

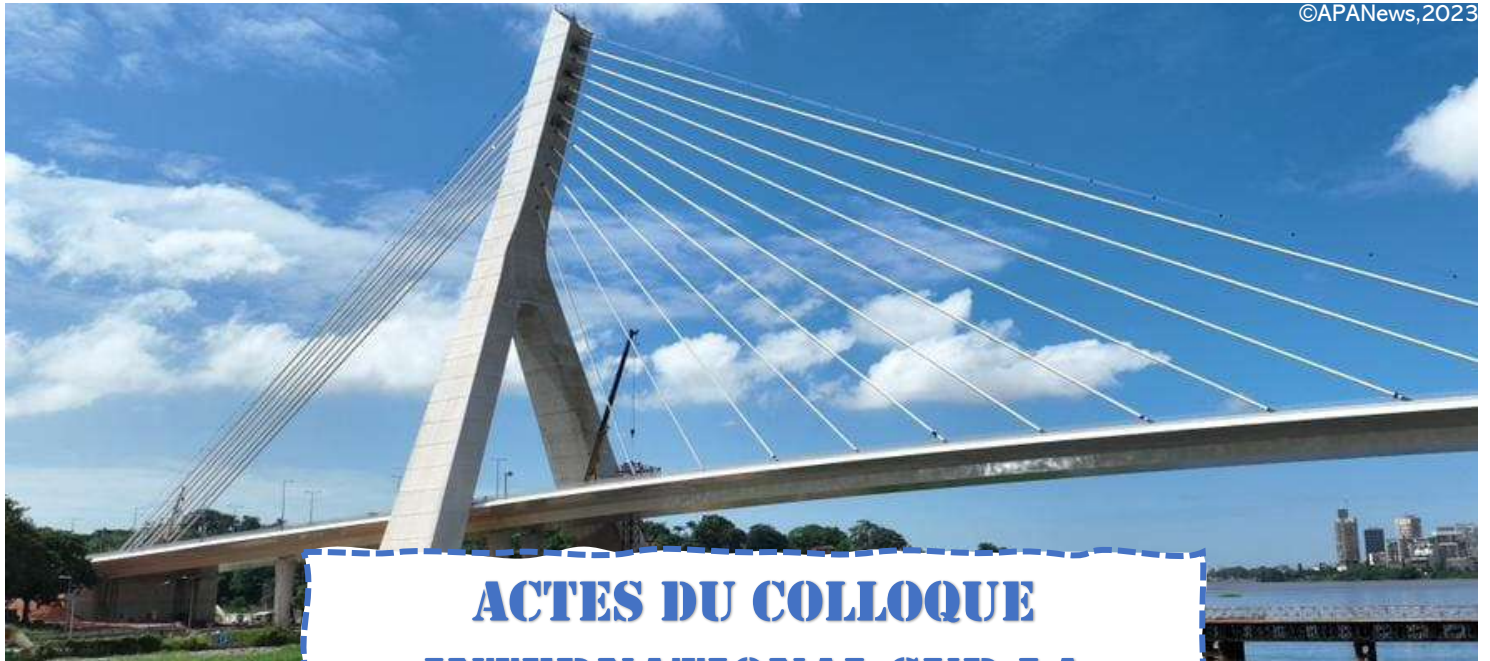


Revue scientifique des Sciences de la Communication et des Arts

www.forum-communicationarts.com

©Numéro spécial, n°001, décembre 2023

ISSN : 2958-3713



**ACTES DU COLLOQUE
INTERNATIONAL SUR LA
PROBLÉMATIQUE DES VILLES
NOUVELLES EN AFRIQUE**

**Penser la ville africaine du futur pour
panser la ville africaine d'aujourd'hui**

Sous la direction de
André Banhouman KAMATE
Bassemory KONE

Université Félix Houphouët-Boigny
11,12 &13 mai 2023



Penser la ville africaine du futur pour panser la ville africaine d'aujourd'hui

Actes du Colloque international sur la problématique des villes nouvelles en Afrique

Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Cocody
11,12 &13 mai 2023

Avec le concours de l'UFR Information, Communication et Arts
(UFR ICA)

Sous la direction de
André Banhouman KAMATE
Bassemory KONE

FORUM DE LA COMMUNICATION ET DES ARTS
Revue scientifique du Laboratoire des Sciences de la Communication,
des Arts et de la Culture (LSCAC)
www.forum-communicationarts.com
©Numéro spécial, n°001, décembre 2023
ISSN : 2958-3713

Remerciements appuyés à Monsieur TOURE Ahmed Bouah, Directeur Général de SOPHIA et Promoteur de la Ville nouvelle *Akwaba City*, pour son immense concours à l'organisation du colloque international sur la problématique des villes nouvelles en Afrique.

SOMMAIRE

L'Équipe du Colloque	7
Introduction générale	11
Première partie : Les allocutions et la leçon inaugurale	15
Discours du Comité d'organisation	17
Discours du Directeur de l'UFRICA	19
Discours du Président de l'Université Félix Houphouët-Boigny	25
Discours du partenaire du colloque	27
Discours de la marraine du colloque	31
Leçon inaugurale	33
Deuxième partie : Les communications	41
Axe 1 : Villes africaines, urbanisme colonial et imaginaires africains	43
1- Bertin Gualbert MBANI : « Histoire et mutations d'une ville ferroviaire : Cas de Makabana au Congo Brazzaville (1959-2011) »	45
2- YAO Kouamé Gérard : « Le théâtre, un arbitre de la nouveauté de la ville africaine »	65
3- ADOU Abran Béatrice, « Représentation binaire de l'espace dans les films d'animation africains »	89
4- Tiénourougo Abiba SEDYON : « Vérisme des lieux scénaristiques ivoiriens: simple facilité ou urgence politique ? »	101
5- Ndeye Fatou DIOUF: « Technology, consumerism and sexuality: the faces of new cities in Delillo's white noise »	129
6- Armand Koffi YAO : « D'égouts et de dégoûts ou la narrativité des bas-fonds urbains dans une lecture de La promesse des ténèbres de Maxime Chattam »	141
Axe 2 : Villes du futur, architecture, urbanisme et mobilité urbaine	153
7- BEKA BEKA Annie : « Urbanisation de Libreville : pratiques architecturales locales à l'épreuve de l'habitat en dur »	155
8- SOME Nestor : « Francis Kéré, prix Pritzker 2022 : thématization et efficacité de son architecture africaine de demain »	173

9- Bassémory KONE, TAGOUYA Kela Franck, ZAH Bi Ernest : « Les déterminants de l'adhésion des acteurs du transport artisanal à la nouvelle politique de la mobilité urbaine à Abidjan »	189
10- Syviney Franck Laurel BAKANAHONDA, Chelmyh Duplosin LINGUIONO, Debora Anahit MOUNDZA-BATSOUA : « Kintélé, urbanisme et mobilité d'une ville nouvelle (République du Congo) »	201
Axe 3 : Villes nouvelles et questions sécuritaires	
11-TOUBGA Paala, SOME Désiré Boniface : « Situation sécuritaire et reconfiguration de la ville de Kaya au Burkina Faso : État des lieux et perspectives »	219
12- Sié Jean Pierre SIP : « La sécurité des villes frontalières en Côte d'Ivoire : cas de la ville de Bouna »	239
13- Bi - Claude Évariste ZAN : « La sécurité des biens et des personnes à l'épreuve du développement des villes nouvelles en Côte d'Ivoire : structuration d'une dynamique en déliquescence »	255
Axe 4 : Cités nouvelles, cohésion sociale et développement socio-économique	
14- Abdoulaziz SEIDOU, Soumaïla FOFANA : « Création plastique, recomposition du paysage urbain et bien-être social : l'exemple de la ville d'Abidjan »	281
15- Jean-Claude N'GUIA, SANOGO Mamadou, KONAN Koffi : « Effets pervers de l'urbanisation à Sapia (Daloa, Centre-ouest Ivoirien). »	297
16- Patrice MOUNDZA : « Accès à l'électricité à Jacques Opangault dans la périphérie nord de Brazzaville (Congo) »	311
17- MOUSSA Yayé : « Arrangements, solidarité et innovation dans les services urbains d'eau à Niamey, Niger. Introduction à l'étude des mini-réseaux d'eau des voisins à Saguia »	329
Axe 5 : Villes nouvelles et action culturelle	
18- Djamanatigui OUATTARA : « Le patrimoine dans les politiques d'aménagement des territoires : cas de la région du Cavally dans l'ouest de la Côte d'Ivoire »	351
19- KOUAKOU Konan Freddy, « Expression du chaos urbain dans African psycho et Bronx-Barbes »	365
20- Ouologo Jonathan OUATTARA : « Urbanisation et problématique de la pérennisation des langues et valeurs africaines : la contribution du chant »	383
21- TANO Kouakou Pierre, N'DRI Yao : « Enjeux des pratiques animatoires dans les villes nouvelles : cas de la commune de Songon-Côte d'Ivoire »	397

22- HIEN Sié, KONE Bassirima : « Villes nouvelles, jeunes musiques et enjeux du développement de l'industrie musicale en Côte d'Ivoire »	413
23- KOFFI Yao Célestin : « Penser la ville mégapole nouvelle ivoirienne par l'ancrage systémique des industries culturelles et créatives »	431
Axe 6 : Villes nouvelles, tic, créations numériques et changements climatiques	445
24- ALLANGBA Yéboué : « Villes nouvelles en Afrique, patrimoine à architecture coloniale et tourisme : rôle de la communication touristique »	447
25- TOURE Amidou, COULIBALY Nanga Désiré : « La presse écrite ivoirienne dans la construction de la polémique autour des programmes d'assainissement de la ville d'Abidjan »	467
26- GOA Kacou : « L'incommunication, facteur de crise dans l'urbanisation de la Côte d'Ivoire »	483
27- Firmin GOUBA : « Villes nouvelles et communication : l'expérience de Ouagadougou »	505
28- Napo Mouncaïla GNANE : « Comprendre la cybercriminalité dans les villes africaines : une analyse à partir de l'exemple de la ville de Lomé »	523
29- Raynald BALLO : « Le covoiturage comme levier pour la mobilité urbaine durable en Afrique de l'Ouest : cas de Cotonou et Abomey-Calavi »	535
30- YAO Yao Jules : « Territoire urbain nigérien et gouvernance climatique de 2010 à 2022 »	553
Troisième partie : Le rapport de synthèse	567
I- La cérémonie d'ouverture	569
II- Les ateliers de réflexion	571

ÉQUIPE DU COLLOQUE

1-Comité scientifique

Président : **BALLO** Zié, Professeur Titulaire/Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Côte d'Ivoire

Vice-Président : **PARE** Joseph, Professeur titulaire/Université Joseph Ki-Zerbo de Ouagadougou-Burkina Faso

Membres

Prof. Valy **SIDIBE**, Académie des Sciences, des Arts, des Cultures d'Afrique et des Diasporas Africaines (ASCAD)/ Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Côte d'Ivoire ;

Prof. Jérémie N'guessan **KOUADIO** (Académie des Sciences, des Arts, des Cultures d'Afrique et des Diasporas Africaines (ASCAD)/ Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Côte d'Ivoire ;

Prof. Emérite Jacques **FONTANILLE**, Centre de Recherches Sémiotiques, Université de Limoges-France

Prof. Mariatou **KONE**, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Côte d'Ivoire ;

Prof. Auguste Aghi **BAHI**, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Côte d'Ivoire ;

Prof. Pierre **MEDEHOUEGNON**, Université d'Abomey-Calavi-Benin ;

Prof. Yves **DAKOUO**, Université Joseph Ki-Zerbo de Ouagadougou-Burkina Faso ;

Prof. Isaac **BAZIE**, Université du Québec à Montréal (UQAM)-Canada ;

Prof. Jilali **BENDRIX**, Université de Meknès-Maroc ;

Prof. Romuald **TCHIBOZO**, Université d'Abomey-Calavi-Benin ;

Prof. Jean-Marie **KOUAKOU**, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Côte d'Ivoire ;

Prof. **ALLOU** Kouamé René, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Côte d'Ivoire ;

Prof. Adama **COULIBALY**, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Côte d'Ivoire ;

Prof. Méké **MEITE**, Université de San Pedro-Côte d'Ivoire ;

Prof. Roger Camille **ABOLOU**, Université Alassane Ouattara de Bouaké-Côte d'Ivoire ;

Prof. Hughes **KONE**, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Côte d'Ivoire ;

Prof. Sékou **BAMBA**, Université Musulmane Africaine d'Abidjan/Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Côte d'Ivoire ;

Prof. **KOFFI** Gbaklia Elvis, École Normale Supérieure (ENS) d'Abidjan-Côte d'Ivoire ;
Prof. Angeline **NANGA**, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Côte d'Ivoire ;
Prof. **ATCHOUA** N'Guessan Julien, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Côte d'Ivoire ;
Prof. **KRA** Kouassi Raymond, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Côte d'Ivoire ;
Prof. **NASSA** Dabié Désiré Axel, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Côte d'Ivoire ;
Prof. **HIEN** Sié, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Côte d'Ivoire ;
Dr (MC) **GOA** Kacou, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Côte d'Ivoire ;
Dr (MC) Mustafa **OUATMAN**, Université de Meknès-Maroc.

2-Comité de lecture

Président : Prof. Danielle **LEZOU-KOFFI**, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Côte d'Ivoire ;
Vice-Président : Dr (MC) Hamadou **MANDE**, Université Joseph Ki-Zerbo de Ouagadougou-Burkina Faso ;

Membres

Dr (MC) **BEDJO** Afankoe Yannick-Olivier, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Côte d'Ivoire ;
Dr (MC) **KOUAKOU** Gnacabi Prince Albert, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Côte d'Ivoire ;
Dr (MC) Amidou **SANOGO**, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Côte d'Ivoire ;
Dr (MC) Ousmane **SANGHO**, Université des Lettres et Sciences Humaines de Bamako-Mali ;
Dr **SOUPE** Lou Jacqueline, Maitre-Assistante/Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Côte d'Ivoire ;
Dr Sidiki **BAMBA**, Maitre-Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Côte d'Ivoire.

3-Comité d'organisation

Président : Prof. **KAMATE** Banhouman André, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Côte d'Ivoire ;
Vice-Président : Dr (MC) **KONE** Bassemory, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Côte d'Ivoire

Membres

Dr (MC) Abiba **DRAME-SYLLA**, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Côte d'Ivoire ;

Dr (MC) **SORO** Ngolo Aboudou, Université Alassane Ouattara d'Abidjan-Côte d'Ivoire ;

Dr (MC) Jean-Jacques **BOGUI**, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Côte d'Ivoire ;

Dr (MC) Adack Gilbert **KOUASSI**, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Côte d'Ivoire ;

Dr (MC) **ADHÉPEAU** Julien L.M., Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Côte d'Ivoire ;

Dr **TANO** Pierre, Maitre-Assistant/Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Côte d'Ivoire ;

Dr **NDRI** Yao, Maitre-Assistant/Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Côte d'Ivoire ;

Dr **YAO** Gérard, Maitre-Assistant/Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Côte d'Ivoire ;

Dr **COULIBALY** Nanga Désiré, Assistant/Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Côte d'Ivoire ;

Dr **AKE** Blanchard, École d'Architecture d'Abidjan-Côte d'Ivoire ;

Dr **KOUAKOU** Konan Freddy, Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Côte d'Ivoire ;

Dr **ADOU** Abran Béatrice, Assistante, Université Virtuelle de Côte d'Ivoire, Abidjan.

Introduction générale

La population mondiale s'accroît à une vitesse exponentielle. Partout, l'on observe une forte pression de la démographie galopante sur les parcelles de terres, à l'effet de les occuper à des fins d'habitation ou d'activités socioprofessionnelles. Cette course effrénée vers les terres n'est pas sans conséquences. En effet, estimée à 7.954.000.000 d'individus en 2022 par le Fonds des Nations-Unies pour la Population (UNFPA) (Cf. www.unfpa.org), les populations des villes du monde font face à des problèmes de tous genres dans leurs quêtes légitimes d'un mieux vivre ensemble pour un mieux-être.

Les villes africaines n'échappent pas à cette réalité. En effet, bien que différentes de la dichotomie du conflit du foncier en milieu rural qui met aux prises les primo-occupants ou autochtones et les nouveaux venus ou immigrés (Schwartz Alfred, 2000) ; ou encore entre les personnes exerçant des activités professionnelles difficilement conciliables en milieu agro-pastoral (Saverio Krätli et Camilla Toulmin, 2020), les crises urbaines en Afrique sont complexes et multiformes.

En effet, les villes africaines modernes, de création récente, se sont construites sur des modèles et schémas inspirés de l'Occident. Mal adaptées aux réalités endogènes car incapables de répondre convenablement aux aspirations des populations locales, les villes africaines se sont retrouvées très vite engorgées. Les populations fuyant les zones rurales, marquées par une paupérisation grandissante, arrivent en nombre dans les villes, peu ou insuffisamment préparées pour les accueillir. Sans moyens et sans qualifications professionnelles intéressant les emplois modernes, ces populations se retrouvent à la périphérie de la ville (Coquery-Vidrovitch, 1988). Déjà tendues par les solutions presque introuvables à la problématique de cet exode dont le déterminant premier est la quête du bien-être des individus, nos villes sont à nouveau appelées à faire face à une massification engendrée et exacerbée par les crises sociopolitiques, dérivant le plus souvent sur de malheureux conflits armés, offrant aux yeux hagards du monde des spectacles désolants et humiliants.

Face donc à cette pression démographique dans les villes, l'on observe, comme solution alternative, à une « ...urbanisation rapide dans certains pays qui incite les autorités à planifier le développement des plus grandes agglomérations par la création de nouvelles cités à leur

périphérie, dans l'intention de les décongestionner et de maîtriser leur croissance. » (Touré Ahmed Bouah, 2022 : 29)

Ces espaces urbains nouveaux qui apparaissent partout dans le monde, et que l'on appelle selon les inspirations « villes nouvelles », « villes neuves » ou « villes planifiées » présentent des caractéristiques constantes, à savoir qu'elles « *naissent généralement d'une volonté politique et se construisent peu à peu sur des emplacements ruraux auparavant peu ou pas habités dans un souci d'équilibre territorial* ». (Touré, *Ibidem*)

Pour illustrer les propos qui précèdent, on peut citer, à l'image des premières « villes neuves » de Resettlement Administration (RA) aux Etats-Unis d'Amérique, Crawley et Milton Keynes en Angleterre, et de Louvain en Belgique ; les exemples des « cités nouvelles » telles que Brasilia (1960 au Brésil), Naypyidaw (2005 en Birmanie), Yamoussoukro (1980 en Côte d'Ivoire), Abuja (1982 au Nigeria), Ouaga 2000 (Burkina Faso), Diamniadio (2020 au Sénégal).

Ces nouvelles cités urbaines, conçues le plus souvent sous l'impulsion des politiques, quoique répondant à des besoins certains et urgents des populations, l'ont été sans les avis, propositions ou recommandations de celles-ci. Conséquences, de nombreux problèmes sociaux, connus et éprouvés dans les anciennes cités, refont surface en marge de la construction des dites villes. Ils ont pour noms insécurité, rupture du lien social, chômage, promiscuité, prostitution, difficultés d'accès à la santé, à l'éducation, aux loisirs...

Devant cette dure réalité, l'on peut légitimement s'interroger si la ville nouvelle doit être un lieu de socialisation de l'humain ou un espace de sa déshumanisation. Cette interrogation met *ex abrupto* les villes africaines face à leur avenir, appelées qu'elles sont à répondre aux défis de massification et de satisfaction des aspirations au confort de vie des populations.

Ce qui commande que soient interrogés tous les paradigmes, c'est-à-dire l'ensemble des expériences, des croyances, des pratiques et des valeurs sociales, utilisés jusque-là dans les conceptions et réalisations des villes nouvelles. Autrement dit, la problématique des villes africaines du futur devra être passée aux prismes pluridisciplinaires des écoles du savoir, afin d'éclairer la question et proposer des modèles de villes répondant concrètement et agréablement aux besoins d'humanité des populations.

Voici ce à quoi ont contribué des éminents universitaires d'Afrique et d'Europe, à travers des communications de qualité prononcées à

l'occasion du colloque international et interdisciplinaire tenu en mai 2023 à Abidjan ; et que se propose de présenter cet ouvrage. Puisse ces contributions scientifiques inspirer des politiques innovantes et *africamment* inspirées pour le bien-être des générations futures !

Prof. André Banhouman KAMATE
Président du Comité d'organisation

PREMIÈRE PARTIE

LES ALLOCUTIONS

Discours du Comité d'organisation

Mesdames et messieurs, tous protocoles respectés

Le président du Comité d'organisation souhaite la bienvenue à tous les participants à la cérémonie d'ouverture du colloque sur la ville nouvelle. Ce colloque qui a pour thème : « **penser une ville africaine du futur pour panser la ville africaine d'aujourd'hui** », est un regard croisé pluridisciplinaire sur la problématique de la ville nouvelle à travers huit (8) axes :

1. Villes Africaines et urbanisation coloniale
2. Villes et imagination africaines
3. Ville du futur, architecture, urbanisme et mobilité urbaine
4. Villes nouvelles et question sécuritaire
5. Cités nouvelles, cohésion sociale et développement socio-économique
6. Villes nouvelles et action culturelle
7. Villes nouvelles, TIC et créations numériques
8. Villes nouvelles et changement climatique

Nous adressons nos remerciements au Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, Professeur Adama Diawara pour avoir accepté d'être le président du colloque. Ce qui témoigne de son engagement de faire de la recherche scientifique levier du développement économique et social de la Côte d'Ivoire.

A la marraine du colloque, Professeur Mariétou Koné, Ministre de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation, Députée-Maire de la ville de Boundiali, le Comité d'Organisation, par ma voix, vous dit merci pour votre constante sollicitude et votre engagement dans la transformation profonde de la ville dont vous êtes le maire. Les actions de développement, basées sur les quatre fonctions de la ville à savoir, **habiter, travailler, se recréer et circuler** (Article 77 de la Charte d'Athènes), cadrent parfaitement avec le thème de ce colloque.

Nous remercions les membres du Conseil Scientifique, avec à sa tête le Président de l'Université Félix Houphouët Boigny, Professeur Ballo Zié, pour le travail déjà accompli, à l'effet de rendre encore plus digestes les fruits de toute la réflexion produite lors de ces assises.

Nous sommes honorés de la présence de Professeur PARE Joseph, qui a accepté de prononcer la conférence inaugurale du colloque. Nous voudrions au nom des membres du Comité de l'Organisation dirigée par le Doyen de l'UFRICA, Professeur André Banhouman Kamaté,

adresser une motion spéciale à notre partenaire, le projet Akwaba city et surtout saluer le PDG du Groupe SOPHIA, Monsieur Touré Ahmed Bouah, pour son engagement constant et sans faille à la tenue et à réussite du colloque.

Nous saluons la présence distinguée du Président du Conseil National de l'Ordre des Architectes de Côte d'Ivoire.

Chers participants et communicants,

Prévu pour se tenir les 27, 28, 29 octobre 2022, le colloque a dû être reporté à une date ultérieure pour des raisons techniques. Dès que le temps favorable a été défini, vous avez répondu favorablement à nos appels et emails. Nous vous remercions pour votre patience et pour votre disponibilité.

Le colloque sur la ville nouvelle a suscité un véritable engouement. Il réunit 38 universitaires de disciplines et de domaines de savoirs divers : originaires de Côte d'Ivoire, du Burkina Faso, du Congo Brazzaville, du Gabon, de la France, du Mali, du Sénégal, du Tchad et du Togo. Son organisation répond au besoin de créer une synergie pour penser la ville africaine du futur. En effet, les villes, les nouveaux quartiers ne doivent pas se développer en désordre. Si nous voulons une ville durable, les aménageurs, les logeurs, les architectes et les sociétés immobilières ne doivent pas travailler seul. Il est donc impératif qu'un cadre soit créé où les compétences se rencontrent pour dialoguer. Ce dialogue des différents acteurs est le seul gage de la ville durable. La ville nouvelle, ce n'est pas seulement de nouvelles maisons, nouveaux jardins ou nouvelles routes. C'est un tout. Nous nous devons au travers de ce colloque anticiper sur les solutions aux différents problèmes qui pourraient exister ou encore mitiger les risques.

Dans ce sens, le présent colloque a été conçu dans l'esprit d'un espace de rencontre entre acteurs de la recherche scientifique, les opérateurs économiques, les acteurs de l'administration politique et les citoyens ordinaires. Nous voulons ainsi briser les idées selon lesquelles les universitaires seraient enfermés dans des schémas purement académiques et théoriques.

Nous nous efforcerons à créer un cadre de conditions favorables pour de bonnes et fécondes réflexions autour de la problématique de la ville nouvelle. Nous souhaitons qu'à l'issue de ce colloque, que des liens soient noués et se fortifient au fil du temps, que des collaborations entre chercheurs soient lancées, des partenariats entre les acteurs de la

recherche scientifique et des opérateurs économiques soient nés dans le cadre de la recherche et de l'innovation.

La nouvelle ville est plus que de nouveaux bâtiments et routes, c'est un effort global pour développer un environnement urbain durable.

Bonne réflexion !

Je vous remercie.

Dr (MC) KONE Bassemory
Vice-Président
du Comité d'Organisation

Discours du Directeur de l'UFRICA

Mesdames et Messieurs, (Tous protocoles observés)

Je suis particulièrement heureux ce matin, de prendre la parole, devant cette auguste assemblée, à l'occasion de la cérémonie d'ouverture du colloque international et interdisciplinaire sur la problématique des villes nouvelles en Afrique en contexte de mondialisation.

Je suis d'autant plus heureux que ce soit l'UFR dont j'ai la direction il y a à peine 6 mois qui organise cet important événement. Placé sous la présidence de notre ministre de tutelle, Prof Adama Diawara et le parrainage de la Député-Maire de Boundiali, Prof Mariatou Koné, ce colloque, soutenu par Monsieur Touré Ahmed Bouah, PDG de SOPHIA, accueille un invité de marque en la personne du Professeur Paré Joseph de l'Université Joseph Ki-Zerbo de Ouagadougou. Outre ces personnalités de haut rang, notre colloque bénéficie de la caution scientifique du Professeur Ballo Zié, Président de l'Université Félix Houphouët-Boigny.

Mesdames et Messieurs,

En pareille circonstance, quand une activité est ointe des mains de ceux qui savent et peuvent, la tâche du responsable que je suis devient aisée et se résume en des remerciements. Je m'en vais donc, avec empressement, exprimer, en mon nom et au nom de l'ensemble de la direction de l'UFRICA ma profonde gratitude à toutes les personnes de bonne volonté ayant contribué chacun à son niveau et selon ses moyens, à la réalisation de ce rendez-vous scientifique autour des questions des villes nouvelles sur notre continent.

A ce propos, je voudrais de prime abord, remercier le ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, qui n'a pas hésité à nous accorder la présidence du colloque, démontrant si besoin en est encore sa proximité avec le monde de la recherche, son milieu naturel, disons tout simplement son biotope.

J'associe à ces remerciements Madame le Ministre Professeur Mariatou Koné, Député-Maire de Boundiali, localité située au nord de la Côte d'Ivoire, et dont la transformation qualitative entreprise sous son mandat, a dictée son choix pour parrainer le colloque. Universitaire chevronnée et passionnée de la recherche, elle a accepté d'associer son image à notre événement. Qu'elle en soit grandement remerciée !

Bénéficie aussi de l'expression de notre gratitude, Monsieur Touré Ahmed Bouah, PDG de SOPHIA, grand mécène des arts et de la culture, mais aussi et surtout grand artisan de la transformation structurante du Grand Abidjan, grâce à son projet innovant de ville nouvelle dénommé « Akwaba City ». Initiateur de ce projet, il a mis à disposition les moyens qui nous permettent de conduire le colloque dans des conditions de travail satisfaisantes. Cher aîné, soyez-en remercié.

Au Professeur Ballo Zié, Président de l'Université Félix Houphouët-Boigny, j'aimerais lui dire merci pour avoir dès les premiers moments accepté la présidence du Comité scientifique de ce colloque. Nonobstant ses charges énormes et chronophages, il a eu le temps nécessaire pour se consacrer à la sélection des communicants et pour suivre l'évolution de l'organisation matérielle du colloque.

Mesdames et Messieurs,

À présent, notre élan de cœur s'incline vers le Professeur Paré Joseph qui lui aussi, à l'instar du Professeur Ballo Zié, a, dès les vagissements du projet, accepté de nous accompagner en qualité de Vice-Président du Comité Scientifique. Il a particulièrement mobilisé pour le comité scientifique du Colloque des universitaires de renommée internationale tels que les Professeurs Jacques Fontanille de France, fondateur de la sémiotique tensive ; et Isaac Bazié du Canada, fondateur du Laboratoire des Afriques Innovantes (LAFI) et dont les travaux font autorité dans le champ de la culturologie africaine.

Aujourd'hui, par sa présence à nos côtés, il réaffirme de façon concrète cet accompagnement ; en acceptant de prononcer la leçon inaugurale, il donne au colloque toute sa splendeur, dérivée de la stature qu'il incarne. Professeur titulaire émérite de Sémiotique, ancien doyen de la Faculté des Lettres, ancien président de l'Université de Ouagadougou, ancien Ministre de l'enseignement supérieur de son pays, ancien ambassadeur du Burkina en France et au Vatican, Professeur Paré Joseph est l'actuel Président de la Société Africaine de Sémiotique et Vice-Président de la Société Mondiale de Sémiotique. Palme académique du CAMES, le Professeur Paré est une personne pétrie de sciences et remplie d'humilité. Son humanisme n'a d'égal que sa volonté à se mettre au service de l'homme, de tout homme et de tout l'homme.

C'est pourquoi, en dépit de son droit mérité au repos, et des conditions inconfortables de voyage dus aux horaires tardifs du vol qui l'a amené à Abidjan, il est ici avec nous. Pour tous les services rendus,

pour tous les services à rendre encore à l'humanité, je voudrais qu'on fasse des ovations nourries pour ce maître des savoirs humanistes.

Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi de remercier les communicantes et les communicants qui nous ont fait confiance. Annoncé pour le mois de novembre, le colloque a été décalé pour raison de conflits calendaires. Malgré ce report, de nombreux universitaires ont accepté de nous faire confiance. Ils sont issus du Burkina Faso (3), du Congo Brazzaville (6), de France (1), du Niger (1), du Sénégal (3) (dont Mme Fatou N'dèye Diouf ici présente), du Tchad (1), du Togo (4). Les participants ivoiriens nous viennent des universités Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan (16), Lorougnon Guédé de Daloa (4), de San Pedro (1), et Péléforo Gon Coulibaly de Korhogo (1). Au total, nous entendrons 38 communications dont 12 en visioconférence et 26 en présentiel.

Mesdames et Messieurs,

Comme vous le savez certainement de tels événements ne peuvent se tenir qu'avec la détermination d'hommes et de femmes de conviction. C'est pourquoi, je voudrais saluer l'engagement et l'abnégation au travail de tous les membres du Comité scientifique, du Comité de lecture et surtout du Comité d'organisation. Bravo à toutes et à tous !

Ce challenge semble plié en billets. Il nous faut nous tourner vers les prochains défis qui sont tout proche. En effet, le Laboratoire des Sciences de la Communication, des Arts et de la Culture (LSCAC) organise deux autres colloques pour cette année 2023. Il s'agit du colloque portant sur le thème « Gestion de l'information et éducation pour la santé en période de crise sanitaire de type Covid-19 : approche sexospécifique » prévu pour les 7, 8 et 9 juin 2023 ; le colloque sur Alpha Blondy programmé du 27 au 29 septembre 2023.

Pour terminer, je voudrais remercier à nouveau tous ceux et toutes celles qui ont effectué le déplacement en ce lieu, en particulier les collègues enseignants-chercheurs, le personnel administratif et technique ainsi que les formidables étudiants, à qui je demande de prendre toutes les dispositions pour participer aux différents panels qui débiteront cet après-midi dans les salles du Bâtiment E.

A vous toutes et tous, je souhaite un excellent colloque ! Et merci pour votre aimable attention !

Prof. André Banhouman KAMATE
Directeur de l'UFRICA

Discours du Président de l'Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Cocody

Mesdames et Messieurs en vos titres grades et qualités,

Permettez-moi de vous souhaiter la bienvenue et de vous exprimer ma joie de vous recevoir, dans cet amphithéâtre A du district, à l'occasion du Colloque international sur « La ville nouvelle en Afrique dans le contexte de la mondialisation ».

Comme vous le savez, en quelques jours, l'Université Félix Houphouët-Boigny va être le cadre propice pour que la problématique de la ville nouvelle soit au cœur des débats et des visions africaines. Aujourd'hui plus que jamais, il est important de porter la réflexion sur notre cadre de vie car c'est un héritage qui sera légué à la postérité.

Assainir les grandes métropoles africaines est devenu un énorme défi à relever, non seulement pour les politiques mais aussi pour les intellectuels qui pensent la cité dans ses compartiments les plus infimes. Par ailleurs, le thème central du colloque « Penser la ville africaine du futur pour panser la ville africaine d'aujourd'hui » permet de mettre en évidence des homologies anatomiques. Dans ces conditions, la ville, ici, de façon générale est comparable aux corps humanoïdes souffrant qu'il va falloir panser. Ce pansement sera le gage d'une santé recouvrée qui n'est autre que la meilleure image qu'une ville puisse présenter, c'est-à-dire aseptisée, protégée, policée.

Ainsi le présent colloque a pour objectif de faire comprendre à l'homme du quotidien qu'il est un maillon essentiel dans la mise en place de ce nouveau dispositif urbain. C'est également un appel aux décideurs et à tous les acteurs de l'urbanisation afin qu'ils abondent dans le sens de la recherche de solutions face aux problèmes, tels que l'exode rural, la croissance démographique, le dérèglement climatique, etc. Il faut le dire, tous ces éléments ont une incidence sur notre cadre de vie en zone urbaine. Donc la ville du futur devra intégrer tous les aspects qui font défaut, à ce jour, aux villes africaines. Il s'agit dans un tel contexte d'apporter des contributions qui serviront à la planification.

Mesdames et Messieurs

À ce stade de mon propos, je voudrais remercier les organisateurs de ce colloque, non sans faire un clin d'œil fraternel et amical au Prof Paré Joseph, professeur émérite de l'Université Joseph Ki ZERBO de

Ouagadougou, qui a accepté de co-présider avec moi le Comité Scientifique de ce colloque.

Dans la même veine, je voudrais saluer le directeur de l'UFRICA, Prof André Banhouman KAMATE et toute l'équipe de son laboratoire, pour leur dynamisme au service de la recherche dans notre institution. La présence à nos côtés du représentant du Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche est le signe que notre tutelle ne cesse de nous accompagner et de nous soutenir dans nos activités de recherche. Monsieur le Représentant du Professeur Adama DIAWARA, transmettez à votre mandant l'expression de notre profonde gratitude.

J'adresse ces mêmes remerciements à toutes les hautes personnalités qui nous font l'amitié d'être présents ce matin, avec nous, dans cette institution qui porte le nom de l'illustre bâtisseur de la Côte d'Ivoire moderne, j'ai nommé le Président Félix Houphouët-Boigny.

Mesdames et Messieurs,

Puisque nous parlons de bâtir les villes du futur, permettez-moi, au regard des transformations accrues des villes ivoiriennes, dont Abidjan est la figure de proue, d'adresser toute mon admiration à SEM Alassane OUATTARA, Président de la République, dont la vision futuriste, en droite ligne avec l'esprit et la lettre de ce colloque, nous donne de constater la réalisation de projets structurants dont on peut gager qu'ils permettront de panser nos villes actuelles et espérer de meilleurs espaces urbains à l'avenir.

Mesdames et Messieurs,

Tout en me réjouissant de la qualité des communicants, issus certes de nos universités ivoiriennes, mais également de celles de pays d'Afrique et d'Europe, je souhaite à toutes et à tous un excellent colloque et un bon séjour dans notre institution.

Je vous remercie !

Prof. BALLO Zié
Président de l'UFHB

Discours du partenaire du colloque

Mesdames et messieurs, tous en vos grades, titres, fonctions et qualités ;

Ce colloque et sa problématique sont de façon « troublante » à l'ordre du jour partout en Afrique. Notre société SOPHIA (Société de Promotion de l'Habitat, de l'Immobilier et de l'Aménagement), en son nom propre, adresse le traditionnel Akwaba à ses frères et sœurs, c'est-à-dire la bienvenue à toutes les délégations étrangères qui nous font l'amitié de venir chez nous pour débattre de la problématique des villes nouvelles en Afrique dans un contexte de mondialisation, avec pour thème : « Penser la ville africaine du futur, pour penser la ville africaine d'aujourd'hui ».

Ce serait un truisme que de dire que ce thème est d'actualité dans une Afrique où la question d'urbanisation s'impose comme un véritable outil de gouvernance publique. Dans un contexte mondial où le développement économique n'est plus une option pour certains Etats, les pays africains sont tournés aujourd'hui vers les grands défis qui accélèrent leur transition économique. Et parmi ceux-ci, la transition urbaine qui, selon l'OCDE (Organisation de Coopération et de Développement Economiques) conditionne le Développement, est aujourd'hui un véritable enjeu de gouvernance publique.

Selon un rapport commun de l'OCDE et de l'ECA (Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique), au cours des trente dernières années, les villes africaines ont absorbé 500 millions de personnes supplémentaires. Un chiffre qui atteindra plus de 900 millions au cours des trente prochaines années. Treize des vingt villes les plus peuplées au monde seront africaines en 2100. Ce tableau de bord, au-delà des chiffres, projette de façon prépositive, les grands chantiers urbanistiques nécessaires pour faire face aux assauts démographiques qui menacent les villes africaines.

Abidjan, avec ses 5 354 826 d'habitants, demeure confrontée aux aléas urbanistiques.

Même si depuis cette dernière décennie, le pays affiche une croissance économique à deux chiffres, la problématique de l'urbanisation n'en demeure pas moins une véritable contrainte sur le chemin de

l'émergence tracée par la classe élitiste ivoirienne. En clair, la politique d'urbanisation ivoirienne comme celle de tant de pays de la sous-région, percute sans cesse une nouvelle équation qui démontre les limites des politiques existantes.

En effet, l'urbanisation extrêmement rapide, conjuguée à une planification urbaine surmenée, à donner naissance à des milliers de quartiers informels souvent érigés sur des zones non constructibles, dépourvus de systèmes d'assainissement d'évacuation et d'approvisionnement en eau, qui sont particulièrement vulnérables au changement climatique. A cette liste s'ajoute la question du foncier et du financement qui, au lieu d'avoir un effet accélérateur de vision, constitue l'ultime point de blocage de la transformation urbaine ivoirienne.

Rappelons que l'urbanisation est l'une des mutations les plus importantes que le continent africain connaîtra au cours de ce siècle, et pour la Banque Africaine de Développement, elle a été à l'origine d'environ 30% de la croissance du PIB de l'Afrique par habitat, au cours des vingt dernières années.

C'est donc à la lumière de ce prisme socio-économique que le sujet de transition urbaine ivoirienne est un dispositif plus qu'important dans cette nouvelle Côte d'Ivoire enclin à revivre le miracle économique des années Houphouët-Boigny. Comme une suite logique, en lançant le projet Akwaba City en partenariat avec le Ministre de la Construction du Logement et de l'Urbanisme et dont le fil d'Ariane s'articule autour du thème « la mobilité, l'emploi, l'habitat et le loisir », nous souhaitons donner l'opportunité à la ville d'Abidjan de transformer ses visions et ses ambitions en réalité.

Abidjan est aujourd'hui une ville qui se caractérise depuis la crise économique des années 1980, par plus de pauvreté que de richesse. C'est la conséquence immédiate du déficit des infrastructures essentielles et commerciales engendrant ainsi une faiblesse de la qualité de vie et surtout de l'étroitesse de son marché de biens et de services.

On dit aujourd'hui d'Abidjan, quelle est une ville de faibles opportunités économiques et de valeurs joutées en entrepreneuriat, du fait qu'elle est animée par un secteur informel tentaculaire, aussi bien

au niveau du service (eau, électricité, évacuation des déchets), de l'urbanisation (lotissement privés et clandestins), de la construction (règlement de construire foulée aux pieds), de la gestion urbaine (enclaves résidentielles sécurisées par des forces privée de la police urbaine), du commerce, de l'éducation, du sport, que de l'économie et même de la santé. Dotée certes de relatives potentialités économiques, Abidjan reste une ville dominée par 81 quartiers précaires regroupant 70% de sa population.

Abidjan est ainsi sous la psychose constante de l'insécurité urbaine diurne et nocturne. Cette réalité la déséquilibre de manière excessive et dangereuse à moyen et long termes d'autant qu'elle ressemble en plus, à un terminal de migration. Abidjan laisse voir ainsi clairement aujourd'hui, un phénomène nouveau : la fonction d'habitat domine toutes les autres fonctions. C'est comme si des quatre fonctions urbaines de la charte d'Athènes, à savoir : habiter, se déplacer, travailler et se recréer, la fonction d'habitat a englouti toutes les autres.

Abidjan, apparait à vue d'avion, comme une succession incohérente d'Operations immobilières, publiques ou privées, planifiées ou non, se déployant sur des dizaines de kilomètres loin au-delà des capacités de gestion urbaine disponibles. Certaines fonctions comme le loisir, le transport et le travail, tendent même à être réduite à la décision. Or les efforts doivent tendre à mettre toutes ces fonctions en équilibre durable les unes par rapport aux autres, dans un même système urbain cohérent, harmonieux et surtout, créateur de richesses capable de servir d'ascenseur social pour tout citoyen. Abidjan est caractérisé par une pauvreté urbaine de plus en plus effrayante, les jeunes y perdent l'espoir d'une quelconque ascension sociale par les voies classiques, normalement garanties par l'Etat et la société.

Il faut éviter de laisser Abidjan s'étendre avec l'image d'une ville désordonnée, précaire, en situation de grand péril existentiel. La nécessité d'anticiper est devenue plus qu'urgente, voire inévitable, car sans cela, Abidjan se contenterait toujours de simple interventions d'urgences, éparses, une sorte d'urbanisme pomper submergée par des accidents urbains et des catastrophes multiples (inondation, incendie, séismes et tsunami, catastrophes urbaines causées en amont par de

mauvaises localisations de zones d'habitat, contaminations industrielles, déchets toxiques, congestions et embouteillages urbains etc.) L'axe Abidjan-Anyama présente l'image d'une zone d'extrême pauvreté eu égard au développement incontrôlé et anarchique des nouvelles poches d'urbanisation sur ledit axe.

A l'instar des 03 grands projets d'aménagement initiés par l'Etat, depuis l'indépendance en 1960 (aménagement de la vallée de Bandama avec pour principal centre d'intérêt, le barrage de Kossou, aménagement de la région du Sud-Ouest avec le barrage de Kossou comme produit phare et l'aménagement de la Baie de Cocody), le projet d'aménagement de l'axe Abidjan-Anyama dénommé projet Akwaba City, portera sur la disposition des hommes et des activités.

Le projet Akwaba City vise à assurer une meilleure mise en valeur des potentialités (foncières, économiques, commerciales, culturelles, éducatives, sanitaires, artisanales, universitaires et d'emploi) de l'axe, de sorte à réaliser un équilibre entre Abidjan et sa banlieue, mais surtout à activer l'économie communale, voir nationale. Le projet Akwaba City transformera profondément ledit axe aussi bien au plan naturel, humain qu'économique et entraînera à sa suite, l'aménagement de toute l'espace restante entre Abobo et Anyama, aussi vaste soit-il. L'axe Abidjan-Anyaman possède un potentiel commercial remarquable, il s'agira donc d'en faire une ville commerciale. La zone économique, à elle seule, sera un activateur de développement dudit axe, resté en marge du « miracle ivoirien ». Le projet Akwaba City sera un atout de développement de la Côte d'Ivoire et un moteur d'intégration régionale.

Avant de terminer, je voudrais témoigner ici ma gratitude aux professeurs Kamate André et Koné Bassemory, deux jeunes qui font la fierté de la région de la Bagoué (nord ouest) de la Côte d'Ivoire. Sur ce, avec l'ensemble de mes dévoués collaborateurs, je souhaite un plein succès à nos travaux, et qu'il en sorte des résolutions pour une transformation urbaine réussie des villes africaines.

M. TOURE Ahmed Bouah
PDG de SOPHIA

Discours de la marraine du colloque

Mesdames et Messieurs, (Tous protocoles observés)

L'honneur me revient de prendre la parole à l'ouverture de ce colloque portant sur la ville nouvelle en ma qualité de marraine de cet important rendez-vous scientifique. Je voudrais avant tout remercier et féliciter les initiateurs de cette rencontre scientifique.

Ce n'est pas une chose extraordinaire qu'il y ait des colloques à l'université. C'est le contraire qui doit inquiéter. Mais quand il y en a, il faut être reconnaissant envers ceux qui font mains et pieds pour faire vivre le dynamisme de la recherche au profit de la Communauté. En cela je salue le Laboratoire des Sciences de la Communication, des Arts et de la Culture (LSCAC) de l'UFR ICA, la cheville ouvrière du présent colloque, pour m'avoir associée à cette tribune du donner et du recevoir.

Le thème choisi, à savoir « penser la ville aujourd'hui, pour panser la ville de demain », m'interpelle à plus d'un titre. D'abord parce qu'il cadre bien avec ma vision de gestionnaire d'une commune dans l'une des régions les plus défavorisées du pays.

Ensuite parce qu'il s'inscrit dans la prospective, en anticipant déjà sur les problèmes de la vie des nouveaux quartiers, des nouvelles villes, à partir des problèmes qu'on peut identifier dans le temps présent.

Enfin, parce qu'il s'inscrit pleinement dans la marche vers le Développement Durable. En proposant des solutions aux problèmes que nous avons identifiés, c'est préparer une vie meilleure pour nos enfants, nos petits enfants afin que ceux-ci ne soient pas victimes de ce que nous vivons actuellement dans nos villes.

C'est ce que mon conseil municipal et moi-même essayons de faire pour la commune de Boundiali dont je suis l'élue. Au regard des fonctions de la ville, nous essayons de créer des cadres de vie agréables, de mettre en place des infrastructures pour résorber la question du chômage des jeunes, d'offrir des opportunités de loisirs et de mobilité.

Nous sommes donc heureux de savoir que des intellectuels vont réfléchir sur la problématique des villes nouvelles en Afrique en contexte de mondialisation. Ainsi quand je regarde les sujets au programme, je me sens rassurée, car ces différentes compétences, ces expertises plurielles qui sont mobilisées autour de la ville ne feront que produire des résultats de qualité qui guideront dans notre politique de transformation qualitative de nos espaces urbains.

Mesdames et messieurs,

Est-il encore besoin de saluer les organisateurs ? Qui mieux que des expertises en sciences de l'information et de la communication, des arts et de la culture pour identifier et mobiliser les compétences, et également valoriser

les fruits de ces rencontres. Je saisis cette occasion félicitant les communicants d'ici et d'ailleurs d'avoir fait confiance aux initiateurs. A ceux qui ont effectué le déplacement d'Abidjan, je souhaite un excellent séjour en terre africaine de Côte d'Ivoire.

Je ne saurai clore mon propos sans un clin d'œil à mon frère aîné M. TOURE Ahmed Bouah dont le projet de ville nouvelle « Akwaba City » a inspiré ce colloque ; je le remercie pour le soutien apporté et prie les opérateurs du secteur privé de soutenir la recherche scientifique dans notre pays. C'est à ce prix qu'on se développe.

Mesdames et messieurs,

C'est sur cet appel d'espoir que je voudrais maintenant clore mon propos en déclarant ouvert le présent colloque sur la problématique des villes nouvelles en Afrique.

Je vous remercie !

Prof. Mariatou KONE
Ministre de l'Éducation Nationale
et de l'Alphabétisation
Marraine du Colloque

Leçon inaugurale

« Penser la ville nouvelle pour panser la ville africaine »

Prof Joseph PARE

Université Joseph Ki-Zerbo
Ouagadougou, Burkina Faso

Introduction

La question de l'urbanisation est au cœur des projets et programmes de développement de la plupart des pays africains. Aux dirigeants se pose la lancinante question de comment faire pour offrir des conditions décentes de logement et de vie dans un contexte où le taux d'urbanisation moyen est de 4% de la population des pays (soit un accroissement de 400.000 à 500.000 néo-citadins par an) ? Cette problématique devient un casse-tête quand on sait que les projections prévoient qu'à l'horizon 2050, 60% de la population africaine sera citadine (environ 700 millions de personnes). Dans ces conditions,

- **comment atteindre l'objectif numéro 11 du développement durable** relatif à l'urbanisation qui prévoit qu'à l'horizon 2030, les villes doivent être en mesure d'offrir à chaque citoyen un logement décent et l'accès aux services sociaux de base ;
- **comment faire en sorte que les engagements annoncés par la conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain** tenue à Marrakech (Maroc) en 2016 soient réalisables ;
- **comment faire en sorte que l'Agenda Africa 2063 de l'Union africaine pour l'émergence et la transformation inclusive du continent** qui considère l'urbanisation comme le moteur du développement devienne une réalité ;
- etc.

Au regard de la situation actuelle des villes africaines, de la faiblesse des moyens dont disposent les Etats, du caractère embryonnaire de l'investissement privé au profit du logement décent, le problème de l'urbanisation en Afrique et de l'accès aux services sociaux de base demeure entier. C'est pourquoi, la tenue de la présente rencontre qui est une approche pluridisciplinaire de la problématique de l'émergence des villes nouvelles présente de l'intérêt. C'est l'occasion comme l'annonce la thématique d'ensemble **de penser** (envisager ce que pourrait être) la ville nouvelle pour **panser** (expurger la ville africaine de ses tares) la

ville. Il s'agit d'un parcours qui va d'une **entropie vers une néguentropie**, d'une **dystopie vers une possible utopie**.

N'étant pas un spécialiste des questions d'urbanisme (ou d'urbanistique) j'ai choisi de partir du genre littéraire et de la sémiotique post greimassienne pour aborder la thématique de notre rencontre. Je vais me fonder sur le processus des modélisations tel qu'examiné par W. Kryzinski¹, des actants collectifs² et de la tensivité³.

Autrement dit, en partant de la représentation de la ville que donne à voir la littérature, il s'agira de mesurer l'effet de vérisimilitude en mettant celle-ci en relief à travers la modélisation, les actants collectifs et la tensivité. Les approches sémiotiques permettront de mettre en exergue les apories de la ville africaine et de proposer des pistes pour penser la nouvelle ville africaine. Ce faisant mon développement se fera en deux grands volets :

- L'urbanité africaine : une urbanité des contraintes et de la précarité ;
- Quelques pistes de réflexions pour penser les villes nouvelles africaines.

1- L'urbanité africaine : une urbanité des contraintes et de la précarité

La ville constitue un isotope de la littérature africaine voire même d'autres productions artistiques⁴. Depuis la période coloniale jusqu'à nos jours, la ville apparaît sous la plume des écrivains et dans l'univers des œuvres. La représentation de la ville coloniale mettait en relief des univers antagoniques symbole de l'opposition entre colonisés et colonisateurs. A travers le parcours des personnages, la ville devenait le symbole de l'initiation manquée comme c'est le cas dans Le Vieux nègre et la médaille (F. Oyono), Ville cruelle (Eza Boto).

Dans les textes de la période post-coloniale, la ville symbolise les affres de l'Afrique au lendemain des indépendances. C'est le cas dans

¹ La théorie des modélisations a été développée Par W. Kryzinski dans son ouvrage Carrefours de signes. Il distingue six types de modélisation : esthétique, référentielle, pulsionnelle, intertextuelle, axiologique et idéologique

² Les actants collectifs ont été déterminés Par E. Landowski dans le cadre de la socio-sémiotique.

³ Elle résulte des travaux de J. Fontanille

⁴ Ismaël Isaac dans une de ses chansons ne dit-il pas « la grande ville est gâtée tout le monde se cherche il n'y a pas de solution » (notre traduction) « Duguba tienna tout le monde se cherche y a pas tchogoya »

Les Soleils des indépendances de A. Kourouma (où les individus sont marqués par la démaîtrise car ils ne sont plus des sujets d'action et de cognition), Le Mandat de Sembène Ousmane (où, par le recours à l'idéologème Centre vs Périphérie, l'auteur met à nu les rapports de classes dans les nouvelles sociétés africaines), Le Pleurer-rire de Henri Lopès (la ville y acquiert un statut anthropomorphe) à l'instar de Lumières de Pointe-Noire de Alain Mabanckou.

Cette prégnance de la ville dans la littérature peut être appréhendée d'un point de vue sémiotique sous l'angle de la modélisation. En effet, la représentation littéraire par des signes indexés sur la réalité ne renvoie pas à la ville mais plutôt à ce qui en constitue un modèle. Cette modélisation de la ville sera dite référentielle à l'opposé de l'opacité référentielle. Ce faisant, la ville modélisée dans les littératures africaines coloniale et post-coloniale partage des similitudes avec les villes africaines réelles. Des villes semblables à un miroir aux alouettes car elles sont incapables satisfaire les attentes de ceux qui y vivent.

Autrement dit, les villes modélisées par la littérature font référence aux villes africaines qui, dans l'ensemble, se caractérisent par leur vulnérabilité, leur surpopulation, la pauvreté, et les inégalités sociales, un espace vital réduit à une peau de chagrin. Elles présentent des contrastes importants d'une zone à une autre de sorte qu'on peut parler d'un urbanisme débridé, cumulatif et polynucléaire où se déplacer devient chronophage et éprouvant. Dans ces villes, à côté des beaux quartiers se trouvent parfois d'énormes bidonvilles qui accroissent l'insalubrité et qui posent d'énormes problèmes de sécurité.

Les villes sont aussi un lieu de rapports, de relations entre des acteurs. Quelle que soit l'œuvre examinée, les textes présentent des rapports le plus souvent difficiles entre ceux qui y vivent. C'est pourquoi, on peut faire appel à la socio-sémiotique pour déterminer la nature des actants collectifs et des relations qui s'établissent entre eux.

A partir de ces deux dimensions il devient alors possible de déterminer la nature des régimes qui fondent le vivre ensemble urbain africain. En partant du principe que la société est un espace au sein duquel les individus interagissent autour d'une problématique, on peut considérer en simplifiant au maximum que deux types d'actants interagissent lorsqu'on se fonde sur la théorie de la narrativité il s'agit des actants collectifs du FAIRE et ceux de l'ETRE. En homologuant ces actants aux acteurs sociaux on dira que les actants collectifs qui forment le FAIRE ce sont les gouvernants (et ceux qui peuvent y être assimilés) et ceux de l'ETRE sont les populations.

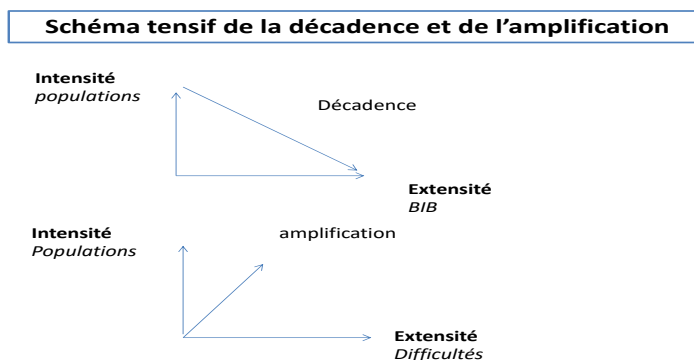
Cela signifie que, dans la réalité, les gouvernants, en tant qu'actants du FAIRE, doivent œuvrer de sorte que les populations, actants de l'ETRE, soient conjointes à de meilleures conditions de vie. Mais dans les faits, l'actant collectif du FAIRE ne parvient pas, pour des raisons diverses, à conjointre les populations avec des conditions de vie décentes. Cet état de fait se traduit par le régime de la MANIPULATION¹ même si cette stratégie n'arrange pas les actants collectifs de l'ETRE que sont les populations. Ce régime de la manipulation, voire de l'AJUSTEMENT s'observe dans les situations où les gouvernants ferment les yeux sur des conditions de vie pleines de risques majeurs (zones d'habitation à risque, bidonvilles insalubres, etc.).

De leur côté, les populations concernées se contentent de cet ajustement qui les arrange temporairement en attendant le meilleur si ce n'est quelquefois comme si elles « attendaient Godo ». Que ce soit la manipulation ou l'ajustement, il serait souhaitable que le régime qui sous-tend les rapports entre ces deux actants collectifs évolue vers la programmation consensuelle. C'est-à-dire vers des rapports qui permettent de sortir de la précarité urbaine.

Les grandes villes africaines sont des concentrés de population. La plupart d'entre elles connaissent un problème d'espace vital et sont confrontées aux bidonvilles. Cet état des choses peut être mis en relief par le recours à la sémiotique tensive, la tensivité². En l'état actuel, les villes ne peuvent pas satisfaire les attentes d'une part importante de la population. Ce faisant, la ville au lieu d'être un cadre d'épanouissement devient un cadre de décadence. Les citoyens dont les attentes ne sont pas satisfaites, marginalisées et rejetées à la périphérie dans des bidonvilles sont dans une situation d'amplification des difficultés. Cette situation tensive transparaît à travers le schéma tensif suivant :

¹ E. Landowski distingue quatre types de régimes : la programmation (l'interaction est basée sur des règles préétablis auxquels les acteurs doivent se conformer), l'assentiment (régime de l'aléa), la manipulation (le sujet fait faire quelque chose à un autre sujet), l'ajustement (un sujet épouse la dynamique d'un autre sujet).

² Selon N. Cougéas et F. Laurent « concrètement, le schéma tensif est un repère orthonormé associant en ordonnée un gradient d'intensité et en abscisse un gradient d'étendue (ou extensité)... » in « Exercice de sémiotique tensive »



Tout ce qui précède, montre que le modèle urbain largement en cours en Afrique a montré ses limites. C'est une urbanité des contraintes et de la pauvreté. Néanmoins, doit-on rester dans cette expectative. Au contraire, il convient d'envisager de nouveaux modèles urbains. Les raisons qui motivent cette nécessité tiennent en plusieurs points : les villes en tant que facteur de développement vont occuper de plus en plus de place dans les programmes et projets de développement [leur contribution au développement devrait atteindre 1,7 billion de dollars d'ici à 2030 selon Cités et Gouvernements Locaux Unis d'Afrique (CGLUA)] et elles sont appelées à accueillir plus de la moitié des citoyens, etc.

Ce faisant, il est plus qu'indispensable de penser la ville nouvelle africaine ; corriger les apories de la ville actuelle afin que la ville ne soit pas un espace anthropophage mais plutôt un lieu de mieux-être.

2. Quelques pistes pour penser la ville nouvelle africaine

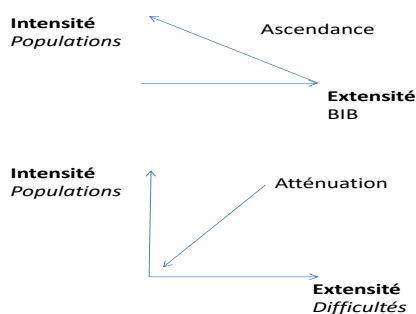
Luc Gnacadja faisait remarquer que «...Les villes en Afrique subsaharienne sont jeunes, voire très jeunes par leur population (plus de 50% de la population urbaine a moins de 18 ans), informelles par leurs économies et précaires de par leur habitat (50 à 90% de la population urbaine vit dans les quartiers périphériques qualifiés de précaires ou spontanés) leurs populations croissent à un taux moyen d'environ 4% par an faisant de l'urbanisation le principal moteur des dynamiques démographiques et de transformation spatiale dans les pays africains... »

Par ailleurs, l'Agenda 2030 pour le développement durable fait de la planification, de la gestion urbaine et de la gouvernance des territoires un enjeu central des politiques et stratégies de développement. Parce qu'elles sont des moteurs de la croissance, parce qu'elles vont constituer le cadre de vie de la majorité des Africains, parce que l'émergence des villes nouvelles vient modifier la conception de la ville et renforcer le groupe des actants du FAIRE (en plus de l'Etat, il y a désormais le secteur privé à travers des acteurs comme les promoteurs immobiliers) et diverses autres raisons il urge de penser la ville nouvelle africaine.

Quels sont les pistes qui peuvent être rapidement évoquées ?

- Mettre en œuvre des politiques d'urbanisation pour être en accord avec les ODD et l'Agenda 2063 de l'Union africaine : des politiques réalistes et soutenables où le rôle ;
- Définir le rôle des autres acteurs en mesure d'accompagner l'Etat dans sa politique urbanistique : quel est le statut de la terre ? Qui en est le propriétaire ? Quel est le statut et le rôle des promoteurs immobiliers ?
- Travailler à passer du régime de l'ajustement qui régit les rapports entre les agents collectifs à celui de la programmation consensuelle afin que chaque actant trouve son compte. Il s'agit de passer du FAIRE \neq de l'ETRE à un FAIRE \approx l'ETRE ;
- Passer du point de vue tensif de la décadence et de l'amplification à l'ascendance et l'atténuation ; de la dysphorie à l'euphorie comme l'indique le schéma suivant :

Schéma tensif de l'ascendance et de l'atténuation



- Renverser grâce à la programmation consensuelle le schéma tensif du vivre ensemble urbain en passant de la décadence des conditions de vie

des populations à une certaine ascendance des populations urbaines qui conduirait à une atténuation des problèmes ;
-Innover en matière de construction des villes nouvelles : bâtir les villes en ayant pour objectif de faire coïncider l'habitat avec son occupant et son environnement. Il faut construire *l'homo urbanus* africain ;
-Etc.

Conclusion

Les villes stimulent le développement dans la mesure où elles fournissent des perspectives en termes d'éducation, de travail et de consommation.

Ce qu'il faudrait surtout retenir de cette problématique dont nous avons tenté de déterminer les contours, c'est que l'urbanisation est un phénomène incontournable. On verra de plus en plus surgir des villes nouvelles qui auront à relever les défis d'un processus d'urbanisation qui échappe au politique classique de développement car l'urbanisation en Afrique constitue une révision du changement social, du statut des villes, de l'administration et de la planification.

C'est en considération du processus d'urbanisation africaine qui sortira des sentiers battus que l'ONU-Habitat préconise un processus qui mobilise :

- Une législation urbaine globale et efficace qui conduirait à percevoir l'urbanisation non pas comme un problème mais plutôt comme une opportunité de développement ;
- Un bon aménagement et une bonne planification urbaine : planifier les villes en fonction des besoins et des particularités des populations locales afin de prendre en compte tout le monde et que les pauvres ne soient pas marginalisés ;
- Un financement public et privé adéquat.

En conjuguant cette approche et les pistes évoquées précédemment, on bâtira des villes durables, environnementales, économiques et sociales ; des villes initiatrices de la transformation structurelle du continent africain.

DEUXIÈME PARTIE

LES COMMUNICATIONS

Axe 1

Villes africaines, urbanisme colonial et imaginaires africains

1

**Histoire et mutations d'une ville ferroviaire :
Cas de Makabana au Congo Brazzaville
(1959-2011)**

Bertin Gualbert MBANI
Université Marien Ngouabi (République du Congo)
bertinmbani@gmail.com

Résumé

La ville ferroviaire de Makabana est située au sud-ouest de la République du Congo dans la région du Niari. Makabana, ville de création récente, est née de l'installation par la compagnie minière de l'Ogooué (COMILOG) de la direction d'exploitation du chemin de fer pour évacuer le manganèse du Gabon exploité à Moanda. Ce manganèse quittait Moanda par téléphérique jusqu'à Mbinda, puis à destination du port maritime de Pointe-Noire par voie ferrée. En effet, l'étude explique l'histoire et les mutations socio-économiques de Makabana de 1959 à 2011.

Simple village en 1958, Makabana fut érigée en communauté urbaine en 2011. Cette gare ferroviaire s'est vite transformée en petite cité industrielle grâce d'abord à la présence des infrastructures de la COMILOG, puis au développement du commerce, d'exploitation forestière et agropastorale. Les possibilités d'emplois ont entraîné les mouvements migratoires, l'évolution démographique, d'où l'occupation anarchique de l'espace urbain. Jadis cité industrielle de la COMILOG, Makabana, présente depuis la fin des activités de cette entreprise en 1992 sur le territoire congolais, un visage sombre de cité abandonnée avec de nombreux problèmes.

Mots clés : COMILOG, Makabana, chemin de fer, Congo, Niari.

Abstract

The railway town of Makabana is located in the southwest of the Republic of Congo in the Niari region. Makabana, a city of recent creation, was born from the installation by the mining company of Ogooué (COMILOG) of the direction of exploitation of the railroad to evacuate the manganese of Gabon exploited in Moanda. This

manganese left Moanda by cable car to Mbinda, then to the maritime port of Pointe-Noire by rail. Indeed, the study explains the history and socio-economic changes of Makabana from 1959 to 2011.

Simple village in 1958, Makabana was erected as an urban community in 2011. This railway station was quickly transformed into a small industrial city thanks to first to the presence of COMILOG infrastructures, then to the development of trade, forestry and agro-pastoral exploitation. Job opportunities have led to migratory movements, demographic evolution, hence the anarchic occupation of urban space. Formerly industrial city of COMILOG, Makabana, presents since the end of the activities of this company in 1992 on Congolese territory, a dark face of an abandoned city with many problems.

Keywords: COMILOG, Makabana, railway, Congo, Niari.

Introduction

La ville ferroviaire de Makabana¹ est située au sud-ouest de la République du Congo dans la région du Niari. Elle doit sa naissance au chemin de fer de la compagnie minière de l'Ogooué (COMILOG) construit de 1959 à 1962 pour évacuer le manganèse du Gabon exploité à Moanda (B. G. MBANI, 2018, p. 12.). En effet, l'étude explique l'histoire et les mutations de la ville de ferroviaire de Makabana de 1959 à 2011. À cet effet, quelle est la création et l'évolution de Makabana ? Quelles sont ses mutations économiques et sociales ? Quelles sont les conséquences de la fermeture de la COMILOG ? Quels sont les problèmes urbains ?

Simple village en 1958, Makabana, siège de la direction d'exploitation du chemin de fer de la COMILOG, s'est vite transformée en petite cité industrielle avec des dépôts et ateliers de réparations ferroviaires. De 1968 à 1969, la gare s'est transformée d'abord en Poste de Contrôle Administratif (P.C.A.), ensuite en district de 1968 à 2011, enfin érigé en communauté urbaine 2011 (Décret n°262/2011 du 31 Mars 2011). La ville connaît une évolution démographique et une croissance urbaine spatiale rapide.

La voie ferrée de la COMILOG a contribué au développement des activités économiques (transport, commerce, agriculture, exploitation

¹ Signifie le confluent où deux rivières se rencontrent et descendent ensemble. Il s'agit du Niari et son affluent la Louessé. Propos des habitants de Makabana le 12 septembre 2014.

forestière). La COMILOG a été l'acteur économique principal pour le développement social et économique de Makabana. Jadis cité industrielle de la COMILOG, Makabana présente depuis la fin des activités de celle-ci en territoire Congolais un visage de cité abandonnée.

Pour réaliser ce travail, l'on a fait recours aux sources orales et écrites, le traitement et l'analyse des données collectées. L'étude est structurée en trois parties d'abord la création et l'évolution spatiale de la ville ferroviaire de Makabana, ensuite les mutations économiques, sociales, enfin les conséquences de la fermeture de la COMILOG et les problèmes urbains.

1. Création et évolution spatiale de la ville ferroviaire de Makabana

1-1-La construction du chemin de fer de la COMILOG

L'histoire de la construction du chemin de fer de la COMILOG commence avec la découverte du gisement de manganèse au Gabon à Moanda exploité par la COMILOG. Des conventions relatives à l'établissement de la COMILOG en territoire congolais furent signées dont celle du 27 mars 1957 concernant l'établissement et l'exploitation du chemin de fer minier.

À l'époque le Gabon ne disposait ni chemin de fer ni port en eau profonde. Il y avait, comme toujours, plusieurs solutions possibles. Finalement, après étude poussée de la voie gabonaise par l'Ogooué qui exigeait l'approfondissement des seuils du fleuve et la construction d'une voie ferrée de montagne, on adopta la voie mi-gabonaise, mi-congolaise constituée par un téléphérique de 76 km qui liait Moanda à Mbinda, point départ de la voie ferrée de 285 km raccordée à celle du CFCO à Mont Belo.

Le 1^{er} mai 1959, la COMILOG ayant adopté le tracé définitif du chemin de fer d'évacuation du manganèse, confia sa construction à un groupe d'entreprises regroupant : la Compagnie Industrielles des Travaux (CITRA), l'entreprise Schneider, Utah Construction Overseas et Taylor Woodrow (B. G. Mbani, 2017, pp. 309-310.). Le matériel, entièrement neuf, représenta une valeur totale de 1,6 milliards de FCFA (F. Groff, 2012, p. 20). Un premier camp fut installé à Mont Belo, au point kilométrique zéro (PK 0). Makabana, au PK 83, fut la seconde base installée par la CITRA.

En 1960, la voie arriva à Makabana où commença le montage des ateliers, des bureaux de la division du chemin de fer, une infirmerie, de logements pour son personnel européens et africains (CRETH, 1980, p. 26.). Plusieurs ouvrages d'art ont été construits dont les ponts de la Louessé 175m et du Niari 110m (Semaine Africaine, 1961, p. 6.). Les événements meurtriers survenus en septembre 1962 entre le Gabon et le Congo à propos d'un match de football furent un incident d'arrêt des travaux de la voie ferrée COMILOG (*La Semaine Africaine* n°1822, 1989, p. 6.). Pendant les travaux d'établissement du pont de la Louessé, un bac transportant du personnel s'est renversé. Deux agents de l'entreprise, M. Kentzia Oswald et Laugoua Michel, ont été entraînés par le courant d'eau (B. G. MBANI, 2022, p. 297.).

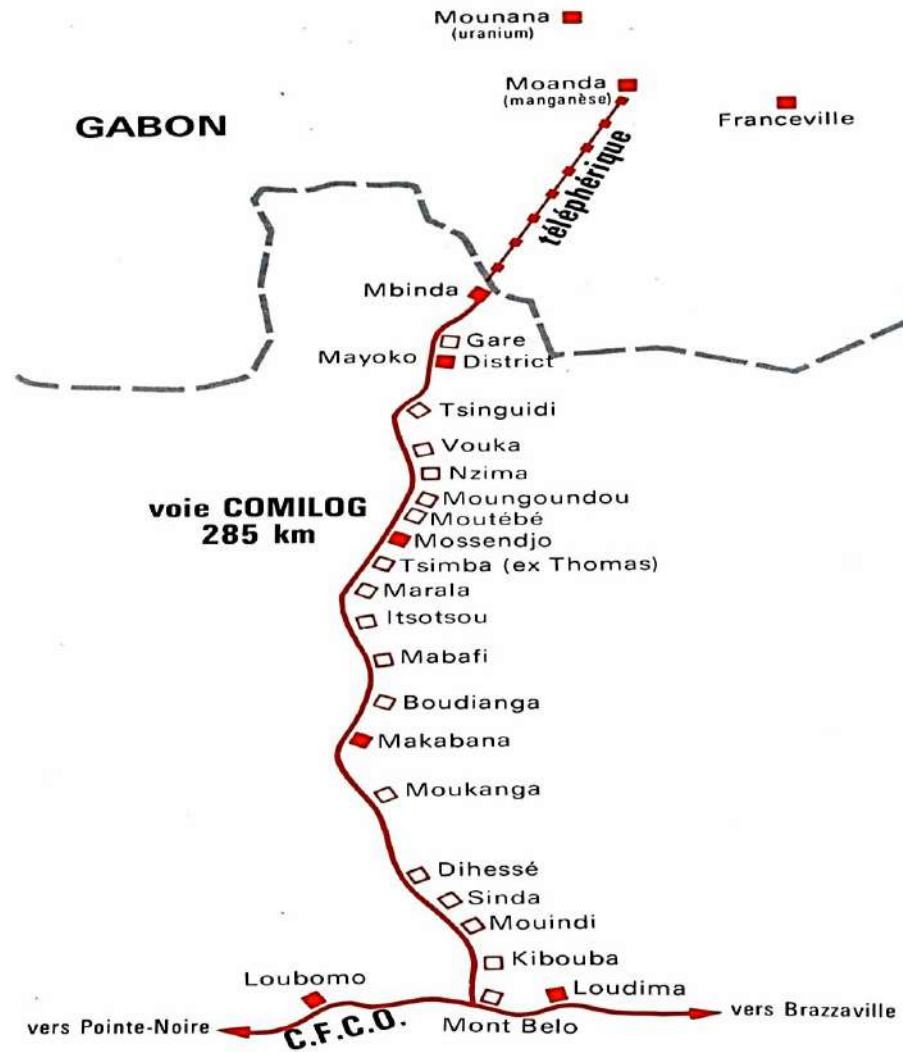
Les premières gares desservies et ouvertes au service public sont les suivantes : Mont Belo au PK0, Dihessé au PK46, Makabana au PK 83, Mabafi au PK 125, Mossendjo au PK 172, Tsinguidi au PK 240, et Mbinda au PK 285 (COMILOG information, 1982, p. 48). Le 3 octobre 1962 fut l'inauguration officielle du chemin de fer de la COMILOG par le départ d'un train de manganèse à la gare de Makabana en présence Stéphane Tchitchelle, Vice-président de la République et Vigier René (COMILOG informations, 1982, p. 79.). Des locomotives CC 17 diesel-électrique de 96 tonnes et de 1.470 CV tractaient des wagons-tombereaux de 500.000 tonnes manganèse comme le témoigne la photographie ci-contre.

Photographie n°1 : Train de manganèse de la COMILOG à Mossendjo en 1983



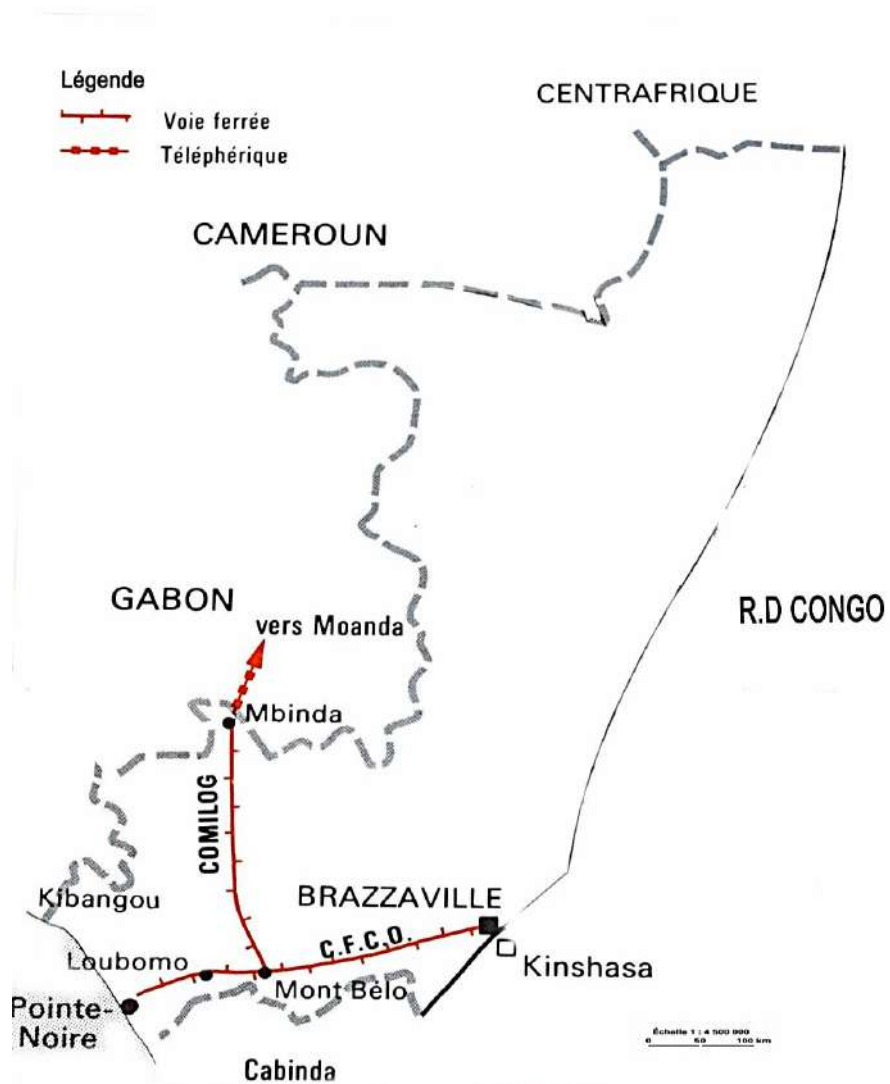
Source : B. Seydou, 1983, *Congo terre généreuse forêt féconde*, Jeunes Afrique, pp. 170-171.

Carte n°1 : Ligne du chemin de fer de la COMILOG et ses différentes gares



Source : INRAP, 1976, *Géographie de la République Populaire du Congo*, Edicef, p. 40.

Carte n° 2 : Réseau ferroviaires (CFCO et COMILOG) en République du Congo 1962.



Source : INRAP, 1976, *Géographie de la République Populaire du Congo*, éd. Edicef, p. 40.

1-2- Evolution spatiale et démographique

1-2-1-Humanisation de la gare

La gare de Makabana devient un élément urbain spécifique et essentiel au développement. Elle n'est plus un quai que l'on emprunte pour voyager, mais c'est aussi un lieu d'activités tantôt un lieu d'exposition, un salon de réception, un centre commercial, un monument et une place de vie.

La gare de Makabana est visitée par de nombreux usagers soit pour voyager, soit se compose de riverains qui viennent en gare pour son panel de services et d'activités. La gare est un quartier multifonctionnel central et incontournable pour la ville. Le train est un accélérateur du phénomène urbain, en permettant le rapprochement de différents pôles urbains majeurs. Il y a une véritable porosité entre l'espace public et la gare, les usages des gares et des villes se fondent et se confondent les uns dans les autres.

1.2.2. L'évolution de l'espace urbain

Simple village en 1958, Makabana, direction d'exploitation du chemin de fer de la COMILOG s'est vite transformée en petite cité industrielle avec des dépôts et ateliers de réparations ferroviaires. La ville de Makabana est située au bord du fleuve Niari sur la voie ferrée COMILOG, à la lisière entre la zone de forêt du massif du chaillu et la savane de la vallée du Niari. Le site urbain est un plateau profondément entaillé par le fleuve Niari qui forme une large boucle autour de la ville.

Le choix du site de Makabana a été guidé par la nécessité de trouver de vastes espaces pour les ateliers de montage, pour les bureaux de l'administration. Et la place de la gare s'est avérée commode pour ces fins. En 1960 les travaux s'accélérent : le terrain d'aviation était labouré par les bulldozers, les murs qui s'élevaient pour l'hôpital, les bâtiments scolaires, logements en dur et des routes de terre en latérite qui s'ouvraient dans toutes les directions.

L'emplacement de cette gare séparait le grand village de Mingouéguélé et les cités modernes de la COMILOG d'environ 672 logements à savoir : camp Charlie 60 logements, camp Oscar 88 logements, camp industriel 124 logements, camp Juliette 80 logements, cité des cadres 45 logements, camp Roméo 48 logements, camp CITRA 127 logements. L'occupation de l'espace se traduit selon le tableau ci-contre.

Tableau n°1 : Effectifs de la population de Makabana par quartier en avril 1984

Quartiers	Hectares	Population
Camps COMILOG	42 logements de cadres x5 personnes	210
	520 logements des cheminots x 12 personnes	6.240
Mingouéngouélé	82 hectares x 100 personnes	8.200
Congobois	9 hectares x 80 personnes	720
PCA	16 hectares x 50 personnes	800
Total		: 16.170
habitants		

Source : Plan Directeur d'Urbanisme de Makabana 1984, p. 21.

L'armature urbaine indique l'existence de deux parties qui se côtoient à savoir : d'un côté, la prospérité des installations des cités des cadres et des ouvriers de la COMILOG, et de l'autre côté, des bidonvilles et autres habitats précaires des populations installées tout aux alentours. La COMILOG avait installé ses logements et bureaux sur un promontoire situé au cœur de la boucle de la rivière Niari. Par la suite, un quartier populaire s'était développé sur le plateau vers la rivière Mingouéngouélé, le long de la piste d'aviation. Certains terrains, déprimés de ce quartier près de la gare, avaient pu être urbanisés grâce à des fossés de drainage exécutés par la COMILOG.

Un deuxième quartier populaire de moindre dimension, le quartier Congobois, s'était développé entre la scierie et le noyau villageois Ditombé. Le domaine de la COMILOG avait été amputé de quelques terrains au centre, à proximité du PCA afin de laisser se développer une extension urbaine naissante et les sièges des services administratifs publics. Il y avait la cité des cadres électrifiée, formée de 43 villas autour du club hôtel et dotée d'équipements de loisirs (piscine, tennis...) et plusieurs ensembles de logements de cheminots constitués de blocs groupés autour d'une cour. La cité des cadres comportait des maisons de grand standing pourvues de tous les équipements voulus. Dans les quartiers populaires, l'occupation de l'espace s'est faite de façon anarchique. Il convient de noter que la misère et la pauvreté poussèrent les ruraux des villages d'alentours à s'installer à Makabana,

grand foyer de peuplement. Makabana attirait des populations des villages comme Mingouéngouélé village, Moukondo-yama, Matahila, Camp FORALAC, Mabouada, Lewanda, Poundza, Senguélé, Ngounda, Doumi, Saboukoulou, Leganda, Mivembo, Mibondo, Ngo-Bissalou, Moukanga. Autour de la gare s'étaient constitués de vastes quartiers périphériques spontanés, où s'entassaient des habitations de fortune fabriquées avec des matériaux de récupération, sans eau, ni électricité, ni équipements d'assainissement.

La communauté urbaine de Makabana est de création très récente puisqu'elle est née à partir de l'installation de la COMILOG. En 1958 la CITRA, chargée des travaux de la voie ferrée, établit le camp qui deviendra le camp de COMILOG. En 1968, la localité fut érigée d'abord en Poste de Contrôle Administratif (P.C.A.) de 1968 à 1969, ensuite en district de 1969 à 2011, et enfin érigé en communauté urbaine en 2011 avec Christophe MADEKE le premier Maire de la ville (Décret n°262/2011 du 31 Mars 2011). Les quartiers se composent donc de logements, d'espaces publics, divers lieux de loisirs dédiés à la culture.

1.2.3. Evolution démographique

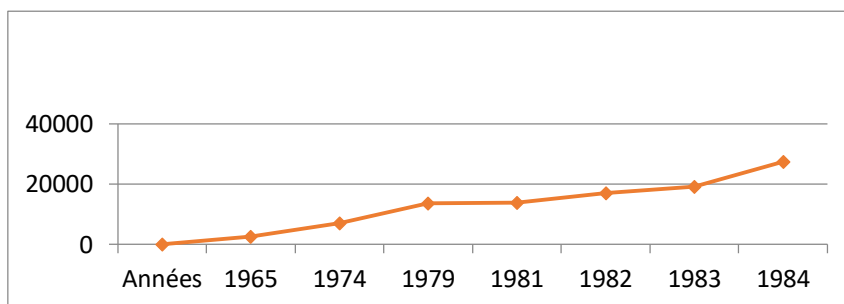
Makabana connaît une forte évolution démographique. Les communautés ethniques représentatives sont : Kugni, Punu, Sundi, Nzabi, Lumbu, Tsangui, téké, Buissi, Mbamba, Ndassa. Le groupe Kugni est solidement majoritaire. En 1965, Makabana comptait une population de 2700 habitants. Au recensement de 1974, la population totale de la région du Niari était établie à 97.000 habitants dont plus de 6.984 pour Makabana. La population de Makabana est passée de 2.700 habitants en 1965 à 27.336 habitants en 1984 selon les données du tableau ci-contre.

Tableau n°2 : Évolution annuelle de la population de 1965 à 1984

Années	Population (en milliers)	Années	Population (en milliers)
1965	2.700	1982	17.140
1974	6.984	1983	19.185
1979	13.711	1984	27.336
1981	13.800		

Source : CRETH, 1984, Plan Directeur d'Urbanisme de Makabana,
pp. 19-20.

Diagramme n°1 : Évolution de la population de 1965 à 1984.



Source : Les données du tableau n° 2.

La courbe ci-avant montre l'évolution de la population de Makabana de 1965 à 1984 selon les données des recensements et des estimations. Le recensement de la population à Makabana en 1984 donne un effectif de 27.336 habitants à cause de la présence des chantiers forestiers et de la COMILOG.

Tableau n° 3 : Répartition de la population par âge et par sexe en 1987

Age	Sexe		Total
	Masculin	Féminin	
Moins de 18 ans	4.962	3.751	8.713
18 et 60 ans	2.570	3.192	5.762
Plus de 60 ans	104	704	808
Total	7.636	7.647	15.283

Source : Archives du district de Makabana.

Le tableau ci-avant montre la répartition de la population par âge et par sexe à Makabana en 1987 non compris des villages. Pour les moins de 18 ans, on comptait 4.962 hommes contre 9.751 femmes soit un total de 8.713 habitants ; entre 18 et 60 ans le nombre des femmes est de 3.192 et celui des hommes de 2.570 soit 5.762 habitants, puis à plus de 60 ans le nombre d'hommes est 104 contre 704 femmes soit un total de 808 habitants. En 1987 Makabana comptait un total de 15.283 habitants. La natalité était élevée et la mortalité en baisse.

Les très fortes densités de population observées depuis 1962 ont pour cause première la présence des salariés de la COMILOG, l'attraction exercée sur la population régionale par l'économie monétarisée de la

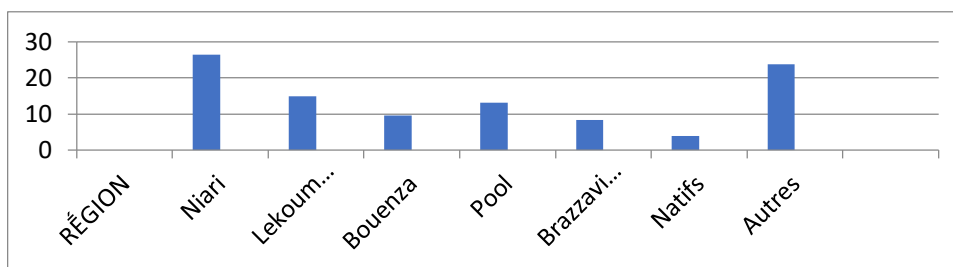
ville et par les soins médicaux gratuits. La population régionale était venue se fixer à Makabana selon le phénomène migratoire comme l'indique le tableau ci-contre de provenance des chefs de ménages par région à Makabana en 1983.

Tableau n° 4 : Provenance des chefs de ménages par région en 1983

Région	Pourcentage (%)	Région	Pourcentage (%)
Niari	26,32	Brazzaville et Pointe-Noire	8,33
Lekoumou	14,91	Natifs	3,95
Bouenza	9,65	Autres	23,68
Pool	13,16		

Source : Plan directeur d'urbanisme de Makabana 1984, p. 23

Diagramme n° 2 : Provenance des chefs de ménages par région en 1983



Source : Les données du tableau n° 4.

La région du Niari occupait 26,32 %, la Lékoumou 14,91 %, le Pool 13,16 %, la Bouenza 9,65 %, Brazzaville et Pointe-Noire 8,33 %, les natifs 3,95 % et autres 23,68 %. Le pourcentage du Niari s'expliquait par le simple fait que le chemin de fer desservit toute la région. La présence de la COMILOG avait provoqué des mouvements migratoires de populations pour diverses motivations.

2-Les mutations économiques et sociales

L'installation de la COMILOG à Makabana a entraîné des mutations économiques, sociales et culturelles.

2-1-Les mutations économiques

La voie ferrée de la COMILOG est un outil de développement économique. Il constitue un véritable instrument qui a contribué au désenclavement du nord-ouest de la région du Niari. Cette infrastructure a entraîné le développement des activités (commerce, transport, agriculture, élevage, exploitation forestière, tourisme...). À Makabana, le commerce fut le monopole des Portugais et des Ouest-africains qui possédaient des magasins autour du marché de Mingouéngouélé. Le commerce de gros était entre les mains de vieilles maisons étrangères d'import-export notamment la Compagnie Propriétaire du Kouilou Niari (CPKN) qui était passée en 1911 aux mains des Lever Brother de Liverpool (P. Moundza, 2013, p. 46.), et devint la Société Commerciale du Kouilou Niari (SCKN), l'Office National du Commerce (OFNACOM), créé en 1964 (Livre d'or, 1980, p. 50.). On y trouve des boutiques, des magasins, des buvettes, des restaurants, des stations-services et les petits étalages devant les parcelles.

Le commerce est d'autant plus florissant qu'il s'appuyait sur une masse salariale importante distribuée par la COMILOG. L'exploitation forestière se développa grâce aux sociétés Congo-Bois, FORALAC, SICOFOR, TAMAN. La FORALAC développe des activités de sciage, de déroulage, de tranchage et fabrication des contreplaqués destinés au marché national et international (B. G. Mbani, 2017, p. 326). Les espèces exploitées sont : Iroko, Limba, Doussie, Okan, Okoumé, etc.

La gare de Makabana devint un foyer d'intenses activités commerciales avec de nombreuses activités : station de taxis et autobus, bars, restaurants, pousseurs. Dans les quartiers, des populations pratiquèrent le micro-commerce devant leurs parcelles par la vente des produits (huile, sucre, pétrole lampant, bois de chauffe, cigarettes, sel, savons, allumettes, etc.). Les grandes maisons de commerce général à Makabana en 1985 étaient l'économat pour la COMILOG, l'Ets Wague, l'Ets Mouandza Nestor & famille et l'Ets Cleferale, OFNACOM (B. G. MBANI, 2018, p. 250). L'économat fut la structure aux allures d'un super marché aux besoins des agents COMILOG (COMILOG informations, 1995, p. 27.).

Cependant, certains agents se livraient inconsciemment à sa destruction par des achats des produits (oignon, sardines, poissons salés, etc.) en quantité hors norme pour les revendre dans des structures parallèles de la place. Ces produits achetés à bas prix sont revendus à

des prix exorbitants. À partir de 1962, les transports ferroviaires de voyageurs et des marchandises (bois, arachide, manioc, banane, café, riz, etc.) deviennent intenses. Le voyageur qui partait de Mbinda à destination de Makabana payait un plein-tarif à 3.855 FCFA. À l'arrivée du train voyageur *Micheline*, un marché de fortune se crée par les commerçants ambulants et la population locale, l'occasion favorable de s'approvisionner en produits vivriers et manufacturés comme le témoigne la photographie ci-contre.

Photographie n° 2 : Train voyageur à Makabana à l'époque de la COMILOG.



Source : Bertin Gualbert MBANI, 2018, *Le chemin de fer de la COMILOG dans l'histoire du Congo Brazzaville de 1959 à 2015*, thèse de doctorat, Université Marien Ngouabi, p. 250.

2-2-Les mutations sociales et culturelles

La politique sociale menée par la COMILOG eut l'impact sur ses travailleurs et leurs familles, des populations environnantes. L'amélioration des conditions de vie des agents se traduisaient par la gratuité de certaines variables dépendantes : eau, logement, électricité, couverture médicale, loisirs. La COMILOG a construit des infrastructures : hôpital, jardin d'enfants, complexe sportif Omnisport « *Jean Lechelveder* », salle de cinéma, économat, Mess des cadres et des cheminots, piscine, terrains de tennis et de volleyball, adduction d'eau et électricité, logements comme le témoigne la photographie ci-contre.

Photographie n° 3 : La cité ouvrière de l'ex-COMILOG à Makabana



Source : Bertin Gualbert MBANI, 2018, *Le chemin de fer de la COMILOG dans l'histoire du Congo Brazzaville de 1959 à 2015*, thèse de doctorat, Université Marien Ngouabi, p. 234.

L'action sanitaire fut l'une des meilleures réalisations sociales de la COMILOG à Makabana voire même dans l'ensemble des gares ferroviaires car elle débordait largement le cadre de ses agents et de leurs familles. Tout salarié victime d'un accident de travail, quelle que fût sa gravité, survenu soit lors du trajet entre le lieu de travail et le domicile et vice versa, soit pendant l'exécution de son travail, était pris en charge par l'entreprise COMILOG.

En 1984, Makabana compte des établissements scolaires : un collège avec 1.350 élèves, écoles primaires : Bloc n°1 avec 836 élèves, Bloc n°2 avec 828 élèves, Bloc n°3 avec 1.400 élèves et Bloc n°4 avec 642 élèves soit un total de 3.706 d'élèves (B. G. MBANI, 2018, p. 294.). La COMILOG procédait à distribution des kits scolaires.

Sur le plan sportif, le complexe Omnisport « *Jean Lechelveder* » abrite de nombreuses compétitions avec les équipes US COMIRAIL à Makabana, TELERAIL et ECHO du Rail à Mbinda (B. G. Mbani, 2017, p. 133.). Le complexe sportif Jean Lechelveder classé deuxième du Congo en 1975 fut équipé pour pratiquer diverses disciplines (boxe, football, basketball, judo, volleyball, karaté, tennis, pétanque, etc.). Dans certains championnats relatifs à ces différentes disciplines sportives, les équipes de la COMILOG figuraient parmi les meilleures de la nation surtout la boxe.

Sur le plan musical, l'orchestre « SUPER COMIRAIL » de la COMILOG à Makabana a réalisé des albums dont « *Suka ntima* » de Philippe KOUCHAVA, premier prix au Hit-parade Afro-disc Afrique centrale en 1976. Donatien Moukassa écrit :

Les œuvres artistiques et musicales étaient également au rendez-vous, avec le célèbre orchestre musical congolais « Super Comirail ». Ce dernier a été animé pour la plupart par les filles et fils des agents COMILOG (D. Moukassa, 2013, p. 12.).

Le centre ménager de la COMILOG enseignait : couture, broderie, tricoterie alphabétisation. L'atelier de réparations ferroviaires et le centre de formation professionnelle répondaient aux besoins immédiats d'ouvriers spécialisés dans les domaines : ajustage, conduite d'engins et machines-outils, mécanique auto, électricité, tôlerie, dessin, soudure (INRAP, 1976, p. 53).

Grâce à la COMILOG Makabana a bénéficié des générations des cadres. Certains anciens agents et stagiaires du centre de formation professionnelle de Makabana sont désormais affectés dans les subdivisions du Chemin de fer Congo-Océan (CFCO) qui relie le port maritime de Pointe-Noire au port fluvial de Brazzaville sur 515km. Cette dernière voie ferrée plus ancienne, fut construite sous l'administration coloniale française, de 1921 à 1934 par la Société de Construction des Batignolles (SCB) de Pointe Noire au PK 172 et la Compagnie Lyonnaise de l'Afrique Équatoriale Française (COLYAF) de Brazzaville au PK 172 (B. G. MBANI, 2022, p. 293.).

La COMILOG réalisa de belles piscines à Makabana et à Mbinda réservées aux expatriés européens. Un fait marquant dans l'histoire fut celui, qui provoqua une crise entre des cadres blancs et noirs à la piscine car, Norbert Gazania, chef du service personnel de la COMILOG, cadre Congolais avait pris un bain dans la piscine (B. G. MBANI, 2018, p. 294.). Juste après son bain, des cadres blancs ont décidé de vider l'eau, puis déparasiter et désinfecter la piscine. Cet incident a créé une psychose entre les agents au sein d'une même entreprise. La photographie ci-contre témoigne cette la piscine située au cœur du camp cadres.

*Photographie n° 4 : Piscine de la COMILOG à Makabana à l'époque de la
COMILOG*



Source : Bertin Gualbert MBANI, 2018, *Le chemin de fer de la COMILOG dans l'histoire du Congo Brazzaville de 1959 à 2015*, thèse de doctorat, Université Marien Ngouabi, p. 273.

Makabana compte de nombreuses confessions religieuses : Salutiste, églises syncrétiques (kimbanguisme, Lassysme), Assemblée de Dieu de pentecôte, Islam, protestante et catholique comme le témoigne la photographie ci-contre.

Photographie n°5 : Église Sainte-Anne à Makabana



Source : Cliché, Bertin Gualbert Mbani, le 3 août 2014 à Makabana.

3-Conséquences de la fermeture de la COMILOG et problèmes urbains

L'arrêt définitif des activités d'évacuation du manganèse de la COMILOG en territoire Congolais a entraîné des conséquences. À cela s'ajoute aussi les problèmes urbains.

3-1-Conséquences de la fermeture de la COMILOG

La fermeture de la COMILOG en territoire Congolais a entraîné de conséquences sociales, économiques et matérielles. Depuis 1992, les ex-agents de la COMILOG licenciés sont plongés dans le chômage sans droits ni indemnités, d'où la misère et la pauvreté. Les infrastructures (bureaux, piscine, installations sportives, salle de jeux, centrale électrique, atelier de réparation ferroviaire.) sont entièrement détruites comme le témoigne la photographie ci-contre.

Photographie n° 6 : La gare de Makabana post-COMILOG



Source : Cliché, Bertin Gualbert Mbani, le 3 août 2014 à Makabana.

Dans toutes les gares ferroviaires les logements sont envahis par des occupants anarchiques.

3-2-Les problèmes urbains

La communauté urbaine de Makabana, jadis, cité industrielle de la COMILOG, présente, depuis la fin des activités de celle-ci un visage de cité abandonnée. La ville présente un aspect insalubre, dégradée par des entrepôts d'immondices. L'eau potable et l'électricité deviennent autant d'épineux problèmes. L'éclairage des salles d'hospitalisation est à la

charge des malades qui apportent les lampes lucioles. À l'occupation anarchique de l'espace s'ajoute les problèmes des transports urbains, de pollution, de gestion des déchets toxiques, des eaux usées et des excréta urbains, des voiries urbaines, le stress hydrique comme le témoigne la photographie ci-contre.

Photographie n° 7 : forage « MONINGA »



Source : Cliché, Bertin Gualbert Mbani, le 3 août 2014 à Makabana.

Le forage « *MONINGA* », du nom du propriétaire KIORI MONINGA, ancien agent de la COMILOG, ravitaille les camps oscar, Roméo, Juliet, Charly, ex-CITRA, célibataire, etc. Un bidon d'eau de 25 litres coûte 100 FCFA au forage, le prix du transport par « vélo djakarta » est 250 FCFA. Des populations s'approvisionnent en eau potable dorénavant aux forages, soit dans les bas-fonds du fleuve Niari.

Malgré des initiatives des élus locaux, le problème d'assainissement se pose avec acuité car la ville est envahie par des hautes herbes. Grâce à la politique des élus locaux dont le député et Ministre Pierre MABIALA, et le maire Guy Mathieu, Makabana dispose désormais d'un éclairage public partiel et des forages d'eau dans des quartiers aéroport, château d'eau, Muella, Carré, Congo-Bois, Camp industriel, Moukondo, Cité Vigor. Le transport urbain devient très difficile et assuré, par les motocyclettes « Djakartas » avec un tarif dérisoire selon la distance : dans la ville le prix 300 FCFA. Les routes sont en très mauvais état, encombrées de nids de poule, de sable, de boue ou de mares.

Conclusion

La ville de Makabana est de création très récente puisqu'elle est née à partir de l'installation de la COMILOG. Cette entreprise a entraîné des mutations économiques et sociales. Makabana connaît une croissance urbaine et démographique rapide. De multiples infrastructures ont favorisé le développement de l'espace urbain. Le chemin de fer de la COMILOG permet le développement de diverses activités économiques.

La communauté urbaine de Makabana, jadis, cité industrielle de la COMILOG, présente, depuis sa fermeture en territoire Congolais un visage de cité abandonnée. La ville connaît des problèmes sociaux, économiques, et environnementaux. D'où la nécessité d'une véritable politique adéquate en matière d'aménagement du territoire et d'amélioration des conditions de vie des citoyens.

Référence bibliographique

- 1-BADIAN Seydou, 1983, *Congo terre généreuse forêt féconde*, Paris, éditions Jeunes Afrique.
- 2-COMILOG informations, 1^e semestre 1995, « Production manganèse », p. 27.
- 3-DELROISSE D, 1966, *Les Grands Travaux en Afrique Equatoriale, Perspectives d'Outre-mer*, Paris, éditions Paul Bory.
- 4-GALON Pierre, 1963, République du Congo, Chambre de commerce d'agriculture et d'industrie du Kouilou-Niari, Brazzaville.
- 5-GROFF François, 2012, *Les 50 ans d'engagement industriel de la COMILOG au Gabon*, Paris ; Acacia.
- 6-INRAP, 1976, *Géographie de la République populaire du Congo*, Paris, EDICEF.
- 7-Livre d'or du Centenaire de Brazzaville 1880-1980, éd. PUBLIE Congo, p. 50.
- 8-MBANI Bertin Gualbert, 2018, *Le chemin de fer de la COMILOG dans l'histoire du Congo Brazzaville de 1959 à 2015*, thèse de doctorat unique, Université Marien Ngouabi.
- 9-MBANI Bertin Gualbert, 2017, « Impact de la fermeture de la COMILOG sur son chemin de fer dans la région du Niari au Congo de 1992 à 2015 », revue REKOSS, Vol. 1 n°2 décembre 2017, Côte d'Ivoire, p. 309-311.

- 10-Mbani Bertin Gualbert, 2017, « Impact du chemin de fer de la COMILOG dans la région du Niari au Congo de 1962 à 1992 », Revue 11-SIFOE n°8 décembre 2017, Côte d'Ivoire, p. 133.
- 12-MBANI Bertin Gualbert, 2018, « Chemin de fer de la COMILOG : genèse et impact socio-économique dans la région du Niari au Congo de 1953 à 1962 », Revue SIFOE, n°9, juin 2018, Côte d'Ivoire, p.110.
- 13-MBANI Bertin Gualbert, 2022, « Organisation et problèmes du réseau ferroviaire (CFCO-COMILOG) au Congo de 1921 à 2018 », Revue NTELA, N03, Vol. 1 janvier-juin 2022, Université Marien Ngouabi, Congo, p. 293-297.
- 14-MOUKASSA Donatien., 2013, *L'enfant de Makabana*, Paris, l'Harmattan.
- 15-MOUNDZA Patrice, 2013, *Le CFCO : facteur de structuration de l'espace dans le département de la Bouenza*, Thèse doctorat, Université Marien Ngouabi.
- 16-RCETH, 1980, *Plan directeur de Makabana d'urbanismes*, 1980. La Semaine Africaine, « Une nouvelle bataille du rail », du n°465 du 30 juillet 1961, p. 6.
- 17-COMILOG informations, 1982, « Spécial 20 ans, octobre 1962-octobre 1982 », p. 54.
- 18-La Semaine Africaine n°1822 du 23 au 29 novembre 1989, « COMILOG », p. 6.
- 19-Décret n°262/2011 du 31 Mars 2011, « portant nomination des administrateurs Maire », p. 2.

2

Le théâtre, un arbitre de la nouveauté de la ville africaine

YAO Kouamé Gérard
Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Cocody
yaogerard2003@yahoo.fr

Résumé

La relation entre le théâtre et la ville dans l'Afrique d'aujourd'hui prête son cadre à une réflexion critique sur le sens profond et les enjeux esthétiques et postcoloniaux de la nouveauté à la recherche de laquelle se consacre ce continent. En effet, la nouveauté, conçue dans la perspective de Walter Benjamin comme la forme et le contenu de l'arrachement de l'expérience humaine à ce qui avait cours la veille, est soumise à l'emprise puissante et persistante de l'histoire. Son apparition dans quelque domaine de l'expérience humaine est conditionnée par la résistance à l'histoire, à la rupture d'avec celle-ci.

C'est pourquoi l'étude se charge de faire avant tout le point de l'inscription de la nouveauté dans l'histoire de la ville pour faire apparaître la crise qui la traverse en permanence, le risque qu'elle court d'être dominée, falsifiée et corrompue par l'histoire. Puis l'étude montre que cette forme corrompue de nouveauté s'atteste dans les créations théâtrales africaines et risque de contaminer l'édification des villes en Afrique. Dans ces deux objets d'approche de la nouveauté, celle-ci prend le goût et le contenu d'une forme d'occidentalisation de ce qui prétend être africain. D'où l'urgence de repenser le nouveau africain.

C'est à cette tâche que se consacre la présente contribution qui fait ressortir les résultats suivants. D'une part, l'élan qui porte l'Afrique à envisager des villes nouvelles doit être interrogé à partir du théâtre comme son point de départ et pour anticiper les conditions de sa réussite. D'autre part, les résultats acquis à travers les multiples tentatives de renouvellement des dramaturgies africaines peuvent servir de creuset d'expériences profitables à l'émergence de véritables villes africaines nouvelles.

En somme, l'étude montre que bien plus qu'une telle transformation architecturale extérieure, la nouveauté devant nécessairement arbitrer

la construction des villes africaines nouvelles devrait provenir d'une expérience théâtrale réussie de la nouveauté. Il s'agit, pour l'Afrique contemporaine, d'arriver à construire des formes dramaturgiques et des villes nouvelles qui ne soient pas de simples emprunts ou copies culturel(le)s, encore moins des expressions d'une emprise persistante de l'esprit de la colonialité sur elle, mais des apports originaux au sens du théâtre et de la ville.

Mots clés : crise, nouvelles dramaturgies africaines, villes nouvelles africaines, colonialité, postcolonialité, Walter Benjamin, Platon.

Introduction

Le théâtre, sous sa double dimension poétique¹ et spectaculaire², prend forme et sens par le jeu lié qu'il entretient avec l'histoire et le monde. C'est cette réalité profonde qui est mise en évidence à travers les images métaphoriques généralement employées pour le définir. Par exemple, on peut emprunter à Pierre Vidal-Naquet celle du « miroir brisé »³ qui exprime l'idée que le théâtre n'est pas la copie conforme de la réalité politique de la cité, mais le lieu imaginaire de la mise en question de celle-ci. Nicole Loraux ajoute que le théâtre est l'anti-cité ou l'antipolitique. Plus exactement, déclare-t-elle, « l'univers tragique est tout sauf un fac-similé de la cité »⁴. Une autre image tout aussi instructive est celle du « seuil »⁵, qui signifie que le théâtre est à la fois un point d'entrée de la cité dans une réalité étrange et étrangère, une limite imposée à une réalité connue ou inconnue et l'entre-deux de la rencontre et de la séparation de deux réalités qui ne cessent malgré tout de s'attirer et de se rejeter continuellement.

De toutes ces études qui tentent de saisir le théâtre dans son rapport à l'histoire du monde, depuis l'Antiquité grecque jusqu'à la période contemporaine, celles menées par Walter Benjamin retiennent vivement l'attention méditative en raison de leur mode de procès. De

¹ Cf. Aristote, *La Poétique*, Paris, Seuil, 1980, 47a 13.

² Cf. Christian Biet et Christophe Triaux, *Qu'est-ce que le théâtre ?*, Paris, Gallimard, 2006, p. 7.

³ Pierre Vidal-Naquet, *Le miroir brisé. Tragédie athénienne et politique*, Paris, Les Belles Lettres, 2002, p. 61.

⁴ Nicole Loraux, *La voix endeuillée. Essai sur la tragédie grecque*, Paris, Gallimard, 1999, p. 36.

⁵ Kouamé Gérard Yao, « Les seuils du théâtre », *Erasmus Expertise, Rencontres d'un seuil à l'autre* – Deuxième partie, Paris, Éditions des archives contemporaines, 2017, – 2.6, pp. 189-197.

fait, Benjamin, dès les premiers moments de sa pensée philosophique, affirme, à rebours d'Aristote¹ :

Pour une saisie en profondeur du tragique, peut-être n'a-t-on pas seulement ni tant à partir de l'art que de l'histoire. Il faut en tout cas soupçonner que le tragique ne fait pas moins frontière au royaume de l'art qu'au territoire de l'histoire.²

Ici la « saisie en profondeur » équivaut au dévoilement intégral ou encore à l'intelligibilité absolue de l'être du tragique. Ce simple soupçon de pensée qui fait migrer l'art vers l'histoire se confirme et se déploie au fil de nombreux écrits à travers lesquels Walter Benjamin précise qu'il ne s'agit pas de prendre l'histoire dans sa globalité, comme simple « infinité du temps »³, mais dans ses fragments ou brisures. Ainsi le rapport entre le théâtre et l'histoire s'appréhende-t-il en définitive avec davantage de lumière quand on tente de le saisir depuis des matériaux spécifiques tels que le droit, la guerre, le langage, le destin, le caractère⁴, la ville de Paris, la liberté humaine, etc.

Cette sollicitation constante par le théâtre d'une tension agonique avec l'histoire du monde est le motif fondamental de la mise en route de la présente étude portant sur le sujet suivant : « Le théâtre, un arbitre de la nouveauté de la ville africaine ».

De fait, l'« à-présent »⁵ de l'histoire contemporaine de l'Afrique est fortement dominée par l'adoption et la mise en œuvre de politiques de villes nouvelles. Une illustration en Côte d'Ivoire est le projet d'aménagement du Grand Abidjan⁶ adopté par le Gouvernement

¹ Cf. Aristote, op.cit., 50b 15 sq. Aristote considère la tragédie et la comédie comme des formes d'arts poétiques. Pour cela il relègue le spectacle au second plan, voire le réduit à une simple tâche des accessoiristes ainsi qu'il l'affirme lui-même : « Quant au spectacle, qui exerce la plus grande séduction, il est totalement étranger à l'art et n'a rien à voir avec la poétique, car la tragédie réalise sa finalité même sans concours et sans acteurs. De plus, pour l'exécution technique du spectacle, l'art du fabricant d'accessoires est plus décisif que celui des poètes. »

² Walter Benjamin, « Tragédie et trauerspiel », *Origine du drame baroque allemand*, Paris, Gallimard, 2009, p. 325.

³ Walter Benjamin, « La vie des étudiants », *Œuvres I*, Paris, Seuil, 2000, p. 125.

⁴ Cf. Walter Benjamin, « Destin et caractère », *Œuvres I*, Paris, Gallimard, 2000, p. 198-209.

⁵ Walter Benjamin, « Sur le concept d'histoire », *Essais III*, Paris, Gallimard, 2000, p. 439.

⁶ Cf. <https://www.gouv.ci/actualite-article.php?d=1&recordID=8981> consulté le 15/09/2023.

ivoirien le 27 juin 2018, auquel vient s'ajouter le projet « Akwaba city, Abidjan ville nouvelle »¹ porté par le promoteur Touré Ahmed Bouah.

Cette politique ambitieuse et futuriste de construction d'une ville nouvelle dans la cité abidjanaise, voire de la conversion de la ville d'Abidjan en une ville nouvelle, n'est pourtant pas sans soulever une grande interrogation sur le sens même à donner au concept de nouveauté.

Or le théâtre, qu'il soit occidental ou africain, abrite de nombreuses expériences instructives de la nouveauté. En témoigne l'existence d'un théâtre brechtien, artaudien, des nouvelles dramaturgies africaines nées « depuis la fin des années 1980 »² ou depuis le « début des années 1990 »³, etc. Dans un tel contexte, la découverte et la pratique de ces nouveaux théâtres notamment en Afrique comme en Occident et même partout ailleurs dans le monde, peuvent servir de seuil à partir duquel se peut regarder d'un œil critique et par anticipation la nouveauté qui présiderait à la transformation architecturale et humaine des villes africaines d'aujourd'hui. De là jaillit la problématique suivante : en quoi le théâtre peut-il jouer le rôle d'arbitre de la nouveauté dans la construction de la ville africaine d'aujourd'hui ? Quelle peut-être la contribution de cette forme d'art collectif éminemment spatio-temporel à la réalisation de la ville africaine nouvelle ? Sous quels signes, formes et sens la nouveauté se constitue-t-elle et se donne-t-elle à penser dans les dramaturgies africaines ? Quel transfert de sens peut-on opérer entre la nouveauté dramaturgique africaine et la ville africaine nouvelle ?

En raison de la mise en relation du théâtre et de l'histoire, l'étude prend appui sur ce que Philippe Ivernel appelle la « méthode de Walter Benjamin »⁴. Elle consiste à « considérer l'histoire à la lumière d'une situation déterminée qui la résume comme en un point focal »⁵. Par cette démarche critique, Walter Benjamin entend rechercher « la signification historique actuelle »⁶ de l'objet retenu, « la forme de son

¹ Cf. <https://www.sophiasa.net/akwaba> consulté le 15/09/2023.

² Cf. Dominique Traoré, *Introduction au théâtre moderne et contemporain en Afrique noire francophone : histoire et théories*, Abidjan, EDUCI, 2017, p. 134.

³ Sylvie Chalaye, « Introduction », dans *Nouvelles dramaturgies d'Afrique noire francophone*, Sylvie Chalaye (Dir), Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2004, p. 15.

⁴ Philippe Ivernel, *Philippe Ivernel, Walter Benjamin, critique en temps de crise*, Paris, Klincksieck, 2022, p. 43.

⁵ Walter Benjamin, « La vie des étudiants », op. cit., p. 125.

⁶ Ibid., p. 126.

existence dans le présent »¹. Cette situation considérée prend alors la valeur d'une « parabole »² ou d'un « reflet d'un état supérieur, métaphysique, de l'histoire ; sinon elle n'est ni compréhensible ni possible »³.

Le but de cette démarche méthodologique, dit Benjamin, est de mettre « en lumière la crise qui, au cœur des choses, entraîne la décision à laquelle succombent les lâches et se subordonnent les courageux »⁴. Une fois la crise clairement déterminée suivra sa résolution dans et par la connaissance qui libère l'avenir de ce qui aujourd'hui le défigure⁵.

Fort de cette approche méthodologique, en premier lieu sera élucidée la crise qui corrompt le sens même ou la pureté de la nouveauté liée à la ville. Puis viendra la saisie de la nouveauté au sein et au sens de la dramaturgie africaine. Enfin sera opéré le transfert de sens entre la nouveauté dramaturgique et celle de la ville africaine d'aujourd'hui.

1-La crise de la nouveauté de la ville

La recherche sur le rapport entre le théâtre et la ville africaine nouvelle présuppose une élucidation du concept de nouveauté à partir d'une exploration de la philosophie. À l'intérieur de celle-ci, deux guides, par leurs conceptions respectives tant de la ville que de la nouveauté, peuvent aider à mettre en évidence la crise qui couve sous le concept de nouveauté. Il s'agit de Platon et de Walter Benjamin qui ont écrit l'un *La République* et l'autre « *Paris, capitale du XIXe siècle* ».

1-1-Platon et le modèle idéal de la cité

Dans la perspective platonicienne, une cité est nouvelle dans la mesure où elle fait progresser l'idée même de la cité. Donnant la cause de la fondation de la cité, Platon affirme : « la cité se forme parce que chacun d'entre nous se trouve dans la situation de ne pas se suffire à lui-même, mais au contraire de manquer de beaucoup de choses »⁶. À titre d'illustration, Platon ajoute :

¹ Ibid.

² Ibid.

³ Ibid.

⁴ Ibid.

⁵ Ibid.

⁶ Platon, *La République*, Paris, Flammarion, 2004, 368e.

Un homme recourt à un autre pour un besoin particulier, puis à un autre en fonction de tel autre besoin, et parce qu'ils manquent d'une multitude de choses, les hommes se rassemblent nombreux au sein d'une même fondation, s'associant pour s'entraider. C'est bien à cette société que nous avons donné le nom de cité.¹

La cité se construit premièrement à partir et en fonction des besoins des hommes qui s'assemblent. Dans cette construction de cité, dit Platon, « le premier et le plus important des besoins est de se procurer de la nourriture, pour assurer la subsistance et la vie »². Le deuxième besoin de l'homme est le logement, le troisième est le vêtement. Ainsi naissent et grandissent toutes les cités, à partir de la mise en commun des besoins de plus en plus importants et nouveaux des hommes sans qu'elles soient forcément des cités idéales. Pour qu'elles le soient ou le deviennent, un autre pas est à faire au-delà de la mise en commun des besoins vitaux primaires.

Or la recherche portant sur la cité idéale coïncide avec celle relative à la justice et à sa démarcation de l'injustice. Il y aura une cité idéale dès lors qu'il y aura une cité juste. Celle-ci se reconnaît au type de poésie épique, lyrique ou dramatique qu'elle pratique. D'où la critique de la poésie antique qu'engage Platon. En l'occurrence, ce que Platon reproche aux poètes grecs anciens, c'est ceci :

Lorsqu'on représente mal dans leur discours ce que sont les dieux et les héros, comme lorsqu'un dessinateur dessine des choses qui ne ressemblent aucunement à ce à quoi il souhaitait les faire ressembler en les dessinant.³

La poésie antique grecque est d'autant plus injuste et injustifiée qu'elle représente mal les dieux en faisant d'eux les causes des malheurs des humains. Le disant, Platon montre qu'au regard des formes poétiques qu'elle se donne, la cité antique qui, à l'image d'Athènes, organise des joutes et jeux théâtraux, est absolument une cité injuste parce que sa poésie est elle-même injuste à l'égard des dieux et des héros. L'état éthique de la cité se reflète donc dans sa poésie.

Compte tenu du jeu lié qu'il rend visible entre la cité et sa poésie, désormais Platon invite à regarder la cité nouvelle non du point de vue de sa transformation architecturale et spatiale, par exemple son agrandissement spatial en raison des besoins nouveaux qui apparaissent

¹ *Ibid.* 369b-369c.

² *Ibid.* 369c.

³ *Ibid.* 377e.

entre les hommes, mais en raison de la beauté de son âme rendue visible dans et par la justesse de sa poésie. De fait, la ville aurait beau s'agrandir en superficie, si elle ne se renouvelle pas en son âme, elle reste égale à elle-même, une ville corrompue par l'âme injuste de ses habitants. Comparée à un être humain, on pourrait dire que la ville ne se renouvelle nullement par la croissance de son corps, mais par la maturation de l'âme qui habite ce corps.

Or l'une des matières qui entrent en contact avec l'âme de la ville et qui, à ce titre, sont capables soit de la souiller davantage soit de la soumettre à une catharsis libératrice, c'est sa poésie. Étant entendu que celle-ci est l'art de la composition des fictions servant à l'éducation des enfants. Aussi, pour que la poésie intervienne comme un matériau de construction de la cité saine, doit-elle obéir à une construction idéale afin de répondre parfaitement à sa fonction pédagogique.

Voilà pourquoi Platon recommande que le constructeur de la ville idéale soit un esthéticien, et non un poète :

Aux fondateurs de cités, il revient de connaître les modèles suivant lesquels les poètes doivent composer leurs récits ; s'ils s'écartent de ces modèles en composant, il ne faut pas les laisser faire, mais il n'appartient pas aux fondateurs de composer eux-mêmes les récits.¹

S'agissant des modèles à suivre pour la construction des discours fictionnels sur les dieux, Platon précise : « Il faut toujours représenter le dieu tel qu'il est, qu'on le présente dans une composition épique, dans des vers lyriques ou dans une tragédie »². Or « le dieu est réellement bon », rien en lui n'est « nuisible ». Ou encore, le dieu est « la cause de ce qui se fait de bien »³.

La poésie grecque, tant qu'elle se tient en marge de telles lois, devient le signe d'une cité corrompue par l'injustice et qui appelle à être renouvelée. Mais en s'y conformant, elle devient le signe de la nouveauté idéale de la cité parce qu'elle répondrait de façon adéquate à sa fonction pédagogique et serait juste à l'égard des dieux eux-mêmes. En somme, le signe métaphorique de la cité nouvelle grecque est la poésie nouvelle réformée, qu'elle soit épique, lyrique ou dramatique.

1-2-Walter Benjamin et la ville nouvelle de Paris

¹ Ibid. 379a.

² Ibid.

³ Platon, *La République*, op.cit. 379b.

Une autre compréhension de la nouveauté se déploie dans la réflexion de Walter Benjamin portant sur la ville de Paris. Comme dans un jeu théâtral, W. Benjamin met en scène toutes les transformations successives qui ont concouru à faire de Paris une ville nouvelle et, partant, la capitale du XIXe siècle. Tout d'abord, la nouveauté de Paris du XIXe siècle consiste dans sa transformation architecturale et spatiale. Cela se rend visible à travers la construction et l'insertion des « passages » dans l'architecture souterraine de la ville à partir de 1837. Ces passages donnent à Paris du XIXe siècle sa nouvelle identité historique. Benjamin cite un *Guide illustré de Paris* qui déclare :

Ces passages, nouvelle invention du luxe industriel, sont des galeries recouvertes de verre, lambrissées de marbre, qui traversent des blocs entiers d'immeubles dont les propriétaires se sont regroupés en vue de telles spéculations [...].¹

Une autre figure de la nouveauté architecturale de Paris du XIXe siècle est Haussmann. « L'idéal de Haussmann, en matière d'urbanisme, c'étaient les perspectives ouvertes à travers de longues enfilades de rues »². Une telle rénovation de Paris conduite par Haussmann ne pouvait pas se faire sans une grande œuvre de démolition. La nouveauté de Paris du XIXe siècle ne se limite pas aux seules transformations structurelles de la ville de Paris. Aux yeux de Benjamin, elle affine et précise son sens par le fait que Paris devient la capitale des « expositions universelles »³. Or, dit Benjamin, « les expositions universelles sont les lieux de pèlerinage où l'on vient adorer le fétiche marchandise »⁴. Avec les expositions universelles, « Paris s'affirme comme la capitale du luxe et de la mode »⁵. À travers cette description qu'en donne Benjamin, on peut noter que Paris bascule sous le règne du capital et de la richesse insolente et son revers, la massification des prolétaires : « la classe dominante fait l'histoire en faisant ses affaires »⁶.

La nouveauté de Paris se confirme en outre par le fait qu'avec Haussmann, la transformation spatiale de Paris s'ajoute à une transformation de la physionomie humaine de la ville de Paris. À

¹ Walter Benjamin, « Paris, capitale du XIXe siècle », *Œuvres III*, 2000, p. 45.

² Ibid. 62.

³ Ibid. p. 52.

⁴ Ibid.

⁵ Ibid.

⁶ Ibid. pp. 55-56.

preuve, dit Benjamin, avec Haussmann : « l'enchérissement des loyers refoule le prolétariat dans les faubourgs. Ainsi les quartiers de Paris perdent leur physionomie propre. Naît alors la ceinture rouge »¹. Ce faisant, relève encore Benjamin, Haussmann rend Paris « étrangère à ses propres habitants. Ils ne s'y sentent plus chez eux. Ils commencent à prendre conscience du caractère inhumain de la grande ville »².

La nouveauté dans laquelle Benjamin découvre Paris fait que l'homme « court à sa perte »³. On peut donc dire que la nouveauté de Paris est une nouveauté humainement vide de sens, ou encore une nouveauté remplie d'un sens inhumain. En ce sens, elle est davantage une « illusion de nouveauté » qu'une véritable nouveauté. Pour que celle-ci advienne, Benjamin articule finalement le projet de construction d'une ville nouvelle avec « la construction d'une société nouvelle »⁴. Un tel projet de construction est nécessairement « révolutionnaire »⁵.

À l'analyse, un moyen de restaurer la nouveauté dans toute sa dignité est de la mettre au service de l'humain et non du capital. En ce sens, pour Benjamin, il n'y a pas de « réalité nouvelle » qui ne donne pas naissance à « l'utopie » ; laquelle est « le rêve où chaque époque dépeint la suivante »⁶. La nouveauté rédimée impose le voyage d'un ici inhumain vers un ailleurs humain. Benjamin en veut pour preuve le fait que dans le poème de Baudelaire, « Le voyage », le voyageur se lance « au fond de l'inconnu pour trouver du nouveau ». Ainsi « le nouveau » est un « but »⁷ et il ne peut être atteint qu'à condition que le voyageur se lance au fond de l'inconnu. Et Benjamin d'en déduire : « La nouveauté est une qualité indépendante de la valeur d'usage de la marchandise »⁸.

Au total, on peut retenir chez Benjamin l'échec du statut de « pour la première fois »⁹ comme critère essentiel ou comme « l'arbitre novarum rerum [l'arbitre du nouveau] »¹⁰ de Paris. Ce qui fait l'essence de la nouveauté de la ville de Paris, au XIX^e siècle, ce n'est pas tout ce

¹ Ibid. p. 63.

² Ibid.

³ Ibid. p. 57.

⁴ Ibid. p. 65.

⁵ Ibid.

⁶ Ibid. p. 49.

⁷ Ibid. p. 60.

⁸ Ibid. p. 60.

⁹ Ibid. p. 56.

¹⁰ Ibid. p. 61.

qui y apparaît « pour la première fois ». Quoique non négligeable, ce critère est insuffisant pour définir la nouveauté.

En effet, la nouveauté qui repose simplement sur l'apparition « pour la première fois » est précaire et falsifiable. Une nouveauté qui produit de la misère n'en est pas vraiment une. Or, la transformation structurelle de la ville de Paris a fortement contribué à la massification des prolétaires utilisés comme main-d'œuvre facile et bon marché. Tandis que Paris se reconstruit, l'écart se creuse entre les riches et les pauvres relégués en zones périphériques de Paris pour constituer la ceinture rouge. Qu'est-ce qu'alors la ville nouvelle au sens de Walter Benjamin ? Il y aura ville nouvelle dès lors qu'il y aura ville sans prolétaires.

Le véritable signe de la nouveauté se trouve donc dans la fin du prolétariat, et non dans la construction de nouveaux boulevards. Combattre les injustices et autres formes de harcèlement moral, social et politique exercées contre le prolétaire, telle est la tâche historique à faire pour qu'advienne la véritable nouveauté révolutionnaire. Seule une telle nouveauté est humainement profitable.

2-Critique de la fausse nouveauté du théâtre africain

Après avoir montré qu'il y a une dualité du régime de la nouveauté, la vraie et la fausse nouveauté, la recherche peut se poursuivre en examinant et en nommant le régime particulier de nouveauté sous lequel se laisse saisir le théâtre africain. De fait, pour être arraché à son apparente évidence et être nommé à juste titre, le rapport du théâtre africain à la nouveauté appelle à être soumis à une critique benjaminienne. Car Benjamin affirme à propos de la relation de tout art au nouveau : « l'art qui commence à douter de sa mission et cesse d'être "inséparable de l'utilité" doit faire du Nouveau sa valeur suprême »¹.

En considérant son histoire, le théâtre africain francophone est le lieu d'une constante expérience instructive de la nouveauté. Il s'est tellement consacré à cette nouveauté comme son unique « tâche historique »² que finalement la nouveauté est devenue pour lui un sceau distinctif et une forme d'« utilité ». Et quand le théâtre se soumet à l'utilité ou devient « inséparable de l'utilité » de la nouveauté, il renverse la nouveauté en une valeur négative comme dans un piège dans

¹ Walter Benjamin, « Paris, capitale du XIX^e », op.cit., p. 61.

² Walter Benjamin, « La vie des étudiants », op.cit., p. 125.

lequel il se laisse attirer et se fait prendre. Cela revient à dire qu'il produit une fausse nouveauté ou encore falsifie la nouveauté.

C'est ce qu'on peut démontrer à partir de l'histoire du théâtre africain francophone, en considérant notamment deux moments de l'expérience de la nouveauté en matière dramaturgique que sont d'une part la naissance du théâtre franco-africain et d'autre part la constitution des nouvelles dramaturgies africaines francophones.

2-1-La nouveauté dramaturgique africaine comme enracinement dans la culture franco-africaine

L'œuvre de la colonisation en Afrique a été de susciter une culture hybride appelée la « culture franco-africaine » et dont le concepteur, Charles Béart, est aussi le père ou l'accoucheur du théâtre africain d'expression française. Charles Béart précise le contexte d'expérimentation de cette culture hybride :

La guerre et la défaite m'ont donné un but précis et prochain : donner une âme à notre société franco-africaine. Car elle n'a pas d'âme. Quand l'Afrique noire parle, c'est vous qui parlez, vous, Français, avec derrière vous une certaine puissance militaire française, avec une certaine puissance économique tout à fait anonyme ; vos hauts fonctionnaires mêmes sont à peine africains, rien qui engage l'Afrique. Je voudrais derrière vous un peuple.¹

Dès lors, le sens à donner à la nouveauté considérée dans le contexte de la dramaturgie africaine coloniale consiste dans la stricte conformité de cette dramaturgie à la culture franco-africaine. Au regard du contenu, pour bien installer la culture franco-africaine dans l'esprit des colonisés, Charles Béart utilise le théâtre comme tremplin et comme cadre de sa mise en œuvre.

En effet, « l'esprit Ponty »², qui a inspiré et ordonné la pratique théâtrale en Afrique-Occidentale Française (AOF) entre 1933 et 1948, avait produit les premiers jeunes dramaturges africains dont les représentations consistaient à passer au crible les us et coutumes traditionnels afin de se servir des rébus de cette culture traditionnelle comme des sujets de leurs représentations scéniques. Selon Bakary

¹ Selon Théodore Monod, l'École William Ponty était « un vivant foyer de culture franco-africaine » (cf. « Préface », Charles Béart, *Mémoire de l'institut français d'Afrique noire*. N° 42 Jeux et jouets de l'Afrique de l'Ouest, Tome 1, IFAN-Dakar, 1955, p. 15).

² Ibid., p. 96.

Traoré, au retour des vacances, pour réaliser les pièces de théâtre indigènes, les élèves de Ponty se mettent à deux ou à trois, puis « ils discutent sur le choix du thème le plus scénique, le plus transposable en langue française et, fait important, le sujet "le plus proche du goût européen". Les élèves s'entouraient des conseils du directeur et des professeurs qui, de ce fait, orientaient ce théâtre »¹.

C'est dans ce sillage que sont produites des pièces telles *Assémien Déhylé, roi du Sanwi* de Bernard Dadié et *Les prétendants rivaux* de Dadié et Amon d'Aby. Au lieu d'être logiquement un « instrument de lutte contre l'Occupation »², compte tenu du contexte historique colonial dans lequel il est produit, ce théâtre africain issu des entrailles coloniales de Ponty l'a plutôt accompagné au point de servir de tremplin à la vulgarisation d'une culture nouvelle et hybride que Charles Béart nomme la « culture franco-africaine ». Pour cette raison, affirme Bernard Mouralis, la signification profonde de l'expérience théâtrale de Ponty impulsée par Charles Béart allait « dans le sens de la politique coloniale qui a toujours très clairement manifesté son intention de donner aux Africains une culture spécifique, empêchant toute remise en question de l'ordre colonial »³. À preuve, l'utilité première du théâtre franco-africain est le divertissement ou le délassement de l'administration coloniale et de l'élite indigène. Il est resté un théâtre totalement enfermé dans l'esprit de la colonisation.

Au regard de la forme, le théâtre franco-africain s'exerce avant tout comme une mise en évidence d'une capacité dramaturgique dans des espaces coloniaux. Ce théâtre ne cherche rien d'autre que faire du théâtre, c'est-à-dire se donner en spectacle à l'autre. Il s'agit de montrer à l'autre et à soi-même qu'on peut faire du théâtre au même titre que le Colon. C'est donc un théâtre d'imitation et dont la nouveauté se réduit finalement au pastiche. Avec ce théâtre franco-africain, le nouveau se donne comme copie ou falsification du nouveau ; ce que W. Benjamin appelle une « illusion du nouveau ».

Au total, le théâtre africain colonial a été incontestablement le cadre historique d'une expérience inédite de la nouveauté culturelle. Toutefois cette nouveauté s'est trouvée totalement entachée par le cadre colonial dans lequel ce théâtre a pris forme et sens.

¹ Ibid., p. 49.

² Koffi Kwahulé, *Pour une critique du théâtre ivoirien contemporain*, Paris, L'Harmattan, 1996, p. 16.

³ Bernard Mouralis, « L'école de William Ponty et la politique culturelle », *Actes du colloque sur le théâtre négro-africain*, Paris, Présence africaine, 1971, p. 35.

Ainsi, tout comme Œdipe est né marqué par le destin, Liliane Kesteloot dira-t-elle : « Le théâtre africain moderne est né pendant la colonisation et il est tout naturel qu'il en porte les stigmates. »¹. Ces stigmates sont les diverses modalités de collision scripturale et scénique de ce théâtre avec le style dramaturgique classique et du rejet de la culture traditionnelle africaine. Un tel théâtre est de toute évidence l'aveu d'une transformation culturelle de l'Afrique. La nouveauté extravertie qui le détermine devient alors une forme de capitulation culturelle de l'Afrique face à une autre réalité culturelle contraignante.

2-2-La nouveauté comme exil volontaire du théâtre africain

De toutes les époques et les formes d'existence du théâtre africain, celles d'aujourd'hui qu'on désigne comme « les nouvelles dramaturgies africaines » sont les plus caractéristiques de la quête de la nouveauté comme but suprême de la dramaturgie africaine. Elles sont décrites par Caya Makhélé comme des dramaturgies de l'« exil » ou du « risque ». Ce risque est celui du « désir de passer d'une théâtralité convenue, de prendre son sac de mots et de marcher sur les routes, parfois à contre-sens, et souvent sur des voies de traverses, comme on marche avec un rêve dans la tête »².

C'est aussi des dramaturgies de « l'entre-deux de la modernité », ou du « rêve de modernité » ou de « notre époque »³. Comme telles, ces dramaturgies sont celles du passage dangereux d'un ici africain vers un ailleurs occidental rêvé et idéalisé, des dramaturgies qui poussent les Africains à passer d'une rive à une autre, à quitter leur Afrique ancestrale sans pour autant avoir aucune garantie d'être acceptés sur la rive occidentale vers laquelle ils courent le risque de migrer. On peut y discerner ce que ces nouveaux dramaturges africains nomment la modernité : l'union intime et libre de l'Afrique à l'Occident.

Le théâtre nouveau, c'est l'Afrique elle-même en mouvement vers l'Europe, même s'il faut pour cela, risquer sa vie dans des embarcations de fortunes. Ce théâtre est donc la matrice de la nouvelle Afrique, en plein passage, en pleine traversée de l'ici à l'ailleurs, en quête d'un *eldorado* européen. Ce passage, cet exil hors de soi est non seulement

¹ Lilyan Kesteloot, « Les thèmes principaux du théâtre africain moderne », *Actes du colloque sur le théâtre négro-africain*, 1971, p. 51.

² Caya Makhélé, « L'art du risque », dans *Nouvelles dramaturgies d'Afrique noire francophone*, Sylvie Chalaye (Dir), Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2004, p. 10.

³ *Ibid.*

volontaire, mais il n'a rien d'héroïque. Le héros tragique grec sait qu'il mourra. Mais il convertit sa mort certaine parce que destinale en une mort digne comme signe ou prémices d'une liberté arrachée *in extremis* au destin pour être donnée à une communauté encore à venir.

Par ailleurs, l'africanité nouvelle qui se découvre sous les œuvres des auteurs dramatiques africains contemporains se veut la revendication d'une humanité libérée du poids du passé africain, expression d'une Afrique en pleine traversée vers une altérité culturelle, selon ce qu'en dit Sylvie Chalaye :

Plus qu'une thématique qui serait celle du voyage, la traversée est une expérience culturelle et psychique qui structure l'histoire de l'Afrique contemporaine. L'Afrique noire est marquée en profondeur par une traversée, traversée de l'esclavage et de la traite qui a disséminé sa population en dehors de ses frontières, traversée également de la colonisation qui a opéré une transplantation culturelle et linguistique. La société africaine est une société traversée de part en part par l'altérité, une société que l'histoire a dépossédée de son identité et qui continue aujourd'hui d'être habitée par l'autre.¹

S. Chalaye ajoute :

La pratique du théâtre, telle que nous la concevons en Occident, a participé dès son introduction en Afrique francophone de cette traversée culturelle que la colonisation française a imposée aux jeunes étudiants de l'École William Ponty.²

Prises dans ce mouvement de passage ou d'exil, les nouvelles dramaturgies africaines francophones sont le prolongement de la nouveauté franco-africaine du théâtre africain. Elles sont aussi et surtout la mise en œuvre d'une nouveauté spécifique dont l'utilité se limite à les rendre exportables et vendables à des publics non-africains ou occidentaux, transposables et représentables sur des scènes autres qu'africaines, des scènes universelles.

Pour ce faire, les nouveaux dramaturges africains purgent la dramaturgie africaine de ses traits caractéristiques africains. Ils forgent ainsi une nouveauté par déracinement ou par simple délocalisation, en vue d'une conquête de part du marché culturel international. Du coup, ils confirment la marchandisation des produits culturels africains. Ce

¹ Sylvie Chalaye, « Des écritures de la traversée », *Nouvelles dramaturgies d'Afrique Noire Francophone*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2004, p. 23.

² *Ibid.*

qui montre que la nouveauté du théâtre africain anti-exemplaire et inimitable.

En somme, les nouvelles dramaturgies africaines francophones confirment la quête de la nouveauté comme but suprême du théâtre africain francophone. Leur nouveauté repose sur la *mimèsis* servile de l'autre, faisant de l'Africain un « soi-même comme un autre »¹, l'égal de son puissant colonisateur. Comment alors affirmer son africanité à travers un art qui sert d'instrument de domination culturelle et qui nie toute africanité propre au profit de l'universalité culturelle ?

3-Le régime postcolonial de la nouveauté de la ville africaine

Au stade actuel de sa conception et de son élaboration, en dehors de tout recours au théâtre, et si l'on s'en tient au modèle architectural de la ville nouvelle dit « Akwaba city, Abidjan ville nouvelle », la ville nouvelle africaine est le miroir fidèle de la ville occidentale. La preuve en est la forme architecturale présentée dans l'image² ci-après.



Figure 1 : Akwaba City, le nouveau hub économique

Or la véritable nouveauté ne saurait se concevoir dans la continuité d'un modèle figé dans l'espace et dans le temps, de ce qui a déjà existé, comme une autre « pour la première fois », mais seulement dans la rupture radicale d'avec le déjà-là, le déjà-vu ou le déjà-entendu. Dans cette perspective, ce qui a germé dans la colonialité et qui en porte légitimement « les stigmates »³ ne peut trouver sa nouveauté radicale que dans une « histoire postcoloniale »⁴. Faire advenir le nouveau voudrait dire alors décoloniser, c'est-à-dire arracher à la raison

¹ Cf. Paul Ricœur, « Le tragique de l'action », *Soi-même comme un autre*, Paris, Seuil, 1996, pp. 281-290.

² Cf. <https://www.sophiasa.net/akwaba> consulté le 15/09/2023.

³ L. Kesteloot, « Les thèmes principaux du théâtre africain moderne », op. cit. p. 51.

⁴ Cf. Souleymane Bachir Diagne, « Pour une histoire postcoloniale de la philosophie », *Cités* 2017/4 (N° 72), p. 81-93.

obsédante occidentale, sortir de la suprématie culturelle occidentale ou européenne.

Dans cette ligne de mire, Souleymane Bachir Diagne préconise de décoloniser ce qui mérite de l'être par « le pluriel »¹, en mettant fin à l'exclusivité occidentale. Le postcolonial est alors conçu comme passage ou comme exode : il fait sortir de l'exceptionnel européen pour une entrée sous l'ère du « pluriel », de la multipolarité culturelle. Où se trouverait alors le premier geste d'« une entreprise de décolonisation de l'histoire »², pour faire advenir la possibilité de la pluralité dans une histoire du théâtre africain ?

3-1-Le seuil de la nouveauté postcoloniale

Le théâtre et la ville étant des pièces maîtresses de la construction d'une civilisation³, décoloniser l'histoire tant de la ville que de la dramaturgie africaine ne peut que se traduire dans et par la « césure » ou le désaccouplement⁴ du monstrueux segment culturel « franco-africain » qui fonde le théâtre⁵ et la ville en Afrique. L'œuvre de refondation d'une ville nouvelle, tout comme d'une œuvre d'art, se joue toujours entre réussite et échec. À preuve, la nouveauté dramaturgique africaine est restée au stade de l'échec. Cet échec vient de ce que l'art théâtral africain dévie de sa « tâche historique » de décoloniser l'Afrique tout en prétendant à la nouveauté. S'il n'est pas contenu et circonscrit, cet échec dramaturgique peut justifier à son tour l'échec de toute entreprise de rénovation de la ville africaine d'aujourd'hui, à l'instar de l'échec qui a soldé la rénovation de la ville de Paris du XIXe siècle : « L'incendie de Paris couronne dignement l'œuvre destructrice de Haussmann. »⁶. Et pour W. Benjamin, cet échec de la reconstruction de Paris était préfiguré dans celui du poète français Charles Baudelaire : « Baudelaire succombe aux sortilèges de Wagner »⁷. Dès lors, toute la

¹ Ibid., p. 83.

² Ibid. p. 88.

³ S. B. Diagne défend « l'idée que "la civilisation occidentale", comme d'autres, n'est pas une réalité géographique fermée, mais ouverture et pluralité. L'Occident peut ainsi parfaitement comprendre en son sein l'Orient » (ibid., p. 82).

⁴ Cf. Hölderlin, « Remarques sur Œdipe », *Œdipe le tyran*, Paris, Christian Bourgeois Editeur, 1998, p. 223.

⁵ L'exemple d'un tel processus de pensée postcoloniale a été donné par Souleymane Bachir Diagne à propos de la philosophie non-occidentale.

⁶ Walter Benjamin, « Paris, capitale du XIXe siècle », op. cit., p. 65.

⁷ Ibid., p. 61.

question revient de savoir comment procéder et où faut-il jeter le regard pour trouver un exemple de décolonisation du théâtre.

En dépit, et même en raison de son échec, le théâtre africain nouveau peut servir de seuil à partir duquel se peut envisager la véritable nouveauté autant du théâtre africain lui-même que de la ville africaine. Dans cet échec, le théâtre africain réussit au moins à poser le besoin et le rêve de la nouveauté, d'un « théâtre à venir »¹. Or, affirme Platon, ce sont les besoins des hommes qui font être les villes. Le besoin d'un théâtre postcolonial, non pas celui qui succède temporellement au théâtre colonial au sein des indépendances mais celui qui s'arrache à l'esprit de la colonisation, peut alors servir de cadre de conception d'une ville africaine postcoloniale authentiquement nouvelle.

De fait, la ville n'est pas un sujet nouveau pour le théâtre africain. Bien au contraire, au milieu des saynètes telles que *Le sorcier*, *Le marchand de bangui*, *Taylor l'électricien*, qui composent le répertoire dramatique des élèves de l'École Primaire Supérieure de Bingerville, se détache *Les villes* de Bernard Dadié. Cette pièce écrite en 1933, restée inédite et même perdue, a été représentée pour la première fois en 1934 à Abidjan, à la Pergola, en présence du Gouverneur Reste de l'Afrique Occidentale Française (AOF), lors de la première fête de l'enfance. Elle sert de prétexte à la représentation de la rude compétition que les villes coloniales naissantes se livrent pour s'arracher le titre prestigieux de « capitale » de la colonie de Côte d'Ivoire. Du témoignage rendu par Dadié pour éclairer les circonstances de l'écriture et de la représentation scénique, il ressort ceci :

Le Gouverneur Reste avait eu l'idée d'organiser une fête de l'enfance, il fallait une pièce : j'ai écrit une suite d'affrontement entre les capitales successives de la Côte d'Ivoire, Assinie, la première capitale ; Bassam, la deuxième ; Bingerville, Abidjan. J'ai même ajouté Bouaké. Cela s'appelait Les villes ; je n'ai malheureusement plus aucun exemplaire.²

Toute une symbolique sous-tend la représentation de cette pièce. En effet, *Les Villes* de Bernard Dadié a été représentée, relève Bruno Gnaoulé-Oupoh, après *L'avare* de Molière, une pièce de la comédie classique. Ce qui suggère non seulement une sorte de condescendance de la comédie classique française sur la comédie ivoirienne naissante,

¹ Kofi Kwahulé, *Pour une critique du théâtre ivoirien contemporain*, op.cit., p. 7.

² Richard Bonneau, « Dadié, écrivain ivoirien », *Entente africaine*, Abidjan, n° 10, juillet 1972, p. 52), cité par Bruno Gnaoulé-Oupoh, *La littérature ivoirienne*, Paris, Karthala, 2000, p. 34.

mais surtout une sorte d'alignement esthétique du théâtre africain en général sur celui de la France colonisatrice.

Ce positionnement du théâtre africain vis-à-vis du théâtre français sera la ligne directrice ou la « loi calculable »¹ et « la loi non écrite » de la création théâtrale africaine. Tout le reste du théâtre africain francophone ne sera que la confirmation ultérieure de cette loi calculable et non-écrite qui détermine le destin du théâtre africain francophone. Dès lors, toute possibilité de renouvellement du théâtre africain dépend de la force avec laquelle les dramaturges africains pourront briser le règne de cette loi d'airain de l'imitation esthétique de l'Occident par l'Afrique.

C'est seulement après avoir fait l'épreuve de sa propre catharsis que la nouvelle dramaturgie africaine pourra servir de matrice de renouvellement de la ville africaine. De même que, dans l'examen platonicien de la cité idéale, celle-ci justifie son idéalité soit par l'expulsion de la poésie imparfaite soit par la réforme profonde de cette poésie, de même le véritable théâtre africain nouveau sera *l'arbiter novarum rerum*, c'est-à-dire l'arbitre ou le signe de la nouveauté de la ville africaine nouvelle.

Pour cette ville à venir, le théâtre africain nouveau actuel se présente simplement comme une mise en garde permanente contre le danger de la « falsification » ou de l'illusion du nouveau. Ce théâtre devient donc le seuil en deçà duquel on ne peut rechercher valablement la vraie nouveauté, du moins s'il faut entendre par seuil l'« ultime point d'un passage non encore réalisé. Espace d'hésitation »². C'est de cette hésitation qui l'oblige à l'ambiguïté que doit sortir le théâtre africain pour accéder à la véritable nouveauté.

Dans le but de parvenir à l'état de nouveauté postcoloniale, la pratique du théâtre africain doit reposer sur le principe de « *translatio* » ou de « transfert » dramaturgique. Cela sous-entend pour l'Afrique de sortir de la logique de l'imitation servile de la dramaturgie occidentale au profit d'une « appropriation » de cette dramaturgie. S. B. Diagne reprend à Alain de Libera sa définition de ce concept d'appropriation qu'il applique aux textes philosophiques grecs et arabes :

En ces lieux aussi la *translatio* s'est effectuée, c'est-à-dire que l'on y a étudié les textes de la philosophie grecque. « Que fait-on de ces textes ? », demande Alain de Libera, qui répond, définissant ainsi ce que veut

¹ Cf. Hölderlin

² W. Benjamin, « Paris, capitale du XIXe siècle », op. cit., p. 66.

dire « appropriation » : « On les lit, d'abord, on les commente, ensuite, et, par un choc en retour, on en conçoit d'autres, on invente, on innove, on continue l'héritage humain.¹

Avant d'ouvrir le temps de la décolonisation du théâtre africain, il faut au préalable s'aviser que le théâtre est un art originellement grec et par suite, occidental. Dès ses origines grecques, il pose la question du *poièn*, c'est-à-dire du « faire ». En l'occurrence, pour la création de chacune de leurs œuvres, les poètes tragiques grecs devaient répondre à la question : « que fais-je faire de ce masque ? » ; ce qui revient à cette autre question : « que fais-je faire de ce mythe ? », d'autant plus que le masque était la figure sculptée du héros mythique.

C'est à cette même question du *poièn* ou du faire que le théâtre soumet aujourd'hui encore le monde occidental après les Grecs et tous les autres peuples en dehors du monde occidental. En fonction de la réponse qui sera donnée par les peuples non-occidentaux, naîtra chez eux un théâtre qui sera soit un prolongement mécanique ou une imitation servile du modèle occidental, soit au contraire un théâtre en rupture avec le modèle occidental et qui leur sera propre. S'agissant du théâtre africain, on s'attend à ce qu'il soit africain, c'est-à-dire qu'il porte un accent esthétique et historique africain.

3.2- Fodéba Kéita et l'esquisse de la nouveauté théâtrale postcoloniale

Au cœur de l'entreprise théâtrale franco-africaine, niche un signe concret et discret d'espérance en un théâtre africain postcolonial. C'est l'œuvre de Fodéba Kéita qui s'étend sur une courte période de 1949 à 1953. En effet, « le besoin d'ouvrir, de décoloniser »² le théâtre franco-africain s'est exprimé dans l'œuvre de Fodéba Kéita lorsque ce dernier a défié « l'esprit Ponty » qui a animé le théâtre colonial jusqu'en 1948. F. Kéita a alors fondé en 1949 son « théâtre africain de Fodéba Kéita » qui marque la toute première initiative de transgression ou d'affranchissement de la loi calculable et non-écrite du théâtre africain francophone.

En 1950-1951, il crée le « Ballet africain de Kéita Fodéba » qui deviendra plus tard les « Ballets africains de la République de Guinée ». Il passe ainsi de la pure forme théâtrale au mélange théâtre-ballet tout en retenant le nom de « ballet » plus proche de la réalité culturelle

¹ S. B. Diagne, « Pour une histoire postcoloniale de la philosophie », op. cit., p. 88.

² Ibid., p. 93.

africaine. À l'évidence, F. Kéita n'a pas seulement réformé le nom du théâtre « franco-africain » en supprimant l'épithète « franco » pour laisser libre et seul l'épithète « africain ». Il a aussi réformé l'esprit du théâtre africain en l'ouvrant à tous les sujets, y compris celui de la colonisation ; ce que ne pouvait pas faire le théâtre franco-africain.

Dans un premier temps, le théâtre de Fodéba se situait dans une sorte de *continuum* de celui de Ponty. Ce qui fait dire à Barthélemy Kotchy que « l'art dramatique de Kéita Fodéba est à la fois tributaire de la tradition et de l'expérience de Ponty en même temps qu'il préfigure le théâtre contemporain »¹.

Dans un second temps, Fodéba Kéita rompt définitivement avec l'esprit Ponty pour donner à son théâtre un caractère engagé. S'exprimant à ce sujet, Barthélemy Kotchy affirme: « De dramaturge descriptif, il devient militant »². Et il ajoute : « Désormais, Kéita Fodéba redonne vie et sens au théâtre africain »³. Au nombre des œuvres représentées par Fodéba Kéita, figurent : *Bigolo*, *Chanson du Djoliba*, *Le maître d'école*. Parmi elles, l'on trouve surtout *Aube africaine* et *Minuit*⁴, deux œuvres tragiques évoquant les blessures coloniales de l'Afrique. Deux notes d'édition signalent la place singulière de ces deux œuvres dans l'histoire du théâtre africain. Concernant la première, on retient que :

Aube africaine évoque la tragédie dite de Thiaroye, celle des Africains – « tirailleurs sénégalais » - qui, après s'être battus pour la France pendant la Seconde Guerre mondiale, furent abattus dans le camp sénégalais de Thiaroye-sur-Mer pour s'être révoltés contre les injustices que leur faisait l'administration coloniale à leur retour en Afrique.⁵

Pour ce qui est de *Minuit*, il est dit que :

Ce poème marque un tournant décisif dans l'engagement de l'auteur à dénoncer l'arbitraire que, souvent, véhiculait le fait colonial. À sa parution, en 1948, aussi anodin que son texte puisse paraître aujourd'hui, *Minuit* fut interdit dans toute l'AOF par les autorités

¹ Barthélemy Kotchy, « Évolution historique et caractère du théâtre contemporain », Actes du colloque sur le théâtre négro-africain, Paris, Présence africaine, 1971, p. 46.

² Barthélemy Kotchy, op. cit., p. 47.

³ Ibid., p. 48

⁴ Fodéba Kéita, *Aube africaine et autres poèmes africains*.

⁵ Ibid., p. 78.

coloniales pour subversivité. Aussi, sa mise en scène ne fut possible qu'après l'accession de la Guinée à l'indépendance.¹

L'œuvre de rénovation théâtre africain par Fodéba Kéita sera brutalement arrêtée à la suite de son arrestation et de son exécution par Sékou Touré en 1969. Chacune de ses œuvres était un réquisitoire de la colonisation et un appel à une émancipation des Africains du joug colonial qui les déshumanisait.

On peut donc affirmer que dans le projet théâtral de Fodéba Kéita, l'esthétique s'unit à l'historique. En osant un théâtre africain nouveau, Fodéba Kéita ouvre la voie à suivre pour parvenir à un vrai théâtre africain postcolonial. Si bref que soit le moment de son expression, son théâtre est postcolonial.

En cela, il s'accorde parfaitement au sens qu'attache W. Benjamin à la nouveauté. Au sens de W. Benjamin, la nouveauté a partie liée avec l'utopie. Là où celle-ci n'est encore que « le rêve où chaque époque dépeint la suivante »² ou encore l'image traduisant « l'aspiration énergique à se démarquer de ce qui est vieilli »³, celle-là est l'accomplissement de l'utopie, c'est-à-dire la forme dans laquelle s'actualise ce qui n'était encore qu'un rêve et une promesse d'un avenir autre. En ce sens, la nouveauté représente la fin, au double sens du terme, de l'utopie : à la fois le terme et le *telos* ou la finalité à laquelle elle est ordonnée.

C'est une telle nouveauté achevée et maîtrisée qu'on ne saurait trouver dans le théâtre africain au stade actuel de son évolution, en raison de l'inachèvement qui en limite le sens et la portée. C'est une telle nouveauté que donne d'espérer le théâtre africain de Fodéba Kéita avant toutes les initiatives dramaturgiques endogènes comme le didiga de Zadi Zaourou, la griotique de Touré Aboubacar Cyprien et Dieudonné Niangoran Porquet.

Conclusion

L'enjeu fondamental de la construction des villes africaines nouvelles se situe moins dans leur transformation structurelle et architecturale que dans la construction d'un sens autre de la ville. La contribution du théâtre à cette quête de sens de la nouveauté africaine tire sa pertinence des multiples tentatives de renouvellement dont il est

¹ Ibid., p. 58.

² Walter B., « Paris, capitale du XIX^e siècle », op. cit., 47.

³ Ibid.

lui-même l'objet ; lesquelles se sont généralement heurtées à des limites esthétiques et culturelles héritées de la colonisation française. Ainsi la ville africaine est-elle appelée à se renouveler en posant le théâtre africain postcolonial comme l'arbitre de sa nouveauté. Certes, toute ville nouvelle est naturellement l'œuvre des grands architectes et des experts urbanistes comme Haussmann l'a été pour la ville de Paris. Elle implique nécessairement des tracées de rues, de boulevards, des démolitions pour donner des formes nouvelles à la ville, la construction de tours nouvelles furent-elles jumelles et les plus élevées du monde, des voies de métros et de tramways, etc.

Mais cette nouveauté structurelle, même reposant sur un « embellissement stratégique »¹, reste superficielle et factice tant que n'advient pas un renouvellement de l'âme de la ville dans et par son théâtre nouveau. Dès lors, le théâtre africain nouveau peut jouer le même rôle que celui attribué aux panneaux installés aux entrées des villes ivoiriennes. Ces panneaux indiquent à quelle distance de la prochaine ville se trouve celui qui y entre. De même, en regardant une pièce de théâtre aujourd'hui, le constructeur de la ville africaine nouvelle pourrait se faire une idée de la distance qui le sépare de la vérité ou non de la ville nouvelle dont il a la charge.

Ainsi, en s'appuyant sur le principe de droit qui dit « qui peut le plus peut le moins », on peut affirmer, à rebours de ce principe : « qui ne peut pas le moins ne peut pas le plus ». Étant entendu qu'ici le théâtre est le moins et la ville africaine nouvelle est le plus. Par ailleurs, la tâche historique de la construction de la nouveauté en art comme en ville est toujours une œuvre tragique nécessitant un sacrifice héroïque et libérateur. Il faut toujours arracher le nouveau à l'ancien, construire la ville nouvelle sur les ruines esthétiques et idéologiques de la ville ancienne. En tout état de cause, la ville africaine nouvelle comme le théâtre africain nouveau devra se construire en intégrant l'expérience africaine de la vie qu'il faut préalablement réanimer.

Références bibliographiques

1-Béart, Charles, *Mémoire de l'institut français d'Afrique noire*. N° 42 Jeux et jouets de l'Afrique de l'Ouest, Tome 1, IFAN-Dakar, 1955, 438 p.

2-Biet, Christian et Triau, Christophe, *Qu'est-ce que le théâtre ?*, Paris, Gallimard, 2006, 1050 p.

¹ W. Benjamin, « Paris, capitale du XIXe siècle », op. cit., p. 64.

- 3-Benjamin, Walter, « Destin et caractère », *Œuvres I*, traduction française par Maurice de Gandillac, Paris, Gallimard, 2000, p. 198-209.
- 4-Benjamin, Walter, « Sur le concept d'histoire », *Essais III*, Paris, Gallimard, 2000, Collection Essai folio, p. 427-443.
- 5-Benjamin, Walter, « Paris, capitale du XIXe siècle », *Œuvres III*, Paris, Gallimard, 2000, pp. 44-66.
- 6-Benjamin, Walter, *Origine du drame baroque allemand*, suivi de Trauerspiel et tragédie, Paris, Flammarion, 2009, 336 p.
- 7-Chalaye, Sylvie (Dir), « Des écritures de la traversée », *Nouvelles dramaturgies d'Afrique Noire Francophone*, Rennes, PUR, 2004, pp. 23-30.
- 8-Diagne, Souleymane Bachir, « Pour une histoire postcoloniale de la philosophie », *Cités 2017/4* (N° 72), p. 81-93.
- 9-Dupont, Florence, « la tragédie grecque : une invention moderne », dans
- 10-Gnahoulé-Opouh, Bruno, *La littérature ivoirienne*, Paris, Karthala, 2000, 444 p.
- 11-Ivernel, Philippe, *Walter Benjamin, critique en temps de crise*, Paris, Klincksieck, 2022, 417 p.
- 12-Kéïta, Fodéba, *Aube africaine et autres poèmes africains*, Paris, Présence Africaine, 1994, 94 p.
- 13-Kesteloot, Lilyan, « Les thèmes principaux du théâtre africain moderne », *Actes du colloque sur le théâtre négro-africain*, 1971, pp. 51-53.
- 14-Kotchy, Barthélemy, « Évolution historique et caractère du théâtre contemporain », *Actes du colloque sur le théâtre négro-africain*, Paris, Présence africaine, 1971, p. 45-50.
- 15-Kwahulé, Koffi, *Pour une critique du théâtre ivoirien contemporain*, Paris, L'Harmattan, 1996, 186 p.
- 16-Loroux, Nicole, *La voix endeuillée. Essai sur la tragédie grecque*, Paris, Gallimard, 1999, 188 p.
- 17-Makhélé, Caya, « L'art du risque », dans *Nouvelles dramaturgies d'Afrique noire francophone*, Rennes, PUF, 2004, pp. 9-14.
- 18-Mouralis, Bernard, « L'école de William Ponty et la politique culturelle », *Actes du colloque sur le théâtre négro-africain*, Paris, Présence africaine, 1971, pp. 31-36.
- 19-Platon, « Livre II », *La République*, Paris, Flammarion, 2004, pp. 120-162.
- 20-Ricœur, Paul, « Le tragique de l'action », *Soi-même comme un autre*, Paris, Seuil, 1996, pp. 281-290.

21-Traoré, Dominique, *Introduction au théâtre moderne et contemporain en Afrique noire francophone : histoire et théories*, Abidjan, EDUCI, 2017, 159 p.

22-Vasseur-Legangneux, Patricia, *Les tragédies grecques sur la scène moderne. Une utopie théâtrale*, Lille, Presse Universitaire du septentrion, 2004, p. 13

23-Vidal-Naquet, Pierre, *Le miroir brisé. Tragédie athénienne et politique*, Paris, Les Belles Lettres, 2002, 94 p.

24-Yao, Kouamé Gérard, « Les seuils du théâtre », *Erasmus Expertise, Rencontres d'un seuil à l'autre – Deuxième partie*, Paris, Éditions des archives contemporaines, 2017, – 2.6, pp. 189-197.

3

Représentation binaire de l'espace dans les films d'animation africains

ADOU Abran Béatrice
Université virtuelle de Côte d'Ivoire (UVCI)
Abidjan, Côte d'Ivoire
abran22.adou@uvci.edu.ci

Résumé

La notion d'espace est consubstantielle à l'art cinématographique. On ne peut parler d'œuvres filmiques sans aborder la question de l'espace. Qu'il soit réel ou fictif, connu ou anonyme, contemporain ou futuriste, l'espace occupe une place particulière au cinéma. Le rôle de l'espace est essentiellement fonctionnel, car il permet à l'intrigue d'évoluer par les différentes actions.

Cet article a pour objet la représentation de l'espace dans les films d'animation. Les films d'animation africains présentent l'espace comme un endroit merveilleux et mystérieux transformé dans un monde imaginaire. Les espaces sont souvent imaginés avec des décors incroyables, des couleurs éclatantes et des formes fantastiques. Ces films créent le plus souvent des mondes originaux qui n'ont rien à envier au monde réel. Toutefois, à l'instar des œuvres filmiques africaines, les films d'animation africains ont simplifié la représentation de l'espace en une représentation binaire. Cette binarisation de l'espace dans les films étudiés permet de mettre en exergue certains aspects sociaux, culturels et environnementaux propres à l'Afrique. Par exemple la ville, espace moderne, s'oppose au village qui nous transporte dans un univers culturel et traditionnel. Cette simplification de l'espace est souvent utilisée dans les films pour représenter les nombreuses contradictions qui caractérisent les différentes réalités africaines.

Cette étude se fonde sur l'analyse d'un corpus de trois longs métrages d'animation qui met en opposition différents types d'espaces tout en s'inspirant de certains espaces réels.

Mots clés : espace, film d'animation, binarisation, représentation

Abstract

The notion of space is consubstantial with cinematographic art. We cannot talk about filmic works without addressing the question of space. Whether real or fictional, known or anonymous, contemporary or futuristic, space occupies a special place in cinema. The role of space is essentially functional, because it allows the plot to evolve through the different actions.

The object of our reflection is the representation of space in animated films. African animated films present space as a wonderful and mysterious place transformed into an imaginary world. Spaces are often imagined with incredible landscapes, vibrant colors and fantastic shapes. These films most often create original worlds that have nothing to envy to the real world. However, like African film works, African animated films have simplified the representation of space into a binary representation. This binarization of space makes it possible to highlight certain social, cultural and environmental aspects specific to Africa. For example, the city, a modern space, contrasts with the village, which transports us to a cultural and traditional universe. This simplification of space is often used in films to represent the many contradictions that often characterize African reality.

This study is based on the analysis of a corpus of three animated feature films that contrasts different types of spaces while drawing inspiration from certain real spaces.

Keywords : space, animated film, binarization, representation

Introduction

Le septième art est avant tout et fondamentalement un art de l'espace, dans le sens où il met en scène des aspects du paysage urbain d'aujourd'hui, d'hier ou de demain. Le cinéma, en tant que médium de représentation, se compose de divers espaces. Comme le montre Kane (2005 :193)¹, l'espace et ses représentations constituent un enjeu important dans le cinéma africain. André Gardies distingue quatre types d'espace liés au cinéma : l'espace cinématographique (celui dans lequel le spectateur reçoit le film c'est-à-dire la salle de cinéma, les écrans),

¹Momar Kane, « Littérature, cinéma et quête identitaire en Afrique francophone : du biologique au textuel ». In : *Horizons Maghrébins-Le droit à la mémoire*, N°53, 2005. L'Afrique à voix multiples. Pp. 136-142.

l'espace du spectateur (la spatialité produite par les choix de communication), l'espace diégétique (celui construit par le film), et l'espace narratif (la spatialité des personnages)¹.

Partant de cette distinction l'on comprend que le concept d'espace joue un rôle extrêmement important dans l'étude du cinéma et de la ville, puisqu'il permet de représenter des lieux. La question de l'espace a toujours fait l'objet d'étude dans le domaine cinématographique. Cependant, le cinéma d'animation est un genre assez marginalisé. Vu la rareté d'étude sur ce sujet, nous avons jugé utile de nous intéresser à la manière dont ce genre filmique aborde la question de l'espace.

En effet, les films de prise de vue réelle tout comme les films d'animation africains représentent l'espace de diverses manières. À ce propos, E. Trouillard (2014) pense que « l'animation offre des possibilités vastes aux réalisateurs et notamment la liberté de retranscrire avec précision leur imaginaire spatial »². Comme l'atteste Sifianos (1998) « *Contrairement au cinéma live qui cherche à passer pour une copie de la réalité avec succès d'ailleurs, le cinéma d'animation dévoile toujours quelque part la facticité de sa nature.* »³

Le corpus de cette étude représente l'espace de manière binaire. Cette binarisation de l'espace dans les films d'animation africains peut être considérée comme une technique artistique et narrative pour représenter les spécificités culturelles et environnementales de l'Afrique, tout en mettant l'accent sur les contrastes et les dualités. Ce constat conduit à réfléchir aux manières de représenter l'espace dans les productions filmiques. Dès lors, comment les films d'animation africains représentent-ils l'espace ? Quels sont les différents types d'espaces représentés dans ces œuvres filmiques ? Comment ces espaces sont-ils représentés dans les films d'animation africains ? Comment ces représentations participent-elles à la narration et à la construction de l'identité culturelle africaine ? Que pouvons-nous tirer du cinéma pour penser l'espace réel de nos villes ?

Cette étude se fonde sur une méthode qualitative reposant sur l'analyse de contenu. D'un point de vue théorique, nous utiliserons la

¹ André Gardies, *L'espace au cinéma*, Paris : Méridiens Klincksieck, 1993

² Emmanuel Trouillard, « Le poids de l'espace dans l'œuvre de Hayao Miyazaki », *Géographie et cultures* [en ligne], 88 | 2013, mis en ligne le 10 juillet 2015, consulté le 06 juillet 2023. URL : <http://journals.openedition.org/gc/3126> ;

³ Sifianos Georges, 1998, « Entre cinéma et cinéma d'animation, la question de la réalité », *positif*, n° 447, p. 95-97.

théorie de la sémiologie du cinéma créé par Christian Metz. Il sera question d'effectuer une analyse sémiologique du corpus en utilisant la grille d'analyse de Roland Barthes. Le corpus analysé est composé de trois longs métrages d'animation. À savoir : *Pokou, princesse ashanti*, *Wé, l'histoire du masque mendiant* et *Dia Houphouët*. Les espaces de ces corpus n'ont pas été délimités, car l'objectif de cette étude est d'identifier le caractère binaire de la représentation de l'espace dans ces œuvres cinématographiques.

I-Représentation et imaginaire de l'espace dans les films d'animation africains

1-Représentation de l'espace fictionnel dans les films d'animation

Pour Gardies, l'espace au cinéma est à construire, il est l'un des facteurs essentiels de la cohérence narrative et discursive. L'espace est l'une des réponses apportées à la fragmentation constitutive du film. Dans *L'Espace au Cinéma* (1993), l'auteur explicite magistralement le processus de construction de l'espace diégétique, c'est-à-dire l'espace fictionnel dans lequel se déroule toute l'action filmique. Cet espace se façonne à travers l'interaction entre les données fournies par le film et un travail d'interprétation du spectateur qui se réalise en mobilisant ce que Gardies définit comme « savoirs préalables ». Yuri Norstein parle d'espace métaphorique, il considère *l'espace* de ces films d'animation comme une métaphore de la mémoire et de la nostalgie. Selon lui, l'espace est un moyen de représenter les souvenirs et les émotions d'un personnage. Par exemple, dans *Pokou, princesse ashanti*, les actions se déroulent dans le royaume de Koumassi qui est une ville du Ghana. Tout le monde est censé savoir de quel royaume il s'agit dans le film. C'est dans ce contexte que l'on parle de savoirs préalables, car nous avons tous connaissance de l'histoire de la reine Abla Pokou. Il est question de faire appel à nos souvenirs afin de mieux identifier l'espace. André Gardies en distingue trois : l'iconique, le verbal et le musical.

Dans ce cas, le film utilise le canal verbal. *Pokou, princesse ashanti* présente dans un premier temps le palais royal et la cour du palais, il y a également la place du village qui est le lieu où se règlent les conflits ; c'est en cet endroit qu'a eu lieu l'affrontement entre le roi et Kongoué Bian. On peut aborder dans ce cas d'espèce la notion de lieu anaphore. Comme le signifie Gardies, l'un des usages les plus courants du lieu-anaphore consiste à faire découvrir, de manière anodine, un lieu qui deviendra par la suite le théâtre d'un moment dramatique. Une séquence

du film *Wê* se déroule dans la ville d'Abidjan qui présente un décor plus moderne.

Certains espaces existent réellement tandis que d'autres espaces ont été créés par le réalisateur. Les films d'animation du corpus posent les bases d'un rapport entre le monde réel et le monde imaginaire. C'est la coexistence de ces deux espaces qui caractérise l'espace fictionnel des œuvres étudiées.

2-Binarisation de l'espace dans les œuvres filmiques : l'espace rural et l'espace urbain

Les films étudiés se déroulent dans deux espaces principaux, à savoir l'espace rural et l'espace urbain. On remarque une alternance régulière entre ces espaces. La représentation de l'espace dans le corpus est une description de la société tant moderne que traditionnelle. Les actions se déroulent dans deux espaces opposés, qui sont l'espace traditionnel représenté par le village et un espace moderne qui se caractérise par la ville. Vu que ces films font la promotion de la culture et la tradition africaine, la plupart des scènes se passent au village.

Cependant, la modernité est également mise en exergue. Par exemple, dans le film *Pokou, princesse ashanti*, on a des cases, mais aussi des maisons en briques de ciment. Il en est de même pour tous les autres films. C'est dans le village de Bo N'sin que l'histoire commence véritablement. Cependant, la première image du film présente la ville d'Abidjan. D'un côté, on a la ville d'Abidjan et plus précisément la commune du plateau qui représente la pyramide. La pyramide est un immeuble qui se distingue par son architecture en forme pyramidale. On a ici des icônes et des références qui permettent d'identifier ces différents lieux. On identifie les espaces à travers le décor, les costumes, des symboles, les icônes et bien d'autres éléments qui correspondent à l'environnement représenté.

En effet, dans les films *Wê*, *le masque mendiant* et *Dia Houphouët* les deux espaces sont clairement identifiables à travers les icônes. Lorsqu'on présente la cathédrale Saint Paul du plateau, on reconnaît immédiatement la ville d'Abidjan et même la commune grâce à cet édifice. Ici le spectateur doit faire appel à ses souvenirs et ses connaissances préalables. En effet, le réalisateur incite également le spectateur à prendre conscience qu'il construit aussi le sens de l'espace en fonction des espaces qu'il a déjà vus, l'invitant à comprendre et penser cet espace comme porteur de sens, de mémoire, de culture.

La représentation des espaces de ses films se donne tout particulièrement à voir comme un « héritage culturel ». Le réalisateur montre la valeur connotative et iconologique des espaces. Cette représentation binaire de l'espace dans les films d'animation se fait à travers des villes et des villages déjà connus étant donné que les récits sont tirés des légendes africaines bien connues et réelles.

II- Description de l'espace naturel et mystique dans les films d'animation africains

1-Descriptif du décor de l'espace mystique et de l'espace naturel

Le décor des films est constitué d'objets mystiques et sacrés faisant partie du quotidien des Africains. Le décor intègre en son sein les objets et les accessoires. Dans les films étudiés, un accent est mis sur le cadre où se déroule l'action. On distingue deux types de décors dans les œuvres filmiques de cette étude. Outre les objets, le décor comprend également le paysage. Les objets qui constituent le décor des films ont une valeur culturelle, symbolique et esthétique qui se réfère à la tradition africaine.

Parmi ces objets de décors, on peut trouver des objets artisanaux tels que des poulies, des cornes et peaux d'animaux, des pagnes traditionnels tissés, des Calebasses, les canaris, des armes, des cauris, des objets personnels (poupée, fétiche), mais aussi des objets comme des statues décoratives sculptées, des masques et bien d'autres éléments. Dans le film *Pokou, princesse ashanti*, le décor présente dans un premier temps un palais royal. La cour du palais est ornée de plusieurs objets qui en constituent le décor. On a plusieurs canaris et poteries, également des dessins sur les murs du palais. On retrouve ces mêmes objets dans le camp des prêtresses. L'intérieur du palais royal comporte plusieurs objets décoratifs. On peut citer aussi le tabouret royal, les masques Baoulés qui diffèrent des masques Wê, les deux sabres disposés à l'intérieur du palais royal formant une croix, ces objets sont également exposés à l'entrée du palais royal, sans oublier les statuettes placées à chaque extrémité du roi et les pagnes kitas multicolores qui recouvrent tout l'espace en lui donnant un aspect jovial.

Le film *Wê, l'histoire du masque mendiant* présente la forêt sacrée comme son principal décor. La verdure et la grandeur des arbres, ainsi que la diversité des éléments de la nature constituent un véritable décor. Le décor de la case de Kongoué Bian est assez lugubre et effroyable de

sorte à donner des frissons. On aperçoit la tête d'un gorille, des os, des canaris et aussi un masque mystérieux avec lequel ce dernier communique.

On retient que les décors des films du corpus de cette étude sont constitués d'éléments naturels c'est-à-dire que les paysages constituent en eux même un décor. Le décor a une fonction esthétique, symbolique et culturelle. Mais, il permet également de caractériser l'identité des différents personnages dans les films. Ces objets dénotent également l'aspect mystique de la culture africaine.

2-Interaction des personnages dans l'espace naturel et l'espace mystique

Les films analysés indiquent, à travers les personnages, une société où les espaces se présentent de manière toujours opposée. Un type d'espace en appelle toujours l'autre. Ce caractère binaire des espaces africains est attesté dans les films africains. L'espace réel ou naturel est le monde de la vie concrète où tout le monde a accès. C'est un espace profane qui s'oppose à un espace sacré clos et protégé tandis que l'espace mystique ou spirituel est le monde invisible, le monde des initiés où cohabitent les esprits. Seuls les initiés (des féticheurs, des guérisseurs, des sorciers...) peuvent pénétrer cet espace par des incantations, des invocations.

En effet, l'espace sacré est constitué d'éléments surnaturels et mystiques. Le plus souvent, l'espace mystique est attribué à tout ce qu'il y a de négatif et malsain. C'est un monde dynamique considéré comme un espace caché, à l'abri de tout regard. Les initiés exercent leur domination sur les êtres et les choses par la connaissance d'un tel espace.

Dans les films étudiés, tous les adversaires opèrent dans le monde mystique. Toutefois, les personnages principaux ont également accès à ce monde parallèle. Dans le film, *Wê, l'histoire du masque mendiant*, ce monde est attribué aux initiés c'est-à-dire aux porteurs de masques. L'espace de ce monde mystique est le bois sacré. Le bois sacré qui représente le monde mystique est opposé au village qui constitue le monde réel. Les adeptes de ces lieux mystérieux sont en opposition au monde des communs des mortels. N'entre pas dans ces lieux qui veut, mais qui peut.

Pour renforcer cette atmosphère secrète et mystérieuse, certains espaces comme les cases, les forêts, sont ornés de fétiches, d'objets

hétéroclites, à l'allure terrifiante et insolite. On peut citer également le fleuve Comoé qui a permis à Pokou et son peuple de se sauver, etc. Pokou étant une prêtresse, elle a également accès au monde mystique. L'espace mystique est le lieu où se déroulent les rites complexes, des cérémonies d'initiation, la perpétuation de la lignée, la légitimation des alliances, la force et la cohésion des clans.

En effet, le corpus présente des espaces diversifiés, des villages, des villes, des royaumes, des communes, etc. Toutefois, on les identifie à partir des actions qui s'y déroulent aussi à travers des indices. Les espaces dans le corpus étudié sont exploités à partir des déplacements des personnages qui mettent en valeur ces différents espaces.

3-L'apport du cinéma d'animation dans la construction des villes futures

Depuis son invention, le cinéma en général ne cesse de rêver et de révéler la ville et de produire des imaginaires urbains, sociaux et architecturaux. Dès lors, il importe d'identifier l'apport du cinéma d'animation dans la construction des villes futures. Mais, il serait plus judicieux dans un premier temps de comprendre le rapport entre le cinéma et la ville à partir de la question de l'habitation puisque celle-ci constitue son essence comme le rappelle Heidegger : « Le rapport de l'homme à des lieux et, par des lieux, à des espaces réside dans l'habitation. La relation de l'homme et de l'espace n'est rien d'autre que l'habitation pensée dans son être ».¹

En effet, on ne peut parler de ville sans aborder la question de l'habitation. Le cinéma en général et particulièrement le cinéma d'animation peut jouer le rôle de sensibilisateur en traitant des sujets sur l'importance de l'habitat et de l'environnement dans la vie des populations. Par le biais des personnages, des décors et des histoires captivantes, ils peuvent mettre en lumière les problèmes liés au logement, tels que la surpopulation, les logements insalubres, les problèmes d'électricité, d'eau potable, d'inondation, d'effondrement, etc.

En exposant les conséquences négatives de ces problèmes sur le bien-être des personnages, ces films peuvent inciter à prendre des mesures pour améliorer les conditions de vie des populations. Outre cet

¹Martin Heidegger, « Bâtir, habiter, penser », in *Essais et conférences*, Paris, Gallimard, 1958

aspect, notons également que le film d'animation participe à la construction d'une illusion et d'une utopie où se croisent lieux, styles et genres. En plus, les films d'animation présentent le plus souvent des idées novatrices telles que les maisons écologiques et futuristes, les énergies renouvelables qui peuvent inspirer et encourager les acteurs du domaine à adopter des comportements plus responsables en matière de construction et d'habit. Les films pourraient influencer la construction des villes futures tant sur le plan esthétique que sur le plan idéologique.

En outre, le cinéma d'animation met en scène des villes innovantes qui montrent les possibilités et les défis de l'urbanisme futuriste. Comme on le constate dans le film *Wê, l'histoire du masque mendiant*, la scène se déroulant en ville montre une demeure majestueuse avec une architecture futuriste.

L'esthétique architecturale des immeubles peut inciter les urbanistes à plus d'innovation et à porter des réflexions sur la manière, dont les villes, pourraient être construites et améliorées. En sus, avec l'animation 3D, les films d'animation ont la capacité d'illustrer des bâtiments, des infrastructures et des espaces publics futuristes d'une manière réaliste et fantastique, de sorte à permettre au spectateur de se projeter dans ces environnements. C'est le cas du film *Ekoua* qui est un film d'animation 3D qui présente un environnement futuriste. En effet, il est plus facile de matérialiser ses idées avec l'animation. Il faut dire que l'architecture joue un rôle très important dans les films, car elle permet de créer des mondes fantastiques tout en donnant vie à des univers imaginaires.

Conclusion

Le cinéma est fondamentalement un art de l'espace. Il est un puissant fabricant d'imaginaires de l'espace, l'espace occupe une place particulière au cinéma. Le rôle de l'espace est essentiellement fonctionnel, car il permet à l'intrigue d'évoluer par des séparations, des rencontres.

Cet article s'appuie sur l'analyse d'un corpus constitué de films qui représentent différents types d'espaces. Pour représenter des espaces, la matière filmique mobilise différents canaux de perception de l'espace. Les canaux verbal et iconique sont utilisés dans les films étudiés. Ces films créent des espaces fictifs, dont les traits s'apparentent à l'espace réel avec la présence des icônes et des dialogues.

Le corpus met en évidence des espaces opposés à l'espace rural et l'espace urbain, l'espace naturel et mystique, un espace fictionnel et

réel. Avec des décors tout aussi opposés. Les espaces fictionnels sont constitués de plusieurs infrastructures. Notamment les écoles, les habitations, les palais de justice, les immeubles, les routes et quelques lieux de loisir, etc., comme on le voit dans les villes réelles.

On retrouve dans ces films des espaces (villes et villages) existants et imaginaires. Par ailleurs, le cinéma en général et particulièrement le cinéma d'animation permet de présenter de manière imaginaire et créative l'univers de la construction et de l'habitation. Il sensibilise aux problématiques liées au logement. Le cinéma d'animation est un médium artistique qui peut apporter une perspective unique à la construction des villes du futur tout en sensibilisant aux enjeux et en permettant de visualiser des concepts architecturaux et technologiques.

À travers cette étude, nous pensons que le cinéma peut aider à penser les villes futures et pansant les villes actuelles. La construction des futures villes peut se faire en passant par une réappropriation des villes existantes et par la personnalisation des différents espaces en tenant compte des besoins des habitants. Le cinéma s'avère donc être un outil précieux pour informer, éduquer et sensibiliser les uns et les autres sur cette question essentielle.

Corpus d'étude

1-*Pokou, princesse ashanti*, long métrage d'animation, 65 min, Afrika Toon, 2013

2-*Wê, l'histoire du masque mendiant*, long métrage d'animation, 65mn, Afrika Toon, 2015

3-*Dia Houphouët*, long métrage d'animation, 80 min, Afrika Toon, 2017

Références bibliographiques

4-Roland Barthes, « Rhétorique de l'image », in *Communication*, 1964, n°4, 1964, Recherches sémiologiques, pp. 40-50,

5-André Gardies, *L'espace au cinéma*, Paris, Méridiens klincksieck, 1993, 155 p.

6-Martin, Heidegger, « Bâtir, habiter, penser », dans *Essais et conférences*, Paris, Gallimard, 1958, p. 180.

7-Alfonso Pinto, « Représentation et imaginaire un état des lieux du cinéma dans la géographie », Les Cahiers de la SFSIC [en ligne], Collection, 15-varia, dans *l'actualité, Communication et Cinéma*.

8-Momar Kane, « Littérature, cinéma et quête identitaire en Afrique francophone : du biologique au textuel ». In : *Horizons Maghrébins-Le droit à la mémoire*, N°53, 2005. L'Afrique à voix multiples. pp. 136-142,

9-Nora-Alexandra Kazi Tani, *Roman africain de langue française au carrefour de l'écrit et de l'oral : Afrique noire et Maghreb*, l'harmattan, Paris, 1996, 352 p.

10-Jacques Lévy, « De l'espace au cinéma », *Annales de géographie*, vol. 694, n°6, 2003, pp.689-711,

11-Valy Sidibé, « représentation de l'espace, espace de la représentation dans sous le pouvoir des blakoros I et II d'amadou Koné », article, consulté dans *Mélanges, pour professeur Sidibé : un homme au service de l'Homme*, éditions Flah Sy-Nani.

12-Georges Sifianos,, « Entre cinéma et cinéma d'animation, la question de la réalité », *Positif*, n° 447, 1998, p. 95-97

13-Emmanuel Trouillard, « Le poids de l'espace dans l'œuvre de Hayao Miyazaki », *Géographie et cultures* [en ligne], 88 | 2013.

4

Vérisme des lieux scénaristiques ivoiriens : simple facilité ou urgence politique ?

Tiénourougo Abiba SEDYON
Université Félix Houphouët-Boigny
d'Abidjan-Cocody
abibasedyon@yahoo.fr

Résumé

Les lieux de mise en scène des scénarios ivoiriens, qu'il s'agisse des grands ou des petits, sont décrits d'une manière à la fois crédible et réaliste, renvoyant l'imagination du lecteur/spectateur à son propre environnement. En d'autres termes, les espaces décrits dans l'écriture créent un lien avec le lecteur/spectateur et lui donnent un sentiment de familiarité avec l'histoire racontée. Les noms et l'emplacement de ces lieux renforcent davantage ce réalisme en agissant comme une forme de restitution qui neutralisent les doutes du lecteur/spectateur et lui permettent d'accepter plus facilement tout ce qui en découle.

Mais ce constat simple incite à la réflexion. Car éventrées et morcelées, les entrailles de ces espaces narratifs déclinent des fonctions diverses et incarnent des valeurs idéologiques insoupçonnées. Ils servent de points d'entrée et d'ancrage au récit et se donnent à voir comme des "espaces à sens". Ils façonnent les intrigues, ajoutent de la complexité, tiennent la cohérence du récit en introduisant moult significations aux personnages et à leurs histoires.

Mots-clés : Scénarios, Lieu-scénographie, Vérité, Idéologie, Esthétique ; Politique

Abstract

Ivorian scriptwriting spaces, whether large or small, are described in a credible and realistic way, returning the reader/spectator's imagination to their own environment. In other words, the spaces described in the writing create a connection with the reader and give him a sense of familiarity with the story told. The names and location of these places further reinforce this realism by acting as a form of restitution that

neutralize the doubts of the reader/spectator and allow him to more easily accept all that follows.

But this simple observation encourages reflection. Because the bowels of these narrative spaces are torn and fragmented, they have various functions and embody unexpected ideological values. They serve as entry points and anchors to the story and give themselves to be seen as "spaces with meaning". They shape the storylines, add complexity, maintain the coherence of the story by introducing many meanings to the characters and their stories.

Keywords : Screenplays, Truth, Spaces-scenography, Ideology, Aesthetics, Political

Introduction

Lorsqu'on examine le lieu scénographique dans un scénario, il est essentiel de le considérer comme un aspect intégral de l'analyse textuelle fictive. Il s'agit de tirer une signification d'une structure souvent métaphorique, qui possède des qualités esthétiques. Essentiellement, un scénario est composé d'éléments interconnectés qui construisent le sens de la diégèse dans son ensemble. Autrement dit, l'espace de jeu est un ensemble de symboles qui représente des relations avec divers éléments, et la compréhension d'une particule si indispensable passe par la compréhension des dispositifs qui la soutiennent.

L'objectif de ce texte est de souligner la fonctionnalité opérationnelle de cette ossature essentielle et de fournir son rôle crucial dans la compréhension d'une narration destinée à l'audiovisuel. En outre, il cherche à renforcer le lien entre la poésie littéraire apparente et les signifiants inavoués dans une certaine mesure. L'intention est d'informer de l'importance fondamentale des architectures spatiales dans la transmission et le soutien du sens d'un récit au cinéma. Et à propos d'espace au cinéma, le théoricien Gardies dans *L'espace au cinéma* (1993) en identifie quatre types : l'espace cinématographique, l'espace diégétique¹, l'espace narratif et l'espace spectatorial². Selon Gardies, toute œuvre de fiction implique une relation entre un personnage et un espace. C'est dans cette interaction que se trouve l'une des constructions stratégiques de l'œuvre.

¹ C'est celui que construit le film comme réalité indépendante du récit.

² C'est l'espace produite par les choix de communication que fait le film en direction du spectateur.

Le travail de Gardies est d'une importance significative dans l'élaboration de cet article, car il présente non seulement un contenu précieux, mais constitue également l'une des rares contributions significatives du point de vue de l'art cinématographique. Cependant, ce travail se limitera uniquement à l'analyse de deux types d'espaces à savoir l'espace diégétique et l'espace narratif pour suffisamment aborder les trois angles différents selon qu'on considère l'espace dans sa relation avec les scénaristes, avec les lecteurs/spectateurs et avec les autres constituants du récit. Ce qui permettra, plus précisément, d'explorer comment la création d'un espace diégético-narratif constitue l'un des fondements indéfectibles de la capacité du cinéma à représenter la réalité dans le contexte scénaristique ivoirien et sa corrélation avec le réalisme et l'idéologie sous-jacente.

L'objectif sera donc d'analyser le cadre narratif et d'examiner les indicateurs liés à la représentation de l'espace. Plus précisément, il faudrait explorer le langage de l'espace en relation avec sa signification et son symbolisme, en déterminant les éléments poétiques de réalisme (I) et idéologiques (II) qui façonnent les personnages dans leurs différentes destinées narratives (III).

Dans cette perspective, la narratologie sera mise en scène dans la première partie, et l'inspection des structures narratives qu'elle implique. En plongeant dans la narratologie, un certain nombre de similitudes avec la narration sémiotique deviennent apparentes. En fait, certains aspects de la sémiotique seront utilisés dans les théories narratologiques.

Ensuite, dans le deuxième volet de cet article, la sociocritique servira de boussole en ce qu'elle consiste à analyser les aspects sociaux et historiques des textes écrits. Il s'agit essentiellement d'analyser le commentaire social enraciné dans le texte et la façon dont il est véhiculé. Selon Claude Duchet (1971), fondateur de la sociocritique, cette science suppose que le sens d'un texte ne va pas de soi. Pour interpréter un texte, il faut considérer le milieu environnant car un texte est à la fois une fermeture et une ouverture vers un ailleurs textuel qui incorpore des indices.

Ces deux méthodes seront sollicitées pour analyser essentiellement le système spatial du scénario ivoirien. Que révèlent les scénarios ivoiriens des lieux qu'ils dépeignent ? Comment habitent les personnages fictifs de ces lieux ? Comment ces espaces façonnent-ils à leur tour leurs sorts narratifs ? Au final, quel est le design de l'espace que le cinéma ivoirien présente ? Le lecteur/spectateur sera informé sur

les combinaisons dévoilées et voilées ainsi que les desseins implicites présents dans le corpus sollicité¹.

1- Une description réaliste des lieux diégético-scéniques

Bien que le verbe "décrire" soit couramment utilisé, il possède une variété de significations qui a beaucoup évolué. Pour mieux comprendre ses différents sens, il a été question de se tourner vers le dictionnaire Larousse qui en donne plusieurs définitions. Dans ce sens, "décrire" c'est « Expose quelque chose »², « Dépeindre quelqu'un par l'écriture ou par la parole », « Se déplacer dans un mouvement qui définit une ligne, une trajectoire » et enfin « brosse quelque chose, apparaît comme son équivalent ». En se concentrant sur les verbes pour la synonymie de sa définition on trouve donc : brosse, figurer, peindre, évoquer, tracer, retracer, représenter, raconter et camper. La première chose qu'on remarque est la distinction nette entre des formes verbales d'action (brosse, exposer, tracer), et d'autres d'état (camper, évoquer, correspondre, apparaît). Un véritable travail de restitution qui participe à la formation de l'acte représentationnel. Les lieux diégétiques du scénario ivoirien relèvent en effet d'une véritable esthétique du « faire croire » de ce même acte représentationnel.

Chaque scénario soumis à cette étude possède en effet sa propre relation à l'espace même s'il y a d'autres dont l'enjeu spatial est sans doute plus marqué. Si dans certains, la représentation réaliste de l'espace est un fait majeur, dans d'autres, en revanche, on peut parler de simple évocation. Ce qui résulte est un intérêt géographique variable cas par cas. Dans tous les scénarios sollicités pour cette étude, les changements de lieux déterminent la segmentation du récit. Chaque nouveau lieu est écrit en gras, et est précédé d'un espace vide. À chaque fois sont ajoutés au lieu, le moment : (Jour/Nuit...), ainsi que les termes " **Intérieur** ou **Extérieur**" en fonction de la position des personnages. Les segments comprennent une description générale de ce qui se passe et éventuellement des dialogues.

¹ Le corpus est composé de quatre scénarios écrits par deux générations de deux scénaristes ivoiriens de complètement différentes et d'esthétiques également à savoir : *N'gouan Gnaman*, *Le plagiât*, *Bla Yassoua* et *Le voyage initiatique*

² Dictionnaire Larousse en ligne. www.larousse.fr, consulté le 12/10/2021 à 9 heures 50

Les notations référant aux personnages sont incluses dans les descriptions générales de chaque segment. De cette manière, la construction dramatique s'effectue quasiment comme dans un livre. Lorsqu'on prend connaissance des lieux de la mise en scène, les récits donnent à voir, intentionnellement des espaces qui existent dans la vraie vie (en Afrique). Ainsi, *N'gouan gnaman* sollicite Gnamansou¹, Man², Accra³ et Issia⁴. *Le plagiat* fait appel à Djuekro⁵ et la ville d'Abidjan⁶, *Le voyage initiatique* s'implante à Ouahigouya⁷, quand *Bla yassoua* se raconte entre Kolibo⁸ et Abidjan.

On remarquera que tous ces cadres diégétiques peuvent être référencés sur une carte géographique selon qu'on se situe en Côte d'Ivoire, au Ghana ou au Burkina Faso. Si le choix des noms des lieux et leur emplacement peuvent toute suite faire transparaître un discours réaliste, il faut ajouter que ce discours s'intensifie davantage avec les descriptions des micro-espaces (espaces scéniques) de ces lieux diégétiques avec pour quête, une parfaite représentation de la scénographie sociale africaine. Ainsi, l'exposition de *N'gouan gnaman* s'ouvre-t-elle suivant cet ordre, dans le village de Gnamansou, sur la place publique, et voici la description qu'en fait Honoré N'zué :

« Séquence 1 : Ext/Jour- place publique du village

C'est mercredi, le jour du M'BRA. Il est 10 heures, tous les habitants de Gnamansou observent le repos obligatoire sur la place du village. Apparaissent des quatre coins du village, des villageois, chacun en main une chaise, un tabouret et un instrument de musique. Peu à peu, la foule grossit. Komian le grand féticheur danseur, la cinquantaine révolue est vêtue de sa tenue de cérémonie. Un tissu blanc à la taille et

¹ Village situé au bord du fleuve N'zi dans la localité de Dimbokro, chef-lieu du district des lacs (Côte-d'Ivoire)

² Surnommée la ville des 18 montagnes, Man est une grande ville de l'ouest de la Côte-d'Ivoire

³ Accra est la capitale du Ghana sur la côte atlantique de l'Afrique de l'Ouest

⁴ Issia est une grande ville située au centre ouest de la Côte-d'Ivoire

⁵ Village situé dans la localité de Sassandra en Côte-d'Ivoire, au bord du golfe de guinée à l'embouchure du fleuve Sassandra

⁶ Abidjan est la capitale économique de la Côte-d'Ivoire

⁷ Ouahigouya est une ville située au nord du Burkina Faso dans la province du Yatenga

⁸ Kolibo est un village riverain de la forêt classée d'Ahua dans la commune de Dimbokro (Côte-d'Ivoire)

des grelots attaches aux pieds. Torse nu, komian fait son entrée dans la foule précédée de son assistant Yassoua. Quelques personnes dans l'assistance envoutées par le rythme endiablé des tamtams entrent dans une transe de possession mystique. Dans l'assistance, Aya, 25ans, cheveux nattes et truffes de cauris, habillée d'une camisole à bretelles, d'un pagne attaché à la taille, chante avec intéressement. Komian donne des ordres, il indique des fétiches à adorer.

Ensuite c'est la forêt sacrée : « Séquence 8 : Ext/Jour-forêt

Koffi et Adjoua vont à la rencontre d'Aboua le sculpteur de femme et mari de l'audelà. Aboua, la soixantaine, drapé d'un pagne multicolore est le maître des lieux. Koffi et Aboua sont sous un gros arbre. Koffi pose une bouteille de gin et un coq. Aboua s'éloigne de Koffi. Seul, il sort de sa poche un gris-gris qu'il porte à la bouche en chuchotant. Après avoir évoqué les esprits, Aboua abat l'arbre à sculpter, coupe une partie du tronc, revient vers Koffi avec le morceau de bois en main. Il jette le morceau de bois par terre, prend la bouteille de gin, se saisit d'un verre dans sa gibecière, verse un peu de gin dans le verre et arrose le bois à sculpter.

Et puis la rivière du village : « Séquence 23 : Ext/Jour-bord d'une rivière

Des gamines s'amusant à jouer à la maman remplissent de petits canaris ; d'autres font la toilette à leur poupée de bois, à côté, une femme et sa fille essorent du linge. Un peu plus loin, un paysan accoste avec sa pirogue. Il y ramasse des poissons qu'il vient de pêcher. De jeunes garçons s'exercent à faire des plongeurs périlleux. Sur la rive, Aya remplit son canari à l'aide d'une calebasse. Elle tente de porter sa charge sur la tête, une flotte verse sur elle. Aya se force de porter son canari, reçoit une autre flotte. Aya réussit à mettre son canari sur la tête et s'éloigne.

Le champ : « Séquence 27 : Ext/Jour-champ de café

Koffi, Adjoua et aya traversent le champ, arrivent dans une plantation de café où ils ont installé leur campement. Koffi est en lutte avec une biche prise au piège, Adjoua arrive désespérée. Le cri de l'animal met Adjoua en confiance. Visiblement, heureuse, elle n'hésite plus, rejoint Koffi. Aya aussi vient voir ce qui se passe. Aidé de sa femme, Koffi brise le cou de l'animal.

Un peu plus loin, l'arbre à palabre « Séquence 49 : Ext/Jour-sous l'arbre à palabre

Quelques paysans assis sous l'arbre à palabre jouent à l'awalé. Un peu plus loin, des jeunes gens font un match de toupie. Une toupie s'échappe du cercle de jeu, un des joueurs va à sa recherche. Il ramasse la toupie, dès qu'il se retourne pour rejoindre ses compagnons de jeu, il est approché par un couple d'étranger Kouao et sa femme Akouba.

Et enfin, le marché du village : « Séquence 54 : Ext/Matin-marché

Les villageois vendent le surplus de leur du jour, gombo frais, tomate, champignons etc. Assise sur un tabouret devant un étale en natte couvert de fruits et de légumes, sa statuette mari de l'au-delà au dos, Aya est envahie par les clients. Elle n'arrête pas de remettre les paquets, la marchandise s'écoule. Aya compte sa recette. En fait un paquet quelle attache dans un morceau de pagne qui lui sert de ceinture.

Il n'est plus question là d'une simple évocation réaliste du cadre diégétique. En représentant des micro-espaces avec une description aussi crédible que connu, l'espace diégétique ivoirien ancre de fait, son lecteur-spectateur dans sa propre réalité. Comme le souligne Henri Mitterrand :

C'est le lieu qui donne à la fiction l'apparence de la vérité. (...) Le nom du lieu proclame de l'authenticité de l'aventure par une sorte de reflet de métonymie qui court-circuite la suspicion du lecteur : puisque le lieu est vrai, tout ce qui lui est contigu, associé, est vrai (Henri Mitterrand. 1986 : 194).

Ces descriptions réalistes de l'espace rural africain tendent à se répéter dans *Bla yassoua* (village de Kolibo) et dans *Le plagiat* pour ce qui est du village de Djuekro. Le même procédé de la « vérité » représentationnelle est identique pour les micro-espaces des grandes villes. Ouahigouya qui a la particularité de posséder aussi bien des traits ruraux que urbains ne fait pas office d'exception. Autant on pourrait trouver dans *Le voyage initiatique* la case d'une féticheuse,

« Séquence 3 : Int/Nuit dans la case

La féticheuse entame les chansons mortuaires. Elle a un autre vase de décoction en main et se penche sur le corps pour entamer le bain. Elle

s'apprête à retirer le drap sur le corps, quand soudain, la main du corps se lève et bouscule malencontreusement le récipient de décoction qui tombe de la main de la féticheuse, et le contenu se renverse sur le corps.

Un champ en pleine brousse, « Séquence 9 : Ext/Jour- champ de Kinda

Kinda est dans son champ. La féticheuse arrive et descend de l'âne. Tandis que la féticheuse rentre dans le champ, kinda admire ses formes généreuses et reprend lentement son jardinage. Subitement, il pousse un cri strident. Il est tiré de sa rêverie par une pique de scorpion. La féticheuse qui a entendu le cri, accourt et voit kinda qui se tord de douleur. Elle va en courant chercher l'une des herbes cueillies et revient l'appliquer après l'avoir trituré sur la pique. Autant, il y a une salle de mairie,

« Séquence 13 : Int/Jour- à la Mairie

Pazouk Naam arrive à la mairie, il dépose son dossier chez l'assistante du maire Sidsaya. A la sortie, pendant qu'il reçoit un coup de fil, il aperçoit une dame y entrer ».

Et un complexe hôtelier, « Séquence 21 : Int/Nuit-complexe hôtelier

A l'hôtel où se déroule le concours de beauté, Sidsaya, Rose, et Ebou sont assis au premier rang. Kinda est assis au bout de la rangée. Les candidates passent pour leur dernier défilé. Chacune fait son speech dévoilant ses actions à mener pour son mandat.

Ces deux types d'espace (rural et urbain) cohabitent dans le même cadre diégétique sans que l'un ne perde ou n'édulcore sa connotation narrative au profit de l'autre. Chez Honoré N'zué par contre, le village et la ville sont deux cadres complètement distincts et il n'y a pas d'interférence de caractéristiques. Le passage du village à la ville est toujours symbolisé par un véhicule qui sert de rideau de changement de décors.

Dans *N'gouan gnaman*, lorsque Konan Kan part à la recherche de Soman en ville, c'est un car qui indique au lecteur-spectateur qu'il ne se trouve plus dans le village de Gnamansou mais à Man :

« Séquence 106 : Ext/Jour- gare routière

Des véhicules de transport chargent des passagers en provenance des autres villages. Vient passer un car sur lequel est inscrit MAN les 18 montagnes, le car s'arrête des passagers en débarquent, Konan Kan parmi un sac en bandoulière.

Lorsqu'Aya (*Bla yassoua*) et son cousin Willy quitte Kolibo pour Abidjan, c'est encore, par l'intermédiaire d'un véhicule « gbaka » que le changement de lieu est suggéré :

« Séquence 34 : Int/Jour-car de voyage

Willy et Aya en partance pour Abidjan. Un car y roule. Willy est habillé d'un jean surmonté, un blouson rouge avec beaucoup de boutons. L'apprenti gbaka est habillé en un jean rapiécé et un t-shirt, a entre ses doigts des billets de banque.

Tous les micro-espaces cités en ville, répondent aux mêmes besoins de référents comme pour le village. Il y a par exemple l'Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC), notamment l'école fréquentée par Anicet N'dri, le principal cadre diégétique de *Le plagiat* ; qui se situe dans la commune Cocody d'Abidjan exactement comme dans la vraie vie. Ensuite, le terrain de chasse de Bacchus et sa bande nouchi, « La Rue princesse », dans *Bla yassoua*, existe réellement et son emplacement se trouve effectivement à Yopougon comme signifié dans la fiction.

Les scénaristes ivoiriens servent au lecteur-spectateur des lieux spatiaux qu'il connaît et auxquels il pourrait se reconnaître et s'identifier. Par un travail conscient ou inconscient de relation aux références, le lecteur-spectateur peut tracer un atlas de son monde réel. Ces micro-espaces facilitent également la représentation mentale du monde fictif. Par conséquent, le lecteur-spectateur déduit qu'il s'agit de récits réalistes.

Dans le présent cas, on se tient très loin des spéculations et des théories conjecturales astrophysiciennes des scénarios sciences-fictionnels qui ont pour devoir, de proposer des mondes extraterrestres et purement imaginaires. La représentation des espaces diégétiques intergalactiques

dans des films comme *des étoiles*¹ et *Avatar*², est fortement inspirée des théories suprématistes de l'imaginaire. Cela était nécessaire pour évoquer des planètes et des environnements lointains qui sont au-delà de ce que l'humanité n'a jamais vu ou expérimenté.

Le monde fictif de *Pandora*, qui sert de toile de fond aux événements d'*Avatar*, n'existe pas dans la réalité. Il s'agit d'un décor purement imaginaire créé par les scénaristes et les cinéastes. Le monde que le film explore est habité par les Na'vi, une race d'humains hybrides qui ont atteint un tel niveau technologique si impressionnant qu'ils sont désormais capables d'effectuer des voyages interstellaires. Pour atteindre cet objectif, des navires spatiaux sont utilisés. Ces vaisseaux spatiaux ont la capacité de se déplacer à une vitesse de près de 70 % de la vitesse de la lumière et mettent en œuvre la fusion matière-antimatière pour naviguer dans l'espace.

Pour les déplacements aériens, le SA2 Samson est l'appareil de prédilection. Ces véhicules ressemblant à des hélicoptères sont dotés de deux hélices de chaque côté de la cabine, ce qui garantit des performances de vol et une stabilité optimale. Dès les premières images du film de Cameron, le spectateur débarque sur une planète que l'on ne peut qualifier que de méconnue. Située à une distance confortable de la Terre, c'est un Eden immaculé, encore libre de toute influence humaine. Captivé par les abîmes profonds et sombres de l'océan, il se retrouve rendu par un autre monde singulier et mystique : la jungle.

Ce paysage luxuriant et exotique, qui rappelle les contes bibliques, est une planète interdite à l'homme. Elle est peuplée d'une grande variété de créatures, dont les bêtes préhistoriques de l'ère jurassique. Armée de leur technologie de pointe, l'humanité dépasse souvent les limites et laisse derrière elle une traînée de dévastation. Ils jouent le rôle de perturbateurs, contrairement aux contes apocalyptiques mettant en scène des dragons démolisseurs. Une communauté anglophone, fortement influencée par la culture américaine, existe en tant que main-d'œuvre qui peut être embauchée par la "Compagnie", une organisation capitaliste-militaire dont l'objectif principal est le profit. Ils s'appuient sur la technologie de cartographie 3D pour mener la guerre. Les

¹ Georges Lucas, *Star Wars*, Etats-Unis, Science-fiction, 20th Century Fox, 1977

² James Cameron, *Avatar*, Etats-Unis, Science-fiction, 20th Century Fox, 1979

conflits au Venezuela et au Nigeria, ainsi que la crise énergétique, sont perçus comme de simples échos par le spectateur depuis la Terre. La légitimité de la colonisation sur *Pandora* réside dans un seul minéral stratégique présent au plus profond de son sous-sol. Et pour accentuer leur domination, des colonies quadrillées orthogonalement ont été imposées avec force par des bulldozers. Bien qu'elle soit dominée par les colonisateurs, Pandora abrite toujours ses habitants indigènes. La région périphérique, connue sous le nom de *Pandora*, est à la fois crédible et à la fois soumise et peuplée. Les Na'vis sont grands, bleus et ressemblent à un mélange de chat et d'homme. Souvent décrits comme des êtres exotiques par excellence, ils sont le symbole d'une bonté innée. Leurs vêtements et leur mode de vie ressemblent à ceux des Amérindiens, et ils coexistent avec la nature comme prévu, communiquant avec les arbres grâce aux conseils de leur chaman. Mais aussi au niveau des cheveux : les structures ressemblant à des racines à l'extrémité de leurs poils, constituent un lien essentiel entre les arbres et les autres animaux. Bref, Leur dévouement à leur patrie reste ininterrompu alors qu'ils résistent aux colonisateurs envahissants avec la force inflexible de leurs arcs. Une telle fermeté a ouvert la voie à un choc des cultures, bien que ce soit un match inégal.

Cameron envisage l'émergence d'un nouveau monde au milieu de la destruction et de la violence. Alors entre en scène notre protagoniste, Jack Sully, présenté par son apparence remarquable et son handicap physique aux pieds. En tant qu'ancien Marine, ce personnage est l'unique porteur du tampon américain, signifiant l'apparence d'une conduite honorable. Il assumera le rôle de guide spirituel de l'avatar, un Na'vi façonné par des moyens artificiels afin de dialoguer avec les autochtones de manière diplomatique et stratégique. Soudain, l'intermédiaire-brave à la tête chauve, qui n'a rien à voir avec la communication interculturelle, passe désormais de l'autre côté de la barrière. Une véritable transformation du héros est au cœur de cette histoire. L'amour joue un rôle non négligeable dans ce profond bouleversement, apportant une touche de tendresse malgré les violons pesants et les musiques soul aux influences africaines. On ne peut s'empêcher d'apprécier la dichotomie dans les mondes créés par Cameron : un mélange d'habitats disparus et terrestres affectés par les activités humaines. Il est fascinant d'observer comment l'imagination du scénariste/réalisateur a conduit à la représentation d'environnements aussi contrastés. À mi-chemin entre les karsts à tourelles de la baie d'Halong et l'esthétique Manga, la forêt tropicale de Pandora s'étend

dans une étendue à couper le souffle de montagnes et d'arbres qui semblent flotter dans le ciel. Sa verdure luxuriante et vibrante est une merveille à voir, invitant les explorateurs à s'aventurer et à se prélasser dans sa beauté sauvage. À la tombée de la nuit, l'océan se transforme en un monde mystique où prospère l'écosystème du lagon corallien. Cette étendue fascinante sert de sanctuaire aux Na'vis résolus, leur offrant un refuge contre tout danger qui les guette. La biodiversité remarquable de ce lieu, couplée à l'incroyable capacité de mémoire des ordinateurs en jeu, crée un vaste éventail d'opportunités d'action. Qu'il s'agisse de scènes de chasse à l'adrénaline ou de manèges palpitants dans un parc d'attractions, nul besoin de manquer d'excitation. Par l'intermédiaire de la princesse Na'vi, James Cameron familiarise le public avec l'univers au cours de la première heure du film. Elle initie Jack et le spectateur à la langue vernaculaire et aux connaissances géographiques de la terre natale.

En explorant cette terre inconnue, il utilise tous ses sens pour en percevoir les secrets. Mais en plus, il découvre comment observer. La structure spatiale du territoire suit les voies indigènes, mettant l'accent sur les emplacements élevés et la grandeur des arbres. Ces éléments s'imbriquent pour créer un réseau qui va à l'encontre de la logique territoriale et militaire de l'humanité. Au fil de son voyage, il découvre petit à petit une facette de la nature qui n'est pas aussi hostile qu'il le propose. Elle se révèle plus clémente, une force capable de vaincre les ténèbres avec facilité et de fournir des moyens de transport personnels fiables et rapides. À cet égard, le dragon règne en maître, ou Dotée d'une puissance et de prouesses stratégiques inégalées, elle a la capacité de vaincre les flottes navales les plus redoutables. Au fur et à mesure que l'univers numérique se développe, la caméra se déplace avec une grâce sans effort, offrant de multiples perspectives. Son imagerie est captivante, réaliste et laisse en admiration devant les merveilles environnantes.

La capacité de l'objectif à capturer des angles grandeur nature inspire un sentiment d'évasion et de fascination. La perspective offerte au spectateur dans le film reflète encore principalement celle des conquérants. James Cameron, qui a eu plus de dix ans pour grandir et se développer en tant que cinéaste depuis le triomphe massif de *Titanic* en 1997, revient à l'écran en tant que précurseur. Avatar est plus qu'une simple représentation du plus célèbre naufrage de l'humanité. Il explore également le vaste univers de possibilités que le progrès technologique a ouvert, annoncé à la fois la fin d'un monde et d'une certaine époque

du cinéma. Et comme l'indique le titre, Cameron présente une nouvelle perspective sur la capacité du cinéma à créer des simulacres, compte tenu des progrès technologiques. Depuis l'époque de Méliès, le cinéma possède la capacité de nous faire percevoir comme vrai ce qui est faux. Beaucoup de gens considèrent *Avatar* comme un film révolutionnaire. Il vise à transporter les spectateurs dans un monde entièrement numérique en utilisant des techniques cinématographiques innovantes, telles que la performance et la capture de projection. Son utilisation d'effets 3D offre également une expérience émotionnelle unique car les spectateurs sont immergés dans un monde avec des personnages et des environnements entièrement créés à partir de machines. *Avatar* de Cameron, avec le soutien d'une campagne de marketing massive, a obtenu un succès économique remarquable. Regarder ce film emmène non seulement dans un voyage captivant à travers Pandora, mais plonge également au cœur de "l'hyperculture globalisante", présentant des moyens nouveaux et innovants de mettre en valeur le soft power américain.

L'image que Cameron donne de la géographie et de la géopolitique mondiales ne reflète pas seulement les préoccupations actuelles, mais explore également d'autres formes de domination par le biais de la science-fiction. Le monde de Pandora sert de toile à des images vives et souvent déchirantes, apparentées à un cauchemar. De l'imagerie puissante des hélicoptères vietnamiens rappelant "Apocalypse Now" à la destruction catastrophique de l'arbre de vie et à la stérilité qui en résulte, les allusions à l'effondrement des tours du *World Trade Center* sont indéniables. L'auteur incorpore des allusions à l'histoire récente de la guerre préventive et aux carences des conflits en Afghanistan et en Irak.

Dans son film, James Cameron universalise le paysage de l'Occident et de l'Amazonie revu par Miyazaki. Le réalisateur intègre également son histoire dans les grilles des mythes américains. Dans cette perspective faussée et truquée du monde, les agissements de Georges Bush sont critiqués d'un point de vue lointain, et le pouvoir de ce point de vue fait que toute l'histoire des Etats-Unis devient un phénomène mondial qui ne peut être ignoré, quoi que soient nos préférences. Les paysages de la nation sont dépeints comme étant de nature universelle, et *Avatar* de James Cameron peut être interprété comme une psychanalyse de l'état d'esprit américain et de son impact sur le monde.

Dans le film, le protagoniste, Jake, se sent déchiré entre son devoir envers son père et l'amour qu'il a pour la planète Na'vi, qui symbolise

sa mère. Ici, la biopolitique se confond avec l'autosatisfaction, aboutissant à la domination de l'imagination, que Cameron associe aux croyances écologistes. Le film met en contraste la pureté de la nature avec la corruption de la civilisation, incarnant le thème répandu de l'environnementalisme.

La science-fiction est considérée comme un genre classique qui traduit et crée des représentations spatiales. "Avatar" s'impose comme un symbole nouveau dans l'art numérique, illustrant le désir d'une renaissance du pouvoir. Créateur d'un conte qui promeut la cause des Na'vis et mondialise leur histoire, Cameron défend l'idéologie de son film qui privilégie le territoire et le groupe. Bien qu'il puisse sembler rigide et conservateur à certains égards, son monde numérique est tout un symbole, où l'espoir fleurit lorsque le héros ouvre à nouveau les yeux. Dans cette histoire, l'humanité, considérée comme presque exclusivement mauvaise et méchante, est supprimée de *Pandora*.

Quant à *Star-Wars*, il se déroule dans un monde futur fantastique où la technologie et la magie coexistent de manière transparente. L'une des principales caractéristiques qui rendent cet univers si unique est la technologie *hyperdrive*, qui permet aux engins spatiaux de sauter d'une planète à une autre en un clin d'œil. La galaxie de *La Guerre des étoiles* est un univers varié dans lequel différentes factions utilisent leur propre version des vaisseaux de guerre. Les destroyers emblématiques stellaires sont connus dans le monde entier comme des symboles de l'Empire et les chasseurs X-wing restent très appréciés pour leurs prouesses au combat. Les pilotes s'expérimentent dans leur propre langage codé, ce qui peut être difficile à déchiffrer pour ceux qui ne sont pas dans le cockpit.

Entre toutes ces intentions purement imaginaires et ces lieux d'exploration de planètes inédites, le scénario ivoirien a fait son choix : celui de la représentation "vériste" de ces espaces connus, vérifiables et munis de toutes ses colorations socio-culturelles. Pourtant cette représentation systématique de réalisme qui pourrait être pris pour de la facilité facile pourrait ne pas en être une.

Et si derrière toute cette quête explicite de crédibilité, l'espace diégético-narratif ivoirien se servait d'autres enjeux implicites ?

2-Charpente de toutes les résistances politiques

André Gardies, dans son livre "Cinéma d'Afrique noire francophone ; l'espace-miroir" (1989), fait remonter le début de

l'expédition cinématographique de l'Afrique noire en 1954. Cela a été marqué par la sortie du film "Afrique-sur-seine", fruit de la collaboration de quatre réalisateurs : Mamadou Sarr, Jacques mélo, Robert Christian et Paulin Soumanou Vieyra. Gardies constate dès lors que la représentation de l'Afrique sera un défi. C'est déjà même un paradoxe : capturer l'Afrique à travers des images filmées à Paris est presque une insulte mais une nécessité pour ces jeunes cinéastes africains loin de leur terre. "Afrique-sur-seine", ce premier film ne parvenait à montrer la véritable géographie africaine qu'à travers un seul plan d'eau où se baignaient des enfants pour ainsi espérer être un point de repère à l'écran.

Dès le début, la question de la représentation de l'Afrique pose donc problème. Un embarras intrigant s'empare de la situation : montrer le continent africain à travers des séquences filmées à Paris¹ comme espace géographique de référence. Gardies continue en soutenant que l'absence de représentations emblématiques africaines dans le monde virtuel ne sera que le début d'un grand mouvement de reconquête de l'espace culturel et géographique de l'Afrique par ses fils-cinéastes. Cependant, la chronologie du cinéma d'André Gardies ne reconnaît pas la catégorie du "cinéma d'inspiration africaine", terme forgé par Jean Rouch.

Cette différenciation s'aligne sur le système de classification traditionnel qui classe les films en fonction de la nationalité de leur réalisateur. La généalogie proposée par Victor Bachy est ensuite remise en question par l'auteur, qui affirme avec assurance la pluralité du cinéma africain. De plus, l'auteur utilise une approche épistémologique, qui aborde le sujet sous l'angle de l'unité, pour étayer son argumentation. : par "convention et par opportunité géographique (l'Afrique) ou ethnique (noire)"². (Victor Bachy. 1987 : 7).

Il existerait en effet une vaste filmographie où l'espace africain apparaîtrait comme espace géographique de référence. Bachy considère ce cinéma produit en Afrique dans les années 30, 40 et 50

¹ Il apparaît ainsi que la question de l'espace, telle qu'elle est introduite par la géocritique, est susceptible d'intéresser aussi bien la réflexion sur le cinéma. Ceci est d'autant plus vraisemblable que le cinéma plus que la littérature, est d'emblée ancrée dans l'espace. Par le biais de monstration, il prélève directement sa matière première sur l'espace extra-filmique.

² Victor Bachy, « Pour une histoire du cinéma africain », coll. « cinémas d'Afrique noire », Bruxelles, 1987, p.7

comme la préhistoire du cinéma africain. Il estime que ces films ont été créés inconsciemment par des cinéastes, professionnels ou amateurs. Ces cinéastes se sont donnés pour mission de capturer l'essence des histoires africaines adaptées à un public sur le continent. Ce genre cinématographique particulier a d'abord été introduit dans les communautés anglophones par l'intermédiaire du Colonial Film Union. Mais Victor Bachy remarque un décalage entre la visée pédagogique de ces films et leur véritable processus de création. Même s'ils s'adressaient à un public africain, leur production était à la base britannique et n'atteignait souvent pas la cible. Des films créés dans l'intention de s'adresser à un public africain, mais développés et supervisés par des cinéastes de la Grande-Bretagne.

À l'inverse, s'illustre une tendance cinématographique croissante dans le monde francophone. Bien qu'il puisse paraître missionnaire et paternaliste, il permet d'établir tout de même un lien unique avec son public. Selon Denise Brahimi, cet espace francophone ne se limiterait pas qu'aux pays où le français est exclusivement ou majoritairement parlé. Au lieu de cela, il englobe des régions où le français "continue à être utilisé comme langue écrite et comme langue de culture". (Denise Brahimi 1997 :7). Autrement, le terme « pays francophones » fait référence aux nations dont l'orientation culturelle est plus axée sur la France et ses coutumes que sur les pays anglophones. Cela se reflète dans leur tendance à s'engager dans diverses formes de coopération avec la France.

Les pays du Maghreb comprennent plusieurs pays africains qui sont sous l'égide de l'ACCT (Agence de Coopération Culturelle et Technique) en France. Les pays africains principalement couverts par l'ACCT en plus de ceux qui composent déjà le Maghreb sont le Sénégal, le Mali, la Côte d'Ivoire, la Guinée, le Burkina Faso, le Niger et le Cameroun. C'est alors que l'indépendance politique se profilait à l'horizon, que des cinéastes nationaux ont émergé dans ces pays, comme le note Denise Brahimi.

Explicitement, La relation entre le cinéma et l'autonomie en Afrique n'est pas un simple fait du hasard, mais un lien évident de militantisme. De ce point de vue, le cinéma a été utilisé pour ces pays afin de refléter l'image "réelle" de l'Afrique et de ses habitants. On peut le dire, que c'est par pure urgence esthétique et politique que le scénario ivoirien s'affiche une fonction de miroir social si particulièrement développée. Le reflet qu'il renvoie, explicitement ou implicitement de sa géographie, peut être considéré comme significatif du rôle social que

joue cette dernière dans le processus de réappropriation de son espace vital comme cadre diégético-scénique de ses ambitions esthétique-politiques.

Mais comment les personnages fictifs ont-ils conscience de cette quête de réappropriation de la géographie à tout prix ?

3-parcours dans des scénographies à forte empreinte psychologique

Le scénario ivoirien exploite assez largement, du point de vue de l'action, les possibilités offertes par la mobilité du personnage dans son espace diégético-narratif. Tous les scénarios du corpus peuvent être vus comme des récits d'itinéraires, les étapes fondamentales de la vie des différents héros étant marquées par des déplacements qui sont autant d'épreuves infléchissant le sens de leurs destins. La mobilité du personnage scénaristique s'illustre ici dans *Les macro-propositions narratives* d'Umberto Eco (1979) qui décrivent comment le personnage se déplace d'un endroit à un autre, ce qui sert de moment charnière dans l'histoire. Cette transition, qualifiée de fonction cardinale par Barthes, est un aspect crucial de la diégèse.

Elle peut donc être rattachée "aux grandes articulations de la praxis" (Roland Barthes 1977 : 35). Les itinéraires des protagonistes du corpus reposent sur la dualité entre ville et village. Le concept de départ vers la ville, thème récurrent de la littérature africaine, a fortement favorisé la manière dont le scénario ivoirien évoque l'occupation de l'espace, notamment de manière informative.

Les romanciers africains qui parlent le français comme première ou deuxième langue ont toujours eu tendance à centrer leurs récits dans les zones urbaines. Ce lieu sert de point focal du moment où les valeurs traditionnelles du village s'estompaient tandis qu'un mode de vie moderne émergeait. Les premiers romans africains ont ainsi privilégié une structure narrative centrée sur la dichotomie entre ville et village.

Roger Chemain (1891) explique que c'est l'emplacement des premières écoles dans la ville qui a joué un rôle important dans cette structure. Ainsi, les écrivains africains qui ont quitté leur village pour étudier en ville sont fascinés de glorieuses mémoires par les nouvelles intrigues qu'offre ce lieu. :

La majorité des protagonistes des romans africains sont des individus contraints de quitter leur foyer. Dans les romans urbains, cela reflète la réalité, car de nombreux citoyens africains sont des migrants récents.

Cette expérience de quitter sa ville natale et de découvrir la vie citadine est souvent aussi importante pour les auteurs eux-mêmes que pour leurs personnages¹.

Les exemples d'écrivains africains, tels que Camara Laye et Cheick Hamidou Kane, illustrent parfaitement la nécessité qu'ont eue ces écrivains de quitter leur pays d'origine afin de poursuivre leur éducation, souvent à la recherche d'opportunités dans les centres urbains ou même à l'étranger. Un pan de la vérité s'apprenait là : Celle d'un groupe d'intellectuels éduqués à l'occidentale et de leurs expériences, qui ont été inspirés par la tendance générale à la migration des zones rurales vers les zones urbaines. Avant les années 1960, certains romans présentaient déjà une image assez dure de la vie urbaine ou européenne.

Cependant, au cours des deux dernières décennies, ce thème est devenu un motif important dans le domaine de la littérature (récupéré plus tard par le cinéma), qui porte l'accent sur les significations sociopolitiques de l'œuvre, et fait du "broussard en ville" un personnage fortement déterminé par un programme narratif très dense. Les protagonistes des histoires de nos scénarios et les espaces qu'ils explorent ne sont pas limités par une progression hiérarchique quelconque.

Au contraire, ils se renforcent les uns les autres en interagissant sur un plan horizontal. Le voyage du protagoniste, qui est au cœur de l'histoire, joue un rôle essentiel en lui faisant découvrir un monde nouveau, au-delà du sien. Il y a très souvent une expérience de rencontre avec des espaces et des environnements inconnus. En examinant la relation entre le personnage et l'espace, il est essentiel d'envisager la mobilité du premier. Qu'il soit immobile ou en mouvement, il peut être décrit de deux manières : fixe ou oscillant. Au fur et à mesure que le narrateur se déplace dans le récit, la description change en fonction de la perspective d'approche ou de recul.

Cela crée un effet de "gros plan" comme dans les films, permettant un passage progressif de l'espace extérieur à l'espace intérieur. À des degrés divers, tous les héros en mobilité dans les scénarios ivoiriens observent une quiétude morale au village, quand un événement (heureux ou malheureux) les précipite dans les épreuves en ville.

¹ « C'est avec l'entrée dans une école secondaire que s'effectue souvent ce premier contact avec la ville » (c'est l'auteur qui précise).

Konan kan est naïf et paisible à Gnamansou jusqu'à ce que la perte du mari de l'au-delà de sa cousine Aya le fasse quitter cette tranquillité pour risquer sa vie dans les périples des grandes villes. Son itinéraire débute à Man, pour se compliquer au Ghana et s'achever à Issia.

Aya dans *Bla yassoua* est brutalement arrachée à sa luxuriante vie de petite paysanne villageoise à Kolibo pour se confronter aux dures réalités d'Abidjan au motif de son mariage avec Bacchus. La mort du père de Pazouk Naam l'entraîne à Ouahigouya où il subit un rude voyage initiatique de la vie.

Les écrits dépeignent une structure ternaire commune, où le point de départ est le village, suivi d'un voyage vers la ville, et culmine avec un retour au village une fois de plus. La vie de village vécue avant et après le déménagement en ville crée un contraste précieux. À travers elle, le personnage et son environnement subissent une transformation révélatrice.

Les expériences des héros gagnent en profondeur narrative au fur et à mesure que les lecteurs comparent deux cadres diégético-narratifs, créant un mouvement instinctif de comparaison. Cette profondeur est encore enrichie au fur et à mesure que nous approfondissons les histoires des différents héros¹. Ces itinéraires sont plus qu'un simple moyen pour les personnages de se déplacer d'un endroit à l'autre. Les structures diégétiques qu'elles contiennent ont une signification et contribuent à la narration globale. Elles aident ou gênent les héros dans leur voyage, servant d'espaces uniques et symboliques ayant une importance à la fois narratologique et sémiotique.

La narratologie et la sémiotique ne diffèrent pas de l'idée que l'espace peut être un signe. Ainsi, l'environnement physique n'est pas seulement une toile de fond mais influence également les émotions et les actions des personnages, comme l'a observé Ki-Jeong Song dans son article *La sémiotique de l'espace dans l'œuvre de Le Clézio. Le cas de la Quarantaine* : « *Les éléments d'espace dans le texte ne sont pas un simple décor mais ils fonctionnent comme signes qui présentent les idées non spatiales, comme les valeurs psychiques et morales* ». (Ki-Jeong Song 2012 :380).

¹ L'utilisation d'une structure ternaire dans certains contes et mythes africains est sans équivoque. Le recueil de contes d'Ahmadou Hampaté Bâ, dont Kaïdara et Petit Bodiel, reprend cette structure. Dans Kaïdara, la structure ternaire est réussie, conduisant à des progrès visibles et à une élévation spirituelle dans la phase finale. Pourtant, dans Petit Bodiel, le héros subit une initiation.

En ce qui concerne la sémiotique, ces valeurs sont interprétées pour permettre des comparaisons entre les signes spatiaux et l'identification de leurs significations. En fait, il est courant que la représentation d'un lieu (comme une scène ou un décor) soit utilisée comme symbole de quelque chose d'autre que sa représentation littérale. Le concept de fonction symbolique de la description spatiale est utilisé pour créer un cadre contextuel autour des personnages qui reflètent leur personnalité.

Cette idée de la "Théorie du milieu" a été soulignée par divers critiques et théoriciens, dont Balzac qui affirme l'existence dans l'*Avant-propos de la Comédie humaine* en s'efforçant d'expliquer son œuvre par une comparaison entre le règne animal et la société humaine. Au fondement de cette théorie, il y a le principe du lien étroit entre l'être et son milieu : le caractère d'un personnage, écrit Jean-Pierre Goldenstein, « nous est signifié à travers les détails matériels qui constituent le cadre de sa vie quotidienne » (Jean-Pierre Goldenstein. 2005 : 113).

Ce que Hamon exprime de manière radicale : L'espace habité par le personnage devient alors un reflet exact de son état d'âme. Être et espace s'appellent et se conditionnent mutuellement comme le dit si bien Moles Abraham André et Rohmer Elisabeth dans *Psychologie de l'espace* (1998) : « Si l'espace n'existe que par ce qui le remplit, l'être n'existe que parce qu'il remplit l'espace ». Les décors et les cadres, qui offrent le matériau premier de la description scénaristique, sont ainsi mis au service de la lisibilité :

La description spatiale n'est que l'argument d'un déplacement, sous forme de noms de choses, de lieux, de qualifications psychologiques, professionnelles ou caractérielles assignables et attribuables en dernière instance aux personnages. (Hamon Philippe. 1993 :112)

La valeur des décors de fiction est inextricablement liée aux personnages qui les composent, comme le révèle l'analyse sémiotique. En d'autres termes, sans personnages, même stationnaires, les décors n'ont pas la capacité de véhiculer une signification. Dès lors, les espaces ne peuvent être séparés des héros qui les habitent et les parcourent.

Dans son œuvre, Ki-Jeong Song (2012) affirme que le sens que nous attribuons aux espaces dépend des sujets qui interagissent avec eux. Il affirme que l'espace en lui-même ne possède pas de signification inhérente ; la signification est plutôt créée par les relations entre les signes. En substance, ce sont les signifiants et leurs interactions qui

donnent un sens à l'espace. Si l'on considère l'histoire d'un point de vue narratologique, la représentation de l'espace est intimement liée à la narration. Ainsi, l'espace ne peut être isolé du personnage, qui sert d'élément clé dans le récit.

En effet, c'est elle qui inscrit les figures spatiales dans le récit. Par conséquent, les valeurs qu'acquiert l'espace sont tributaires de ce personnage, de son parcours. En élargissant cette notion, le domaine de la narratologie concernant l'espace s'efforce de déterminer un ensemble de critères pour décrire l'espace comme une forme de narration qui ajoute une signification à l'ensemble du récit. Lambert Fernando affirme : « Notre objectif est donc d'établir un appareil descriptif ayant les mêmes fonctions narratologiques, soit de caractériser l'espace et d'en dégager la figure d'ensemble dans un récit ». (Lambert Fernando. 1998 : 112). Pour décrypter les significations des espaces dans un récit, il faut s'intéresser de plus près aux deux catégories spatiales préconisées par la narratologie :

Deux types d'espace jouent un rôle crucial dans la structure narrative : la figure spatiale et la configuration spatiale. Le premier représente les différents espaces qui apparaissent dans le récit, tandis que le second est chargé d'intégrer ces espaces dans une figure spatiale globale plus vaste. En combinant ces figures et configurations, l'espace devient un élément indispensable à la transmission du sens dans le récit. (Lambert Fernando. 1998 : 137)

En d'autres termes, pour déterminer l'organisation spatiale complète d'un scénario, il est essentiel de reconnaître tous les espaces diégético-narratifs, souvent appelés figures spatiales en narratologie et signes spatiaux en sémiotique, puis de les comparer pour découvrir les similitudes et les différences dans leurs qualités et leurs valeurs. Cette démarche est essentielle pour comprendre la composition spatiale globale du scénario.

La manière dont l'espace est organisé dans un récit est connue sous le nom de configuration spatiale. Lambert soutient que ces deux catégories, figuration spatiale et configuration, sont subordonnées l'une à l'autre. Il a donc été tenté de retrouver d'abord ce qui caractérise chaque signe spatial dans les scénarios, et ce en fonction des personnages qui l'occupent.

Cela a permis de retrouver la caractéristique générale de chaque espace narratif fréquenté. Mais il a été constaté, au cours de la lecture et de l'analyse, que certains signes ne caractérisaient pas seulement un

seul espace, mais deux à trois espaces à la fois. Et ces signes répétés dans ces espaces renvoient soit à l'idée d'enfermement soit à l'idée de liberté. La ville est l'espace dysphorique par excellence, quand le village se fait magistralement prince d'euphorie et de bonheur absolu pour les personnages. La relation entre les deux principaux cadres narratifs et diégétiques de l'histoire crée une opposition sémantique, basée sur des relations de sentiments, de valeurs et de symboles. Ce qui révèle aussitôt la structure spatiale complexe du scénario ivoirien par cette opposition. Dès le début du cycle, la ville dessine sa ligne de sens avec la maison. Cet espace narratif est la figure spatiale la plus dominante car elle a le mérite de se trouver sur tous les parcours des héros des scénarios, contrairement à plusieurs autres figures qui ne sont qu'épisodiques.

Depuis le début de l'histoire de l'humanité, le concept de "maison" est un thème dominant dans la fiction. Il sert de refuge aux individus, abritant entre ses murs leurs secrets les plus profonds et leurs moments les plus intimes. Normalement, la maison est un espace qui assure la sécurité de l'individu. À cet effet, Sabah Amrouche (2008) déclare : « Lorsqu'il s'agit de maison, il est important de reconnaître qu'elle présente des limites et des risques. Il s'agit essentiellement d'espace clos qui donne la priorité à notre bien-être physique ». (Sabah Amrouche.2008 : 13).

En outre, la maison d'un individu est la chronique de son parcours de vie. Elle ne sert pas seulement de lieu physique, elle le positionne également au sein de sa communauté et sert de pont entre l'espace privé et l'espace public. Ainsi, une maison en dit long sur son habitant. Elle suscite même de l'intérêt chez Gaston Bachelard dans *La Poétique de l'espace* (2020) qui l'appelle " la dialectique du dedans et dehors " ; lorsqu'il est entouré de murs, de garde-corps, de portes, d'escaliers ou d'ascenseurs, un espace prend de la valeur et devient une zone de différenciation esthétique. Cela souligne l'importance des attributs spatiaux dans la création d'un attrait visuel et l'augmentation de la valeur de la zone. Ce qui relève métaphoriquement que l'individu qui y vit subit un impact significatif sur la façon dont il est perçu, transformant ainsi sa subjectivité inhérente. « Il semble que l'image de la maison devienne la topographie de notre être intime » (Gaston Bachelard. 2020 : 18).

Dans le sillage de Gaston Bachelard, Gilbert Durand (1992) fait un examen de la corrélation entre les êtres humains et leurs maisons d'un

point de vue psychologique et psychosocial et révèle des idées assez intéressantes :

On peut demander : "dis-moi la maison que tu imagines, je te dirai qui tu es". La maison tout entière est plus qu'un "vivoir", elle est un vivant. La maison redouble, surdétermine la personnalité de celui qui l'habite. (Gilbert Durand.1992 : 257).

Mais la description de l'espace de la maison dans ses rapports avec les protagonistes dans le corpus n'obéit sous aucun aspect à ces connotations si bienveillantes et reposantes. La maison dans le scénario ivoirien, est le lieu topographiquement et symboliquement fermé et chargé de dysphorie. C'est dans cet espace narratif que les héros-quêteurs subissent les tortures et les privations de toutes sortes. Les maisons qui se trouvent sur leur itinéraire narratif se caractérisent par l'absence totale de confort tant moral que matériel.

Pour Aya de *Bla yassoua* par exemple, la maison est une prison et le lieu d'enfermement proclamé. Lorsque cette protagoniste débarque à Abidjan, dans le petit studio qui lui sert de suite nuptiale, sa liberté et ses illusions de Kolibo cèdent aussitôt à l'arrêt. Dans cette maison, c'est son époux Bacchus qui est le chef, un machiste qui voue un culte aveugle à la virilité oppressante. Il est sévère, bourru et austère. Bacchus est l'incarnation de l'autorité patriarcale absolue. C'est lui et sa bande qui décident de tout. Ils disposent d'un regard sur tout ce que doit et ne doit pas faire Aya. Elle ne sort pas et n'a pas le droit de travailler ni d'avoir des amis de "peur d'être détournée par ceux-ci " (P.45). Tel un milieu carcéral, "La maison de la rue princesse" s'érige et s'établit comme la métaphore de l'obéissance, de la torture et de la soumission auxquelles la jeune femme n'avait aucune connaissance dans son village natal. La maison devient la projection, la matérialisation de la mentalité intolérante et des idéaux de Bacchus.

Ainsi, Aya mène-t-elle une vie de solitaire. Son séjour dans ce studio l'arrache à la béatitude de ses rêves, tout ce qu'elle partage avec cet habitat sont des vives disputes mêlées à des anxiétés extrêmes. Jusqu'à ce qu'elle s'échappe de ce lieu et retourner à ses champs, cette maison citadine n'aura été que le symbole de la privation et de la servitude pour cette héroïne.

Dans *Le plagiat* également, la maison de Madame Digba revêt les mêmes caractéristiques pour Anicet N'dri. Pour faire du prodigieux étudiant son amant, Madame Digba propose à ce dernier des cours

particuliers à son domicile en dehors des heures d'école. Anicet accepte sans savoir que ses rendez-vous à l'appartement de son professeur prendront des tournures de harcèlements et de menaces qui feront de sa vie un véritable enfer. Dans sa maison, Madame Digba est en territoire conquis, elle est puissante et décideuse quand Anicet subit et vit de dommages. À tous moments que le jeune homme se retrouve chez son professeur, tout ce qu'il entreprend est contre son gré et va à l'encontre de ses principes. Chez Madame Digba il n'est pas un "étudiant" mais un esclave sexuel. Avant qu'il ne prenne des mesures d'éloignement (à la fin du récit), la maison de Madame Digba aura longtemps servi de souffre-douleur pour son épanouissement moral.

Dans *Le voyage initiatique*, Pazouk Naam est un nomade ambulancier. C'est un personnage qui occupe l'espace, surtout l'espace ouvert, celui du dehors. Une promenade presque errante qui intervient comme prétexte pour introduire une ou plusieurs descriptions du paysage d'Ouahigouya. Son itinéraire quotidien s'effectue à dos de son âne, entre la cour familiale et le lieu de sa coopérative. Pazouk Naam est rarement présenté dans un espace clos. Mais lorsque le récit fait occurrence à sa maison, c'est pour le déposséder d'un avoir essentiel à sa quête :

« Séquence 45 : Int/Nuit- Maison de Pazouk Naam

Pazouk Naam et Rose sont sur l'âne, enlacés langoureusement descendent et rentrent dans la cour. Rose et Pazouk Naam entrent dans la chambre. Pazouk Naam dépose le paquet d'argent qu'il a en main dans un tiroir de son lit, Rose suit l'action. Il rejoint Rose déjà installée dans le lit, ils se câlinent. Leurs bruits se font entendre dans la chambre de Yorti. Elle sort de sa chambre, frappe à la porte de son fils. Pazouk Naam lui ouvre, elle demande à lui parler d'un geste. Il ferme la porte sur Rose. Rose dans la chambre entend leur conversation, elle ouvre le tiroir, prend l'argent, le fourre dans son caleçon et sort de la chambre. Elle demande à partir.

C'est dans cette maison, pendant qu'il était en balade avec Rose sur la colline (P.35), que Somsita lui vole les documents de sa parcelle pour les remettre à Sidsaya. C'est dans cette même maison que Rose vient de lui dérober tout l'argent de la coopérative, un acte qui le fera perdre l'estime de ses collaborateurs et le mener en prison. C'est par l'écroulement de ses fonctions traditionnelles, que la maison au lieu

d'assurer la sécurité de ces protagonistes, de leur garantir le bien-être et de contribuer à leur protection, contribue au contraire à leur malheur.

En revanche, pendant que la maison en ville prend plaisir à être lieu de danger et d'agonie pour les héros-quêteurs, le village au travers de ses "espaces narratifs" leur offre instantanément refuge et secours. C'est le lieu de bonheur absolu symbolisé par l'image du foyer, du nid, où convergent aide et protection. Lorsqu'Anicet n'en peut plus des contraintes de Madame Digba et les manigances quotidiennes d'Abidjan, c'est dans la case de sa grandmère à Djuekro qu'il trouve assistance et tendresse. Après avoir mis un terme à son mariage d'avec Bacchus, c'est dans son champ de Kolibo qu'Aya de *Bla yassoua* trouve consolation. Un champ qui lui permettra d'acquérir par la suite autonomie et indépendance en étant la directrice de la coopérative agricole de sa région. À Ouahigouya c'est dans le champ de Kinda que Pazouk Naam court chercher conseil et résolution lorsque déchargé d'excédent de force par Kiiba et Sidsaya. Ce petit village offre un havre de liberté créative aux héros aventureux qui cherchent un répit dans le chaos de la ville. Ici, ils peuvent trouver la paix, la productivité et la relaxation dans un environnement serein.

Conclusion

Dans les scénarios ivoiriens, la représentation des lieux de mise en scène des histoires narrées va au-delà de la simple description de la géographie sociale d'une manière crédible et authentique. Bien qu'elle façonne et dicte sa propre réalité sociale d'une manière qui peut sembler réaliste au public, la représentation spatiale du scénario ivoirien offre plus que cela. Comme nous l'avons vu précédemment, il s'agit d'une exposition des lieux qui incorpore des éléments sémantiques, mettant l'accent sur l'interaction entre les personnages et leur environnement.

Ces espaces bien conçus accordent une grande importance à la corrélation entre le résident et son logement, ce qui constitue les prémisses d'une esthétique engagée. L'espace subjectif du personnage dans le monde fictif est façonné par son identité et ses projets fictifs.

Cette forme de scénographie scénaristique permet au lecteur/spectateur d'accéder au personnage et de le comprendre plus profondément. Elle fournit une représentation concrète du personnage à travers ses attributs tant physiques que psychologiques. Dans ces scénarios en effet, les scénaristes décrivent le concept en le comparant à un vêtement qui orne une personne, en mettant l'accent sur sa couche

extérieure et ses qualités souvent intangibles. Cette analogie crée une image vivante qui permet au lecteur-spectateur de saisir plus facilement l'idée abstraite. D'une part, on pourrait soutenir que chaque être façonne son environnement et lui donne vie en y imprimant ses traits uniques, le rendant ainsi habitable. D'autre part, il serait judicieux d'affirmer que c'est l'entité qui s'étend sur son environnement, lui imprimant ses caractéristiques distinctes et le transformant en un espace supportable.

La géographie d'un lieu peut influencer la façon dont ses habitants se perçoivent dans la société. Lorsque les gens se réapproprient leur espace de vie et l'utilisent pour atteindre leurs objectifs esthétiques et politiques, celui-ci devient un cadre diégétique-scénique pour leurs ambitions. Le reflet que dégage un lieu, qu'il soit intentionnel ou non, agit comme un rappel significatif du rôle social que joue la géographie dans ce processus. Dès lors, on pourrait dire que les lieux où se déroule la fiction scénaristique ivoirienne sont accessibles et permettent aux personnages de s'y déplacer librement.

Autrement, les différents décors diégético-narratifs dans la scénarisation ivoirienne sont fiables et donnent aux personnages la possibilité de faire "croire" au lecteurs/spectateur que l'histoire est crédible. L'importance du rôle social joué ici par la géographie dans le processus de réappropriation des espaces de vie à des fins politiques peut être déduite du reflet qu'elle renvoie. Ce reflet sert de cadre diégétique, scénique et narratif.

On retiendra donc que la description vériste d'un espace fictionnel et son emplacement peuvent énormément révéler sur la signification profonde de ses objectifs artistiques et politiques.

Bibliographie

- 1-Amrouche Sabah, *L'interaction entre le corps et l'espace dans Ni fleurs ni couronnes de Souad Bahéchar et Cérémonie de Yasmine Chami-Khettani*, Université du Québec Montréal, 2008, p.13
- 2- Bachelard Gaston, *La poétique de l'espace*, Paris, Presses universitaires de France, 1957, 265 p.
- 3-Bachy Victor, « Pour une histoire du cinéma africain », volume 1 de *Cinémédia.coll. cinémas d'Afrique noire*, Bruxelles, OCIC/l'Harmattan, 1983, 83 p.
- 4-Barthes Roland « Introduction à l'analyse structurale des récits », Communication 8 dans *Poétique du récit*, Seuil, 1977, 158 p.

- 5-Boni Nanan, *Le voyage initiatique*, fiction, long métrage, 2018, 52 p., non tourné
- 6-Brahimi Denise, *Cinéma d'Afrique francophone et du Maghreb*, Paris, Nathan, 1997, 128 pages
- 7-Chemain Roger, *La ville dans le roman africain*, Paris, L'Harmattan, 1981, 280 p.
- 8-Christian Mesnil, *Le thème du regard dans Les Thibault de Roger Martin du Gard*, Université de Lille 3, 1981, p. 58.
- 9-Dictionnaire Larousse en ligne. www.larousse.fr, consulté le 06/05/2023 à 9 heures 50 min
- 10-Durand Gilbert, *Les Structures Anthropologiques de l'Imaginaire*, Paris, Gallimard, 1992, 535 pages
- 11-Fernando Lambert, « Espace et narration : Théorie et pratique », *Études littéraires*, vol.30, n°2, Erudit, 1998
- 12-Gardies André, *Cinéma d'Afrique noire francophone : l'espace-miroir*, Paris, l'Harmattan, 1989, 190 pages
- 13-Gardies André, *L'espace au cinéma*, Paris, Méridiens Klincksieck, 1993, 240 p.
- 14-Goldenstein Jean-Pierre, *Lire le roman*, Paris, De Boeck Supérieur, 2005, 171 p.
- 15-Hamon Philippe, *Introduction à l'analyse du descriptif*, Hachette France, 1993, 268 p.
- 16-Janheinz Muntu, *L'Homme africain et la culture néo-africaine*, Paris, Seuil, 1958,
- 17- Kesteloot Lilyan, *Anthologie négro africaine. Histoire et textes de 1918 à nos jours*, Paris, EDICEF, 1997, 560 p.
- 18-Mitterrand Henri, « Le lieu et le sens : l'espace parisien dans Ferragus de Balzac », in *Le discours du roman*, Paris, PUF, coll. « écriture », 1997
- 19-Moles André Abraham, Rohmer Elisabeth, *Psychologie de l'espace*, Paris, l'Harmattan, 1998, 158 p.
- 20-N'zué Honoré, *Bla yassoua (femme garçon)*, fiction, long métrage, 2007, 82 pages, tourné (Côte d'Ivoire)
- 21-N'zué Honoré, *Le plagiat, fiction, long métrage*, 66 pages, 2012, tourné (Côte d'Ivoire)

5

Technology, consumerism and sexuality: the faces of new cities in Delillo's *white noise*.

Ndeye Fatou DIOUF
Cheikh Anta Diop University
ndeyefatoudiouf20@yahoo.fr

Résumé

Cet article analyse l'impact social de la technologie, du consumérisme et de la sexualité dans la ville nouvelle décrite dans l'œuvre de Don DeLillo. L'approche sociologique y est adoptée afin d'appréhender la connotation de la sociabilité sous l'influence de la modernité. Dans *White Noise*¹, la représentation de la ville revêt la vie en société de comportements jusque-là bannis. La technologie y constitue une force majeure. Elle a non seulement pris le dessus sur les facultés sensorielles humaines, mais aussi, la technologie reconforte et effraie les citoyens. Parallèlement, le progrès technologique prive d'empathie.

Le consumérisme, de son côté, déconcentre les rencontres sociales. Le besoin de consommation transforme les supermarchés et les magasins en espaces de socialisation. Les rendez-vous amicaux ont lieu dans les supermarchés. Le shopping devient synonyme de cohésion familiale. Chez soi, la cuisine est le lieu de rassemblement. Même les aptitudes intellectuelles concourent dans les lieux de consommation.

De plus, chez DeLillo, la vie urbaine moderne est caractérisée par la banalité de la sexualité qui devient une chose publique. Elle rôde dans toutes les sphères sociales et constitue un outil facilitateur. Ces aspects des villes modernes représentés dans l'œuvre de DeLillo façonnent les mentalités. Par conséquent, ils dictent la condition humaine.

Mots clés : Technologie, consumérisme, sexualité, ville nouvelle, condition humaine.

¹ Don DeLillo, *White Noise*, New York, Penguin Books, 1999, p.326.

Introduction

At a period when social issues are worldwide experiences, the emergency to consider a global approach when facing a social matter imposes. The question of New Cities, particularly in Africa, does not escape that fate. The necessity to resettle due to population growth raises queries about how to meet social conditions that fit humans' fundamental needs. New cities originated from the Resettlement Administration in the USA and appeared in other places such as England, Belgium, etc. A glance at the characteristics of those places helps conceive future cities, especially in Africa. Thus, an interdisciplinary approach is required, making the literary field worth questioning.

Labelled as a way to extrapolate, the work of art can go beyond ordinary storytellings. It is intended to inform, educate, portray and challenge a society's way of doing. New cities found their place in the social concern of literature. In *White Noise*¹, Don DeLillo portrays modern cities under the influence of technology, consumerism and sexuality. These aspects imply different regards for sociability and are determinants of the human condition.

For that, this article aims to show the social impacts of these facets of cities and how their effects can be considered in the configuration of future cities. Hence the focus on the sociological approach to literature since the different issues developed in the novel are at the heart of society.

Thus, this work first focuses on how technology is enthroned modern cities' culture. Then DeLillo's picture of a sociability on the move through consumerism will be regarded, and the use of sex as a social motif will be the centre of concern.

1. Technology: Modern Cities' Culture

In *White Noise*, DeLillo pays particular attention to the issue of technology linking it to people's living conditions in New Cities. He figures out its omnipresence and how it is enthroned modern culture. In DeLillo's work, technological devices such as television and radio direct people's perceptions and opinions in the same way as culture. Technological constructs discredit the evidence and the palpable.

¹ Don D, *White...*, op.cit., p. 326.

DeLillo's portrayal of the influence of technological means in modern cities is just as Lebaron defines the power of cultural realities on people. For her, «cultural realities are the underground rivers which run through people's lives and relationships, giving them messages which shape their perceptions, attributions, judgements and ideas.»¹ Thus, technology shapes city dwellers' worldviews.

In the novel, various sequences illustrate the idea that advance constitutes the cultural glasses through which people judge, name and frame. For example, in the following discussion between Heinrich and Jack Gladney, DeLillo highlights the way technological means take over human senses:

“It's going to rain tonight.”

“It's raining now,” I said.

“The radio said tonight [...]”

“Look at the windshield,” I said. “Is that rain or isn't it?”

“I'm only telling you what they said.”

“Just because it's on the radio doesn't mean we have to suspend belief in the evidence of our senses.”

“Our senses? Our senses are wrong a lot more often than they're right. This has been proved in the laboratory.

[...]Even sound can trick the mind.²

Through that exchange, DeLillo shows the power of technological components to shape conceptions. Technology replaces the natural and the real. It no longer matters what one's senses help perceive. Through Heinrich's character, DeLillo portrays how people's faith in technology undermines truth and reality. People deny the evidence for the voice prediction.

That same voice social power is also highlighted in the episode of The Toxic Event. People were mainly preoccupied with what was transmitted through the device despite their ability to perceive the cloud. Jack's incessant inquiries about news illustrate technology's influence on people's beliefs. As a consequence, modern means dominate people's feelings.

In addition, technology commands human relations. Cultural ways and values have linked people so far. In modern towns, telephones maintain social connections, the phone stands as an essential social

¹Lebaron Michelle, «Culture and Conflict Beyond Intractability», in Guy Burgess and Heidi, Burgess (dir.), *Conflict Information Consortium*, Boulder, University of Colorado, 2003, p. 1.

² Ibid., p. 30.

means. As a result, physical contact becomes optional. The phone number replaces people's address and other social references. Denise's link to her friends exemplifies advance effects on social relationships, «Her friends had phone numbers only.»¹

However, simultaneously, the phone is portrayed as a contact facilitator; it favors social distance. The virtual link comforts, making physical contact a real nuisance. In the relationship between The Gladneys and The Stovers, DeLillo represents how the ease of virtual connection detaches people socially. The atmosphere Steffie's announcement of the Stovers' desire to pay a visit establishes shows how technology changes sociability facets:

The Stovers want to come over.
[...]“We don't want them,” Babette said.
“Keep them out,” Denise said.
What do I say?
[...]“Tell them to stay home.”²

Denise and Babette's reactions illustrate social contact avoidance because of the privilege the virtual one provides. However, the phone is not the only agent of social distance; the gun is too. In his representation of the Zumwalt automatic, DeLillo attributes power, domination and security to it. Those features constitute a divided line between people since the gun holder stands for dominator and others the stupids.

A social gap is also pictured through people's impressions of the screen. Images symbolize the individual detachment from the immediate environment. The screen shapes otherness. It associates familiarity with the distinct, the different, the past and strangeness. In the same way as culture, it puts barriers between the audience and the actor. Jack's impression while watching Babette instances such a view.

A strangeness gripped me [...]. I'd seen her just an hour ago [...], but her appearance on the screen made me think of her as some distant figure from the past, some ex-wife and absentee mother, a walker in the mists of the dead.³

¹Don D, *White...*, op.cit., p. 49.

²Ibid., p. 50-51.

³Don D, *White...*, op.cit., p. 110.

Thus, while merging people's realities, technology puts barriers between them. It shapes another view of sociability where physical contact is avoided. It also creates a social unbalance. The gun constructs the dialectical approach between «dominant» and «stupid», while the screen forms the distinction between «Us» and «Them»¹, where «Them» is the opposite aspect of one's condition. In the latter situations, the reality of the other is insignificant, resulting from people's antipathy; in the example of TV news social effects «it's more or less universal, to be fascinated by TV disasters.»²

Therefore, as a social facilitator, advance shapes individual and social perceptions and the view of the other, which no longer inspires empathy and togetherness. In such conditions, technology appropriates the reward of human relations. Jack's appreciation of his experience with the automated teller machine shows city inhabitants' sense of connection. Through the personification of the device, DeLillo foreshadows people's view of contact, in which machinery fulfils the human touch: «The system had blessed my life [...] What a pleasing interaction. I sensed something of deep personal value.»³

Besides, technology establishes comfort in people's lives and seizes humans' social tasks. Machinery provides privileges that were hitherto humans: safety, friendliness and help become technological constructs. Evaluated so far by one's social acceptance, even self-esteem depends on technology in new cities.

Furthermore, advance appropriates socialization. Mixing socially is no longer sufficient to behave in a way that is acceptable in society. The technological touch is crucial in the social process, an aspect of socialization. Tweedy's regard of contact in planes and a flight experience gives such apprehension of human sociality and social development:

Planes and terminals are the safest places for the very young and very old. [...] People ask friendly questions, offer them blankets and sweets. [...] Every child ought to have the opportunity to travel thousands of miles alone, [...] Too many parents ignore this phase of a child's development.⁴

¹Saul Mc Leod, «Social Identity Theory», *Simply Psychology*, 2019.

²Ibid., p. 74.

³Ibid., p.54.

⁴Ibid., p.99.

By the same way, machinery connotes civilization. The deprivation of television, mainly for children, is a cultural shortage. It reduces the individual to a savage, outdated and destitute of modern ways. In describing Eugene, his stepson, Jack points out the TV set as a cultural agent.

“The boy is growing up without television,” I said, “which may make him worth talking to, Murray, as a sort of wild child, a savage plucked from the bush, intelligent and literate but deprived of the deeper codes and messages that mark his species as unique.”¹

In addition, in modern dwellings, scientific know-how declines the human condition or even, to quote Hannah Arendt: «the most general conditions of human existence, which are birth and death. »² Despite the reality of human existence, technology founds the belief that people can escape that fate. Based on its marvels, people believe more in advance abilities than reality: «it prolongs life, it provides new organs [...]. New devices, new techniques every day. »³

Through Dylar pills, DeLillo portrays people's trust in scientific knowledge more than the bound aspects of life. Technology overthrows the reality of death and Babette's confidence in the pills by the Gray Research Group is an illustration. For her, «They isolated the fear-of-death part of the brain. »⁴ However, Babette's trust urges her to hide from her family, cheat, and even commit adultery to have the tablets.

Thus, considered the sweet in city dwellers' experiences because of its privileges, DeLillo portrays advance as the bitter too. In changing people's realities, technology exposes them to entropy. Electronics raise fear and connote death differently. With it, the extreme of liveliness is more omnipresent than ever. Every advance in knowledge embodies a kind of death, among which the psychological one as the side effect of Dylar pills and the computerized one resulting from the exposition to the Nyodene D. The way Jack Gladney expresses his end deprives death of its natural aspect: «I'm technically dead. »⁵

In *White Noise*, while painting the influence of technology in cities, DeLillo highlights how advance reaches the peak in its command of

¹Don D, *White...*, op.cit., p. 58.

²Hannah Arendt, *The Human Condition*, London, The University of Chicago Press, 1998, p. 9.

³Ibid., p. 282.

⁴Ibid., p. 198.

⁵Ibid., p. 279.

human values and mentalities. With the decline of social values, DeLillo portrays a society which questions everything «unless it is broadcasted or mediated through the news. »¹ Such a social environment, implies social distance, antipathy, individualism and death embodied in technology comfort. However, the reign of technology is not the only feature turning down social values in new cities; consumerism is in.

2. Consumerism: A Sociability on the Move

Like technology, DeLillo portrays consumerism as a facet of cities that impacts the perceptions of social cohesion. The proliferation of supermarkets and shopping centres turns social connections from their purposes. Far from the cities where people palaver, the consumerist penchant in modern dwellings displaces social dealings.

Consumerism occupies the sphere of social connections in modern cities. In family lives, it imposes promiscuity. The preservation of goods and materials is privileged to people's comfort. In the Gladneys' different habits, DeLillo paints a consumerist sociability in cities. In their house, the kitchen is the only place for family gatherings.

Therefore, consumption dictates their living conditions.

Babette and I do our talking in the kitchen. [...] We regard the rest of the house as storage space [...] Denise and Steffie came downstairs and we talked about the school supplies they would need.²

Consumerism not only configures the social setting but also it impacts people's sense of cohesion. Social cohesion is only definable and applicable to the acquisition of consumer goods. First, familism finds its sense in stores. « Familism is a cultural value that emphasizes interdependent family relationships that are warm, close, and supportive. »³ In DeLillo's different portrayal of The Gladneys, their behavior toward one another only reflects that of a family in shopping centres. There, they support, encourage and guide one another.

¹Enas Soubhi Amer, Hanan Abass Hussain, «Postmodernism and Technology in DeLillo's Novel *The White Noise*», *College Education Journal*, vol. XXXIII, 2018, pp. 653 -676.

²Don D, *White...*, op.cit., p.15.

³Belinda Campos, «Familism: A Cultural Value», N° I, vol. XXXIII, *Journal of Social and Personal Relationships*, 2016 p. 81

Babette and the kids followed me into the elevator, into the shops set along the tiers, [...] puzzled but excited by my desire to buy. When I could not decide between two shirts, they encouraged me to buy both. When I said I was hungry, they fed me [...]. The two girls scouted ahead, spotting things they thought I might want or need, running back to get me, to clutch my arms, plead with me to follow. They were my guides to endless well-being. [...] My family gloried in the event. I was one of them, shopping [...]. They gave me advice, badgered clerks on my behalf.¹

However, consumerism affects the whole social sphere. The acquisition of goods also generates other social links. Encounters with colleagues, friends and acquaintances take place in cash terminals, stores, supermarkets, etc., making consumption the main booster for social associations. The different sequences where DeLillo describes gatherings refer to the consumerist penchant as the reflection of sociability.

Minutes after we entered, we ran into Murray. This was the fourth or fifth time I'd seen him in the supermarket, which was roughly the number of times I'd seen him on campus.²

Consequently, social links displacement affects people's intellectual abilities' ground for competition. Instructions on food stand for modern city dwellers' mental nourishment, they reflect literacy. Murray's observation shows the power of consumerism over intellectual knowledge acquisition: «But there are full professors in this place who read nothing but cereal boxes. »³

Thus, consumerism drives people out of the essential for its social reign in new towns. People are, above all, preoccupied with food and the preservation of shopping centres. They become parameters of life's essence. People's appreciation of their life depends on food acquisition. Through Babette's reaction after realizing there is enough food in the rescue camps, DeLillo foreshadows commodity social view: «Babette looked up from her eggs and hash browns and said to me with a quiet intensity, «Life is good, Jack. »⁴

¹ Ibid., p.90.

² Ibid., p. 43.

³ Don D, *White...*, op.cit., p. 18.

⁴ Ibid., p. 106.

So, commodity becomes people's social nest in new cities. It is their rescuer even during the most challenging times. The view of consumerism as a means to attain good life shapes city dwellers' heed for such a place. It also turns supermarket carts into people's company during evacuations and the supermarket their only social preoccupation after the invasion.

But the supermarket did not change, except for the better. It was well-stocked, musical and bright. [...] Everything was fine, would continue to be fine, would eventually get even better as long as the supermarket did not slip.¹

Consequently, city dwellers' routine reflects consumerism: «They walk down the street with food in their faces; they eat in stores, cars, parking lots, on bus lines and movie lines, under the stately trees.»² Therefore, that newfound habit determines the weather conditions. In different ways, DeLillo links heat to people's preoccupation with acquiring goods: «The heat of food. [...] Heat emanates from crowds of shoppers. »³

In his portrayal of modern cities, consumerism goes beyond just a necessity for society. It configures the social spaces and directs social dealings. Supermarkets and shops' social purposes need be set up regarding their impacts, such as a consumerist sociability, promiscuity in houses, social detachment and environmental issues. However, another feature, to mean sexuality, characterizes new cities in DeLillo's text.

3. Sexuality: A Social Motif

In DeLillo's representation of new cities, the theme of sexuality is striking. Sexuality hovers in every sphere in *White Noise*. Its different references in city dwellers' life make the portrayal of sexuality symbolic: a social motif. DeLillo represents it, highlighting its turn in new cities. From a private matter to a public one, sex is the main preoccupation of the inhabitants.

In people's routines, sex is a hobby that leaves no place for other issues and every social circumstance inspires sexual intercourse. Jack and Babbette's life instances such an idea:

¹Ibid., p. 169.

²Ibid., p. 22.

³Ibid., p. 19.

Do you know what these cold gray leaden days make me want to do?"
"What?" "Crawl into bed with a good-looking man. I'll put Wilder in
his play tunnel. You go shave and brush your teeth. Meet you in
the bedroom in ten minutes." ¹

In his portrayal, DeLillo draws attention to the fact that the concern about sex goes beyond the domestic sphere. The constant allusions to sex show its social interest. Seen as the reflection of social realities, the theme of sexuality is, for DeLillo, a means to highlight people's obsession with sex in modern cities. There is no way to avoid it; even reading becomes a practical method. Babette's following commentary lets us perceive sexuality as the central theme in modern literary production. She said to her husband:

"I will read," [...] "But I don't want you to choose anything that has men inside women, quote-quote, or men entering women. I entered her. He entered me. [...] I wanted him inside me, [...] Can we agree on that ?"²

The change in the social apprehension of sexuality in new cities is also emphasized in DeLillo's picture of Babette and Jack's habit in the supermarket. Seen as the new social setting, the supermarket symbolizes gatherings and social dealings. Babette and Jack's habit of flirting there represents the turn sexual perceptions take in modern places. Its displacement from rooms to supermarkets reflects its different social stages, from a private matter to a public one:

I rubbed against Babette in the checkout line. She backed into me and I reached around her and put my hands on her breasts. She rotated her hips and I nuzzled her hair and murmured, "Dirty blond." [...] I tried to fit my hands into Babette's skirt, over her belly, as the slowly moving line edged toward the last purchase point. ³

Moreover, the social power of sex in modern places revives people's desire in any circumstance. No social situation can overshadow it. Jack and Babette's description during the Nyodene D evasion, particularly

¹Don D, *White...*, op.cit., p.185.

²Ibid., p. 37.

³Ibid., p. 48.

in the course of evacuations, a moment of fear and worry, instantiates sexuality's power: «Where is Wilder?» she said, thick-voiced, as I ran my hands over her breasts, trying with my teeth to undo her bra clip through the blouse. »¹ Besides, the sexual penchant is a social epidemic in modern cities since Jack and Babette are not the only ones preoccupied with sexual intercourse. In the rescue camps, DeLillo's picture of prostitutes still in activity gives a general impression of sexuality social meaning in new cities. A fact that Murray puts into words. « I don't think this is the kind of disaster that leads to sexual abandon.»²

However, sex goes beyond such a social preoccupation; it is a means for bargain. Sexual activity not only provides people with pleasure, but also it sets everything for a price. In new cities, intellectual abilities, prestige and technological advances are at its mercy. That side of the power of sexual activity is what DeLillo underlines in Babette and Mr Gray's dealing. Babette acknowledges sexual favor as a social facilitator: «This was the only way I could get Mr Gray to let me use the drug. It was my last resort, my last hope. First I'd offered him my mind. Now I offered my body.»³

As «a situation, incident, idea, image, or character type [...] or any element of a work that is elaborated into a more general theme»⁴, the literary term motif finds its social face in DeLillo's representation of sexuality. After the characters of Babette and Jack, DeLillo shows how sex eclipses any social circumstance. It finds a place everywhere and is the social preoccupation of everybody. Through Murray's remark, the social power of sexuality in modern cities is highlighted:

When I covered sports, I used to get together with the other writers on the road. Hotel rooms, planes, taxis, restaurants. There was only one topic of conversation. Sex.⁵

Conclusion

In *White Noise*, DeLillo represents new cities under the influence of technology, consumerism and sexuality. These features of modern

¹Ibid., p.118.

²Ibid., p. 152.

³ Don D, *White...*, op.cit p. 192.

⁴ Chris Badlick, *The Concise Oxford Dictionary of Literary Terms*, Great Britain, Biddles Ltd, 1991, p.142.

⁵Ibid., p. 216.

dwelling disfigure people's apprehension of cities, sociability and coexistence. Technological ease connotes social distance and entropy. Supermarkets and shopping centres turn the social environment into a consumerist ground. Amid these facets, sex is an errand busying social and psychological activities.

These faces of cities resulting from modernity are ways toward individualism, vulgarity, the degradation of values and antipathy. Therefore, the configuration of social dealing spaces imposes taking into consideration these destructive facets of modernity at a period when setting new cities is a solution to urbanization particularly in Africa, where collectivism, togetherness, and sexual fantasies taboo are still valued.

Bibliography

- 1-Belinda Campos et alii, «Familism: A Cultural Value», *Journal of Social and Personal Relationships*, N°1, vol. XXXIII, 2016.
- 2-Chris Badlick, *The Concise Oxford Dictionary of Literary Terms*, Great Britain, Biddles Ltd, 1991.
- 3-Don DeLillo, *White Noise*, New York, Penguin Books, 1999.
- 4-Enas Subhi Amer, Hanan Abass Hussain, «Postmodernism and Technology in DeLillo's Novel, *The White Noise* », *College Education Journal*, vol. XXXIII, 2018, pp. 653 -676.
- 6-Hannah Arendt, *The Human Condition*, 2nd edition, London, The University of Chicago Press, 1998.
- 7-Michelle Lebaron, «Culture and Conflict Beyond Intractability» Eds. Guy Burgess and Heidi, Burgess, *Conflict Information Consortium*, Boulder, University of Colorado, 2003.
- 8-Saul McLeod, «Social Identity Theory», *Simply Psychology*, 2019.

6

D'égouts et de dégoûts ou la narrativité des bas-fonds urbains dans une lecture de *La promesse des ténèbres* de Maxime Chattam

Armand Koffi YAO

Université Peleforo Gon Coulibaly, Korhogo (Côte d'Ivoire)
yaoarmandci@gmail.com

Résumé

Simple élément de décor dans une littérature qui, jusqu'alors ne lui accordait pas grand intérêt, la ville trouve grâce dans l'institution à partir du XIX^e siècle surtout avec l'apparition de la littérature policière. Son œuvre liminaire, *Double Assassinat dans la rue Morgue* (Edgar Poe, 1841) qui se construit autour d'un double meurtre à Paris témoigne de cet intérêt. L'univers urbain, miteux, acquiert dans cette littérature un statut de protagoniste qu'un des clades du genre, le roman policier noir, exploite dans toute son amplitude. Maxime Chattam qui, dans *La promesse des ténèbres*, s'essaie à ce type de roman, ne se départit pas de ses exigences scripturales. Il assigne, en effet, des figurations anxigènes à des quartiers mal famés de New York. La contribution à suivre se fonde sur l'œuvre susmentionnée de Maxime Chattam pour faire écho à la sordidité de l'espace urbain en tant que lieu de drames humains.

Mots clés : Ville, littérature policière, protagoniste, exigences scripturales, figurations anxigènes

Abstract

A simple decorative element in a literature which, until then, had not given it much interest, the city found favor in the institution from the 19th century onwards, especially with the appearance of detective literature. His preliminary, *Double murders in the rue Morgue* (Edgar Poe, 1841) which is built around a double murder in Paris testifies to this interest. The urban universe, shabby, acquires in this literature a status of protagonist that one of the clades of the genre, the dark detective novel, exploits in all its amplitude. Maxime Chattam who, in *The Promise of Darkness*, tries his hand at the dark detective novel, does not depart from his scriptural requirements. He assigns, in fact,

anxiety-provoking representations to disreputable neighborhoods of New York. The contribution to follow draws on the aforementioned work of Maxime Chattam to echo the sordidness of urban space as a place of human drama.

Keywords: City, detective literature, protagonist, scriptural demands, anxiety-provoking figurations

Introduction

New York nourrit régulièrement l’imaginaire des artistes de tous ordres. Les films policiers, par exemple, n’ont de cesse de faire de cette ville ou à tout le moins, de certaines de ses places fortes, des lieux-symboles de leurs intrigues. En jouant sur de nombreux stéréotypes, les fictions du septième art ont, en effet, contribué à y bâtir de solides mythes. Il en est ainsi du mythe de Harlem, un quartier de New York peuplé en majorité de Noirs. Par le biais de *Shaft*, une série policière télévisée des années 1970, Harlem a été archétypalisé comme un quartier pouilleux où l’illicéité est le principe de vie. Depuis lors, il est difficilement imaginable de fictionnariser Harlem sans ses contenus crasseux et délictueux. La socialité qui résulte d’un tel constat fait écrire à R. Barthes (1985, p.265) que « la cité est un discours. »

Aussi, même si Harlem doit sa sulfureuse notoriété en partie grâce au feuilleton susmentionné, nombreux sont les romans surtout ceux relevant de la sphère policière qui, avant lui, ont porté au pinacle ce quartier comme métaphore de la finaudeur. Chester Himes situe l’intrigue de son roman policier noir, *Imbroglia Négro* (1960) dans les bas-fonds méandres de Harlem. Ces espaces sordides influent et déteignent sur les personnages dont les actes se délitent sous leur joug comme l’insinue l’aphorisme de J.-N. Blanc (1991, p.211) : « Lieux délabrés, mœurs dégradées. »

Maxime Chattam adopte dans *La promesse des ténèbres* (2018) une écriture du roman policier noir identique à celles qui ont précédé la sienne et qui constituent un cahier des charges pour le genre. Les endroits glauques de New York sont le cadre du roman. Les outrages s’y déroulent comme si les espaces portaient sur leurs épaules le poids de toute la misère de la ville. Cette réalité s’est imposée à nous comme matrice de réflexion. Un sujet en découle et est ainsi libellé : « D’égouts et de dégoûts ou la narrativité des bas-fonds urbains dans une lecture de *La promesse des ténèbres* de Maxime Chattam. » Ce sujet induit une

analyse qui porte sur le discours de la sordidité de l'espace urbain dans le roman. Toute chose qui invite à la question suivante : à quelle nécessité interne du roman, la vilénie de l'espace répond-elle ? Relativement à l'univers de sens qu'elle se donne comme objet, notre préoccupation commande pour sa résolution, le recours aussi bien aux mécanismes de la sémiotique narrative dont le protocole s'intéresse au processus génératif de la production du discours qu'à ceux de la sociocritique qui vise « le texte lui-même comme lieu où se joue et s'effectue une certaine référence de la socialité », (P. Barberis, 1999, p.123). La présente réflexion se réalise à partir d'une double orientation : elle montre d'abord la modalité de la ville comme un actant crasseux ensuite elle ancre un autre discours portant sur le même actant en tant qu'entité malfaisante.

1-La crasse : l'envers du décor de New York

Nombreux sont les écrivains qui, après la parution du premier récit policier, *Double Assassinat dans la rue Morgue* (Edgar Poe, 1841) ont suivi les traces de l'auteur américain. Dans son sillage, la critique a même fait de *Thérèse Raquin* (É. Zola, 1867), un vrai-faux roman policier. Présentée « comme couverte d'une lèpre et toute couturée de cicatrices » (É. Zola, 2007, p.14) Paris, lieu de l'intrigue, arbore les marques de ce grand corps malade dans lequel « tout se dégrade [et où] tout pourrit » (J.-N. Blanc, 1991, p.215). Cette modalité dysphorique de la ville est une disposition dont le roman policier est de nos jours porteur de l'étendard. Il ne pourrait pas en être autrement surtout que « l'étymologie grecque de "policier" qui renvoie à la "polis" ("cité") montre le rôle de la ville, symbole de mal et de la menace au cœur même de la civilisation » (F. Évrard, 1996, p.8). Comment, Maxime Chattam a-t-il alors figuré le décor urbain de son roman pour en ressortir l'instance nauséuse ?

1-1-L'univers cloacal de New York

Comme dans la plupart des romans policiers noirs où le monde est urbain, l'espace diégétique convoqué par Maxime Chattam donne dans le stéréotype. L'auteur plonge les lecteurs de *La promesse des ténèbres* dans les fonds méandres de la « gigantesque cité » (p.579) de New York. Dans ces « bas-fonds » (p.684) dont les aspérités et aspects dysharmoniques en font un lieu de « grand désordre urbain » (Y.

Pedrazzini, 2005, p.135), sévit une gueuserie qui vit de toutes sortes de trafics, des plus tordus aux plus abjects.

Le récit sur ce New York est donc et avant tout bâti sur un réseau d'informations réverbérant le répulsif comme l'est Red Hook le quartier qui, dès son invite, est l'objet d'une mise en garde : il « [n'est] pas accueillant » (p.683). Les traits qui le dépourvoient de toute aménité reposent sur un halo d'espaces pouilleux et désolés. On y trouve, entre autres, « une rue sous les façades lépreuses, les palissades branlantes fermant des terrains à l'abandon en guise de jardin, et des ruines en attente de destruction pour aire de jeux » (p.683). De plus, les éboueurs y travaillant, consentent un service minimum quand, sans surveillance, ils désertent les lieux par crainte d'agressions gratuites. Il en résulte un amoncellement d'immondices et des « rues encore plus sales que partout ailleurs » (p.598).

Déposées en plein air, ces ordures sont soumises aux caprices des intempéries. Lorsqu'il pleut, elles se gorgent d'eaux, lesquelles deviennent noirâtres, pestilentes et nauséabondes. En même temps que l'eau devient « limoneuse » (p.677), elle se comble de bactéries liées à la saleté que « deux classes de rats : les géants et les supergéants » (p.713) utilisent comme spa. On s'étonne alors que devant un tel spectacle émetissant, aucun acte citoyen de ramassage des ordures ni d'ébouage n'est entrepris par les habitants comme si ce milieu leur était naturel. Du coup, il est à se demander si la personnalité des habitants de ce New York dit d'en bas n'est pas sujette à des troubles névrotiques au point où ils sont devenus des bêtes stercoraires tirant plaisir des milieux excrémenteux.

Dans cette [dé] peinture saisissante, on ne saurait oublier tous les sites qui tiennent lieu de logis. Dans les appartements, la crasse se la dispute à l'odeur pestilentielle. Ces logements sont le reflet de ces quartiers où on trouve des « cours sales et encombrées » (p.665) comme l'est Coney « l'endroit le plus crade possible » (p.577). Ce quartier insalubre abrite des demeures dans lesquelles le pouilleux des rues a franchi le seuil des portes. Ainsi, l'obsédante et excédante saleté qui sévit dans la rue et dont la vue constitue un spectacle répugnant, se retrouve à l'identique dans les maisons. Le logement de Charlotte Brimquick, rempli « d'ordures » (p.567) atteste de cette souillure. L'émulsion de gaz qui en provient, empeste sa maison si bien que pour respirer sans suffoquer, elle utilise « une bougie parfumée [qui] ne parvenait pas à masquer l'odeur » (p.566).

Pour les sans-abris ayant trouvé refuge dans « les souterrains » (p.732) et que l'auteur appelle « la déchetterie » (p.704), la situation est plus pathétique. Les « tunnels abandonnés » (p.712) de métro ou les « galeries » (p.700) de toutes sortes qui condensent l'obscurité et les odeurs, sont leur chez-soi. Dans des endroits prévus à l'origine pour l'extension du réseau de transport urbain mais peuplés aujourd'hui de laissés-pour-compte, la salubrité n'est pas un impératif. Dans ces cadres clos et labyrinthiques, l'insalubrité et le méphitique apparaissent comme consubstantielles à l'existence. Pour ces êtres que le manque a transformés en épaves humaines, la question est de s'adapter à leur nouvel environnement même si celui-ci n'offre aucune garantie de salubrité. Comme dans un parfait accord, dans ces espaces putréfiés, on a affaire à des habitants d'outre-tombe avec des « doigts noueux aux ongles noirs » (p.786) et un « souffle putride » (p.786).

1-2-Les déchets humains des cloaques

Des rebus de la société, il y a ceux de la surface de New York et ceux des tunnels. Les deux types sont des indigents ayant le miteux en partage. Leur misérable condition de vie les mène de la clochardisation à la déshumanisation. Dans leur univers, l'école est un luxe et y aller pour un complément de socialisation est un leurre. Y naît un langage diastratique fait d'insanités, reflet du creuset dans lequel il a pris vie. Il ne pouvait pas en être autrement parce que le roman policier noir qui s'efforce de mettre en évidence les sordidités de notre urbanité ne pourrait se défaire des variations langagières liées au statut social des personnages. Ces hommes des taudis et des souterrains ont un langage cru. C'est un sociolecte que la Tribu, une nébuleuse faisant de la traite d'êtres humains imprègne de ses valeurs délétères. Ce langage colle « le plus près possible à celui de la rue » (F. Lacassin, 1993, p.341). Il repose sur des énoncés comme « un con » (p.576), « fermer sa gueule » (p.674), « cul » (p.477), « jouir dans une femme » (p.837). Par leur orientation, ces formulations dessinent un profil qui donne accès à un type d'individu.

Profitant de l'absence ou de la faiblesse des structures de l'État, la Tribu installe un mode de vie alternatif [trafic de drogue, proxénétisme] auprès d'une population désemparée qui cherche non seulement un exutoire à sa détresse mais aussi une activité génératrice de revenus. Mais, la « promesse du fric » (p.571) comporte son lot de compromissions. La principale victime de la course aux ressources financières est la gent féminine, surtout celle issue de « famille pourrie »

(p.618) dans laquelle « la plupart sont des junkies » (p.648), de jeunes filles droguées et dénuées de sens moral. L'auteur les appelle par l'expression infamante de « machine à faire jouir » (p.578). Elles acceptent, stoïques, « les douleurs, les humiliations et le dégoût » (p.616) parce que le sexe et la drogue leur permettent de tromper leur mal de vivre et leur donnent l'impression d'être importantes dans le concert des hommes. Pour cela, elles sont prêtes à satisfaire même les « fantasmes des plus tordus » (p.570).

Chez ce « bac à fange » (p.584), s'observe une décrépitude précoce autant physique que psychique due aux maladies, à une sexualité soumise à la surexploitation et aux drogues. C'est le cas de Charlotte Brimquick, « la trentaine » (p.566), portraitisée avec « des ridules profondes, nombreuses, les stigmates d'une vie difficile où chaque année comptait triple » (p.566). Dans le lot, celles qui vivent pendant un temps relativement long sont tellement addictives aux drogues qu'elles deviennent de véritables loques humaines. Et sans ressources, des bauges, elles se retrouvent dans les souterrains pour agrandir le nombre des hommes-taupes.

Qualifiés également « d'autre peuple » (p.799), les habitants des souterrains sont, à travers la particule adjectivale « autre », inscrits dans le paradigme de la différence. Dans cette particule, réside, en effet, un dispositif sémiotique reconnu pour sa singularité. Par le fait que ces hommes vivent dans des égouts et excavations, ils rappellent les hommes primitifs, les « hommes préhistoriques » (p.864). Les souterrains constituent donc un écheveau qui fait triompher l'intellection de l'arriération.

Dans un environnement où les pensionnaires sont liés à un destin auquel ils ne peuvent échapper, leur situation de souffrance infinie peut déboucher sur quelque bizarrerie comportementale. C'est le cas de Termite, un personnage famélique qui débite, « je soigne le cancer » (p.715). Dans un environnement pareil, une telle allégation est sujette à réflexion : est-elle imputable à des troubles mentaux ? Est-elle consécutive aux effets de la prise des produits psychotropes ? Est-elle due à la faim ? La conjugaison des trois sources est certainement constitutive de cet état névrotique. V. Tritter (2001, p.29) croit trouver une explication à cette situation : « La folie du fou, élément à l'origine a-social, est presque devenue le symptôme des dysfonctionnements d'une société. »

2-L'univers impitoyable du New York d'en bas

Le New York d'en bas est un univers altéré. La malpropreté y a élu domicile. Mais il est aussi dominé par une corruption sociale parce qu'une nébuleuse y a tissé sa toile scélérate et y exerce le pouvoir. Dans son règne, elle a recours à des hommes de main recrutés pour l'essentiel dans les bas quartiers mais aussi dans des lieux traditionnellement sains. Aucune zone ne lui échappe. Le fait que des personnes venant du New York d'en haut se rangent du côté du mal issu du New York d'en bas, indique la grande perversité dans laquelle la ville baigne.

2-1-Le New York d'en bas : un espace criminel

De nombreuses couches sociologiques composent le New York d'en bas. Les plus actives sont les bandes de « marginaux » (p.861). Elles sont ainsi appelées parce qu'elles ont décidé de ne pas se conformer aux lois régissant leur univers social primitif. « Au fil du temps ils ont pris de plus en plus de distance avec les normes » (p.794), lit-on à cet effet. Au lieu de se soumettre aux règles de la communauté, les marginaux en ont établies de parallèles auxquelles ils obéissent. Ils créent, pour cela, des baronnies dans lesquelles la reconnaissance sociale s'acquiert par la violence et la défiance à l'autorité de l'État. Porteurs des modalités de la sédition et de celles de la négativité, ces marginaux se cachent en logeant dans les maisons banales pour que « la société ne prête pas attention à eux » (pp.662-663). Opérant en sous-main, ils constituent une société parallèle qui administre des pans de quartiers voire des quartiers entiers avec l'appui de la Tribu. La soumission aux lois des marginaux par la force ou par l'intimidation est du ressort de la Tribu qui a contribué à installer dans les souterrains et, au-delà, « un monde sans loi ni morale » (p.711).

La condition pour faire partie de la Tribu est d'avoir le pédigrée d'une armoire à glace comme l'est ce « Noir au physique de footballeur américain » (p.685). De par sa corpulence, il en impose et dissuade d'éventuels récalcitrants. De par cet aspect physique, le lecteur est investi par l'évidence de son rôle. Ce qui permet de le lire comme un intertexte privilégié de la brutalité et de l'irréflexion. Le Noir susmentionné qui, de visu, semble dénué de sentiments nobles achève de convaincre du maléfice de l'être qu'il incarne. Tenus d'une main de fer par la Tribu qui s'est substituée aux pouvoirs publics, les souterrains évoluent sous le joug de l'indignité. Cet envers du décor newyorkais, devient une zone de non-droit. Les criminels y ont installé de

« véritables cités autonomes régies par leurs propres lois, leurs clans et où la police même [n'ose pas] s'aventurer » (p.579). Ces zones s'étant sauvagifiées, seule une escouade républicaine de la même trempe peut y mettre de l'ordre.

Comme la force républicaine y est absente, les agissements des hommes de l'inframonde, des Léviathans modernes, seront pareils aux êtres non encore policés chez qui, par exemple, le plus faible est irrémédiablement voué à une mort certaine ou au meilleur des cas, à la pire des souffrances. Un personnage confesse : « S'il y a des gens plus faibles que d'autres, la loi de la jungle s'applique [à eux] » (p.836). En outre, dans les trafics et commerces de tout genre que la nébuleuse a institués, on trouve « un marché des filles » (p.711). Ici, les filles sont mises sur le marché comme de vulgaires marchandises. Celles qui trouvent preneur se retrouvent au service d'un maître qui use et abuse d'elles à sa guise pour une bouchée de pain ou pour quelques dollars. Ainsi, « contre un repas chaud, une chambre d'hôtel pour deux ou trois nuits et une centaine de dollars elles acceptent d'oublier quelques heures qu'elles sont des êtres humains » (p.682).

Le profil le plus recherché est celui des « gamines de dix-huit ans. » (p.589). Dans l'idée que leur fraîcheur et leur ardeur peuvent leur permettre de décrocher la timbale, elles ne lésinent sur aucun artifice sexuel ni sur aucune bassesse pour satisfaire des clients toujours plus exigeants. À ce jeu et suivant une cadence régulière, elles rapportent beaucoup d'argent à leurs souteneurs puisque, en même temps qu'elles sont des prostituées, elles jouent dans des films pornographiques. Pour bâtir leur miroir aux alouettes, les proxénètes rabâchent régulièrement aux oreilles des filles que « le cul fait vendre » (p.576), « le porno paye vite et parfois bien » (p.605). Misant sur la crédulité de ces jeunes filles dans leur inclination à un avenir meilleur, les réseaux de trafiquants d'êtres humains font d'elles, leurs vaches à lait mais ils ne se soucient guère de leur état de santé. C'est dire que la manne financière produite par ces travailleuses du sexe ne leur profite pas. Pis, celles ne faisant plus recette sont passées de vie à trépas. Le cas de Charlotte Brimquick fait écho. Devenue improductive, elle prend la tête d'une fronde pour exiger un minimum d'égard. Des policiers la retrouvent un jour, gisant « sur le lit. Ouverte en deux du nombril au menton » (p.645). Des relents de sadisme entourent cet acte, ce qui ouvre sur la question suivante : les pontes des souterrains ont-ils une once d'humanité ? On peut en douter puisqu'au regard de leurs pratiques, ils arborent les traits d'êtres maléfiques. Ces personnages permettent de donner aux souterrains

toute leur profondeur funeste. C'est donc à raison qu'ils sont traités de « rat » (p.774), de « bêtes sauvages » (p.607), de « vampires » (p.608), qui, dans de nombreux mythes, incarnent le dégoût et une forme de mal moral.

2-2-Des mythes explicatifs de la damnation du New York d'en bas

La promesse des ténèbres situe l'essentiel de son intrigue dans des endroits mal famés de New York. Symbole de tourments, ces souterrains mettent en évidence des liens avec des textes mythiques. Avec les souterrains, on « assiste à l'assimilation entre les enfers païen et chrétien, le lieu souterrain constituant le fonds mythique de toutes les religions » (L. Guillaud, 2003, p.261). Dans la mythologie, le labyrinthe est la seigneurie d'Hadès, le gardien des Enfers. « Le lieu [éveillant] une histoire » (J.-Y. Tadié, 1982, p.44), les souterrains de New York, qui sont des espaces de mal et d'infamie, ne sauraient échapper à l'intellection sur le Labyrinthe. Quels sont alors les jalons pour le décryptage des marques de la mythologie dans *La promesse des ténèbres* ?

Comme Korè qui, après son arrivée dans le Labyrinthe est rebaptisée Perséphone, les habitants des souterrains sont désormais le peuple-taube. Ce nom de stigmatisation véhicule les résonances de la *désanonymation*. Le peuple-taube vit dans des cavernes sans espoir de lendemains meilleurs. Les souterrains constituent donc une impasse. On y séjourne après qu'on eut touché le fond sur le plan social, ce qui est assurément une figuration de la mort. Le séjour dans les souterrains se fait sous les auspices d'un personnage qui se fait appeler « Hadès » (p.839). Les actes d'Hadès répondent à la mesure de l'hypotexte dont il s'est affublé le nom. Il est cruel. Le lexique désignatif des labyrinthes d'Hadès, « serpentait [...] squelettes » (p.832) est très symbolique et concourt aussi à la significativité d'un autre mythe.

Dans *La promesse des ténèbres*, les labyrinthes sont un endroit de perte. Hadès est le nom du personnage à y avoir installé la débauche. En notant qu'il arbore « un sourire démoniaque » (p.837) des convergences de données entre lui et le diable s'étalent dans toute leur signification. Dans ce sens, il est édifiant de le voir singer Dieu lorsqu'il s'arroge le droit de vie et de mort sur ses sujets. Les souterrains, lieux dans lesquels il sévit, est symboliquement un lieu diabolique dans lequel Dieu ne saurait prospérer. C'est pourquoi nulle part, il n'y est une fois fait mention de Dieu. En outre, en amenant les jeunes filles à

la prostitution et en leur promettant monts et merveilles, Hadès a « du Diable, l'esprit séducteur » J.-Y. Tadié (1982, p.123), son but secret étant de grossir son royaume, celui des ténèbres.

Conclusion

Si l'on doit donner une coloration à la ville dans le roman policier noir, sans surprise, elle sera de couleur noire. En effet, dans ce type de romans policiers qui tient d'un certain réalisme, y trouvent place, le sordide et les tourments de l'existence humaine. En partant de cette doxa, Maxime Chattam a établi dans *La promesse des ténèbres*, un réseau d'images mortifiantes qui privilégie les formes plantureuses de la matière et de la vie dans des taudis et souterrains de New York. Dans ces cadres de vie miteux, des organisations criminelles profitent de la précarité et du dénuement des populations pour asseoir et s'assurer un juteux trafic de stupéfiants et une traite d'êtres humains tout aussi lucrative. L'espace cloacal dans cette écriture représente donc un piège inextricable qui se referme sur ses habitants. Inéluctablement, la mort s'invite à cette affliction en tant qu'elle en est le couronnement.

Bibliographie

- 1-BARBERIS Pierre, 1999, « La sociocritique » in *Introduction aux méthodes critiques pour l'analyse littéraire* », sous la Direction de BERGEZ Daniel, Paris, Bordas, pp.121-153.
- 2-BARTHES Roland, 1985, *L'Aventure sémiologique*, Paris, Seuil.
- 3-BLANC Jean-Noël, 1991, *Polarville. Images de la ville dans le roman policier*, Lyon, P.U.L.
- 4-BOILEAU Pierre, NARCEJAC Thomas, 1994, *Le roman policier*, Paris, Quadriga/PUF.
- 5-BOURDIER Jean, 1996, *Histoire du roman policier*, Paris, Éditions de Fallois.
- 6-CHATTAM Maxime, 2018, *La promesse des ténèbres*, Paris, Pocket.
- 7-DUBOIS Jacques, 2006, *Le roman policier ou la modernité*, Paris, Armand Colin.
- 8-ÉVRARD Franck, 1996, *Lire le roman policier*, Paris, DUNOD.
- 9-GUILLAUD Lauric, 2003, « La terre creuse » in *Dictionnaire des mythes du fantastique*, PULIM, pp.261-265.
- 9-HIMES Chester, 1960, *Imbroglia Négro*, Paris, Gallimard.
- 10-LACASSIN Francis, 1993, *Mythologie du roman policier*, Paris, Christian Bourgois.

- 11-LITS Marc, 1991, *L'Énigme criminelle*, Paris, Didier-Hatier.
- 12-PEDRAZZINI Yves, 2005, *La violence des villes*, Tunis, Enjeux Planète.
- 13-PONS Jean, 1997, « Le roman noir, littérature réelle » in *Roman noir*, sous la Direction de LANZMANN Claude, Paris, Les Temps Modernes, pp.5-14.
- REUTER Yves, 2017, *Le roman policier*, Paris, Armand Colin (3^{ème} édition).
- SEGOND Louis, 2013, *La Sainte Bible*, Crète, Ligue biblique internationale.
- TADIÉ Jean-Yves, 1982, *Le roman d'aventures*, Paris, Presses Universitaires de France "Quadrige".
- TRITTER Valérie, 2001, *Le fantastique*, Paris, Ellipses.
- ZOLA Émile, 2007, *Thérèse Raquin*, Paris, Pocket.

Axe 2

Villes du futur, architecture, urbanisme et mobilité urbaine

7

Urbanisation de Libreville : pratiques architecturales locales à l'épreuve de l'habitat en dur

BEKA BEKA Annie
Ecole Normale Supérieure (ENS)/Gabon
bekannie@yahoo.fr

Résumé

L'objectif de ce travail est de montrer que l'accompagnement de la dynamique urbaine par des actions institutionnelles concertées qui tiennent compte de toutes les réalités locales (environnementales, sociales, culturelles, économiques, politiques), est porteur d'enjeux de développement urbain durable et de préservation du capital culturel et identitaire.

Pour y parvenir, nous avons adopté une méthodologie qui a privilégié les observations approfondies de la réalité urbaine de Libreville. L'analyse spatiale a complété ces diagnostics et permis d'apprécier la dynamique de la composition urbaine. Deux principaux résultats sont mis en évidence : la très forte domination des briques et du béton dans les constructions à Libreville et les effets négatifs possibles sur l'environnement et la santé des populations. L'intégration des éco matériaux sera proposée comme perspective viable pour un habitat durable en Afrique.

Mots Clés : Libreville, urbanisation, pratiques architecturales locales, habitat en dur, éco-matériaux

Introduction

L'architecture est définie comme l'art de concevoir et de construire un bâtiment dans le respect des contraintes fonctionnelles, esthétiques, techniques et réglementaires déterminées, incluant les aspects sociaux et environnementaux liés à son intégration dans un environnement. Selon Tania Doumbe (2021), l'architecture traditionnelle observée en Afrique reflète l'interaction de plusieurs facteurs : environnementaux, écologiques, sociologiques, démographiques, géographiques et

religieux: Les ressources naturelles, le climat, la végétation, les sols, l'économie, la densité de population ne sont que quelques des nombreuses influences extérieures ayant une incidence sur la conception des bâtiments.

Les matériaux principaux utilisés pour les constructions sont la boue, le bambou, le raphia, le chaume, le bois, la brique de terre cuite, etc. La diversité de ces modes équivaut à la diversité des conditions environnantes imposées. Elles relèvent même de la croyance, au rapport au divin, à la hiérarchie sociale, à l'utilité locale. Chaque culture a son (ses) Dieu(x), ses valeurs, ses symboliques. Elles se retranscrivent dans leurs façons d'habiter le monde, de vivre ensemble, pour faire face à la nature, à la vie, jusqu'à ce que l'architecture locale rencontrent des influences et pressions extérieures considérables.

De nombreux villages devenus villes par le fait colonial ont été reconstruits en villes modernes sans aucune considération de leurs essences précoloniales. Le phénomène d'urbanisation a eu des conséquences importantes, la transition des zones rurales vers les zones urbaines comportent des défis : croissance démographique, analphabétisme, ségrégation, pauvreté, manque d'assainissement, chômage élevé, évacuation des zones rurales de la main d'œuvre agricole, déséquilibre des infrastructures. De nouvelles rues et zones résidentielles ont été implantées. Des projets résidentiels, une variété de types de maisons pour les habitants de la classe moyenne sont apparus, avec, l'adoption d'idéaux sociaux étrangers (famille nucléaire et individus isolés en maisons privées).

A Libreville, l'utilisation du béton est quasi institutionnelle, parce que dans la pensée collective, l'habitat en dur est symbole de modernité. Les bâtiments de la ville sont faits de béton. La tôle métallique, le plafond en bois et le plâtre très utilisés pour la toiture sont des accumulateurs de chaleur. L'utilisation de matériaux cimentaires expose la vie des citoyens. La prédominance du matériau béton dans la construction est responsable du prélèvement intensif du sable et donc d'une importante érosion des sols. Face à l'influence croissante de la modernité sur les traditions et les pratiques morpho-architecturales, ce manquement est en soi, porteur du germe d'érosion, voire de disparition des éléments de patrimonialisation (Choplin Armelle, 2020).

L'utilisation de conceptions et de matériaux occidentaux s'est avérée inappropriée pour les environnements urbains africains. Le modernisme européen est en soi antilocal. Il est assez contradictoire de s'en inspirer lorsqu'il a été utilisé pour coloniser l'Afrique en premier lieu. Ces

constructions ne sont pas adaptées pour supporter le soleil équatorial. Des îlots de chaleur sont créés et occasionnent des espaces tributaires de l'air conditionné (Choplin Armelle, 2020).

Dans une société ayant perdu ses fondations, quelle est la place de son architecture ? Les bâtiments construits à l'heure actuelle servent ou détruisent-ils cette culture ?

Contexte et Méthode

Le Gabon est l'un des pays les plus urbanisés en Afrique, avec près de 87% de personnes vivant dans les villes. Au cours des 40 dernières années, les populations se sont progressivement déplacées vers les quatre principales villes du pays à savoir : Libreville, Port-Gentil, Franceville et Oyem, créant ainsi un profond déséquilibre démographique (Recensement Général de la Population et des Logements, 2013). Le Gabon est un pays riche en ressource naturelle. En effet, il regorge de nombreuses ressources pouvant être utilisées pour satisfaire la demande en matériaux de constructions. Certains matériaux sont produits localement de façon artisanale ou industrielle à partir de ces ressources mais leurs productions demeurent limitées.

La démarche que nous avons adoptée est hypothético-déductive. Elle consiste à émettre des hypothèses, puis à les confronter avec la réalité du terrain afin de prouver leur véracité. Ainsi, notre méthodologie de recherche s'articule autour de deux principales étapes. La première est celle de la recherche documentaire, la deuxième étape a conduit au traitement et à l'analyse des données recueillies par un questionnaire.

La première étape a consisté à recenser tous les écrits relatifs au sujet à traiter. Cette recension des écrits s'est effectuée de deux manières. Nous nous sommes, d'abord rendue dans les différentes bibliothèques de la place et, ensuite nous avons procédé à la recherche documentaire informatisée ou en ligne. Cette étude est consacrée, dans un premier temps, à la présentation du profil des répondants.

Ensuite, nous avons évalué l'impact socioéconomique, culturel et environnemental de l'habitat à Libreville. Un portrait des réponses aux problématiques a été exposé avant analyse de leur durabilité. Les diagnostics établis à partir des résultats de cette analyse ont permis de mettre en évidence d'une part les cultures constructives bénéfiques à pérenniser, et d'autre part, les pratiques nuisibles à éviter, pour combler les lacunes présentées par les types d'habitat étudiés.

1-Résultats

1-1. Evolution des matériaux de construction de la période coloniale à nos jours

L'urbanisation des pays africains s'est graduellement accélérée depuis les indépendances pour atteindre des proportions assez massives (M. Okanga-Guay, 1998, p. 29). À cet effet, la ville est d'abord le produit d'une histoire, qui a légué des paysages urbains, un patrimoine architectural, une certaine trame des rues, la différenciation sociale et fonctionnelle des quartiers (P. Bloc- Duraffour, 2003, p.13).

Depuis les années 1970, Libreville, la capitale, a connu une expansion spatiale sans précédent. La croissance urbaine a été plus forte que l'accroissement de la population totale au cours des 20 dernières années. En d'autres termes le Gabon s'urbanise plus rapidement qu'il ne se peuple.

Selon Bouet Claude (1980), l'habitat gabonais a subi depuis l'arrivée des Européens de profondes et vastes transformations. Le régime de traite, l'implantation commerciale et coloniale ont eu très rapidement, après la Première Guerre mondiale, des répercussions fondamentales sur la vie, le comportement et les techniques des villageois gabonais qui constituaient alors l'intégralité de la population. Les séquelles de la traite estompées, les Européens ont établi une paix relative entre tribus antagonistes, les religieux ont évangélisé et quadrillé la brousse d'implantations missionnaires. Ces diverses influences ont eu des répercussions directes sur l'habitat rural traditionnel.

Cependant, le style de construction s'est modifié, faisant apparaître l'individualisme : les cases monolithiques aux murs d'écorce ou de « bambou » se dissocient au gré des unités familiales diverses, mais le village conserve son aspect longiligne de rue bordée de deux alignements d'habitations. Aussi, le contact plus fréquent avec les Blancs, le prosélytisme agissant des missionnaires, ont eu un impact direct sur l'implantation, le style et les techniques de construction de l'habitat. L'administrateur européen a très tôt cherché à le fixer pour stabiliser les populations, lever l'impôt et recruter des prestataires. De leur côté, les prêtres ont été les promoteurs de techniques nouvelles qui se répandirent dans les années 1930, tendant à rendre la construction plus solide, plus spacieuse et salubre, et surtout moins évanescence. La première technique, appelée improprement « terre battue », tout en faisant appel à des éléments naturels trouvés sur place, consiste à assujettir avec des lianes une armature de pieux et de lattes de palmes

entrecroisés, grossière imitation du ferrailage que la maçonnerie moderne utilise pour armer le béton. On bourre ensuite ce clayonnage avec de la terre glaise réduite en boue après malaxage aux pieds (poto-poto). En séchant, celle-ci se rétracte légèrement, ce qui provoque des fissures au niveau des montants de bois, colmatées par les femmes au moyen d'un enduit de terre qu'elles appliquent sur l'ensemble de la surface des murs aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur (Bouet Claude, 1980). Dans la case, l'addition de kaolin à l'enduit peut donner un agréable crépi blanc. Le toit ne reçoit guère d'innovation importante, mais à l'imitation des cases européennes, la structure à quatre pentes fait son apparition, facilitée par l'utilisation de la tuile végétale ou du chaume qui s'adaptent bien à cette technique.

La construction des bâtiments missionnaires ou administratifs s'est ensuite faite de bois issus des essences locales. Pour compléter cette note de « modernisme adapté », le mortier lissé en surface formant une dalle solide, plus salubre que la terre battue a été ajouté, et enfin, il y a eu le ciment avec lequel les briques ont été fabriquées.

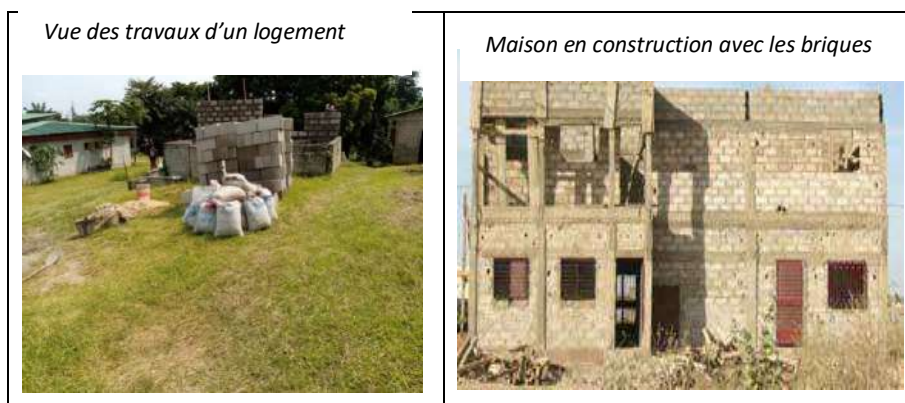
1.2. Pratiques architecturales

La structure urbaine actuelle de Libreville, principale ville du Gabon qui consacre à elle seule plus de la moitié de la population gabonaise permet de distinguer plusieurs types d'habitats.

1-2-1-Maison en dur

Le parpaing est en effet, un élément de maçonnerie taillé de dimension variable et réalisé à partir de ciment, de sable, de graviers et gravillons. De forme parallélépipédique, il peut se présenter en bloc plein, en bloc creux, en bloc multifonction pour les coupes et les angles et en bloc à isolation thermique intégrée.

Planche 1 : Tas de briques et une maison en construction avec les briques en parpaing de ciment



Cliché : BEKA BEKA Annie, Tas de briques à gauche et à droite une maison en dur en construction avec les briques en parpaing de ciment dans la commune nord (Akanda), mars 2021.

Cette planche présente un aperçu d'une maison construite avec les briques en parpaing de ciment. A droite, on voit une maison construite avec le parpaing et l'image de gauche, on voit les matériaux de constructions posés sur le sol. Aujourd'hui, le parpaing est considéré comme le matériau le plus utilisé à Libreville pour la construction de maisons.

Pour adopter une démarche écologique ou pour réaliser des économies, la maison en bois séduit de plus en plus de particuliers qui souhaitent faire construire leur habitation. En effet, le coût de la construction d'une maison en bois est moins élevé qu'une maison en dur. Cela s'explique principalement par le fait qu'une maison en bois nécessite des fondations moins importantes qu'une maison traditionnelle.

Dans l'imaginaire populaire au Gabon, une maison en dur est beaucoup plus résistante que celle en bois. D'où la prévalence des constructions en dur dans la capitale gabonaise. En cas d'incendie notamment, une charpente en bois cédera beaucoup plus lentement qu'une structure métallique, et dégagera qui plus est moins de gaz toxiques. Aussi, l'isolation thermique et le confort présente plus de sécurité car le bois est 12 fois plus isolant que le béton, tout en étant

moins épais. En plus d'offrir une meilleure isolation thermique, le bois permet donc de gagner en surface habitable.

1-2-2-Maison en planche

Dans les constructions avec l'utilisation du bois, d'autres promoteurs utilisent un autre dérivé qu'est le contreplaqué. Le contreplaqué est un matériau de construction fabriqué entièrement à base de bois. Le contreplaqué est épais, plus celui-ci est d'excellente qualité, il se retrouve un peu partout dans les intérieurs des maisons en tant que revêtement mural surtout dans les ménages à faibles revenus, ou encore pour habiller plafonds et poutres. La certitude c'est que ce matériau reste très prisé, du fait de son coût abordable et presque à la portée de toutes les couches sociales.

Par conséquent, cette matière première présente la particularité d'être à la fois résistante et puissant, le contreplaqué s'il est bien traité ne se déforme ni sous l'effet de la chaleur, ni sous l'effet de l'humidité. La preuve, certaines gammes de contreplaqués sont utilisées dans le secteur des constructions navales.

Planche 2 : Construction d'une habitation en bois



Cliché : BEKA BEKA Annie, Construction d'une habitation en bois à gauche dans le quartier sous-intégré de « Derrière la prison » et à droite une maison en bois qui fait office de maison de week-end dans la commune du Cap Estérias, Avril 2021

Les deux photos montrent les planches traitées de façon très différente.

1-2-3-Construction d'un logement en brique de terre cuite

Les briques se composent d'argile cuite qui leur donne leur couleur rouge orangé. Cette matière première naturelle se trouve dans quasiment tous les pays du monde. La brique de terre cuite est l'un des matériaux les plus utilisés dans la construction de maisons au Gabon, notamment dans la province septentrionale du pays. Ce type de construction n'est pas trop pratiqué.

En effet, l'argile est le principal composant des briques, une ressource de base considérée comme intarissable. La matière brute extraite des argilières doit être additionnée d'eau pour être travaillée. Un malaxage permet d'obtenir une matière suffisamment homogène. L'argile peut aussi être mélangée à une quantité définie de terre de déblais, ce qui fait de la brique un matériau écologique. Pour lui donner sa forme de brique, le produit est versé dans des moules adéquats.

Une fois formées, les briques doivent longuement sécher à l'air libre avant d'être cuites. Cette cuisson nécessite encore quelques étapes, comme un premier passage d'au moins 5 heures dans un four chauffé à quelque 100 degrés. Une température qui consiste à éliminer l'eau contenue dans l'argile. Si ce protocole n'est pas parfaitement respecté, les briques risquent de se fendre et de perdre de leur qualité. La cuisson se termine à une température entre 900 et 1000 degrés. Leur fabrication manuelle n'entraîne pas de pollution.

In fine, nous retiendront que les constructions en parpaing de ciment sont résistantes dans le temps, mais peu flexibles. En effet, elles répondent donc à un besoin de changement de paradigme de l'habitat tout en perdant une de ses caractéristiques fondamentales. La maison en dure incarne donc les nouvelles aspirations des populations, elle traduit non seulement le souci de se projeter dans un futur lointain, mais aussi le matérialisme grandissant. Principes plutôt caractéristiques des populations urbaines, ils étaient peu valorisés dans les sociétés traditionnelles d'antan plutôt basées sur la spiritualité.

Tandis que la maison en planche et en brique de terre sont complètement rejetées par les populations qui pensent avoir réussi dans la société, majoritairement ce sont les cadres supérieurs ; alors qu'elles cadrent le mieux au contexte actuel de changement climatique et de la cherté de la vie dans la vie de Libreville.

Selon les données du RGPL (2013), en milieu urbain gabonais, les deux principaux matériaux utilisés pour le sol des logements sont le ciment (49 % des ménages) et le carrelage (31 % des ménages). De

même, dans les villes, les deux principaux matériaux utilisés pour les murs des logements sont les parpaings (47% des ménages) et les planches (par 27,6 des ménages).

L'Estuaire est la seule province où la majorité des ménages (55 %) a le mur du logement en parpaings. Ce pourcentage varie ailleurs de 10 % dans l'Ogooué-Ivindo à 32 % dans le Haut-Ogooué. Les matériaux pour le toit sont moins diversifiés. Près de neuf dixième des ménages ont leur toit en tôle aluminium (68 %) ou en bac aluminium (20,5 %) Le troisième matériau le plus utilisé est le béton en milieu urbain (par 4,2 % des ménages) et la paille en milieu rural (par 3,2 % des ménages) (RGPL, 2013).

La maison en dur est le type d'habitat le plus prisé car le parpaing est soutenu par sa résistance aux aléas notamment les incendies lorsqu'ils sont construits dans les règles de l'art (mélanges et dosages respectés lors de la fabrication des matériaux) mais aussi pour sa dureté dans le temps.

Pourtant, la maison en dur donc le principal matériau est le parpaing est inconfortable d'un point de vue thermique. Le bloc ciment parpaing dégage énormément de chaleur au point de nuire à la santé des habitants. Tandis que la maison en planche ou en terre qui offre un meilleur confort thermique tendent à disparaître du paysage de Libreville (Choplin Armelle, 2020).

2-Discussions

2-1-Enjeux de la mise en place d'un habitat durable dans les villes gabonaises

L'absence d'un cadre normatif d'aménagement dans les trois quarts des quartiers de Libreville a permis la prégnance dans l'habitat urbain de la confrontation entre modernité et tradition : entassement des populations issues de l'exode rural dans des quartiers spontanés ou même au cœur des quartiers résidentiels de luxe, manque de terrains (Beka Beka Annie, 2020).

Etudier l'habitat durable en milieu urbain gabonais et plus particulièrement à Libreville réside dans le fait que le secteur de l'habitat traverse une crise. Depuis son accès à l'indépendance dans les années 1960, les villes du Gabon, et surtout celle de Libreville ont connu une urbanisation rapide, créant ainsi un déficit en logements dans un secteur très peu maîtrisé par les autorités locales.

Les populations sont confrontées à la cherté des matériaux de constructions, mais également, au coût très élevé des parcelles à Libreville et ses environs. La multiplication de ces problèmes fait naître des taudis souvent érigés sur des sites non viabilisés mais surtout accidentel. C'est le cas des bassins versants, des zones marécageuses, des mangroves et des zones inondables. La demande en logement au Gabon reste toujours une préoccupation majeure malgré, les différentes politiques mises en place par l'Etat en vue de satisfaire la demande sans cesse croissante. Il faut, en effet, combler le déficit actuel d'environ 200.000 logements et répondre à une demande additionnelle annuelle de 8.000 logements, désenclaver les quartiers sous-intégrés (ONU-HABITAT GABON, 2013). La satisfaction de ces besoins nécessite que l'Etat prenne en compte les principes du développement durable dans la réalisation dudit projet. L'Etat doit également, réorienter sa politique d'habitat vers un habitat durable comme tous les autres pays d'Afrique subsaharienne qui font face aux variabilités climatiques.

A Libreville par exemple, le constat fait est que les habitations utilisent des matériaux de construction tels que parpaings-ciment, béton qui s'avèrent non adaptés à notre climat tropical chaud et humide. Le couple parpaings-ciment accroît les besoins de rafraîchissement des occupants, et émet beaucoup de CO₂ avant d'être un produit fini (Choplin Armelle, 2020).

En effet, 80% de ces émissions surviennent lors de la phase d'utilisation des bâtiments notamment de l'énergie consommée pour rafraîchir, ventiler, éclairer, faire fonctionner les appareils électriques, déchets domestiques, ruissellement, érosion. Ces émissions rendent nécessaire une profonde révision à la fois des choix architecturaux et des procédés constructifs. Ainsi un habitat constitué de matériaux de construction tels que le ciment, le sable, le parpaing, n'est plus adapté au contexte actuel du changement climatique mais également pour la préservation de l'environnement.

La maison en dur ou en béton est le type d'habitat le plus prisé dans la culture de construction de Libreville, ce qui signifie globalement que seulement une minorité des objectifs de durabilité est atteinte. En effet, l'analyse a montré des lacunes dans tous les piliers de la durabilité, mais plus particulièrement dans les aspects économiques, socio-culturels et environnementaux.

En ce qui concerne le pilier économique, la maison en dure est relativement peu accessible financièrement, n'avantage pas particulièrement l'économie locale et l'autonomisation des populations,

mais fait émerger un élan de solidarité, à travers l'implication des associations ou des membres de la famille.

Culturellement parlant, même si sa démocratisation émerge d'une volonté locale, il ne met guère en valeur l'identité culturelle gabonaise, le transfert des savoir-faire est nul et fait mourir les pratiques traditionnelles notamment les architectures en bois, en raphia ou en terre qui sont les mieux adaptés à notre climat, du moins si le bois est bien travaillé en fonction du climat. Mais en dépit du fait que l'habitat en dure n'intègre pas tous les critères de durabilité, il montre néanmoins un certain potentiel. En effet, Bien que l'utilisation des agglos soit néfaste à l'environnement et à la santé des populations, il confère un sentiment de sécurité et de réussite auquel les populations sont sensibles. Il répond aussi aux aspirations des populations qui voient dans la maison en dure un habitat moins précaire, et un moyen de se valoriser.

L'évaluation de la durabilité des cultures constructives du bâti populaire contemporain, suite à une étude théorique et à la vérification des arguments lors de l'enquête de terrain, a permis de dégager les principales pratiques favorables et défavorables aux communautés locales ainsi qu'à leur environnement. Le tableau récapitulatif présenté ci-dessous expose ces résultats en classant les cultures constructives en quatre catégories en vertu des actions répertoriées : les pratiques relatives aux intervenants, les pratiques relatives au processus de construction et d'entretien du bâti, de la planification à la réalisation du bâti les pratiques relatives à l'implantation et l'adaptation du bâti à son site Les impacts économiques, sociaux, culturels et environnementaux sont mis en évidence.

Le 21^{ème} Siècle est caractérisé par de nombreuses crises d'ordre économique, environnemental, social ou énergétique. Ces crises résultent de notre modèle de développement. En effet, le changement climatique dont l'origine est anthropique n'est plus discutable. Les modes de production et de consommation actuels sont fortement dépendants des énergies fossiles. Elles engendrent des déséquilibres à tous les niveaux qui ne peuvent plus être soutenables sur le long terme.

Cependant, en Afrique les économies restent tributaires des énergies fossiles, notamment du pétrole avec 42 % de sa consommation énergétique, du gaz (15 %) et du charbon (13 %), mais aussi de la biomasse (29 %) et dans une moindre mesure de l'hydroélectricité en 2011. Une augmentation de la population aura des effets sur les

émissions des Gaz à Effet de Serre¹, mais également sur l'exploitation de certaines ressources (POUFFARY(S) et Al, 2013).

Face à ces multiples préoccupations, nos sociétés n'ont plus de choix que de réorienter leur modèle de développement vers un modèle plus respectueux de l'homme et de son environnement. C'est dans ce cadre que de nombreuses conférences internationales ont vu le jour dans l'optique d'aider les Etats à mener des actions concrètes.

A cet effet, la Conférence des Parties de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques réunit à Paris en novembre-décembre 2015 a permis d'aboutir à un nouvel accord international permettant de limiter de 0,5 % les impacts liés aux changements climatiques.

L'urgence est d'agir à tous les niveaux des territoires. Les villes abritent aujourd'hui plus de 50 % de la population mondiale, consommant ainsi les 2/3 de l'énergie produite et contribuant également aux émissions de GES. L'énergie consommée dans les villes est en grande partie utilisée pour les besoins de mobilité et de confort dans les bâtiments administratifs et dans les lieux de résidence.

Le secteur de l'habitat dans son ensemble consommerait annuellement plus de trois (3) milliards de tonnes de matières premières et 12% d'eau potable. Le secteur domestique consomme plus de 24% de l'énergie et 51% de l'électricité produite. Ces tendances devraient se maintenir, ou se renforcer si rien n'est fait (POUFFARY(S) et Al, 2013).

En outre, il s'avère nécessaire pour les territoires en particulier des villes de développer des stratégies d'atténuation et d'adaptation pour faire face aux effets des changements climatiques. Les types de constructions en ciment, en béton-armé et en fer sont les plus utilisées en Afrique, montrant au passage leurs limites sur le plan écologique car ils augmentent les besoins en alimentation. C'est dans cette perspective que le Pr DIALLO (T) lors du Colloque international sur les territoires intitulé porte d'entrée de l'émergence affirmait que : « les logements aujourd'hui doivent évoluer en fonction du changement climatique ». Pour justifier le fait que tout projet d'habitat oblige à réadapter le logement en fonction du climat (MODOU F, 2016).

¹ GES : Gaz à Effet de Serre

2-2. Plaidoyer pour une mise en place de l'habitat durable dans les villes gabonaises

Plusieurs conférences internationales initiées par l'Organisation des Nations Unies (ONU) ont été organisées en faveur d'un habitat plus durable dans le monde. Un habitat durable est un habitat plus sain, respectueux de l'environnement et qui permet d'économiser l'énergie, par des solutions techniques et des technologies innovantes. Différents types de constructions dites écoresponsables répondent par conséquent à la faible consommation d'énergie dans les bâtiments.

La valorisation des matériaux écologiques et des savoir-faire locaux est de mise. La production de matériaux écologiques, qui ont un faible impact sur l'environnement, qui tiennent compte des contraintes naturelles du site et protège le paysage naturel. Pour des climats chauds et arides, l'implantation d'un système de récupération des eaux de pluie et des eaux grises serait une solution au manque d'eau.

Selon un circuit court, par une main d'œuvre locale, avec des matériaux locaux, constituent une des clés à l'accessibilité économique de l'habitat. En plus de garantir la disponibilité des produits, elle crée non seulement de l'emploi bénéfique à l'autonomisation des communautés vulnérables, mais ajoute de la valeur à des communes ou quartiers supposés sans ressources naturelles. Une telle production devrait être reconnue et soutenue par les instances gouvernementales et privées, par l'apport d'outils et d'infrastructures de transformation, mais aussi par l'utilisation des fruits de cette production et l'emploi de ces artisans expérimentés dans des projets publics de construction en milieu urbain notamment les écoles, mairies, centres de santé, etc.

La promotion de ces matériaux passe par l'État ou des élites locales à travers des projets pilotes qui illustreront leurs bénéfices et pourront insuffler un intérêt à plus grande échelle et un engouement dans la population.

La valorisation d'autres savoir-faire ou atouts pouvant bénéficier directement ou indirectement à la construction est tout aussi bénéfique à l'autonomisation des populations locales. Cette action s'insère dans une approche de conception basée sur les atouts. Cette méthode de conception enrichirait sur plusieurs plans les communautés sans ressources monétaires, en mettant en avant leurs capacités techniques ou les matières locales, au lieu d'énumérer les besoins.

Les concepteurs doivent apporter leur part, offrant leur expertise et mobiliser d'autres ressources. Ils doivent s'attendre à contrôler l'aspect

final du bâti. En dépit de l'imprévisibilité des résultats, ce type d'approche a le mérite de donner confiance aux populations, élément nécessaire pour initier dans le futur d'autres projets.

Selon Lawrence (2005), la sensibilisation est énoncée comme une des premières étapes à la pérennisation des cultures constructives traditionnelles bénéfiques. En effet, l'Etat gabonais devrait vulgariser des éco-matériaux à travers une communication de masse. En effet, il doit être le premier à montrer la voie, c'est-à-dire à faire la promotion et la vulgarisation de ces matériaux, à travers ses projets de constructions de logements sociaux. Il pourra construire certains établissements publics du pays en matériaux locaux et ou certains. De plus, il devra inciter les populations à adopter ces matériaux en subventionnant certaines charges afin de changer de mentalité de la population car ces matériaux sont rejetés par la population car elle pense à tort que ce sont des matériaux des pauvres.

Elle peut s'accompagner d'exemples et de démonstrations à travers des expériences ponctuelles, des maquettes ou des projets réalisés pour capter l'attention des populations. Pour les populations pas trop éclairées sur la question, la création d'application mobile d'aide à la construction, où le savoir serait disponible sous forme d'illustrations ou de messages vocaux en langue locale.

Des architectes tels que Mariam Camara, Diébédo Francis Kéré ou Kunlé Adeyemi nourrissent cette architecture africaine contemporaine qui honore ses traditions. Leurs bâtiments sont construits avec des matériaux locaux, connectés à la réalité quotidienne des habitants^{8, 10}. Des matériaux qui retiennent la fraîcheur, repoussent la chaleur et sont achetés à un coût très bas, en plus d'être capables de porter des conceptions qui servent la lumière naturelle et la ventilation^{4,12}. Des constructions sensibles, hybrides, entre conservation, création et développement urbain sont une réponse aux cultures constructives locales ancestrales⁸. Elles détiennent depuis toujours les notions de modularité, durabilité, viabilité et confort que cantonnent les sociétés occidentales¹².

Comme prévu initialement à l'époque de l'indépendance, il s'agit de façonner le discours des nations, l'image renvoyée au monde. Il faut donner au peuple un sentiment de fierté et d'identité. C'est une responsabilité de fournir une architecture basée sur le contexte. Pas forcément nouvelle, mais d'une pensée progressiste qui rencontre les intérêts de la société.

Les architectes africains doivent arrêter d'essayer de copier ce qui existe déjà en pays dits développés. Il est de leur responsabilité de se pencher sur leur propre histoire et patrimoine pour produire une architecture qui reflète la région dans laquelle les bâtiments existent. Une architecture traditionnelle bioclimatique doit servir l'importance des relations que nous avons les uns avec les autres : façonner des vies harmonieuses avec l'environnement qui les entoure.

Les villes africaines se développent rapidement. On note néanmoins des techniques de main d'œuvre qui ne se développent pas tout aussi rapidement. Le savoir-faire traditionnel, les techniques ancestrales sont maintenant oubliées, à cause d'un apprentissage focalisé sur les techniques occidentales et ses matériaux (ciment, béton). Le défi est de former la main d'œuvre aux nouvelles techniques liées à l'architecture en terre.

Un vocabulaire du logement doit également être développé, la langue étant liée à la culture. Le développement d'un vocabulaire d'architecture africaine (en lingala, wolof, swahili, etc.), un vocabulaire de construction contemporain, pourrait servir à l'analyse et à la description de fonctions traditionnelles dans un contexte moderne qui se traduisent par des mots universels.

Dans des pays en développement avec des difficultés économiques, une architecture responsable est requise : abordable (matériaux locaux), efficace (exécutée plus rapidement), juste (adaptée au climat), requérant peu de travail de maintenance et entretien. Le continent mérite des espaces réfléchis et durables, économiquement et culturellement.

Conclusion

En définitive, les constructions en dur ou parpaing sont très prisées par des populations urbaines gabonaises. Dans les sociétés traditionnelles d'antan plutôt basées sur la spiritualité, les matériaux de constructions étaient prélevés directement dans la nature. Tandis que la maison en planche et en brique de terre stabilisée est complètement rejetée alors qu'elles cadrent le mieux au contexte actuel de changement climatique et de la cherté de la vie dans les villes gabonaises, particulièrement à Libreville.

La construction en éco-matériaux locaux demeure le seul mode de construction logiquement envisageable au Gabon, pour une faible émission de Dioxyde de Carbone dans l'atmosphère. C'est dans cette logique que le Gabon a mis en place un cadre juridique notamment,

avec la loi portant orientation du développement durable en république gabonaise. Cette loi contraint en effet les pouvoirs publics, les opérateurs économiques mais également la société civile, à respecter les principes fondamentaux du développement durable avant la mise en œuvre d'un quelconque projet susceptible de modifier l'environnement naturel.

L'architecture traditionnelle a toujours été porteuse de remarquables qualités écologiques. Les solutions techniques anciennes nous ont beaucoup enseigné sur de nombreux points, notamment ceux relatifs aux contraintes climatiques locales. A partir de cette vision, il y a l'utilisation des matériaux locaux telle la pierre, le bois et la terre qui est mise en exergue. Les connaissances techniques proposées permettent, avec des matériaux locaux, de faire des économies substantielles dans le domaine de la construction traditionnelle, et en même temps, de créer un meilleur confort de vie et d'habiter. Les savoirs et savoir-faire traditionnels liés à ces matériaux nous incitent ainsi à jeter un nouveau regard sur ces vieilles techniques liées aux cultures constructives ancestrales.

Les processus traditionnels de bâtir doivent cependant être séparés des formes et styles de l'architecture en terre ancienne, auxquelles elles sont associées dans l'imagerie collective. Par conséquent, la valorisation des matériaux locaux, la capacité à « faire de l'ancien du moderne », l'exercice plastique consistant à assumer le passé pour lui donner ses lettres de noblesse, le devoir éthique et déontologique sont justement les missions cardinales des architectes de la génération montante.

Bibliographie

- 1-ALABI FASSASSI M. (2000) L'architecture en Afrique noire. L'Harmattan
- 2-ANNUAIRE STATISTIQUE du Gabon 2004-2008.
- 3-BEKA BEKA (A), 2008, *Croissance et aménagement urbain à Libreville (Gabon) : l'impasse foncière*, thèse, Université Paris Nanterre, 329 p.
- 4-BEKA BEKA (A), 2020, Processus d'urbanisation et habitat au Gabon : diagnostic et résilience des populations du « Grand Libreville » in *REGARSUDS*, numéro spécial, pp.5-20

- 5-BOUET (C), 1980. Pour une géographie de l'habitat rural du Gabon.
In : Cahiers d'outre-mer. N° 130 - 33e année, Avril-juin, pp. 123-144
- 6-CHOPLIN (A), 2020. Matière grise de l'Urbain : la vie du ciment en
Afrique. Genève : MétisPresses
- 7-CISSE A. (2016), Quelle perception de l'architecture traditionnelle
africaine aux yeux de la nouvelle génération ?
- 8-DOUMBE Tania, 2021, Fines in *Architecture africaine : une histoire
d'identités, d'espaces et de relations, ORB SPECIAL*
- 9-HAFNAOUI (R) ET AL, 2016, *L'habitat et le développement
durable : Cas d'étude quartier de 1er Novembre à Tébessa*, Université
- 10-LARBI Tébessi – Tébessa, Faculté des Sciences et de la
Technologie Département d'Architecture, Mémoire de master en
Architecture, p14
- 11-MODOU (F), 2016, *Habitat bioclimatique et développement
durable*, mémoire, Université de
- 12-NDONG MBA (J .C) 2004, *Libreville-Owendo, Atlas du Gabon*,
édition Jeune Afrique, Paris.
- 13-ONU-HABITAT GABON, 2013, *Etude diagnostique pour
l'élaboration d'une stratégie nationale d'habitat et de développement
urbain*, 154 p.
- 14-PEREZ-LOMBARD, et Al., 2009, "A review of benchmarking,
rating and labelling concepts within the framework of building energy
certification schemes", In: *Energy and Buildings*, vol. 41, 6 pages. In
l'habitat durable, une analyse comparée de Thomas Gerardin, 2010,
rapport de stage, Québec.
- 15-Données Plan National Climat Gabon 2015, p 13
- 16-POUFFARY(S) et Al, 2013, *Bâtiment durable en Afrique : enjeux,
défis et réalité*, Association ENERGIES 2050, pp 2-3.
- 17-République Gabonaise, 2013, Etude diagnostique pour l'élaboration
d'une stratégie nationale d'habitat et de développement urbain au
Gabon, Gouvernement du Gabon, *PNUD et ONU-Habitat*, pp.41-50
- 18-République Gabonaise, Octobre 2015, *Le Recensement Général de
la Population et des Logements de 2013 du Gabon (RGPL2013)*
- 19-UNESCO- WHC-CRATERRE. L'architecture de terre dans le
monde d'aujourd'hui. Décembre, 2012
- 20-www.fr.Slideshare.net, analyse de l'habitat
- 21-[www. avise.org/Habitat Durable](http://www.avise.org/Habitat Durable)

8

Francis Kéré, prix Pritzker 2022 : thématisation et efficacité de son architecture africaine de demain

SOME Nestor

Université Joseph Ki-Zerbo de Ouagadougou (Burkina faso)
nestorsome31@gmail.com

Résumé

L'objectif général de cette recherche est de montrer les propositions innovantes de la stylisation architecturale de Francis Kéré pour l'architecture africaine de demain exprimées aussi bien dans les discours sur son style que sur ce qui semble se profiler comme discours au travers de ses formes architecturales même.

En effet, de ses œuvres se dégagent des thématiques en lien avec l'économique, l'écologique, le sociétal et l'esthétique. Ces thématiques dans leur fragmentation renferment la simplicité et le local pour l'économique, la ventilation naturelle et l'éclairage naturel pour l'écologique, les femmes et le travail collectif pour le sociétal, la forme circulaire et la forme verticale pour l'esthétique.

Ainsi, notre réflexion se propose plus spécifiquement de mettre en exergue ces thématiques et leurs expansions et de montrer ce en quoi ces expansions révèlent bien cette identité culturelle.

Mots-clés : Description, architecture, Francis Kéré

Introduction

Le prix Pritzker 2022, Diébédo Francis Kéré, s'est fait une place parmi les architectes de renom. Sa spécificité est sans doute la réutilisation des formes et des matériaux locaux dans la plupart de ses projets. Il réussit ainsi à donner vie et sens aux éléments les plus vils donnant ainsi de la contemporanéité à l'ancienneté.

L'on est donc en droit de se demander en quoi sa stylisation architecturale constitue des propositions innovantes pour l'architecture africaine de demain ? Quelles sont les thématiques privilégiées par l'architecture de Francis Kéré ? Que renferment ces thématiques dans leur fragmentation ?

En guise d'hypothèses, nous disons que, comme propositions innovantes, ce style architectural révèle l'hybridité des identités culturelles africaines par les formes et les thématiques diverses qui semblent à la fois universaliser et tropicaliser sa science architecturale.

Cette recherche se donne pour objectif d'approcher le style innovateur de l'architecture du prix Pritzker 2022. Pour l'atteindre, l'analyse de ces discours mettra en exergue ce qui donne au discours architectural kéréen une proposition innovante. Les méthodes de la description d'Adam (2011) à l'atteinte dudit objectif.

Ainsi, le premier point définira les concepts descriptifs, le deuxième illustrera les stratégies thématiques et le troisième montrera ce en quoi cette architecture est une architecture intégrée.

1. Définition conceptuelle

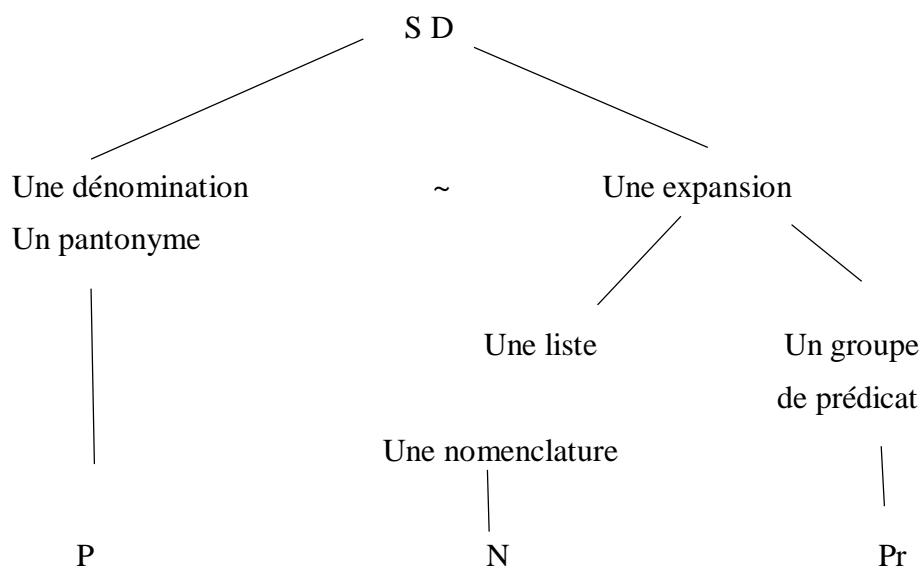
1.1. La description

Les travaux de Hamon (1972, 1981, 1993) se sont positionnés comme une vue nouvelle de la description en lui permettant principalement de sortir du carcan littéraire dans lequel elle se trouvait enfermée : ces travaux « ont réintroduit la description dans le champ de la théorie littéraire, ils l'ont sortie des pièges référentiels dans lesquels étaient enlisés les classements taxinomiques, ils l'ont désinféodée définitivement du récit » (Adam, 2002).

Ces travaux ont consisté donc à considérer des stratégies descriptives nouvelles autres que l'effet de liste auquel l'on soumettait le lecteur : Il a, le premier, mis l'accent sur les procédures d'ouverture et de fermeture des moments descriptifs (ou séquences), sur la nature profondément tabulaire de l'organisation des énoncés descriptifs, sur les procédures de métaphorisation, d'animation, et de mise en ordre qui permettent de lutter contre l'effet de liste (Adam, op. cit.).

Pour faire simple, le Système descriptif (S.D.) de Hamon est un nœud qui laisse voir une dénomination ou un pantonyme, noté P, éclaté en diverses expansions, sous forme de nomenclature ou de liste, noté N, suivies de groupes de prédicats.

Fig 1 : Le Système descriptif selon Philippe Hamon



Source : *Littérature : théories : textes théoriques et critiques*
 (Vassevière, 2011, p. 265)

Ce schéma permet l'application des stratégies descriptives dans des discours autres que littéraires en considérant une dénomination comme objet de description qui reçoit des qualificatifs de nature nominale, adjectivale, adverbiale, verbale ou propositionnelle.

Il s'agit donc de voir l'« orientation argumentative des séquences descriptives » à la base de diverses « figures de rhétorique : la synecdoque (N est le dénombrement des parties de P), la métonymie (N est le dénombrement d'objets juxtaposés), et la métaphore (Pr tend souvent à l'analogie : n1 est "comme" Pr1, n2 est "comme" Pr2, etc. » (Vassevière, 2011, p. 265). Ainsi, plusieurs opérations de description sont mises en œuvre, dont l'opération de thématization.

1.2. La thématization

Adam met en œuvre l'opération de thématization, une « macro-opération descriptive de base », qui se décline en pré-thématization ou ancrage : « Par cette opération de thématization-ancrage référentiel-la séquence descriptive signale d'entrée de jeu de qui ou de quoi il va être question » (Adam, 2011, p. 77). Cette pré-thématization permet en effet le positionnement du thème-titre en tête de phrase, de texte ou de

discours. La thématization compte également la post-thématization : « Par cette opération de post-thématization, l'ancrage référentiel des propositions descriptives n'intervient qu'en fin de séquence » (Adam, op.cit., p.78). Ici le thème-titre est situé en position finale dans la phrase. La dernière opération de thématization est la re-thématization qui reformule le thème-titre sous une nouvelle identité linguistique : « elle reprend en le modifiant le thème-titre initial (REFORMULATION) et crée ainsi une boucle ou fin de période. Elle met (plus ou moins) fin à la portée de la dénomination initiale de l'objet ou du discours » (Adam, op.cit., p.78).

Alors qu'Adam¹ parle de thème-titre pour désigner l'unité lexicale, objet de description, Hamon² parle de « pantonyme » et Riffaterre de « mot noyau ».

1.3. La fragmentation

L'on parle de fragmentation lorsque le pantonyme ou le thème-titre est décomposé de manière à mettre en exergue ses éléments constitutifs que la théorie descriptive appelle expansion qui « constitue l'énumération des parties de P (liste ou nomenclature) » (Bordas et al, op.cit. p.129).

Selon Hamon, ce concept de fragmentation est un outil opératoire qui nous aidera à déceler, dans les discours sur le style architectural de Kéré, les stratégies de décomposition de son œuvre en diverses expansions qui laissent voir ce qui fait sa spécificité et d'observer comment à ces expansions, sont adjoints stratégiquement divers groupes de prédicats ou diverses qualifications selon les théories. Le « groupe de prédicats » pour Hamon sert à attribuer des propriétés aux expansions. Pour Adam, c'est une « opération de qualification ou d'attribution de propriétés ».

Dans cette analyse, il s'agira donc de mettre en discours le sens des différentes thématiques que soulèvent les discours sur le style architectural kéréen et d'examiner ces thématiques du point de vue de leur orientation énonciative et argumentative pour aboutir à leur sens de ce que « Pour la détermination du sens, il convient de prendre en

¹ « J'ai proposé d'appeler THÈME-TITRE ce pivot nominal, nom propre ou nom commun qui sert de base à une prédication (Thème Rhème) et résume la description à la manière d'un titre » (Adam, op.cit. p. 77),

² « La dénomination dote la description du terme générique qui assure la cohérence de l'ensemble du système : d'où le terme de pantonyme » (Bordas & al., 2015, p. 129)

considération aussi bien l'argumentation que l'énonciation ». (Armengaud, 2007, p. 74).

2. Les stratégies thématiques

Dans la mise en œuvre des discours sur le style architectural de Kéré, diverses thématiques se laissent voir. Ce sont notamment l'économique, l'écologique, le sociétal et l'esthétique.

2.1.L'économique

L'édification d'un bâtiment nécessite le recours à divers matériaux comme éléments constitutifs qui aident à atteindre un projet infrastructurel de départ. De multiples possibilités s'offrent alors aux acteurs qui s'y engagent, cela en fonction des contraintes de diverses natures auxquelles ils peuvent être soumis. Mais il n'en demeure pas moins que ces choix semblent rester plus ou moins attachés aux aspirations contraignantes ou non préalablement définies.

Nous abordons ici ces choix dans une dimension discursive, ce qui induit la considération de ces stratégies sous un angle rhétorico-argumentatif qui ancre le discours dans une énonciation bien particulière. Il est connu de l'architecture de Francis Kéré une thématique amplement économique qui se fragmente à la fois par la simplicité et le local comme expansions.

2.1.1. La simplicité

La simplicité du style architectural kéréen induit le choix de travailler le matériau disponible. Il semble miser donc sur le matériau disponible et accessible pour faire simple : « Sa particularité, c'est qu'il part du matériau le plus simple » ne cherchant donc pas à complexifier la recherche de l'élément qui tient lieu de substrat de base à la conduite de son projet architectural, mais reposant ce matériau sur ce que les usagers de l'édifice ont de plus commun, de plus accessible, de plus disponible, c'est « Du matériau que nos parents ont utilisé et qu'ils continuent à utiliser, qui n'est pas considéré comme quelque chose de noble » comme peut le dire Motandi Ouoba : « Sa particularité, c'est qu'il part du matériau le plus simple, qu'on a couramment, moi je viens d'un village, je suis enfant d'un village comme lui. Du matériau que

nos parents ont utilisé et qu'ils continuent à utiliser qu'il n'est pas considéré comme quelque chose de noble » (Africa News , 2022).

Ainsi peuvent découler de cette expansion divers avantages économiques puisqu'il ne s'agira donc pas ici pour l'acteur de parcourir de grandes distances à la recherche de matériaux étrangers plus ou moins lointains, réduisant les coups dus au circuit court privilégié : « Les avantages du circuit court sont d'ordre économique, social, écologique et sanitaire [...], cette démarche profite à l'économie locale » (Qu'est-ce que les circuits courts et quels avantages ? (lemagdelaconso.com)).

Si la thématique de l'économie conduit Kéré à privilégier la simplicité comme expansion, il faut noter que l'architecte fragmente cette thématique en une autre expansion, le local, pour mettre en exergue la dimension économique de son projet architectural.

2.1.2. Le local

La simplicité traduit bien sa dimension économique. Cette expansion qui se voit par le recours au matériau le plus simple justifiant la thématique « économique » ne prend pas le monopole parmi ses expansions. Pour Kéré, il ne s'agit donc pas seulement, pour que l'architecture soit économique, de partir du plus simple des matériaux, mais il est important de prendre en compte une dimension non négligeable, facteur également de réduction des couts du projet, la dimension locale de ces matériaux.

L'exemple de l'école primaire de Gando construite également à base de matériaux locaux notamment des briques en terre comprimée en est une illustration.

Fig 2 : École primaire de Gando



Source : Espace contemporain

Ces briques appelées aussi B.T.C. donne l'avantage du choix d'un matériau de base de qualité : « L'un des premiers avantages de la construction en BTC/S est lié aux qualités du matériau de base : la terre ! Il s'agit effectivement d'un matériau abondant, réutilisable » (Pango-Tano, cours 2022) et l'on sait que la transformation de ce matériau peut nécessiter une énergie minimale et une production de CO₂ plus avantageuse pour l'environnement.

Pour Blanche A. Pango-Tano, l'avantage du B.T.C. est que « l'exploitation nécessite peu d'énergie et génère peu de CO₂ » (Pango-Tano, cours, op. cit.). Cet avantage n'a pas laissé en marge divers autres projets qui l'on pleinement adopté. L'on peut bien citer celui de l'entreprise OHEL International en Côte d'Ivoire :

Cette entreprise ivoirienne s'est spécialisée dans la construction de bâtiments modernes en BTCS : elle compte aujourd'hui plusieurs réalisations en Côte d'Ivoire et au Bénin (complexes hôteliers, maisons basses, bâtiments R+1, écoles maternelles et primaires, aires de jeux, édifices religieux (Pango-Tano, cours, op. cit.) .

Le choix de la terre certainement disponible à profusion dans l'environnement du projet fait du style architectural de Kéré une architecture qui refuse de mettre au cœur de son œuvre des matériaux qui soient importés au regard des coûts importants de la logistique : « Si vous devez faire attention à votre budget, vous devriez envisager de resserrer votre chaîne d'approvisionnement. Le montant que les entreprises consacrent à la logistique chaque année est étonnant » (Smith, 2017). C'est pourquoi, pour Smith, l'avantage du local réside bien dans le fait qu'il permet la réduction des coups de la chaîne d'approvisionnement des matériaux.

De plus, « Il est probable que si l'approvisionnement augmente localement vos profits, cela fait de même pour les autres fournisseurs et fabricants de votre région, ce qui peut être un grand moteur pour l'économie locale et les personnes qui y vivent » (Smith, op. cit.). Kéré limite par ce choix l'importation dans le site de matériaux lointains et qui ne s'intègrent pas dans les habitudes des bénéficiaires du projet :

« La localisation de votre chaîne d'approvisionnement représente une formidable opportunité de poser un geste positif pour l'environnement. Lorsque vous réduisez l'expédition et le stockage, vous diminuez également les émissions de gaz à effet de serre ainsi que la consommation d'énergie » (Smith, op. cit.).

Ainsi, l'analyse de la thématique « économique » montre la sobriété d'un style architectural qui paraît refuser l'ostentation, toute chose qui ancre cette science dans les préoccupations de durabilité actuelles : « La plupart des études d'experts sur les sujets de transition écologique s'accordent d'ailleurs à dire que la transition écologique passera forcément par une démarche de sobriété » (Fournier, 2021).

2.2.L'écologique

À mi-analyse, l'on se rend compte que le style architectural kéréen semble profondément ancré dans une dimension plus économique à travers notamment la préférence du local. Mais cette dimension s'amplifie lorsque nous abordons proprement la thématique de l'écologie de l'architecture du natif de Gando. L'écologie comme thématique est fragmentée ici en trois expansions principales : la ventilation naturelle et l'éclairage naturel.

2.2.1. La ventilation naturelle

Le rafraîchissement des bâtiments dans les pays sahéliens devient une problématique pour les architectes, mais Francis Kéré semble ouvrir un autre chemin et montrer une autre voie quand il opte plutôt pour une ventilation qui se fait en observant les principes de circulation de l'air et en disposant adéquatement le bâtiment de manière à profiter de cet avantage. C'est le cas de l'École primaire de Gando.

Fig 3 : Système de ventilation naturelle de l'école de Gando



Source : Oméga Tv

Le système de ventilation naturelle adopté par cette école est que « La construction de l'École primaire de Gando repose sur [...] un double toit de tôle surélevé (pour rafraîchir le plafond par la circulation » (Prugnard, op.cit.), alors que certains optent pour la plupart de systèmes plus modernes tels les brasseurs et les climatiseurs dont les fluides frigorigènes sont fréquemment rejetés à l'air libre [alors que se]sont de puissants gaz à effet de serre, présentant parfois un indice 1 000 fois supérieur à celui du CO₂. Selon l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME), les émissions de fluides frigorigènes devraient atteindre 5 millions de tonnes de CO₂. Une très mauvaise nouvelle pour le réchauffement climatique (Impact de la climatisation sur l'environnement. (Climatisation-nice.com).

2.2.2. L'éclairage naturel

La thématique « écologique » va encore ici se subdiviser en une autre expansion notamment l'éclairage naturel présenté dans cette description du bâtiment de l'École de Gando : « *Des récipients en argile [...] sont placés dans la structure en béton du toit pour assurer un éclairage et une ventilation naturels* » (Pugnard, op. cit.).

Fig 4 : Système d'éclairage naturel de l'École de Gando



Source : Oméga Tv

Dans le choix du système d'éclairage, Kéré joue d'une double stratégie. Il semble dans un premier temps se soucier des difficultés d'accès à l'électricité des habitants de Gando au regard de sa cherté. Dans un second temps, Kéré privilégie un éclairage qui ne jette pas son dévolu sur les systèmes d'éclairage modernes tels que les ampoules et

autres systèmes lumineux au regard certainement de leur pollution : « La pollution lumineuse est un phénomène d'origine anthropique associé au développement de l'urbanisation et des activités humaines et qui implique la lumière artificielle » (Le Tallec, 2018). En plus de cette conséquence, leur production nécessite l'extraction de matières dans l'environnement à l'aide parfois de produits chimiques nocifs.

2.3. Le sociétal

Une autre thématique abordée par le style architectural de Kéré est la thématique « sociétal ». Ces thématiques sont les femmes et le travail collectif.

2.3.1. Les femmes

Comme expansion de la thématique « sociétal » interviennent en bonne place les femmes. Dans le projet de l'École primaire de Gando, les femmes sont convoquées pour une action précise notamment la confection de canaris, des « récipients traditionnels en argile » : « Des récipients traditionnels en argile-fabriqués à la main par des femmes du village » (Prugnard, op.cit.).

Ce choix semble donner à la femme la place qu'elle a toujours au sein des sociétés africaines en tant que bâtisseuses ou décoratrices quand on se réfère ici même à son rôle de confection du plancher dans les habitats traditionnels ou celui même de peintre-esthéticien pour prendre l'exemple des peintures murales de la cour royale de Tiébélé, commune siuée dans la province du Nahouri, région du Centre-Sud au Burkina Faso. L'on voit bien cet ancrage sociétal du projet qui met à contribution des acteurs locaux pour sa réalisation tissant ainsi le lien social considérable entre le projet et ces usagers.

2.3.2. Le travail collectif

La deuxième expansion de la thématique « sociétal » est l'expansion « travail collectif ». Le projet architectural de Francis Kéré fait appel au travail collectif à divers niveaux de son processus, si nous citons d'abord la confection du toit des bâtis de l'École primaire de Gando.

Fig 5 : Charpente installée collectivement par les habitants du village



Source : Oméga tv

Dans ce processus, Kéré privilégie la participation plus ou moins massive des populations bénéficiaires du projet en vue de leur pleine implication dans celui-ci. Cela a consisté ainsi à permettre aux populations de confectionner d'abord le toit à même le sol et de le porter par les ouvriers et ensuite de le poser ensemble sur le toit. Cela prend ici une dimension purement culturelle qui rappelle l'implication des habitants du village dans la construction de la case, toute chose qui semble traduire le vivre ensemble et la responsabilité collective des problématiques qui touchent les sociétés africaines.

2.3.L'esthétique

Le style architectural de Francis Kéré a bien mis en exergue les thématiques telles que l'économique, l'écologique et le sociétal comme caractéristiques propres. Mais il faut noter qu'au-delà de ces thématiques, bien d'autres thématiques permettent la mise en exergue de cette spécificité architecturale. C'est sans doute la thématique « esthétique » que cette science fragmente en diverses expansions.

2.3.1. La forme circulaire

L'une des expansions du caractère esthétique de cette architecture est sans doute la forme circulaire que révèle cette architecture. Pour illustration, prenons Le Lycée Schorge de Koudougou (2016).

Fig 6 : Représentation de la forme circulaire



Source : Espace contemporain

La bâtisse présente bien ici un bâtiment en forme circulaire qui semble faire penser à la structuration de certaines concessions des familles rurales au Burkina Faso dans un premier temps. Cette disposition en forme circulaire peut bien encore ici faire penser à la forme des ustensils de cuisine de la femme burkinabè, circulaire pour la plupart des cas, montrant la place de la féminité dans le style architectural kéréen, une féminité sur laquelle semble reposer l'essentiel des fondements de cette société.

2.3.2. La forme horizontale

Une deuxième expansion de la thématique « esthétique » est la forme horizontale de certaines dispositions du bâtiment. Cette figure de la forme horizontale est présente dans ce visuel.

Fig 7 : Représentation de la forme horizontale



Source : Espace contemporain

Il peut bien se traduire par-là, par ce qui semble être des tours de contrôle au-dessus du bâtiment principal, qui semble présenter ici l'homme comme fer de lance dans la société africaine. Il est visible de par sa fonction d'avant-garde. Mais en réalité, c'est la femme qui constitue le soubassement et la fondation de cette société. C'est pourquoi l'horizontal ici repose bien sur le circulaire.

Ainsi, l'un des aspects qui frappe tout de suite l'analyste est la forme horizontale que Kéré aime à donner à ses œuvres. L'on peut donc également voir dans cette forme la présence de la masculinité comme gage d'une société dans laquelle la place de l'homme, en tant que chef, est pleinement reconnue.

3. L'architecture kéréenne : une architecture intégrée ?

L'architecture de Kéré est une architecture intégrée qui réutilise les ressources et les techniques du milieu pour donner des constructions en accord avec le milieu et dont les populations peuvent s'occuper contrairement à des constructions modernes qui ne sont pas en accord avec leur milieu et leur façon de vivre. Cette philosophie architecturale semble également faire un clin d'œil aux valeurs de durabilité. Son architecture semble donc mieux protéger l'environnement. En effet, l'unité syntaxique « développement durable » doit en partie son existence sans doute à la prise en compte de l'environnement dans le développement socio-économique du monde.

Au regard de la problématique du réchauffement climatique auquel le monde fait face, la prise en compte du respect de l'environnement doit composer l'ensemble des conceptions des produits et de nos modes de vie : ce qui est une illustration par le style architectural de Kéré, lui qui privilégie le BTC pour réduire considérablement son empreinte carbone à fin d'être plus écologique. Cette architecture semble plus sociale : ce qui se matérialise bien quand le projet de Kéré s'insère pleinement dans son milieu par les liens sociaux qu'il crée. C'est ainsi la politique de « l'humain au cœur des échanges », selon Materre, puisqu'« il n'y a de richesse que d'homme », comme on dit. Cette architecture devient un espace de rencontre puisque les usagers du projet sont pleinement intégrés à sa mise en place favorisant des interactions projet-usagers moins conflictuelles et c'est le cas du BTC : « la main d'œuvre et les matériaux sont locaux, favorisant une économie non monétarisée (auto-construction, entraide, échanges) et même quand il y a échange de numéraire, celui-ci est réintroduit dans l'économie locale ». Enfin, cette

architecture semble plus culturelle. En effet, la culture apparaît dans le développement durable comme quatrième pilier par l'action de l'Unesco. Cette place induit donc sa valorisation :

Cette nouvelle approche prend en compte la relation entre la culture et le développement durable en deux points spécifiques : premièrement, le développement du secteur culturel en soi [...] et, deuxièmement, la garantie que la culture occupe une place légitime dans toutes les politiques publiques. (Cités et gouvernements locaux unis, 2010, p. 4).

Pour ces défenseurs,

Le monde ne fait pas uniquement face à des défis d'ordre économique, social ou environnemental. La créativité, la connaissance, la diversité et la beauté sont autant de fondements indispensables au dialogue en faveur de la paix et du progrès. Ces valeurs sont, en effet, intrinsèquement liées aux notions de développement humain et de liberté. (Cités et gouvernements locaux unis, op.cit. 4).

C'est pourquoi Kéré, au travers de son style, semble se présenter comme un des vulgarisateurs de cette philosophie en recourant et ennoblissant la science architecturale africaine d'autrefois qui fait écho à cette idéologie :

Alors même qu'il est de notre devoir de promouvoir la pérennité des cultures locales autochtones, les anciennes traditions rejoignent la nouvelle créativité qui s'exprime tous les jours dans les villes du monde entier, contribuant ainsi à la préservation de l'identité et de la diversité. (Cités et gouvernements locaux unis, op.cit., 4).

Conclusion

Le style de Kéré s'inscrit alors dans la nouvelle modernité et cette recherche a bien montré que son architecture révèle l'hybridité des identités culturelles africaines. Les thématiques abordées par Kéré s'intègrent harmonieusement aussi bien dans la philosophie africaine que dans les exigences nouvelles de la construction. Son penchant pour le respect de la nature et de l'homme en général pousse cet architecte à privilégier l'économique, l'écologique, le sociétal et l'esthétique comme thématiques tropicalisant et universalisant à la fois sa science.

L'on peut dire que Kéré a réussi à se faire une place parmi les architectes de renom de ce qu'il donne à voir une architecture d'intégration.

Références bibliographiques

- 1-ADAM Jean-Michel, 2002, « Description ». In *Dictionnaire d'analyse du discours*, pp. 164-166.
- 2-ADAM Jean-Michel, 2011, *Les textes : types et prototypes*, Paris, Armand Colin.
- 3-ADAM Jean-Michel, 2017, *Les textes : types et prototypes*, Paris, Armand Colin.
- 4-AFRICA NEWS, 2022 mars 17, « Le "village-opéra" éco-durable de l'architecture burkinabè Francis Kéré ». www.africanews.com
- 5-ARMENGAUD François, 2007, *La pragmatique*, Paris, PUF.
- 6-BORDAS Éric et al., 2015, *L'analyse littéraire*, Paris, Armand Colin.
- 7-CITES ET GOUVERNEMENTS LOCAUX UNIS, 2010, *La culture : quatrième pilier du développement durable*, Barcelone.
- 8-FOURNIER, Clément, 2021 avril 30, « Pourquoi la sobriété est essentielle à la transition écologique », youmatter.world/fr/sobriete-essentielle-transition-ecologique/
- 9-LE TALLEC, Thomas, 2018, « Quel est l'impact écologique de la pollution lumineuse ? » <http://www.encyclopedieenvironnement.org/?p=2081>.
- 10-PANGO-TANO, Blanche (cours 2022). Production de matériaux de construction écologiques/alternatifs. IFDD.
- 11-PRIYA RAJENDRA Lakshmi ; MUTANDA Maxwell, (2022, mars 27), « L'architecte burkinabè Diébédo Francis Kéré, concepteur des "villes paisibles" ». www.theconversation.com
- 12-PRUGNARD, Magali, 2022 mars 24, « Pritsker 2022 : 5 choses à savoir sur l'architecte Francis Kéré ». www.espacecontemporains.ch
- 13-SMITH Zachary, 2017 juin 21, « Les 6 principaux avantages de l'approvisionnement local ». lemondedelectricite.ca/articles-recents/2428-les-6-principaux-avantages-de-l-approvisionnement
- 14-VASSEVIÈRE Tournel, 2011, *Littérature : textes théoriques et critiques*, Paris, Armand Colin.
- 15-Qu'est-ce que les circuits courts et quels avantages ? sur lemagdelaconso.com
- 16-Impact de la climatisation sur l'environnement. Sur climatisation-nice.com

9

Les déterminants de l'adhésion des acteurs du transport artisanal à la nouvelle politique de la mobilité urbaine à Abidjan

Bassémory KONE, TAGOUYA Kela Franck, ZAH Bi Ernest
Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Cocody
konebassemory@gmail.com

Résumé

Afin de satisfaire durablement les besoins en mobilité urbaine à Abidjan, le gouvernement ivoirien a entrepris des aménagements pour améliorer le transport dans le Grand Abidjan. Il est prévu le renforcement des capacités et à la formation de ses acteurs du transport artisanal pour une professionnalisation de ce secteur informel, le renouvellement de la flotte et un appui à la protection sociale pour les acteurs et leurs familles. Or les acteurs clés parmi lesquels se trouvent les acteurs du transport artisanal n'ont pas été associés dans l'élaboration du projet. La communication n'a pas bien fonctionné pour que ces acteurs clés soient bien informés sur le projet et puissent apporter leur contribution à la modernisation du transport public à Abidjan.

Pour le succès de ce processus, il se pose la question de l'adhésion des acteurs du secteur du transport artisanal à cette nouvelle politique. La présente étude, faite sous le prisme de l'approche systémique et intégrative selon Sterman (2000), vise à identifier les déterminants à même de favoriser l'implication des acteurs du transport artisanal dans la nouvelle politique la mobilité dans le Grand Abidjan. Les résultats à l'issue des entretiens avec les parties prenantes, montrent la nécessité de l'inclusion des acteurs du transport artisanal dans le renforcement des capacités des acteurs, la prise en compte des besoins des acteurs dans la professionnalisation et le renouvellement de la flotte puis la responsabilisation des faitières dans l'appui à la protection sociale pour les acteurs et leurs familles.

Mots clés : Parties prenantes, projet de développement, modernisation de l'économie, Côte d'Ivoire, secteur informel

Introduction

Face à la hausse des besoins en mobilité à Abidjan et l'étalement des lieux de résidences des habitants dans des nouveaux quartiers plus éloignés et les villes satellites, le Gouvernement ivoirien a entrepris des aménagements pour améliorer le transport dans le Grand Abidjan. Une partie de ces aménagements concerne les infrastructures routières : constructions de nouvelles routes et restauration des anciennes voies. L'autre partie des investissements concerne la réorganisation du transport public et la modernisation du transport artisanal. Dans cette deuxième partie, il est prévu le renforcement des capacités et la formation de ces acteurs du transport artisanal pour une professionnalisation de ce secteur informel, le renouvellement de la flotte et un appui à la protection sociale pour les acteurs et leurs familles.

La phase préparatoire de ce processus de réorganisation et de modernisation du secteur du transport dans le cadre du Projet de Mobilité Urbaine à Abidjan (PMUA) n'a pas bénéficié de la contribution de tous les acteurs clés et notamment des acteurs du transport artisanal dont les chauffeurs des véhicules de transport artisanal, leurs apprentis et les responsables et animateurs de leurs différentes faitières. Aussi ces derniers ont une mauvaise perception dudit projet et de ce fait, rechignent à contribuer à la mise en œuvre des activités qui en découlent. Aussi, à travers, la présente étude, il s'agit de déterminer les facteurs à même, de changer positivement la perception des acteurs du transport artisanal et faciliter de ce fait, leur adhésion au projet de modernisation de transport urbain d'Abidjan. Aussi, l'on est amené à se poser la question suivante : Quels sont les déterminants pour favoriser l'adhésion des acteurs du transport artisanal à la modernisation du transport public à Abidjan ?

La présente étude, faite sous le prisme d'une approche systémique et intégrative selon Sterman (2000), vise à identifier les déterminants d'un point de vue communicationnel de cette appropriation de l'amélioration de la mobilité dans le Grand Abidjan. L'enjeu est l'affermissement de la place d'Abidjan comme vitrine du dynamisme économique de la Côte d'Ivoire, voire de la Sous-Région et la transformation de la vie urbaine.

1. Références théorique et Méthodologie

1.1. Référence théorique

La présente étude est faite sous l'éclairage de la communication dans la conduite du changement qui émane de la psychologie sociale et sous l'approche systémique et intégrative de Sterman.

Selon Colletterte et al. (1997 : 20), le processus de changement fait référence aux différentes phases vécues par le système social qui doit intégrer le changement. En ce qui concerne le Groupe des Nations Unies pour le Développement (GNUD) la théorie du changement explique comment une intervention donnée ou un ensemble d'interventions sont censés conduire à un changement précis sur le plan du développement, grâce à une analyse des liens de cause à effet, fondée sur les éléments de preuve existants. La théorie de la communication dans la conduite du changement est associée à l'approche systémique et intégrative de Sterman. L'approche systémique et intégrative permet de prendre en compte les avis, les appréhensions, les craintes et les doutes de toutes les parties prenantes. En outre, cette approche permet de tirer profit des compétences de toutes ces parties prenantes. En somme, elle contribue à l'appropriation des objectifs à atteindre du projet par l'ensemble des parties prenantes.

1.2. Méthodologie

1.2.1. Collecte des données

La présente étude s'appuie sur une analyse qualitative de données issues d'un corpus de documents institutionnels du PMUA et de résultats d'entretiens individuels et de focus group.

En ce qui concerne l'étude qualitative, des entretiens ont été faits avec des acteurs clés identifiés dans les documents institutionnels du PMUA. Ce sont les membres du Comité de Supervision du Projet, des cadres de l'Unité de Coordination du Projet, et les personnes ressources dans les communes de Yopougon, Attécoubé, Adjamé, Plateau, Cocody et Bingerville. Au niveau des acteurs du transport artisanal, des focus group ont été fait les chauffeurs, syndicats et chargeurs dans les communes citées plus haut. Pour mener l'entretien individuel, l'on a opté pour l'entretien semi directif.

1.2.2. Traitement des données

Après la collecte des données, le traitement des données a été fait de façon manuelle. Les données recueillies lors des différents entretiens individuels ont été retranscrites et codées.

-La retranscription : La première étape dans le processus d'analyse des données a consisté à faire l'inventaire des informations à travers leur dépouillement. Ces informations recueillies ont été mises en forme par écrit. Les verbatim représentent les données brutes de l'enquête.

-Le codage des données : Un codage fermé des données retranscrites a été fait. A travers ce type de codage, l'on a prédéfini une grille d'analyse.

Par ailleurs, l'analyse de contenu a été privilégiée dans le cadre de cette étude. Pour ce faire, l'on a inséré les extraits des réponses données par les enquêtés dans les différentes colonnes de la grille d'analyse en les classant par unité sémantique. Ainsi, les opinions dominantes par point dans le guide d'entretien ont été validées comme étant les résultats. Et l'on a essayé de mieux comprendre ces résultats par une analyse plus approfondie des verbatim.

2. Le contexte de l'amélioration de la mobilité urbaine à Abidjan

Les mobilités spatiales peuvent se définir comme l'ensemble des déplacements des acteurs dans l'espace, quels que soient la durée et la distance du déplacement, les moyens utilisés, leurs causes et leurs conséquences (J-P. Lévy et F. Dureau, 2002). Elles dépendent de quelques facteurs que sont : (i) l'accessibilité, c'est-à-dire l'offre qui permet aux individus et aux ménages de réaliser leurs déplacements ; (ii) le comportement qui insiste sur le caractère distinctif et culturel de la mobilité ; (iii) les contraintes économiques et temporelles qui rendent les mobilités sélectives.

La mobilité entraîne le déplacement qui se définit comme le mouvement d'une personne, effectué pour un certain motif, sur la voie publique, entre une origine et une destination, selon une heure de départ et une heure d'arrivée, à l'aide d'un ou plusieurs moyens de transports. (CERTU, 1998).

Cette évolution ne va pas sans engendrer des difficultés liées à la mobilité de divers ordres. Selon les données fournis par les documents institutionnels du PMUA, chaque jour, plus de 10 millions de

déplacements sont enregistrés à Abidjan. Chaque ménage dépense en moyenne 1 075 francs CFA (environ 1,8 dollars) et perd plus de trois heures dans les transports. En d'autres termes, plus de 4 milliards de FCFA (environ 6,9 millions de dollars) sont dépensés quotidiennement (en coût monétaire et d'opportunité), soit l'équivalent de 1 200 milliards de FCFA par an (soit environ 2,4 milliards de dollars). Cela représente la troisième dépense des ménages (après la nourriture et le logement) et l'équivalent d'environ 5 % du PIB national en 2017.

Photo 1 : Une vue d'une gare de la ligne Adjamé-Cocody-Bingerville, les matins.



Les usagers sont soumis à ces longues files de rang pour avoir une place dans les minicars pour les déplacements, parfois avec le double du tarif normal.

Source : Notre enquête

Les résidents des quartiers éloignés sont les plus pénalisés car leurs déplacements sont plus longs (78 minutes par déplacement contre une moyenne de 33 minutes). Or, avec le déficit de logement et la création de nouveaux quartiers, plusieurs salariés habitent de plus en loin de leurs lieux de travail. La situation est pareille pour les enfants de ces ménages qui doivent se rendre au cours.

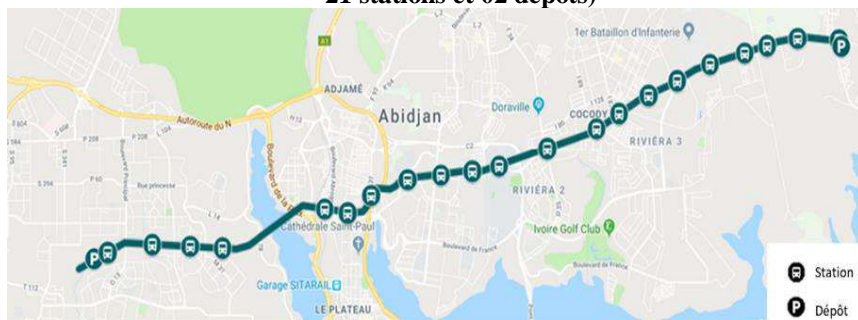
Par ailleurs, le coût total du transport peut absorber jusqu'à 30 % des revenus des ménages pauvres alors qu'il ne représente que 5 % du budget des ménages les plus riches.

Photo 2 : Maquette du Bus Rapid Transit



Source : Ministère des transports

**Carte 1 : Ligne du BRT Yopougon-Bingerville (longueur : 20 km,
21 stations et 02 dépôts)**



Source : PMUA, 2022

Les autobus devant être mis en circulation dans le cadre du BRT doivent rouler sur des voies en aller et retour qui leur sont exclusivement réservées et doivent relier et permettre aux usagers d'arriver à destination en moins d'une heure.

3. Résultats de l'étude

3.1. Un déficit d'information des acteurs du transport artisanal

Les résultats à l'issue des entretiens avec les parties prenantes, révèlent que des Personnes Affectées par le Projet (les PAPs) sont insuffisamment informées sur les différentes composantes du projet. « *J'ai appris que l'Etat veut mettre des métros ici. Mais je ne sais vraiment pas comment cela va se passer* », a laissé entendre un chauffeur de mini car, appelé communément 'gbaka'. Dans le cadre de l'amélioration de la mobilité urbaine, un réseau Bus Rapid Transit (BRT) devra desservir la ligne Yopougon-Bingerville, en passant par les communes d'Attecoubé, Adjamé, de Plateau et Cocody. Les lignes de gbaka qui existent actuellement sur ce tronçon, doivent être réaffectées vers d'autres lignes, dit des voies de rabattement. A cet effet, il est un renouvellement de la flotte au profit des acteurs du transport artisanal. Ces derniers devront bénéficier de renforcement de capacité pour la modernisation du transport et d'un appui à la sécurité sociale.

Mais les acteurs du transport artisanal qui ont été rencontrés dans le cadre de l'enquête, ignorent en majorité ce projet et les bénéfices dont ils doivent en tirer. Ceux qui en sont informés, sont les responsables. Mais là encore, le niveau d'information ne porte que sur le renouvellement de la flotte. Ils ignorent eux-mêmes les conditionnalités

pour l'acquisition de ces nouveaux véhicules. Ils ne peuvent donc pas bien informer leurs membres sur le terrain.

Oui, je suis informé du projet du gouvernement. Les chauffeurs ont beaucoup de difficultés avec leurs camions. Nous attendons que l'Etat nous donne de nouveaux camions pour bien faire notre travail. Quand j'ai eu l'information, j'ai aussi informé les amis. Mais depuis, je n'ai plus d'information. Pour cela, il y a des endroits que j'évite de fréquenter, parce qu'on pose des questions pour lesquelles, je n'ai aucune idée de réponse. (un responsable des chauffeurs dans la commune de Yopougon).

3.2. Des préoccupations chez les transporteurs

L'information de la mise œuvre d'une ligne de BRT a créé chez les transporteurs des préoccupations. Les acteurs du transport artisanal se préoccupent de leurs avenir. Ils sont encore dans le flou, à savoir s'ils pourront toujours faire leurs lignes habituelles, concomitamment avec les activités du BRT. Aussi, sont-ils inquiets que d'autres personnes profitent de cette occasion pour non seulement entrer dans le secteur, mais faire sortir certains acteurs. En effet, l'idée du renouvellement de la flotte, ne fait pas que les enchanter. Ils se souviennent qu'il y a eu plusieurs opérations semblables dont les vrais acteurs du transport n'ont pas pu en bénéficier. Ils craignent que les conditions d'acquisition de ces nouveaux camions, soient hors de leurs portées.

L'Etat renouvelle les camions depuis quelques années. Mais tout est bizarre. On ne sait vraiment pas où vont ces voitures. On s'inscrit, mais jamais on ne nous a appelés. Aussi, nous voulons que l'Etat puisse discuter avec nous. Nous plaidons pour que les conditions soient vraiment bonnes pour le remboursement. Car si le remboursement est dur, on ne pourra pas bien payer nos chauffeurs. (Un propriétaire de camion de transport).

3.3. Une attitude de belligérance de certains acteurs

Il y a des acteurs du transport artisanal qui ont dépassé la simple méfiance quant à l'avènement du BRT. Ils voient en la mise en ligne du BRT comme un complot contre leurs activités. « Ceux-là, ils veulent mettre du sable dans notre *graya* (nourriture) », a lancé aux enquêteurs un chargeur de taxi intercommunaux à Cocody/Riviera Palmeraie. « On ne va pas se laisser faire. On est prêt pour eux même ».

Nous n'avons jamais été approchés dans le cadre de ce projet. C'est dans la presse que j'en ai entendu parler. À vrai dire, ce projet m'inquiète car la ligne qu'ils vont exploiter « Yopougon –Bingerville », c'est une ligne que nos véhicules que vous appelez wôrô- wôrô exploitent déjà. En clair, je ne suis pas trop pour ce projet parce que vous allez empêcher beaucoup de personnes dont les chauffeurs, les 'gnambros' et les syndicats de vivre. Dans tous les cas, l'impact sera négatif pour toutes ces personnes. Si on avait été approchés en amont, peut-être, on aurait avec eux réfléchi sur les mécanismes de réinsertion de tous ces acteurs que je viens de citer plus haut. En clair ; le BRT vient pour "mettre le pied dans notre graya en quelque sorte" c'est à dire nous pousser à la rue. (Chef de faitière Palmeraie à la gare de Wôrô-Wôrô intercommunal)

Mon inquiétude est aussi fondée par le fait qu'un jour un responsable du Ministère du transport est venu nous dire que nos gbaka vont faire seulement les banlieues. On lui a signifié notre désaccord sur ce point. Dans tous les cas nous on va s'améliorer mais pas pour accompagner le projet. Si ce projet n'aboutit pas, cela nous arrangerait. On ne veut pas collaborer avec eux. Ils font leur chemin à part, nous aussi on fait le nôtre à part. (Responsable de gare Adjamé-Bingerville)

Pour ce groupe d'acteurs, il n'est pas question qu'ils arrêtent leurs activités au profit du BRT. Il faut laisser fonctionner les autres lignes, sinon c'est la mort pour eux. Ils ne pensent pas pouvoir survivre, si les lignes qu'ils desservent disparaissent. L'idée de desservir les voies de rabattement et les derniers kilomètres ne les rassure pas du tout. Ce qui leur est réservé sur les voies de rabattement et les derniers kilomètres, c'est le fait de faire le ramassage des usagers depuis les lieux non desservis par les BRT, vers les points et gares de chargement, et vice versa. Alors que selon les responsables du PMUA, les études ont démontré que les voies de rabattement et les derniers kilométrages, sont plus rentables que les lignes desservis actuellement par le transport artisanal.

**Vue de gares de chargement des minicars à Adjamé (image à gauche) et
Yopougon Siporex (image à droite), desservant respectivement les lignes
Ajamé-Bingerville et Yopougon-Bingerville**



Source : Notre enquête

3.4. Des compétences disponibles pour la modernisation du transport

Malgré l'opposition qui anime certains acteurs et les préoccupations chez la quasi-totalité des acteurs du transport artisanal, il y a des acteurs qui veulent apporter leur contribution à la modernisation du transport urbain à Abidjan. Certains veulent être recrutés par le futur prestataire du BRT, en tant que chauffeur ou machiniste. D'autres aussi veulent qu'on leur laisse la coordination des lignes de rabattement et les derniers kilomètres aux associations des transporteurs. Ils estiment qu'ils connaissent mieux le secteur qu'ils ont plus à apporter à la modernisation.

Nous avons en majorité grandi dans le secteur du transport. Nous sommes nombreux qui totalisons au minimum trente ans dans les gares. Nous y sommes venus tout petit et nous y avons grandi. Il serait bon qu'on puisse mettre ces expériences au service de la modernisation du transport. Aussi, il faut que les responsables des transporteurs soient associés dans les décisions sur le renouvellement de la flotte. Je pense que cela sera plus bénéfique. (Un responsable de syndicat des chauffeurs à Yopougon)

A propos du renouvellement de la flotte, un responsable des transporteurs a expliqué la nécessité d'impliquer les transporteurs. Selon lui, ce ne sont pas tout type de véhicule qu'il faut acheter pour faire du transport. Or ce qu'ils ont vu jusque-là, des voitures qui ne sont pas

adaptées à l'activité du transport, sont distribuées lors des opérations de renouvellement du parc automobile. Mais les bénéficiaires n'arrivent pas à rembourser que les pannes commencent. C'est pourquoi, il plaide afin que les expériences et compétences soient valorisées dans la mise en œuvre du PMUA.

4. Discussion des résultats

Il ressort de ce qui précède que la communication n'a prévalu dans l'élaboration du projet d'amélioration de la mobilité urbaine. Ce biais de communication a fait naître des préoccupations chez les acteurs du transport artisanal. Ces préoccupations ont entraîné chez certains la méfiance, voire a nourri une attitude d'opposition par instinct de survie. Il y a quand même certains qui ont une attitude favorable et sont prêts à participer à la modernisation de mobilité urbaine.

Il y a donc lieu de permettre à la communication de faciliter l'adhésion des acteurs. C'est la communication qui peut durablement faciliter l'inclusion des acteurs du transport artisanal dans le renforcement des capacités des acteurs, la prise en compte de leurs besoins dans la professionnalisation et le renouvellement de la flotte puis la responsabilisation des faitières dans l'appui à la protection sociale pour les acteurs et leurs familles. Plus il y a de communication, moins il y a des inquiétudes et la méfiance. En témoignent les propos qui suivent :

Le projet BRT est un projet qui est bienvenu pour le développement de la Côte d'Ivoire. Mais, notre souhait est que les différents travailleurs de ce BRT soient recrutés parmi les acteurs du secteur du transport dont les activités seront affectées par ce projet. Il ne faudrait pas qu'on nous laisse pour aller recruter d'autres personnes. (Le responsable administratif d'une des faitières du secteur du transport)

A preuve, il s'en trouve que les premiers responsables du transport artisanal participent aux rencontres en lien avec la politique de mobilité urbaine à Abidjan. De ce fait, ils sont suffisamment informés. Contrairement aux petits acteurs du transport artisanal qui manquent d'information sur les différents aspects de cette politique. D'où leur forte réticence quant à accompagner la mise en œuvre de ladite politique.

En somme, l'on note que les principaux facteurs de la mauvaise perception du projet BRT par les acteurs du transport artisanal sont,

entre autres, la non mise à leur disposition d'informations liées au projet par les responsables de leurs différentes faitières. Toute chose qui occasionne chez ces acteurs du transport artisanal, la méconnaissance des différents aspects dudit projet. Allant dans le même sens que les résultats de la présente étude, Paul-Henri Bourrelier (1988) affirme que la gestion efficace d'un projet suppose une participation intégrée de toutes les parties prenantes y compris les petits acteurs à toutes les phases.

Conclusion

La présente étude a démontré que la réticence d'une grande partie des acteurs du transport artisanal quant à accompagner le projet du BRT est liée principalement à leur méconnaissance des différents aspects de ce projet. Cette méconnaissance est la conséquence de la non mise à leur disposition de façon régulière des informations en lien avec le projet par les premiers responsables de leurs différentes faitières.

Il apparaît donc nécessaire de mettre en place des mécanismes communicationnels dans le but de faciliter l'inclusion de tous les acteurs du transport artisanal dans tout le processus de mise en œuvre dudit projet. Aussi, il appartient aux promoteurs du projet de s'assurer de la bonne circulation des informations liées au projet entre les différents acteurs impliqués ou affectés, notamment entre les premiers responsables des faitières du secteur du transport, leurs administrés et l'ensemble des acteurs de ce secteur d'activités vital pour l'économie ivoirienne.

De façon précise, l'étude préconise l'inclusion de tous acteurs artisanaux du transport dans le renforcement des capacités. La prise en compte des besoins des acteurs du secteur du transport conventionnel et artisanaux et la responsabilisation des faitières dans l'appui à la protection sociale des acteurs pourraient constituer des leviers importants pour le succès du projet.

Bibliographie

- 1-AMUGA (2021), Rapport sur la stratégie de communication, rapport provisoire, Abidjan
- 2-Banque Mondiale (2019), Document d'évaluation du projet pour une proposition de crédit IDA SUF « Scale-Up Facility », Abidjan

- 3- Thuillier Etienne, Moalic Laurent, Lamrous Sid, Baala Oumaya (2021). « Acteurs du transport et de la mobilité en ville : nouveaux enjeux ». Terint 2021 *1er Colloque 2021 sur l'émergence de Territoires Intelligents*, Jun 2021, Cozzano, France. fahal-03528126f.
- 4-Lyan Gauthier (2021), *Mobilité urbaine : Apprentissage automatique pour la construction de simulateurs à l'aide de masses de données*. Thèse de doctorat de L'Université de Rennes 1,
- 5- Kassi-Djodjo Irène (2019), « Intégration des TIC dans les pratiques, services et dispositifs de gestion de la mobilité à Abidjan », in *Géotransports : Mobilités émergentes* n°12-13/2019
- 6- Villeneuve-Mondou Kim (2021), *Analyse de la connectivité des réseaux de transport en commun multimodaux en milieu urbain : étude de cas montréalais*, Mémoire présenté à l'Ecole de Technologie Supérieure.
- 7- Hacini Nacima (2021), La mobilité urbaine au cœur de l'attractivité touristique l'exemple d'un parcours à Annaba, in *Revue Sciences humaines de l'Université des Frères Mentouri* Constantine 1, Algérie, Vol 23, n°1, pp 752-756,
- 8-Nezar Soufyane et al (2020), *Evaluation des Protocoles de routages pour l'interconnexion des réseaux VANETs*, Mémoire de Master en « Télécommunications » à Université Djilali Bounaama Khemis Miliana (Algerie).
- 9- Bourrelier Paul –Henri, (1998) « Les parties prenantes de la gestion du risque crue 25-1 pp. 267-269 sur 5 -Les parties prenantes de la gestion du risque crue - Persée (persee.fr)
- 10-Pierre Beckouche et al (2011), Actes du colloque fondateur du CIST - Fonder les sciences du territoire (CIST2011). 2011. fhalshs-03323191f.
- 11-PMUA (2021), Mécanisme de gestion des plaintes, Abidjan.

10

Kintélé, urbanisme et mobilité d'une ville nouvelle (République du Congo)

Syviney Franck Laurel BAKANAHONDA
Chelmyh Duplosin LINGUIONO
Debora Anahit MOUNDZA -BATSOUA
Université Marien NGOUABI,
(Brazzaville, République du Congo)
franckbakanahonda@gmail.com
lamiissioncontinue@gmail.com
deboramoundza@gmail.com

Résumé

Partout dans le monde, l'idée de "ville nouvelle" met en évidence de nouveaux modes de régulation urbaine fondés sur une bonne gestion foncière dans le cadre de l'urbanisme et les modalités d'une mobilité plus respectueuse de l'environnement et des habitants. Elle invite à une réflexion globale sur le fonctionnement urbain, et les politiques de transports. Cette étude analyse l'urbanisme et la mobilité urbaine dans la nouvelle ville de Kintélé. Elle a été réalisée entre avril-juin 2022. En effet, Kintélé depuis 2017, date de sa création, connaît des innovations architecturales et des aménagements urbains. Cependant, elle souffre de plusieurs maux dans le cadre de l'urbanisme et de la mobilité urbaine.

Pour permettre la mobilité urbaine plus fluide et plus efficiente, des solutions ont été proposées. Pour aboutir à ces principaux résultats, nous avons adopté une méthodologie classique axée sur la recherche documentaire et les enquêtes de terrain. Les enquêtes ont porté sur les aménagements réalisés sur la nouvelle ville de kintélé, sur la mobilité urbaine particulièrement les causes des embouteillages, etc.

Mot clés : Kintélé, urbanisme, mobilité urbaine, ville nouvelle.

Abstract

All over the world, the idea of a "new city" highlights new modes of urban regulation based on good land management in the context of urban planning and the modalities of mobility that is more respectful of the environment and the inhabitants. It invite a global reflection on urban functioning and transport policies. This study analyses urban

planning and urban mobility in the new city of Kintélé. It was carried out between April-June 2022. Indeed, Kintélé since 2017, the date of its creation, knows architectural innovations and urban developments. However, it suffers from several ills in the context of urban planning and urban mobility.

To enable more fluid and efficient urban mobility, solutions have been proposed. To arrive at these main results, we have adopted a classic methodology focused on documentary research and field surveys. The surveys focused on the developments carried out on the new city of Kintélé, on urban mobility particularly the causes of traffic jams, etc.

Keywords : Kintélé, urban planning, urban mobility, new city.

Introduction

La croissance spatiale et démographique des villes est un fait remarquable de l'époque contemporaine. Le grand étalement des agglomérations génère d'innombrables problèmes de transport et de voies de communication. Ces derniers aggravent sans cesse les difficultés d'emplois qui s'expriment, en termes de moyens de survie : micro-commerces, micro-services, artisanat, etc. Les pouvoirs publics, en fait, ne parviennent pas à surmonter ces difficultés (P. Vennetier, 1990, p. 63-75). Les grandes villes actuelles d'Afrique tropicales se sont développées à partir d'un « centre » formé par les services administratifs coloniaux et les établissements commerciaux.

De nos jours, cette situation se traduit par des flux internes de personnes et de biens, et les relations intra-urbaines ont gagné en complexité. Dans tous les domaines, apparaît donc une sorte de hiérarchisation concentrique de l'espace, qui pose de multiples problèmes et particuliers (op cit, P. Vennetier, 1989, p. 257-285). La croissance de la population urbaine se traduit par l'accroissement du trafic routier et l'augmentation des besoins en matière de mobilité (P. Moundza, 2017, p.17).

Pour résoudre les problèmes des embouteillages afin de faciliter une circulation fluide, l'aménagement de nouvelles voiries urbaines, la création d'une nouvelle ville s'impose. C'est le cas de la ville de Kintélé, notre zone d'étude.

L'objectif général de cette étude est de montrer comment la ville de Kintélé étant un petit village au départ, devient une ville nouvelle avec la construction des structures nouvelles, ensuite comment résoudre les

problèmes de mobilité auxquels cette ville fait face. Pour parvenir à ces résultats, nous avons adopté une approche méthodologique axée sur la recherche documentaire, les enquêtes de terrain et le traitement des données.

1. Revue de la littérature

La question sur l'urbanisme et mobilité d'une ville nouvelle a été abordée par plusieurs auteurs. P. Moundza (2009, p.79), illustre les aspects nouveaux de la ville de Mpangala, notamment la construction des routes, des hôpitaux et des marchés ; en s'inscrivant dans cette même logique,

A. Haumont (1994, p. 97). Explique les problèmes mobilité dans les grandes villes du monde. Pour l'auteur les riverains sont confrontés aux problèmes des embouteillages à des heures de pointes, notamment entre 7-10 heures et 15-18 heures. Il fait des propositions aux décideurs politiques afin de pallier à ces difficultés, en construisant des nouvelles routes.

Dans cette même perspective, A. Auger (1973, p. 67), identifie le caractère nouveau de la ville de Kinkala. Pour l'auteur, cette ville a bénéficié des infrastructures sociales (hôpitaux, routes, marchés, construction des écoles, des centres intégrés, etc.).

2. Méthodologie

La méthodologie utilisée est basée sur la recherche documentaire, l'enquête de terrain et le traitement des résultats.

2.1. La recherche documentaire

La fouille documentaire s'est effectuée dans les bibliothèques, notamment à la Faculté des Lettres Arts et Sciences Humaines, à l'Ecole Normale Supérieure de Brazzaville, à l'Ecole Nationale d'Administration et Magistrature et du Ministère des transports et de l'Aviation civile. Plusieurs ouvrages traitant des questions de transport ont été consultés sur internet. Ceci pour bien aborder la question portant sur la problématique des villes nouvelles à travers les aspects urbanistiques et la mobilité urbaine en générale et de la ville de Kintélé, en particulier.

2.1.1. La recherche sur le terrain

La recherche sur le terrain est basée sur l'observation. Celle-ci s'est effectuée entre (avril et juin 2022) auprès des ménages, des agents municipaux de Kintélé, des cadres et agents en charge du ministère des transports, du ministère de l'urbanisme et du ministère de l'aménagement du territoire. Un questionnaire a été soumis aux usagers de la route (étudiants, élèves, fonctionnaires, commerçants), aux ménages et un guide d'entretien aux agents des ministères concernés. Les items de la recherche ont porté sur l'urbanisme et la mobilité urbaine, les solutions pour une ville nouvelle, etc. Un échantillon raisonné de 500 acteurs dont 86% des usagers contre 10% des ménages et 4% des Agents de l'administration comme le renseigne le tableau 1.

Tableau 1 : Echantillonnage des acteurs

Types d'acteurs	Effectifs	Pourcentage
Etudiants	40	8
Elèves	55	11
Fonctionnaires	125	25
Commerçants	150	30
Chauffeurs et contrôleurs	60	12
Ménages	50	10
Agents de l'administration	20	4
Total	500	100

Source : Enquête de terrain, 2022

Le choix du thème se justifie par l'observation des difficultés que rencontrent les usagers de la route pour leur mobilité, les problèmes que rencontrent les ménages dans de la gestion urbaine du cadre de vie. Toutes ces difficultés nous ont conduits au choix de ce thème. Les critères du choix des enquêtés reposent sur leur présence et leur disponibilité et hospitalité à nous fournir les informations lors de notre passage sur le terrain.

2.1.2. Le traitement des résultats

Les logiciels Word 2019 pour la saisie des textes et tableaux, Excel pour la réalisation des figures, l'appareil photographique pour la prise

des images et Arc Gis pour la réalisation des figures, nous ont servi pour le traitement des résultats.

2.2. Résultats et discussion

Les résultats de cette étude portent sur la présentation de la zone de l'étude, l'urbanisation de Kintélé, la mobilité urbaine de Kintélé, les problèmes d'urbanisme et de mobilité urbaine et les solutions pour une mobilité urbaine plus fluide et plus efficiente de la nouvelle ville de Kintélé.

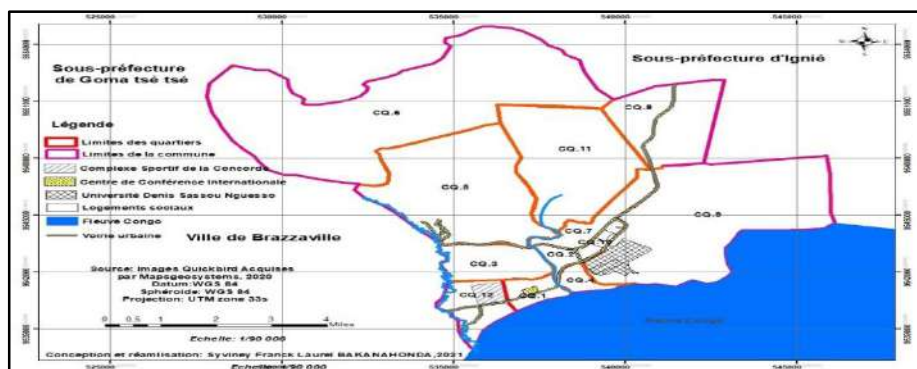
2.2. 1. Présentation de la zone de l'étude

La ville de Kintélé, est située dans le département du Pool au nord de Brazzaville. Elle est limitée au nord et au nord-est par la sous-préfecture d'Ignié, à laquelle elle se rattachait, en tant que village, jusqu'en 2016, avant d'être érigée en commune urbaine en 2017 (loi n°14-2017, du 16 mars 2017), au sud par le fleuve Congo, au nord-ouest par la Sous-Préfecture de Goma tsé-tsé et au sud-ouest par le département de Brazzaville (Figure 2).

D'une superficie totale d'environ 153,51 km² (15 351,78 ha), il est divisé administrativement en 12 quartiers, séparés par de vastes étendues de zones semi-rurales, à savoir : Paul Ngambi (CQ01), Stade de la Concorde (CQ 02), Gaston Mpouloulou (CQ 03), Ngabamou (CQ 04), Florent Ntsiba (CQ 05), Matensama souh (CQ 06), Issouli (CQ 07), Lifoula (CQ 08), Université Denis Sassou Nguesso (CQ 09), 1000 logements (CQ 10), Ihouémé (CQ 11) et Ngambio (CQ 12) (figure 2).

Cette ville se singularise par l'occupation d'un site qui est une synthèse des principaux éléments du milieu physique (fleuve Congo, plaine, sol sableux et rivière) qui influencent ainsi l'état de l'urbanisme et la mobilité urbaine. Cette ville est desservie par un réseau routier moins étoffé, constitué d'une route nationale n°1, reliant la ville de Brazzaville à la partie est de Kintélé, de deux autres routes appelées respectivement deuxième sortie relie Brazzaville au centre de Kintélé et troisième sortie nord, reliant Kintélé de Brazzaville par le viaduc.

Figure 2 : Situation et limites de la commune urbaine de Kintélé



Source : CERGEC, modifiée par S.F.L Bakanahonda, 2022.

2.2.2. L'urbanisme de Kintélé : les innovations architecturales et les aménagements urbains

Kintélé, ville nouvelle, connaît actuellement une profonde mutation. Pour une création nouvelle, les pouvoirs publics ont décidé des innovations architecturales nouvelles et des aménagements urbains propres à une ville d'Afrique en tenant compte du moderne actuel. Plusieurs équipements collectifs d'envergure y sont implantés comme les logements sociaux, L'Université Denis Sassou NGUESSO, Le complexe olympique et les deux nouvelles voies goudronnées : la deuxième et la troisième sortie nord.

2.2.3. Les logements sociaux

Les mille logements sociaux occupent une superficie de 75 ha. Il est construit de 100 habitations de 150 m², 250 de 100 m² et 650 de 70 m². Ces maisons, de type pavillonnaire, ont chacune un salon, une salle à manger, trois à quatre chambres, une cuisine et un bloc sanitaire. D'un coût prévisionnel de 50 milliards de francs CFA, ce projet a été exécuté par l'entreprise israélienne AB Construction LT. Il est situé dans le triangle que délimitent la route nationale n°2, la deuxième sortie nord de Brazzaville et la station forestière de Kintélé.

Ces logements marquent considérablement le paysage local et ont amené beaucoup de personnes à vivre dans une ville nouvelle de Kintélé, qui bénéficie de tous les avantages d'une ville moderne et nouvelle. Ces logements sociaux (photo 1) ont permis l'installation des personnes des quartiers de Brazzaville dont les logements ont été détruits par les explosions du 4 mars 2012.

Photo 1 : L'université Denis Sassou NGUESSO



Prise de vue, S.F.L. Bakanahonda, 2021

2.2.4. L'Université Denis Sassou Nguesso de Kintélé

Les travaux de construction de l'Université Denis Sassou Nguesso de Kintélé sont exécutés par le groupe Unicon. Le coût de ce projet est d'un milliard de francs CFA. L'université est construite en deux phases. La première phase comprend la bibliothèque, les bâtiments de résidence pour les étudiants et les enseignants (Photo 2), le restaurant universitaire de 3 500 places, une piscine olympique couverte et une salle olympique de 50 m de long, des bâtiments de services administratifs et techniques, un amphithéâtre de 2 000 places, une crèche pour les enfants de 0 à 4 ans, des centres commerciaux et médicaux. La deuxième phase porte sur la construction de l'école d'ingénieurs, l'école nationale polytechnique, mines, les facultés de droit, des lettres, des arts et des sciences, des sciences économiques, des sciences de la santé, des instituts supérieurs d'éducation physique et des sports et de gestion. Bien que les travaux n'aient pas encore été achevés, l'Université a ouvert déjà ses portes aux étudiants depuis 2021.

Photo 2 : L'université Denis Sassou NGUESSO



Prise de vue, C. D, Linguiono, 2022

2.2.5. Le complexe olympique de Kintélé

Le complexe olympique de Kintélé (Photo 3) s'étend sur le flanc gauche de la deuxième sortie nord de Brazzaville, entre les rivières de Djiri et de Mbalour. Il couvre une superficie de 80,5 ha dont 20 pour les voiries et le parking. Les travaux de construction dudit complexe, lancés en 2012 et ont pris fin en 2015. La construction des infrastructures sportives a été confiée aux entreprises chinoises. Le coût global des travaux est estimé à 400 milliards de francs CFA dont 221 milliards de francs CFA pour les infrastructures sportives et les voies et réseaux, 98 milliards de francs CFA pour les bâtiments administratifs et 61 milliards de francs CFA pour les bâtiments du village olympique. Ce complexe est doté d'un stade de 60 000 places, d'un palais des sports de 10 000 places couvrant une superficie de 2 ha. Il est complété par un centre nautique de 1,3 ha de surface pour 2 000 places. Les autres composantes de ce complexe sont : l'héliport et le village olympique composé de 12 bâtiments à 3 étages pouvant recevoir plus de 8 000 athlètes.

Photo 3 : Le complexe olympique



Prise de vue, S.F.L. Bakanahonda, 2022

2.3. La mobilité urbaine de Kintélé

2.3.1. Les principaux motifs de mobilité des habitants de Kintélé

Les riverains de Kintélé se déplacent pour diverses raisons : scolarité, professions, administration.

Les raisons professionnelles sont les plus massives et les plus régulières. Elles ont lieu quotidiennement. Cela explique les attroupements du matin, de l'après-midi et le soir à l'arrêt de bus du marché péage de Kintélé vers Brazzaville, où se concentrent la plupart des administrations ;

Les raisons scolaires s'apprécient par le fait que les élèves et étudiants se présentent aux arrêts de bus le matin et à midi pour se rendre dans les différents établissements scolaires du niveau secondaire (collèges et lycées) et universitaires presque tous situés au centre et au sud de la ville de Brazzaville. Ils se joignent donc aux travailleurs qui vont également dans les administrations situées au centre de Brazzaville.

Les démarches administratives, quant à elles, apparaissent avec une fréquence élevée quand on sollicite un service public (fonction publique, finances, caisse de retraite des fonctionnaires, caisse nationale de sécurité sociale...) ou des transactions bancaires (paiement des salaires).

2.3.2. Les relations et la mobilité des populations

La localité Kintélé est accessible par trois voies routières : la route nationale n°2, la deuxième et la troisième sortie nord de Brazzaville et par voie fluviale. A Brazzaville, les arrêts de bus Texaco, la Tsiémé à Ouenzé et Ngamakosso à Talangaï, constituent les lieux d'embarquement des passagers pour les taxis et les bus. A Kintélé, il y a deux stations de bus : au marché et au poste de péage. Généralement, les bus et les taxis circulent entre 5 heures et 21 heures. Le coût de transport s'élève à 200 F CFA par passager pour les bus des particuliers et 150 F CFA pour la société de l'état (STPU). On peut aussi rejoindre Kintélé par pirogue, sur le fleuve Congo, à partir du port de Yoro. A part les pêcheurs, très peu de personnes utilisent ce mode de transport compte tenu de son irrégularité, du manque de confort et de sa lenteur. Les échanges entre Kintélé et Brazzaville sont tellement vivaces qu'ils modèlent les genres de vie à Kintélé où s'opère une mobilité sociale locale remarquable, de paysan à citoyen. Cette ville, située aux portes de

Brazzaville, est la première concernée par les changements induits par l'agglomération de Brazzaville avec laquelle elle entretient des relations très étroites. Malheureusement, de nos jours la population se déplace avec des difficultés ; ceci à cause de certains problèmes, notamment les déplacements quotidiens des usagers sur la route nationale n°2, l'érosion et l'ensablement qui menacent les deux voies goudronnées, la fragilité des ouvrages d'évacuation des eaux pluviales, le mauvais état des véhicules de transport en commun et les problèmes des nuisances sonores.

2.4. Les problèmes d'urbanisme et de mobilité urbaine

2.4.1. Les problèmes liés à l'urbanisme

- **L'érosion et l'ensablement menacent les voies goudronnées de la ville de Kintélé**

La ville de Kintélé, de par la nature de son relief accidenté et de ses sols sablonneux, est un milieu peu favorable à la construction d'infrastructures urbaines. Leur construction et leur entretien requièrent des moyens financiers et techniques importants que la municipalité de Kintélé ne possède pas toujours. La viabilité de ces routes n'est donc pas garantie. Malgré l'intervention des compagnies de travaux publics chinoises, le pire reste toujours à craindre dans cette nouvelle ville dont les bordures pour la plupart des endroits de ses voies ne sont pas protégées et les eaux de pluie mal drainées. Cela est très visible sur la descente vers le pont sur la rivière « elonda »¹, en partant de Brazzaville vers cette ville.

- ***La fragilité des ouvrages d'évacuation des eaux pluviales***

Les canaux d'évacuation existent le long de la troisième sortie nord et sur la route nationale n°2, mais ils sont pratiquement tous bouchés par le sable à plusieurs endroits. Les populations pensent que ces ouvrages ont été mal construits tandis que les pouvoirs publics évoquent la mauvaise foi des populations qui y jettent leurs immondices et empêchent l'eau de circuler normalement jusqu'à la rivière « elonda », Djiri où le fleuve Congo.

¹ *Elonda* : nom d'une rivière nommé par les riverains de cette ville, en référence de l'hôtel qui porte le même nom.

2.4.2. Les problèmes liés à la mobilité urbaine à Kintélé

- **L'état des véhicules de transport en commun**

A Brazzaville, les véhicules de transport sont vieillissants parce qu'ils sont pour la plupart des « occasions d'Europe » ayant atteint pour la majorité au moins 10 ans d'exercice, l'âge auquel un véhicule de transport en commun est déclassé de la circulation routière en Europe. Par rapport au délabrement de certaines voies, les véhicules de transport en commun en circulation à Brazzaville ne mettent pas assez de temps pour être amortis (photo 3) : défektivité des organes mécaniques, des phares, des freins, de la direction, de la liaison au sol, de la visibilité et des équipements du véhicule.

Photo 3 : Aperçu d'un véhicule de transport en commun

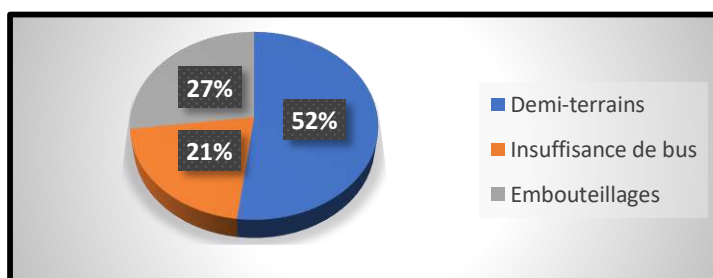


Prise de vue S.F.L. Bakanahonda, 2022

- **Les problèmes de déplacement quotidien des usagers des voies goudronnées de Kintélé**

L'insuffisance de bus, les embouteillages et les demi-terrains constituent un handicap majeur dans la circulation des usagers dans la ville de Kintélé (figure 2).

Figure 2 : Les problèmes de mobilité



Source : Enquête de terrain, 2022

- **Les problèmes nés du poids du trafic sur la route nationale n°2 : de Djiri au péage de Kintélé**

La RN2 dans la partie qui traverse la ville de Kintélé pose de nombreux problèmes aux usagers de cette route :

- L'étroitesse de la route nationale 2, l'embouteillage entre le mont cardinal Emile BIAYENDA et la cité des Rwandais : cette situation perturbe et ralentit la circulation dans la traversée de la ville. Certes, l'embouteillage n'est pas aussi grave que celui qu'on observe à l'entrée de Kintélé dans la partie de Brazzaville, mais il ralentit quand même la circulation au point qu'il n'est pas rare que les véhicules passent des 20 à 30 minutes pour parcourir (1) km. Cela fait perdre du temps aux usagers avant d'atteindre le terminus, notamment le marché péage de Kintélé.
- L'encombrement du terminus du marché péage de Kintélé : le terminus de Kintélé qui est le marché péage est une plaque tournante du trafic entre les usagers en provenance de Brazzaville et ceux en provenance des départements nord et sud du Congo. C'est en réalité le centre de convergence de plusieurs lignes : bus, taxis, gros véhicules et des bus interdépartementaux. Il est particulièrement le lieu de correspondance des populations. Pour cela, il y a une forte concentration humaine en ce lieu du matin au soir.
- La traversée de la route nationale n°2 : à part la voie principale qui est cette route, une voie parallèle a été aménagée pour désengager la circulation dans la ville de Kintélé. Sur la route

nationale se développe la vente à la criée : eau glacée, yaourts, arachides, etc.

- **Les phénomènes de « demi-terrain » sur les deux voies d'entrée et de sortie de la ville de Kintélé**

Le phénomène de demi-terrain perdure et s'aggrave. Il est apparu avec les transporteurs privés et en l'absence d'une société municipale de transport en commun, c'est le morcellement des trajets. Il ressemble à une sorte de chantage des transporteurs privés à l'endroit des pouvoirs publics et des populations urbaines. Les demi-terrains sont pratiqués sur de très courts trajets sur la route nationale n°2. Du reste, lorsqu'il pleut, la situation est encore plus délicate. La voie est envahie par le sable sur plusieurs endroits de la route. Cela entraîne non seulement un important embouteillage mais aussi l'immobilisation des voitures poussant les propriétaires à continuer le trajet à pied. Cette immobilisation forcée des véhicules profite aux bus et aux taxis collectifs qui, du marché de péage en allant vers Brazzaville, font demi-terrain. Les taxis collectifs font quelquefois des demi-terrains, le soir.

La nouvelle route appelée encore la troisième sortie nord ne répond plus au trafic des véhicules, ceci à cause des « nid de poules » dans la zone de l'université de Kintélé. Elle pose des problèmes aux usagers et aux populations riveraines.

- **Le problème des nuisances sonores**

Depuis la construction de deux nouvelles voies, la deuxième et la troisième sortie nord, la qualité de vie s'est dégradée non seulement à cause des débits de boissons qui ont ouvert et qui mettent la musique à longueur de journée mais aussi par le bruit des véhicules qui sont en circulation. Les activités qui se sont multipliées le long de cette avenue (soudure, menuiserie, scierie, églises) rendent très bruyante la vie quotidienne.

2.5. Les solutions pour une mobilité urbaine plus fluide et plus efficiente de la nouvelle ville de Kintélé

Les solutions envisagées pour une mobilité urbaine et efficiente de la nouvelle ville de Kintélé sont :

- renforcer le cadre institutionnel pour la gestion du transport et de la mobilité ;

- diversifier les voiries urbaines de la ville de Kintélé pour désenclaver les zones non accessibles en initiant de nouvelles lignes de transport ;
- financer l'entretien routier pour une mobilité en zone urbaine fluide ;
- susciter la participation concrète de la société civile dans la gestion du transport et de la mobilité urbaine ;
- améliorer la coordination de l'utilisation des terres, de la planification des transports et promouvoir les systèmes de transport multimodaux dans la ville de Kintélé ;
- mesurer, analyser, prédire et optimiser en temps réel la mobilité grâce à de nouveaux outils numériques ;
- réduire l'usage de la voiture et promouvoir les déplacements de proximité avec des véhicules électriques pour diminuer le rejet de gaz à effet de serre.

3. Discussion

Nos travaux sur la ville de Kintélé corroborent avec les travaux de A. Haumont (1994). D'après l'auteur, la mobilité devient une thématique majeure d'organisation territoriale et de fonctionnement en réseau des sociétés. Le constat en est simple : une très grande mobilité des citadins des villes pose d'innombrables difficultés. Il constate aussi que les citadins d'Europe sont entrés, peut-être depuis le milieu du XVIIIe siècle, dans une phase historique d'accroissement de la mobilité quotidienne et que rien ne permet de penser que cette phase se termine. La ville fournit mieux l'explication des pratiques quotidiennes, de leurs variations et de leur variabilité dans le temps et dans l'espace. On y constate une forte augmentation des distances de déplacement : les distances domicile-travail ayant doublé voire triple au cours des trente dernières années ; corrélativement, une augmentation constante de la vitesse moyenne de l'ensemble des déplacements dans les villes françaises, ce qui est le cas pour nos travaux.

En poursuivant l'analyse, A. Tarrus (1994) montre que la mobilité spatiale exprime plus qu'un mode d'usages des espaces, un déplacement d'activité à activité, d'origine à destination : elle signale des hiérarchies sociales, des reconnaissances, des connivences identitaires qui donnent force et pouvoir sur l'espace de la ville. Dans cette même perspective, X. Godard, (2002), estime que l'extension du réseau de transport collectif et la priorité au transport intermodal

forment la colonne vertébrale des politiques publiques de transports urbains des villes.

Conclusion

Au terme de cette étude sur les villes nouvelles, Kintélé est une ville de création nouvelle. Elle possède les qualités d'une ville nouvelle du point de vue de sa morphologie architecturale (Université Denis Sassou- NGUESSO, stade la concorde, la qualité des voiries urbaine qui la compose.

En dépit de ces atouts majeurs que renferme cette ville, quelques propositions ont été formulées aux autorités compétentes afin de rendre celle-ci meilleure, notamment la diversification des voiries urbaines afin réduire le sectionnement des lignes, le financement de l'entretien routier, etc.

Bibliographie

- 1-Auger, Alain, *Notes Sur Les Centres Urbains Secondaires Au Congo Brazzaville*, Bordeaux XXI, N°81, Les Cahiers d'Outre-Mer, 1968, P.29-55.
- 2-Auger, Alain, *Kinkala, Etude D'un Centre Urbain Secondaire Au Congo Brazzaville*, Paris, Coll. Travaux Et Documents OROSTOM, 1973, 132 P.
- 3-Bieber, Alain, Massot, Marie-Hélène et al, « *Questions Vives Pour Une Prospective De La Mobilité Quotidienne* », Synthèse INRETS, N° 19, 1993, Anonyme.
- 4-Bieber, Alain, Orfeuill, Jean-Pierre, *La Mobilité Urbaine Et Sa Régulation : Quelques Comparaisons Internationales*, Les Annales De La Recherche Urbaine, N° 59-60, 1993, Anonyme.
- 5-Bouteilles, Bertrand, « *Mutations Urbaines : Pratiques Et Perceptions* ». Université De La Réunion, 2010, 9 P.
- 6-Beaucire, Francis, *Les transports publics et la ville*. Les Essentiels Milan, Paris, 1999, 63p.
- 7-Ascher, François, *Le transport à la demande : Individualisation des mobilités urbaines et personnalisation des services publics* ». Annales des Télécommunications. 2002, p. 277-288.
- 8-Aloko-N'guessan, Jérôme, Diallo, Amadou, et al, *Villes et organisation de l'espace en Afrique*. Karthala, Paris, 2010, 226 p.

- 9-Nicolas, Jean-Pierre, Pochet, Pascal et al, « *Indicateurs de mobilité durable sur l'agglomération lyonnaise* ». Lyon, LET, Coll. Etudes & Recherches n°16, 1998, 128 p.
- 10-Orfeuill, Jean-Pierre, *Mobilité urbaine et politique du logement : des choix contraints par des mécanismes à revoir pour un développement plus durable*, La jaune et la Rouge, Avril, 2001, pp,25-29.
- 11-Bernard, Louis, *Révision du cadre financier du transport en commun au Québec -Montréal*. Rapport du mandat du Ministre des transports du Québec. Montréal (Canada), 2003, 133 p.
- 12-Boiteux, Marcelle, *Transports, choix des investissements et cout des nuisances*. Commissariat général du plan, France, 2001. 325p.
- 13-Bergeron, Richard, *Le livre noir de l'automobile*. Montreal (Canada). Edition Hypothèse, 1999, 455p.
- 14-Vennetier. Pierre, *Que faire des villes d'Afrique tropicale ? où : les problèmes d'une urbanisation galopante*, Liège. Bulletin de la Société géographique, 1990, p.63 -75.
- 15-Moundza, Patrice, *Etat, gestion spatiale et reconstruction de l'arrière-pays au Congo-Brazzaville : le cas des Pays de Mpangala* . In : *Congo-Brazzaville : Etat et société civile en situation de post-conflit*, Paris, L'Harmattan, 2009, 23-37 pp.

Axe 3

Villes nouvelles et questions sécuritaires

11

Situation sécuritaire et reconfiguration de la ville de Kaya au Burkina Faso : État des lieux et perspectives

TOUBGA Paala et SOME Désiré Boniface
Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)
bonidesir@gmail.com/ ptoubga@gmail.com

Résumé

La ville de Kaya est marquée par la situation sécuritaire préoccupante que traverse le Burkina Faso depuis 2015. Ville secondaire de 121 970 habitants (RGPH¹, 2019), Kaya a vu sa population s'accroître de façon vertigineuse avec l'arrivée de plus de 111 356 personnes déplacées internes (PDI). À l'image de nombreuses villes africaines, Kaya est aménagée selon le schéma directeur issu de la période coloniale et qui s'est révélé inadapte compte tenu de la dynamique de l'urbanisation forcée et de l'exode rural. Confrontée à une insuffisance d'infrastructures sociales de base dédiées à l'eau et à l'assainissement, la ville peine à absorber les nouveaux arrivants qui fuient les communes environnantes en proie aux attaques terroristes de plus en plus meurtrières et aux tueries intercommunautaires. Les PDI sont installées dans des sites et dans les quartiers d'où naissent des tensions avec les populations autochtones pour l'accès à l'eau potable.

Notre article part de l'hypothèse selon laquelle les déplacées pour des causes sécuritaires accroissent la pression sur la ville de Kaya aux infrastructures déjà inadaptes, et ce, en dépit de l'appui d'ONG humanitaires. Afin de mener notre étude, nous optons pour la démarche qualitative avec l'usage des guides d'entretien et de la recherche documentaire et de l'observation directe. Nous avons collecté des données auprès des PDI, des ménages, des personnes ressources à Kaya. S'agissant des résultats, il ressort de l'évolution spatiale de Kaya, la gestion de sa nouvelle configuration, les problèmes auxquels fait face la ville, ainsi que les perspectives dans un contexte de développement durable.

Mots-clés : crise sécuritaire, ville nouvelle, gestion durable, PDI, Kaya

¹ Recensement général de la population et de l'habitat

Abstract

The city of Kaya is marked by the concerning security situation that Burkina Faso has been facing since 2015. As a secondary city with a population of 121,970 inhabitants (RGPH, 2019), Kaya has experienced a rapid population increase with the arrival of over 111,356 internally displaced persons (IDPs). Like many African cities, Kaya has been planned according to the master plan established during the colonial period, which has proven to be inadequate given the dynamics of forced urbanization and rural exodus. Confronted with a lack of basic social infrastructure dedicated to water and sanitation, the city struggles to accommodate the new arrivals who are fleeing neighboring municipalities plagued by increasingly deadly terrorist attacks and intercommunal killings. The IDPs are settled in sites and neighborhoods, which give rise to tensions with the indigenous population over access to clean water.

Our article is based on the hypothesis that the internally displaced persons due to security reasons are increasing the pressure on the already inadequate infrastructure in the city of Kaya, despite the support of humanitarian NGOs. In order to conduct our study, we have chosen a qualitative approach using interview guides, documentary research, and direct observation. We have collected data from IDPs, households, and key informants in Kaya. The results highlight the spatial evolution of Kaya, the management of its new configuration, the challenges faced by the city, as well as the prospects in the context of sustainable development.

Keywords: security crisis, new city, sustainable management, IDPs, Kaya

Introduction

La crise sécuritaire que vit le Burkina Faso a engendré des conséquences humanitaires sans précédent pour l'accès à l'eau, l'assainissement et l'hygiène. Bien que faisant partie intégrante des politiques publiques, la question d'accès à l'eau demeure préoccupante puisqu'avant la crise sécuritaire, la commune de Kaya, à l'image d'autres communes du Burkina, peine à satisfaire les demandes de sa population. Ces défis se sont aggravés quand de plus en plus de Personnes Déplacées Internes (PDI) ont commencé à s'installer soit dans des sites aménagés, soit dans les quartiers périphériques non viabilisés. L'arrivée soudaine et massive des PDI accroît les tensions

autour de la quête d'eau, d'assainissement et de pratiques hygiéniques entre ces PDI d'une part et entre elles et le reste de la population à revenu parfois très modeste, d'autre part. Déjà affectées par le conflit, les PDI constituées de personnes vulnérables font constamment face à de nombreux besoins humanitaires auxquels l'État et ses partenaires tentent d'y faire face. Le nouvel espace qu'elles occupent subit une nouvelle configuration et joue sur le schéma d'aménagement et de gestion de la ville de Kaya.

Notre article a pour objectif de comprendre l'impact de la crise sécuritaire sur la gestion urbaine en matière d'eau, d'hygiène et d'assainissement. De façon spécifique, les objectifs spécifiques sont d'une part de cerner les effets de la crise sécuritaire sur l'état des installations hydrauliques dans les zones touchées et ses conséquences humanitaires et sanitaires et de passer en revue les mesures d'adaptation et de résilience pour améliorer la gestion de l'eau, de l'hygiène et de l'assainissement dans la commune de Kaya en pleine reconfiguration d'autre part.

Nous soutenons l'hypothèse générale selon laquelle la crise sécuritaire a exposé les vulnérabilités de la ville de Kaya en termes d'accès aux services sociaux de base comme l'eau et l'assainissement. De façon spécifique, nous sommes part de deux hypothèses spécifiques. La première stipule que la crise sécuritaire a entraîné des dommages significatifs aux installations hydrauliques dans les zones touchées, ce qui a entraîné une détérioration des conditions humanitaires et sanitaires. La seconde soutient que la commune de Kaya et les Partenaires Techniques et Financiers ont mis en place des mesures d'adaptation et de résilience pour améliorer la gestion de l'eau, de l'hygiène et de l'assainissement dans le contexte de la reconfiguration de son aménagement urbain.

La présente recherche, réalisée à partir d'enquête documentaire, de collecte de données de terrain et d'observation. Les résultats nous ont permis d'exposer le contexte sécuritaire de la région du Centre-Nord qui s'aggrave davantage eu égard à sa particularité géographique et sociologique avec des conséquences directes des tueries intercommunautaires et à la stratégie perfide des groupes armés. Au-delà des mesures urgentes du gouvernement et les ONG humanitaires, l'espoir est tourné vers l'érection de la cité communale. En guise de conclusion, nous explorons des pistes de solutions pour faire de Kaya une ville résiliente et durable.

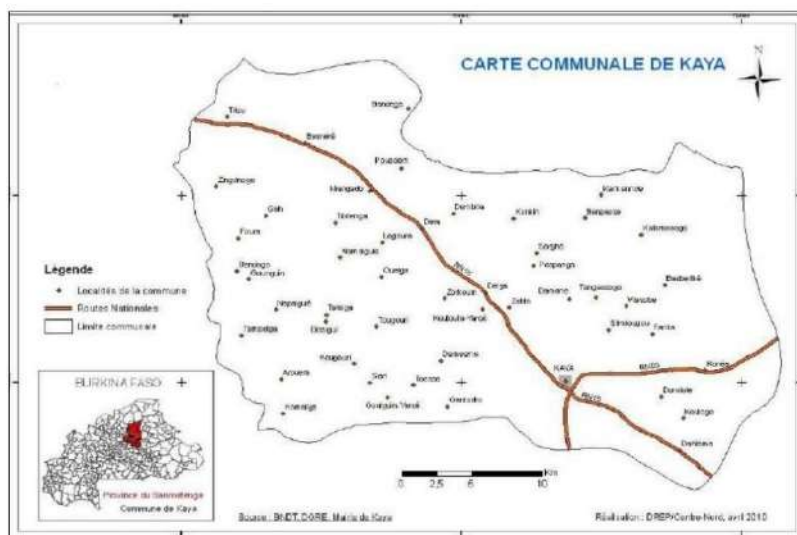
1. Méthodologie

1.1. Cadre de l'étude

La ville de Kaya (Carte n°1) est située à environ 100 km au nord-est de Ouagadougou. La ville est la fois le chef-lieu de la commune éponyme, de la province du Sanmatenga et de la région du Centre-Nord. En 2019, la population totale de la commune de Kaya était estimée à 207 740 habitants (RGPH 2019), soit 108 724 femmes et 99 016 hommes répartis dans 40 243 ménages. Elle est entourée de 71 villages qui forment avec ses 7 secteurs, la commune de Kaya.

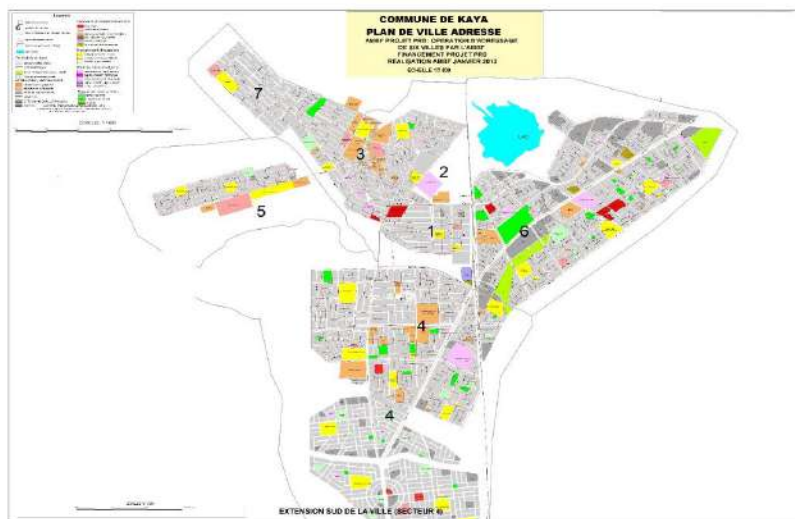
Classée parmi les 5 plus grands centres urbains du Burkina, Kaya a été érigé commune de plein exercice le 4 août 1959. Le premier noyau de lotissement a eu lieu en 1955 puis en 1965, 1976 et 1982 pour les secteurs 1 à 4 et le second en 1987 puis 1997 et 2000 pour les secteurs 5 à 7 (SDAU, 2012). Sur le plan hydrographique, la commune est traversée par la rivière Napagba et dispose du lac Dem, le lac de Sian et des barrages. La ville bénéficie d'un système d'adduction d'eau potable depuis 1964, assurée par l'ONEA qui est maintenant connectée au lac Dem et dispose depuis 2009 de deux châteaux d'eau avec une production journalière de 2800 m³.

Carte 1: carte communale de Kaya



Source carte : PCD, 2018-Mairie de Kaya

Carte 2: Plan de la ville de Kaya en 2013



Source carte 2 : Mairie de Kaya

1.2. Techniques et outils de collecte des données

Pour la collecte des données qualitatives, trois guides ont été conçus et administrés aux populations (hôte et PDI), aux ONG humanitaires et aux services gouvernementaux. Nous avons utilisé notre réseau de connaissance établi lors de notre premier séjour pour négocier des entrevues (un face à face ou par appel téléphonique ou encore par le réseau social Whatsapp). Les entretiens ont été enregistrés à l'aide d'un dictaphone. L'enquête documentaire a consisté à collecter dans les bases des données des ONG et des organismes étatiques pour compléter les informations reçues lors des entretiens. Cette phase s'est déroulée du 10 août au 5 septembre 2022.

1.3. Traitement et analyse des données

Les données collectées sur la base d'entretiens et enregistrées ont été retranscrites en langue française à l'aide du logiciel F4 pour être traitées avec le logiciel Microsoft Word par recoupage et par mots-clés. Les données issues de cette opération ont été combinées à celles obtenues dans la recherche documentaire pour aboutir aux résultats ci-après.

2. Résultats

2.1. Contexte sécuritaire et climatique

La question sécuritaire est de plus en plus la préoccupation fondamentale de la ville de Kaya et partant de la région du Centre-Nord. En effet, grâce à sa position climatique et sociale, cette ville est à l'intersection entre, d'une part, la zone sahélienne à l'extrême Nord et la zone soudanienne au Centre, d'autre part. Cette région s'est retrouvée au centre des enjeux sécuritaires après le drame de Yirgou qu'il convient de rappeler.

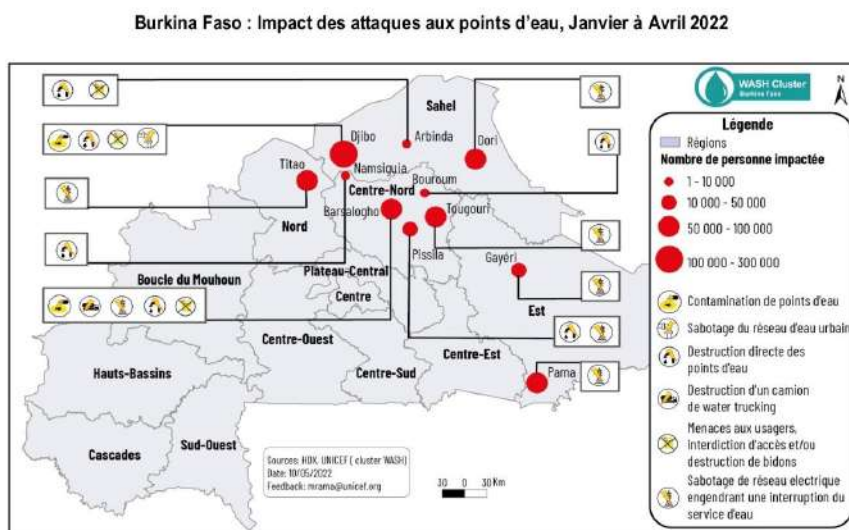
Dans la nuit du 31 décembre 2018 au 1^{er} janvier 2019, un notable et son fils de l'ethnie Mossi sont assassinés à Yirgou ; un village de la commune de Barsalogho, par des assaillants venus de la province voisine du Soum. Accusés de complicité avec les terroristes, les peulhs sont attaqués et massacrés dans leur campement par les membres du groupe d'autodéfense Koglwéogo. Le bilan humain varie entre 49 et 210 morts et plus de 6 000 déplacés (SOME, 2022).

Ces exactions ont entraîné l'exode au premier trimestre 2019 des villageois de Yirgou et des villages environnants vers le chef-lieu de la commune de Barsalogho puis vers Kaya, créant des situations humanitaires, sanitaires et éducatives délétères pour les populations locales obligées de quitter leurs domiciles.

Au premier trimestre 2019, les chefs-lieux de commune ont enregistré 134 716 PDI (Sidwaya, 2019) avec la particularité que tous les chrétiens affluent vers Kaya eu égard à l'imposition d'un mode de vie islamique auquel ils font l'objet de la part des nouveaux occupants de leur localité.

Pour l'UNICEF (2022), la crise sécuritaire a engendré des conséquences humanitaires énormes sur l'accès à l'eau, l'assainissement et l'hygiène au Burkina Faso, engendrant des besoins urgents d'assistance pour plus de 2,5 millions de personnes. Toutes les localités d'origine des déplacés ont subi des destructions des infrastructures hydrauliques ou essentielles à leur fonctionnement.

Carte 3: Impact des attaques des infrastructures hydrauliques au Burkina (Janvier à Avril 2022)



En observant la carte ci-dessus, on constate que la destruction des infrastructures hydrauliques et autres équipements apparentés, l’empoisonnement des sources d’eau font partie des tactiques les plus prisées des groupes armés soit pour contraindre les populations à l’exil, soit pour s’assurer leur contrôle absolu. De janvier à décembre 2022, 58 points d’eau ont été attaqués, contre 21 en 2021 et 3 en 2020. Au total, 830 230 personnes ont perdu leur accès à l’eau potable en 2022 en raison de ces attaques aux points d’eau et pylônes électriques (Cluster Wash, 2023). Ces actions compromettent la survie des populations qui se réfugient dans les sites les plus sûrs en termes d’accès aux besoins de première nécessité.

Avant le défi sécuritaire et en parallèle, la région faisait face aux effets néfastes du changement climatique à petite échelle d’origine anthropique. En plus de l’irrégularité des pluies, les lacs Bam et Dem ont perdu près de 40% de leur capacité. Cela engendre des tensions autour de l’accès à l’eau et aux terres cultivables et/ou de pâturage. Le changement climatique a influencé négativement les ressources en eau et l’assèchement des sources, réduit davantage la disponibilité d’eau, créant des conflits entre agriculteurs et éleveurs et augmentant les risques de tensions sociales (UNICEF, 2022). Lesquelles tensions, cristallisent la frustration sur laquelle les extrémistes légitiment leur

insurrection contre l'État et pour les opprimés. Au-delà de la question agriculteur-éleveur, les effets du changement climatique touchent les femmes et les filles parce qu'à cause de la rareté des ressources naturelles, elles doivent consentir des sacrifices de privation de nourriture pour les autres tout en parcourant de longues distances afin de disposer d'eau et du bois de chauffe.

Au fur et à mesure que l'état sécuritaire se resserre autour des populations victimes d'attaques récurrentes, la commune de Kaya devient leur point de ralliement le plus sûr.

2.2. Conséquences sur le plan démographique

Depuis le drame de Yirgou en janvier 2019, le nombre de personnes déplacées internes ne cesse de s'augmenter de façon vertigineuse. Cela s'explique par la spirale d'attaques-représailles des groupes armés entre les forces de défenses et de sécurités accompagnées de leurs supplétifs (Koglwéogo¹, VDP², etc.) et la détérioration des conditions de vie des populations en lien avec la destruction de leurs biens et des points d'eau.

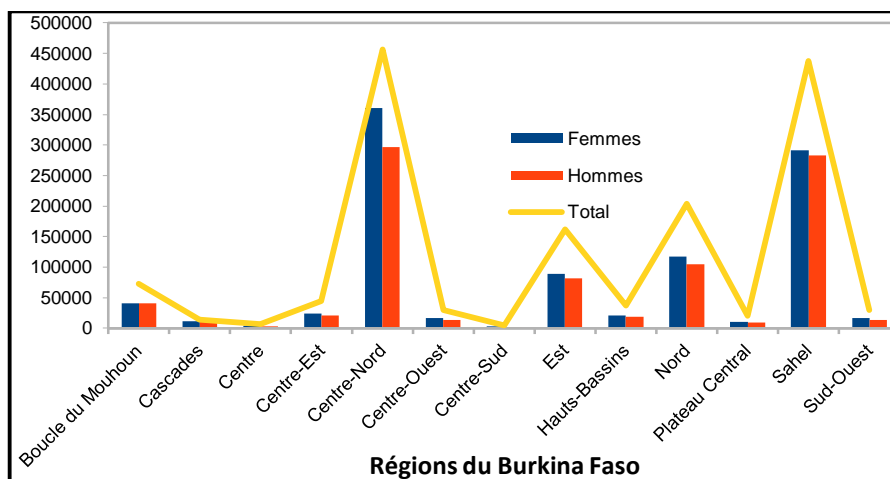
À la date du 30 avril 2022, la région du Centre- Nord comptait près de 657 041 personnes et plus de la moitié, soit 291 710 personnes pour le compte de la province du Sanmentenga. (Graphique 1 &2). La commune de Kaya, quant à elle, a accueilli 111 356 PDI, à savoir 16 171 hommes, 30 062 femmes et 77 377 enfants.

De façon globale, c'est la région du Centre-Nord qui accueille plus de PDI avec 34,5%, suivie de la région du Sahel avec 30,20% et de la région du Nord avec 11,7% (CONASUR, 2022), comme l'attestent les graphiques suivants.

¹ Koglwéogo désigne en langue nationale Mooré du Burkina, une initiative endogène de sécurité, un groupe d'auto-défense pour la lutte contre la criminalité et le banditisme au sein des communautés.

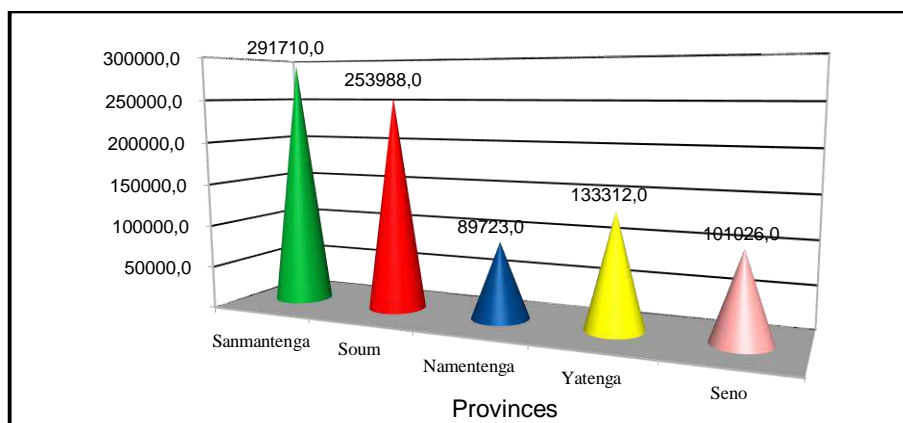
² VDP signifie « Volontaire pour la Défense de la Patrie » est une personne physique de nationalité burkinabè, auxiliaire des Forces armées Nationales (FAN) et des Forces de Sécurité Intérieures (FSI), servant de façon volontaire les intérêts sécuritaires du village, de la commune ou de toute autre localité sur le territoire national en vertu d'un contrat avec l'État. (Article 2 de la loi N°028-2022/ALT, Journal officiel N°52 du 29 décembre 2022)

Graphique 1 : effectif des PDI par région d'accueil



Source Graphique 1 : CONASUR, 2022

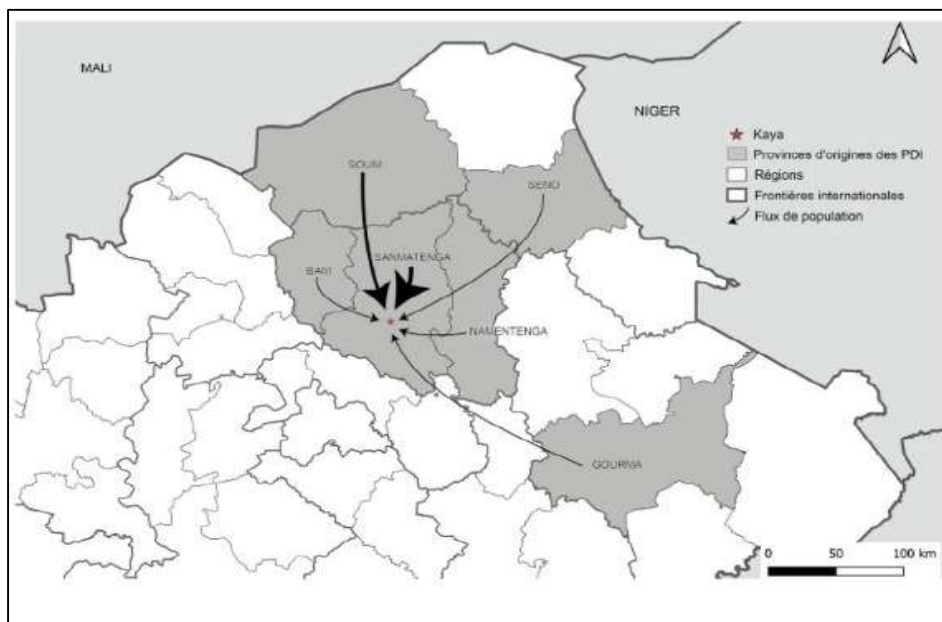
Graphique 2: effectif des PDI par province d'accueil



Source Graphique 2 : CONASUR, 2022

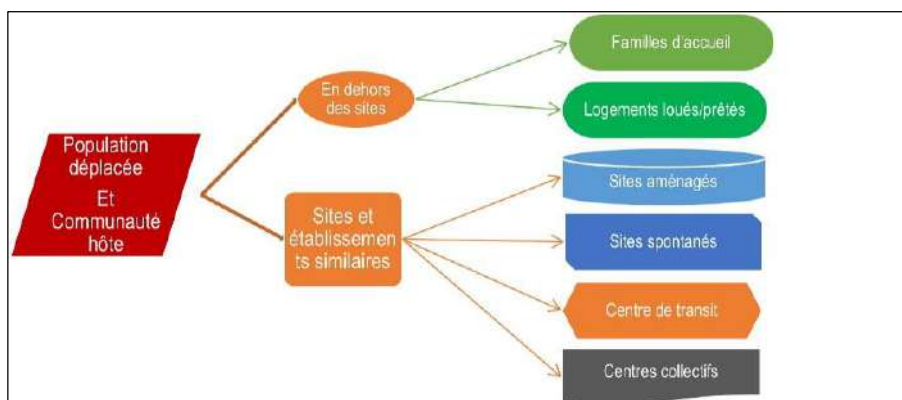
Selon les données ci-dessus évoquées (Graphique 1 et 2), la commune de Kaya qui comptait déjà, selon RGPH (2019), une population résidente estimée à 207 740 personnes, à savoir 108 727 femmes et 99 016 hommes se retrouve maintenant avec plus de 331 350 habitants, soit une hausse de 59,50 %. Le processus d'installation des PDI suit dans l'ensemble le schéma ci-après.

Carte 4 : Schéma de convergence des PDI



Source carte 4 : REACH,2020

Figure 1:Schéma d'installation des PDI



Source Figure 1 : Conception sur la base des données GSAT, 2022

Les sites et les établissements d'accueil des PDI modifient l'aspect de la ville de Kaya tant sur l'occupation spatiale que sur sa densité. Aux difficultés de lotissement que vit la ville de Kaya à l'instar de toutes les

villes du Burkina, s'ajoute une occupation presque anarchique de l'espace qui est à cheval entre les parcelles viabilisées et la périphérie.

Quant aux populations déplacées en dehors des sites, on y trouve deux catégories. La première est constituée de personnes qui ont leur proche domicilié à Kaya. La seconde comprend les personnes qui avaient une position sociale au-dessus de la moyenne dans leur zone de provenance et qui une fois arrivées à Kaya ont loué des maisons ou ont bâti sur des terrains achetés aux propriétaires terriens. En 2019, 59 % des déplacés vivent dans la communauté d'accueil, 35 % dans des logements individuels, 4 % dans des sites spontanés et 1 % dans des centres collectifs (HCR, 2019)

3. États des lieux

Au-delà de la métamorphose de l'occupation spatiale, l'arrivée massive des populations en détresse dans cette localité, qui jusque-là ne connaissait que l'exode rural, engendre des défis comme leur accès à l'eau et à l'assainissement. Cette détresse s'explique par la superposition de la crise sécuritaire à un déficit structurel d'accès à l'eau et à l'assainissement (Cluster Wash, 2020).

3.1. Accès à l'eau

De façon globale, les effets du changement climatique qui occasionnent la sécheresse dans les régions en proie aux attaques terroristes aggravent les difficultés d'accès à l'eau. Cette situation est plus problématique quand les victimes de cette crise multidimensionnelle se heurtent à une quête incertaine de l'eau dans leur zone de refuge. L'augmentation rapide de la population a conduit à une réduction de la quantité de ressources en eau disponible par individu et conduit à une surexploitation des points d'eau entraînant des pannes incessantes et des risques de violences basées sur le genre (Cluster Wash, 2020).

Sur les sept secteurs que compte la ville, seuls les secteurs 1 et 3 ont un accès suffisant d'eau pour combler les besoins essentiels. Les infrastructures de base répertoriées opèrent en surcapacité eu égard à la croissance vertigineuse des utilisateurs.

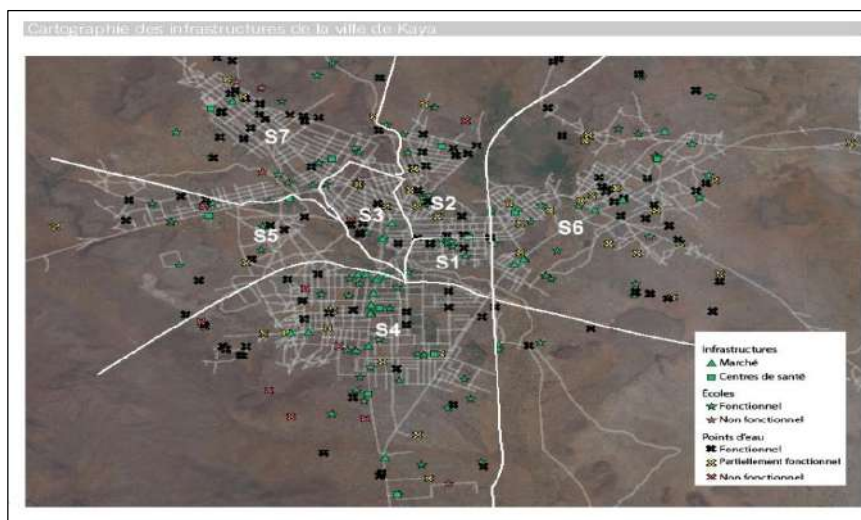
Ces utilisateurs des points d'eau corroborent cette situation « à la pompe, l'eau ne sort pas bien et on peut attendre pendant deux ou trois

heures. Si on continue dans les bornes-fontaines, le débit est très bas. Parfois, il y a des coupures d'eau » (MO, PDI).

Face à ce problème, l'Office Nationale de l'Eau et de l'Assainissement (ONEA) est accusée de négligence ou de nonchalance face à certaines situations conjoncturelles. L'AIB¹(2022) rapporte un cas de son inaction en dépit des différentes interpellations des citoyens face à la rupture d'un tuyau depuis quatre mois avec des dommages sur la voie publique. Les habitants confrontés aux défis sanitaires liés à ce problème déplorent un paradoxe, car pendant que la ville vit au quotidien des pénuries d'eau du fait du nombre élevé des PDI qui elles-mêmes en souffrent, l'ONEA située également au secteur 3 semble rester sourd face à la situation.

Dans les quartiers où l'ONEA n'existe pas, les forages sont vite en surcapacité et les PDI comme les populations hôtes se tournent vers les petits exploitants privés qui ont érigé des châteaux d'eau à but lucratif dans les secteurs. Ils semblent satisfaire la demande, mais le coût² de l'eau accroît la précarité des usagers qui vivent des rations octroyées par les ONG et des donateurs.

Carte 3 : cartographie des infrastructures de la ville de Kaya



Source : OCHA, 2020

¹ Agence d'Information du Burkina Faso

² 200 F le bidon de 20l contre 188 F le m³ le tarif de l'ONEA

On constate que la ville fait face à d'énormes difficultés d'approvisionnement en eau potable. Tous les sites ont un besoin urgent quant à l'accès à l'eau et aux infrastructures d'assainissement en dépit des nombreux efforts des ONG présentes dans la ville. Le plan communal de Développement (2017) avait déjà établi dans son diagnostic que le secteur d'eau ferait face aux menaces telles que le faible potentiel hydrogéologique, la pression démographique, l'ensablement du lac Dem, la pollution de l'eau due aux activités d'orpaillage et la prolifération des entreprises de production d'eau préemballée (PCD, 2018). Ces menaces qui se sont concrétisées en 2022 expliquent en partie la faible capacité de l'ONEA à garantir la satisfaction des besoins en eau potable et assainissement de la population.

En 2017, la commune disposait de 66 forages communautaires fonctionnels, 108 puits à grand diamètre dont 46 sont permanents et 62 temporaires. Avec l'accroissement naturel de population de la ville, ce dispositif montrait des signes de faiblesse eu égard aux difficultés en matière de gouvernance de l'eau. L'arrivée des PDI à partir de 2019 a exacerbé les problèmes existants (Traoré et Dabiré, 2022). De façon inversement proportionnelle à l'augmentation des populations des communes du Burkina recevant les PDI, leur taux d'accès à l'eau est passé de 63% à 44% en 2020.

3.2. Hygiène et assainissement

L'accès à l'hygiène et assainissement est tributaire de la disponibilité des services d'eau. Sa prise en compte est liée aux enjeux sanitaires et de bien-être de toute agglomération et dont toutes les villes mettent en place des systèmes pour évacuer les eaux usées et les excréta. Sur le plan historique, les fonctions essentielles de l'assainissement sont de trois ordres. Il s'agit de la préservation de la santé, de la limitation des risques liés aux inondations et de la préservation de la ressource et du cadre de vie par la maîtrise des pollutions (CERTU, 2003). La commune de Kaya présente des défis, car l'assainissement autonome au niveau des ménages est insuffisant et celui dit public, préoccupant. Par ailleurs, la commune ne dispose pas de système de drainage et d'évacuation des eaux usées. Elle n'a que quelques kilomètres de caniveaux, dont la majeure partie acquise en 2016 dans le cadre des réalisations d'infrastructures de la commémoration de la fête d'indépendance.

Selon une étude réalisée par OCHA (2022), seulement 37% des ménages dans les régions en crises ont accès à une latrine hygiénique pour au moins 20 utilisateurs et 34% des ménages pratiquent la défécation à l'air libre. Ce phénomène est de plus en plus observé dans les sites des PDI et il s'explique en partie par le fait que la plupart d'entre eux provient des zones rurales qui ne disposaient pas de latrines et autre dispositif d'hygiène et d'assainissement approprié. Le nouveau mode de vie urbain met alors du temps à se réaliser face à l'insuffisance de latrines.

Avec l'appui de partenaire technique, la ville a élaboré un plan stratégique d'assainissement, mais qui peine à produire des résultats tangibles. L'insuffisance de dispositif accroît la difficulté de la gestion hygiénique des menstrues (GHM), car les femmes n'utilisent pas les serviettes hygiéniques en plus du manque d'eau qui impacte leur capacité à gérer convenablement leurs menstrues. Les distributions occasionnelles de kits aux femmes et aux filles paraissent comme des actions salutaires, mais insuffisantes au vu des immenses défis auxquelles font face tous les acteurs humanitaires.

Les problèmes d'approvisionnement en eau et d'accès à l'assainissement ont des incidences négatives sur plusieurs domaines sociaux de base tant pour les PDI que pour les populations hôtes.

3.3. Les implications des défis de l'accès à l'Eau, Hygiène, Assainissement (EHA)

Eu égard aux difficultés d'accès à l'eau, l'hygiène et l'assainissement, les populations déplacées et une grande partie de leur hôte font face à des conséquences multiples.

Sur le plan sanitaire, lorsque la ration minimum qui est de 3 litres d'eau par jour par personne pour la boisson n'est pas assurée, le corps humain est exposé au risque de déshydratation. La situation est encore plus préoccupante au Sahel où les températures sont très élevées (40°-43°C en période chaude). L'accès à une quantité d'eau insuffisante pour l'hygiène (moins de 20 litres par jour et par personne) et la consommation d'eau non potable engendre une prévalence élevée des maladies hydriques et d'épidémies : le taux de mortalité dû au manque d'accès aux services de WASH au Burkina Faso est de 50/100.000, soit 5 fois supérieur au taux mondial (UNICEF, 2022). Les pénuries d'eau dans les sites des PDI conditionnent une série de facteurs qui conduisent à des maladies de natures diverses.

Une de nos enquêtées témoigne ainsi « en mars dernier, nous avons fait trois jours sans avoir de l'eau et le jour qu'on a eu, j'ai gardé un bidon dans notre tente et une semaine après quand l'eau est finie encore, nous avons sorti le bidon et après avoir bu cette eau, mes enfants ont fait la diarrhée. Quand j'ai regardé l'intérieur du bidon, c'était vert et très sale » (LS, PDI, site du stade).

Après les difficultés d'accès à l'eau, c'est son stockage et sa conservation qui s'avèrent un autre défi pour les PDI, car celles-ci ne disposent souvent que des bidons plastiques gardés dans des tentes soumises à des variations brusques de températures. Les plus impactés en cas d'insuffisance d'accès à l'eau et aux installations d'assainissements adéquats sont les enfants de moins de 5 ans victimes de la malnutrition ; critique au Burkina Faso soit 9,7% de malnutrition aigüe sévère en 2021 et qui est associée à 40,1% des décès.

Sans l'eau potable, il est difficile de laver correctement les ustensiles de cuisine et les aliments destinés à la consommation. En cas d'insuffisance d'eau, l'hygiène corporelle est reléguée au second plan et cela peut conduire à des infections cutanées et autres maladies.

Sur le plan de la protection, les difficultés d'accès aux infrastructures d'eau et d'assainissement exposent les filles et les femmes à un risque élevé de violences basées sur le genre (VBG). Elles doivent, en effet, selon la division du travail qui les consigne aux activités ménagères, parcourir de longues distances et/ou passer des heures dehors pour la corvée d'eau. Il faut noter également que l'absence ou insuffisance de latrines, la distance élevée entre les latrines et les maisons. Le risque est plus élevé, car les PDI vivent dans un environnement de promiscuité des habitats dans les sites.

Images 1 et 2 : des PDI en quête d'eau à Kaya



Source Images 1 et 2 : OCHA, 2020

Les problèmes de disponibilité de l'eau et l'assainissement ont indirectement une influence négative sur l'éducation des filles. En cas de manque d'eau, les filles sont prioritairement orientées vers sa quête afin que la famille entière puisse garantir sa survie. Pour l'UNICEF (2022), les temps passés par les enfants pour les corvées d'eau empêchent surtout les filles d'aller à l'école.

Au regard de ces conséquences, quelles solutions et perspectives sont-elles appliquées ?

4. Perspectives

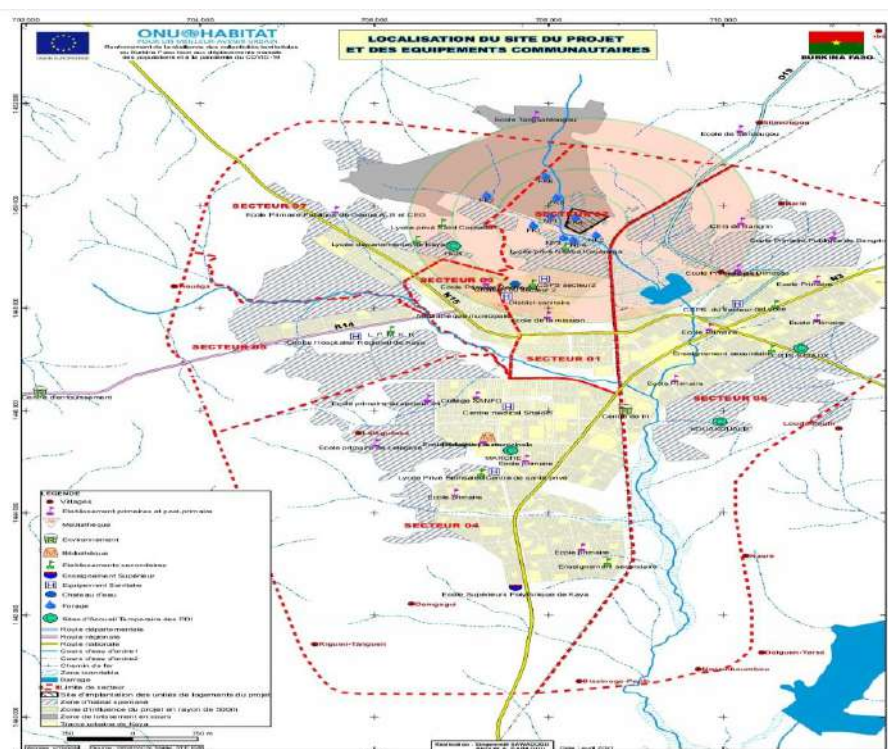
Dans le cadre de la crise sécuritaire, il convient de protéger contre toute destruction, les infrastructures existantes et les renforcer avec un investissement conséquent et viable non seulement à Kaya, mais aussi et surtout dans toutes les zones à fort défis sécuritaires. Aussi, le redéploiement des services sociaux de base dans les zones affectées constitue-t-il un impératif afin d'assurer la coordination dans la gestion de ces structures.

L'action de l'État devrait, à côté des priorités militaires, intégrer une dimension non militaire et même, à moyen terme, un dialogue avec les groupes armés afin d'épargner autant que possible aux populations civiles les effets du conflit en cours (Traoré et Dabiré, 2022)

Le Gouvernement a prévu la construction de 600 abris de type sahélien pour en moyenne 7 personnes par abri. La commune de Kaya fait partie des villes bénéficiaires de ce programme dont le coût global est estimé à 200 milliards de F CFA et qui prend aussi en compte Dori, Kongoussi et Tougouri. Est également inscrite la dotation d'infrastructure d'adduction d'eau, d'assainissement et des espaces enfants (SIG¹, 2022). Ce projet qui se veut durable entre dans le cadre de la mise à jour du schéma directeur communal de la ville de Kaya (Carte n°5)

¹ Service d'information du Gouvernement

Carte 5: Schéma directeur de la cité communale à Kaya



Source de la carte 5 : Mairie de Kaya

Ce projet est le fruit d'une assistance technique dont à bénéficier le gouvernement du Burkina Faso de la part du Haut-Commissariat des Nations unies pour les Réfugiés (HCR)-conjointement avec ONU-Habitat et de l'Union européenne. C'est un projet-pilote dont l'objectif est de soutenir le développement et la planification urbaine dans les zones d'accueil des déplacés internes ainsi que des initiatives de protection, telles que l'appui à l'enregistrement et le renforcement de l'accès à l'état civil et aux documents d'identités.

Pour les besoins immédiats, les organisations humanitaires œuvrent pour l'accès en Eau, Hygiène et Assainissement (EHA) des PDI et de leurs populations hôtes comme l'UNICEF. D'autres ONG procèdent à la réhabilitation des points d'eau (OCHA, 2022) ou de manière plus durable, à la construction de postes d'eau autonomes. Pour ce qui est de l'assainissement, il est privilégié l'usage de matériaux plus durables avec une application de standard commun garantissant la stabilité des fosses. À côté de ces initiatives, l'approche NEXUS humanitaire-

développement dans le secteur EHA. Elle permet aux divers partenaires (ONG, ÉTAT, PTF) de mutualiser les efforts afin d'approfondir et systématiser la coordination entre les acteurs humanitaires, de développement, et l'état, de capitaliser les bonnes pratiques et assurer des interventions ciblées et pertinentes.

A Kaya, cette approche peut être mise en œuvre pour le désensablement du lac Dem capable de réduire considérablement les problèmes d'approvisionnement en eau potable de la ville.

5. Discussion

Les défis auxquels fait face la commune de Kaya mettent au jour la question de la gouvernance des territoires en termes de régulation à l'échelle locale à deux niveaux qui sont la régulation sectorielle des réseaux vu comme un ensemble de facteurs régissant le fonctionnement et la régulation sociopolitique qui assurent la stabilité ou la transformation du système (Sack, 1986, Jaglin, 2005). La desserte de l'eau est vue comme faisant partie des primordiales et des plus marquantes réussites de la politique d'aménagement territoriale. (Brun, 2012 ; OCDE, 2021).

La problématique que cette situation suscite est la corrélation entre de la gestion d'urgence ou des urgences sécuritaires et la planification stratégique de la ville qui est consignée dans le Schéma directeur de l'Aménagement urbain de 2012. Cependant la nouvelle cité communale répond à l'exigence de l'urgence humanitaire, à court terme, et elle risque d'être obsolète si la situation sécuritaire ne s'améliore guère. En effet, la faible articulation entre les logiques institutionnelles, fonctionnelles et hydrologiques des villes a un impact dommageable sur la gestion de l'eau urbaine.

Kaya étant la ville réputée pour sa tannerie, donc de probables sources de pollution, toute politique de gestion d'eau devrait en tenir compte pour l'organisation, une concertation impliquant tous les acteurs directs et indirects afin de discuter de l'accès et l'usage de l'eau en rapport avec la prise en compte des défis écologiques, auxquels l'on fait face. La solution trouvée par le gouvernement est mise en œuvre sous le concept « urbanisme de crise » qui consiste à trouver des solutions à la fois immédiates, à moyen et à long terme. Or, cette crise qui semble mettre en exergue l'aspect sécuritaire concerne en réalité plusieurs autres comme la crise du développement urbain, la crise de l'urbanité avec la prolifération des quartiers non lotis, la crise de l'accès

aux services urbains de base, la crise de l'accès aux services sociaux collectifs, la crise du logement, la « vie chère » (Guigma, 2022). Au-delà des mesures d'urgence déjà prises par l'État et ses partenaires, la solution viable et durable est le retour des populations dans leur zone de départ. L'agglomération de Kaya réunit, à cause de la crise sécuritaire, plusieurs indicateurs (promiscuité, insalubrité, problème d'EHA, etc.) pour légitimer la nécessité de penser une ville nouvelle (Traoré, 2022) à partir de ce projet de « cité communale ». Ces localités pourraient, dans les limites de la volonté politique post-crise, bénéficier d'un renouveau en termes d'aménagement urbain durable.

Conclusion

Au détour de notre recherche portant sur l'influence de la crise sécuritaire sur la ville de Kaya, nous avons fait le constat que toute la région du Centre-Nord, au lendemain de la tuerie intercommunautaire de Yirgou, a connu un déplacement massif des populations dont la majeure partie a trouvé refuge à Kaya.

Cette situation a modifié considérablement plusieurs aspects de la ville : urbanisme, accès aux services sociaux de base dont nous avons mis l'accent sur l'eau, l'hygiène et l'assainissement. Cette pression sur les ressources a une incidence sur la santé, l'éducation et mine la cohésion sociale.

En guise de réponse, le gouvernement et ses partenaires ont pris des mesures urgentes et celles à long terme dont la plus emblématique reste la construction de la cité communale. Il est à retenir que les villes africaines, à l'aune du changement climatique et des crises incessantes qu'elles traversent, se doivent de mener un diagnostic complet afin de proposer des alternatives urbanistiques plus viables et durables.

Bibliographie

Ouvrages papier

1-Somé, Boniface Désiré, *Le terrorisme au Burkina Faso : négocié ou pas ?* Dakar, Harmattan, 2022, 368 p

2-Ouédraogo, Boureima Nikiema, *Sociologie des violences contre l'État au Burkina Faso, Question nationale et identité*, Paris, Harmattan, 2020, 250 p

3-Traoré, Sâ Benjamin et Dabiré, Tiérowé Germain, « Le droit à l'eau des personnes déplacées internes dans l'espace sahélien », *Revue internationale de la Croix-Rouge*, Volume 103 ,2022/3, 24 p

4-Touré, Ahmed Bouah, *L'échec de la politique d'urbanisation d'un continent candidat à l'émergence*, Abidjan, 2022, K. Rol Editions, 122 p

Webographie

5-Brun, Alexandre « La gestion de l'eau par bassin versant en France. Un « modèle » en sursis ? » in *Gestion de l'eau, Approche territoriale et institutionnelle* Presses de l'Université du Québec SN - 9782760533134

6-Sylvie, Vieillard-Coffre, « Gestion de l'eau et bassin versant. De l'évidente simplicité d'un découpage naturel à sa complexe mise en pratique », *Hérodote*, vol. 102, no. 3, 2001, pp. 139-156.

7-Calas, Bernard, « JAGLIN Sylvie, Services d'eau en Afrique subsaharienne. La fragmentation urbaine en question », *Les Cahiers d'Outre-Mer* [En ligne], 237 | Janvier-Mars 2007, mis en ligne le 13 février 2008, consulté le 22 septembre 2020.

8-Sack, Robert D. « Territorialité humaine: une théorie. » *Annals of the Association of American Geographers*, vol. 73, no 1, 1983, p. 55-74. *JSTOR*, <http://www.jstor.org/stable/2569346>. Consulté le 2 juin 2022.

9-Guigma, Pougwendé Léandre, « urbanisme de crise » au Burkina Faso :

10-Laborde, Alain. « Des camps de réfugiés aux réfugiés urbains », *Études*, vol. , no. 4, 2022, pp. 19-30. [Cairn.info](http:// Cairn.info) le 29/03/2022 <https://doi.org/10.3917/etu.4292.0019>

11-Ministère de l'Urbanisme, des Affaires Foncières et de l'Habitat (2012). Schéma directeur d'Aménagement et d'Urbanisme de la ville de Kaya Site web : www.mhu.gov.bf, 227 p

12-OCDE (2021), *La gouvernance de l'eau dans les villes africaines*, Études de l'OCDE sur l'eau, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/9a0fc271-fr>.

13-OCHA (2022), Burkina Faso : Déplacements au Centre-Nord. Mise à jour <https://reports.unocha.org/fr/country/burkina-faso/flash-update/6YntLHcAPZI1oOq1eGP2xa/> Téléchargé le : 4 janv. 2022

14-OCHA, (2020), *Évaluation des besoins multisectoriels et cartographie des infrastructures - Ville de Kaya, région Centre-Nord, Février 2020 - Burkina Faso | ReliefWeb*

15-OCHA, (2022), Burkina Faso, Rapport de situation, Date de mise à jour : 16 juin 2022. Site : <https://reports.unocha.org/fr/country/burkina>. Téléchargé le 05 sept. 2022

12

La sécurité des villes frontalières en Côte d'Ivoire : cas de la ville de Bouna

Sié Jean Pierre SIP
Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Cocody
(Côte d'Ivoire)
sipjeanp@gmail.com

Résumé

Le présent article tente d'apporter une réponse au problème de sécurité qui mine les villes en générale et singulièrement, celles situées aux frontières. La question de sécurité paraît assez délicate car impliquant les instances étatiques. En dépit des moyens déployés en vue de son maintien, force est de constater que la sécurité est de plus en plus détériorée dans les sociétés. Le monde actuel est ainsi marqué par une insécurité grandissante. Ce phénomène est manifeste en milieu urbain où les exigences des populations sont plus poussées. Il touche particulièrement les zones sahélo-sahéliennes qui sont en proie à des mouvements fondamentalistes religieux. Les villes frontalières à l'image de Bouna, en Côte d'Ivoire, restent les plus vulnérables, en témoignent les attaques et actes de vandalisme perpétrés dans cette localité.

Cette situation d'instabilité ne saurait épargner les cités nouvelles qui sont des opérations d'aménagement spatial en une unité urbaine, dans l'optique d'endiguer et désengorger la masse de population dans les métropoles. Face au constat de menaces sécuritaires, il importe de s'interroger sur la situation de sécurité dans les cités frontalières en Côte d'Ivoire en se référant au cas de Bouna. Autrement dit quelle est la situation sécuritaire dans la ville de Bouna et quels sont les mécanismes de maintien ?

Les résultats obtenus concernent des fondements de l'insécurité dans cette zone et les conséquences qui en découlent avant d'indiquer une stratégie pour garantir la sécurité des biens et des personnes à Bouna.

Mots clés : Bouna, villes frontalières, sécurité.

Abstract

This article attempts to provide an answer to the security problem that undermines cities in general and particularly those located at the borders. The question of security seems quite delicate because it involves state authorities. Despite the means deployed to maintain it, it is clear that security is increasingly deteriorating in societies. Today's world is thus marked by growing insecurity. This phenomenon is evident in urban areas where the demands of the populations are greater. It particularly affects the Sahelo-Sahelian areas which are plagued by religious fundamentalist movements. Border towns such as Bouna, in Côte d'Ivoire, remain the most vulnerable, as evidenced by the attacks and acts of vandalism perpetrated in this locality.

This situation of instability cannot spare the new cities which are spatial planning operations in an urban unit, with the aim of containing and relieving the mass of population in the metropolises. Faced with the observation of security threats, it is important to question the security situation in the border towns in Côte d'Ivoire by referring to the case of Bouna. In other words, what is the security situation in the city of Bouna and what are the maintenance mechanisms?

The results obtained relate to the foundations of insecurity in this area and the resulting consequences before indicating a strategy to guarantee the security of goods and people in Bouna.

Keywords: Bouna, border towns, security.

Introduction

Le taux d'urbanisation est très élevé en Côte d'Ivoire, avec 50,3% d'urbains (INS, 2014). La croissance urbaine du pays se traduit par la pression démographique et spatiale. Il en résulte divers problèmes dont le défi sécuritaire. En effet, la forte urbanisation rythme avec la floraison de divers types d'insécurité. Cette situation morne affecte surtout les villes situées aux frontières, telle que Bouna, capitale de la région du Bounkani, créée par le décret N°2011-263 du 28 septembre 2011. Effectivement, cette ville frontalière connaît une forte croissance spatio-démographique.

De 3 509 habitants en 1965, sa population est passée en 2014 à 18 755 habitants (INS, 2014). Elle est estimée à 40 000 habitants en 2022. Au niveau spatial, le total de surface lotie en 2018 est de 2 151,151 ha contre 253,5 ha en 1979 et 1465,3ha en 2010 (Direction de l'Urbanisme 2018). Située à 603 km d'Abidjan, Bouna est devenue Sous-préfecture au lendemain de l'indépendance en 1961 (figure 1). Bouna dans sa

dynamique urbaine est cependant confrontée à un problème de sécurité, d'où la nécessité de se pencher sur les stratégies à adopter afin de contenir l'insécurité dans cette ville.

L'objectif de cette communication est d'analyser les mécanismes de maintien de la sécurité dans les villes frontalières en se référant à la situation de la ville de Bouna, au nord-est de la Côte d'Ivoire. Pour atteindre cet objectif, une démarche méthodologique autour du triptyque recherche documentaire, observation et enquête de terrain a été adoptée.

1-Méthode de collecte et d'analyse des données

1-1-Méthode de collecte des données

L'approche méthodologique utilisée pour l'étude repose sur la recherche documentaire, observation directe et enquête par questionnaire. L'analyse documentaire a permis de consulter des ouvrages (généraux, spécifiques et articles), des documents cartographiques statistiques. Les ouvrages textuels ont été consultés dans plusieurs bibliothèques. Il s'agit de la bibliothèque de l'Institut de Géographie Tropicale (IGT), de la bibliothèque universitaire centrale (BUC), de la bibliothèque de l'IRD (Institut de Recherche pour le Développement). Des recherches ont également été effectuées sur internet, au BNETD (Bureau National d'Etude Technique et de Développement), au Ministère de la sécurité et de la défense. À Bouna, des recherches sont menées dans les services techniques de la Mairie et à la Direction Régionale de l'Urbanisme.

L'analyse cartographique s'est appuyée sur des cartes thématiques telles les cartes de lotissement, d'équipement et d'infrastructure de la ville de Bouna confectionnées par le BNETD en 1998 à l'échelle 1/10000^e et la carte de la ville de Bouna réalisée par l'INS (Institut National de Statistique) en 2014 à l'échelle 1/10000^e.

Les photographies aériennes réalisées en 1991 par KUKUSAI KOGYO à l'échelle 1 /7500^e ont pu être consultées au BNETD. Une analyse et interprétation de ces dernières et les données spatiales de 1998 ; de 2005 et de 2014 (INS-RGPH) ont permis d'apprécier la croissance spatiale de la ville de Bouna.

Les données statistiques sur la démographie ont été collectées. Il s'agit des données du recensement de 1965 ; de 1975 ; de 1988 de 1998 et de 2014. Elles ont été fournies par l'INS et celles de 1904 à 1954, par les archives du (recensement général 22-G-12de Dakar en 1904 ;). Elles

ont permis de suivre l'évolution de la population et d'établir un rapport avec les problèmes de sécurité de la ville.

L'observation a permis de recueillir des données primaires à l'aide d'une grille d'observation. Ainsi, sont relevées les infrastructures de sécurité. Une visite fréquente sur l'espace d'étude à Bouna a donné l'occasion de s'imprégner des réalités du terrain et de vérifier certaines informations fournies par la documentation. En outre, des entretiens ont eu lieu avec des personnalités administratives de la ville. Il s'agit du préfet, afin d'avoir un aperçu de la situation sécuritaire de la ville et du Directeur du service technique de la mairie en vue de collecter les informations concernant les problèmes infrastructurels dans l'ensemble. Avec le Directeur régional de l'urbanisme, les questions ont porté sur le plan directeur de l'extension spatiale de la ville. En outre, des entrevues ont eu lieu avec des responsables d'associations et d'ONG qui interviennent dans le domaine la paix et la sécurité. Enfin, l'entretien avec les responsables en charge de la sécurité s'est voulu difficile en raison de la délicatesse du fonctionnement de ce secteur qui exige des mesures strictes et rigoureuses.

De plus, l'enquête de terrain qui s'est déroulée de mi-juillet à fin d'août 2022 a coïncidé, avec des actes d'insécurité perpétrés dans la ville. Il s'agit en effet, de l'incendie de véhicules, le 19 ; 20 et 26 août 2022. Cette situation a contribué à rendre plus difficile l'entretien avec les autorités en charge de la sécurité de la ville. Il ressort dans l'ensemble qu'un renforcement progressif des capacités d'action est effectué.

L'enquête auprès des chefs de ménage a consisté à recueillir des informations relatives à la sécurité. Elle a pour objectif de connaître des problèmes de sécurité que rencontrent les ménages. La ville de Bouna a été ainsi, scindée en deux secteurs. Le secteur 1 comporte les quartiers du centre-ville et le secteur 2 est composé des quartiers périphériques.

Cela a permis d'avoir l'avis des enquêtés sur la localisation de leur quartier par rapport à l'accès aux structures sécuritaires. À cet effet, quatre quartiers sont choisis dans chacun des secteurs, soit un total de huit quartiers, dans lesquels les chefs de ménages ont été interrogés en tenant compte d'un certain nombre de critères tels que le sexe, la durée d'installation dans la ville et la nationalité (tableau 1).

Tableau 1 : Répartition des chefs de ménages enquêtés

Quartiers	Sexe		Total	Nationalité		Total	Durée d'installation		Total
	M	F		Ivoirien	Etranger		+20 ans	-10 ans	
Quartiers centraux (centre-ville)									
Centre-ville	15	2	17	15	2	17	7	10	17
Aviation	33	2	35	25	8	35	8	27	35
Administratif	8	0	8	7	1	8	5	3	8
Ouattarasso	31	3	34	30	5	34	11	23	34
Quartiers périphériques (Zone en extension)									
Gborontchara	42	5	47	40	7	47	39	8	47
Niamatalaye	12	1	13	13	0	13	4	9	13
Dassikeledougou	41	7	48	40	8	48	20	28	48
Résidentiel	11	0	11	9	2	11	10	1	11
Total	193	21	213	180	33	213	104	99	213

Source : Enquête de terrain, août-septembre 2022

1-2- Méthode d'analyse des données

Les données collectées ont subi une analyse statistique qui a permis d'obtenir des valeurs brutes, de faire des pourcentages et de réaliser des tableaux statistiques. Les différentes cartes sont réalisées à l'aide des logiciels Arc Gis 10.2.1. Un traitement manuel des informations, d'ordre qualitatif et quantitatif s'est préalablement avéré nécessaire. Le dépouillement des différentes données recueillies s'est fait sur Microsoft Excel version 2007, ainsi que la réalisation des diagrammes et graphiques.

2- Résultats

2-1- Les fondements du problème de sécurité dans la ville de Bouna

Le problème de sécurité dans la ville de Bouna résulte de plusieurs facteurs.

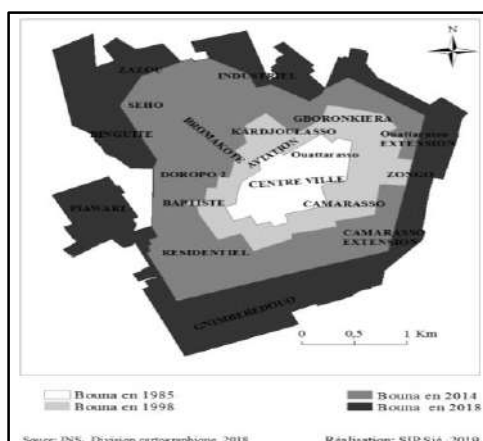
2-1-1- L'évolution spatiale et démographique de la ville de Bouna : facteur d'insécurité

La dynamique spatiodémographique de la cité bounaéenne est source de problèmes de sécurité.

2-1-1-1- L'évolution spatiale de la ville de Bouna, source d'insécurité

Bouna, à l'instar, des anciennes villes coloniales, était un gros village. Sa surface était estimée à 200 hectares, selon la photographie aérienne de novembre 1968. La ville a amorcé une extension spatiale surtout après 1985. Un lotissement éclaté initié à partir de 2014, a entraîné une dynamique spatiale fulgurante avec la naissance de nouveaux quartiers (figure 2).

Figure 1 : Dynamique spatiale de la ville de Bouna de 1985 à 2018



L'extension spatiale engendre des insuffisances dans les actions des forces de l'ordre dont les moyens matériels et humains restent très limités. Cela met en péril la situation sécuritaire.

2-1-1-2- L'évolution démographique de la ville de Bouna, source d'insécurité

La population de la ville de Bouna connaît une croissance accélérée et continue (tableau 2).

Tableau 2 : Evolution de la population de Bouna de 1965 à 2014

Années	1965	1975	1988	1998	2014
Population	3500	7250	13363	16094	18755

Source : DCGTX, INS : RGPH 1988, 1998 et 2014

Il ressort de ce tableau, une croissance continue de la population de la ville de Bouna qui est passée de 3500 en 1965 à 16 094 habitants en 1998 et à 18 755 habitants en 2014 (RGPH-1998 ; 2014). Elle est estimée à plus de 40 000 habitants en 2022. Cette dynamique de la population rend difficile son contrôle par les agents de sécurité. Cela favorise alors l'instauration d'un climat d'insécurité avec surtout une population composite comprenant de nombreux immigrants (Ghanéens et Burkinabés), en témoigne la composition des commerçants de la ville de 20% de ghanéens et 8,3% de burkinabés.

Or, les structures de sécurité de la ville de Bouna se résument en une brigade de Gendarmerie et un commissariat de Police. On note par ailleurs, la présence d'un camp des douanes et des eaux et forêts. De plus, les effectifs de ces forces sont très réduits. En Côte d'Ivoire, le ratio policier /population est de 1 Policier pour 1500 habitants et la norme internationale est de 1 policier pour 200 habitants (DSPR, 2009).

A Bouna, il est de l'ordre de 1 policier pour 2500 habitants. Cela ne permet pas alors de mieux couvrir la ville encore que, les moyens de mobilité sont très insuffisants. Cependant la mise en place récente d'un peloton mobile de gendarmerie et le système de patrouille renforcée sur l'ensemble l'espace régional de Bouna, contribue à contenir le problème de sécurité dans la zone.

2-1-2- L'impact de la crise de 2002 à 2011 et l'activité d'orpaillage clandestin

2-1-2-1- Les conséquences de la crise politico-militaire de 2002 à 2011

La ville de Bouna était sous occupation des forces armées irrégulières pendant la crise politico-militaire de 2002. Cette absence de forces légales a favorisé la prolifération et la circulation des armes dans la région. Malgré la fin de la crise et le désarmement réalisé, la situation reste encore sensible, en témoignent des agressions dans la ville et sur différents axes routiers de la localité.

2-1-2-2- L'activité d'orpaillage clandestin

La crise sociopolitique de 2002 a favorisé l'anarchie et l'essor de l'activité d'orpaillage clandestin. Elle est pratiquée dans la banlieue, les campements et même dans le parc de la Comoé. Elle est tenue à majorité par les Burkinabés. Ainsi, sur dix sites d'orpaillage clandestin visités en 2021, dans la région, sept sont contrôlés par des burkinabés, soit 70%. En dépit du retour à la normalisation, les autorités peinent à circonscrire et à mettre fin à cette activité. Pourtant, ce secteur mafieux connaît l'infiltration de personnes obscurantistes, éprises de violence.

2-1-3-Les facteurs socio-économiques et la porosité des frontières : source d'insécurité

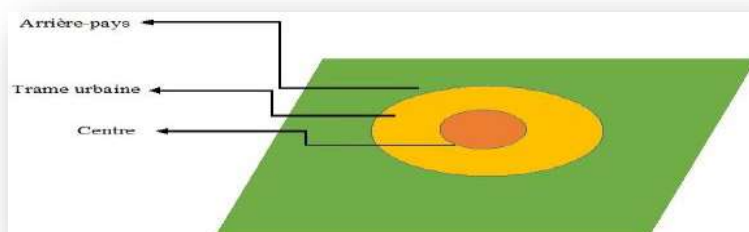
La paupérisation de la population et la faiblesse de contrôle frontalier favorisent l'insécurité.

2-1-3-1-Le faible pouvoir d'achat de la population, Source d'insécurité à Bouna

Les habitants de Bouna disposent de très peu d'activités génératrices de revenus. Les principales activités des populations sont l'agriculture. Ainsi, 72,91% des ménages interrogés à Gborontchara et 56,25% à Dassikeledougou sont des paysans disposant de champs dans les villages voisins. Le secteur informel occupe 69,92% de la population (INS, RGPH, 2014). Le commerce est actif mais demeure moribond avec un marché vétuste créé depuis 1985. On note par ailleurs une absence d'unités industrielles à Bouna.

Cette situation engendre la misère de la majorité de la population avec 7,52% sans revenus fixes et 49,74% à faibles revenus, créant ainsi un élargissement de la fracture sociale. La figure 3 traduit le modèle de de fonctionnement de la ville de Bouna.

Figure 2 : Modèle de fonctionnement de la ville de Bouna



Source : Schéma réalisé par SIP, 2022

La ville de Bouna est représentée par un disque constitué d'un noyau et d'un anneau résidentiel (trame urbaine). La trame urbaine est entourée d'un espace constitué de terres agricoles. Cette ville qui est fortement dépendante et animée par l'arrière-pays et les activités qui en découlent.

2-1-3-2- La porosité des frontières et l'insécurité à Bouna

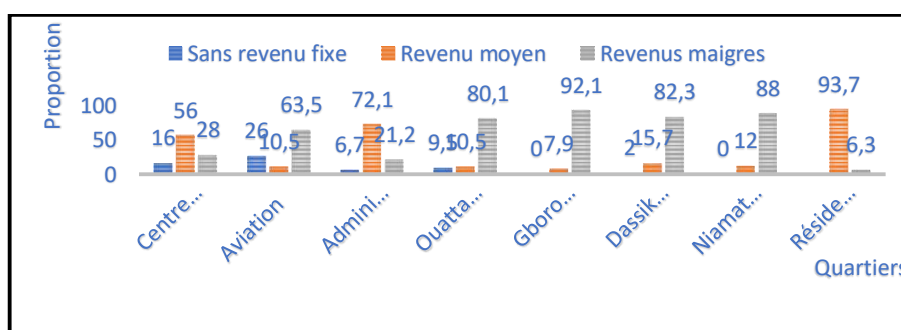
L'accès à la ville de Bouna, en provenance des pays voisins est assez aisé. En effet, le dispositif de contrôle de sécurité est assez limité. Cette situation dénote de l'existence de plusieurs routes et pistes d'entrées. Or, la forte immigration clandestine constitue une menace sécuritaire. 15,49% des ménages interrogés sont des étrangers, justifiant ainsi d'une importante présence d'immigrés.

2-2- Les conséquences de l'insécurité dans la ville de Bouna

2-2-1- Les conséquences socio-économiques

L'insécurité impacte négativement la vie économique de la ville de Bouna. Cette situation est observée lors de la période de crise de 2002 à 2011, caractérisé par un ralentissement des activités économiques. Il en a été de même en 2016 lors du conflit intercommunautaire et le sentiment d'insécurité né du récent phénomène d'incendie de véhicules dans la cité en août 2022. Ainsi, 99,6% des chefs de ménages interrogés vivent dans la crainte. L'insécurité freine ainsi l'essor de l'industrie touristique. La figure 4 montre la situation économique de la population par quartier.

Figure 3 : Situation économique de la population par quartier



Source : Enquête de terrain, Sip, 2020

L'analyse de la figure montre que la majorité des ménages de la ville connaît des difficultés financières pendant la phase de crise surtout dans les quartiers périphériques tels que Gborontchara avec 92,1%, suivi de Niamatalaye 88% et Dassikeledougou 82,3%. Sauf dans les quartiers Résidentiel, Administratif et Centre-ville, les ménages disposent de revenus moyens avec respectivement 93,7%, 72,1% et 56% de revenus moyens. De même, le conflit intercommunautaire de 2016, caractérisée par des violences et une insécurité absolue a engendré la chute des activités économiques avec la destruction des commerces et des biens.

2-2-2-Les conséquences de l'insécurité au plan politique

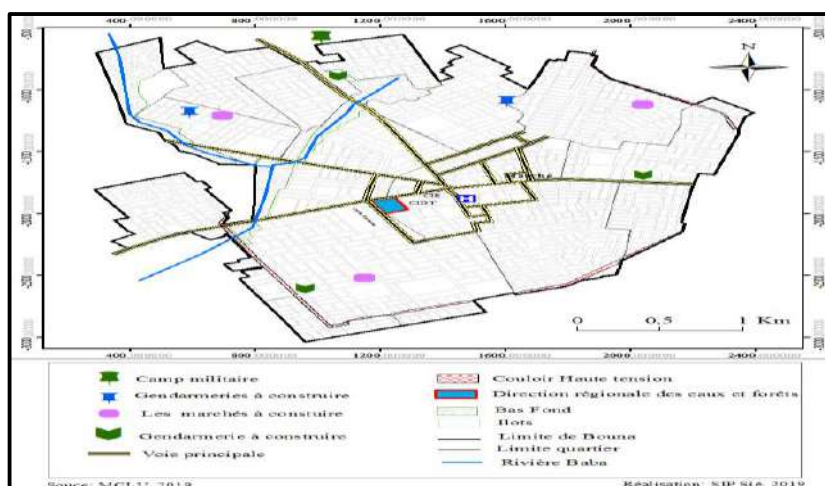
La situation d'insécurité contribue à la fragilisation du pouvoir politique. En effet, le problème de sécurité peut conduire à un état d'instabilité politique. Dans le cas de la ville de Bouna, loin d'être alarmant, sa situation géographique avec les attaques de groupes terroristes qui ont eu lieu dans la région met les autorités politiques en état d'éveil. Cette nouvelle donne oblige les pouvoirs publics et politiques à dégager des moyens financiers, humains plus colossaux en vue de maintenir l'ordre.

2-3-Les stratégies de gestion de l'insécurité dans la ville de Bouna

2-3-1-Le renforcement des capacités des structures et des mesures de sécurité

Face à la faible capacité d'action des forces de l'ordre et de sécurité à Bouna, il importe de renforcer le dispositif sécuritaire de la ville. Ainsi, la réalisation de nouvelles bases de sécurité (figure 4) est envisageable à Bouna compte tenu de sa situation géographique stratégique. Des liens socioculturels et économiques existent entre les villes frontalières certes, mais le renforcement de la sécurité frontalière s'impose en dépit des conséquences sur ces liens.

**Figure 4 : Besoin de construction d'équipements sécuritaires
et de marchés à Bouna**



Il s'agit de la création d'une base de sécurité à chaque point stratégique de la ville. La réalisation de ces infrastructures de sécurité permettra de rassurer et attirer des touristes et des investisseurs. La création de marchés supplémentaires est une solution aux difficultés rencontrées par les commerçants installés aux abords du vétuste marché construit depuis 1985. C'est un moyen de lutte contre la pauvreté et d'éventuelles montées d'insécurité dans ville en pourvoyant des emplois.

2-3-2- Le développement économique de la ville de Bouna et le bien-être de la population

Une marge importante de la population de la ville exerce dans le secteur primaire (l'élevage et surtout l'agriculture) qui emploie 5,18% de la population totale (RGPH 2014). Il importe donc de soutenir ce secteur à travers son intensification et sa mécanisation. Cela permettra d'accroître les revenus des paysans. En outre, Bouna étant une zone de forte production de la noix de cajou, il est souhaitable de créer une industrie de décortilage et de transformation de ce produit. Cela aura le double avantage de créer des emplois pour atténuer le chômage des jeunes et d'apporter une plus-value aux paysans. Aussi, il importe de rouvrir la SOPAGRI afin de stimuler la pratique de la riziculture,

diversifier les sources de revenus et de créer des emplois. Ces actions contribueront à endiguer certains vices (drogue, alcool, vol...), sources de violence et d'insécurité.

2-3-3-La création de groupements à caractère consultatif et de médiation

La mise en place d'un comité permanent local consultatif et de médiation, composé de représentants des communautés constitue un mécanisme de maintien de la sécurité. Ce comité devra tenir des rencontres régulières afin de consolider la paix et prévenir les conflits. Il faut définir de façon précise les compétences des pouvoirs traditionnels et favoriser leur mutualisation.

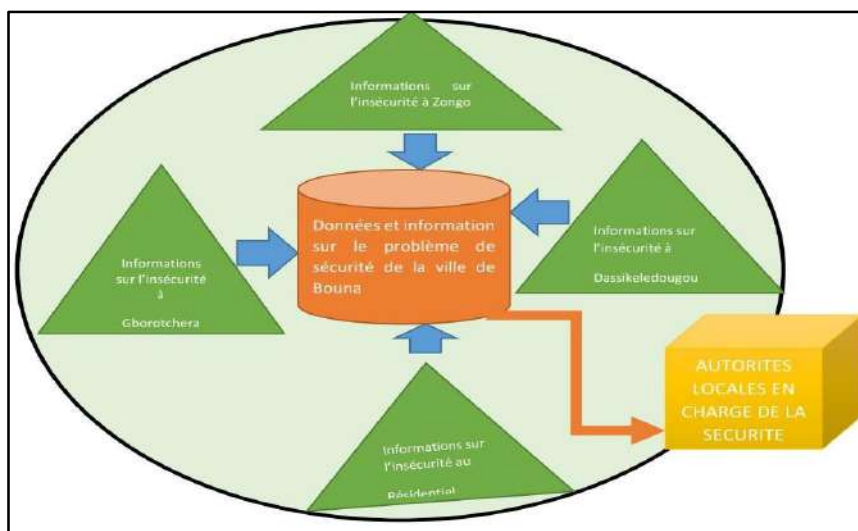
2-3-4-De l'implication de la population à la sauvegarde d'un climat de paix et de sécurité

L'installation de groupements de jeunes dans chaque quartier de la ville dont les responsables ont pour mission d'organiser des rencontres permanentes est un outil de paix. La tenue d'évènements socio-culturels à l'image du FESTIBO (Festival des Arts et Cultures du Bounkani) constitue aussi un creuset de rencontres et d'échanges. Cela favorise la cohésion sociale.

2-3-5-La mise en place d'un plan d'action et d'éveil sécuritaire

La ville est divisée en zones qui constituent des points focaux (figure 5).

Figure 5 : Schéma d'un plan d'action d'éveil sécuritaire



Source : Réalisation, Sip, 2022

Ce schéma traduit un mécanisme à mettre en place dans la ville de Bouna afin de palier et prévenir le problème de sécurité. Des responsables désignés sont chargés de collecter et transmettre les informations et données relatives à la sécurité aux autorités, en temps réel pour plus d'efficacité. La figure 6 présente un organigramme d'actions prioritaire d'endiguement de l'insécurité.

Figure 6 : Organigramme d'action de lutte contre l'insécurité à Bouna



Source : Réalisation, Sip, 2022

3-Discussion

Les résultats de cette étude sont comparables à ceux de certains auteurs relatifs aux facteurs, moyens et méthodes de prévention de la sécurité dans les villes. À propos du diagnostic nos recherches sont similaires aux résultats des travaux de FOURCHARD L. (2006 p. 1) qui a mentionné qu'à l'échelle de l'Afrique, il existe un lien entre le manque d'infrastructures publiques et la criminalité dans certaines villes. Dans cette visée, afin de protéger la population abidjanaise de l'insécurité, l'ONG Bonne Gouvernance lutte contre la pauvreté. Pour elle, l'insécurité est due au chômage, à la pauvreté et aux guerres. Cette analyse concorde avec les résultats de notre étude. Pareille réflexion du sociologue Valentin NGA N. (1975, p.22) pour qui, les principaux groupes sociaux liés à l'insécurité sont les jeunes en difficulté qui recourent à la violence comme solution à leur situation.

A l'inverse, la vision de l'existence d'une relation de cause à effet entre pauvreté et insécurité est rejetée par DEZERT B., (1994, p. 154) qui affirme que la criminalité n'est pas fille de pauvreté ou du sous-développement. Elle est plutôt liée au sentiment d'injustice et de frustration, à l'éducation et à la société. Il ressort de l'étude que la crise sociopolitique de 2002 à 2011 a favorisé un climat d'insécurité à Bouna. Ce résultat est confirmé par KOUDOU O, (2009 p.68), qui soutient que l'insécurité est née de la crise socio-politique, marquée par la libre circulation et détention illégale des armes. Selon CEYHAN A, (1998), les migrations irrégulières sont devenues un problème de sécurité pour les USA, à la suite de l'ouverture de frontières avec le Mexique en 1990. Son idée est partagée par (BROWN W, 2010), pour qui, l'État perd sa souveraineté au profit d'acteurs transnationaux d'où le renforcement de la sécurité à la frontière qui, considérée comme poreuse est synonyme d'insécurité. Selon GUILHAUDIS F, de nombreuses activités humaines sont perturbées, voire impossibles lorsque règne un climat d'insécurité. Dans la même optique, selon RENEE R (1997), le sentiment d'insécurité provoque la baisse de la qualité de vie des personnes affectées qui vivent dans l'isolement.

Ces résultats qui précèdent viennent corroborer notre thèse sur les conséquences de l'insécurité. Comme solution, la consécration des élus locaux dans l'organisation et le pilotage des politiques de sécurité urbaine constitue un moyen de lutte selon IGOR L, (2008 p. 16). Cette position est contrastée par DIEU F. (2010 p.280) qui soutient que la très forte hétérogénéité des moyens développés, par les exécutifs locaux,

impactent l'effectivité de ces dispositifs. Le processus politique de la sécurisation de la frontière mène à la mobilisation d'un ensemble de moyens financiers et humains BALZACQ T, (2018 p.7). Selon ANDREA P. (2009 p.29), Plus de 1 000 agents supplémentaires de la patrouille frontalière ont été déployés à la frontière États-Unis /Mexique pour contrôler les passages irréguliers.

Il est ainsi préconisé dans notre analyse de renforcer le dispositif sécuritaire à Bouna, au regard de sa position frontalière. Les actions de l'Etat sont remarquables à ce sujet. A ce titre, l'on note entre autres l'installation des plusieurs Compagnies de Sécurité dont un peloton mobile de gendarmerie, les caméras de surveillance et le renforcement des effectifs.

Conclusion

Les facteurs de l'insécurité dans la ville de Bouna sont pluriels, dont la misère de la population, la crise sociopolitique de 2002 à 2011, ainsi que les situations conflictuelles qui ont prévalu dans la zone. La dynamique spatiodémographique de la ville a rendu difficile les actions des agents de sécurité, aux moyens et effectifs insuffisants. Cette situation a entraîné la perturbation et le ralentissement de la vie socioéconomique et politique de la ville. Ainsi, sont mises en place des stratégies de lutte à travers le renforcement du dispositif de sécurité et l'amélioration du pouvoir d'achat des habitants. Aussi, l'adoption de méthodes et mécanismes locaux de prévention et de gestion avec l'implication des populations constitue un moyen.

Références bibliographiques

- 1-Andreas Peter, *Border Games: Policing the U.S.-Mexico Divide*, Ithaca, and Cornell University Press 2009, pp. 29-50
- 2-Atta Koffi, « L'insécurité dans l'agglomération abidjanaise et son impact sur les cadres de vie et de travail », In revues *Cahiers d'Outre-mer*, n° 251, octobre 2010, pp 419-437
- 3-Balzacq Thierry, « Théories de la sécurisation », *Études internationales*, 2018, vol. 49, p. 7-24
- 4-Calas Bernard, « la violence et conséquences urbaines à Kampala », *politique africaine* 1991, p.12
- 5-Ceyhan Ayse et Tsoukala Anastassia, « The Securitization of Migration in Western Societies: Ambivalent Discourses and Policies », *Alternatives*, vol. 27, Special Issue, 2002 p. 21-39

- 6-Cléa Fortuné, « Tensions dans la sécurité frontalière : entre sécurité étatique et insécurité économique locale », *IdeAs* [En ligne], 18 | 2021, mis en ligne le 01 octobre 2021, consulté le 24 août 2022. URL : <http://journals.openedition.org/ideas/11528> ;
- 7-Dezert Bernard, « Transport, aménagement urbain et sécurité dans les grandes métropoles d'Afrique et d'Europe : Etude comparée », *urbain management and urban violence in Africa*, volume one Actes du Colloque" d'ibadan (Nigeria), *IFRA*, (Nigeria), 1994, p. 153-158
- 8- Bigo Didier, « Comment douter de la sécurité ? », *Hommes & Migrations*, 2003, p. 32-42
- 9-Dieu François, *Politiques publiques de sécurité*. Paris, L'Harmattan, 1999, 280 p
- 10-Fouchard Lauren, « Sécurité, crime et ségrégation : une perspective historique », *Sécurité, crime et ségrégation dans les villes de l'Afrique de l'ouest du XIX siècle à nos jours*, *Kathala-IFRA, Paris*, 2003, p.1-23
- 11-Nga Ndongo, violence, délinquance et insécurité à Yaoundé (information générale) 1975, P.23
- 12-Nga Ndongo, Valentin : "Ethnosociologie du bar à Yaoundé", Mémoire de DES de Sociologie, Université Fédérale du Cameroun 1975, P. 383
- 13-Lefèvre Igor, « Espaces de l'insécurité : réalités territoriales et réponses locales à la délinquance », *EchoGéo* [En ligne], 28 | 2014, mis en ligne le 08 juillet 2014, consulté le 24 août 2022. URL : <http://journals.openedition.org/echogeo/13836> ;
- 14-Koudou Opadou, « *Insécurité urbaine, analyse criminologique et prévention situationnelle intégrée* » In *Rivista di Criminologia, Vittimologia e Sicurezza* , Vol. III (2), 2009, P. 68 à 79
- 15-Mounir Laldji, « *Les menaces des entités criminelles transnationales sur la sécurité intérieure des États* », in *Sécurité globale*, n° 6 ; 2016, p. 48
- 16-Rouleau Renée, « *L'insécurité urbaine* : », *Téoros* [Online], 16-3 | Online since 01 August 2010, connection on 19 August 2022. URL : <http://journals.openedition.org/teoros/576>

13

La sécurité des biens et des personnes à l'épreuve du développement des villes nouvelles en Côte d'Ivoire : structuration d'une dynamique en délinquance

Bi - Claude Évariste ZAN
Université de San Pedro - Côte d'Ivoire
evariste.zanbi@usp.edu.ci ; zanbiClaude@yahoo.fr

Résumé

La présente étude vise à connaître (décrire et expliquer) les difficultés des populations impactées par les projets de villes nouvelles en Côte d'Ivoire, en vue de la structuration d'un mécanisme efficace de sécurisation des biens et des personnes. Les projets de villes nouvelles en cours de réalisation en Côte d'Ivoire résument bien le processus de désengorgement de ses grandes villes, avec pour objectifs de susciter la croissance économique et l'épanouissement des populations.

Cette dynamique d'urbanisation ne se fait pas sans heurts. Elle se présente comme un marqueur social de potentialisation des inégalités interpersonnelles, demeurant ainsi un terreau fertile à l'expression de comportements déviants. La démarche méthodologique, choisie, a consisté en une exploitation de la bibliographie, à des entretiens semi-directifs accordés aux acteurs concernés par l'étude, ainsi qu'à l'observation des faits.

Les villes de Bingerville, Anyama et Songon (en permanente mutation pour désengorger Abidjan) ont défini le cadre de recherche. Il en ressort que ces difficultés (perte des valeurs socio-culturelles, recul de la citoyenneté, dégradation du cadre de vie socio-familial, précarité des conditions de travail, délinquance, criminalité, prostitution, chômage, décrochage scolaire...) sont le fait de facteurs mutuellement inclusifs (processus social de contagion hiérarchique de la ville d'Abidjan, affaiblissement du contrôle social, politique d'urbanisation en rupture avec les besoins des populations locales, accentuation des inégalités dans l'accès au minimum vital "nourriture, logement, éducation, santé...").

En conséquence, les propositions de solutions en matière de sécurité des biens et des personnes dans les villes nouvelles adressent à la fois

un mécanisme de dissuasion et de répression renforcé, ainsi qu'une prophylaxie documentée par ces facteurs explicatifs. Les résultats de l'étude rendent, somme toute, compte du choix de la théorie de l'anomie.

Mots-clés : Urbanisation, difficultés, sécurité des biens et des personnes, villes nouvelles, Côte d'Ivoire.

Abstract

This study aims to know (describe and explain) the difficulties of the populations impacted by new town projects in Côte d'Ivoire, with a view to structuring an effective mechanism for securing goods and people. The new town projects underway in Côte d'Ivoire are a good summary of the process of relieving congestion in its major cities, with the aim of stimulating economic growth and the development of populations. This dynamic of urbanization is not without clashes. It presents itself as a social marker of potentialization of interpersonal inequalities, thus remaining a fertile ground for the expression of deviant behaviors. The methodological approach, chosen, consisted of an exploitation of the bibliography, semi-directive interviews granted to the actors concerned by the study, as well as the observation of the facts.

The towns of Bingerville, Anyama and Songon (permanently changing to relieve Abidjan) defined the research framework. It shows that these difficulties (loss of socio-cultural values, decline in citizenship, deterioration of the socio-family living environment, precarious working conditions, delinquency, criminality, prostitution, unemployment, dropping out of school, etc.) are the result of mutually inclusive factors (social process of hierarchical contagion of the city of Abidjan, weakening of social control, urbanization policy at odds with the needs of local populations, accentuation of inequalities in access to the basic minimum of food, housing, education, health...").

Consequently, the proposals for solutions in terms of the security of goods and people in new towns address both a mechanism of deterrence and reinforced repression, as well as a prophylaxis documented by these explanatory factors. The results of the study reflect, all in all, the choice of the theory of anomie.

Key words: Urbanization, difficulties, security of goods and people, new towns, Côte d'Ivoire

Introduction

Sur plus de 29 millions de personnes vivant en Côte d'Ivoire, près de 15 millions habitent la ville. Abidjan concentre 36%¹ de cette population urbaine. L'importance de la taille de la population d'Abidjan semble poser l'épineux problème de sa forte densité, couplée à la raréfaction des opportunités d'épanouissement. Abidjan est dans l'incapacité de répondre aux besoins d'intégration sociale de sa population. Se pose, dès lors, la mise en œuvre de projets de villes nouvelles pour désengorger Abidjan et permettre un bien-être social aux populations.

Le développement de ces projets s'accompagne de difficultés qui mettent à mal le bien-être social des habitants. Les villes comme Bingerville, Anyama et Songon, en développement pour décongestionner Abidjan et offrir des cadres d'intégration sociale, semblent être le nid de désespoirs. Si l'urbain se doit d'être au service de l'humain, notons que les réalités de ces villes sont aux antipodes de cette conditionnalité.

La précarité des conditions de travail et les déviances déterminent le quotidien de ces villes. Celles-ci révèlent des disparités qui interrogent le rapport de l'urbanisation au bien-être social. L'urbanisation, dans sa variante consacrée aux villes nouvelles, trouble ainsi la quiétude des populations.

L'étude abordera la sécurité des biens et des personnes, liée au développement des villes nouvelles en Côte d'Ivoire. Une analyse des contributions fait état de deux centres d'intérêt : cadre d'émergence et structuration de ces villes. Certes, elles sont « nouvelles »², mais ne partent pas de rien³. Leur conception répond aux problèmes de la révolution industrielle⁴. Elles sont nées pour permettre une

¹Ministère du Plan et du Développement, « Résultats globaux définitifs du RGPH 2021 : la population vivant habituellement sur le territoire ivoirien se chiffre à 29 389 150 habitants », 2021, consulté le 20 Août 2022. URL : <https://www.gouv.ci/actualite-article.php?recordID=13769>, 2021, p 1.

²Michel Rautenberg, « L'identité d'une ville nouvelle aux prises avec ses utopies fondatrices », *S'approprier la ville. Le devenir-ensemble, du patrimoine urbain aux paysages culturels*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2015, p. 47.

³Julien Laborde, « Les villes nouvelles à l'épreuve du temps », *Projets de paysage*, N°9, 2013, consulté le 19 novembre 2022. URL : <http://journals.openedition.org/paysage/12617>, p 1.

⁴Gérard Althabe, Bernard Légé et Monique Sélim, *Urbanisme et réhabilitation symbolique (Évry, Boulogne, Amiens)*, Paris, L'Harmattan, 2000, p 117.

déconcentration urbaine¹. Leur structuration est fondée sur la continuité dans l'agglomération, une articulation étroite avec l'équilibre habitat/emploi et le réseau de transports². Le second jette les bases de l'évaluation de leur configuration.

Deux tendances se distinguent. La première traduit le « volontarisme gaullien »³. Ces villes sont des cités-dortoirs destinées à accueillir la population nouvelle. La seconde consiste à créer des villes autonomes à l'anglaise, dotées d'un ensemble complet de fonctions⁴, susceptibles d'accueillir une population importante⁵. De ces contributions, se dégage l'apport des villes nouvelles à accompagner les tendances démographiques.

Toutefois, ces villes ne se définissent pas exclusivement par cette finalité. Bien qu'elles soient un facteur de développement, elles génèrent des poches d'exclusion qui sont des ferments d'insécurité. Comment les villes nouvelles peuvent-elles absorber l'afflux de population en lui assurant sa sécurité ?

La réponse à cette interrogation précise la singularité du champ d'étude qui vise à connaître les difficultés liées à la sécurité des biens et des populations impactés par les villes nouvelles en Côte d'Ivoire.

L'hypothèse de recherche est la suivante : La sécurité des biens et des personnes dans les villes nouvelles, à la périphérie d'Abidjan, se trouve être en difficulté du fait du processus social de contagion hiérarchique de la ville d'Abidjan, de l'affaiblissement du contrôle social, de la politique d'urbanisation en rupture avec les besoins des populations et de l'accentuation des inégalités dans l'accès au minimum vital. Sa vérification sera structurée par la théorie de l'anomie⁶.

¹Lion Murard et François Fourquet, *La naissance des villes nouvelles : Anatomie d'une décision (1961-1969)*, Marne-la-Vallée, Presses de l'École Nationale des Ponts et Chaussées, 2004, p 35.

²Aurélien Delpirou, La « 'thérapie du chemin de fer ' à Rome : les impasses de l'articulation entre urbanisme et transport », *Dans L'Espace géographique*, Paris, Éditions Belin, N°4, Tome 40, 2011, p. 355.

³Caroline De Saint Pierre « Une nouvelle histoire des villes nouvelles », *Genèses*, N°105, Vol IV, Belin, 2016, p. 167.

⁴David Harvey, « From managerialism to entrepreneurialism : the transformation in urban governance in late capitalism », *Geographiska Annaler*, 1989, p. 14.

⁵Philippe Pinchemel, *Structures sociales et dépopulation rurale dans les campagnes picardes de 1836 à 1936*, Paris, Armand Colin, 1957, p 12.

⁶Robert King Merton, « Structure sociale, anomie et déviance », *Déviance et criminalité*, Paris, Armand Colin, 1970, p. 40.

1. Méthodologie

Bingerville, Anyama et Songon sont le terrain d'étude. Ces villes ont été retenues parce qu'étant à mitoyenneté d'Abidjan. Faisant objet d'investissements ces dix dernières années, elles demeurent des mécanismes d'absorption de l'afflux de la population abidjanaise. Ces caractéristiques font d'elles un cadre privilégié d'analyse de l'objet étudié.

La population d'enquête a concerné les forces de l'ordre, les autorités municipales, les agents du Ministère de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme (MCLU), les autorités traditionnelles, les ménages (quartiers résidentiels, économiques et précaires) et les syndicats de travailleurs. Pour l'échantillonnage, la technique de l'échantillon par choix raisonné a été retenue. Elle a concentré les enquêtes sur des individus « typiques »¹, suivant la synthèse ci-dessous :

Tableau n°1 : Synthèse des données de l'échantillonnage

Catégories d'enquêtes	Effectif de l'échantillon
Forces de l'ordre	3
Autorités municipales	3
Agents du MCLU	3
Autorités traditionnelles	6
Ménages	27
Syndicats de travailleurs	5
Effectif global	47

Source : Terrain

Au total, 47 individus ont participé aux enquêtes. L'étude documentaire, les questionnaires, les guides d'entretiens et l'observation directe ont collecté les données, qui ont été analysées qualitativement et quantitativement. Le Khi deux d'ajustement a aidé à vérifier l'hypothèse.

¹Paul N'Da, *Recherche et méthodologie en sciences sociales et humaines. Réussir sa thèse, son mémoire de master professionnel, et son article*, Paris, L'Harmattan, 2015, p. 106.

2. Résultats

2. 1. Généralités sur la sécurité des biens et des personnes

2.1.1. Compréhension empirique des concepts de sécurité et de villes nouvelles

Pour un souci de clarté dans la manipulation des matériaux de l'étude, il a été donné aux enquêtés de s'exprimer sur le contenu sémantique que pourraient renfermer les concepts de « sécurité » et de « villes nouvelles ». Les éléments qui suivent fournissent des détails.

2.1.1.1. Sécurité

Tous les enquêtés (N=47) se sont prononcés sur leur compréhension de la sécurité. Des items ont été collectés à cet effet. Le tableau ci-dessous en fait une présentation.

Tableau n°2 : Descriptif du contenu sémantique de la sécurité

Items	Fréquence d'occurrence	Taux d'occurrence (%)
Avoir à manger et boire convenablement	47	100.00
Avoir un travail décent	47	100.00
Disposer de quelque chose qui soit à l'abri de dégâts ou de vol	47	100.00
Être à l'abri du danger (criminalité, délit...)	47	100.00
Se déplacer facilement et dans de bonnes conditions	47	100.00
Se sentir tranquille et en paix	47	100.00
Vivre le minimum de risque	47	100.00
Vivre loin des menaces (intimidation, chantage...)	47	100.00
Avoir un revenu stable et suffisant	45	95.74
Se loger décentement	46	97.87
Se sentir confiant	40	85.11
Être capable de scolariser ses enfants	38	80.85

Source : Terrain

L'analyse faite de cette description traduit en substance la possession par les enquêtés des implications du concept de la sécurité et de la fréquence (plus de 80%) des douze (12) items collectés pour son descriptif. Cette dynamique d'appréhension « collectif-centrée » de ce concept se structure sur des fondements, à la fois, subjectifs et objectifs. Elle conduit ainsi à l'élaboration conceptuelle de la sécurité des biens et des personnes en tant qu'un état où les dangers et les conditions pouvant provoquer des dommages d'ordres physique, psychologique ou matériel sont contrôlés, de manière à préserver la santé et le bien-être des individus et de la communauté.

2.1.1.2. Villes nouvelles

Pour ce qui est de la définition des villes nouvelles, l'enquête a également eu pour base quantitative d'exploitation l'effectif de tous les enquêtés. Cependant, l'étude a finalement enregistré six (6) abstentions justifiées par le fait que ce concept semblait leur être inconnu ou étranger, même si les témoignages de ces enquêtés ont servi par la suite à éclairer d'autres zones d'ombre (difficultés vécues, propositions de solutions...). Les données qui suivent sont la matérialisation des avis des autres enquêtés restants (N=41).

Tableau n°3 : Descriptif du contenu sémantique des villes nouvelles

Items	Fréquence d'occurrence	Taux d'occurrence (%)
Villes censées répondre aux besoins de la population, dotées d'espaces verts et d'équipements importants	41	100.00
Villes bien équipées, pourvues d'emplois et dotées de bons moyens de liaison avec la grande ville la plus proche	41	100.00
Villes construites pour abriter certaines administrations délocalisées de la grande ville la plus proche	41	100.00
Villes situées à proximité d'une agglomération urbaine importante favorisant son désengorgement	41	100.00
Villes considérées comme le résultat de la modernisation accélérée de centres urbains locaux	41	100.00

Source : Terrain

De ce qui précède, il est à constater que les villes nouvelles, dans leur définition, se présentent devant tous les enquêtés comme un concept dont les fondements se structurent autour des cinq (5) critères caractéristiques inclusives : villes bien équipées (emplois et infrastructures), villes favorisant la délocalisation de certaines administrations de la grande ville, villes à proximité de la grande ville en vue de la désengorger de l'afflux de la population, villes étant le produit de la modernisation de centres urbains locaux, villes écocitoyennes (respectant l'environnement, dotées d'espaces verts).

Les villes nouvelles se présentent ainsi comme des noyaux urbains, résultant d'une politique volontariste, implantés en périphérie des grandes villes, favorisant l'employabilité et disposant d'infrastructures importantes, dans l'intention de les décongestionner et de maîtriser leur croissance.

2.1.2 Présentation des institutions de contrôle social

2. 1.2.1 Institutions publiques

Elles concernent la force publique, le groupement de sapeurs-pompiers militaires, l'inspection du travail et des lois sociales, l'inspection de la santé et sécurité au travail, la CNPS, la médecine du travail, la brigade d'investigation et du contrôle urbain, la brigade de l'assainissement et de la salubrité, les agents de la lutte contre la vie chère.

2. 1.2.2 Institutions privées

Les chefferies traditionnelles, les syndicats de travailleurs, les sociétés de gardiennage et autres activités de services (électricité, eau, transport, voiries, télécommunications, soins...) composent ces organisations.

2.1.3 Stratégies de maintien de la sécurité

2.1.3.1 Stratégie de prévention

2.1.3.1.1 Aménagement des voiries

Il se résume à réaliser et entretenir les infrastructures routières au sein de ces villes. Il répond à un objectif d'amélioration des voies pour augmenter leur capacité, lutter contre leur précarité et améliorer la sécurité des usagers contre les accidents de circulation. À cela s'ajoute la pose des caméras de surveillance qui contribue à dissuader les comportements déviants. Le bitumage de la voirie à Bingerville, la

réhabilitation de sa voie principale et la construction de ponts sont des réalisations faites dans cette perspective. À Anyama, le bitumage de la voie d'accès à l'hôpital général et les aménagements des routes en 2x2 voies, ou en 2x3 voies, sont des exemples. Des travaux de reprofilage des voies des quartiers comme « Schneider » y sont également entrepris.

2.1.3.1.2 Contrôle de la circulation

Des mesures sont prises pour éviter l'incivisme sur les routes. À Bingerville, plus de soixante agents de la police municipale font des contrôles avec la police nationale pour maintenir l'ordre et la sécurité sur les voiries. À Anyama, sur la voie express Mohamad VI, la police spéciale de la sécurité routière contribue à maintenir l'ordre. Des contrevenances, telles que le défaut de certificat de visite technique, l'excès de vitesse, l'absence de carte grise, la conduite en état d'ébriété, le non-port de la ceinture de sécurité sont enregistrées et immédiatement sanctionnées. Il en est de même pour Songon et ses environs, pour lesquels des contrôles inopinés sur le terrain sont effectués par le Commandant de la Compagnie d'Abidjan ouest, pour s'assurer de l'effectivité des sanctions prises à l'encontre des usagers inciviques.

2.1.3.1.3 Patrouille de surveillance et de contrôle

Il existe des rondes effectuées par des détachements composés de la police et de la gendarmerie (Anyama et Bingerville) ou des agents de la brigade de gendarmerie (Songon). Ces patrouilles, qui suivent généralement des itinéraires définis à l'avance, ont pour objectifs la surveillance et la prévention des désordres et déviances.

2.1.3.1.4 Exercice du pouvoir traditionnel

Il est prévalant dans la prévention de l'insécurité. Des vagues d'injustices ou de frustrations ressenties par les populations, en raison des effets de la politique volontariste d'urbanisation de ces villes, n'ont pas trouvé de résorption dans la violence grâce aux actions de sensibilisation des autorités villageoises. La tradition et les valeurs sacrées qu'elles incarnent font d'elles, un mécanisme endogène efficace de prévention et de règlement de discordes.

2.1.3.1.5 Actions préventives des sociétés de gardiennage

Par leurs actions de surveillance et de contrôle à l'entrée des sites (entreprises ou domiciles) de particuliers, elles constituent un mécanisme de dissuasion de premier niveau des comportements délictueux. Leur présence contribue à prévenir les actes de déviance qui pourraient être perpétrés contre leurs clients.

2.1.3.2 Stratégie de répression

Des mesures de répression, contre ceux qui ont été jugés coupables de contrevenance aux normes sociales, sont prises par les forces de l'ordre. Les exemples d'Anyama et de Bingerville, traduisant l'exercice de la force répressive dans ces villes, sont présentés comme suit :

Tableau n°4 : Données statistiques liées à l'insécurité dans les villes de Bingerville en 2022

Désignation	Domicile	Entreprise	Voie publique	Établissement sanitaire	Établissement scolaire
Anyaman	2	1	6	1	1
Bingerville	4	3	8	2	1
Total	6	4	14	3	2

Désignation	Administration	Mort avec violence	Noyade	Accident mortel voie publique	Incendie
Anyaman	0	3	2	12	10
Bingerville	2	1	7	14	13
Total	2	4	9	26	23

Source : Terrain

Les données, qui suivent, caractérisent les cas de condamnation observés (N=93) à la suite d'infractions commises à Bingerville et Anyama. Elles sont l'expression des mesures répressives qui y ont cours.

2.2. Sécurité des biens et des personnes : étude des difficultés

2.2.1 Manifestations des difficultés liées à la sécurité

Les données, caractérisant ces difficultés, ont été collectées auprès des enquêtés (N=27). Il s'agit entre autres de :

-La précarité des conditions de travail (100%) : à Anyama et Bingerville, elle a suffisamment été évoquée pour contenir les situations sociales que sont la non-déclaration des travailleurs à la CNPS, l'absence d'une politique sociale traitement salarial en dessous du SMIG, les conditions ergonomiques dégradantes. À Bingerville, la situation des commerçants, déguerpis du fait des travaux de réhabilitation du marché, résume cette insécurité. AD, un des représentants des marchés de Bingerville, ne décolère pas :

L'engouement au niveau du marché n'est plus comme avant. Les autorités pouvaient recaser les déguerpis dans le marché. Aujourd'hui, nous avons d'énormes problèmes au sein du marché où il n'y a plus de places.

Ceux qui n'ont pas de place vendent à même le sol, à la lisière de la route. Pendant la saison sèche, la poussière les envahit et les rend malades. Pendant la saison des pluies, la boue engloutit leurs marchandises. Des véhicules les détruisent au passage.

Une cliente et son enfant, qu'elle tenait par la main, ont été renversés par un taxi ici sous nos yeux. L'enfant est décédé des suites de ses blessures. Le marché est étroit et malpropre, se plaint ZC, une enquêtée.

-La dégradation du cadre de vie familial (100%) : elle se caractérise par le défaut du soutien parental, la difficulté pour assurer le minimum vital, les disputes permanentes, la déscolarisation et la fugue des enfants. À Songon (Bimbresso), le déplacement des réseaux en vue de l'élargissement de la voie a entraîné la détérioration de tous les conduits d'eau et d'électricité.

-La précarité des moyens de transports (77.78%) : les travaux d'élargissement de l'axe Abidjan-Dabou sont un facteur de perturbation de la circulation sur ce tronçon. Selon GF : « De gros trous creusés pour déplacer les réseaux électriques ne sont pas rebouchés ». Les usagers de l'axe font le constat de se retrouver sur des routes cassées qui

endommagent leurs véhicules. La mobilité des habitants au sein de Bingerville est assurée par des conducteurs de motos-taxis. Ils font des accidents, avec un nombre de blessés, environnant la trentaine de cas trimestriellement.

-Le statut de victimes de délinquance (66.67%) : des tenanciers de maquis se trouvent être dépouillés de leur recette par des malfaiteurs. Des transporteurs abandonnent à mi-parcours leurs clients. À Anyama, il y a des heures pendant lesquelles (19h à 6h) les promenades sont interdites, de peur d'être agressé. Ces agressions sont légion lors des festivités organisées au stade d'Ébimpé.

-Les tapages nocturnes (59.26%) : ils sont souvent occasionnés par la sonorisation des maquis portée à haut décibel, ou par des jeunes bruyants revenant de leur soirée en état d'ébriété, souvent à bord de véhicules sonorisés.

-La consommation d'alcool et de drogue (44.44%) : ces villes sont en chantier. Elles présentent des bâtisses en construction. Ces bâtisses sont souvent érigées en fumoirs. Les matins, à la reprise des travaux, les ouvriers ne sont pas surpris de trouver sur les lieux des restes de « joints ». Ces fumoirs de fortune sont le relai de bistrotts aménagés aux abords des voies des quartiers de ces villes, où l'alcool frelaté est servi à flot.

-La prostitution et l'homosexualité (37.04%) : la prostitution a cours dans ces villes. À partir de 23h, des filles aux allures peu recommandables quittent ces villes pour une destination qui semble être celle de Yopougon (pour celles qui habitent Songon), Plateau Dokui (pour celles d'Anyama) ou Cocody (pour les résidentes de Bingerville et d'Anyama). Leurs pratiques les exposent à des cas de viol et de vol. Aussi, la pratique de l'homosexualité est un secret de polichinelle dans ces villes. À Bingerville, des ménages sont voisins de couples d'homosexuels.

-Le chômage (29.63%) : nombreux sont les jeunes de ces villes qui sont dans l'oisiveté. Tous les chefs de ménages des quartiers précaires et six des quartiers économiques soutiennent avoir perdu leurs emplois depuis près d'un an. Les tentatives d'obtention d'un travail demeurent infructueuses. Dans les ménages des quartiers résidentiels, il a été fréquent de voir des jeunes de plus de trente ans à la charge des parents.

-Le recul de la citoyenneté (25.93%) : dans ces villes, les routes rénovées arborent des caniveaux mal entretenus, qui sont devenus des poubelles à ciel ouvert provoquant des inondations. Sur la voie

principale de Bingerville, il est régulier de voir des chauffeurs de camions rouler en sens inverse. À Anyama, lors des événements, des pneus incendiés sur les voies et le phénomène du « bô rô d'enjaillement » (monter dans les véhicules roulant à vive allure, s'asseoir sur les toits ou sur les portières des véhicules en circulation) sont fréquents à observer. Il en est de même pour le chargement des véhicules de transport en pleine chaussée. L'abandon des animaux domestiques dans les rues de ces villes est une autre preuve d'incivisme. -La perte des valeurs socio-culturelles (11.11%) : même si elle n'a pas suffisamment été évoquée par les enquêtés, reconnaissons qu'elle demeure une préoccupation de la chefferie des villes étudiées. Elle se plaint du fait que leur culture soit moins pratiquée. Les jeunes s'y intéressent moins. « L'avancée de la ville nous fait du tort. Les jeunes ne s'intéressent plus à notre tradition », s'inquiète KJ, un chef traditionnel.

2. 2.2 Facteurs explicatifs des difficultés dans les villes nouvelles

2.2.2.1 Processus social de contagion hiérarchique de la ville d'Abidjan

La proximité entre Abidjan et ces villes étudiées tient leurs populations respectives dans un contexte social (d'influence réciproque et d'apprentissage de valeurs), qui tend à influencer la manière de chacun d'agir. Qu'elle soit productive ou contre-productive, cette relation d'influence et de contagion met en scène des abidjanais qui transmettent leurs valeurs à d'autres acteurs vivant à la périphérie d'Abidjan. Les canaux de transmission de ces valeurs peuvent être directs, par des fréquentations, ou indirects par le biais des mass médias et des réseaux sociaux. Ces rapports d'influence entre ces populations déterminent la structuration et la propagande de sous-cultures qui affectent les populations vulnérables des villes nouvelles. L'étude montre que des jeunes affichent leur homosexualité ou leur banditisme, en fidélité à leurs modèles basés à Abidjan. Les prostituées de ces villes, qui rejoignent chaque soir leurs réseaux d'exploitation à Abidjan, confirment l'influence de la métropole. Le constat fait par FA, agent des forces de l'ordre à Anyama, se référant à l'influence des jeunes agresseurs (microbes) d'Abobo sur les jeunes d'Anyama, est probant : « Depuis que la ville est à nos portes, le comportement des jeunes a changé. [...] Ils s'identifient à ceux d'Abidjan ».

2.2.2.2 Affaiblissement du contrôle social

Reconnaissons que l'exercice du contrôle social est présent dans ces villes, par les patrouilles effectuées et les mécanismes de régulation de la circulation. Toutefois, l'insuffisance de la dotation en matériels de travail ne permet pas aux forces de l'ordre d'être présentes dans les quartiers reculés de ces villes, entraînant des espaces fertiles à la délinquance.

2.2.2.3 Politique d'urbanisation en rupture avec les besoins des populations locales

Trois faits traduisent les effets de la modernisation des villes étudiées, en rupture avec les aspirations des populations. Ce sont :

-L'affaiblissement du pouvoir traditionnel : les autorités traditionnelles vivent un effritement de leur pouvoir d'antan. La régulation de la vie sociale et le contrôle des ressources foncières échappent, de plus en plus, aux institutions traditionnelles au profit des institutions de l'État.

-La raréfaction des terres cultivables : des terres sont retirées « à l'affectation de l'agriculture » pour être affectées à des projets d'urbanisation.

-Le statut des villes nouvelles en tant que cité dortoir : les travaux d'urbanisation au sein de ces communautés ne sont pas engagés pour pourvoir des emplois aux populations. Selon une autorité municipale, « Bingerville n'est pas une zone où l'on doit construire des usines, c'est une cité dortoir. ». Cette conception « délouvriériste » de la modernisation de Bingerville pose d'énormes problèmes à la jeunesse qui aspirait trouver dans les plans d'aménagement, une priorité faite à l'industrialisation de la ville. Il en est de même pour Songon, dont la modernisation est l'émanation d'une politique exclusive de l'habitat. La ville d'Anyama présente un faible niveau d'industrialisation.

2.2.2.4 Accentuation des inégalités dans l'accès au minimum vital

À Bingerville, les promotions immobilières ne cessent de croître. Ce boom immobilier est visible à Éloka, Adjamé-Bingerville, Fêh Kessé. Pour des promoteurs immobiliers, le développement des infrastructures routières donne un nouveau visage à la commune et contribue à l'augmentation de leurs chiffres d'affaires. Les loyers des domiciles ont connu une augmentation de moitié en deux ans. Dans les quartiers

économiques, les maisons de deux ou trois pièces, dont les loyers mensuels étaient fixés à 75 000 FCFA et 100 000 FCFA, sont respectivement estimées à 100 000 FCFA et 150 000 FCFA. Quant aux quatre pièces, elles sont passées de 150 000 FCFA à 200 000 FCFA.

Les loyers des quartiers intermédiaires sont identiques aux loyers des quartiers quasi huppés d'Abidjan. Les familles, qui n'ont pas les moyens de faire face à ces spéculations, sont confrontées aux dures réalités de la vie. À Songon-Kassamblé, des mécontentements de la population ont été enregistrés. Huit ans après le démarrage du programme gouvernemental de logements sociaux, le projet connaît des écueils qui retardent son envol. De loin, ce programme donne fière allure à cette localité. « Ses routes perdent leur splendeur à la tombée de la nuit. », informe GA, un habitant des lieux. Seuls quelques habitants y résident dans la crainte de l'isolement, de l'absence d'eau courante et d'électricité. L'un des problèmes reste aussi l'absence de réseaux d'assainissement et de fosses septiques. Ce qui rend impossible l'occupation des maisons. La cherté des denrées alimentaires, le coût exorbitant des prestations de soins de santé, les frais de scolarité hors de prix sont autant d'aspérités qui potentialisent la précarité de ces populations. Les données qui suivent précisent le niveau de corrélation entre les effets conjugués de l'accentuation des inégalités dans l'accès au minimum vital, de l'affaiblissement du contrôle social, de la politique d'urbanisation en rupture avec les besoins des populations, du processus social de contagion hiérarchique de la ville d'Abidjan (variables indépendantes) et les difficultés liées à la sécurité des biens et des personnes (variable dépendante).

Tableau n°5 : Données statistiques des facteurs explicatifs des difficultés

facteurs explicatifs	difficultés liées à la sécurité des biens et des personnes	
	effectif	pourcentage (%)
processus social de contagion hiérarchique de la ville d'abidjan	21	14.19
affaiblissement du contrôle social	42	28.38
politique d'urbanisation en rupture avec les besoins des populations	38	25.68
	44	29.73

accentuation des inégalités dans l'accès au minimum vital		
système manquant	3	2.02
total	148	100.00

Source : Terrain

Khi deux d'ajustement très significatif au seuil de 0.05 (9.07) pour 3
ddl (7.82).

Il est à noter que 145 matériaux ont été collectés à partir de 44 répondants sur 47. Trois (3) individus n'ont pas donné leurs avis (système manquant), pour des raisons qu'ils n'ont pas voulu évoquer. L'opportunité était donnée aux enquêtés de faire plusieurs choix parmi les variables soumises. Une distribution de leurs avis se présente avec une forte représentation de l'accentuation des inégalités dans l'accès au minimum vital (44 : 29.73%) et de l'affaiblissement du contrôle social (42 : 28.38%). La politique d'urbanisation en rupture avec les besoins des populations locales, avec une fréquence importante (38 : 25.68%), et le processus social de contagion hiérarchique de la ville d'Abidjan, moyennement apparent (21 : 14.19%), ont ajouté à la rationalité des premières variables pour aider à comprendre les difficultés liées à la sécurité des biens et des personnes des villes nouvelles. Le résultat très significatif du test d'hypothèse non paramétrique (Khi deux d'ajustement) en est une confirmation. Toute chose qui valide l'hypothèse de recherche, selon laquelle : La sécurité des biens et des personnes dans les villes nouvelles, à la périphérie d'Abidjan, se trouve être en difficulté du fait du processus social de contagion hiérarchique de la ville d'Abidjan, de l'affaiblissement du contrôle social, de la politique d'urbanisation en rupture avec les besoins des populations et de l'accentuation des inégalités dans l'accès au minimum vital.

2.2.3. Propositions de solutions

2.2.3.1. Mesures préventives

2.2.3.1.1. Adapter la politique d'urbanisation aux besoins des populations locales

Le point de départ de ce système de prévention des difficultés liées à la sécurité concerne l'adaptation de la politique d'urbanisation aux besoins des populations. Si on part du principe qu'on ne peut pas faire

le bonheur d'une population contre son gré, il serait loisible d'entreprendre des actions structurées et inspirées par elle.

Cela suppose l'élaboration et la mise en œuvre de dispositifs de collecte de données structurant les fondements de leur épanouissement. Ces données recueillies pourraient être synthétisées autour de principaux axes d'intervention constitués chacun d'opérations, eux-mêmes ponctués d'objectifs spécifiques, mesurables, atteignables et réalisables. Des modalités d'évaluations (médiane et sommative) pourraient consolider ce mécanisme. Si ce processus d'ingénierie est bien conçu, il devra permettre de satisfaire les populations locales.

Ainsi, en guise de substitution de l'agriculture extensive qui a de tout temps été pratiquée par les communautés autochtones de ces villes, il sera proposé l'agriculture urbaine (dont les produits sont majoritairement destinés à la ville) dans ses différentes formes (jardins familiaux, partagés ou collectifs, installations de ruches, bétail en « écopâturage », potagers...). Bien plus encore, des alternatives seront d'actualité pour redorer le blason des pouvoirs et institutions traditionnels, pour la sécurité des populations.

2.2.3.1.2. Améliorer les conditions de vie et de travail des populations

Les inégalités dans l'accès au minimum vital sont un des facteurs potentialisant l'insécurité des populations des villes nouvelles. Leurs autorités devraient contribuer à prendre des mesures pratiques, allant dans le sens de l'amélioration de leurs conditions de vie et de travail. Pour ce qui est des conditions de vie, il serait souhaitable qu'elles réduisent les taxes communales et qu'elles renforcent la lutte contre la corruption. Il n'est plus à démontrer que le montant trop élevé des taxes et la corruption sont un manque à gagner pour les commerçants qui, à leur tour, répercutent des sommes sur le coût des marchandises. Cela entraîne la cherté des marchandises, des loyers... et l'incapacité pour la plupart des populations à se prendre en charge.

La prise de mesures visant la réduction des taxes, le renforcement de la lutte contre la corruption et surtout les contrôles des prix dans les magasins et autres espaces de vente sera bénéfique pour les populations. Il faudrait aussi encourager des rencontres avec les promoteurs immobiliers pour les sensibiliser à revoir le montant de leurs offres au rabais, moyennant la réduction de leur fiscalité et bien d'autres avantages. Pour les questions de propreté de cadre de vie, les communes devraient également entreprendre de vastes opérations de nettoyage des

rues et de cure des caniveaux pour éviter des pathologies liées à l'insalubrité, les eaux stagnantes à maints endroits et les inondations en saison pluvieuse.

Rappelons également que l'étude a relevé la précarité des conditions de travail des populations en activité dans les entreprises privées et dans les marchés. En réponse à ces difficultés, il sera proposé de sensibiliser les opérateurs économiques au respect des normes en matière de travail dans les entreprises et d'encourager les inspecteurs de travail et des lois sociales à être plus entreprenants sur le terrain. Les autorités locales devront soutenir l'investissement socialement responsable (usines spécialisées dans la transformation des produits locaux, respectueux des hommes et de l'environnement...) et rechercher des financements pour soutenir les projets des jeunes et des femmes. En ce qui concerne les commerçants, l'accélération des travaux de réhabilitation du grand marché rencontrerait leur contentement.

2.2.3.1.3. Sensibiliser la population aux pratiques recommandables

La troisième mesure préventive sera basée sur la sensibilisation des populations aux bonnes pratiques, à l'effet de rompre le processus social de contagion hiérarchique de la ville d'Abidjan. Cela permettra de réduire à bien des égards les comportements déviants (incivisme routier, destruction de biens publics, homosexualité, prostitution, consommation de drogues...), construits sur la base des influences urbaines. Les ONG pourraient également contribuer à renforcer cette action par des initiatives plus affirmées.

Les graffiti et les panneaux lumineux affichant les messages de civisme, les semaines socio-culturelles dédiées aux bonnes pratiques, les « brandings » d'éducation sur les véhicules de transport, la sensibilisation contre les comportements de moins en moins exemplaires d'une élite des réseaux sociaux, l'instauration de prix récompensant les quartiers faisant la promotion du civisme, la promotion des valeurs de discipline et de cohésion dans les radios communales, la tenue de rencontres scientifiques portant sur la dynamisation des villes nouvelles, pour l'éveil des consciences et la mise en œuvre d'actions concrètes, sont à encourager.

La mise en place d'associations représentatives des femmes, des jeunes et bien d'autres couches sociales contribueraient à réduire le gap entre les autorités et les populations, dans cette dynamique de

sensibilisation. Dans cette même veine, les actions de sensibilisations de la population à éviter de vivre dans les quartiers à risque permettront à l'avenir d'éviter les situations d'éboulement, survenues le 18 juin 2022 dans la ville d'Anyama, où 17 personnes ont perdu la vie.

2.2.3.1.4. Mettre en œuvre des parcours de professionnalisations aux métiers de la sécurité des biens et des personnes

Il serait souhaitable de mettre sur le marché de l'emploi, en partenariat avec les organisations patronales de la sécurité privée, des parcours débouchant sur des licences professionnelles en sécurité des biens et des personnes ou en prévention des risques. Ces formations de type éclectique aideront à l'encadrement des services de prévention des malveillances de tout genre.

2.2.3.2 Mesures répressives

Les régularités observées sur le terrain font état de ce que les rôles de certains acteurs sont foncièrement de nature à déséquilibrer les rapports sociaux dans les villes nouvelles. La déviance pour eux est un mode de vie ou un choix consciemment voulu qui résulte d'une logique rationnelle de gains, face à laquelle les efforts de dissuasion de la force publique et de sensibilisation des bonnes volontés restent quasi inopérants. Dans ce cas, le recours à la répression demeure une stratégie conséquente devant l'affaiblissement du contrôle social, résultant d'une défaillance en ressources humaines et matérielles. Pour tenter de répondre à cette dysfonction, il faudrait encourager les Décideurs à renforcer l'exercice de l'action publique en la dotant de ressources suffisamment élaborées, lui permettant d'affirmer son ampleur sur le terrain. Par prudence, il serait loisible de fonder l'efficacité de cette répression sur le rétablissement de l'ordre et de la justice, en évitant de l'utiliser comme un instrument de domination au service de l'État.

3. Discussion

L'étude a montré que la sécurité des biens et des personnes dans les villes nouvelles, à la périphérie d'Abidjan, se trouve être en difficulté du fait du processus social de contagion hiérarchique de la ville d'Abidjan, de l'affaiblissement du contrôle social, de la politique d'urbanisation en rupture avec les besoins des populations et de

l'accentuation des inégalités dans l'accès au minimum vital. Ses résultats ont principalement été structurés autour des généralités sur la sécurité des biens et des personnes, ainsi que de l'étude des difficultés liées à cette sécurité.

La première articulation des résultats fournit, par précaution, une définition par les enquêtés de la « ville nouvelle » et de la « sécurité ». Cette conceptualisation empirique a permis de mieux cadrer la présentation des institutions de contrôle et des stratégies de maintien de la sécurité des villes étudiées. Toute chose qui n'a pas suffisamment été apparente dans les travaux antérieurs.

La seconde articulation des résultats est relative à l'étude des difficultés de la sécurité des biens et des personnes. Elle a permis la description des difficultés liées à la sécurité dans ces villes. La précarité des conditions de travail, la dégradation du cadre de vie familial, la précarité des moyens de transports, le statut de victimes de délinquance, les tapages nocturnes, le chômage, la perte des valeurs socio-culturelles, le recul de la citoyenneté sont autant de situations difficiles que vivent les populations de ces villes. La désarticulation « entre transport et urbanisation »¹ et « l'éclairage public défaillant »², en tant que difficultés des populations des villes nouvelles, ont également été documentés ailleurs. Ce qui corrobore les résultats de l'étude.

De plus, la connaissance de ces difficultés a permis de questionner les rationalités qui prévalaient dans le cadre d'étude, pour en déceler les déterminants (Processus social de contagion hiérarchique de la ville d'Abidjan, affaiblissement du contrôle social, politique d'urbanisation en rupture avec les besoins des populations locales et accentuation des inégalités dans l'accès au minimum vital). Le résultat significatif du test d'hypothèse (Khi deux d'ajustement) a validé l'hypothèse de recherche. Les résultats de l'étude rendent compte du choix de la théorie de l'anomie³, qui a permis de structurer les difficultés liées à la sécurité (exactions de quelques employeurs, violences exercées sur les populations...) comme la résultante de l'affaiblissement des normes et valeurs sociales dans les villes étudiées. Soulignons l'importance des travaux qui permettent de cerner la typologie des populations des villes nouvelles. Les riverains et les habitants à longue date procèdent d'une

¹Aurélien D., *Dans L'Espace géographique*, op. cit. p. 364.

² Michel R., *Ethnologie française*, op. cit., p. 126.

³Robert King M., *Déviance et criminalité*, op. cit., p. 145.

taxinomie¹, qui contribue à appréhender les difficultés d'intégration et à élaborer la perception de la sécurité de manière plus affinée.

Ce qui a manqué dans l'étude qui s'est limitée à organiser les répondants, autour de quartiers résidentiels, économiques et précaires. Il en est de même pour la non prise en compte des détenus de ces villes dont les avis pourraient contribuer à rendre pertinentes les données de causalité. Toutefois, la disponibilité des matériaux de l'étude, ainsi que les analyses phénoménologiques et inférentielle parviennent à corriger ces biais.

Conclusion

La croissance des villes, de plus en plus distantes des métropoles, est une des résultantes de l'accroissement des populations urbaines. En Côte d'Ivoire, ce phénomène ne comporte pas que des avantages. Son accélération, qui finit par générer des inégalités, est source d'inquiétudes. Ces situations, qui discréditent les fonctions urbaines d'intégration sociale, interrogent la pertinence des options de décongestion d'Abidjan. Les questions de sécurité des biens et des personnes de ces villes, en pleine transformation pour absorber l'afflux de la population abidjanaise, posent des problèmes. Les déviances et la fragilisation du tissu familial sont des réalités du champ social des villes nouvelles.

L'étude vise à décrire et expliquer les difficultés des populations impactées par les projets de villes nouvelles en Côte d'Ivoire (Bingerville, Anyama et Songon). L'étude documentaire, les questionnaires, les guides d'entretiens et l'observation directe ont collecté les données, qui ont été analysées qualitativement et quantitativement. Ces données ont traité des généralités sur la sécurité des biens et des personnes (compréhension empirique des concepts de sécurité et de villes nouvelles, présentation des institutions de contrôle, stratégies de maintien de la sécurité) et de l'étude des difficultés de la sécurité des biens et des personnes (manifestations des difficultés liées à la sécurité, facteurs explicatifs des difficultés dans les villes nouvelles, propositions de solutions).

Le résultat significatif du test d'hypothèse (Khi deux d'ajustement) a validé l'hypothèse de recherche. Une des spécificités de l'étude est de fournir, par précaution, la conceptualisation faite par les enquêtés de la

¹Julien L, *Projets de paysage*, op.cit., p 9.

« ville nouvelle » et de la « sécurité », d'une part, et de concevoir une dynamique de sécurité fondée sur les aspirations des populations, d'autre part. C'est à partir des avis des populations de ces villes que les dispositifs de sécurité pourraient être efficaces. Cette approche éviterait des options d'urbanisations préconçues et verticales, qu'elles soient à l'anglaise¹ ou à la française², qui pourraient être aux antipodes des aspirations des peuples.

La mobilisation des initiatives qui réunissent les populations autour des fondements de modernisation est préconisée pour repenser la modernisation des zones périurbaines. Au demeurant, la structuration de la sécurité des biens et des personnes des villes nouvelles ne pourrait-elle pas adresser la contribution des valeurs historiques africaines ?

Références bibliographiques

1-Delpirou Aurélien, « La "thérapie du chemin de fer" à Rome : les impasses de l'articulation entre urbanisme et transport », *Dans L'Espace géographique*, Paris, Éditions Belin, N°4, Tome 40, 2011, p. 352-366.

2-De Saint Pierre Caroline, « Une nouvelle histoire des villes nouvelles », *Genèses*, N°105, Vol. IV, Belin, 2016, p. 163-168.

3-Harvey David, « From managerialism to entrepreneurialism : the transformation in urban governance in late capitalism », *Geographiska Annaler*, 71B, 1989, p. 3-17.

4-Gérard Althabe, Bernard Légé et Monique Sélim, *Urbanisme et réhabilitation symbolique (Évry, Boulogne, Amiens)*, Paris, L'Harmattan, 2000, 295 p.

5-Laborde Julien, « Les villes nouvelles à l'épreuve du temps », *Projets de paysage*, N°9, 2013, consulté le 19 novembre 2022. URL : <http://journals.openedition.org/paysage/12617>, 17 p.

6-Rautenberg Michel, « L'identité d'une ville nouvelle aux prises avec ses utopies fondatrices », *S'approprier la ville. Le devenir-ensemble, du patrimoine urbain aux paysages culturels*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2015, p. 45-53.

7-Rautenberg Michel, « Changer de ville, changer de vie Utopies, aspirations et engagements habitants à Villeneuve d'Ascq », *Ethnologie*

¹David H., *Geographiska Annaler*, op. cit., p. 15.

²Philippe P, *Structures ...*, op. cit. p. 67.

française, Paris, Presses Universitaires de France, N°1, Vol. 47, 2017, p. 121-130.

8-Merton Robert King, « Structure sociale, anomie et déviance », *Déviance et criminalité*, Paris, Armand Colin, 1970, p. 132-165.

9-Ministère du Plan et du Développement, « Résultats globaux définitifs du RGPH 2021 : la population vivant habituellement sur le territoire ivoirien se chiffre à 29 389 150 habitants », 2021, consulté le 20 Août 2022. URL : <https://www.gouv.ci/actualite-article.php?recordID=13769>, 2021, 1 p.

10-Murard Lion et Fourquet François, *La naissance des villes nouvelles : Anatomie d'une décision (1961-1969)*, Marne-la-Vallée, Presses de l'École Nationale des Ponts et Chaussées, 2004, 290 p.

11-N'Da Paul, *Recherche et méthodologie en sciences sociales et humaines. Réussir sa thèse, son mémoire de master professionnel, et son article*, Paris, L'Harmattan, 2015, 275 p.

12-Pinchemel Philippe, *Structures sociales et dépopulation rurale dans les campagnes picardes de 1836 à 1936*, Paris, Armand Colin, 1957, 232 p.

Axe 4

Cités nouvelles, Cohésion sociale et Développement socio-économique

14

Création plastique, recomposition du paysage urbain et bien-être social : l'exemple de la ville d'Abidjan

Abdoulaziz SEIDOU et Soumaïla FOFANA
Université Félix Houphouët Boigny d'Abidjan-Cocody/
École Normale Supérieure d'Abidjan (Côte d'Ivoire)
seidouabdoulaziz@gmail.com
soumailafofi@gmail.com

Résumé

Les grandes métropoles dans le monde sont confrontées à de fortes pressions démographiques. Cela impacte la qualité de vie des populations, à travers la prolifération des quartiers précaires, la dégradation et l'enlaidissement du cadre de vie. C'est le cas de la ville d'Abidjan qui, à l'instar de nombreuses métropoles africaines, présente un paysage peu reluisant : mauvaise articulation architecturale, destruction et manque d'entretien des infrastructures artistiques et culturelles.

La création et l'entretien de ces équipements artistiques et culturels favorisent le bien-être social des populations. Ces ouvrages composés de sculptures, d'édifices culturels embellissent notre cadre de vie et participent ainsi à l'épanouissement social et culturel. Dès lors, il devient impératif de recomposer le paysage de la ville d'Abidjan en la dotant d'un certain nombre d'infrastructures artistiques et culturelles. Notre article se veut une lucarne qui met en exergue la contribution des créations plastiques dans la recomposition des paysages urbains affectés par les effets néfastes de l'urbanisation galopante.

Mots-clés : - Création plastique - Recomposition - Paysage urbain - Bien-être social - Abidjan

Abstract

The world's major metropolises are facing strong demographic pressures. This has an impact on the quality of life of their populations, through the proliferation of precarious neighbourhoods, the deterioration and uglification of the living environment. This is the case

of the city of Abidjan, which, like many African metropolises, presents an unattractive landscape. The city of Abidjan, for example, like many African metropolises, has a less-than-stellar landscape: poor architectural articulation, destruction and lack of maintenance of artistic and cultural infrastructures. The creation and maintenance of these infrastructures is a major challenge for the city.

The creation and maintenance of these artistic and cultural facilities promotes the social well-being of the population. These structures, made up of sculptures and cultural buildings, embellish our living environment and contribute to social and cultural development. The city of Abidjan therefore needs to be redesigned with a number of artistic and cultural facilities. Our article is intended as a window onto the contribution that visual arts can make to recomposing urban landscapes affected by the harmful effects of rampant urbanisation.

Keywords : Plastic creation - Recomposition - Urban landscape - Social well-being – Abidjan

Introduction

De nombreuses métropoles sont confrontées, avec l'urbanisation grandissante, à la prolifération de quartiers précaires et de bidonvilles. On y assiste aussi à une mauvaise articulation architecturale, des constructions anarchiques, à la dégradation et à la destruction des espaces verts, des édifices plastiques, des aires de jeux : créant ainsi un désordre et un enlaidissement du paysage urbain. La ville d'Abidjan, qui connaît un taux d'urbanisation galopante depuis les années 70 pour Cotten (1974, p. 183) et de 50 % en 2017 selon Coulibaly et al. (2017, p. 227), est confrontée à ce phénomène qui n'est pas sans conséquences sur son paysage.

Et pourtant, la prise en compte des infrastructures plastiques, source d'attractivité, dans l'aménagement des aires de jeux et de loisirs, mieux dans le paysage urbain abidjanais favoriserait le bien-être social des populations et ferait de cette ville, une destination touristique prisée dans toute la sous-région. Les créations plastiques sont utilisées selon Vahtrapuu (2013, pp. 103-116) comme un moyen et un outil pour renforcer l'attractivité des villes.

La recomposition du paysage de la ville d'Abidjan s'impose. Les autorités administratives du pays et les collectivités territoriales étaient bien conscientes du problème, depuis des décennies, comme en témoignent les conclusions du rapport de 1978 de SCET-international :

Le développement du pays s'est, jusqu'à ces dernières années, concentré sur la capitale [...] cette concentration n'est pas sans entraîner des problèmes et notamment des risques d'étouffement de la cité sur elle-même. C'est pourquoi son avenir doit être repensé en vue d'un meilleur équilibre, aussi nécessaire pour Abidjan elle-même que pour le pays tout entier. (1978, p. 29).

Ce qui nous conduit à réfléchir sur la question de l'intérêt ou l'utilité des créations plastiques à travers les espaces aménagés dans la recomposition du paysage de la ville d'Abidjan. Autour de cette préoccupation, se tissent un ensemble de questions qui s'articulent comme suit : Comment se caractérisent une ville nouvelle et une création plastique ? Quel est l'intérêt ou l'utilité des créations plastiques dans la recomposition d'un paysage urbain ? Comment se présente l'état des lieux des productions plastiques de la ville d'Abidjan ? Quelles sont les actions pour la recomposition du paysage de la ville d'Abidjan ?

Ce faisceau de questions tel qu'articulé constitue la problématique de notre étude. Alors pour mener à bien notre étude, nous avons effectué des visites de lieux, d'espaces publics, de certaines artères et édifices plastiques de la ville d'Abidjan, pour comprendre l'ampleur du problème. Cette démarche induit la méthode d'investigation avec son corolaire d'observation directe et indirecte. Pour une meilleure approche de cette étude dont l'objectif est de montrer que les créations plastiques sont utiles à la recomposition ou la rénovation du paysage de la ville d'Abidjan et pour le bien-être social ses populations, quatre axes ont été identifiés, à savoir :

- Caractéristiques d'une ville nouvelles et d'une création plastique ;
- Intérêt ou utilité des créations plastiques dans la recomposition d'un paysage urbain ;
- État des lieux des productions plastiques de la ville d'Abidjan ;
- Actions pour la recomposition du paysage de la ville d'Abidjan.

1. Caractéristiques d'une ville nouvelle et d'une création plastique

1.1. Une ville nouvelle

Le mot « ville » tire son étymologie du latin « *villa* » qui désigne un établissement rural autonome. Elle est donc à la fois un milieu physique et humain où se concentre une population qui organise son espace en fonction du site et de son environnement, en fonction de ses besoins et de ses activités propres et aussi de contingences notamment

sociopolitiques. Le concept de « ville nouvelle », quant à lui, désigne une ville ou un ensemble de communes, qui naît généralement d'une volonté politique forte d'aménagement des grandes métropoles soutiennent Vermeersch et al. (2005, p. 4), et qui se construit peu à peu, selon Jossifort (1995, pp.169-194), sur un emplacement auparavant peu ou pas habité.

Les villes nouvelles, villes neuves ou villes planifiées sont les caractéristiques des villes durables. Il s'agit donc de :

- la prise d'une décision politique traduisant un acte volontaire et délibéré de la part des décideurs de créer ex-nihilo une opération d'envergure et induisant une mobilisation institutionnelle pour sa mise en œuvre ;
- la création de nombreux parcs, d'espaces verts et de pistes cyclables ;
- la mise à disposition des populations de bonnes infrastructures et créations plastiques plus adaptées ;
- la mise en place de la technologie verte à travers un réseau de transport, d'infrastructures, de télécommunications et d'énergie efficaces ;
- l'amélioration de l'environnement, la qualité de vie et le bien-être de chaque citoyen grâce à la planification et à la gestion urbaines.

1.2. Une création plastique

On appelle « Création plastique », l'ensemble des représentations, des manifestations d'un artiste plasticien qui matérialise, au moyen de ressources plastiques (matériaux et techniques), son imaginaire ou sa vision de la réalité. Elle prend en compte les œuvres dans divers domaines : peinture, sculpture, céramique, vitrail, mosaïque, décoration. Les œuvres sculpturales comme les statues, les masques, mais aussi les mobiliers urbains, les fresques et les peintures murales sont des exemples parmi tant d'autres. Elles permettent d'agrémenter et d'embellir nos espaces ou nos cadres de vie.

Les productions plastiques se rencontrent dans toutes les composantes de l'espace urbain et répondent à une attente légitime des habitants. Elles sont donc au cœur de tous les projets ou programmes de gestion urbaine. En somme, les œuvres plastiques permettent d'agrémenter notre cadre de vie. Quelle est donc l'utilité des créations plastiques dans la recomposition du paysage urbain de la capitale ivoirienne, Abidjan ?

2. Intérêt ou utilité des créations plastiques dans la recomposition d'un paysage urbain

Les créations plastiques sont indispensables dans les actions d'aménagement urbain. Ces infrastructures plastiques sont bénéfiques pour les populations et l'image que veut offrir la ville à divers niveaux. Quelle est la méthodologie sous laquelle repose cette étude ?

2.1. La méthodologie de travail

Dans le cadre de cette étude, nos investigations nous ont amené à faire un inventaire des édifices plastiques réalisées dans le district d'Abidjan, précisément dans les communes de Yopougon, Cocody, Adjamé, Plateau, Treichville et Port-Bouët (Voir Carte du District d'Abidjan Fig. 1), dans le cadre de l'amélioration de son paysage.

Ces productions plastiques qui ont constitué le corpus de notre étude ont fait l'objet d'étude à travers la méthode d'observation directe qui a permis de comprendre leur impact et leur utilité sur le bien-être social des populations. À cela, nous avons eu recours à l'analyse documentaire qui a consisté à interpréter des images d'archives en ce qui concerne les œuvres d'art détruites pendant la crise post-électorale en Côte d'Ivoire. Pour mener à bien notre étude, nous avons privilégié la méthode qualitative à travers une série de cinq (5) entretiens que nous avons réalisés dans le district d'Abidjan.

Nous avons par la suite défini un échantillon de huit (8) espaces aménagés comprenant des œuvres plastiques à Abidjan. Il s'agit de la place Akwaba à Port-Bouët, le jardin public, l'espace aménagé devant la cathédrale saint Paul et la place de la république au Plateau, le monument des martyrs à Adjamé, le jardin public de Treichville, les espaces aménagés devant la présidence de l'Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan et celui comprenant le masque Wambélé dans la commune de Cocody (Voir Fig. 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9). Ces différentes méthodes de travail ont permis de comprendre l'utilité des créations plastiques sur le bien-être social des populations abidjanaises. Quels sont donc les résultats de cette étude ?

2.2. Les résultats

Les résultats de notre étude ont permis de conforter notre position quant à l'utilité des productions plastiques dans la recomposition du paysage de la ville d'Abidjan et pour le bien-être de ses populations.

Elles contribuent à travers les espaces aménagés à l'embellissement du cadre de vie et l'amélioration des conditions et de la qualité de vie des populations abidjanaises.

2.2.1- L'embellissement du cadre de vie

Les créations plastiques contribuent à l'embellissement du cadre de vie. Ainsi, elles apportent de la vitalité et de la gaieté à l'espace de vie. Les monuments, les stèles, les fresques murales, les sculptures, les mobiliers urbains (bancs, tables), implantés dans les espaces aménagés, les jardins, les parcs et espaces publics concourent à la beauté de ces espaces et les rendent plus rayonnant, plus harmonieux et plus attractifs.

À l'Université Félix Houphouët-Boigny (UFHB), dans la commune de Cocody, il y a la sculpture Wambélé¹, masque initiatique sénoufo² qui incarnerait de fait, à travers le Poro, selon Houedin (2022, p. 385) et Tiona Rémy SORO (2012, p. 82) « le symbole de la connaissance et le rituel de la préparation du jeune garçon à aborder sa vie d'adulte » (Voir Fig.1). À cela s'ajoute l'espace aménagé devant la présidence de ladite institution comprenant un espace vert, des mobiliers composés de bancs, une sculpture, une fontaine (Voir Fig.2).

(Fig.1) Sculpture Wambélé UFHB Cocody (Fig.2) Espace aménagé Présidence UFHB Cocody



Illustration : Nous-mêmes, Mars 2022, Abidjan. Illustration : Nous-mêmes, Mars 2022, Abidjan.

¹- Le Wambélé désigne le masque qui incarne le Poro, institution initiatique chez les « Sénoufo ». Ainsi, l'assimilation entre le masque et l'institution universitaire traduirait un ordre sacré dont l'une des fonctions principales est de produire une gamme de pré-initiés et d'initiés. Dans le prolongement d'un tel rôle, le Wambélé serait également le lieu où les valeurs de sociabilité sont transmises entre générations.
²- Peuples du Nord de la Côte d'Ivoire. On les retrouve aussi au Mali, au Burkina Faso et au Ghana.

Ces productions plastiques composées de sculptures, de monuments, de stèles associées à ces espaces aménagés donnent, à cette institution universitaire, temple du savoir, un cadre de vie agréable, beau et propice au recueillement. Selon Yapi, « ces espaces ne laissent personne indifférente par leur beauté et leur attractivité. Nous y venons le plus souvent pour faire des photos... »¹.

En somme, les créations plastiques associées aux espaces aménagés, espaces de détente et de loisirs apportent de la beauté au cadre de vie et constituent un facteur d'attractivité qui font de ces espaces des lieux de références. Elles revalorisent et donnent aussi vie aux espaces publics ordinaires et délaissés.

2.2.2-L'amélioration des conditions et de la qualité de vie des populations

Les productions plastiques participent à l'amélioration des conditions et de la qualité de vie des populations. Les œuvres plastiques, dans leur ensemble, au-delà de la beauté qu'elles apportent au cadre de vie, ont un impact positif sur les conditions et qualité de vie des Abidjanais. Selon l'Agence d'Urbanisme Bordeaux Aquitaine (a'urba), le rayonnement culturel (œuvre plastique) :

est devenu un des outils de l'attractivité pour les métropoles du monde entier et la manière dont il se traduit dans l'espace public est aujourd'hui un enjeu prioritaire pour ces villes. De la qualité de ces espaces dépend directement l'appréhension qu'ont les habitants de leur qualité de vie dans les milieux urbains. (a'urba, 2021, p. 16)

Les créations plastiques font des espaces aménagés des espaces de convivialité où les populations se retrouvent pour se recréer, se divertir et profiter des bienfaits de la nature. Pour Monsieur Tamelan, agent du Guichet Unique du Ministère de la Construction et de l'Habitat dans la commune du Plateau, ces espaces sont : « indispensables pour la santé et le bien-être des populations qui les visitent »². Dans un environnement où le couvert forestier est inexistant, les parcs ou espaces verts aménagés avec les œuvres plastiques améliorent la qualité et les conditions de vie des populations à travers le repos et la détente

¹- Entretien réalisé avec l'étudiant Roméo Yapi, étudiant en Master d'Histoire, le 4 Juin 2023 à l'Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan à 11 h06min.

² - Entretien réalisé avec Monsieur Tamelan, Agent technique du Guichet Unique du Ministère de la Construction et de l'Habitat du Plateau, le 03 Juin 2023 au Plateau à 12h17min.

qu'ils favorisent ; ce qui a un impact considérable sur la santé et le bien-être de ces populations.

On peut citer à titre d'illustration le jardin public de la commune du Plateau et l'espace des jets d'eau en face de la présidence de l'Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan. Ces espaces aménagés comprenant des créations plastiques pour la plupart des sculptures et des stèles, apportent un bien-être et favorisent un climat de quiétude et de paix. Le paysage abidjanais ne présente pas toujours ce décor reluisant. Cependant, comment se présentent aujourd'hui les infrastructures plastiques de la ville d'Abidjan.

3. État des lieux des productions plastiques de la ville d'Abidjan

Le développement des villes est, en Côte d'Ivoire, un phénomène qui commence au XXe siècle. Situé dans la région des lagunes au Sud de la Côte d'Ivoire, la ville d'Abidjan comprend dix (10) communes couvrant une superficie de 513 km². Le district d'Abidjan ou le « grand Abidjan » quant à lui, est composé de treize (13) communes. En effet, en plus des communes traditionnelles qui sont Abobo, Yopougon, Attécoubé, Adjamé, Cocody, Plateau, Treichville, Marcory, Koumassi et Port-Bouët, nous avons les communes de Bingerville, d'Anyama et celle de Songon qui font partie du district d'Abidjan (Voir Carte Fig. 3).

Fig. 3 : Carte du district d'Abidjan (Côte d'Ivoire)



Source : Conception : I. Ba (s/d). INS (Juin 2015), p. 1. Adaptation : A. Seidou (Juillet 2023)

Depuis les indépendances, Abidjan a connu une croissance démographique fulgurante qui n'est pas sans conséquences aujourd'hui sur l'état des infrastructures socio-économiques, artistiques et culturelles mais aussi sur les conditions et qualité de vie des abidjanais. Ce phénomène est caractérisé, selon Mouritala et al. (2018, np), par le désordre urbain : constructions anarchiques, développement de l'habitat spontané. Les infrastructures artistiques n'ont pas suivi l'évolution de la ville, manque d'une politique d'aménagement urbain forte et rigoureuse.

3.1. Le manque d'entretien et la destruction des œuvres d'art

La ville d'Abidjan, avec l'urbanisation galopante et ses corollaires, présente un visage peu reluisant. Les infrastructures artistiques censées apporter la beauté et la gaieté à l'environnement urbain, sont mal entretenues. On assiste donc à la dégradation des installations, des monuments. C'est le cas du monument aux martyrs dans la commune d'Adjamé, qui aujourd'hui est en état de désuétude par manque d'entretien compte tenu de la crise post-électorale de 2010 (Voir Fig. 4 et 5).

(Fig. 4 et 5) : Monument des Martyrs en état de dégradation



Illustration : Gonné et Yao (2016, p. 4)



Illustration : Konan (2021)

À côté des monuments, de nombreux jardins et espaces récréatifs sont en agonie du fait du manque d'entretien de ses équipements : vétusté des mobiliers (bancs et tables), pelouses, fleurs et arbres mal entretenus et dégradés. Par ailleurs, l'incivisme à travers le non-respect des biens publics et les actes de vandalisme sont aussi des facteurs déterminants dans la dégradation des productions plastiques ; les espaces verts et les œuvres plastiques qui les composent passent pour être des dépotoirs et des zones de défécation à l'air libre. Le jardin public de la commune du Plateau et celui du quartier Biafra à

Treichville, sont des exemples qui illustrent ce sombre paysage (Voir Fig. 6 et 7).

Fig. 6 : Jardin public du Plateau



Illustration : Koné (Février 2023)

Fig. 7 : Jardin public Statue de Treichville



Illustration : Gueu (2021, p. 157)

Au manque d'entretien des infrastructures plastiques, certaines personnes interviewées attribuent cette triste réalité à la destruction ou la démolition de nombreux monuments et stèles. Ainsi selon Monsieur Gbohoun :

L'absence de créations plastiques dans la ville d'Abidjan est le résultat des actes de démolition orchestrée pendant la crise politique en Côte d'Ivoire. Les productions plastiques comme la statue de la liberté carrefour Siporex à Yopougon, la statue de Nangui Abrogoua, celles du pêcheur et de Félix Houphouët Boigny à Adjamé, le monument des deux éléphants au plateau, les monuments des deux tambourineurs et le monument alliance à Port-Bouët, le monument de la mère et l'enfant à Treichville, la statue de Saint Pierre, les monuments Cascade, celui de la Corniche et du Terminus des bus 81 et 82 à Cocody, ne sont que de vieux souvenirs aujourd'hui¹.

Pour Diarrassouba : « Ces destructions d'œuvres plastiques sont le fait de certaines superstitions qui faisaient cas d'ensevelissement

¹Propos recueillis lors d'un entretien le Vendredi 7 Juillet 2023 à 10h 22min à Yopougon, avec Monsieur Gbohoun Kpassou Achille, enseignant des arts plastiques à Abidjan.

d'ossements humains sous les monuments »¹. La crise politico-militaire qu'a connue la Côte d'Ivoire entre 2002 et 2011 a fortement contribué à réduire des espaces aménagés les créations plastiques qui ont pour fonctions l'embellissement du cadre de vie et l'amélioration de la qualité de vie des populations ; d'où le manque d'attractivité de ces espaces et la dégradation du bien-être de ces populations (Voir Fig. 8 et 9).

Fig. 8 et 9 : Monument des deux éléphants Plateau avant et après sa démolition



Illustrations : Gonné et Yao (2016, pp. 3-5)

Avec ces destructions, il en résulte une insuffisance de créations plastiques dans les artères de la ville.

3.2. L'insuffisance ou l'absence des productions plastiques

Les créations plastiques sont en nombre insuffisant dans le paysage abidjanais. En effet, les résultats de nos investigations sur le terrain font état d'une absence d'œuvres plastiques dans les différentes artères et espaces aménagés de la ville. Selon Monsieur Soro : « il n'existe pas en Côte d'Ivoire, une véritable politique d'aménagement. C'est ce qui explique le manque d'ouvrages plastiques dans les rares espaces verts et parcs à Abidjan »². Pour Mouritala et al. (2018, np), les espaces verts

¹Entretien réalisé avec l'étudiant en Licence 1 de Mathématiques informatique, Diarrassouba Ousmane, le 4 Juillet 2023 à l'Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan à 9 h20min.

²- Entretien réalisé le 29 Juin 2023 à Abidjan-Plateau à 12h26min avec Monsieur Soro Gneguiliho, Agent technique de bureau au Ministère du Plan et du Développement.

censés héberger les créations plastiques sont détournés de leurs fonctions initiales pour devenir des magasins, des maquis plein air et des marchés de nuit.

Aujourd'hui, la capitale économique ivoirienne ne dispose que de très peu d'œuvres plastiques monumentales qui font sa fierté et au nombre desquelles le monument Akwaba à Port-Bouët qui traduit l'hospitalité ivoirienne et la sculpture Leygues érigée place de la République au Plateau, baptisée « Belle africaine ».

En somme, le paysage abidjanais présente un décor peu reluisant dû à l'insuffisance d'ouvrages plastiques censés apporter de l'attractivité aux espaces aménagés pour le bien-être social des populations. Toutefois la prise de mesures vigoureuses s'impose pour la prise en compte des productions plastiques dans la recomposition de cet espace urbain en déclin.

4. Actions pour la recomposition du paysage de la ville d'Abidjan

La destruction, les actes de vandalisme et l'incivisme orchestrés par certaines populations sur les créations plastiques installées dans les espaces aménagés et les différentes artères de la ville d'Abidjan ont eu un impact négatif sur son paysage et par ricochet sur le bien-être des populations abidjanaises. Des mesures rigoureuses doivent être prises par les autorités politiques et les élus locaux pour redonner au paysage abidjanais un nouveau souffle, un cadre de vie où il fait bon-vivre. Il s'agit d'une part de la création et la réhabilitation des créations plastiques en état de dégradation et d'autre part de l'équipement en mobiliers urbains et productions plastiques des espaces culturels et de loisirs.

4.1. La création et la réhabilitation des créations plastiques en état de dégradation

Le bien-être social des citoyens abidjanais passe nécessairement par la création de nouvelles infrastructures plastiques pour consolider l'existant mais aussi la réhabilitation de celles qui sont en déclin ou en état de dégradation dans la capitale économique ivoirienne. Dans la ville d'Abidjan, il appartient aux collectivités territoriales ou les élus locaux de créer davantage d'espaces aménagés composés d'œuvres plastiques pour palier au nombre insuffisant d'infrastructures plastiques, source de bien-être pour les populations. Elles doivent

prendre en outre des mesures rigoureuses pour punir les auteurs d'actes de vandalisme et d'incivisme orchestrés sur les créations plastiques qui contribuent au bien-être des populations.

La réhabilitation des créations plastiques, objet d'attractivité, consiste dans un premier temps à entretenir ces ouvrages plastiques en réparant les fissures et dégâts de ces œuvres exposées aux aléas climatiques ou effets des intempéries. En outre des couches de peintures sont nécessaires à ces productions plastiques pour leur redonner un nouveau souffle. Certes, il convient de créer de nouvelles infrastructures plastiques pour renforcer l'existant et de réhabiliter celles en état de dégradation mais il faut aussi les doter ou les équiper les espaces culturels et de loisirs d'un certain nombre d'outils et d'œuvres plastiques.

4.2. L'équipement en mobiliers urbains et productions plastiques des espaces aménagés

La création et la réhabilitation des espaces aménagés dans la ville d'Abidjan doivent s'accompagner de leur équipement en mobiliers urbains et productions plastiques. La mobilisation dans un projet d'aménagement urbain de divers acteurs comme les designers et architectes, en plus des artistes plasticiens, permet de rendre les créations plus accessibles, plus ludiques, plus adaptées à leur usage, plus durables et innovantes.

La présence des productions plastiques dans l'espace public, comme le soulignent Beurier et Veran (2011, p. 24), montre « *une envie de créativité et d'intelligence dans la ville* ». Les espaces aménagés doivent être aussi équipés en mobiliers urbains (bancs, tables, etc.) qui sont de véritables œuvres plastiques au design souvent fantaisiste. Ils favorisent le repos et la détente des usagers. Ces espaces doivent s'accompagner de créations plastiques monumentales qui sont source d'attractivité. Ces ouvrages plastiques offrent plus de commodité et de confort aux usagers qui viennent pour s'y recueillir. Les responsables de l'aménagement urbain doivent en prévoir suffisamment dans la création et la réhabilitation des espaces verts et parcs de la ville d'Abidjan.

Conclusion

Les créations plastiques se présentent comme une panacée au désordre et à l'enlaidissement du paysage des villes. La ville d'Abidjan, à l'instar des grandes métropoles africaines, sous la forte pression démographique, est confrontée un désordre dans son aménagement. Ce qui a un impact négatif sur les conditions et la qualité de vie des abidjanais. Le manque de politique forte d'urbanisation a contribué à accentuer ce phénomène à Abidjan. Toutefois, Abidjan veut amorcer aujourd'hui son développement social et culturel. Cela ne sera possible que s'il adopte un plan d'aménagement ou d'urbanisation qui prend en compte la création d'espaces aménagés composés d'ouvrages plastiques adaptés.

Il appartient donc aux décideurs de mettre sur pied une politique rigoureuse d'urbanisation et d'aménagement par la création et l'entretien d'espaces aménagés composés d'œuvres plastiques, dans les différentes artères et lieux publics de la ville. Ils doivent, en outre, prendre des mesures rigoureuses pour lutter contre l'incivisme et les actes de vandalisme orchestrés par certaines populations vis-à-vis des ouvrages plastiques qui contribuent au bien-être social des Abidjanais. C'est à ce prix que la capitale économique ivoirienne deviendra plus lumineuse et offrira un cadre de vie propice et sain aux abidjanais. Cependant, peut-on parler d'Abidjan, ville nouvelle, sans évoquer le concept d'« ivoirien nouveau » ?

Bibliographie

- 1-Agence d'urbanisme Bordeaux Aquitaine (a-urba).(2021). Regard sur l'espace public -L'art et l'espace public : Entre émotion esthétique et quête de sens. *Synthèse*, Paris, France.
- 2-Ba I. (s/d). (Juin 2015). *RGPH 2014 Répertoire des localités : District autonome d'ABIDJAN*, Abidjan, Côte d'Ivoire, Institut National de la Statistique (INS).
- 3-Beurier E. et Véran C. (2011). Espaces publics : l'Art révèle la ville. *Le Moniteur, Projet cité : le jardin reposoir*, 5559, p.24. Repéré à [https:// www.lemoniteur.fr/article/l-art-revele-la-ville.589874](https://www.lemoniteur.fr/article/l-art-revele-la-ville.589874).
- 4-Coulibaly A., Coulibaly Y. et Diabagaté A. (2017). Les pratiques d'appropriation spatiales dans l'habitat planifié : l'exemple des villas clés en main dans la Commune de Cocody (District d'Abidjan). *Géotrope*, Abidjan, Côte d'Ivoire, EDUCI, 2, 227-245.

- 5-Cotten A.-M. (1974). Un aspect de l'urbanisation en Côte d'Ivoire. *Les Cahiers d'Outre-Mer*, Revue de géographie, 106, (27), p. 183.
- 6-Fraternité Matin. (1978). *Abidjan métropole moderne*. Abidjan, Côte d'Ivoire, Edition spéciale, 14-15.
- 7-Gonné F. P. et Yao A. A. (2016). La reconstruction des monuments détruits au lendemain de la crise postélectorale en Côte d'Ivoire : l'espoir qui s'éloigne. *Conférence : Symposium du Comité consultatif sur la reconstruction post-catastrophe*, Istanbul, Turquie, 3-5.
- 8-Gueu N. I. (2021). Représentations sociales et usages des jardins publics dans la commune de Treichville (Côte d'Ivoire). *European Scientific Journal*, Editions ESJ, 17 (27), 149-166.
- 9-Houedin B. C. (2022). « Wambelè » ou le monument emblème de l'université d'Abidjan : des impératifs de développement aux enjeux de la ville nouvelle (1960-1990). *DJIBOUL*, Revue scientifique des Arts-Communication, Lettres, Sciences Humaines et Sociales. Editeur UFHB, Abidjan, Côte d'Ivoire, 4 (2), 384-401.
- 10-Jossifort S. (1995). L'aventure des villes nouvelles : Vingt ans après bilan et débats. *Géographies de l'Égypte* 2, 23, 169-194.
- 11-Konan V.(2021). La chronique de Venance Konan : Empreinte. *FratMat info*, Abidjan, Côte d'Ivoire, FratMat Editions, Repéré à <https://www.fratmat.info/article/215151/opinions/la-chronique-de-venance-konan-empreinte>.
- 12-Koné S.(2016). Attention ! L'un des jardins publics du Plateau devenu dépotoir - Environnement. *Le point sur*, Abidjan, Côte d'Ivoire, Repéré à <https://www.Lepointsur.com>.
- 13-Mouritala A., Ibouraïma Y., Adeoti E. O. B. et Ogouwalé E. (2018). Désordre urbain et cadre de vie à Abidjan : Cas du quartier Sideci 1 à Yopougon (Côte D'ivoire). *RegardSuds*, Abidjan, Côte d'Ivoire, EDUCL, 1, np.
- 14-Soro T. R. (2012), *Le sacré et le profane chez les Sénoufo*. Abidjan, Côte d'Ivoire, Editions Balafon.
- 15-Thyzier A. M. et Dione F. (2018). Découverte Abidjan Place de la République. *MediItv Afrique*, Repéré à https://www.youtube.com/watch?v=5TndFm_xXLE.
- 16-Vahtrapuu A. (2013). Le rôle des artistes dans la revitalisation des espaces urbains en déclin. Pour une approche sensorielle de la ville. *Territoires en mouvement, Revue de géographie et d'aménagement*, 17-18, pp. 103-116, Repéré à <https://doi.org/10.4000/tem.2043>

17-Vermeersch S., Flamand A., Chesneau I. et Biau V. (2005). Le projet socio-urbain des villes nouvelles : Expérimentation et obsolescence. *Programme interministériel histoire et évaluation des villes nouvelles* : Paris, France, Ecole d'architecture de Paris Val-de-Seine, CRESSAC-CRH, 4-133.

15

Effets pervers de l'urbanisation à Sapia (Daloa, Centre-ouest Ivoirien)

Jean-Claude N'GUIA, SANOGO Mamadou, KONAN Koffi
Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa (Côte d'Ivoire)
nguiajc@gmail.com / mamadsanogo24@gmail.com
konankoffi_456@yahoo.fr

Résumé

Depuis la crise post-électorale de 2010, plusieurs localités ivoiriennes se sont inscrites dans une rurbanisation qui se traduit par la croissance et l'étalement urbain. Le processus engendre alors de nombreux effets pervers. La présente étude vise à analyser les effets induits de l'extension urbaine de Daloa vers Sapia, localité du Centre ouest de la Côte d'Ivoire. À l'issue des entretiens individuels, les résultats montrent que l'urbanisation entraîne une artificialisation, un danger pour l'agriculture. Elle devient ainsi une source de paupérisation des populations autochtones. Les conflits fonciers et la montée de la délinquance juvénile émane d'elle. En définitif, la rurbanisation de Sapia est un danger potentiel pour la sécurité alimentaire et la sécurité sociale des populations de la localité.

Mots clés : Urbanisation, rurbanisation, artificialisation, conflits fonciers, violence rurale, Daloa

Summary

Since the post-election crisis of 2010, a number of localities in Côte d'Ivoire have undergone a process of rurbanisation, resulting in urban growth and sprawl. The process is having a number of perverse effects. The aim of this study is to analyse the effects of the urban sprawl from Daloa to Sapia, in central-western Côte d'Ivoire. Following individual interviews, the results show that urbanisation leads to artificialisation, a danger for agriculture. It is also becoming a source of impoverishment for the indigenous populations. Land disputes and the rise in juvenile delinquency are a result. In short, the rurbanisation of Sapia is a potential threat to the food and social security of the local population.

Key words: Urbanisation, Rurbanisation, Artificialisation, Land conflicts, Rural violence, Daloa

Introduction

L'urbanisation est un processus de transformation de l'espace social et de l'espace géographique¹. Elle participe à la transformation des différentes formes de société mondiale. Dans ces conditions, l'urbanisation apparaît comme un processus de transition des lieux traditionnels aux lieux modernes. Ce changement social, physique et géographique se caractérise par une plus grande densification de la population qui se définit de plus en plus comme : un lieu qui abrite divers acteurs sociaux dont les réalités sont si différentes les unes des autres qu'elles appellent à la cohabitation.

En général, cette juxtaposition d'acteurs sociaux est portée par le développement d'activités socio-économiques difficilement réalisables en dehors des espaces urbains. Aussi la mutation des zones rurales vers des centres urbains peut-elle avoir à la fois des effets positifs comme des effets pervers. C'est ce dernier type d'effet qui est observé à Sapia. Malgré les dispositions réglementaires des autorités ivoiriennes qui stipulent que « Tout aménagement doit être fait de façon juste et équitable de manière à : garantir la sécurité ; [...] - gérer le sol de façon rationnelle [...] lutter contre l'effet de serre et le réchauffement climatique »² Sapia connaît les effets pervers de l'étalement de la ville voisine de Daloa.

L'article vise à analyser les effets pervers de l'urbanisation sur la localité de Sapia. Il se structure autour d'une approche méthodologique, des résultats et une discussion.

1. Considérations méthodologiques

Cette étude s'inscrit dans la sociologie du développement urbain. Elle s'appuie sur la théorie de la rurbanisation de Bauer Gérard, Roux Jean

¹ Juillard E., 1961, « L'urbanisation des campagnes en Europe occidentale ». *Études rurales*, n° 1, p. 18-33. — Id. (éd.), 1973, « L'urbanisation des campagnes ». *Études rurales*, n° 49-50, 368 p. — Coyaud L.M., 1973, l'urbanisation des campagnes. Contribution méthodologique. Paris, Centre de Recherche d'Urbanisme, 164 p. — A. Berger, J. Rouzier, 1977, *Ville et campagne. La fin d'un dualisme*. Paris, Economica, 276 p. — Autrement, 1978, n° spécial « Avec nos sabots », 14, 244 p.

² *Journal officiel de la Côte d'Ivoire*, numéro spécial, du mardi 22 décembre 2020, article 6.

Michel, selon laquelle : « [...] Les communes qui connaissent une croissance de la population, de l'espace bâti, par l'apport d'une population d'origine principalement citadine connaissent la rurbanisation au sens restreint du terme¹.

1.1. Présentation des enquêtés

Les personnes interrogées dans cette étude sont pour la plupart des adultes, des chefs de ménages-vivant en couple. Au nombre de 16, les femmes sont toutes en couples et exercent chacune une activité génératrice de revenu, dans la localité de Sapia. Elles sont constituées de 08 autochtones, Bété et 08 allochtones, de la communauté Gouro.

Sur les 24 hommes interrogés au cours des focus, il existe 12 autochtones, Bété, contre 12 allochtones Gouro. Ils sont tous des agriculteurs et pratiquent à 95% les cultures pérennes, à Sapia et ses environs. Parmi ceux-ci, 21 vivent en couple, contre 03 autochtones, en couples libres.

1.2. Production et analyse des données

La phase de collecte des données s'est déroulée de février à septembre 2022, dans la localité de Sapia. Au cours du volet empirique, 05 focus groups et 10 entretiens individuels ont été réalisés respectivement auprès des populations autochtones, des non-autochtones (majoritairement des migrants Gouro) et de la chefferie du village de Sapia. En effet, 05 focus groups de 08 personnes, dont trois constitués des jeunes et 02 groupes dédiés aux femmes ont été réalisés.

Aussi les 10 entretiens individuels ont été réalisés auprès des différents chefs de quartier constituant le village de Sapia. Au total, 55 personnes-ressources, dont 45 en focus groups et 10 en entretiens individuels ont été réalisés au cours de cette étude. Les données recueillies ont fait l'objet d'une analyse de contenu afin de dégager les sens, les significations, les présentations symboliques, idéologiques et axiologiques, que les populations de Sapia associent à l'étalement de la ville de Daloa, en général et à la rurbanisation que subit la localité de Sapia, en particulier.

¹Bauer Gérard, Roux Jean Michel, 1976, *La rurbanisation ou la ville éparpillée*. Paris, Seuil, 192 p.

2. Présentation des résultats de l'étude

2.1. Rurbanisation, état des lieux du village de Sapia

La localité rurale de Sapia fait face à une rurbanisation sans précédent, qui s'impose à l'ensemble de la population. C'est à ce titre que le secrétaire du chef du village chargé du foncier¹ affirme ceci :

Le développement s'est imposé à nous. Le développement a fait que la ville est arrivée. Donc pour ne pas que l'État prenne tout en tant que réserve, nous avons commencé à faire le lotissement de nos parcelles. C'est donc pour anticiper, pour ne pas sortir perdant.

Les informations recueillies auprès de la notabilité et de la population locale indiquent, que 80 % du territoire est artificialisé. Et que l'artificialisation des terres agricoles cultivables connaît une hausse, à l'occasion de la création de l'Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa, à partir de 2012. Aussi, les constructions individuelles sont-elles également responsables du grignotage des terres agricoles cultivables, dédiées désormais à la construction d'infrastructures collectives et modernes.

La rurbanisation de la localité de Sapia est aussi manifeste à travers une inflation foncière, qui a débuté de façon anarchique, en 2014. À partir de 2020, cette rurbanisation connaît une autre dimension, avec l'organisation du foncier rural par l'adoption de la Loi n° 2020-624 du 14 août 2020. Le chef du village de Sapia² précise que : « Avant chacun faisait ce qu'il voulait. À partir de mai 2022, le processus de convention et de négociation a débuté. Une parcelle non lotie avant 2022 engendrait plus de dépenses ».

2.1.1. Changements d'affectation du sol et consommation d'espace

Les terres ne sont plus destinées à l'agriculture. Elles sont loties pour être vendues. Désormais à Sapia, les lotissements se font parfois sur des terres cultivables et même dans des basfonds, revendus à prix relativement onéreux par des propriétaires, qui organisent la spéculation foncière. Les prix varient entre un million cinq cent mille

¹ Interview du secrétaire du chef de village chargé du foncier, réalisé à Sapia le 26 février 2022 à 17 h 30 min

² Interview du chef de village, réalisé à Sapia le 24 février 2022 à 10 h min.

et deux millions de francs CFA. Les terrains situés en bordure de route sont surtout prisés. Les prix de ces terrains varient entre trois et cinq millions de francs CFA. Cette situation plonge Sapia dans une inflation foncière, avec la mise en place d'une convention, adoptée par l'ensemble de la population. Il existe deux types de conventions entre le tuteur et l'occupant pour les terres cultivées loties.

Dans la première convention en vigueur : un hectare de parcelle morcelée, en 600m², permet d'obtenir dix lots, répartis en trois lots à l'occupant ; deux lots pour le préfet ; deux lots pour la Direction de la construction ; trois lots au tuteur.

Dans la seconde convention, au cas où la parcelle est morcelée en 500m², l'occupant et le tuteur reçoivent chacun quatre lots pour un hectare de parcelle, qui équivaut à 12 lots. Cette convention n'est valable qu'avec un occupant inscrit dans un contrat d'achat. Ainsi les occupants en situation de planter-partager sont-ils exclus de façon abusive du processus de dédommagement prévu par les conventions comme le précise un jeune migrant Gouro de Zuénoula : « mon tuteur a fait lotir mon champ en production sans m'aviser ¹ ».

2.1.2. Conflits fonciers

Les conflits fonciers sont induits par la déprise foncière. Du fait des enjeux économiques et sociaux, les villages sont confrontés à des conflits fonciers récurrents. Il arrive très souvent que les propriétaires de terres vendent une même parcelle à plusieurs personnes à la fois. Il est aussi relevé la question de la remise en cause des contrats fonciers, de la vente de la terre par une tierce personne à l'insu du propriétaire terrien. Comme le note le chef du village :

Chez nous ici, la lutte de la terre est notre quotidien, on n'a plus de terre pour faire une activité. Il y a un groupe de jeunes qui se fait passer pour des propriétaires des terres et vend la terre à 2 ou 3 personnes².

À ces situations, s'ajoutent les cas de mésententes entre deux villages voisins autour des limites. Les tensions peuvent même opposer les populations rurales à la municipalité comme le note un propriétaire terrien :

¹ Interview d'un jeune migrant Gouro originaire de la ville de Zuénoula, réalisé à Sapia le 30 février 2022 à 18 h min.

² Interview du chef de village, réalisé à Sapia le 24 février 2022 à 10 h min.

Le maire veut prendre une parcelle ici qui ne lui appartient pas. Comme nous avons revendiqué cette partie de terre, alors il nous a convoqué et a même menacé le chef aux arrêts durant quelques heures dans la cellule de la justice¹.

Des conflits fonciers naissent pour la plupart des mésententes entre l'occupant et le tuteur. En effet, les migrants occupants accusent à tort ou à raison leurs tuteurs d'être responsables de la dévastation de leurs plantations par des feux de brousse. Selon un migrant de Vavoua, exprimant son désarroi : « Mon champ a pris feu deux fois. Mais je continue d'y aller ² ». Aussi les propos de cet autre migrant³ sont-ils assez évocateurs, quand il dit ceci : « Le contrat a été arrêté de façon unilatérale par mon tuteur, [...] pour lotissement. Je n'ai jamais été dédommagé. »

Ces situations créent des suspicions et instaurent des foyers de tensions, susceptibles de se transformer en des conflits communautaires entre les migrants occupants et leurs tuteurs autochtones.

Il y a enfin les insatisfaits de la part de la vente de leur patrimoine commun. Ainsi, les plus grandes proportions des tensions autour de la terre surgissent entre les membres d'une même famille, et viennent après, dans une proportion moyenne les cas de tension entre village et entre autochtones et citadins. Les oppositions entre villages interviennent dans une proportion moindre. Toutes ces tensions conduisent à une dégradation des rapports entre les différents acteurs et installent chez les villageois un sentiment d'insécurité foncière. C'est ce qui ressort des propos d'un propriétaire terrien : « Ils ont vendu tout. Si tu ne vends pas ta terre, ils vont la vendre à ta place ⁴ ». De par ce sentiment, les populations rurales s'engagent très vite dans des procédures de vente de leur terre dans la précipitation, les chefs de famille sont confrontés au mécontentement des autres membres de la famille, qui réclament leur part de la vente. Sapia est également victime de la réduction des terres cultivables.

¹ Interview d'un propriétaire terrien, réalisé à Sapia le 11 mars 2022 à 12 h min.

² Interview d'un migrant venu de Vavoua, réalisé à Sapia le 25 mars 2022 à 13 h min.

³ Interview d'un migrant venu de Sintra, réalisé à Sapia le 26 mars 2022 à 10 h min.

⁴ Interview d'un propriétaire terrien, réalisé à Sapia le 11 mars 2022 à 12 h min.

2.1.3. Nature et devenir de l'agriculture péri-urbaine

L'étalement de la ville de Daloa, avec pour corollaire, la rurbanisation de la localité de Sapia peut avoir un impact significatif sur la sécurité alimentaire. Pour indiquer à quel point les espaces cultivables ont laissé place à des espaces constructifs, le chef du village¹ insinue que « Sur 2 km, vous ne pouvez pas voir de champ de manioc. Il existe des monticules de sable, gravier pour la construction des maisons ».

La conséquence directe de cette action de lotissement est la réduction de la production alimentaire. La cherté des produits du cru, se fait sentir Sapia à Daloa et ses environs. Cela est étroitement liées à la transformation des terres cultivables et des bas-fonds en terrains lotis (figure 1). C'est dans cette perspective qu'un migrant occupant a affirmé que :

Ma plantation a été détruite, en 2017. Ma plantation et les bas-fonds ont été lotis. Après le lotissement, il y'a eu 33 lots, qui sont sortis. Je n'ai bénéficié d'aucun lot. J'aimerais que mon tuteur pense à moi².



Figure 1 : Bas-fonds de rizicultures lotis.

Source : Notre enquête, septembre 2022

Par ailleurs, la forte demande de produits alimentaires et les propositions d'achats des denrées alimentaires à des coûts élevés amènent les vendeuses du maraicher et du riz local à livrer ces produits à des grossistes venus d'autres localités. Toutes ces situations engendrent un changement social qui participe à la formation d'une marginalité dissociable.

¹ Interview du chef de village, réalisée à Sapia le 24 février 2022 à 10 h

² Interview d'un migrant venu de Sintra, réalisé à Sapia le 26 mars 2022 à 10 h.

2.2.4. Changement social

L'attraction de la localité de Sapia, en qualité de ville naissante est responsable d'un repeuplement non maîtrisé par les autorités coutumières et administratives. La rurbanisation non contrôlée contribue à la pollution au sens strict de l'environnement physique et au sens figuré du tissu social qui entraîne la déconstruction et la reconstruction des rapports aux hommes et aux choses. Une autre conséquence est l'effacement brusque de la notoriété des autorités coutumières avec une perte des valeurs morales et culturelles. Des pratiques tendent à disparaître ou à être jugées obsolètes. En effet, les expositions et les défilés mortuaires ne sont plus les bienvenus surtout pour les migrants. Ainsi assistons-nous à une déconstruction et à une reconstruction des rapports aux hommes et aux morts.

Bien que Sapia peine à connaître un véritable développement, il convient de reconnaître qu'avec l'élargissement de la voie principale Yamoussoukro -Daloa, le bitumage de la voie Daloa -Zuénoula -Bédialla et la construction d'une nouvelle Cour d'appel à Balouzon, Sapia connaît un renouvellement de sa structure architecturale, (figures 2 et 3).



Figure 2 : nouvelle Cour d'appel de Daloa

Source : Notre enquête, septembre 2022



Figure 3 : Intersection de la voie principale et celle allant à Zuénoula

Source : Notre enquête, septembre 2022

À Sapia, fleurissent de nouveaux types d'activités (transports avec les tricycles, des commerces de tous genres), (figures 4 et 5).



Figure 4 : Usine de montage et de vente de tricycles

Source : Notre enquête, septembre 2022



Figure 5 : étalement de petits commerces le long de la voie principale

Source : Notre enquête, septembre 2022

En revanche, les effets pervers de la rurbanisation de Sapia sont : la cherté de la vie, la récurrence des conflits fonciers, les regains de violence, les marginalités sociales, la délinquance juvénile. En effet, l'artificialisation induit une activité de substitution pour combler la raréfaction des terres cultivables et l'absence d'industrie pour l'employabilité des jeunes. Ainsi, la majorité des jeunes de Sapia s'est muée en des aides-maçons.

Certains profitent de l'activité de maçonnerie pour faire la reconnaissance des domiciles afin d'y commettre des effractions tard dans la nuit. Le phénomène de cambriolage est récurrent à la ville de Daloa. Les statistiques policières portant sur les cambriolages par effraction donnent une fréquence de cinq effractions par semaine¹. Les jeunes filles se livrent pour certaines à la prostitution.

3. Discussion des résultats

La révolution urbaine est un phénomène, qui s'accélère en Côte d'Ivoire avec le programme présidentiel d'urgence à partir de mai 2011. Ce programme investit dans la construction des bâtiments

¹ Statistiques de la Préfecture de police de Daloa, consultées le 17 juin 2022.

administratifs, comme celui de la cour d'appel de Daloa, des infrastructures routières, avec l'élargissement de la voie principale, l'ouverture et le bitumage de l'axe Daloa-Zuénoula. Qui visent le désenclavement de certaines localités. La réalisation de ces infrastructures induit à Daloa comme à Sapia des prémices du développement. En effet, les résultats de cette étude rejoignent ceux de A. Marie¹, avec l'élargissement de la voie principale de Daloa, la construction de la nouvelle cour d'appel, création d'activités commerciales, etc. En effet, l'auteur précise que :

L'espace urbain [...] est politique : les effets de la concentration des activités "urbanisantes" (production manufacturière, commerce, administration, grands équipements collectifs) sont amplifiés par la concentration du pouvoir, de ses appareils, de ses œuvres et de ses pompes.

Outre les avantages nés de l'artificialisation des terres cultivables, dans le contexte du développement du territoire, il convient de faire cas des effets pervers induits par cette action de l'homme sur son environnement. En effet, avec M. Tornéro² ; P. Abrantes, C. Soulard, F. Jarrige et L. Laurens³ ; J. S. Cavin⁴, l'étalement de la ville constitue une véritable menace pour l'environnement et une catastrophe humanitaire. Bien que la construction des infrastructures administratives et modernes augure d'un développement, elles ne sont pas toujours suivies de mesures d'accompagnement de sorte à le maintenir viable. En effet, ce type de développement sans mesure d'accompagnement constitue un frein à l'émergence des localités concernées.

Ainsi ce type de développement est-il la cause de l'étalement de la ville de Daloa, avec des conséquences désastreuses et parfois

¹ MARIE Alain, 1989, « Une révolution au service de l'État », Politique africaine, pp.27-38.

² TORNERO Martine, 2009, « Augmentation record de la population en Haute-Garonne », Institut national de la statistique et des études économiques, n° 122-31, 6 p.

³ ABRANTES Patricia, SOULARD Christophe, JARRIGE Françoise et LAURENS Lucette (2010), Dynamiques urbaines et mutations des espaces agricoles en Languedoc-Roussillon (France).

⁴ CAVIN Salomon Joëlle (2006), « La ville-campagne, ville insoutenable ? » Dans Natures Sciences Sociétés 2006/4 (Vol. 14), p.409-415.

catastrophiques. Le caractère pervers du développement est dénoncé par Manirakiza Vincent¹.

L'étalement de la ville de Daloa a conduit à la construction d'habitats spontanés et à la création de quartiers précaires et sommaires, dans la localité de Sapia. L'environnement physique de Sapia laisse entrevoir une viabilisation approximative, des installations et constructions anarchiques sur des espaces de réserves et interdits à la construction. Ainsi des constructions sont-elles réalisées dans des bas-fonds. Dans ces conditions, il n'est exagéré de dire que l'étalement de la ville de Daloa a conduit à la transformation du milieu physique et social de Sapia. Ce point de vue est partagé par H. Lefebvre², quand il aborde la question sous l'angle du changement social. À partir de cette théorie, il soutient la position selon laquelle : « [l'urbain] prend forme [...], du lieu et du non-lieu [...], de l'ordre urbain et du désordre urbain ».

En ce qui concerne l'incidence des processus de développement sur la progression de la délinquance à Sapia, le problème a des racines comme l'urbanisation incontrôlée et les frustrations nées des besoins nouveaux résultant de l'introduction d'une société de consommation à l'occidentale, basée sur une économie monétaire. Fruit du contact de cultures, la délinquance juvénile résulte donc pour une bonne part, des situations anomiques observables dans toute société en transition soumise à un processus de mutation rapide. Plus encore que l'urbanisation elle-même, ce sont les conditions anarchiques dans lesquelles s'effectue la croissance urbaine qui expliquent le rôle accélérateur du mode de vie urbain dans la dégradation des processus de socialisation³.

Ainsi, le problème posé par la progression de la délinquance juvénile à Sapia revêt deux aspects particuliers, celui de l'intégration spatiale de la ville elle-même, et celui de l'insertion des jeunes dans les circuits du développement économique. Outre l'anarchie, le désordre et le

¹ MANIRAKIZA Vincent, 2015, la problématique de l'urbanisation spontanée face à la modernisation de la ville de Kigali (Rwanda), Thèse présentée en vue de l'obtention du grade de docteur en sciences politiques et sociales, Université Catholique de Louvain, 307p.

² Lefebvre Henri (1992), « La révolution urbaine », *Espaces Temps*, 49-50,. Ce qu'agir veut dire. Boltanski, Thévenot, Callon, Latour, Pollack, Quéré : une percée en sciences sociales ? p.181-187.

³ Jean-Claude Chamboredon (1971), la délinquance juvénile, essai de construction d'objet, *Revue française de sociologie*, 12-3 pp. 335-377.

dérèglement social causés par la rurbanisation de Sapia, subsiste la question de la sécurité alimentaire. En effet, selon H. Lefebvre (ibid.), « l'urbain ne produit pas à la manière de l'agriculture et de l'industrie ». Il ressort avec l'auteur que l'urbanisation crée un déficit en matière de production agricole. Cette situation de la réduction de la production agricole est fortement constatée dans la localité de Sapia. Ainsi les populations sont-elles plongées dans une situation déliquescence et d'appauvrissement face à la flambée des prix des denrées alimentaires et de première nécessité.

Conclusion

Dans le contexte actuel de rurbanisation de Sapia, le processus de marginalisation n'affectant qu'une fraction limitée de la jeunesse rurale semble se généraliser de façon durable chez ses ruraux paupérisés, de plus en plus drainés vers une ville encore impuissante à leur offrir les emplois rémunérés indispensables à leur réelle intégration. Ce qui donne à ce problème de rurbanisation une dimension nouvelle.

Ainsi, cette étude est arrivée à la conclusion selon laquelle le développement d'une localité obéit à certains nombres d'étapes, dont la plus importante est la préparation de la conscience collective, à ce changement social. Aussi cette étude soutient-elle la thèse selon laquelle outre les aspects positifs induits par l'urbanisation, le développement cache en lui des effets pervers.

Il ressort de cette étude que la périurbanisation entamée dans la localité de Sapia revêt des aspects négatifs. Parmi ceux-ci figurent l'inflation foncière, la brusque transformation socioculturelle, l'émergence des conflits fonciers, installation et construction anarchiques et précaires facilitant ainsi l'apparition de marginalités sociales.

Références bibliographiques

1-Abrantes Patricia, et alii, 2010, *Dynamiques urbaines et mutations des espaces agricoles en Languedoc-Roussillon (France)*. <https://doi.org/10.4000/cybergeo.22869>. <https://journals.openedition.org/cybergeo/22869>. Consulté le 02/09/2022.

2-Banque Mondiale, 2017, *Gabon, Rapport sur l'évaluation de la pauvreté au Gabon*, 60p.

- <https://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/33429/138955ovFR.pdf?sequence=6&isAllowed=y>. consulté le 02/09/2022.
- 3-Bauer Gérard, Roux Jean Michel, 1976, la rurbanisation ou la ville éparpillée. Paris, Seuil, 192 p.
- 4-Berger Martine, et alii (1980). Rurbanisation et analyse des espaces ruraux périurbains. In: L'Espace géographique, tome 9, n° 4, pp. 303-313.
- 5-Cavin Salomon Joëlle, 2006, « La ville-campagne, ville insoutenable ? » Dans Natures Sciences Sociétés 2006/4 (Vol. 14), p.409-415.
- 6-Ghali Mohamed, et alii (2014), « L'agriculture écologiquement intensive. Une approche économique », Économie rurale 341 Mai-juin 2014,
- 7-Chamboredon Jean-Claude, 1971, la délinquance juvénile, essai de construction d'objet, Revue française de sociologie, 12-3 pp. 335-377.
- 8-Journal Officiel de la République de Côte d'Ivoire, 2020, numéro spécial, 16 p.
- 9-Lefebvre Henri, 1992, « La révolution urbaine », Espace-Temps, 49-50, 1992. Ce qu'agir veut dire. Boltanski, Thévenot, Callon, Latour, Pollack, Quéré : une percée en sciences sociales ? pp.181-187.
- 10-Manirakiza Vincent, 2015, La problématique de l'urbanisation spontanée face à la modernisation de la ville de Kigali (Rwanda), Thèse de doctorat, Université Catholique de Louvain, 307p.
- 11-Marie Alain, 1989, « Une révolution au service de l'État », Politique africaine, pp.27-38.
- 12-Mendras Henri. Bauer Gérard, Roux Jean-Michel, 1977, la rurbanisation ou la ville éparpillée. In: Revue française de sociologie, 18-1. pp. 147-149 ;
- 13-OCDE, <https://www.oecd.org/fr/agriculture/sujets/agriculture-et-environnement/>
- 14-Oura Kouadio Raphaël, 2020, « Urbanisation, enjeux fonciers et fragilisation de la cohésion sociale dans le périurbain de Bouaké », *Revue Espace géographique et Société marocaine*, n° 41/44, pp135-146.
- 15-Tornero Martine, 2009, « Augmentation record de la population en Haute-Garonne », Institut national de la statistique et des études économiques, n° 122-31
6 p. https://www.insee.fr/fr/statistiques/fichier/1294411/6p_n122_31.pdf. Consulté le 02/09/2022.

16

Accès à l'électricité à Jacques Opangault dans la périphérie nord de Brazzaville (Congo)

Omad Laupem MOATILA, Gaelle Divine KELET NTOMBO,
Patrice MOUNDZA
Université Marien Ngouabi –École Normale Supérieure (ENS)
Congo-Brazzaville
omadmoatila2017@gmail.com, keletdivine@gmail.com,
patrice.moundza@umng.cg.

Résumé

Cette étude vise à analyser les problèmes d'accès à l'électricité à Jacques Opangault, l'un des quartiers périphériques de Brazzaville. Les principaux résultats découlent de la recherche documentaire et des enquêtes de terrain auprès de 80 chefs de ménages. Ils montrent qu'à Jacques Opangault les populations recourent aux différentes sources d'énergie alternatives pour combler leurs besoins en électricité. 81,3 % de ménages disposent de l'électricité dont près de la moitié de façon frauduleuse. 40,9 % des chefs de ménages disposent de l'électricité depuis plus de 10 ans. Les coûts de branchement au réseau sont variables ; ils vont de 75 000 à 200.000 F CFA. La majorité des ménages paient 15.873 F CFA bimensuel pour s'acquitter de leurs factures. Ces montants limitent considérablement l'accès à l'électricité et engendrent des pratiques illégales aussi bien de la part des ménages que des agents de la société énergétique du Congo. Elle reste confrontée à plusieurs difficultés qui n'améliorent pas les conditions de vie des populations.

Mots clés : Brazzaville, Accès, électricité, Jacques Opangault, Congo

Abstract

This study aims to analyze the problems of access to electricity in Jacques Opangault, one of the peripheral districts of Brazzaville. The main results stem from documentary research and field surveys of 80 heads of households. They show that in Jacques Opangault the populations use different alternative energy sources to meet their electricity needs. 81.3% of households have electricity, almost half of

them fraudulently. 40.9% of household heads have had electricity for more than 10 years. Grid connection costs vary; they range from 75,000 to 200,000 CFA francs. The majority of households pay 15,873 CFA francs bi-monthly to pay their bills. These amounts considerably limit access to electricity and lead to illegal practices on the part of households and agents of the Congo energy company. It still faces several difficulties that do not improve the living conditions of the populations.

Keywords: Brazzaville, Access, electricity, Jacques Opangault, Congo

Introduction

Parmi les objectifs de développement durable (ODD) figure le numéro 7 qui vise à garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable d'ici à 2030. Aujourd'hui, l'accès à l'électricité est considéré comme la clé de voûte qui mène au développement d'un pays. Or, près d'un milliard de personnes dans le monde sont encore privées d'accès à l'électricité (ONU, 2017, p. 58). Pour beaucoup d'autres, l'électricité n'est pas fiable, avec des coupures impliquant de recourir à une autoproduction coûteuse, de subir des pertes de chiffre d'affaires, ou de se résigner à un éclairage au kérosène de qualité inférieure ou de passer des heures dans l'obscurité (M. Kojima et C. Trimble, 2016, p. 1).

L'Afrique est le continent le plus touché par l'inaccessibilité à l'électricité. Par ailleurs, l'Afrique subsaharienne, qui compte plus de 950 millions d'habitants (OCDE/FAO, 2016, p. 5), est la région la plus pauvre en électricité au monde. En effet, plus de 600 millions de personnes n'ont pas accès à l'électricité et des millions d'autres sont connectées à un réseau qui ne répond pas à leurs besoins quotidiens en énergie. La plupart des pays de l'Afrique Subsaharienne a un taux d'accès à l'électricité d'environ 20 % et deux personnes sur trois n'ont pas accès aux services énergétiques modernes.

La consommation moyenne annuelle d'électricité, dans le secteur résidentiel subsaharien, est de 488 kilowattheures (kWh) par habitant, soit environ 5 % de la consommation des États-Unis (A. Nkiruka, J. Carvallo, B. Shaw et *al.* 2017, p.7). On remarque, malgré le fait que les populations de l'Afrique subsaharienne vivent dans des conditions aussi difficiles qu'elles soient, car l'accès à l'électricité étant des moindres, ces dernières sont contraintes de payer cher l'électricité qui n'est pas fiable.

Hormis cela, l'accès à l'électricité est également très inégal, même parmi les personnes connectées au réseau. Certaines personnes ne peuvent pas se permettre de consommer de l'électricité malgré leur connexion. D'autres, par contre, par manque de moyens financiers ne sont pas connectées aux réseaux électriques. La pauvreté énergétique présente un défi considérable pour le développement. Si les gens ne peuvent pas éclairer leurs maisons après le coucher du soleil, les activités telles que l'étude, les tâches domestiques et même les petites activités commerciales doivent cesser à la tombée de la nuit (J. Morrissey, 2017, p.19).

Au Congo-Brazzaville, ce constat est beaucoup plus alarmant ; pourtant le pays regorge de potentialités énormes en ressources énergétiques. Le pays dispose d'un important réseau hydrographique dont les ressources en eau sont estimées à 842 milliards de m³, et la capacité des sites identifiés en 2010, pour la production d'électricité, à 14 000 MW¹. Il offre également des opportunités d'exploitation d'autres types d'énergie pour la production d'électricité : l'énergie solaire grâce à un ensoleillement de 12h par jour ou encore la biomasse grâce à un domaine forestier couvrant plus de 20 millions d'hectares, soit plus de 60 % du territoire national. Mais, il connaît des taux d'électrification nulle, en milieu urbain, et plus criard, en milieu rural. En effet, seulement 35 % de sa population avait accès à l'électricité en 2013 (L. Ngoulou, 2013, p.13).

En outre, Brazzaville sa capitale politique n'est guère épargnée des problèmes d'accès à l'électricité. Elle est soumise à des délestages quotidiens dus à un problème technique. Cette situation affecte la vie des consommateurs. La distribution de l'électricité demeure un produit de luxe, pour plus de la moitié des Brazzavillois (R. E. Ziavoula, 2006, p. 254). Ces populations sont soumises aux délestages, à l'accès à l'électricité à faible tension et à la surfacturation. Comme le souligne M. D. Malu-Malu (2019, p.159) : « toutefois, alors que l'offre en électricité s'est globalement accrue, les délestages restent importants et de nombreux foyers urbains sont encore privés d'électricité ou alimentés par intermittence ». L'énergie électrique, un des problèmes qui mine Brazzaville, pousse les habitants à avoir recours aux groupes

¹ Décret n° 2010-822 du 31 décembre 2010 portant approbation de la stratégie de développement des secteurs de l'énergie électrique, de l'eau et assainissement, Journal Officiel du 27 janvier 2011, n° 4.

électrogènes, a fait observer P. Moundza (2020, p.54). Rares sont des arrondissements de Brazzaville, qui passent des journées ou semaines entières sans observer des délestages, des baisses de tension d'électricité, des coupures intempestives et des surfacturations ainsi que des pénalités abusives. Ces contrastes, inadmissibles au XXI^e siècle, caractérisent le quotidien des Brazzavillois. L'électricité est considérée comme « *l'un des plus grands voyageurs des Brazzavillois* ».

Entre les ménages et l'électricité, à domicile, il y a toujours l'un qui manque à l'autre. « Soit, tu es à la maison, mais, il n'y a pas d'électricité, soit à ton absence de la maison, l'électricité est rétablie ». Chaque coupure d'électricité est marquée par des remords et des regrets de la part des populations en ces termes « *Ya Adou a frappé ! On savait que le courant allait partir ! C'était prévisible ! C'est toujours pareil ! C'est le Congo que nous voulons ! plus loin ensemble !* » en se référant aux slogans politiques. Cependant, à chaque rétablissement de l'électricité, les quartiers sont en ébullition, les populations lancent des cris de joie « *Eyiééé, courant Eyiééé !* » « *Le courant est revenu ! Le courant est rétabli !* ».

L'électricité demeure un luxe auquel certains quartiers périphériques de la ville capitale sont encore privés. Si les quartiers centraux de Brazzaville n'échappent pas aux difficultés d'accès à l'électricité, cependant, dans les quartiers périphériques, le problème se présente avec acuité. C'est le cas du quartier Jacques Opangault, l'un des quartiers de l'arrondissement 9 Djiri, enclavé et, où les populations sont confrontées à plusieurs problèmes, notamment d'accès à l'eau potable, de transport (O.L. Moatila et L.B. Ngayi, 2020, p.101) et d'électricité qui demeure un véritable casse-tête. En 1997, sa population était estimée à 12.000 habitants.

Aujourd'hui, Jacques Opangault compte 40.255 habitants. Ces dernières années, les besoins en électricité se sont accentués avec l'extension du quartier et l'augmentation de la population. Pour ce faire, plusieurs questions sont formulées pour nous aider à aboutir aux résultats escomptés de la manière suivante : Quels sont les problèmes d'accès à l'électricité à Jacques Opangault ? Comment les populations s'approvisionnent-elles en électricité ? Quelles sont les pratiques liées à l'accès à l'électricité ? Quels sont les impacts de l'accès à l'électricité dans l'amélioration des conditions de vie des populations ? Comment améliorer l'accès à l'électricité ? Ce travail vise à analyser les problèmes d'accès à l'électricité à Jacques Opangault en vue d'améliorer les conditions de vie des populations.

1. Présentation de la zone d'étude

Le quartier 902 Jacques Opangault est l'un des 7 quartiers de l'arrondissement 9 Djiri. Il est limité au nord par le quartier 906 Impoh Manianga, au sud par le quartier 901 Mikalou Madzouna, à l'est par l'arrondissement 6 Talangai et à l'ouest par le quartier 904 Nkombo et le quartier 903 Matari. Il couvre une superficie de 83,464 km² (O.L. Moatila et L.B. Ngayi, 2020, p. 98).

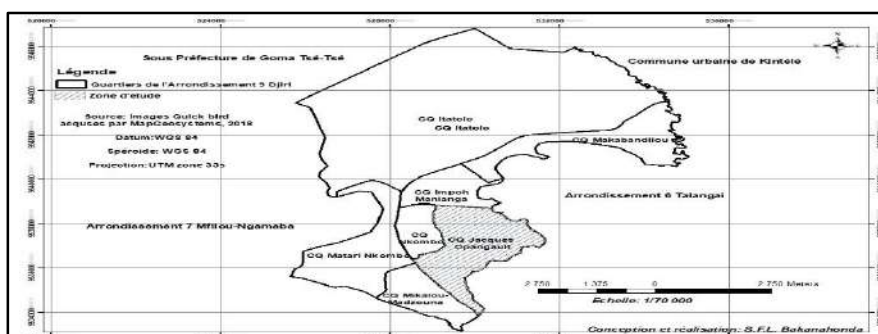


Figure n°1 : Localisation de la zone d'étude
Source : CERGEC, modifiée par S.F.L. Bakanahonda, 2021

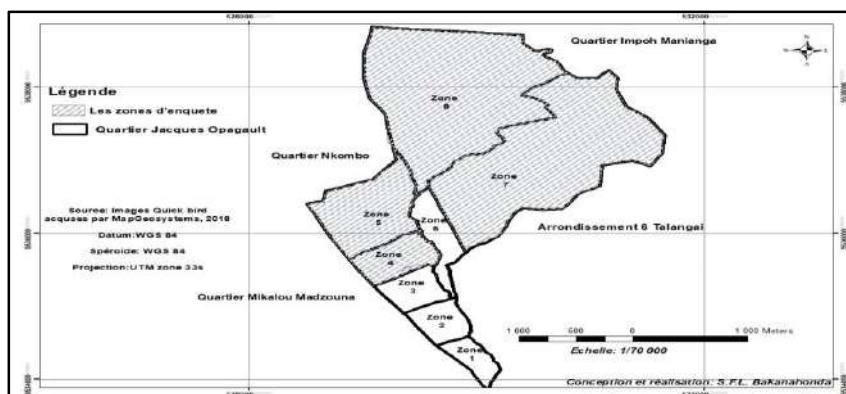


Figure n°2 : Localisation des zones enquêtées
Source : CERGEC, modifiée par F.S.L. Bakanahonda, 2021

2. Méthodologie

La démarche méthodologique optée pour cette étude est analytique et descriptive. Elle se base sur *La Géographie de l'énergie* de Pierre George (1950) et celle de Germaine Veyret-Verner (1966). Il s'agit d'une démarche d'inventaire axée sur un bilan d'approvisionnement en

ressources énergétiques tel est le cas de l'électricité. Nous avons mis un accent particulier sur le partage important entre l'offre et la demande d'énergie, laquelle reste encore peu étudiée en république du Congo.

Pour ce faire, nous nous sommes inspirés de la théorie de la localisation de Paul Claval, de Johann Heinrich Von Thünen et d'Alfred Weber (coûts de production et de branchement, coûts de transport et de consommation) pour tenter de dégager les impacts de l'organisation spatiale de l'accès à l'électricité et des activités énergétiques. En effet, la recherche documentaire, les enquêtes sur le terrain et le traitement des données ont constitué les points fondamentaux de notre étude.

2.1. Recherche documentaire

Elle a été menée à la bibliothèque de l'École Normale Supérieure (ENS), à la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines (FLASH), à la Grande Bibliothèque Universitaire Marien Ngouabi, à la bibliothèque de l'École Normale d'Administration et de Magistrature (ENAM), à l'Institut Français du Congo (IFC) et sur Internet. Divers documents en rapport avec notre sujet ont été consultés (thèses, mémoires, articles, rapports, livres). La recherche documentaire a permis de recueillir des informations ayant trait à l'accès à l'électricité sous divers axes. L'essentiel des documents traitaient des coûts d'électricité, des techniques d'accès à l'électricité, des pratiques liées à l'inaccessibilité à l'électricité et ses impacts socio-économiques dans le cadre d'amélioration des conditions de vie des habitants. D'autres documents ont été consultés dans les mairies de Talangaï et de Djiri, à la direction générale de l'Énergie Électrique du Congo et à son agence de Talangaï.

2.2. Recherche sur le terrain

La pré-enquête a été la phase initiale de la démarche méthodologique. Elle a été associée à l'observation. Les observations concernaient les centres de santé, les écoles, les différents transformateurs, les câbles et poteaux électriques et les types de logements. Elles ont permis non seulement l'élaboration du questionnaire test, mais aussi la délimitation de notre zone d'étude. 4 sur 8 zones que compte Jacques Opangault ont retenu notre attention et ont été enquêtées suite aux observations et aux entretiens avec le chef de quartier, notamment sur la situation électrique du quartier. À partir d'un questionnaire élaboré au préalable, 20 chefs de ménages ont été enquêtés de façon aléatoire. En effet, les problèmes d'accès à

l'électricité varient selon les zones choisies. La pré-enquête a permis la reformulation du questionnaire selon les réalités du terrain.

L'enquête proprement dite a été menée à partir d'un questionnaire et d'un guide d'entretien susceptible de nous aider à recueillir le maximum d'informations concernant notre étude. Au total 80 chefs de ménages ont fait l'objet de cette étude. 20 ménages ont été enquêtés dans chaque zone de façon équitable pour avoir une bonne représentativité permettant d'affirmer ou d'infirmier nos résultats.

L'ensemble des questions portait sur l'identification du chef de ménage, les besoins en électricité, l'accès à l'électricité, son utilisation et les impacts socio-économiques, éducatifs, voire sanitaires. Les entretiens ont été également réalisés avec les chefs de quartier (ancien et nouveau), les chefs de zones, les directeurs d'école, les agents du Centre de santé intégré (CSI), les autorités administratives et les responsables de l'E²C de Jacques Opangault.

2.3. Collecte et traitement des données

Les données relatives à l'enquête ont été saisies, traitées et analysées à l'aide du logiciel Sphinx Millenium 4.5. D'autres données cartographiques recueillies ont permis la conception de la carte thématique et des graphiques par le biais des logiciels et matériels tels que QGIS 3.10.9 Excel, GPS et ordinateur. L'appareil numérique a été utilisé pour la prise des photos d'illustration.

3. Résultats

3.1. Besoins en électricité à Jacques Opangault

Les ménages utilisent différentes sources d'énergie alternatives pour combler leurs besoins en électricité à Jacques Opangault. Ces sources d'énergies sont utilisées tant pour la cuisine que pour l'éclairage. Selon les enquêtes effectuées, 29,9 % des ménages utilisent le charbon comme source d'énergie, 28,5 % des ménages utilisent les piles, 20 % utilisent le gaz, 12,6 % des ménages utilisent le bois et 47 % des ménages utilisent le pétrole (Figure 3).

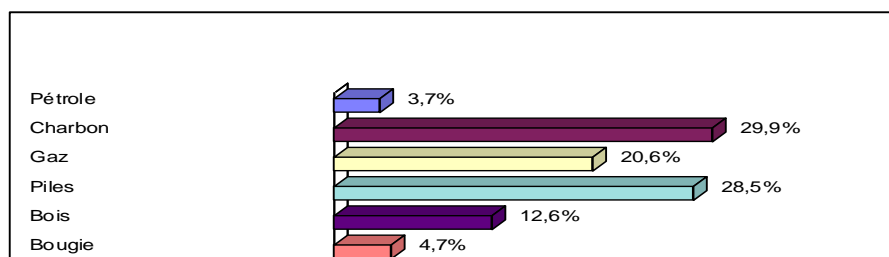


Figure n°3 : Différents types d'énergies utilisées par les ménages

Source : O. L. Moatila, enquête de terrain, 2021

Quatre raisons fondamentales justifient l'utilisation de diverses sources d'énergies à Jacques Opangault selon les ménages, notamment l'accès limité en électricité (34,8 %), son manque de fiabilité (31,3 %), le manque de moyens financiers (23,2 %) de la part des ménages et l'absence des installations électriques dans certaines zones (10,7 %).

3.2. Accès à l'électricité

Selon les ménages enquêtés, diverses raisons déterminent l'accès à l'électricité : l'éclairage (37,6 %), l'utilisation des appareils électriques (32,4 %), la scolarité des enfants (14,5 %), les loisirs pour toute la famille (6,9 %) la pratique des activités économiques (4,6 %) et les loisirs des enfants (4 %).

3.2.1. Taux d'accès à l'électricité selon les ménages enquêtés

Selon le tableau 1, 81,3 % des ménages enquêtés ont accès à l'électricité. Par contre, 18,8 % n'en ont pas accès (Tableau 1).

Tableau n°1 : Taux d'accès à l'électricité selon les ménages enquêtés

Disponibilité de l'électricité	Effectifs	Fréquence
Accès à l'électricité	65	81,3
Non accès à l'électricité	15	18,8
Total	80	100

Source : O. L. Moatila, enquête de terrain, 2021

Parmi les 81,3 % de ménages disposant de l'électricité à Jacques Opangault, près de la moitié de la population n'est pas légalement reconnue par l'E²C. Il s'agit en majorité d'un accès frauduleux à l'électricité. Les parcelles connectées au réseau de l'E²C se trouvent le long de la route nationale n°2 et concernent les zones 1, 2, 3, 4 et 5.

Tandis que les zones 7 et 8 densément peuplées sont de moins en moins connectées au réseau (Figure 4). L'enclavement, la nature du relief accidenté, la présence des vallées encaissées, des cours d'eau, du marécage et le manque de moyens financiers, pour certains, ne facilitent pas l'extension du réseau.

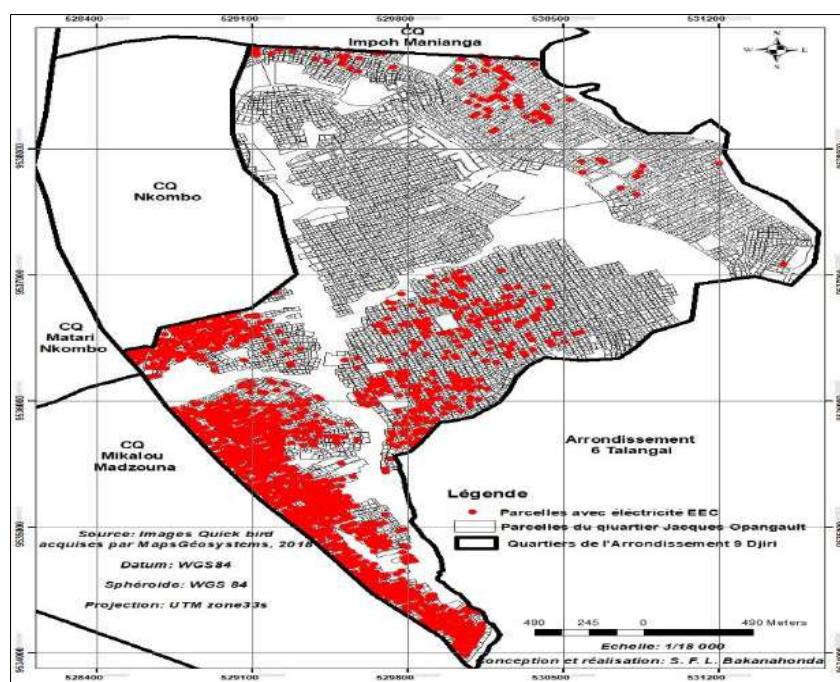


Figure n°4 : Parcelles ayant un branchement de L'E²C
Source : CERGEC, Projet cadastre national, 2021

3.2.2. Année de connexion au réseau

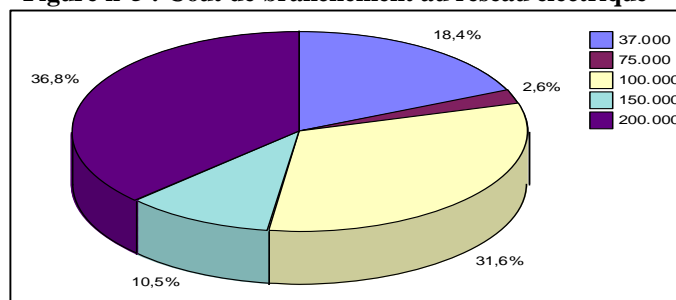
Selon nos résultats, 40,9 % des chefs de ménage ont accédé à l'électricité depuis plus de 10 ans, 15,2 % depuis 5 ans, 9,1 % depuis 4 ans, 6,1 % ont pu bénéficier du branchement depuis 1, 2, 3 et 7 ans, 3 % des chefs de ménage sont connectés au réseau électrique depuis 6 mois, 6 ans et 8 ans.

3.3. Coûts de branchement au réseau

Ils sont variables. Selon nos résultats, 36,8 % des chefs de ménage ont dépensé 200.000 F CFA pour se connecter au réseau électrique, 31,6 % ont dépensé 100.000 F CFA, 18,4 % affirment avoir dépensé 37.000

F CFA, 10,5 % ont dépensé 150.000 F CFA et 2,6 % affirment avoir dépensé 75.000 F CFA (Figure 5).

Figure n°5 : Coût de branchement au réseau électrique



Source : O. L. Moatila, enquête de terrain, 2021

Avec l'achat des câbles et poteaux électriques y compris les frais d'abonnement, le branchement au réseau électrique représente un fardeau supplémentaire pour la population des zones 7 et 8. C'est ce qui entraîne de mauvaises pratiques pour se connecter au réseau, de la part des ménages pauvres. D'après les agents de l'E²C, le coût d'un branchement normal s'élève à 110.000 F CFA.

3.3.1. Facturation de l'électricité

La facturation de l'électricité à Jacques Opangault est bimensuelle. Elle varie selon le mode d'utilisation. Ainsi, 38,1 % des ménages enquêtés payent 15.873 F CFA, 19 % payent 6000 F CFA, 11 % dépensent 5000 F CFA, 9,5 % effectuent les dépensent à hauteur de 8000 F CFA, 6,3 % payent 30.000 F CFA, 4,8 % payent respectivement 3000 et 10.000 F CFA. Ceux qui payent entre 40.000 à 45.000 F CFA représentent un faible pourcentage (1,6 %). Pour une parcelle abritant des locataires, le montant de la facture est partagé selon le nombre de portes. C'est ce qui justifie le fait que certains ménages dépensent moins cher. Ceux qui payent si cher sont ceux qui disposent des compteurs ou habitent seuls. 15. 867 F CFA est le montant standard pour le règlement des factures en mode forfait.

3.3.2. Mode de consommation de l'électricité

Le mode de consommation de l'électricité le plus répandu à Jacques Opangault demeure le forfait (66,2 %). À l'inverse, 30,8 % des ménages consomment l'électricité en mode compteur.

3.4. Pratiques courantes liées à l'inaccessibilité à l'électricité

L'inaccessibilité à l'électricité engendre des pratiques illégales tant au niveau des agents de l'E²C qu'au niveau des ménages. Parmi ces pratiques, on note : le tripotage des compteurs, le vol ou le partage de l'électricité, l'insolvabilité des ménages, l'utilisation de poteaux et câbles électriques hors normes et enfin le gaspillage d'électricité (Planche 1).

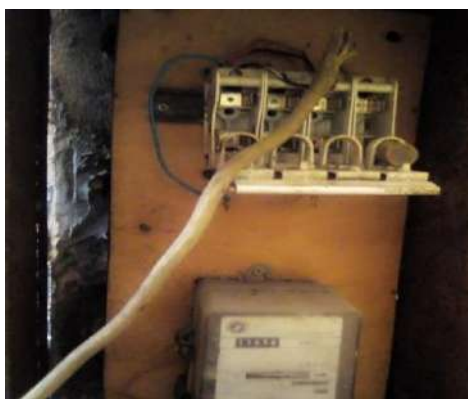


Photo n°1 : CPP visiblement tripoté dans la zone 5. Prise de vue O. L. Moatila, 2021



Photo n°2 : Utilisation des poteaux hors normes (zone 8). Prise de vue G. D. Kelet Ntombo, 2021

3.5. Incidences de l'accès à l'électricité dans le cadre de l'amélioration des conditions de vie des populations

3.5.1. Impacts sociaux

L'accès à l'électricité a entraîné de profondes mutations sociales à Jacques Opangault :

Prolongement du temps des activités et des heures de sommeil

L'électricité a permis de prolonger les heures de travail de la part des ménages qui disposent de l'électricité. Il n'est pas rare de voir les boutiques, les bars, les restaurants, les boucheries et les chambres froides ouvrir jusqu'aux heures tardives. Ainsi, les femmes ne s'inquiètent guère de réaliser leurs tâches ménagères tard la nuit, grâce à l'éclairage rendu disponible par l'électricité. L'accès à l'électricité a facilité également le prolongement des heures de sommeil des ménages

à Jacques Opangault. En effet, 45,1 % des ménages disposant de l'électricité vont désormais se coucher à 22 h, 33,8 % partent au lit à 23 h, 12,3 % à 21 h, 4,6 % dorment respectivement entre 00 h et 01 h. Rares sont des ménages qui dorment à 20 h (1,5%).

Réduction des déplacements liés aux délestages

Selon nos résultats, 46,8 % des chefs de ménages affirment s'être déplacés au moins une fois lorsqu'il y a coupure d'électricité. Ils parcourent en moyenne 5 kilomètres, jusqu'au rond-point de Mikalou pour charger, soit le téléphone, soit mettre au frais leurs produits congelés, ou saisir, imprimer et photocopier un document ou souder une pièce.

Augmentation de la population et extension du quartier induite grâce à l'accès à l'électricité

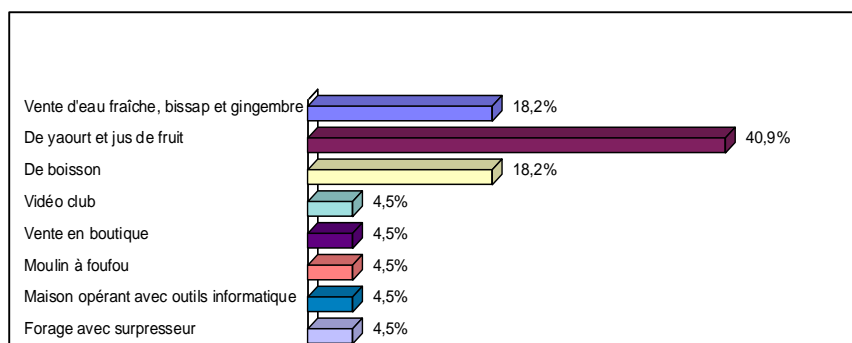
Avec une population de 12.000 habitants en 1997, la population du quartier Jacques Opangault est estimée aujourd'hui à 40.255 habitants pour une superficie de 83,464 km². Bien que limité, l'accès à l'électricité joue un rôle important dans l'accroissement du quartier et l'installation des populations. L'accès à l'électricité a occasionné plusieurs mutations foncières. Il a permis l'augmentation du prix de terrain et l'installation des équipements de télécommunication. Il facilite l'accès à la télévision, à la radio, à l'internet et aux réseaux sociaux. Grâce à l'électricité, certains quartiers de Jacques Opangault disposent des forages. L'accès à l'électricité fait appel au confort dans un ménage. 87 % des ménages ont pu acquérir le matériel électroménager et électronique grâce à l'électricité.

3.5.2. Impacts économiques

Création des activités économiques

Selon les résultats, 27,9 % des ménages exercent au moins une activité liée à l'électricité. Ce faible pourcentage se justifie du fait que l'électricité n'est pas fiable. En revanche, pour l'ensemble de ceux qui exercent des activités économiques, 40,9 % des ménages vendent du yaourt et du jus de fruit, 18,2 % vendent respectivement du jus de "bissap", du gingembre et de l'eau fraîche, 4,5 % disposent, chacun, des vidéo club, d'un moulin à fougou, d'une bureautique, d'un forage à presseur et d'une boutique (Figure 7).

Figure n°7 : Activités liées à l'électricité exercées par les ménages



Source : O. L. Moatila, enquête de terrain, 2021

Hormis ces activités, on a pu observer : les boucheries, les vulcanisations, les salons de coiffure, les mini pharmacies, les ateliers de soudure, les dépôts de boisson, etc.

Bénéfices tirés selon les activités économiques des ménages

Les bénéfices journaliers réalisés varient selon le type d'activité. En effet, pour l'ensemble des ménages enquêtés, 21,1 % gagnent respectivement 2500, 4000, 5000 F CFA par jour, 15,8 % gagnent 3000 F CFA et, 5,3 % des ménages encaissent chacun 1500, 3500, 4500, et 10.000 F CFA et plus.

Réalisations effectuées par les ménages avec les bénéfices tirés

Comme on peut le constater, 32,4 % ménages ont pu diversifier leurs activités économiques avec les bénéfices tirés, 20,6 % arrivent à payer la scolarité des enfants, 17,6 % ont pu améliorer leurs conditions de vie et, 11,8 % réalisent des épargnes.

3.5.3. Impacts éducatifs

Au niveau éducatif, l'éclairage des domiciles permet aux enfants d'étudier sans trop de difficultés. Ce qui améliore le taux de réussite. L'utilisation des appareils, comme le téléviseur, la radio, le téléphone, l'ordinateur et bien d'autres vient approfondir leur connaissance. Désormais, certaines écoles disposent de l'électricité. Ce qui facilite la saisie, la photocopie de tous les documents administratifs. Les classes sont également éclairées, ce qui facilite l'apprentissage. C'est le cas du Collège de Jacques Opangault connecté au réseau en 2021.

3.5.4. Impacts sanitaires

Jacques Opangault compte 5 structures de santé. Un Centre de Santé Intégré (CSI), trois cabinets médicaux privés et deux pharmacies. Toutes ces structures sont électrifiées. Ce qui améliore les conditions de travail de jour comme de nuit, à travers l'éclairage des salles et bureaux, le fonctionnement du matériel électrique et la conservation des médicaments.

3.6. Problèmes liés à l'accès à l'électricité à Jacques Opangault

Divers problèmes liés à l'accès à l'électricité sont observables à Jacques Opangault. Parmi ceux-ci, on retient les coupures récurrentes d'électricité, les pannes techniques des transformateurs, les vols et branchements illégaux, la forte concentration d'abonnés sur une même ligne, les baisses de tension, les délestages, la vétusté des poteaux et câbles électriques, la faible consommation, le faible recouvrement et évolution du nombre d'abonnés, l'insolvabilité des clients, l'éclairage public non fonctionnel, la mauvaise pratique dans la distribution cumulée des factures et des avis de coupure et enfin, la mauvaise politique de la direction dans le choix des interventions lors des maintenances.

3.7. Suggestions

Suite à la l'insatisfaction des ménages enquêtés (65 %) sur la mauvaise qualité des services fournis par l'E²C, plusieurs suggestions sont possibles : l'aménagement du quartier Jacques Opangault afin de faciliter l'extension du réseau ; l'amélioration des coûts de branchement et de facturation d'électricité ; le remplacement des poteaux et câbles électriques par l'E²C dont la plupart sont hors normes ; l'installation de nouveaux transformateurs ; l'entretien des infrastructures d'électricité de façon régulière ; le respect des délais accordés avant coupure de courant ; l'amélioration de la qualité de service afin de garantir la fiabilité du réseau ; la politique de communication sous toutes les formes (délestages, coupure de courant, baisses de tension) de la part de l'E²C auprès des ménages et enfin, finaliser la construction du bâtiment de point de vente de la E²C pour faciliter le paiement des factures d'électricité, le prélèvement des indices, mais surtout pour limiter les déplacements des abonnés.

4. Discussion

L'électricité demeure un facteur déterminant pour le désenclavement et le développement du quartier Jacques Opangault au nord de Brazzaville. Nos résultats illustrent un accès très limité en électricité des ménages de Jacques Opangault. Cette réalité est similaire à la plupart des quartiers périphériques des villes d'Afrique subsaharienne auxquelles l'extension spatiale et l'évolution de la population ne vont pas de pair avec les infrastructures de base. C'est le même constat qu'évoquent P. Motel Combes et E. Képé (2015, p. 8).

La situation de Jacques Opangault, en matière d'accès à l'électricité, n'est pas un cas isolé. Si dans la périphérie de Brazzaville, les ménages ont du mal à se connecter au réseau électrique à cause des coûts élevés au branchement et du manque de moyens financiers, M. Kojima et C Trimble (2016, p. 3) soulignent qu'en Afrique Subsaharienne de nombreux ménages n'ont pas les moyens de payer les frais de branchement et les tarifs de l'électricité ; ce qui limite l'expansion de l'accès au réseau.

Certains ménages partagent des compteurs d'électricité pour ne pas payer les frais de branchement parfois très largement supérieurs à leur revenu mensuel. Cette situation est identique à celle des ménages de Jacques Opangault. Selon A. Nkiruka, J. Carvallo, B. Shaw et *al.*, (2017, p.7), l'Afrique Subsaharienne a une forte inégalité de revenus et de richesse, ce qui entraîne de grandes disparités dans le désir et la volonté des consommateurs de payer pour l'électricité. Ce qui est similaire aux ménages enquêtés à Jacques Opangault. L'accès difficile et très limité à l'électricité des ménages de Jacques Opangault les obligent à recourir aux diverses sources d'énergie alternatives, surtout pour la cuisine.

Ce phénomène est illustré par C. Nzango, (2019, p. 9) au Centrafrique, où pour la plupart des ménages, le charbon fait partie des sources d'énergie la plus utilisée. Les activités liées à l'électricité exercées dans les ménages enquêtés à Jacques Opangault sont peu développées à cause du manque de fiabilité de l'électricité. Cette situation est comparable à beaucoup de pays subsahariens comme le soulignent M. P. Blimpo et G. D. Malcon (2020, p. 101).

Conclusion

L'accès à l'électricité demeure un véritable problème tant à Brazzaville en général qu'à Jacques Opangault, en particulier dans sa périphérie. Le coût de branchement au réseau, l'enclavement de

certaines zones, le relief et l'hydrographie sont parmi les principales difficultés limitant l'accès des ménages au logement dans les zones défavorisées. Pour ce faire, les populations sont confrontées aux problèmes d'insuffisance de câbles et de poteaux électriques, de transformateurs, de coupures électriques, des baisses de tension, etc. Ce qui justifie la faible implication de ces dernières dans les activités économiques.

L'électrification de Jacques Opangault présente beaucoup de faiblesses aussi bien au niveau institutionnel, opérationnel que technique. En effet, un accent particulier devrait être mis de la part des pouvoirs publics en matière d'accès à l'électricité de façon durable dans les périphéries de Brazzaville, pour améliorer les conditions de vie des populations. La société Energie électrique du Congo (E²C) devrait s'employer à améliorer le circuit de distribution de l'électricité, à décongestionner des postes surchargés et à augmenter la capacité des transformateurs à Jacques Opangault, voire dans certains quartiers de la ville capitale.

Références bibliographiques

- 1-Blimpo Moussa et Malcon Gosgrove-Davies, *Accès à l'électricité en Afrique Subsaharienne : adoption, fiabilité et facteurs complémentaires d'impact économique*, Agence de développement et de la Banque mondiale, 2020, 155 p.
- 2-Combes Motel, Képé, 2015, *Défis énergétiques en Afrique subsaharienne*, 25 p.
- 3-Kojima Masami et Trimble Chris, *Vers une électricité abordable et des opérateurs viables en Afrique*, The World Bank, 1818 H Street, NW Washington, DC 20433 USA, <https://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/25091/108555FR.pdf>, 2016, 54 p.
- 4-Malu-Malu Muriel Devey, *Congo Brazzaville*, Éditions Karthala, 2019, 150 p.
- 5-Moatila Omad Laupem et Ngayi Lemadre Bellvy, « Transport en motos-taxis et véhicules 4×4 à Jacques Opangault dans la périphérie nord de Brazzaville (Congo) », *Géo vision*, N° 002-volume 1, 2020, pp. 97-109.
- 6-Morrisey James, «Le défi énergétique en Afrique subsaharienne : guide à l'intérieur des défenseurs et responsables de politiques : deuxième partie : faire face à la pauvreté énergétique», Serie

- Research Brackgronder d'Oxfam,
<https://s3.amazonaws.com/oxfam-us/www/static/media/files/oxfam-RAEL-energySSA-pt2-fr.pdf>,
2017, 114 p.
- 7-Moundza Patrice, « La vulnérabilité des habitations, des infrastructures et équipements publics à Brazzaville », dans Moundza Patrice et Moatila Omad Laupem « *Précarités et questions de survie au Congo Brazzaville* », Paris, l'Harmattan, 2020, pp.51-64.
- 8-Ngoulou Lambert, « Rapport national : l'accès aux services énergétiques dans les pays de la CEEAC-CEMAC intégrant les énergies renouvelables et l'efficacité énergétiques et contribuant à la lutte contre la pauvreté », *Banque Africaine de développement-Fonds Africain de développement*, 2013, pp.1-13.
- 9-Nkiruka Avila., Carvallo Juan Pablo et al, *The energy challenge in sub-Saharan Africa: A guide for advocates and policy makers: Part 1: Providing energy for sustainable and equitable development*. Oxfam Research Backgrounder series, 2017, 85 p.
- 10-Nzango Chanel, *Le syndrome énergétique centrafricain : pourquoi tant de délestage à Bangui ?* <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01971335/document>, 2019, 41 p.
- 11-OCDE/FAO, *Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO 2016-2025*, Éditions OCDE, Paris, https://doi.org/10.1787/agr_outlook-2016-fr. 2016, 144 p.
- 12-ONU, *Energie solaire : favoriser l'accès à l'énergie des quartiers non raccordés*, https://wedocs.unep.org/bitstream/handle/20.500.11822/22268/Frontiers_2017_CH5_FR.pdf?sequence=4&isAllowed=y, 2017, 68 p.
- 13-Ziavoula Robert Edmond, *Brazzaville, une ville à reconstruire, recompositions citadines*, Éditions Karthala, 2006, 254 p.

17

Arrangements, solidarité et innovation dans les services urbains d'eau à Niamey, Niger. Introduction à l'étude des mini-réseaux d'eau des voisins à Saguia

MOUSSA Yayé

Université Abdou Moumouni de Niamey/Niger
yaye.moussa@uam.edu.ne/yayemoussa66@gmail.com

Résumé

En Afrique, la gestion intégrée des ressources en eau, les partenariats public-privé et la marchandisation de l'eau ont tous montré leurs insuffisances. En ville, les défis en eau explosent à cause de l'importance de la croissance urbaine et d'un déficit d'investissements dans le secteur. On assiste à l'émergence de nouvelles stratégies diversifiées d'accès à la ressource.

Cet article porte sur les nouvelles solidarités autour de l'eau à Saguia quartier périphérique de la ville de Niamey à travers la co-production des services d'eau, la mutualisation des installations hydrauliques entre voisins-fournisseurs et voisins-bénéficiaires. Cette nouvelle offre de service « social » construite autour des arrangements entre voisins, mérite d'être étudiée en l'analysant à la fois comme une innovation et une réponse sociale adaptée à l'absence du réseau d'eau formel et à l'étalement du territoire urbain de Niamey.

Mots-clés : Saguia, Niamey, Niger, arrangements, solidarité hydraulique, mini-réseaux d'eau des voisins

Introduction

Aujourd'hui, la majorité de la population urbaine du continent africain vit dans des quartiers précaires dans un contexte où les investissements publics dans les secteurs sociaux sont insuffisants. Le service d'eau constitue le secteur le plus emblématique de ce décalage entre croissance urbaine et desserte en eau (Botton et Blanc, 2014).

Dans le secteur de l'eau plus de 40 ans après la conférence sur l'eau des Nations Unies de Mar del Plata en 1977, et plus de 30 ans après la

conférence internationale sur l'eau et l'environnement de Dublin de 1992, ce qui avait été présenté comme « le modèle mondial de gestion de l'eau » a montré ses limites (Blanchon et Casciarri, 2019).

Au Niger, après plus de 50 ans de mise en œuvre de politiques hydrauliques, les défis en matière de maîtrise des ressources en eau deviennent de plus en plus importants (Moussa, 2018 ; Moussa et Laffly, 2021 ; Moussa, 2022). Des problèmes de l'accès à l'eau domestique se pose avec acuité tant en milieu rural que dans les villes en dépit de la différence des modalités d'approvisionnement. Niamey à l'instar des autres villes africaines, enregistre une croissance rapide et non-maîtrisée qui se caractérise par la production des nouveaux quartiers formels et informels avec un déficit de services urbains essentiels dont l'eau. L'absence de politiques de planification complique les interventions en matière d'actions publiques d'accompagnement pour améliorer la situation (Jaglin, 2012 ; Moussa, 2018 ; Moussa et Bonnassieux, 2021).

Créé en 2014, Saguia est un quartier périphérique illustratif de cet état de fait. La particularité du site ; zone de plateau donnant une belle vue sur la ville de Niamey, fait de lui l'un des quartiers périphériques les plus convoités et où le prix du foncier est plus cher. La parcelle de 400 mètres carrés coûte entre 7 et 8 000 000 FCFA (10 671 et 12 195 €). Sa population est en forte croissance et dépasse 1000 habitants. La forte croissance démographique et territoriale à travers les déménagements et les constructions d'habitations a été rendue possible grâce aux mini-réseaux d'eau dits des voisins. Un système de partage de l'eau entre voisins-fournisseurs (propriétaires de châteaux d'eau) et voisins-bénéficiaires (raccordés), qui apparait comme une innovation importante et une nouvelle forme de solidarité dans le secteur de l'eau. En supplantant l'absence du réseau de la Société d'Exploitation des Eaux du Niger (SEEN), les mini-réseaux d'eau contribuent à l'universalisation de l'accès à l'eau dans les territoires urbains encore en marge à l'offre officielle en services d'eau.

À Niamey comme dans plusieurs villes africaines, l'explosion des défis en eau consécutive à la croissance urbaine et d'un déficit d'investissements dans le secteur favorise l'émergence de ces nouvelles formes de solidarité autour de l'eau, c'est le cas des mini-réseaux d'eau des voisins, objet de ce travail. L'objectif visé dans cet article est d'étudier ce système dans son fonctionnement en identifiant les acteurs, en analysant les arrangements entre les voisins pour la « co-

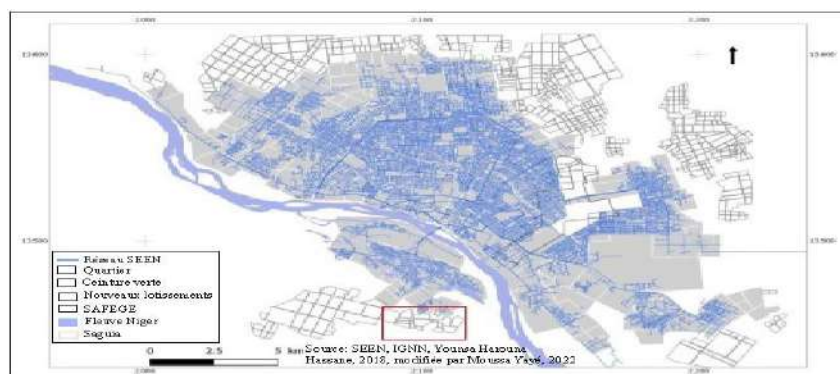
production » des services d'eau et en évaluant la robustesse de cette solidarité hydraulique à la périphérie de Niamey.

1. Matériel et méthodes

Sagua recasement ou Sagua plateau est un quartier périphérique du 5^e arrondissement de la ville de Niamey (Fig. 1), issu de l'étalement urbain, il n'est pas couvert par le réseau de distribution de réseau de la SEEN comme la plupart des quartiers en périphérie (Fig. 1). Le fonçage des forages équipés de château dans les quartiers périphériques comme Sagua est la principale réponse des résidents disposant des moyens financiers pour produire eux-mêmes les services d'eau et permettent aux voisins qui le demandent de se raccorder. Cette initiative qui est une innovation construite sur la solidarité du voisinage mérite d'être étudiée (Fig. 2).

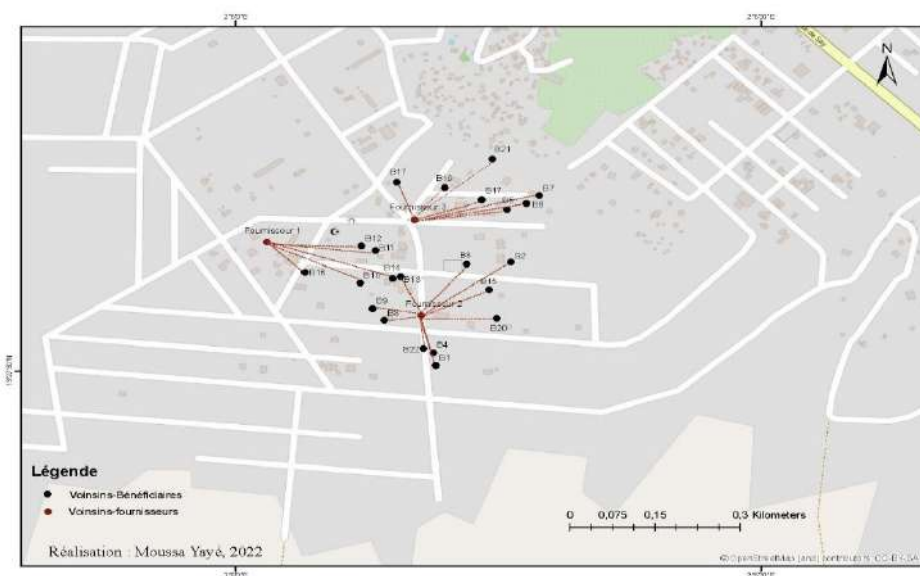
La méthodologie adoptée dans le cadre de ce travail combine à la fois des données quantitatives et qualitatives collectés auprès de 3 principaux fournisseurs (opérateurs privés d'eau) disposant des châteaux d'eau, 20 bénéficiaires (voisins raccordés), 5 charretiers (revendeurs d'eau) à l'aide d'un questionnaire (Fig. 3) et 2 constructeurs de forages à l'aide d'un guide d'entretien semi-direct. L'initiative du partage de l'eau, l'exploitation et la gestion des infrastructures partagées, la disponibilité et la sollicitation des systèmes mini-réseaux d'eau des voisins, les relations sociales construites autour de l'eau, le rôle des mini-réseaux et des charretiers (revendeurs d'eau) dans la construction et l'occupation du quartier sont les principales questions posées aux acteurs interrogés. Après la collecte, les données ont été codifiées pour construire les molalités et effectuer le dépouillement de l'enquête à l'aide du logiciel Sphinx Plus. Les données brutes ont été exportées dans les logiciels Microsoft Excel et Xlstat pour le traitement et l'analyse statistique. Les données d'enquête ont été également utilisées dans le texte de l'article comme récit de vie après transcription. Les logiciels Arc Gis et Adobe Illustrator ont été utilisés pour la réalisation des cartes et des modèles graphiques. Les travaux de terrain à savoir l'observation in situ et l'enquête ont permis de mieux appréhender le fonctionnement du service « social-solidaire » des mini-réseaux des voisins, d'évaluer leur robustesse et leur apport dans l'accès universel à l'eau et dans la construction et l'occupation du quartier.

Figure 1 : le réseau de distribution de l'eau de la ville de Niamey en 2016



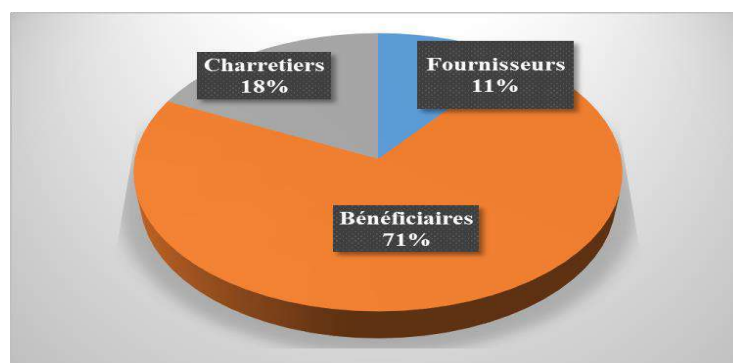
Source : enquête terrain, 2022

Figure 2 : le modèle de solidarité hydraulique des mini-réseaux d'eau des voisins à Saguia



Source : enquête terrain, 2022

Figure 3 : les acteurs interrogés



Source : enquête terrain 2022

2. Résultats

2.1. La ville de Niamey : entre croissance urbaine et défis d’approvisionnement en eau

Niamey du petit village dans les années 1900, est aujourd’hui une ville qui dépasse le million d’habitants. Dans les années 1930, la ville n’était peuplée que de 1642 habitants (Motcho, 1991). En 1952, la ville comptait une population de 11 790 habitants et devint le premier centre urbain du pays (Issaka, 2010). À l’indépendance du pays, la population atteint 33 816 habitants avec une croissance annuelle de 12% (Motcho, 2005). Elle passe respectivement de 1988, 2001 et 2012 à 392 165, 707 951 et 1 026 848 habitants. En cinquante ans la population de Niamey passe de 1% à 8% de la population totale du Niger (Andres et Lebaill, 2012).

Cette croissance rapide de la population va ainsi avec une extension également rapide la ville. La superficie de la ville est passée de 860 ha en 1960 à 10 000 ha en 2000 à environ 30 000 ha en 2020. Ainsi, les différentes infrastructures nécessaires à la vie urbaine ne suivent pas. Les infrastructures de service public sont dégradées ou inopérantes (Collignon et Botton, 2014). Il en est ainsi des systèmes de distribution d’eau, qui ne couvrent souvent d’une partie de la ville. Le déficit de gouvernance et la non-maîtrise de l’étalement par les municipalités qui n’ont pas été structurées pour faire face à la forte croissance de la population, rendent difficile voire impossible la satisfaction des besoins en services urbains dont l’approvisionnement en eau. Le service d’eau

constitue le secteur le plus emblématique de ce décalage entre croissance urbaine et desserte en services essentiels, tant il est traversé de logiques économiques, techniques et environnementales (étendue des infrastructures, dispositif technique, coût du service) se heurtant aux fortes attentes sanitaires, sociales et politiques concernant l'accès à l'eau (Botton et Blanc, 2014). La privatisation du sous-secteur de l'hydraulique urbaine bien qu'elle a permis une amélioration dans la qualité des services et la gouvernance financière a du mal accompagner l'explosion urbaine qui se traduit par l'extension spatiale de la ville devenue anarchique déjà à la fin des années 1980 et 1990, comme l'a notifié Jaglin Sylvie en 2005 :

Les réformes n'apportent en elles-mêmes pas de réponse générale à l'ambition de service universel. En l'absence de dispositifs adéquats de subventions publiques, les entreprises privées sont, comme leurs homologues publics, dans l'incapacité de répondre à une demande en eau en augmentation rapide, provenant de populations urbanisées à faibles revenus et aux situations foncières inégalement consolidées.

Une diversité d'initiatives et de stratégies se mettent en œuvre dans les quartiers périphériques de la ville de Niamey comme dans les petites, moyennes villes ou même en milieu rural (Moussa, 2018 ; Moussa et Laffly, 2021 ; Moussa et Bonnassieux, 2021 ; Moussa, 2022).

2.2. Une diversité des stratégies de suppléance pour un accès universel à l'eau en périphérie de Niamey

L'étalement urbain entraîne la construction des territoires périphériques « oubliés » dans l'offre des services urbains (Fig. 4). Au-delà des bornes fontaines et des revendeurs d'eau (*Garoua*), de plus en plus, on assiste à une explosion des forages privés avec comme raison principale l'autoproduction des services d'eau à défaut du service formel.

Il y a trois types principaux de forages à Niamey et qui constituent des signes extérieurs de précarité hydrique et de l'absence de planification urbaine. Il s'agit premièrement des forages creusés dans les quartiers précaires et ou périphériques par des fondations, Organisations Non Gouvernementales et Associations (nationales et internationales) qui sont très nombreux et qui sont des points d'eau collectifs et communautaires. La deuxième catégorie est celle des promoteurs privés (personnes physiques) attirés par la manne financière

de l'eau (Younsa Harouna, 2019). Ils sont localisés en général à la devanture de la parcelle d'habitation. Mais souvent pour une question de prestige sociale et de construction d'une bonne image sociale, le propriétaire rend gratuit l'accès comme ça été constaté lors des travaux de terrain dans le cadre de cette étude. Enfin, nous avons les forages privés installés à l'intérieur des maisons pour être autonome soit à cause du manque du réseau de la SEEN ou de l'inconstance dans la distribution dans les quartiers périphériques.

À Saguia, le fonçage de forages est dû à l'absence et la non opérationnalité du réseau à cause de la topographie du quartier. En moyenne, ils ont une profondeur de 30 à 50 mètres mais pouvant aller au-delà de 60 mètres (Younsa Harouna, 2019), stockant l'eau dans des réservoirs de formes et de contenance variables. Les populations disposant de moyens financiers produisent eux-mêmes les services d'eau (autoproduction et coproduction) à travers l'installation des forages équipés d'un château fonctionnant à l'énergie de la Société Nigérienne d'Électricité (Nigelec) et ou solaire. Cette autoproduction des services d'eau est une pratique très développée à Saguia recasement quartier témoin de ce présent article. Elle est la principale source d'alimentation en eau construite autour de la solidarité du voisinage dans le quartier.

Figure 4 : modèle des territoires hydrauliques des villes africaines



Source : Moussa, 2018, modifiée, 2023

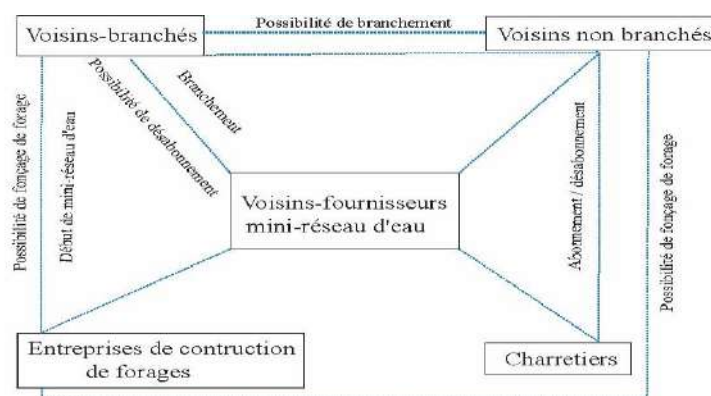
2.3. Mini-réseaux d'eau des voisins : la solidarité hydraulique comme innovation dans les services urbains d'eau

Les mini-réseaux ou petits réseaux autonomes ont émergé un peu partout à la périphérie des villes africaines depuis quelques décennies. Le réseau officiel d'approvisionnement en eau n'étant jamais parvenu à satisfaire les besoins de l'ensemble de la population, les habitants de la périphérie mobilisent différents types de fournisseurs informels (Cavé, 2009 ; Blanc et Cavé, 2009).

Depuis la fin des années 1990, de petits systèmes autonomes de distribution de l'eau via des canalisations ont surgi et proliféré dans les quartiers de la *cidade de caniço* à Maputo (Blanc et Cavé, 2009). Ils continuent à se développer et à étendre leurs activités à d'autres villes et à d'autres quartiers (Collignon et Botton, 2014) et répondent ainsi à une demande croissante des ménages en eau.

Dans plusieurs pays africains (Mozambique, Mauritanie, Burkina Faso, Somalie, etc.), les petits privés d'eau sont en train de devenir des opérateurs de grande envergure au vu du nombre important d'abonnés. Au Niger contrairement au modèle d'opérateurs privés connu dans la littérature consacrée aux services d'eau dans les villes africaines, on assiste à l'émergence d'un nouveau modèle qui est appelé dans ce présent article : *mini-réseaux d'eau des voisins* (Fig. 5).

Ce système est en train de se développer à la périphérie de la ville de Niamey particulièrement dans le quartier Saguia Recasement où il a commencé dans la première moitié des années 2010. Ils contribuent à rendre universel l'accès à l'eau dans des territoires urbains en marge de l'offre officielle des services d'eau.



2.4. Les propriétaires de châteaux d'eau ou les fournisseurs de services d'eau « solidaires »

Le système mini-réseaux d'eau des voisins à Saguia remonte à la création du quartier (les années 2013-2014). De l'autoproduction on tend vers la coproduction des services d'eau en permettant aux voisins de se raccorder en contribuant au fonctionnement des installations à travers le paiement d'une facture de consommation. Selon un fournisseur des services d'eau solidaire interrogé en janvier 2022, l'idée de partage de l'eau est issue de la combinaison de deux facteurs à savoir l'importance de la production de l'eau (débit d'eau moyen est 10 mètres cubes par heure) et les besoins en eau pour les voisins.

Nous nous sommes rendu compte que nous ne pouvons pas consommer l'eau pendant que les voisins en ont besoin, les promoteurs immobiliers aussi. Il faut leurs donner de l'eau pour construire leurs maisons afin que le quartier se développe. Entretien avec Monsieur Boureïma le premier dans le partage de l'eau avec ses voisins, janvier 2022).

Il n'existe pas de contrat écrit pour se raccorder, il faut juste introduire sa demande, une fois acceptée par le voisin-fournisseur, le voisin-bénéficiaire trouve un plombier pour faire le raccordement. Le contrat est donc moral. Le système mini-réseaux d'eau des voisins se développent de plus en plus à cause du coût plus ou moins accessible aux habitants du quartier en majorité des fonctionnaires.

Le coût des forages dépend des entreprises et de la profondeur du forage. Jusqu'à 36 mètres, on peut avoir un forage d'un 1 000 000 (1524 €) à 1 200 000 FCFA (1 829 €) où à 800 000 FCFA (1 220 €). Ceux qui utilisent les matériels manuels (Fig. 7), peuvent le faire à 300 000 FCFA (457 €). Mais tout dépend du type d'équipage. L'équipage se fait en 110, 120, 140 et 160. Pour le forage de grande profondeur, il faut aller à 40 voire 50 mètres (Fig. 6), à ce niveau le débit est bon. Pour ce type de forages, il faut payer entre 1 500 000 FCFA (2 286 €) et 2 000 000 (3 049 €). Le coût global dépend du type de forage. Le forage simple réalisé dans d'une concession ne dépasse pas 1 200 000 FCFA (1 829 €) y compris la pompe, le réservoir métallique, en tôle noire ou en caoutchouc. Le réservoir en caoutchouc d'un mètre cube se vend à 100 000 FCFA (152 €), le support sur lequel il sera posé à 200 000 FCFA (304 €) et la tuyauterie, le tout se fait à 1 500 000 FCFA (2 286 €), 1 700 000 FCFA (2 591 €) à 1 800 000 FCFA (2 744 €) si c'est le réservoir est en tôle noire et 2 300 000 FCFA (3 506 €) pour le réservoir

métallique. (Entretien avec Monsieur Mohamed entrepreneur et constructeur de forage, le 21 août 2022).

On note une explosion des forages privés en périphérie de Niamey. Cela s'explique par l'absence du réseau et de son inconstance lorsque qu'il existe. L'importance de la demande explique la baisse des coûts de réalisation d'un forage. Ce dernier est en train de rendre habitable les quartiers périphériques et devient un facteur de l'étalement urbain. (Entretien avec Monsieur Djibril constructeur de forage, le 20 août 2022).

Dans les résultats de l'enquête de terrain, le coût minimum pour avoir un forage privé est de 3 500 000 FCFA (5 335 €) avec une moyenne de 4 000 000 FCFA (6 098 €). À cause de la demande en forages urbains privés et l'exploitation des entreprises de fonçage, le coût de réalisation est en train de chuter considérablement. C'est ce qui explique la différence entre le coût estimatif de l'entrepreneur et celui des propriétaires des forages. L'entretien des installations hydrauliques coûte en moyenne 32 000 FCFA (49 €) et dépasse rarement 40 000 FCFA (61 €). Il s'agit principalement du montant de la facture d'électricité. Le changement de la pompe intervient rarement et peut coûter jusqu'à 60 000 FCFA (91 €).

Figure 6 : un forage en construction sur un chantier à Saguia, janvier 2021



Source : enquête terrain, 2021

Figure 7 : fonçage manuel-artisanal d'un forage à Saguia, mars 2022



Source : enquête terrain, 2022

2.5. Les voisins bénéficiaires de services d'eau solidaires

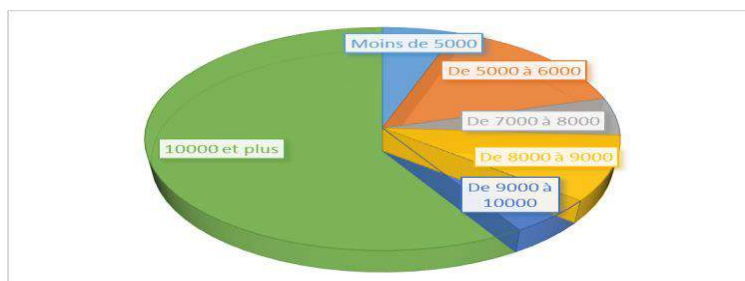
Les mini-réseaux d'eau des voisins permettent aux populations d'avoir de l'eau comme s'ils sont branchés au réseau de la SEEN. Après l'autorisation de raccordement donnée par le voisin-fournisseur, le voisin-bénéficiaire cherche un plombier pour le branchement. Le coût du raccordement est fonction de la distance entre le château et la concession du demandeur. Il peut aller de 50 000 à 200 000 FCFA (76 à 305 €), 60 000 (91,47 €) à 75 000 FCFA (114,33 €) au quartier Aéroport de Niamey (Younsa Harouna, 2019). Un sous-compteur est installé afin de contrôler et de prélever la consommation mensuelle. Le mètre cube est vendu à 500 FCFA (0,80 €) contre 350 FCFA (0,50 €) à Aéroport (Younsa Harouna, 2019), ce qui est largement au-dessus du tarif de la SEEN qui est de 127 FCFA (0,19 €) de 0 à 10 mètres cubes pour les particuliers et les branchements sociaux (tranche sociale).

Bien que les consommateurs trouvent le prix de l'eau très cher par rapport à l'offre officielle, pour les fournisseurs c'est plutôt une participation à la production d'un service collectif, une coproduction de service de proximité. Cela contribue au renforcement des relations sociales construites autour de l'eau. Avec certains fournisseurs, un forfait de 10 000 FCFA par mois est institué pour une consommation sans limite. Les voisins non-branchés paient directement après la prise de l'eau (21%). La facture moyenne est 9 900 FCFA (15 €) (Fig. 8)

contre 7300 FCFA (11 €) avant le raccordement aux mini-réseaux d'eau (Fig. 9 et 10). Il y a un fournisseur dont le service « solidaire » évolue vers une véritable activité marchande à l'image des petits opérateurs privés d'eau qu'on retrouve dans les grandes villes africaines (Mozambique, Mauritanie, Burkina Faso, Somalie). Les « abonnés » sont enregistrés afin d'avoir la consommation mensuelle, d'établir les factures et de maîtriser la situation des impayés. Une facture mensuelle est ainsi établie aux consommateurs (Fig. 11) et après deux mois d'impayés la fourniture est interrompue comme pour la SEEN.

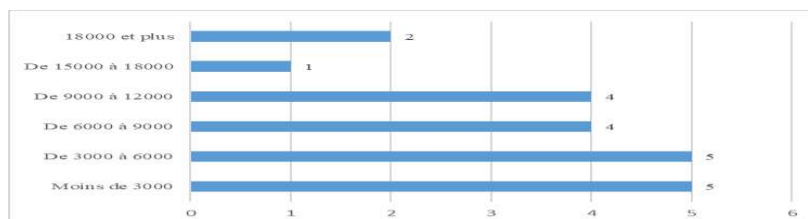
Au début des travaux de terrain en janvier 2021, il a été dénombré 106 ménages soit au moins 742 personnes qui sont raccordés aux mini-réseaux d'eau des voisins. En moyenne, 35 ménages sont raccordés à un mini-réseau d'eau contre un maximum de 70. Et une vingtaine de demandes sont enregistrées auprès des fournisseurs pendant les travaux de terrain en janvier 2022. Aujourd'hui, le nombre de ménages branchés aux mini-réseaux d'eau est très important au vu de l'occupation rapide du quartier. Les ménages ne disposant de forage privé sont liés aux services des mini-réseaux soit par raccordement (Fig. 12) soit par l'intermédiaire des charretiers.

Figure 8 : Consommation mensuelle mini-réseau



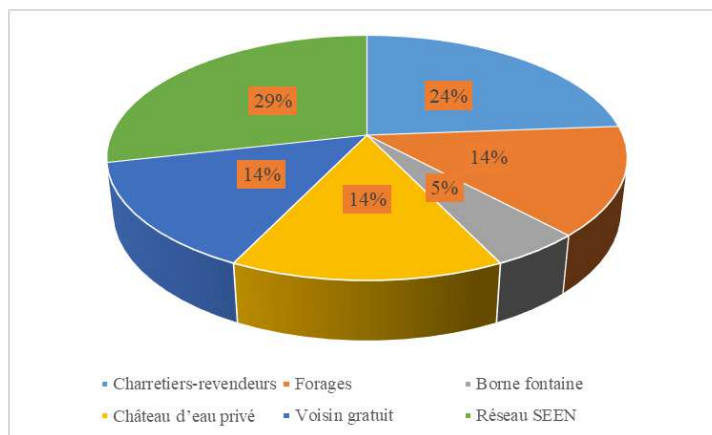
Source : enquête terrain, 2022

Figure 9 : Facture mensuelle avant le raccordement au mini-réseau



Source : enquête terrain, 2022

Figure 10 : Sources d'eau avant le raccordement au réseau d'eau solidaire



Source : enquête terrain, 2022

Figure 11 : exemple de facture d'eau d'un abonné mini-réseau d'eau des voisins

N°	Nom et prénom	Téléphone	M3 au début du mois	Index à la date du relevé	M3 Consommé	Montant à payer (500 F/M3)	A payer avant le
5		96482460	262	285	23	11 500	05/12/2020

Source : enquête terrain, 2022

Figure 12 : un plombier en train d'installer un robinet pour un chantier de construction de maison



Source : enquête terrain, 2022

2.6. Les charretiers : l'autre grand acteur du fonctionnement et du dynamisme territorial en périphérie de Niamey

Dans les villes africaines, les revendeurs jouent un rôle important dans l'accès à l'eau pour les populations, qu'elles soient branchées ou non-branchées, résidentes au centre-ville ou à la périphérie. L'inconstance dans la distribution de l'eau amène les citoyens à recourir aux services des revendeurs d'eau. Ils produisent un service essentiel et participent dans l'universalisation de l'accès à l'eau dans les villes africaines. À Saguia recasement, les charretiers (Fig. 13) assurent l'approvisionnement en eau des ménages non-branchés et des chantiers de construction. L'activité de revente de l'eau est aussi vieille que le partage de l'eau dans le quartier. L'importance de la demande en eau avec le déménagement des familles et l'explosion des chantiers de construction a boosté l'émergence et le développement de l'activité. Il y a plus d'une centaine de charretiers dans le quartier et chaque fournisseur enregistre au même moment au moins une dizaine de charretiers en moyenne. Le nombre de tours entre les points d'eau et les clients est de 8 en moyenne. Un charretier effectue jusqu'à 15 tours par jour. Les charrettes ont un chargement de 12 à 16 bidons d'eau de 25 litres. Les deux bidons de 25 litres se vendent à 25 FCFA (0,03 €), le tonneau de 200 litres se vend à 750 FCFA (1,1 €) et coûte 100 FCFA (0,15 €) chez le fournisseur. On note l'existence d'un contrat d'abonnement mensuel entre les charretiers et leurs clients qui sont les ménages et les responsables des chantiers de construction. La recette moyenne journalière est de 6 500 FCFA (10 €) soit un revenu mensuel de 195 000 FCFA (297 €) largement au-dessus du salaire minimum par mois au Niger qui est de 30 047 FCFA (46 €).

Figure 13 : des charretiers en train de remplir leurs bidons d'un mini- au niveau réseau d'eau des voisins



Source : enquête terrain, 2022

2.7. Mini-réseaux des voisins : un facteur d'étalement urbain à Niamey

Les mini-réseaux d'eau des voisins comme les petits opérateurs privés participent à la satisfaction des besoins en eau des habitants des quartiers périphériques et contribuent considérablement à l'occupation et à la densification de l'habitat. À Saguia, les acteurs interrogés sont unanimes sur le rôle important du partage de l'eau entre voisins dans le développement territorial du quartier.

La construction des châteaux a poussé la construction des maisons et la présence des mini-réseaux a facilité l'installation des populations dans le quartier. Disait un voisin du système mini-réseaux d'eau des voisins interrogé en janvier 2021.

On constate un grand changement dans les constructions par rapport aux années antérieures. Les charretiers sont occupés à cause de l'importance de chantiers de construction et le peuplement du quartier avec l'arrivée continue des nouveaux-venus. Il y a beaucoup de demandes bien que les gens font de raccordement aux châteaux d'eau. Certains interrompent leurs travaux de construction pour attendre l'eau des charretiers. L'intérêt pour le quartier est lié à sa situation topographique. Disait un charretier interrogé en janvier 2021.

Les personnes interrogées (100%) parlent de transformation considérable du quartier, d'explosion des constructions, de peuplement du quartier. Sur le lien entre le partage de l'eau entre voisins et l'étalement du quartier, un « promoteur » de mini-réseau d'eau s'exprime en ces termes : « j'ai construit ma maison avec le système mini-réseau du voisin et bien d'autres personnes se trouvent dans ce cas de figure ».

2.8. Quelle robustesse pour les mini-réseaux de voisins de Saguia recasement ?

Le système mini-réseaux d'eau des voisins est une réponse sociale à l'absence du réseau formel. Il est construit sur la solidarité hydraulique à travers le partage de l'eau entre voisin-fournisseur et voisin-bénéficiaire. Pour 53 % des voisins-bénéficiaires interrogés, c'est un service social-solidaire supplantant l'absence du réseau de la SEEN et un élément déterminant dans la construction du quartier (32%). Le service est abordable pour certains (25%) et cher pour d'autres (25%). La bonne relation de « partenariat » à la fois social et économique entre les acteurs

du système (voisins-fournisseurs et voisins-bénéficiaires et les charretiers assure un bon fonctionnement du système. Mais, 57% de voisins-bénéficiaires interrogés préfèrent la SEEN au système mini-réseaux d'eau à cause de la fiabilité du compteur (32%), la garantie sur la qualité de l'eau (18%) bien que l'eau est régulièrement analysée selon les fournisseurs, et l'interruption de la distribution de l'eau avec les coupures d'électricité (29%). Le faible débit de l'eau (57%) à cause de l'importance des usagers et les coupures d'électricité (50%) sont présentés par les personnes interrogées comme les principaux problèmes que rencontrent le système mini-réseaux d'eau des voisins à Saguia. La dépendance des services d'eau aux services d'électricité contribue à précariser ceux de l'eau dans les villes africaines (Moussa, 2018 ; Younsa Harouna, 2019 ; Abdourazack Niandou, 2020).

3. Discussion

Dans toutes les villes africaines, on observe le couplage du réseau primaire (géré par un opérateur principal, en position de monopole) et d'une grande diversité d'opérateurs indépendants qui revendent l'eau en aval, soit en la livrant à domicile (pousse-pousse, charretiers, camions), soit dans des points de vente fixes (bornes fontaines, citernes) (Collignon et Vézina, 2000). Les mini-réseaux d'eau des voisins à Saguia (Niamey), comme les petits opérateurs privés d'eau dans les villes africaines sont une alternative à l'absence du réseau d'eau formel dans les quartiers périphériques. Ils contribuent à l'universalisation de l'accès à l'eau dans des territoires « oubliés » de l'intervention municipale et contribuent à l'occupation, à la densification et à l'étalement des quartiers. Botton et Blanc (2014), parlent de service marchand de proximité à propos de l'action des petits opérateurs privés pour la desserte des quartiers périurbains en Afrique.

À Saguia, le mini-réseau d'eau des voisins est une innovation qui résulte de la solidarité du voisinage, de la « coproduction » d'un service essentiel et collectif. Les petits opérateurs privés, loin de constituer un obstacle au développement du service public, constituent une option très intéressante pour organiser la desserte des quartiers informels et bidonvilles (Collignon et Botton, 2014) et dans les nouveaux quartiers non encore couverts par le réseau d'eau. On assiste à l'émergence de nouvelles conditions diversifiées d'accès à la ressource reposant sur des formes de solidarités anciennes ou émergentes en Afrique (Blanchon et Casciarri, 2019). Dans le département de Téra (Liptako Nigérien), la précarité hydrique a conduit à la mise en œuvre des

réponses sociales pour corriger le déficit hydrique. La solidarité hydraulique (Moussa, 2018 ; Moussa et Laffly, 2021 ; Moussa et Bonnassieux, 2021 ; Moussa, 2022), à travers la mutualisation des points d'eau entre quartiers, ville et villages apparaît comme une solidarité hydrique permettant de corriger une injustice géographique par le partage de l'eau. Sylvie Clarimont (2010) parlait également de correction d'une injustice géographique à propos de l'usage des eaux de l'Èbre à travers le partage de l'eau entre la montagne et la plaine.

Contrairement aux petits opérateurs privés d'eau qui se sont développés en Afrique dans un contexte peu sécurisé c'est-à-dire sans contrats et en marge de la loi (Collignon et Botton, 2014), le système mini-réseaux d'eau des voisins à Saguia répond à une demande sociale ; encourager l'arrivée de la population dans un nouveau quartier où le réseau de la SEEN n'existe pas encore. Et le tarif du mètre cube a chuté de 1 000 à 500 FCFA (de 1,5 à 0,70 €) avec la multiplication de raccordements. Younsa Harouna (2019), à propos des mini-réseaux informels parle de revendications pour l'eau.

Dans certains secteurs du quartier Aéroport de Niamey, après au moins trois décennies d'approvisionnement aux forages et aux puits et des projets de raccordement au réseau de la SEEN qui n'aboutissent pas, l'idée de permettre aux voisins d'avoir accès à l'eau sans se déplacer, à travers une connexion, a fini par éclore (ibid.). À l'objectif social est en train se greffer une activité marchande autour des mini-réseaux d'eau à Saguia.

Conclusion

Le système de mini-réseaux d'eau des voisins apparaissent comme une réponse sociale adéquate à l'absence du réseau de la SEEN à Saguia. Il est une innovation dans le secteur de l'eau, construite autour d'une solidarité hydraulique et des arrangements entre voisin-fournisseurs et voisin-bénéficiaires. En rendant universel l'accès à l'eau dans les zones périphériques de la ville, les mini-réseaux d'eau accélèrent la croissance spatiale par l'effet de la diffusion de la pratique dans tous les quartiers périphériques de la ville. Saguia illustre bien ce modèle de territoire qui se développe grâce aux mini-réseaux d'eau des voisins. Le quartier est en train de s'étaler rapidement. Les mini-réseaux d'eau des voisins ont joué le principal rôle. Niamey est en train enregistré ses premiers petits opérateurs privés d'eau.

Références

- 1- Niandou Abassa Abourazack. 2020. « Urbanisation et précarité de l'énergie électrique à Niamey, Niger », Thèse de doctorat de géographie, Université Toulouse Jean Jaurès, 417 p.
- 2- Andres Ludovic & Lebailly Philippe, « Peri-urban agriculture: case of market gardening of Niamey », dans *African Review of Economics and Finance*, Vol. 3, No.1, 2011, 12 p.
- 3- Blanchon David & Casciarri Barbara (dir.), « Introduction. L'accès à l'eau en Afrique : vers de nouveaux paradigmes ? » Dans *L'accès à l'eau en Afrique : vulnérabilités, exclusions, résiliences et nouvelles solidarités*. Presses universitaires de Paris Nanterre, 2019, pp. 11-24
- 4- Botton Sarah, Blanc Aymeric, « Un service public marchand de proximité. L'action des petits opérateurs privés pour la desserte des quartiers périurbains en Afrique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2014/3 (N° 203), p.106-113. DOI : 10.3917/arss.203.0106. URL : <https://www.cairn.info/revue-actes-de-la-recherche-en-sciences-sociales-2014-3-page-106.htm>
- 6- Cavé Jérémie, « Les Petits Opérateurs Privés (POPs) de la distribution d'eau à Maputo : le défi du métissage d'un système sociotechnique ». *Flux*, 2009, 76-77, 51-61. <https://doi.org/10.3917/flux.076.0051>
- 7- Cavé Jérémie & Blanc Aymeric, « Les Petits opérateurs privés de la distribution d'eau à Maputo : d'un problème à une solution ? Regards croisés ». Agence française de développement, Département de la Recherche. Document de travail n°85, 2009, 54 p.
- 8- Clarimont Sylvie, «13. Le transfert d'eau : radioscopie de la contestation du projet de connexion Èbre-Llobregat (Espagne) », dans Graciela Schneier-Madanes (dir.), *L'eau mondialisée*. La Découverte | « Recherches », (2010) | p. 255-273. <https://www.cairn.info/l-eau-mondialisee---page-255.htm>
- 9- Collignon Bernard & Botton Sarah, « Les opérateurs indépendants du service de l'eau en Afrique », dans *L'Afrique et l'eau*, édition Alpharès, 2014, pp.117-129.
- 10- Collignon Bernard & Vézina Marc, « Les opérateurs indépendants de l'eau potable et de l'assainissement dans les villes africaines ». Programme pour l'eau et l'assainissement, 2000 13 p. https://www.pseau.org/outils/ouvrages/operateurs_independants_pea.pdf

- 11-Issaka Hamadou, « Mise en carte et gestion territoriale des risques en milieu urbain sahélien à travers l'exemple de Niamey (Niger) », Thèse Géographie, Faculté de Géographie et d'Aménagement, Université de Strasbourg, 2010, 324 p.
- 12-Jaglin Sylvie, « Services d'eau en Afrique subsaharienne : la fragmentation urbaine en question ». CNRS EDITIONS, (Milieux et Sociétés), Paris, 2005, 244 p.
- 13-Motcho Henri Kokou, « Cadre de vie et système de santé à Niamey (Niger) », Thèse Géographie, Université Michel de Montaigne de Bordeaux 3, 1991, 330 p.
- 14-Motcho Henri Kokou, « Urbanisation et rôle de la chefferie traditionnelle dans la Communauté Urbaine de Niamey », *Les Cahiers d'Outre-Mer*, n°229, janvier-mars, 2005, pp. 73-88.
- 15-Moussa Yayé & Bonnassieux Alain, « Solidarité hydraulique et territoires hydrauliques dans la Commune Urbaine de Téra, Niger » *Afrique SCIENCE 19(2) (2021) 28 - 43* ISSN 1813-548X, <http://www.afriquescience.net>
- 16-Moussa Yayé & Laffly Dominique, « Résilience des communautés rurales à la précarité hydrique dans la Commune urbaine de Téra, Niger ». *Afrique SCIENCE 18(4) (2021) 142 - 155* ISSN 1813-548X, <http://www.afriquescience.net>
- 17-Yayé Moussa, *Précarité hydrique et développement dans la commune urbaine de Téra, Niger*, Éditions Universitaires Européennes, ISBN 978-620-2-27988-8, 2018, 441 p.
- 18-Moussa Yayé, « Stratégies d'adaptation des communautés rurales à la précarité hydrique dans la commune urbaine de Téra, dans le Liptako Nigérien », *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], Volume 22 numéro 1 | Avril 2022, mis en ligne le 20 avril 2022, consulté le 05 août 2022. URL : <http://journals.openedition.org/vertigo/35455> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/vertigo.35455>
- 19-Younsa Hassane Harouna, « Les services d'eau face aux défis urbains sahéliens : insécurité hydrique et initiatives pour l'accès à l'eau dans les quartiers périphériques de Niamey (Niger) ». Thèse de doctorat en aménagement de l'espace et urbanisme. Université Bordeaux Montaigne, 2019, 315 p.

Axe 5

Villes nouvelles et action culturelle

18

Le patrimoine dans les politiques d'aménagement des territoires : cas de la région du Cavally dans l'ouest de la Côte d'Ivoire

Djamanatigui OUATTARA
Université de San Pedro (Côte d'Ivoire)
odjamanatigui@yahoo.fr

Résumé

La Côte d'Ivoire s'est engagée dans un processus de décentralisation, qui a connu véritablement son essor à partir de 1980, suite à l'adoption par le Gouvernement de la loi portant création des communes de plein exercice. Cette politique de décentralisation s'est consolidée en 2013, par la création des conseils régionaux. Ces collectivités territoriales que sont les communes et les régions, jouent désormais un rôle prépondérant dans le développement local, en concourant avec l'État, à l'administration et à l'aménagement du territoire, au développement économique, social, sanitaire, éducatif, culturel et scientifique, ainsi qu'à la protection de l'environnement et à l'amélioration du cadre de vie dans la limite de leurs compétences.

Pour atteindre cet objectif de développement, plusieurs collectivités territoriales se sont engagées dans l'élaboration d'outils stratégiques d'aménagement et de développement de leur territoire. Au nombre de celles-ci, figure le Conseil Régional du Cavally qui a élaboré, en 2020, son schéma d'aménagement et de développement. Nous appuyant sur la recherche documentaire et l'observation, l'on est parvenu à démontrer que le Conseil Régional du Cavally n'a pas pris en compte l'aspect patrimonial et par extension, l'aspect culturel comme un des axes majeurs de développement malgré le potentiel de la région. L'objectif de cette étude est de mettre en lumière l'importance du patrimoine dans les stratégies de développement des territoires dans un contexte de croissance exponentielle, parfois incontrôlée des villes.

Mots clés : Aménagement du territoire, collectivité territoriale, Patrimoine, culture

Summary

Ivory Coast engaged in a process of decentralization, which really took off from 1980, following the adoption by the Government of the law creating full-function municipalities. This decentralization policy was consolidated in 2013, with the creation of regional councils. These local authorities, which are the municipalities and the regions, now play a leading role in local development, by contributing with the State, to the administration and layout of the territory, to economic, social, health, educational development, cultural and scientific, as well as the protection of the environment and the improvement of the living environment within the limits of their skills. To achieve this development objective, several local authorities have engaged in the development of strategic planning and development tools for their territory. Among these is the Cavally Regional Council which developed, in 2020, its planning and development plan. Based on documentary research and observation, we managed to demonstrate that the Cavally Regional Council did not take into account the heritage aspect and by extension, the cultural aspect as one of the major axes of development, despite the region's potential. The objective of this study is to highlight the importance of heritage in territorial development strategies in a context of exponential, sometimes uncontrolled growth of cities.

Keywords: Territorial layout, local authority, heritage, culture

Introduction

La décentralisation est une pratique relativement ancienne en Côte d'Ivoire. Ces fondements politiques et administratifs sont à rechercher à l'époque coloniale. Ce processus a véritablement connu son essor à partir de 1980, suite à l'adoption par le Gouvernement, de la loi n°78-07 du 09 janvier 1978, portant création des communes de plein exercice, suivie immédiatement de la promulgation des principaux textes législatifs et réglementaires de l'organisation communale. Les réformes opérées successivement à partir de 1978, par l'État, ont renforcé la politique de décentralisation avec la création des conseils généraux en 2001.

L'État ivoirien a davantage consolidé le processus de décentralisation, à travers la prise de plusieurs textes notamment la loi 2014-451 du 05 août 2014 portant orientation de l'organisation générale

de l'administration territoriale. A ce titre, les collectivités territoriales que sont la région et la commune sont appelées à jouer un rôle prépondérant dans le développement des territoires et plus particulièrement dans l'aménagement de nos villes qui s'accroissent à des vitesses exponentielles.

Dans cette optique, la région du Cavally s'est fixée pour objectif l'élaboration d'outils stratégiques d'aménagement et de développement de son territoire. Ces outils d'aide à la décision sont apparus comme une nécessité afin de disposer d'un cadre de référence qui fixe les orientations fondamentales et stratégiques à long terme en matière d'aménagement et de développement durable du territoire régional avec pour finalité le progrès social, la protection de l'environnement et l'efficacité économique.

La mise en œuvre d'un tel outil devrait contribuer à garantir pour la région, la création d'emplois, la réduction des inégalités spatiales et l'amélioration du cadre de vie. Mais cette nouvelle approche du développement du territoire intègre-t-elle le patrimoine ? Quelle place la région du Cavally accorde-t-elle au patrimoine culturel dans sa politique d'aménagement territorial ? Comment faire du patrimoine culturel un levier du développement local ? Pour répondre à ces questions, il a été privilégié l'approche méthodologique basée sur la recherche documentaire et l'observation. L'objectif de cette étude est de mettre en lumière l'importance du patrimoine dans les stratégies de développement des territoires dans un contexte de croissance exponentielle parfois incontrôlée des villes.

Notre travail se structure en trois parties dont la première explicitera les notions clés et présentera le cadre de l'étude. La deuxième partie sera consacrée à la revue des ressources patrimoniales et à l'analyse de la politique d'aménagement de la région. Enfin, la troisième partie présentera les enjeux pour les collectivités locales à valoriser une approche de développement qui intègre le patrimoine comme une ressource essentielle pour la durabilité des plans d'aménagement de nos territoires.

1. Définition conceptuelle et présentation du cadre de l'étude

1.1. Patrimoine

Avant d'envisager le patrimoine comme objet d'étude dans les politiques d'aménagement des territoires, il convient de s'arrêter sur sa définition. La notion de patrimoine a fortement évolué lors de son

passage du droit aux sciences sociales. Etymologiquement ce terme vient du latin *patrimonium* qui signifie littéralement « l'héritage du père ».

À l'origine, il désigne l'héritage que l'on tient de son père ou par extension de la famille et que l'on transmet à ses enfants¹. Il a alors un sens de bien individuel. Aujourd'hui, la notion est passée d'une approche centrée sur l'objet à une approche centrée sur le sujet, se focalisant moins sur l'objet du patrimoine en lui-même et plus sur son potentiel social et relationnel immatériel². Selon Jean-Pierre. B et André C, le patrimoine au sens où l'on entend aujourd'hui dans le langage officiel et dans l'usage commun, est une notion toute récente, qui couvre de façon nécessairement vague tous les biens, tous les « trésors » du passé³. Vernières M. se veut plus précis en définissant le patrimoine comme

un ensemble de biens, matériels ou immatériels, dont l'une des caractéristiques est de permettre d'établir un lien entre les générations, tant passées qu'à venir. L'auteur précise qu'il est le fruit d'un héritage, produit de l'histoire plus ou moins ancienne, d'un territoire ou d'un groupe social⁴.

La définition du patrimoine incluse dans la Convention de Faro (Article 2) peut servir de référence pour notre étude. Elle définit le patrimoine comme :

un ensemble de ressources héritées du passé que les gens identifient, indépendamment de leur propriété, comme le reflet et l'expression de leurs valeurs, croyances, connaissances et traditions en constante évolution. Il comprend tous les aspects de l'environnement résultant de l'interaction entre les personnes et les lieux à travers le temps.

La convention relative à la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel de 1972 de l'UNESCO met en évidence plusieurs types de

¹Breton Jean-Marie (dir.), *Patrimoine culturel et tourisme alternatif* (Europe - Afrique - Caraïbe - Amériques), KARTHALA Editions, 2009, p.156.

² Gravari-Barbas Maria, « Nouveaux défis pour le patrimoine culturel, Atelier de réflexion prospective (ARP) », Agence Nationale pour la Recherche. <https://anr.fr/fileadmin/documents/2014/ARP-PACT-Etat-de-l-art.pdf>

³ J-P Babelon et A Chastel, *La notion de patrimoine*, Editions Liana Levi, Paris, p.5

⁴ Vernières Michel, « Le patrimoine : une ressource pour le développement », dans *Techniques financières et développement*, Edition Epargne sans frontière, 2015 (n°118), p7.

patrimoines à savoir : le patrimoine culturel matériel mobilier, le patrimoine culturel immobilier, le patrimoine culturel subaquatique, le patrimoine naturel et depuis 2003 (avec la Convention pour la sauvegarde du patrimoine immatériel), le patrimoine culturel immatériel.

1.2. Aménagement du territoire

L'aménagement du territoire est apparu comme un domaine d'action autonome, identifié dans les politiques globales des États développés au cours des années 1930. Il s'est généralisé dans les années 1950¹. Elle est une notion relative et dynamique qui évolue selon l'époque, le locuteur, l'espace et les intérêts souvent contradictoires qu'elle recouvre. De cette floraison de définition, l'on peut retenir celle de Merlin Pierre² qui présente l'aménagement du territoire comme un ensemble d'actions concertées visant à disposer avec ordre les habitants, les activités, les constructions, les équipements et les moyens de communication sur l'étendue du territoire. Il précise que :

Cette action volontaire, concertée est impulsée par les pouvoirs publics qui suppose une planification spatiale (aspect volontaire) et une mobilisation des acteurs concernés : population, entreprises, élus locaux, services publics, etc. (aspect concerté)³

Cette définition rejoint celle de D. Blanco⁴ pour qui :

L'aménagement du territoire désigne l'action d'organiser, par les moyens administratifs de la planification spatiale, les régions et les pays selon une finalité d'ordre économique (comme la décentralisation industrielle d'après-guerre), environnementale (comme le remembrement ou l'afforestation) et culturelle (le tourisme, la restauration du patrimoine bâti).

L'aménagement du territoire apparaît, dès lors, comme une intervention des hommes sur leurs espaces avec différents objectifs :

¹ Nicolas Portier, « L'aménagement du territoire : un demi-siècle de géographie volontaire », in Fondations, n°3, 1996.

² Merlin Pierre, *Géographie de l'aménagement*. Paris, Presses universitaires de France, (Coll. « Espace et Liberté »), p.11.

³ Merlin Pierre, *Géographie de...op.cit.*, p.11.

⁴ Dorian Bianco, « L'aménagement du territoire est-il une catégorie du patrimoine culturel ? ». Sorbonne Université, 2023. fihal-03931492f

réduire les disparités, apporter des réponses aux dysfonctionnements ou lutter contre la dégradation du cadre de vie. Il assure notamment la cohérence dans l'implantation des grands projets d'infrastructures, d'équipements publics et des agglomérations.

1.3. Présentation du cadre de l'étude

La région du Cavally est située à l'ouest de la Côte d'Ivoire. Avec une superficie de 11376 km², elle est subdivisée en quatre départements (Bloléquin, Guiglo, Taï et Toulepleu), comprenant dix-sept sous-préfectures et quatre communes qui sont les chefs-lieux des départements. Le chef-lieu de la région est la ville de Guiglo. Selon les données du Recensement Général de la Population (RGPH) 2021, la région du Cavally compte 708 241 habitants.



Source : SRADT région du Cavally

2. Place du patrimoine dans la politique de développement régional

2.1. Inventaire du patrimoine de la région

La région du Cavally porte en elle les traces d'un patrimoine exceptionnel : paysage, pratiques culturelles, vestiges et objets reflètent

l'histoire des peuples de la région et l'organisation de ces hommes dans l'exploitation et la gestion des ressources comme l'organisation des sociétés. Si tous les acteurs locaux s'accordent sur la richesse et la diversité du patrimoine culturel de la région, ils regrettent en revanche l'absence d'un inventaire de ces biens culturels. Les structures en charge de la gestion du patrimoine, à savoir le Conseil Régional, les communes et la direction régionale de la culture ne disposent pas de données fiables sur le patrimoine culturel local.

La région dispose de nombreux actifs matériels et immatériels reconnus par les communautés comme faisant partie de leur patrimoine. Ce sont des objets produits, entretenus et transmis de génération en génération. Les communautés ont également développé depuis des générations des pratiques, expressions, connaissances et compétences qui fondent leur identité. Le patrimoine immatériel de la région est dominé par le *Gla* (masque). Chez les wè, peuple autochtone de la région, le masque est une institution qui garde encore son caractère sacré. Les traditions sociales et religieuses, les sociétés initiatiques, les danses, les savoirs et savoir-faire traditionnels, les contes, proverbes, légendes et récits du terroir ainsi que les grandes célébrations rituelles cycliques constituent des éléments importants de ce patrimoine intangible.

A ce patrimoine immatériel s'ajoute un immense et riche patrimoine naturel composé essentiellement des forêts classées du Goui-Débé, Cavally, Scio et Mont Sinté, de la réserve faunique du N'zo et du Parc national de Taï (PNT). Ce plus grand vaste massif forestier primaire d'Afrique de l'Ouest, sous la stricte protection de l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves (OIPR), occupe actuellement une superficie de 536 700 ha. Il est inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1982 comme réserve de biosphère. Plusieurs valeurs patrimoniales dont des Valeurs Universelles Exceptionnelles (VUE) font du PNT un massif forestier particulier et d'importance mondiale. Le parc abrite des espèces végétales endémiques, des espèces animales endémiques et des espèces rares ou en voie d'extinction. Outre ces valeurs universelles exceptionnelles, le PNT à l'instar des autres aires protégées assure des fonctions scientifique, sociale, culturelle et économique.

A côté de ces massifs forestiers, se trouvent également de nombreuses forêts, des montagnes et rivières sacrées. Ainsi, à Zagné, la rivière Zè qui traverse le centre-ville héberge des poissons sacrés qui sont adorés par la population depuis des générations. A cause de la disparition de la forêt qui les abritait à ce même endroit, les singes

sacrés qui s'y trouvaient, se sont retirés plus loin dans la brousse. A Béoué et à Kouadégouzon, dans la Sous-préfecture de Bloléquin, l'on trouve aussi des poissons sacrés, objet d'adoration des populations riveraines. Dans le village de Domobly, dans la sous-préfecture de Guiglo, il existe une montagne appelée Kanthrou qui contient une grotte servant de lieu d'adoration pour le peuple du canton Zaké-Blao. Le département compte d'importants cours d'eau : la rivière N'zo, le fleuve Cavally, la rivière Zè les rivières Goin et Scio, etc.

Le patrimoine immobilier est relativement pauvre, car les villes se sont développées de façon spontanée sous la pression démographique et migratoire sans un plan architectural. Cependant, dans les villes de Guiglo, Taï et Toulepleu, des bâtiments anciens témoignent du passage des colons dans la région.



10. – Ancien bâtiment de commerce : Inter-Singer (photo, 1999)

Source : Alphonse Voho Sahi, p.83.

Ces bâtiments de l'ère coloniale sont, pour la plupart, en ruine. Ceux qui existent encore servent de bureau à l'administration ou ont été cédés à des particuliers qui les ont défigurés afin de les adapter à leur besoin du moment.

2.2. Les contraintes liées à la gestion du patrimoine de la région

Les contraintes liées à la gestion du patrimoine culturel de la région sont nombreuses. Outre l'absence de stratégies de sauvegarde et de valorisation, le patrimoine local est confronté à un certain nombre d'obstacles à caractère institutionnel, réglementaire mais surtout

traditionnel. En effet, les collectivités locales, les différentes structures déconcentrées de l'Etat et les acteurs privés développent chacun sa propre politique. L'élaboration du Schéma Régional d'Aménagement et de Développement du Territoire (SRADT) du Cavally s'est faite sans réellement prendre l'avis et les préoccupations des acteurs et structures en charge de la culture. Aujourd'hui, l'on constate que les infractions perpétrées sur le patrimoine sont le plus souvent l'œuvre des services publics. Selon Gnonsoa A.¹,

Ceux-là mêmes qui ont la mission de perpétuer le patrimoine culturel ont commencé à douter de l'efficacité d'une culture de moins en moins prise en compte. Parce qu'ils pratiquent de moins en moins leur propre culture, ils deviennent incapables de défendre les valeurs qui la sous-tendent.

Elle est rejointe dans son argumentaire par Voho Sahi A.² qui rappelle qu'à Toulepleu, le monument historique consacré à la mémoire des filles et fils de la localité morts pour la défense de l'Union Française a été détruit en 1990 à l'occasion des travaux de bitumage des rues de la ville. A Taï, de nombreux bâtiments coloniaux ont été détruits pour faire place à de nouvelles habitations dites modernes. Tous ces actes sont une preuve du manque d'intérêt des pouvoirs publics pour la conservation du patrimoine culturel.



Source : Alphonse Voho Sahi, p.83.

¹ Gnonsoa Angèle, *Le masque au cœur de la société Wè*, Abidjan, Frat mat édition, 2007, p.129.

² Voho Sahi Alphonse, *Toulepleu, la terre et les hommes*, PUCI, Abidjan, p.83.

Tous ces actes montrent que la perception de la contribution du patrimoine au développement des territoires diffère d'un acteur à un autre. Or, les enjeux patrimoniaux devraient être communs à tous les acteurs. Ces enjeux sont tout d'abord scientifiques à travers les techniques d'inventaire, de conservation et de restauration. Ensuite, politiques et culturels, avec toutes les questions relatives au public et à la relation que celui-ci peut ou doit entretenir avec le patrimoine qui, en fin de compte, lui appartient et parle de lui. Enfin, le dernier enjeu est relatif à la mise en valeur de ce patrimoine dans une perspective de projets du développement territorial.

2.3. Analyse de la politique d'aménagement du territoire du Cavally

Durant tout le processus d'élaboration du SRADT, une contribution de l'ensemble des citoyens aurait été enregistrée par le biais des travaux de groupes thématiques, d'ateliers et de collecte d'informations organisés sur l'ensemble du territoire régional. Cette contribution collective à l'élaboration du SRADT a permis de partager les résultats et définir ensemble les grandes orientations stratégiques pour l'aménagement du territoire. Dans le sillage de l'impératif d'un renouveau de l'aménagement du territoire, quatre orientations stratégiques et onze objectifs globaux ont été retenus à partir du diagnostic et de la prospective territoriale horizon 2035.

La mise en œuvre de ce SRADT évalué à 36 milliards de franc CFA n'intègre aucun projet culturel majeur encore moins des initiatives en faveur du patrimoine culturel. Cette vision restrictive du développement s'apparente à la vision développée au lendemain des indépendances des Etats africains où le développement à trop été quantifié. En effet, l'opinion la plus répandue chez les élus locaux est celle qui consiste à penser qu'il faut d'abord tout mettre en œuvre pour améliorer le niveau de vie des individus déshérités. Autrement dit qu'il faut faire de l'économie avant de songer aux besoins fondamentaux qui sont d'un ordre non pas matériel. L'appréhension de la situation culturelle est laissée pour « plus tard »¹. Dans le Cavally, il y a tant de choses qui pressent. Il faut rattraper le retard pris à cause de la longue crise qu'a connue la Côte d'Ivoire et qui a été durement ressentie dans la région. Ainsi, l'éducation, la santé et le social constituent les priorités

¹ Albert Tévoédjré, *La pauvreté richesse des peuples*, Paris, Genève, Ed. Economie et Humanisme- Les Editions Ouvrières, 1978, p.46.

de développement. Dans le programme d'investissement de la période 2022- 2024, l'éducation arrive en tête des priorités avec 51% du budget suivie de la santé avec 18%. Or, il est admis aujourd'hui que résoudre les problèmes matériels d'une population ne suffit pas à la sortir de la misère. En réalité, il n'y a pas de véritable développement d'une communauté sans que les valeurs culturelles véhiculées par cette communauté et qui la nourrissent de leur sève comme un arbre, soient intimement associées et collectivement acceptées par cette communauté. Le développement de nos villes ne pourrait être durable sans que ne soit prise en compte la culture au sens large et plus particulièrement le patrimoine culturel. L'intégration du patrimoine au projet de développement pourrait se traduire par la construction de musée, la réhabilitation des bâtiments historiques et les sites naturels à fort potentiel patrimonial, la valorisation du patrimoine immatériel à travers les festivals.

3. Contribution du patrimoine au développement des territoires

3.1. Instrument du développement socioéconomique des territoires

Dans les milieux urbains, le patrimoine culturel peut jouer plusieurs rôles, en particulier en ce qui concerne l'action des pouvoirs locaux et régionaux. Dans le cadre du développement, c'est un moteur puissant de croissance économique, qui offre d'innombrables possibilités de développement local et régional à mesure que les villes génèrent des idées et favorisent l'innovation. Les secteurs dans lesquels le patrimoine culturel joue un rôle majeur sont le tourisme, la construction, les secteurs de la culture et de la création et l'immobilier. D'une manière générale, le secteur culturel (dont le patrimoine culturel fait partie) crée, produit et commercialise des produits de nature culturelle et transforme les villes qui fonctionnent comme des lieux de consommation culturelle. Il crée de l'emploi et de la richesse et fait partie des secteurs les plus dynamiques du commerce mondial. Ce dynamisme local est porté par le secteur public, le secteur privé et les organisations de la société civile.

De nombreux territoires à travers le monde ont bâti leur stratégie de développement et de positionnement en mobilisant leur patrimoine. Le patrimoine est devenu indissociable de l'attractivité, de la créativité et de la durabilité des villes et s'inscrit au cœur du développement urbain, comme en témoignent, au fil de l'histoire, les édifices d'intérêt culturel, le patrimoine et les traditions. Comme le rapporte le Congrès des

pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe tenue en septembre 2020, sans culture, les villes ne sauraient être des espaces dynamiques de vie et se réduiraient à de simples constructions de béton et d'acier, dans un environnement social en voie de dégradation. C'est bien la culture qui fait la différence. La culture doit être étroitement associée aux transformations physiques et sociales des villes, pour améliorer la qualité de vie. Le patrimoine culturel et les activités destinées à promouvoir la diversité culturelle des villes peuvent être un levier pour faire connaître un territoire et renforcer le sentiment d'identité et d'appartenance.

3.2. Facteur d'identité et d'unité

Le patrimoine culturel est l'expression des valeurs et des idées d'un peuple. Connaître son patrimoine, c'est avant tout s'approprier son histoire et son identité pour le mettre au cœur d'un projet collectif. Dans une région multiculturelle et de forte migration, le patrimoine constitue un lien entre le passé et l'avenir, un élément de stabilité et de continuité.

Chez les Wè, la sortie des masques est l'occasion d'unité et d'identité. Chaque sortie constitue une opportunité pour les grands artistes de se produire : chorégraphe, chanteurs, musiciens, poètes, comédiens, orateurs. Le patrimoine quelle que soit sa nature, offre un support d'éducation et de transmission aux générations futures. Source de fierté, il permet aussi à un peuple de se faire connaître, de maîtriser son génie créateur et de manifester son propre génie auprès des autres cultures.

Conclusion

Le patrimoine est reconnu dans de nombreuses collectivités territoriales à travers le monde comme une ressource pour le développement. En ce qui concerne la région du Cavally, malgré son riche patrimoine naturel et immatériel, le Conseil Régional a décidé de ne pas l'intégrer dans sa stratégie de développement. Or, les ressources patrimoniales pourraient représenter, pour le territoire, un formidable levier pour son attractivité, une ressource essentielle à prendre en compte dans le processus d'aménagement afin de garantir sa durabilité et son appropriation par les communautés.

Les villes de la région du Cavally, traversent aujourd'hui une étape charnière de leur histoire. Amenées à accueillir des populations croissantes issues de la migration, elles doivent imaginer leur avenir

dans un contexte de mutations rapides et de fortes contraintes. Si l'appartenance au territoire relève de la représentation, de l'identité culturelle, l'intérêt se porte également sur le rôle joué par le patrimoine dans la construction territoriale. La planification territoriale devrait être conçue comme un processus global, contribuant à renforcer, par le biais de la culture, les liens entre les territoires ruraux et les villes de petite, moyenne et grande taille.

Bibliographie

- 1- Tévoédjré Albert, *la pauvreté richesse des peuples*, Paris, Genève, Ed. Economie et Humanisme- Les Editions Ouvrières, 1978, 207 p.
- 2- Voho Sahi Alphonse, *Toulepleu, la terre et les hommes*, PUCI, Abidjan, 2002, 127p.
- 3- Breton Jean-Marie (dir.), *Patrimoine culturel et tourisme alternatif* (Europe - Afrique - Caraïbe - Amériques), Paris, karthala Editions, 2009, 420 p.
- 4- Dorian Bianco, « L'aménagement du territoire est-il une catégorie du patrimoine culturel ? », Sorbonne Université, 2023. fhal-03931492f.
- 5- Gnonsoa Angèle, *Le masque au cœur de la société Wè*, Abidjan, Frat mat édition, 2007, 135 p.
- 6- Gravari-Barbas, Nouveaux défis pour le patrimoine culturel, Atelier de réflexion prospective (ARP), Agence Nationale pour la Recherche. <https://anr.fr/fileadmin/documents/2014/ARP-PACT-Etat-de-l-art.pdf>
- 7- Babelon Jean-Pierre et Chastel André, *La notion de patrimoine*, Editions Liana Levi, Paris, Nouvelle édition 2022, 176 p.
- 8- Besnard Marie-Pierre, « La mise en valeur du patrimoine culturel par les nouvelles technologies », n°10, Presses Universitaires de Caen, 2008, p. 1-96.
- 9- Merlin Pierre, *Géographie de l'aménagement*. Paris, Presses universitaires de France, (Coll. « Espace et Liberté »), 1989, 334 p.
- 10- Portier Nicolas, « L'aménagement du territoire : un demi-siècle de géographie volontaire », in Fondations, n°3, 1996.
- 11- Vernières Michel. « Le patrimoine : une ressource pour le développement », dans *Techniques Financières et Développement*, n°118, p7-20. Editions Epargne sans frontière, 2015.

19

Expression du chaos urbain dans *African psycho et Bronx-Barbes*

KOUAKOU Konan Freddy
Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Cocody
kouakou.freddy@gmail.com

Résumé

La ville apparaît comme le lieu par excellence où évoluent des formations sociales et s'opèrent des mutations sociétales. Contrairement aux zones rurales, les villes africaines sont très peuplées au point où les pouvoirs publics en Afrique, intègrent dans leurs politiques de développement, la lutte contre l'exode massive des populations vers les mégapoles. Par voie de conséquence la ville, d'un point de vue général, devient la vitrine soit de la paupérisation, soit du développement économique d'une nation. De plus, en dehors de la conjoncture, il s'avère que l'une des clés de lecture de la littérature négro-africaine d'expression française, demeure à ce jour le continuum espace/temps dans lequel les villes africaines (réelles ou imaginaires) sont au centre des préoccupations.

Pour illustrer ce propos, le choix d'*African psycho* (2003), semble approprié pour donner un aperçu des maux qu'une ville devrait éviter. Dans ce roman, Alain Mabanckou présente une modélisation de la ville postcoloniale en Afrique. D'ailleurs, tout porte à croire qu'il s'agit de l'un des deux Congo. À travers ce récit imaginaire, l'auteur dépeint la réalité sordide et la précarité d'une ville qui conditionne ses habitants dans un état de psychopathologie à l'africaine. Ainsi, une ville qui n'offre ni avenir ni rêve aura du mal à amorcer un développement durable aux niveaux structurel et infrastructurel.

Mots-clés : chaos, urbain, contre-valeurs

Abstract

The city appears to be the place par excellence where social formations evolve and societal changes take place. Unlike rural areas,

African cities are very populated to the point where public authorities in Africa are integrating into their development policies the fight against the massive exodus of populations towards megacities. As a result, the city, from a general point of view, becomes the showcase either for impoverishment or for the economic development of a nation. Moreover, apart from the economic situation, it turns out that one of the keys to reading French-speaking Negro-African literature remains to this day the space/time continuum in which African cities (real or imaginary) are at the center of concerns.

To illustrate this point, the choice of African psycho (2003) seems appropriate to give an overview of the evils that a city should avoid. In this novel, Alain Mabanckou presents a model of the postcolonial city in Africa. Moreover, everything suggests that it is one of the two Congo. Through this imaginary story, the author depicts the sordid reality and the precariousness of a city which conditions its inhabitants in a state of African psychopathology. Thus, a city that offers neither future nor dreams will have difficulty initiating sustainable development at the structural and infrastructural levels.

Keywords: chaos, urban, counter-values

Introduction

Les romans et les films sont avant tout des produits culturels qui reflètent souvent la réalité. En effet, tout récit est une suite d'idées émises et mises en place méthodiquement pour aborder un sujet. À l'intérieur du récit figure une histoire constituée de plusieurs intrigues. Par ailleurs, l'intrigue semble être l'élément codique le mieux partagé dans le monde des belles-lettres, des arts et du spectacle. Il faut le rappeler, l'intrigue est l'ensemble des événements qui forment l'essentiel de la narration d'une œuvre romanesque ou d'une production cinématographique. La littérature et le cinéma servent à miniaturiser le monde ou à le représenter.

Le monde est un ensemble formé d'éléments naturels et artificiels ; c'est aussi un système bien organisé qui se subdivise en continent. Pourtant, les continents se subdivisent en pays qui à leur tour se divisent en nombre d'hommes reparti par ville. L'histoire¹ récente du continent africain enseigne qu'après l'accession à l'indépendance chaque pays s'est doté d'une capitale. Par définition, *stricto sensu*, la capitale désigne une ville considérée comme le centre d'un pays, c'est-à-dire la

¹ Cf. Pierre Kipré, *Histoire de la Côte-d'Ivoire*, Abidjan, Editions AMI, 1992.

zone géographique dans laquelle sont situés les sièges des pouvoirs (administratifs, politiques et économiques). Les questions liées au bien-être des populations urbaines¹ ont toujours suscité l'intérêt des écrivains, des artistes et des chercheurs.

En posant ce postulat, la ville apparaît comme un sujet central et dynamique dans la problématique de développement du continent africain. En effet, les débats d'hier portant sur l'urbanisation ne sont pas ceux d'aujourd'hui qui concernent beaucoup plus l'échec de cette politique en rapport avec le fait colonial. L'on pourrait illustrer ce propos à l'aide d'exemples. D'une part, Touré affirme en ces termes : « En Afrique subsaharienne, le phénomène urbain est une approche de la colonisation² ». D'autre part, Delisse se fait plus précis :

Un'Walla, un quartier de rues tracées par le colonisateur, militairement, au cordeau, lotissement monotone où l'implantation haussa ne se retrouve que dans la partie sud, [...] et la partie nord, lotie semble-t-il sans autorisation précise.³

Cependant cet article vise à éluder les questions liées au temps colonial pour privilégier l'identification des facteurs de dégénérescence du tissu urbain postcolonial. Ainsi, il convient de mettre en lumière certains aspects problématiques à l'intérieur des productions *African psycho* (2003) et *Bronx-Barbes* (2000), parce que l'analyse du corpus abonde dans le sens d'apporter des pistes de solutions aux questions cruciales.

Il faut définir une approche opérationnelle pour avoir une idée précise des méthodes et savoir comment elles s'appliquent à un corpus à la fois littéraire et cinématographique. Ainsi, les questions qui conduisent cet article sont les suivantes : En quoi une ville nouvelle est-elle différente d'une ville classique ? Comment éviter le chaos pour mener à bien le projet de construction d'une ville nouvelle ? Pourquoi la promotion des valeurs et la lutte contre les anti-valeurs s'imposent dans la création de la ville nouvelle ?

¹Géographie (unité urbaine), ensemble formé par une ville et ses banlieues, ou commune isolée comptant plus de 2 000 habitants. Cf. Philippe Merlet, *Le petit Larousse illustré*, Paris, Larousse, 2003.

² Ahmed Bouah Touré, *L'échec de la pratique d'urbanisation d'un continent candidat à l'émergence*, Abidjan, K. Rol Editions, 2022, p. 21.

³ Louis François Delisse, *Enquête sur l'architecture et la décoration murale à Zinder-Niger*, Niamey, OUA-CELTHO, 1986, p. 45.

À ce stade, il est important de préciser l'articulation des différentes parties de cet article. D'abord, la première section s'intéresse à clarifier les concepts clés du sujet. Ensuite, la seconde section s'appuie sur des outils sémiotiques pour analyser le traitement descriptif et narratif du corpus. Enfin, la dernière section porte sur la discussion des résultats obtenus.

1. Préalables à considérer dans la schématisation de l'espace urbain

Aborder la question épineuse du chaos urbain en Afrique, c'est vouloir rédiger un livre de poche sur un sujet qui mériterait plusieurs tomes. Toutefois, il est possible de proposer une ébauche sur l'espace urbain tel qu'il est représenté pour avoir une perception du chaos. Ainsi, ce que l'on doit savoir avant de passer à une définition simplifiée de cet espace, c'est qu'en théorie :

Les relations spatiales entre sociétés traditionnelles voisines peuvent couvrir toute une gamme d'aspects, allant d'un extrême, des territoires exclusifs aux frontières précises et surveillées sans empiètement ni usage partagé, à un autre extrême, l'accès libre de chacun à toutes les terres sans territoires reconnus.¹

Diamond, relève aussi « ces traits des sociétés humaines contemporaines² », comme un phénomène diphasique. Par exemple, le ravalement des domiciles et le bitumage des voiries relève respectivement du domaine privé et public. Par voie de conséquence, tout traitement du déploiement spatial dans une œuvre devrait intégrer au minimum les aspects domestiques et extérieurs.

1.1. Approche définitionnelle du chaos à partir de l'espace urbain

L'espace urbain est une allusion à la ville. Pourtant la ville se définit comme un groupement de population et de constructions dont la vie s'articule autour d'une même organisation économique et socioculturelle (Microsoft Encarta 2009 - Collection). Dans ce contexte, le chaos pourrait être « le désordre urbain et le chômage des diplômés³ » comme le précise Touré. Très clairement, le chaos est ce

¹Jared Diamond, *Le monde jusqu'à hier : ce que nous apprennent les sociétés traditionnelles*, Paris, Editions Gallimard, 2013, p. 56.

²Jared D, *Le monde...*, op. cit., p. 16.

³ Ahmed Bouah T, *L'échec...*, op. cit., p. 9.

qui déstructure l'économie ou le développement socioculturel d'une ville, enfreignant ainsi le processus d'évolution de celle-ci.

L'insalubrité et la violence viennent s'ajouter aux facteurs qui contribuent à la détérioration de l'espace urbain. En somme, le chaos se traduit par la confusion et le trouble, car c'est l'ensemble des éléments perturbateurs qui bouleversent l'équilibre.

La ville est par essence une forme de mosaïque. En outre, l'espace urbain apparaît comme le lieu privilégié où se manifeste une juxtaposition d'éléments multiples visant à créer des conditions d'intégration et d'épanouissement des populations. Par conséquent, la ville est aménagée pour accueillir sagement des âmes. Cependant, il n'en demeure pas moins que cet espace soit l'objet de désordre. Dans une perspective ternaire, équilibre, déséquilibre et rééquilibre, le désordre s'apparente à la seconde étape de ce processus linéaire. En d'autres termes, pour une ville, le chaos correspond à un effondrement des structures et cette déstructuration est occasionnée par de nouvelles exigences qui échappent aux anciens paradigmes.

1.2...Au-delà d'une vision manichéenne de la ville

La lutte des classes¹, des races² et des espaces³, s'avère compromise dans une vision manichéenne du monde. Car le prolétariat sera toujours opposé à la bourgeoisie, le Noir au Blanc et la périphérie au centre. Cette dualité annihile la possibilité de penser à une troisième option qui serait neutre⁴. Dans cette optique, il faut voir la ville ni de façon pessimiste, ni de façon optimiste, mais d'un point de vue réaliste. Entre la ville dans sa conception classique et la ville dite nouvelle, il existe une sorte de zone tampon, c'est à dire une période de transition que l'on pourrait appeler la ville actuelle.

En effet, la notion d'actualité sert à faire le pont entre deux aspects, l'ancien et le neuf. Cette appellation permet à l'ancienne configuration de la ville d'assumer progressivement une mutation

¹Cf. Ahmadou Kourouma, *Les soleils des indépendances*, Paris, Editions du Seuil, 1970.

²Cf. Léopold S. Senghor, *Œuvre poétique*, Paris, Editions du Seuil, 1990.

³Cf. Ousmane Sembène, *Le mandat*, Paris, Présence Africaine, 1966.

⁴ In fine, la méthode dialectique apparaît comme un art de construire une connaissance vraie et de présenter une étude fiable et non partisane, éloignée des opinions tranchées ou des prises de positions radicales. Cf. André Banhouman Kamaté, *Éléments didactiques pour réussir le mémoire et le rapport de stage en sciences des arts et de la culture*, Paris, L'Harmattan, 2015.

industrielle, dans cet environnement où vivent « les sociétés actuelles¹ ». Ce postulat accepte de rouvrir les débats sur la représentation des villes africaines qui est en soi un discours concernant l'espace urbain.

2. Analyse sémiotique du corpus

Une œuvre, quelle qu'elle soit, est un discours sur la société. Rappelons à ce sujet que la plupart des œuvres littéraires et cinématographiques ne sont pas des reflets bruts de la réalité, mais plutôt des modélisations² du réel. Si l'on accepte ce postulat, on peut alors affirmer : Alain Mabanckou et Eliane De Latour portent un double discours sur l'expression du chaos urbain à travers leurs œuvres respectives, c'est-à-dire le roman *African psycho* et le film *Bronx-Barbes*.

Toutefois, il est important de préciser qu'il ne s'agit pas ici d'une analyse classique du discours au sens de la trilogie : logos, ethos et pathos. Car, loin de mener une étude approfondie sur ces trois dimensions, il faut considérer l'œuvre comme une totalité signifiante. Il faut noter que les mots ou images à l'intérieur du corpus sont utilisés pour dire des choses de manière voilée. Ainsi, la sémiotique s'avère appropriée pour procéder à un décryptage du discours. Lavernose-Lacasse affirme dans les prolégomènes de l'*Analyse sémiotique du discours* :

Pour être réellement plus complète, l'analyse du discours et, plus largement, de tout objet sémiotique donné (verbal et non verbal) devrait s'effectuer, à notre avis, selon le schéma [...] qui explicite la hiérarchie des diverses composantes [...].³

2.1. La ville comme point focal du roman *African psycho*

Dans *African psycho*, la ville est au centre des préoccupations de Grégoire Nakobomayo, le personnage principal de l'œuvre romanesque. Dès l'incipit, le personnage principal expose son projet aux lecteurs. Derrière ce qu'il envisage faire, se cache la volonté de se

¹ Jared D, *Le monde...*, op.cit., p. 17.

² En sémiologie, la modélisation est une organisation des connaissances de plusieurs phénomènes ou du monde lui-même à partir des systèmes culturels idéologiques. Autrement dit, c'est une représentation (parmi tant d'autres).

³ Joseph Courtes, *Analyse sémiotique du discours : de l'énoncé à l'énonciation*, Paris, Hachette, 1991, p. 5.

débarrasser de péripatéticiennes qui encombrant la ville. Même si elle n'est pas nommée, le personnage qui est aussi le narrateur ne masque pas son attachement à sa ville natale.

Dans ce roman, la ville y est dépeinte de manière infâme à l'image de l'état mental de Grégoire Nakobomayo. Ce personnage invoque le vocable ville, au moins, cinquante-et-une fois. Dans cette ville qui oppose le centre à la périphérie, il existe des endroits dont l'onomastique soulève des interrogations. Il s'agit du quartier : « Les Frères C'est-toujours-les-mêmes-qui-bouffent-dans-ce-pays-de-merde¹ », ou encore des : « Habitants de Celui-qui-boit-de-l'eau-est-un-idiot² ». Dans cette ville où tout semble décalé comme si rien n'était normal, il y a selon le narrateur, un petit hebdomadaire appelé « la rue meurt³ ». Derrière cette dénomination attribuée au périodique, il apparaît un jeu de mot qui consiste à dire que ce tabloïd colporte des rumeurs.

En revanche, il existe de vrais repères spatiotemporels comme le Rond-point Kassai. Cet indice ne relève pas de la fiction. Se confiant aux lecteurs au sujet de son projet funeste, le narrateur révèle : « La victime que j'avais choisie était maître Fernandes Quiroga, un métis dont le cabinet de notaire était situé en face du rond-point Kassai, dans le centre-ville⁴ ». À cet effet, il est important de préciser que ce rond-point est dans le centre-ville, situé à Pointe Noire au Congo-Brazzaville. Pour corroborer le fait que la réalité côtoie l'imaginaire, d'autres exemples de repères spatiotemporels soutiennent ce propos.

Toujours selon Grégoire Nakobomayo : « Bien entendu, à cette époque, il n'y en eut que pour lui dans la presse nationale et dans celle du pays d'en face⁵ ». Par ailleurs, cette assertion du personnage-narrateur laisse présupposer qu'il s'agit bien des deux Congo traversés par un fleuve, d'où l'appellation pays d'en face avant d'ajouter rive droite, rive gauche. Dans le même élan, le narrateur intra-diégétique fournit une mine d'information sur le continuum espace/temps. Là-dessus, Grégoire Nakobomayo renchérit en affirmant ce qui suit :

C'était pourtant l'année du Parti unique où nous connûmes du pays d'en face de grands musiciens de la trempe de Rochereau Tabu Ley, qui se

¹ Alain Mabanckou, *African psycho*, Paris, Editions Le serpent à plumes, 2003, p. 18.

² *Ibid.*, p. 17.

³ *Ibid.*, p. 16.

⁴ *Ibid.*, p. 39.

⁵ *Ibid.*, p. 64.

produisit dans la salle mythique de l'Olympia à Paris, Luambo Makiadi alias Franco et ses inégalables quintes de guitare, Lita Bembo et ses chaussures Salamander, Sam Mangwana et sa coiffure afro ; c'était enfin l'époque des groupes musicaux comme Lipua-Lipua, Stukas de Lita Bembo, Zaïko Langa Langa de Manuaku Waku, etc.¹

En somme, toutes ces données permettent d'affirmer que Grégoire Nakobomayo est un nostalgique. Il rêve de stabilité mais contribue à créer l'anarchie en se figeant à une image caduque de l'espace urbain. En effet, Grégoire ne fait aucune projection car tout au long de son narratif, il se contente de faire revivre dans ses pensées d'anciennes gloires de la musique. D'ailleurs, tout le dispositif du discours criminogène de ce personnage est axé sur la rétrospection. L'écrivain ne peut pas décider de la politique de son pays ou de sa ville, mais il peut appeler l'attention des décideurs sur des qualités ou des défauts. Dans le roman *African psycho*, une chose est pourtant claire, la ville est au cœur des préoccupations de Grégoire Nakobomayo. La compréhension du personnage est une condition pour décoder le jeu ou l'enjeu qui s'établit.

2.2. Etat psychologique des protagonistes du chaos urbain dans le roman

Après avoir interrogé des tensions discursives en lien avec l'espace littéraire. Il paraît important de revenir sur ce concept avant de poursuivre. Ainsi, Bédjo la définit comme suit : « En littérature, une tension discursive est un jeu langagier qui fait que dans un texte, l'on revient fréquemment sur un mot dans des sens à la fois usuels et voulus par l'énonciateur² ». Il faut noter que les énoncés "villes" et "enfant ramassé" sont fréquents et se révèlent comme des éléments langagiers chaotiques.

Une ville est d'abord faite pour abriter des Hommes, ensuite elle offre des commodités. Pendant que le volet infrastructurel se présente comme un important sujet de réflexion, il ne faut pas perdre de vue les aspects humains et structurels. Touré, lors de la cérémonie inaugurale

¹Alain M, *African...*, op. cit., p. 65.

² Yannick Olivier AfankoéBédjo, « Tensions et intentions discursives des mots "Guérir" et "Guérisseur" dans le film Les guérisseurs de Sidiki Bakaba », dans André Banhouman Kamaté (dir.), *Sidiki Bakaba : un engagement au service des arts du spectacle africain*, Paris, L'Harmattan, 2019, pp. 303-317.

de La griotique¹, affirmait en ces termes : « Qu'il est beau et bon de bâtir pierres vives que sont les Hommes ».

Généralement les actes sont le reflet de la psychologie humaine. Lorsque l'on s'en tient aux écrits des psychologues tels que Sorsana et Troadec qui expliquent :

La plupart des chercheurs en psychologie du développement sont confrontés à une contradiction : ils sont généralement d'accord pour considérer que les facteurs sociaux et culturels constituent une des caractéristiques centrales du développement humain ; cependant, beaucoup d'entre eux n'assignent aux variables sociales et culturelles qu'un rôle secondaire et souvent superficiel dans la constitution de la vie mentale.²

En dépit du rôle ambivalent que jouent les aspects sociaux et culturels sur la personnalité, retenons l'enfance du personnage comme le foyer de la psychopathie. Le nœud gordien du personnage principal dans *African psycho*, réside dans le fait que Grégoire soit un « enfant ramassé³ » comme le fait remarquer Mabanckou. Il n'hésite pas à s'en prendre aux femmes parce qu'il croit, sans doute, qu'elles sont la cause de son mal-être. De plus, le personnage de Grégoire a une conduite scélérate à l'instar de son « idole Angoualima⁴ », qu'il prend plaisir à idéaliser. Angoualima est lui-aussi un échec de la société. D'ailleurs, ce personnage est si asocial qu'il n'hésite pas à dire, par le truchement du narrateur, des paroles obscènes comme : « Je chie sur la société⁵ ».

Grégoire Nakobomayo se considère comme un orphelin puisqu'il dit : « On m'a ramassé, mais quand mon papa et ma maman sont morts !⁶ ». Ainsi que le souligne le narrateur, ce personnage a eu une enfance difficile et vécu une expérience traumatisante. Pour illustrer ce propos deux exemples sont à relever. D'une part, le narrateur précise :

¹ La griotique est un concept scénique qui formalise la parole poétique négro-africaine. Cf. Aboubakar Cyprien Touré, *La griotique : mémoire et réflexions*, Paris, L'Harmattan, 2014.

² Christine Sorsana, Bertrand Troadec, « Facteurs socio-culturels et développement cognitif », dans Agnès Blaye, Patrick Lemaire (dirs.), *Psychologie du développement cognitif de l'enfant*, Bruxelles, De Boeck, 2007, pp. 284-312.

³ Alain M, *African...*, op. cit., p. 20.

⁴ *Ibid.*, p. 12.

⁵ *Ibid.*, p. 90.

⁶ *Ibid.*, p. 28.

Nous étions des “enfants ramassés” parce que beaucoup de mères d’alors, à la suite d’une grossesse non désirée, attendaient le jour de l’accouchement pour s’échapper en douce de la maternité et laisser à l’État la charge de s’occuper de leur progéniture.¹

D’autre part, le narrateur indique avoir échappé à un viol en ces termes :

Un jour alors, il me traîna par le col de la chemise dans la chambre que nous partagions et me dit en agitant un bâton en l’air : “Enlève ta culotte, on va faire comme les papas et les mamans ! C’est toi maman et c’est moi papa.”²

Au regard de ce qui précède, Grégoire Nakobomayo est le prototype de la victime transformée en bourreau. En définitive, si le lecteur souhaite obtenir une meilleure perception de l’état mental de Grégoire Nakobomayo, il faut justement qu’il remonte aux premières lignes de l’œuvre romanesque. En effet, dès l’incipit, Grégoire avoue avoir fomenté un projet d’assassinat. Et l’énoncé est ce qui suit :

J’ai décidé de tuer Germaine le 29 décembre. J’y songe depuis des semaines parce que, quoi qu’on dise, tuer une personne nécessite une préparation à la fois psychologique et matérielle.³

Ainsi, pour comprendre ce signe à partir de l’évènement qui se prépare dans la tête du personnage avant d’être mis à exécution, il faudrait se demander comme le suggère Courtes : « Qu’est-ce que cela cache ?⁴ ».

Comme Cicéron désignerait l’orateur romain et Jupiter le père des dieux, Grégoire Nakobomayo serait l’antonomase de la faillite sociale. La folie est donc l’avatar du personnage.

2.3. L’oisiveté comme substrat de la violence urbaine dans le film *Bronx-Barbes*

Ce film met en évidence le quotidien des rues abidjanaises peu avant l’an 2000. La violence urbaine dans des bidonvilles de la capitale

¹*Ibid.*, p. 21.

²Alain M, *African...*, op. cit., p. 26.

³*Ibid.*, p. 11.

⁴ Joseph C, *Analyse...*, op. cit., p. 42.

ivoirienne y est dépeinte avec vérocité. Non seulement la mise en scène fait intervenir des décors naturels, mais aussi la direction d'acteur participe à restituer la réalité des bidonvilles. Le langage de rue dans lequel s'expriment les deux personnages principaux Toussaint et Nixon montre que les villes, pour parler de façon prosaïque, ont leur propre argot. Le parcours génératif de ces protagonistes est un reflet des réalités vécues dans des zones urbaines surpeuplées. En effet, la violence « [...] et l'insécurité sont favorisés par l'insuffisance de la planification des infrastructures¹ » comme le fait remarquer Touré.

Le problème de la violence urbaine est avant tout structurel et lié au phénomène des « enfants dans la rue² » que l'on pourrait qualifier aussi de « personnes en conflit avec la loi ». Ces derniers sont pour la plupart issus de familles nombreuses. Ainsi, les parents ne pouvant plus assumer leurs responsabilités vis-à-vis de leurs progénitures, ces adolescents se retrouvent à la rue et livrés à eux-mêmes. Cette situation résulte d'un manque de planification, car les autorités compétentes pouvaient anticiper pour construire plus de logements accessibles à toutes les strates sociales. Par ailleurs, elles devraient proposer des voies d'insertion à ces populations pour combattre l'oisiveté. Il faudrait également favoriser la création d'entreprises et d'usines.

Pour revenir à l'analyse filmique, invoquons quelques outils de « la sémiologie que l'on nomme aussi sémiotique structurale³ » selon Darras. Concernant la sémiologie, il est important de préciser qu'elle a été, d'après Jullier,

¹ Ahmed Bouah T, *L'échec...*, op. cit., p. 60.

² Le terme "enfant" comprend ici les jeunes de moins de quinze ans, âge limite d'accès aux centres d'accueil pour enfants de la rue (la plupart d'initiative missionnaire). Leur mode d'existence est la conséquence directe de la mutation des modes de vie provoquée par l'urbanisation, facteur majeur de la dilution des structures sociales anciennes, familiales comme ethniques, qui menacent ces enfants, tout en leur permettant de subsister. Eux-mêmes se nomment "bakroman". Dérivé du diulawa (dormir) et kro (foyer), et de l'anglais *man* (homme), la dénomination désigne ainsi "celui qui dort hors du foyer". Cf. Katja PLOOG, Les bakroman abidjanais dans la dynamique de l'intégration urbaine. Education et sociétés plurilingues, 2001. halshs-03321770

³ Bernard Darras, *Images et sémiotique : sémiotique pragmatique et cognitive*, Paris, Publications de la sorbonne, 2006, p. 5.

Très pratiquée en France dans les années 1960 et 1970, notamment via la filmolinguistique de Christian Metz, la sémiologie du cinéma est traditionnellement associée au structuralisme.¹

Pourtant le structuralisme en sciences humaines est une approche méthodologique basée sur l'étude des rapports entre les différentes composantes d'un système. La production cinématographique aussi comporte un système de signes corrélés de sorte à produire du sens. Ce système est composé des cinq matières de l'expression (l'image, les mentions écrites, la parole, le bruitage et la musique).

2.3.1. Le parcours génératif des protagonistes dans *Bronx-Barbes*

Bronx-Barbes est l'histoire d'une quête perpétuelle pour sortir de l'oisiveté. La scène d'exposition montre une pléthore de candidats à l'obtention d'un emploi en zone portuaire. L'univers diégétique de la scène indique qu'il s'agit de jeunes qui souhaitent se soustraire au désœuvrement pour s'occuper sainement par le travail. Cette séquence constitue la première charnière dramatique du film, parce qu'à ce moment précis se nouent deux destins. En effet, Toussaint fait la connaissance de Nixon qui semble beaucoup plus jeune que lui. Ces deux actants restent dans le champ de la camera pendant que tous les autres partent.

Dans cet espace, l'énorme grille servant à retenir tous les demandeurs d'emploi et qui se referme tristement réduit à néant toute occasion d'espérer. Dans le fond, il y a un tableau noir surchargé de gribouillis à peine visibles. Tous ces éléments, sont comme le souligne Jullier : « Un ensemble de codes anthropologico-culturels [qui] permet de passer du sens de ces objets [...] à leur signification² ». Même les vêtements en loques des actants dits bien plus que ceux-ci proviennent des bas-fonds. Car leurs haillons connotent d'ores et déjà le drame.

Le code kinésique semble avoir été privilégié. Là-dessus, Jullier se fait plus précis en affirmant : « Il y a bien moins de gestes fonctionnels (marcher, ouvrir une porte...) que de gestes indiciels (révélateurs d'une atmosphère, d'un état d'esprit, d'un sentiment...)»³ ». Poursuivant son propos, il n'hésite pas faire mention du visage comme étant le siège des

¹ Laurent Jullier, *Analyser un film : de l'émotion à l'interprétation*, Paris, Flammarion, 2012, p. 328.

² Laurent J, *Analyser...*, op. cit., p. 330.

³ *Loc. cit.*

émotions de tout genre. Jullier affirme : « Beaucoup ont pour lieu le visage, où s'expriment les drames propres aux deux héros¹ ». Par ailleurs, le spleen qui se profile sur la mine défaite de Nixon est d'autant plus perceptible que Toussaint n'arrive pas à soutenir son regard. Les deux protagonistes manifestent leur gêne d'avoir échoué au recrutement. Ainsi dans le cadre, l'actant principal, Toussaint dévoré par la rage de son personnage effectue un geste furtif qui lie sa main et son visage.

Pour avancer sur ce sujet, Jullier ne manque pas de préciser que chaque geste compte. D'ailleurs, l'on peut se passer la main au front

Comme si la main (symbole du pouvoir, de l'action) voulait réunifier ce "moi" démantelé par les événements ; d'où aussi l'abondance de gros plans, nécessaires pour une bonne lecture de ces signes kinésiques.²

La composition des plans intimistes, rapprochés tels que le gros plan suggère des prémices du désespoir.

Cette analyse des premières minutes du récit filmique en dit long sur la suite du parcours génératif. En effet, Toussaint et Nixon par un concours de circonstances fortuites, se trouvent placés à la tête de la pègre abidjanaise. Puis ils quittent le Bronx pour se retrouver à Barbès.

2.3.2. Etude du « faire » chez Toussaint

- (D1) = destinataire
- (S) = sujet
- (O) = objet
- (D2) = destinataire
- (Adj) = adjuvants
- (Opp) = opposants.

Il est survenu un meurtre accidentel (D1) commis par Toussaint (S). L'homicide involontaire pousse cet actant à fuir afin de survivre (O). Dans un milieu hostile où la rue fait prévaloir ses codes, Toussaint espère échapper à la mort (D2). Il est aidé par ses acolytes Nixon et Tyson (Adj). Cependant, il est traqué par les autres gangs et recherché par la police (Opp).

¹Loc. cit.

²Loc. cit.

2.3.3. La modélisation référentielle des quartiers « Bronx » et « Barbès »

L'arbre modélisant étant un outil sémiologique, il faut comprendre qu'il est doté de 6 branches : esthétique, référentielle, intertextuelle, pulsionnelle, idéologique et axiologique. Pour Jullier « Le programme sémiologique, ici, consiste à dépasser l'évidence de la ressemblance du film avec le monde, pour découvrir le processus de codification caché qui fait que le spectateur comprend le récit¹ ». Ainsi, la modélisation référentielle est un croisement entre deux mondes. Par ailleurs, l'on retrouve dans la fiction des marqueurs de la réalité.

Barbès est, en réalité, un célèbre quartier situé dans le 18^e arrondissement de Paris en France. Ce secteur est réputé dangereux en raison du trafic de drogue, de la violence et la mixité des cultures. Quant au Bronx, c'est un quartier situé dans la ville de New York, sur la côte Est des États-Unis d'Amérique. Cette localité est connue pour la nature violente des crimes qui y sont perpétrés. Ce sont là deux endroits précis, où vivent des populations marginalisées. Par voie de conséquence, le titre du film allie bronx et barbès pour suggérer de façon subreptice la violence qui prévaut à l'intérieur de ces deux zones urbaines, comme pour dire que le milieu a un impact sur les riverains.

3. La littérature et le cinéma, l'effet miroir de la société

L'urbanisation est une réalité en Afrique noire, mais comment est-elle vue par les auteurs qui donnent des représentations de la ville. Dans les œuvres qui composent notre corpus, c'est le contre-pied de l'harmonie et de l'ordre social qui y est dépeint. La société d'une manière globale serait morcelée en plusieurs espaces inégaux de nature à accélérer la fracture sociale. Car de nombreux quartiers² sont informels, il s'agit là d'un environnement défavorisé où au lieu de vivre l'on survit, tout simplement à cause du risque élevé de morbidité.

Ce focus sur la violence urbaine ou l'insécurité grandissante dans la représentation de la ville suggère une interrogation. Ainsi, l'on en arrive

¹ Laurent J, *Analyser...*, op. cit., p. 330.

² Le quartier Doukouré de Yopougon, les quartiers Divo et Campement de Koumassi, les quartiers Bramakoté d'Adjamé, Adjouffou de Port-Bouët, Derrière Rails d'Abobo, Palmeraie de Cocody Riviera, en sont les illustrations parfaites des constructions anarchiques dont souffre la Côte d'Ivoire et qui causent d'énormes dégâts matériels et humains surtout en saison pluvieuse. Cf. Ahmed Bouah TOURÉ

à se demander quelle est la place du schizophrène dans la ville ? Au vu des observations susmentionnées, il est important pour une ville nouvelle d'avoir en son sein un asile de fous, un orphelinat et une pouponnière.

Ces structures¹ doublées des opportunités professionnelles auront vocation à pallier les insuffisances que cet article s'est proposé de relever. En effet, il s'est agi de proposer comme solution de ré-humaniser, en amont, les acteurs de violence juvénile pour éviter entre autres, la destruction du patrimoine public et privé, les vols, les casses, les pillages, etc. En clair, il faut éviter de créer des agitateurs urbains, ce qui sera bénéfique à long terme à l'organisation sociétale.

Conclusion

À travers son œuvre romanesque *African psycho*, Mabanckou abonde dans le sens de la dénonciation, car il révèle des insuffisances au niveau de l'urbanisation et propose des pistes de solutions. Cette œuvre littéraire semble être un guide très complet sur le plan psychologique, comme si l'auteur voulait absolument décourager plus d'un d'en faire autant. Dans ce roman, Mabanckou s'attaque aux grands désastres susceptibles de fragiliser une population et de nuire à une ville. D'ailleurs, la représentation qui est faite de la société qui voit évoluer différents protagonistes ressemble à l'équilibre rompu du biotope.

Ainsi l'action centrale autour de laquelle gravitent celles dites subsidiaires se déroule soit dans un milieu infâme, soit dans un environnement malsain. Dans le récit, ces éléments spatiotemporels agissent tels des signes qui fournissent des indices sur la manière dont il faut se prémunir pour échapper au chaos. Ici, le chaos est l'expression du désordre, de la confusion et de l'anarchie.

Quant à la production cinématographique *Bronx-barbes*, elle se veut beaucoup plus critique. « Ce film, en définitive, est un parcours urbain marqué par des passages, du bidonville sans lendemain à l'envol clandestin vers les rivages mythifiés de l'Occident ²».

La ville africaine comme l'indique la double représentation littéraire et cinématographique, n'est ni foncièrement sombre, ni absolument lumineuse, mais elle se présente en demi-teinte. Ainsi dans *African*

¹ Il s'agit des différentes structures d'accueil et de protection de la petite enfance, des enfants en situation de handicap, des jeunes adolescents vulnérables et autres.

²<https://www.lesfilmsdici.fr/fr/225-bronx-barbes.html>

psycho et *Bronx-Barbes*, la frontière qui sépare la fiction de la réalité et ténue, à tel point que le roman et le film ne se présentent plus comme une simple voie d'accès à l'un ou l'autre des aspects invoqués, mais plutôt comme un moyen de transfigurer le réel pour sublimer par la littérature et le cinéma une existence chaotique. Car la décrépitude des villes africaines ou le chaos urbain tel qu'il est représenté montre deux choses.

Premièrement, la réalité dépasse l'imaginaire. Deuxièmement, la fiction intègre toujours une part de réel en vue de résoudre un problème de société. En définitive, l'économie d'une ville repose sur les routes et les ponts qui précèdent le développement. Mais le développement d'une ville repose sur l'éducation et l'instruction des populations. Il faut réussir le parfait alliage.

Bibliographie

- 1-BÉDJO Yannick Olivier Afankoé, « Tensions et intentions discursives des mots "Guérir" et "Guérisseur" dans le film Les guérisseurs de Sidiki Bakaba », dans André Banhouman Kamaté (dir.), *Sidiki Bakaba : un engagement au service des arts du spectacle africains*, Paris, L'Harmattan, 2019, pp. 303-317.
- 2-COURTES Joseph, *Analyse sémiotique du discours : de l'énoncé à l'énonciation*, Paris Hachette, 1991.
- 3-DARRAS Bernard, *Images et sémiotique : sémiotique pragmatique et cognitive*, Paris, Publications de la sorbonne, 2006.
- 4-DELISSE Louis François, *Enquête sur l'architecture et la décoration murale à Zinder – Niger*, Niamey, OUA-CELTHO, 1986.
- 5-DIAMOND Jared, *Le monde jusqu'à hier : ce que nous apprennent les sociétés traditionnelles*, Paris, Editions Gallimard, 2013.
- 6-JULLIER Laurent, *Analyser un film : de l'émotion à l'interprétation*, Paris, Flammarion, 2012.
- 7-KAMATÉ Banhouman André, *Éléments didactiques pour réussir le mémoire et le rapport de stage en science des arts et de la culture*, Paris, L'Harmattan, 2015.
- 8-KIPRÉ Pierre, *Histoire de la Côte-d'Ivoire*, Abidjan, Editions AMI, 1992.
- 9-KOUROUMA Ahmadou, *Les soleils des indépendances*, Paris, Editions du Seuil, 1970.
- 10-MABANCKOU Alain, *African psycho*, Paris, Editions Le serpent à plumes, 2003.

- 11-PLOOG Katja, « Les bakroman abidjanais dans la dynamique de l'intégration urbaine », *Education et sociétés plurilingues*, n°10, Paris, HAL, 2001, pp. 56-67.
- 12-SEMBENE Ousmane, *Le mandat*, Paris, Présence Africaine, 1966.
- 13-SENGHOR Léopold, *Œuvre poétique*, Paris, Editions du Seuil, 1990.
- 14-SORSANA Christine, TROADEC Bertrand, 2007, « Facteurs socio-culturels et développement cognitif », dans Agnès Blaye, Patrick Lemaire (dirs.), *Psychologie du développement cognitif de l'enfant*, Bruxelles, De Boeck, p. 284-312.
- 15-TOURÉ Ahmed Bouah, *L'échec de la politique d'urbanisation d'un continent candidat à l'émergence*, Abidjan, K. Rol Editions, 2022.
- 16-“ville.” *Microsoft® Encarta® 2009* [DVD]. Microsoft Corporation, 2008.

20

Urbanisation et problématique de la pérennisation des langues et valeurs africaines : la contribution du chant

Ouologo Jonathan OUATTARA
Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)
jodossong@yahoo.fr

Résumé

L'urbanisation, caractérisée principalement par la croissance des villes et des zones périphériques, a pour conséquence la non-pratique des langues ivoiriennes par les jeunes ; ce qui constitue un constat inquiétant. Nous savons pourtant que tout ce qui ne se pratique pas finit par mourir. L'implication de l'UNESCO dans la préservation des langues du monde témoigne de l'importance de celles-ci. Intonation particulière s'apparentant à la parole, le chant s'en différencie par un plus grand infléchissement de la voix et une modulation sur les différents degrés des échelles musicales accessibles au registre vocal du chanteur. Le chant s'avère nécessaire dans la politique de pérennisation des langues et valeurs africaines en générale et ivoiriennes en particulier. Cette étude à visée descriptive et analytique s'appuie sur des données d'enquête, de recherche documentaire et l'analyse du contenu. Le chant est présenté ici comme une solution durable d'apprentissage et de préservation de nos diverses langues et valeurs dans un contexte défavorable justifié par l'urbanisation.

Mots clés : urbanisation, pérennisation, langues, valeurs africaines, chant.

Abstract

Urbanization, characterized mainly by the growth of cities and peripheral areas, has resulted in the non-practice of Ivorian languages by young people; which is a worrying finding. We know, however, that everything that is not practiced ends up dying. The involvement of UNESCO in the preservation of the languages of the world bears witness to their importance. Particular intonation akin to speech,

singing differs from it by a greater inflection of the voice and a modulation on the different degrees of the musical scales accessible to the vocal register of the singer. Singing is necessary in the policy of perpetuating African languages and values in general and Ivorian in particular. This descriptive and analytical study is based on survey data, documentary research and content analysis. Singing is presented here as a sustainable solution for learning and preserving our various languages and values in an unfavorable context justified by urbanization.

Keywords: urbanization, sustainability, languages, African values, song.

Introduction

De l'époque coloniale à nos jours, de nombreuses évaluations font état de la disparition progressive des langues africaines. La perte d'une langue a pourtant des conséquences inestimables. Il est peut-être possible de la conserver dans des archives mais le manque permanent de locuteurs induit nécessairement la perte des intonations, des accentuations, des notions de grammaire et des formes syntaxiques. En outre, la perte d'une langue est dommageable pour une meilleure connaissance des peuples. Il est donc évident que les peuples africains, s'ils veulent conserver leur identité, doivent prioriser aujourd'hui la pérennisation de leurs langues. Un grand facteur incriminé dans la perte des langues est l'urbanisation. L'urbanisation est remarquable dans le contexte africain des pays en voie de développement et aura inéluctablement « un impact sur la dynamique des langues et sur le répertoire linguistique. » (S. Voisin, 2017, pp. 37-59).

L'implication de l'UNESCO dans la préservation des langues du monde a amené de nombreuses nations africaines à accorder un intérêt particulier à cette problématique. C'est d'ailleurs pour cela que le gouvernement ivoirien ambitionne expérimenter dix (10) langues représentatives du patrimoine linguistique national dans 37 écoles du pays. Cette expérimentation concerne les langues Agni, Attié, Abidji, Baoulé, Sénoufo, Koulango, Yacouba, Toura, Malinké et Bété. Reconnaisant l'importance de cette initiative, nous soutenons néanmoins que son efficacité dépendra de la démarche d'enseignement de ces langues. Nous proposons donc dans le cadre de cette étude, le chant comme élément didactique de l'enseignement des langues nationales. Cette démarche n'est pas nouvelle. Entre autres, nous citons

les travaux de B. B. Tanina (2019) qui a mené une étude sur « la chanson comme source de motivation et comme outil d'apprentissage du français ». L'enseignement du FLE (Français Langue Étrangère) en Algérie utilise ce puissant outil qui produit des retombées inestimables puisque les élèves apprennent de nombreuses expressions célèbres à travers la chanson. Il est donc question dans cette étude de voir l'applicabilité du chant et des résultats de certaines recherches comme outil d'apprentissage des langues et valeurs culturelles dans l'environnement ivoirien. Quel est donc l'intérêt du chant dans l'apprentissage d'une langue ?

Cette étude soutient que le chant a une influence positive sur l'apprentissage des langues et valeurs culturelles.

Notre objectif, au cours de cette recherche, consistera à présenter le chant comme outil d'apprentissage des langues et valeurs culturelles dans le contexte ivoirien.

1. Méthodologie

Cette étude débute par un état des lieux de l'impact de l'urbanisation sur les langues africaines. Un questionnaire sur la pratique des langues a donc été administré à un échantillon de 1500 élèves des DRENA Abidjan 1 et 4, et 590 élèves de la DRENA de Korhogo. Ensuite, nous avons cherché à voir l'utilité du chant dans l'apprentissage des langues étrangères en Côte d'Ivoire, à savoir l'anglais, l'espagnol et l'allemand. Des entretiens avec 20 professeurs des lycées et collèges ont été réalisés. Enfin, nous avons travaillé avec un échantillon de 20 personnes pour l'exécution d'un chant et un texte en senoufo. Ce choix est personnel et parmi tant d'autres, n'importe quelle langue africaine aurait pu servir dans cette étude. Nous avons ci-dessous la partition et le texte de chant :

telarajanga

♩ = 80

wo - lo ka - fow mo wi nye wo - lo ma te - la - ra - jan - ga wo - lo san - ga ye - re

3
ma - a ye - re ti - ge laa - ra ni can - ga gi da la - a too

5
wo - lo ka - fow mo wi nyewo - lo ma te - la - ra - jan - ga wo - lo san ga ye - re

Source : production musicale des églises Baptistes AEBECI de Korhogo, année 1996

Texte

Wolo kàfów, mo wi nye wolo ma telarajanga wolo sánga yere
máa yere tiige láara ni canga gí dáa lá?a too
Wolo kàfów, mo wi nye wolo ma telarajanga wolo sánga yere

Les règles de prononciation ont été apprises à un groupe de 20 personnes. Ensuite un premier groupe de 10 personnes a cherché à mémoriser ce texte pendant deux heures tandis que l'autre groupe de 10 personnes l'a appris par le chant. Une semaine plus tard, nous avons demandé encore aux membres de ces deux groupes de restituer ce qu'ils ont appris.

Pour mener à bien l'étude, différentes approches ont été adoptées. L'approche descriptive nous a permis de présenter les résultats. Au niveau des interprétations, l'analyse du contenu et l'analyse musicale nous ont donné des informations importantes sur les différents pourcentages, sur le chant et les paroles. L'approche cognitive nous a permis de comprendre les processus cognitifs importants dans l'apprentissage d'une langue. L'approche linguistique, pour les textes de chant, nous a instruit sur les règles d'écriture, de prononciation, de morphologie, de syntaxe et de sémantique.

A partir d'une observation participante, en fonction des différents éléments de l'enquête, nous structurons les résultats.

2. Résultats

2.1. Une décroissance de locuteurs des langues

Dans les villes d'Abidjan et Korhogo, nous avons cherché à connaître le pourcentage d'élèves pratiquant leurs langues. Nous avons ce qui suit :

- A Korhogo, sur 590 élèves de la DRENA, nous avons 428 soit 72,54 %.
- A Abidjan, sur 1500 élèves des DRENA d'Abidjan 1 et 4, nous avons 324 soit 21,6 %.

La présentation des résultats de cette première phase nous permet de voir une décroissance des locuteurs au fur et à mesure que l'on évolue dans les espaces de plus grande urbanisation. Nous rappelons que les villes de Korhogo et Abidjan comptent respectivement « 440926 et 5616633 habitants¹ ».

Si la décroissance de locuteurs des langues en Côte d'Ivoire est une réalité manifeste, cette étude révèle que la pratique du chant constitue une piste intéressante à explorer.

2.2. Le chant comme facteur de motivation

Des entretiens que nous avons eus avec les 20 professeurs de langues étrangères, il ressort que la pratique du chant rend les cours plus dynamiques avec des élèves plus motivés. A ce niveau, le chant est un élément intéressant d'amorce du cours selon la méthodologie en vigueur. Les apprenants arrivent souvent en classe dans un état de crispation ou de stress. C'est une mise en train qui les met en confiance.

2.3. Développement de la mémoire

Le chant facilite les apprentissages. Il aide à fixer de nombreuses structures grammaticales, syntaxiques et phonétiques. Avec le chant, l'on apprend beaucoup de choses en peu de temps. Il est même possible que les apprenants restituent les mêmes chants de nombreux jours plus tard.

Ces éléments précédents sur le développement de la mémoire sont corroborés par l'étude sur l'échantillon de 20 personnes pour l'exécution d'un chant et un texte en senoufo. Le premier groupe de 10

¹ Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH 2021)

personnes chargé de mémoriser le texte du chant a eu du mal à retenir la majorité des mots. L'autre aspect est que, même pour les mots mémorisés, la prononciation n'était pas convenable.

Par contre, l'autre groupe de 10 élèves ayant chanté le texte a des performances différentes. A la période indiquée de restitution, ils ont mémorisé les différents mots du texte avec la prononciation exacte. De nombreux jours après, ils parviennent encore à reproduire le même texte par le chant.

2.4. L'apprentissage de nouvelles notions de vocabulaire

Les élèves apprennent de nombreuses expressions par le chant, toute chose propice à l'enrichissement du vocabulaire. La prononciation et l'articulation de ces nouveaux mots sont aussi facilitées par le chant.

2.5. La connaissance de nouvelles cultures

Le chant permet aussi aux apprenants de connaître de nouvelles cultures. Il n'est pas rare de voir des jeunes gens s'identifier à des artistes chanteurs. La pratique du chant suscite de l'intérêt mais aussi de l'amour pour la culture de l'autre.

3. Discussion

La discussion porte essentiellement sur quatre points s'inspirant des idées que nous trouvons dans les résultats.

3.1. Le facteur environnemental dans la décroissance de locuteurs des langues

La description des résultats montre une différence du nombre de locuteurs des langues maternelles en fonction des localités (72,54 % à Korhogo et 21,6 % à Abidjan). A Korhogo, de nombreux élèves proviennent des zones rurales et sont en contact permanent avec la langue. L'environnement s'y prête puisque les locuteurs de la langue senoufo dans cette zone sont nombreux y compris les parents en charge de l'enfant. La probabilité que l'enfant acquiert les habilités dans cette langue est grande. S'il est vrai que l'urbanisation s'accélère à Korhogo au cours de ces dernières années, elle l'est plus encore à Abidjan, ville caractérisée par sa diversité sociale, ethnique et culturelle. À Abidjan, de nombreux facteurs ne prédisposent pas l'enfant à la pratique des

langues traditionnelles. L'école et les moyens de déplacement pour s'y rendre amènent l'enfant à passer plus de temps avec les autres qu'avec les siens. Les parents, tout comme leurs enfants, contraints de passer plus de temps avec les autres, du fait des activités professionnelles, finissent par se déconnecter de la langue. Ceux-ci représentent pourtant un pôle essentiel de l'apprentissage de la langue par l'enfant. Ces situations, citées entre autres, conduisent inéluctablement à une décroissance de locuteurs des langues traditionnelles.

3.2. La pratique du chant, un avantage sur le plan cognitif

La motivation est essentielle dans tout contexte d'apprentissage. C'est pour quoi « développer la motivation des élèves figure parmi les objectifs généraux de l'école ». (M. Cloes et coll, 2004, pp. 65-73). Le chant, facteur de motivation est un atout sur le plan psychobiologique car favorisant la sécrétion d'endorphine. L'endorphine est un « neurotransmetteur » qui permet de lutter contre le stress. Elle procure un état de bien-être et de plénitude, réduisant l'anxiété et les états de fatigue psychique. Le chant est donc une amorce indiquée pour aborder l'apprentissage d'une langue.

Dans la littérature scientifique, certaines recherches attestent aussi des bienfaits de la musique sur la mémoire. Selon les travaux de Bencivelli (2009), ceux qui mémorisent mieux et plus longtemps des mots nouveaux sont ceux qui apprennent la musique. C'est ce qui ressort de nos enquêtes menées auprès des professeurs de langues étrangères. L'un des exemples de mémorisation réussie par le chant est l'alphabet. En un laps de temps, ces enseignants révèlent que les apprenants parviennent à réciter les différentes lettres. C. Jedrzejak (2012) soutient que la mémorisation est rendue plus facile par la mélodie. Ce n'est pourtant pas le cas lorsqu'il s'agit de mémoriser ordinairement un texte. Le chant permet donc de fixer de nombreux mots de façon permanente. En plus des mots découverts, le chant « peut servir la prononciation (phonétique et l'oral) des apprenants de la langue cible ». (A. Dehimeche, 2022, p 37)

3.3. La maîtrise de la parole et de la culture par le chant

Le chant et la parole sont intimement liés. Les langues africaines sont des langues à tons. Ainsi, lorsque nous chantons ou parlons dans ces langues, nous utilisons des intervalles mélodiques qui nous indiquent le

sens des mots utilisées. E. Mills (1997) nous instruit à cet effet sur les tons et les contours mélodiques des mots en sénoufo. Dans le sénoufo cebaara (tyébara), il existe trois tons qui distinguent un mot d'un autre. Les trois mots ci-dessous sont identiques sur le plan phonétique. Seul le ton introduit une différence sémantique entre eux :

Mots : kòlo (tabouret), kólo (toquer), kōlo (avoir tort)

Dans cette partie, nous avons décidé de faire des analyses musicales, plus spécifiquement mélodiques, pour mettre en exergue la relation chant et langage ordinaire. Nous prenons comme exemple les partitions suivantes :

Chant N°1 : Ye kari wáa wolo tóo syáari

ye ka - ri wa - a wo - lo too syaa - ri wo - lo nye du - nu - nyan boo

Source : production musicale des églises Baptistes AEBECI de Korhogo,
année 1980

Chant N°2 : Tɛlarajanga

wo - lo ka - fow mo wi nye wo - lo ma tɛ - la - ra - jan - ga wo - lo san - ga ye - re
3 ma - a ye - re tii - ge laa - ra ni can - ga gi da la - a too
5 wo - lo ka - fow mo wi nye wo - lo ma tɛ - la - ra - jan - ga wo - lo san ga ye - re

Source : production musicale des églises Baptistes AEBECI de Korhogo,
année 1996

Dans la deuxième mesure du chant n°1 et la quatrième mesure du chant n°2 nous avons le mot « too ». Dans le langage ordinaire, ce mot a différents sens en fonction des tons utilisés. A titre d'exemple nous avons :

-tōo (tomber). Le ton utilisé dans ce mot est le ton moyen.
-tóō (mon enfant). Nous avons ici le ton haut et le ton moyen
-tío (père). Le ton utilisé ici est le ton haut

Dans le chant N°1 nous avons « père (tóō) » et dans le second, nous avons « tomber (tōo) ». L'utilisation de ce mot dans les deux chants ne s'écarte pas du sens que nous trouvons dans la parole au vu des intervalles mélodiques utilisés dans les deux cas.

Sur le plan mélodique « tío » est chanté avec la note LA. Entre la note précédente et la suivante, Il y a un intervalle de seconde majeure (SOL-LA) ascendante qui justifie bien le ton haut pour dire père en senoufo (tío). S'appliquant également à la parole, « wolo tío » présente différents intervalles, de seconde majeure ascendante jusqu'à une quinte ascendante.

Dans le chant n°2, le mot « too » de la quatrième mesure signifie « tomber ». Ce mot est chanté ici avec la note SOL. La variation mélodique ici avec la note précédente est une seconde majeure descendante (LA-SOL). Cette variation représente clairement le ton moyen utilisé dans le mot « tōo » pour dire « tomber ». Que nous soyons dans le chant ou dans le langage ordinaire, nous remarquons que les inflexions tonales sont sensiblement les mêmes.

Notons aussi que les chants des différents peuples s'enracinent dans leur culture. L'apprentissage de ces chants permet une meilleure connaissance de la langue avec sa culture. (A. Dehimeche, 2022, p 37). Dans le cadre du chant senoufo, il faut retenir que tous les répertoires de chants s'intègrent à des styles bien déterminés. L'apprentissage d'un chant amène donc à prendre en compte certains facteurs complémentaires. Il s'agit par exemple de l'accompagnement instrumental des chants. Les différents chants senoufo utilisés dans le cadre de cette étude sont des chants de balafon.

Le bon perfectionnement de ces chants par un apprenant nécessite aussi qu'il puisse les chanter avec le balafon comme instrument d'accompagnement. Le chant senoufo est donc pour l'apprenant de la langue un canal pour la connaissance des instruments et des formations orchestrales de l'aire musicale sénoufo. Pour des formations orchestrales de balafon, nous avons des instruments accompagnateurs comme le racleur, le hochet-sonnailles, la harpe-luth et le hochet de vannerie. Les styles de chants senoufo sont nombreux. Nous citons

entre autres le « Tchaliw ». C'est un genre musical typiquement féminin qui utilise comme instrument de prédilection le hochet-sonnailles. Ici les battements de mains ont une valeur essentielle. Ils requièrent un apprentissage rigoureux à cause de leur « indépendance » d'avec le chant. La culture d'origine et le chant sont en réalité deux éléments indissociables.

3.4. L'école, moyen d'opérationnalisation de l'apprentissage des langues

La Côte d'Ivoire est l'un des rares pays africains à avoir intégré l'enseignement de la musique dans son institution scolaire. Cet enseignement s'intitule éducation musicale. Notre expérience de cette fonction pratiquée de 2010 à 2021 montre que les apprenants des cours d'éducation musicale parviennent à exécuter des chants appris des années plus tard. C'est donc un avantage inestimable vu que le chant favorise de nouveaux apprentissages dans la mémoire à long terme. Dans le domaine de la psychologie cognitive, la mémoire à long terme est celle qui permet de retenir, de manière illimitée, une information sur de très longues périodes de temps.

Dans les cycles antérieurs (préscolaire et primaire), l'éducation musicale n'est pas en vigueur. Cependant, on y trouve le chant, l'une de ses rubriques. Celui-ci est aussi d'un apport très utile. C'est le cas du préscolaire. Dans ce cycle :

La musique, le chant notamment, sert à l'étude et à l'apprentissage de l'alphabet, des nombres, des jours de la semaine, du milieu de vie, des règles d'hygiène. Dans cette démarche, le chant, au regard de sa fonction didactique, renforce les apprentissages (K. M. A. Goran, 2012, p 76)

L'apprentissage du chant dans le cycle maternel et primaire s'inscrit dans un processus qui aboutit à l'éducation musicale au secondaire. Lorsque la continuité est assurée, cela représente un grand atout. Des études ont montré que :

Les enfants les plus expérimentés, ayant suivi cette éducation musicale depuis un plus grand nombre d'années, étaient capables de restituer significativement plus de détails spécifiques à l'histoire musicale (score de souvenir purement épisodiques établi selon la présence de détails notamment spatiaux, temporels, émotionnels, phénoménologiques). (R. Kaddouch, M. Noulhiane, 2013, pp. 89-90).

La pratique continuelle du chant permet donc de stocker dans la mémoire tout ce qui est rattaché au chant ; les nouveaux mots et les émotions pour ne citer que ces éléments.

Dans le cas du projet de l'UNESCO, la population écolière constitue une opportunité de survie de nos langues maternelles. Ces enfants grandissent avec le souvenir des chansons qu'ils ont apprises. Elles s'intègrent donc dans la mémoire à long terme. A. Zenatti (1994) abonde dans le même sens :

Les chansons, paroles chantées sur les mélodies, sont des stimuli auditifs qui présentent simultanément des caractéristiques verbales et musicales. La précision avec laquelle nous nous souvenons des chansons apprises durant l'enfance est très surprenante (...).

Cette phase pilote des langues maternelles à l'école primaire connaîtra un plus grand succès avec l'utilisation du chant. Elle doit donc représenter un élément essentiel dans les différents programmes en vigueur, du préscolaire jusqu'au secondaire.

La formation des formateurs pour l'adoption de bonnes méthodologies est ici capitale. Il conviendra de sélectionner les chants qui procurent un avantage certains pour l'apprentissage en tenant compte des règles de morphologie, de la syntaxe et de la sémantique.

Conclusion

La pratique mitigée des langues maternelles en Côte d'Ivoire suscite des interrogations. Cette étude montre que l'urbanisation a bel et bien une conséquence négative sur la pratique de la langue. Il est clair que les choses ne connaîtront point d'amélioration si l'on en reste là.

L'objectif actuel est de construire des villes plus modernes ou futuristes. Cela n'est pas un mal en soi mais l'inquiétude demeure au niveau de la déconnection de ces espaces, de nos valeurs africaines. Nos langues sont des éléments essentiels de ces valeurs. Elles sont malheureusement en perte de vitesse.

Le chant représente un canal inestimable pour renouer avec une langue. Il est un grand pôle de motivation qui permet non seulement la pratique efficiente de la langue mais aussi de rester en contact permanent avec elle. C'est l'élément idéal pour intégrer dans la mémoire une grande diversité de mots et leur usage. Le chant donne aussi la possibilité de découvrir une culture.

Mais la seule pratique du chant n'est pas la panacée. Il est un grand facilitateur de l'apprentissage d'une langue mais s'intègre en réalité dans le processus du développement linguistique. Son efficacité dépend aussi de l'environnement de l'apprenant. L'environnement devrait être en corrélation avec l'univers du chant en assurant la continuité linguistique.

De nombreux systèmes d'alphabétisation existent et peuvent contribuer à rendre plus efficace le chant dans la politique d'apprentissage des langues maternelles. Pour la langue senoufo, nous avons par exemple, dans la littérature existante, des essais comme « Adama Nikpaa », « senoufo-senanri », « le rythme des mots » et « la mélodie des mots ».

Bibliographie

- 1-BENCIVELLI Silvia, 2009, *Pourquoi aime-t-on la musique ? Oreille, émotion, évolution*, Paris, Belin.
- 2-CLOES Marc, LEDENT Maryse, PIERON Maurice, 2004, « Motiver pour éduquer, un éclairage qualitatif », *Si l'on parlait du plaisir d'enseigner l'éducation physique*, N°15, Volume 7, Montpellier, Editions Association Francophone pour la Recherche sur les Activités Physiques et Sportives, pp. 65-73.
- 3-COULIBALY Dognimin, COULIBALY Méyérigué, TUO Daniel, 2002, *Senoufo-senanri*, Abidjan, Les Éditions Livre Sud.
- 4-DEHIMECHE Atika, 2022, « La chanson pour un meilleur apprentissage d'une langue étrangère », *Langues chantées / Cultures mises en musique*, ISBN : 9782813004307, Paris, Editions des archives contemporaines, pp. 33-42.
- 5-GORAN Koffi Modeste Armand, 2012, *L'enseignement de la musique en Côte d'Ivoire, contextes, contraintes et propositions*, Paris, l'Harmattan.
- 6-KADDOUCH Robert, NOULHIANE Marion, 2013, *L'enfant, la musique et la mémoire, apprentissage musical et développement cérébral*, Paris, de boeck.
- 7-MILLS Elizabeth, 1997, *La mélodie des mots : leçon de ton du Senoufo-Tyébaara*, Korhogo, Mission Baptiste de Côte d'Ivoire.
- 8-MILLS Elizabeth, 1997, *Le rythme des mots : leçon des voyelles brèves et longues du cebaara*, Korhogo, Mission Baptiste de Côte d'Ivoire.

9-VOISIN Sylvie, 2017, « Afrique, langues en danger et diversité linguistique », *Histoire Epistémologie Langage*, N° 1, Volume 39, Paris, Société d'Histoire et d'Épistémologie des Sciences / Édition Diffusion Presse Sciences, pp. 37 - 59.

10-ZENATTI Arlette, 1994, *Psychologie de la musique*, Paris, PUF.

21

Enjeux des pratiques *animatoires* dans les villes nouvelles : cas de la commune de Songon-Côte d'Ivoire

TANO Kouakou Pierre et N'DRI Yao
Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Cocody
tanopierretano@yahoo.fr/ndri_y@yahoo.fr

Résumé

En Côte d'Ivoire, nous assistons à une urbanisation galopante de plusieurs localités. Mais l'on constate un déséquilibre entre ladite urbanisation et les infrastructures culturelles. Or l'individu traduit et cristallise sa sensibilité et la culture qu'il porte dans des formes d'expression et de manifestation esthétiques, artistiques et culturelles diverses, qui prennent la forme d'objets, œuvres artistiques, littéraires ou musicales, créations, images, spectacles, manifestations, événements, etc. Dans l'ensemble, les activités concourent à créer, à reproduire, à partager et à diffuser ces biens et services culturels. Elles donnent naissance aux différents secteurs d'activité culturelle, qui sont, en tant que sources d'occupation, de revenus et de valeur ajoutée, une composante à part entière de la dynamique économique et social d'une communauté.

C'est en vertu de cette multiple nature que les secteurs de la culture constituent un élément essentiel du développement. La culture comporte une valeur intrinsèque qui, lorsqu'elle est renforcée et valorisée aux niveaux de l'individu et de la communauté, contribue à l'épanouissement personnel, à son développement humain intégral, à la structuration de la société et à la cohésion sociale, tout en générant une série d'activités, marchandes ou non marchandes, susceptibles de se structurer et de se développer comme secteurs d'activité à part entière. Ces enjeux susmentionnés constituent l'objet de cette communication qui a pour cadre d'exécution la Commune de Songon en s'appuyant sur des entretiens, l'observation et la recherche documentaire.

Mots-clés : Animations, Cinéma, Culture, Infrastructures, Ville

Abstract

In Ivory Coast, we are witnessing galloping urbanization in several localities. But there is an imbalance between urbanization and cultural infrastructure. However, the individual translates and crystallizes his sensitivity and the culture he carries in various forms of aesthetic, artistic and cultural expression and manifestation, which take the form of objects, artistic, literary or musical works, creations, images, shows, demonstrations, events, etc. Overall, activities contribute to creating, reproducing, sharing and disseminating these cultural goods and services. They give rise to different sectors of cultural activity, which are, as sources of employment, income and added value, an integral component of the economic and social dynamics of a community.

It is by virtue of this multiple nature that the cultural sectors constitute an essential element of development. Culture has an intrinsic value which, when reinforced and valued at the individual and community levels, contributes to personal fulfillment, integral human development, the structuring of society and social cohesion, while generating a series of activities, market or non-market, capable of being structured and developing as sectors of activity in their own right. These aforementioned issues constitute the subject of this communication which has as its execution framework the Municipality of Songon, relying on interviews, observation and documentary research.

Keywords: Entertainment, Cinema, Culture, Infrastructure, city

Introduction

La forte pression de la démographie mondiale galopante n'est pas sans conséquences. Par exemple « Dans toute l'Europe on assiste à une modification accélérée des territoires marquée par l'expansion des villes et l'urbanisation des modes de vie. » (Y. Raibaub, 2006 : 1). Evoquant le cas spécifique à l'Afrique, D.M.A. Cheick (2003 : 6) affirme que « Les villes africaines traversent aujourd'hui une étape charnière de leur histoire. Amenées à accueillir des populations croissantes, elles doivent imaginer leur avenir dans un contexte de mutations et de contraintes fortes). Pour B. A. Touré (2022 : 29), cette explosion démographique mondiale amène à une « urbanisation rapide dans certains pays qui incite les autorités à planifier le développement des plus grandes agglomérations par la création de nouvelles cités à leur périphérie, dans l'intention de les décongestionner et de maîtriser leur croissance ».

Cette solution alternative dont parle cet auteur se voit bien en Côte d'Ivoire dans la restauration du Grand Abidjan où l'on constate plusieurs « cités dortoirs » aux villes périphériques de la capitale économique ivoirienne. On peut citer entre autres, Bingerville, Alepé, Anyama et Songon qui fait l'objet de cette recherche. Or, de façon générale, « ...les concentrations de ces logements se situent en dehors de la ville » (M. Poyraz, 2003 : 189). Cela signifie que l'animation liée à la vie quotidienne d'une ville n'apparaît pas dans ces lieux conçus particulièrement pour l'habitation. La suppression des lieux intermédiaires faisant office de lieux de sociabilité immédiats et accessibles avec la nouvelle logique de concentration crée un espace vide. Les espaces de loisirs de proximité sont rares. Et pourtant, « l'habitation sans animation ni lieu de rencontre pose un problème fondamental d'équilibrage des rapports sociaux » (P. Moustapha, *ibidem*). Y. Leclerc (2017 : 80), est lui, plus convainquant quand il fait observer que :

Plusieurs auteurs qui ont mené des recherches sur le sujet affirment que l'action culturelle joue un rôle catalyseur et mobilisateur auprès des habitants de la ville. La culture leur apparaît comme un moyen privilégié pour favoriser le rapprochement des résidents et stimuler leur capacité créative. Ces auteurs constatent que l'action culturelle agit comme un levier auprès des autres activités de la vie urbaine.

Préserver, valoriser, faire vivre les animations culturelles apparaît en conséquence comme enjeux majeurs, pour la qualité de vie des populations, mais aussi pour la stabilité sociale. Cette préoccupation suscite des interrogations : Quelles pratiques animatoires mettre en œuvre pour aboutir à une ville nouvelle véritablement africaine? Quelles infrastructures culturelles doivent être prises en compte dans la ville nouvelle ? Pour quels enjeux ?

Ces questions sont examinées à partir de l'hypothèse que la culture participe à la construction de la ville nouvelle africaine. L'objectif affiché est celui de démontrer que l'animation culturelle est une ressource indispensable dans la ville africaine du futur.

1. Méthodologie

Pour cet article qui se veut une étude qualitative, nous avons parcouru les vingt (20) villages que compte la commune de Songon pendant le mois de juillet et Août 2022. Cette action a permis de réaliser

des entretiens directifs avec des personnes susceptibles de nous fournir des renseignements sur la vente des parcelles ou les lotissements et les pratiques « animatoires » dans la commune de Songon. Ce qui a donné les résultats consignés dans le tableau ci-après :

Tableau n°1

N°	Villages	Personnes interrogées	Effectifs
01	Godoumé	02 membres de la chefferie et 03 responsables de la jeunesse	05
02	Kassemlé	02 membres de la chefferie et 01 responsable de la jeunesse	03
03	Adiapoté	01 membre de la chefferie et 01 membre de jeunesse	02
04	Adiapoté 1	02 membres de la chefferie et 01 responsable de la jeunesse	03
05	Adiapoté 2	01 membre de la chefferie et 03 responsables de la jeunesse	04
06	Songon Kassemlé	02 membres de la chefferie et 02 responsables de la jeunesse	04
07	Songon Dagbé	01 membre de la chefferie et 02 responsables de la jeunesse	03
08	Songon Songonté	02 membres de la chefferie et 02 responsables de la jeunesse	04
09	Songon Agban	02 membres de la chefferie et 01 responsable de la jeunesse	03
10	Songon M'gbraté	02 membres de la chefferie et 01 responsable de la jeunesse	03
11	Abiaté	02 membres de la chefferie et 02 responsables de la jeunesse	04
12	Odoïn	02 membres de la chefferie et 01 responsable de la jeunesse	03
13	Bréguetho	03 membres de la chefferie et 01 responsable de la jeunesse	04
14	Abadjin Kouté	02 membres de la chefferie et 01 responsable de la jeunesse	03
15	Abadjin Doumé	03 membres de la chefferie et 01 responsable de la jeunesse	04
16	Bimbresso	02 membres de la chefferie et 02 responsables de la jeunesse	04
17	Kossiwan	02 membres de la chefferie et 01 responsable de la jeunesse	03
18	Bago	03 membres de la chefferie et 02 responsables de la jeunesse	05
19	Guéyôbo 1	02 membres de la chefferie et 02 responsables de la jeunesse	04

20	Guéyôbo 2	03 membres de la chefferie et 01 responsable de la jeunesse	04
----	-----------	---	----

Source : N'DRI Yao et TANO Kouakou Pierre, 2022

Au niveau de la Direction du Ministère de la Construction de Logements et de l'Urbanisation, nous nous sommes entretenus avec le Directeur et deux (02) de ses collaborateurs. En ce qui concerne les services des impôts notamment le cadastre, nous avons eu deux (02) entretiens; un 01 avec le Directeur et un (01) autre avec un collaborateur. Au niveau de la mairie, nous avons trois (03) entretiens dont un (01) avec le responsable du service socioculturel, un (01) avec le Directeur du service technique et un dernier avec un agent du service socioculturel. Nous nous sommes entretenus avec cent personnes en raison de cinq (05) par village que nous avons sélectionnées par hasard. C'est au total avec cent quatre-vingt (180) personnes que nous avons réalisé les entretiens.

A ces entretiens, nous avons associé les données livresques pour avoir une idée sur ce que la littérature a produit sur les attributions des terrains et l'animation dans la commune de Songon. Nous avons achevé notre enquête par une observation directe pour pouvoir constater les infrastructures et les espaces dédiés à l'animation culturelle dans la commune de Songon.

2. Présentation des résultats

2.1. De la nécessité des structures culturelles

Tableau N°2 : répartition des enquêtés en fonction de la catégorie sociale

Catégories	Effectifs	Pourcentage (%)
Chefferie	41	22,80
Jeunesse	31	17,22
Agents du Ministère de la Construction et du Logement	03	01,66
Agents des Impôts (cadastre)	02	01,11
Agents du service technique et socioculturel de la mairie	03	01,66
Population	100	55,55
Total	180	100

Source : N'DRI Yao et TANO Kouakou Pierre, 2022

Ce deuxième tableau met en exergue les catégories de personnes interrogées. En ce qui concerne la chefferie l'effectif est 41 ce qui correspond à un pourcentage de 22,80%. Quant à la jeunesse, le taux de pourcentage est de 17,22% ; et qui est l'équivalent de 31. Les agents du

Ministère de la Construction et du Logement et ceux de la mairie renferment 01,66% chacun pour un effectif de 03. Les agents du service du cadastre comptent 01,11% pour un effectif 02. La population avec un effectif de 100, retient 55,55%. En se référant aux effectifs et aux pourcentages, on constate que la population a l'effectif le plus élevé car elle est disponible et c'est pour elle que les pratiques *animatoires* sont organisées. La chefferie suit car elle a une grande responsabilité dans l'acquisition du terrain. C'est elle qui délivre les lettres d'attribution villageoise dans le souci d'effectuer les autres démarches administratives pour l'obtention de l'Attestation de Cession Définitive (ACD). Elle est aussi garant de certaines pratiques culturelles ancestrales comme les fêtes de génération, les danses folkloriques. La jeunesse arrive en deuxième position car non seulement elle est disponible mais surtout elle occasionne certaines activités socioculturelles comme les compétitions de football, les jeux de société et bien d'autres.

Les agents du Ministère de la Construction et du Logement et celui (le Directeur du service technique) de la mairie sont impliqués dans les formalités administratives de l'acquisition du terrain et aussi de la construction de bâtiments (centre culturel, salle de projection cinématographique ou salle de spectacle...) susceptibles d'accueillir des pratiques *animatoires*.

Tout comme les agents du Ministère de la Construction et du Logement et le service technique de la mairie, les agents du cadastre interviennent dans la chaîne administrative d'acquisition d'espace. Ceux du service socioculturel de la mairie sont exclusivement responsables des pratiques *animatoires*.

Tableau N°3 : besoins des pratiques *animatoires* des enquêtés

Catégories	Effectifs		Pourcentage (%)	
	oui	non	oui	non
Chefferie	41	00	22,80	00
Jeunesse	31	00	17,22	00
Ministère de la Construction et du Logement	02	01	1,11	0,55
Cadastre	01	01	0,55	0,55
Mairie	03	00	1,66	00
Population	100	00	55,55	00
Total	80	02	99	01

Source : N'DRI Yao et TANO Kouakou Pierre, 2022

Ce troisième tableau met en évidence les besoins des enquêtés par rapport aux pratiques animatoires. On remarque que la chefferie et la jeunesse ayant respectivement des pourcentages de 22,80% et 17,22%, éprouvent des besoins *animationnels* dans leur localité respective dans le souci de pérenniser certaines cultures ancestrales mais surtout de rompre avec la monotonie en créant des occasions de rencontres et d'échanges avec d'autres individus. Cette frange de la population estime que les pratiques *animatoires* représentent des indicateurs pour la visibilité de la cité.

Cette assertion est partagée par la totalité des enquêtés à la mairie qui ont un pourcentage de 01,66%. Se référant aux agents du Ministère de la Construction et du Logement et ceux des Impôts, à l'exception d'un (01) agent par service qui ne ressent aucun besoin des pratiques *animatoires*, tous sont unanimes sur leurs intérêts dans la cité de Songon. Le pourcentage de ceux qui ressentent les besoins des pratiques *animatoires* est de 01,66%.

Les agents au nombre de deux (02) qui réfutent ces pratiques *animatoires* résident à Abidjan et font la navette. Ce qui justifie leur point de vue car ils n'ont jamais été confrontés à « l'ambiance nocturne » de Songon. D'ailleurs leur pourcentage est minime à savoir 01%. La population éprouve parfaitement les besoins *animationnels*. Elle affiche 22,88%. Cela s'explique par le fait qu'elle vit dans une monotonie quotidienne avec une ambiance fade. Un quotidien meublé de manifestations socioculturelles se positionne alors comme une priorité.

Par ailleurs, les espaces dédiés aux pratiques *animatoires* s'amenuisent au profit des constructions de logements résidentiels. Cela est dû aux agissements des certains propriétaires terriens en complicité avec certains agents véreux du MCL ainsi que ceux des Impôts et de la mairie. Donc on assiste à des ventes illicites d'espaces qui à l'origine sont réservés à la construction de salles de cinéma ou de spectacle ou encore de centre culturel. C'est le cas du village de Bago où l'espace prévu pour la construction du centre culturel a été vendu à un ressortissant libanais pour construire un immeuble. Cet agissement a occasionné des troubles le 17 août 2021 à Bago en se fiant aux déclarations des enquêtés. Certains bâtiments dédiés aux pratiques *animatoires* sont vétustes ou inachevés.

2.2. Enjeux des pratiques animatoires

X. Greffe et S. Antonella (2005 :143) établissent clairement le lien entre l'action culturelle et la ville : « La culture améliore l'image du territoire, elle renforce la cohésion sociale, elle suscite une attention accrue des habitants en faveur de leur territoire et elle les incite à y entreprendre des activités ». P. Jeretic (2009 : 12) tire la conséquence suivante :

La culture agit à double titre sur le développement :

- Par le biais de la contribution directe et indirecte des secteurs de la culture à l'activité économique et au développement matériel, ainsi que par leur potentiel en termes de développement économique
- Par la contribution de la culture à la cohésion sociale, à la promotion de la tolérance, à l'intégration des catégories défavorisées de la population et à la gestion de conflits

Deux gros enjeux des pratiques culturelles se dégagent donc de cette affirmation : enjeux économique et social. Notre position est confortée par Y. Leclerc (*op.cit.* 80) quand il soutient que :

Tout projet de développement économique, social ou environnemental devrait être soumis à une grille d'évaluation culturelle, car, pour lui, l'être humain est avant tout un être culturel et tout projet de développement devrait respecter cette caractéristique fondamentale. Outre de considérer la culture comme le quatrième pilier du développement durable, il propose à la gouvernance urbaine de recourir à un tel cadre culturel pour analyser tout projet de développement.

2.2.1. Les pratiques animatoires, facteur de développement social et humain dans la ville de Songon

Les principaux effets directs de l'animation culturelle dans le développement social et la structuration de la société sont nombreux. Les pratiques animatoires peuvent participer à la cohésion et à la stabilité sociale. La cohésion sociale fait penser aux notions de pardon, et d'intégration. Or, selon P. K. Tano (2020 :17) : « ...c'est dans l'union et la solidarité que les nations construisent leur développement ». Donc les pratiques animatoires représentent un pilier de développement. Les propos du responsable socio-culturel de la

mairie de Songon sont édifiants à ce propos : « En décembre 2015, lors d'un concert réalisé par les chantres Unis de Côte d'Ivoire, les hommes et les femmes se tenaient les mains et reprenaient en chœur certaines chansons. On ne pouvait distinguer les appartenances ethniques, religieuses et politiques. C'était assez édifiant ». Nous pouvons donc dire que les pratiques animatoires peuvent réduire les inégalités sociales en brisant les barrières de méfiance. Ce rapprochement crée la confiance et la communication. Le Chef du village de Godoumé a souhaité par exemple le développement de certains festivals comme le Festival de Musique Urbaine d'Anoumabo (FEMUA) organisé annuellement par le mythique groupe ivoirien Magic System dans la commune de Marcory. Pour lui : « La mise en valeur des références culturelles, l'ancrage culturel des jeunes et l'impact de la culture dans le renforcement de l'identité des peuples permettent d'assurer la cohésion sociale et de préparer la commune de Songon à faire face aux influences d'une économie globalisée ». Il ajoute même que :

Le développement de certaines activités liées à la culture en milieu rural (tourisme culturel, patrimoine, artisanat d'art...) a comme effet la création d'activités génératrices de revenus et l'amélioration des conditions de vie des communautés et peut ouvrir de nouvelles perspectives de développement et d'échanges, contribuant ainsi au ralentissement du phénomène d'exode rural des jeunes, qui auparavant devaient émigrer à Abidjan à la recherche d'un moyen de subsistance, avec une stabilisation des populations jeunes dans leur région d'origine.

Le chef de Guéyôbo1 a fait savoir que grâce aux festivals de cinéma « la nouvelle affluence de touristes et des possibilités de travail au niveau local qu'ils génèrent, la population du village, qui diminue de moitié peut se stabiliser et commencer à connaître une légère augmentation ». Les propos de cette autorité coutumière à propos des festivals de cinéma sont renforcés par C. Taillibert (2011 : 4) quand il affirme que :

Les organisateurs de festival misent sur ce lieu stratégique, d'un point de vue touristique et symbolique, pour solliciter à la fois le public local, en vertu de l'unicité de l'expérience proposée, et un public de passage, pour lequel la fréquentation d'un lieu central du patrimoine local se couple à une proposition culturelle alléchante... Cette tendance à investir le patrimoine en tant que produit d'appel pour les festivals de cinéma peut aussi s'observer au sein de manifestations

qui sont organisées traditionnels, mais qui mettent en place une séance dans un lieu particulier.

Pour le chef d'Adiopoto1 :

Les formes de manifestation artistique peuvent être utilisées dans la ville de Songon pour assurer la communication et les campagnes de sensibilisation du public sur des nombreux sujets de société. Les pouvoirs publics, les ONG et les partenaires au développement utilisent largement le théâtre, la musique, la danse, les communicateurs traditionnels, les arts plastiques, comme une composante essentielle des projets de développement social, économique et humain qu'ils mettent en place.

L'utilisation donc des animations culturelles pourrait être des moyens de sensibilisation et de communication pour les groupes les plus fragiles et les plus exposés comme les analphabètes, handicapés, jeunes sans emploi. Au niveau par exemple de l'attiéké, l'on pourrait organiser une semaine des métiers de l'attiéké qui aurait un impact sur l'intégration des femmes dans la vie active. C'est ce que fait savoir le Chef d'Adiopoto2 : « Chez nous, les femmes souffrent de discriminations et de possibilités limitées de développement personnel, si vous organisez une semaine de l'attiéké. Ce type d'activité peut se développer jusqu'à constituer un moyen de subsistance à part entière ».

Comme pratiques animatoires, l'on pourrait utiliser les projections de film à ciel ouvert (le cinéma ambulant) pour intégrer et réduire les immigrations clandestines. C'est de l'avis d'un responsable de la jeunesse d'Adiopoto3: « Nous jeunes, nous aimons aller en Europe pour se chercher. Si les gens organisez ces projections, je pense que cela peut nous aider à comprendre les dangers de l'immigration et rester au pays pour réussir ».

2.2.2. Impact des pratiques d'activité culturelle sur le développement économique de la ville nouvelle de Songon

Il s'agit pour cette étude de l'impact économique des pratiques animatoires pour redynamiser la ville de Songon. Les manifestations et événements culturels cités plus haut en particulier les festivals et autres manifestations artistiques destinées au grand public, peuvent avoir un impact positif sur l'activité économique de Songon dans tous les secteurs. Ces événements culturels peuvent représenter une importante

source de revenus pour les jeunes sans emploi. Beaucoup de commerces gravitent toujours autour des manifestations culturelles.

Lors du Marché des Arts et du Spectacle d'Abidjan (MASA), les hôtels sont sollicités pour loger les participants. Il y a également plusieurs commerces gastronomiques. L'organisation elle-même demande de la main d'œuvre telle que les hôtesse. Un notable de la chefferie de Kassemblé affirme qu'« une manifestation de l'ampleur du MASA comme les festivals de façon ponctuelle à Songon permettrait aux opérateurs économiques de construire des hôtels. De ce fait ce sont des emplois qu'ils créent. Nos femmes qui fabriquent de l'attiéké gagneraient plus d'argent à ces différentes manifestations ». La dynamique donc générée autour des activités culturelles, du patrimoine ou des événements culturels au niveau de certaines localités de Songon permettent, par la valorisation de leurs spécificités culturelles, un rééquilibrage du développement économique en faveur des régions et des zones en dehors des grandes agglomérations. Le développement des activités culturelles décentralisées contribue ainsi au développement économique des villages périphériques, par la mise en valeur des atouts culturels spécifiques. Selon un autre enquêté : « La valorisation d'activités culturelles, de sites de notre patrimoine, de monuments ou des infrastructures culturelles peuvent servir de moteur pour la redynamisation et la renaissance de notre ville ».

Par ailleurs, l'activité des pratiques culturelles peut avoir des impacts économiques indirects importants dans le développement de la ville de Songon, en particulier dans le passage d'une économie de subsistance à très faible revenu vers une économie à plus forte valeur ajoutée. Selon le chef de Bagô, ancien économiste, « Ce phénomène est expliqué par la corrélation qui existe entre le niveau culturel des individus et leur capacité à s'adapter et s'intégrer dans un environnement économique plus exigeant et diversifié ». Il fait savoir que parmi les enjeux des pratiques culturelles dans le développement économique on peut identifier notamment les suivants: « Amélioration de la position et de la compétitivité de la ville pour attirer des investissements étrangers. Je pense que l'environnement socioculturel est un critère essentiel que prennent en compte par les entreprises pour implanter leurs activités à l'étranger ». Il ajoute que « les animations culturelles sont souvent déterminantes pour l'attrait qu'exercent les centres urbains auprès de la main d'œuvre spécialisée ».

Les pratiques animatoires peuvent avoir également un impact positif sur la créativité des individus. Dans un rapport sur « La culture comme

facteur de développement économique et social» paru en 2009 et rédigé par P. Jeretic (*op. cit.*, 25), l'on note que :

Bien que la créativité individuelle soit difficilement mesurable au niveau d'un pays, de nombreux indices ont été développés autour de ce concept au cours des dernières années dans les pays du Nord, notamment en raison de la place de plus en plus importante que le secteur des industries créatives y occupe dans le développement économique. Aucune étude ne mesure de façon précise la culture et la créativité individuelle ni la créativité et la croissance économique, mais ce lien est incontestable. Il est matérialisé par la capacité accrue des individus à créer de nouvelles activités économiques génératrices de croissance et à s'adapter aux évolutions rapides de la société, en particulier, au niveau économique

Les animations culturelles rendent donc l'individu plus apte à contribuer positivement au développement économique de la communauté à laquelle il appartient.

3. Discussion des résultats : pour une ville africaine culturelle

Y. Raibaud (*op.cit.*, 7) note que :

Les pratiques culturelles sont d'une grande plasticité. La culture passe par les murs, appelle au rassemblement, accompagne les individus dans une fonction, qui fait centralement référence à l'émotion. Elle prouve ainsi son efficacité dans les modes de régulation des hommes sur les espaces, d'autant plus s'il s'agit d'individus « hypermodernes » constamment incités à adapter leur conduite à des situations multiples que leur impose une mobilité croissante.

Evoquant spécifiquement le cas de la ville de Monséguir¹, les pratiques animatoires dont un festival de Jazz ont permis de rehausser l'image de la ville. En effet :

¹Monséguir est une commune du Sud-Ouest de la France, située dans le département de la Gironde, en région Nouvelle-Aquitaine. Ses habitants sont appelés les Monséguirais. Située sur un éperon dominant le Drot, Monséguir a été fondée en 1265 par Eléonore de Provence, épouse d'Henri III Plantagenêt, roi d'Angleterre et duc d'Aquitaine. Elle conforte ainsi l'autorité des Plantagenêt en Bordelais, au moment où Henri III est prisonnier de ses barons révoltés en Angleterre. La tradition locale veut que Monséguir et ses environs ont été repeuplés en partie, après la grande peste survenue au cours de la Guerre de Cent Ans, par un transfert massif de colons venus de la Saintonge, de l'Angoumois, du Poitou, de l'Aunis. Les documents assez nombreux à partir du xve siècle indiquent plutôt une immigration progressive et

Le public trouve progressivement ses marques dans la ville et invente un mode de circulation et un mode d'emploi des lieux et des édifices... La halle du marché qui a failli être détruite est restaurée pour les grands concerts. Des aménagements urbains (trottoirs et espaces piétons, éclairages publics, arbres et arbustes, circulations, parkings) sont réalisés pour accueillir le public chaque année plus nombreux. Ces changements liés à une nouvelle expérience de la ville sont discutés par « un collectif » de plus en plus important. Outre les membres de l'association organisatrice, l'événement mobilise le conseil municipal et les employés, les associations (buvettes, restauration) et les acteurs économiques locaux (viticulture, agroalimentaire, artisanat, commerce) (p.6)

Dans cette perspective, Y. Léclerc (*op.cit*, 83-85) a mené une étude sur le développement de la ville nouvelle par les pratiques animatoires. Ses recherches portent sur Gatineau, une ville qui doit relever le défi de taille qui est de se distinguer de la ville d'Ottawa, capitale fédérale du pays, avec laquelle elle partage, du reste, un espace fonctionnel très élaboré. À l'instar de plusieurs villes à travers le monde, Gatineau a choisi de se définir une personnalité à partir de son histoire et de la participation des artistes au développement urbain. Cette expérience peut servir d'exemple à la création de la ville africaine du futur notamment la ville de Songon objet de notre étude. Y. Léclerc fait cinq (05) propositions en parlant de ville nouvelle culturelle.

Premièrement, il propose de connaître son territoire. Pour lui, la condition première pour qu'une ville soit reconnue comme ville culturelle est qu'elle traduise la géographie, l'histoire et les réalisations de ses habitants et de ses artistes dans ses choix de développement. Cela suppose de bien connaître son territoire. Considérer, par exemple, l'avantage de compter sur plusieurs parcs urbains qui rapprochent la population de la nature. Mais ces éléments ne constituent que le rideau

continue. Cela a entraîné la constitution d'une enclave de langue d'oïl en terre gasconne, où on parle le saintongeais⁵. Cette zone est appelée la Petite Gavacherie ou Gavacherie de Monséjour, et sa langue est appelée par les gascons le gavai ou gavach ; les habitants eux-mêmes appellent leur langue le marot, et considèrent le terme gavache comme une insulte⁶. Le parler qui se développe dans ce territoire est d'origine saintongeaise, mais adopte de nombreux mots gascons ; aujourd'hui, il n'est pratiquement plus parlé. Le 31 juillet et le 1er août 1562, lors des guerres de religion, la ville est assiégée et prise par Blaise de Montluc, à la tête de l'armée royale et des catholiques ; tous les défenseurs protestants sont massacrés. À la Révolution, la paroisse Notre-Dame de Monséjour et son annexe, Notre-Dame de Montignac, forment la commune de Monséjour.

de scène de ce vaste théâtre urbain. Car une ville devient culturelle lorsqu'elle reconnaît et met en valeur les us et coutumes de ses résidents, son patrimoine et les œuvres de ses artistes et artisans. L'identité d'une ville repose sur la connaissance de ses quartiers, de ses milieux de vie. Toute tentative d'homogénéisation de ces lieux de vie dans le but de définir une identité nouvelle pour une grande ville revient à vouloir créer une ville qui n'existe que virtuellement. Une ville se construit à partir de ses quartiers. Partir à la découverte de ces milieux de vie, redécouvrir leurs fondements historiques, mettre en valeur leurs caractéristiques sont autant de façons de créer une ville riche de sa diversité. Une ville fière de ce qu'elle est devenue en mettant en valeur chaque parcelle de son territoire.

En second lieu, Leclerc propose d'habiter son territoire. Selon lui, un autre trait qui distingue une ville culturelle se trouve dans le fait qu'elle puisse donner la possibilité aux artistes d'y vivre et d'y gagner leur vie.

Troisièmement il faut regrouper les activités culturelles. L'importance de répondre à ces besoins par une concentration de lieux de résidence et de travail dans le secteur défini par le plan d'urbanisme.

En quatrième lieu, il propose de se doter d'une grande institution culturelle. La création d'une grande institution culturelle, locomotive de la stratégie de développement par la culture, est souhaitée par tous les artistes consultés. Ils y voient un lieu de développement intellectuel et d'animation où toutes les activités culturelles seraient offertes. Par contre, la gestation d'un grand projet culturel soulève des réactions de natures diverses dans la population et chez les élues et les élus municipaux. Or, selon le géographe britannique David Harvey (1989), les villes sont en concurrence pour attirer chez elles des entrepreneurs-investisseurs devenus plus mobiles que jamais auparavant. Les villes qui préfèrent le statu quo et qui renoncent à se doter d'équipements d'envergure sont désavantagées par rapport à celles qui vont de l'avant.

L'enjeu porte alors sur l'implantation d'une infrastructure qui pourrait contribuer au rayonnement de la ville et offrir une palette de nouveaux services à ses citoyens. S'agissant d'une grande institution culturelle, tous les cas recensés démontrent que l'arrivée d'un tel équipement dans une ville stimule la vie culturelle, le développement intellectuel et l'apprentissage, la mixité sociale et l'intégration des immigrants, le réseautage, mais aussi l'entrepreneuriat, la recherche/développement, et la création d'entreprises. En somme, un tel équipement engendre des effets immatériels ou intangibles qui

stimulent la créativité et le développement urbain sous toutes ses formes.

Enfin, exposer la culture. Une ville culturelle doit se faire voir, entendre, goûter, etc. Ils réfèrent surtout à l'art public et à l'art en public. Plusieurs villes choisissent de faire place à des œuvres d'art visuel dans des endroits publics et la réponse enthousiaste des résidents et des visiteurs confirme le bien-fondé de ce choix.

Conclusion

Au total, la ville africaine, en principe, telle qu'elle est pensée par les urbanistes découle d'un agencement d'espaces dédiés à l'habitation et aux pratiques animatoires. Ramenée cette conception à l'unique cité de Songon débouche sur une autre réalité qui met en lumière le contraste entre ce qui est pensé pour panser l'urbanisation de Songon. En clair, les espaces prévus pour les infrastructures dans l'urbanisation de la nouvelle ville de Songon ont été mal exploités. D'une part, les nombreuses citées construites par les promoteurs immobiliers n'ont pas tenu compte des lieux prévus à cet effet. D'autre part, des acquéreurs véreux ont surexploité les terrains acquis. Tout cela met en mal les pratiques animatoires.

Or selon les enquêtes de terrain, il ressort clairement que les animations culturelles constituent de gros enjeux économique et social pour la ville nouvelle. En effet, les manifestations et événements culturels cités plus haut en particulier les festivals et autres manifestations artistiques destinées au grand public, peuvent avoir un impact positif sur l'activité économique de Songon dans tous les secteurs. Ces événements culturels peuvent représenter une importante source de revenus pour les jeunes sans emploi. Beaucoup de commerces gravitent toujours autour des manifestations culturelles.

Pour tout dire, les pratiques animatoires participent à l'équilibre social. En conséquence, pour exister en tant que villes africaines, les villes du futur doivent être des villes culturelles car l'Afrique est riche de sa culture.

Références bibliographiques

1-Jeretic Patricio, « La Culture comme facteur de Développement économique et social », *Rapport*, 2009, consulté sur <https://www.racines->

aisbl.org/sites/default/files/La%20Culture%20comme%20facteur%20de%20D%C3%A9veloppement%20%C3%A9conomique%20et%20social.pdf, le 29 mai 2023 à 13h

2-Leclerc Yvan. (2017). Le développement local par la culture : cinq propositions pour des villes culturelles. *Revue Gouvernance/ Governance Review*, 14(2), 72–89. <https://doi.org/10.7202/1044936ar>, consulté le 31 mai 2023 à 11h34

3-Poyraz Mustafa, *Espace de proximité et animation socioculturelle*, Paris, L'Harmattan, 2003, 253p

4-Raibaud Yves, Animation, culture et développement : le rôle de la culture dans les recompositions territoriales. Congrès de l'animation socioculturelle, Salamanque, octobre 2006, 2006, Salamanque, Espagne. halshs-00368380 D.M.A. Cheick, pp.1-10, consulté le 25 juin à 14h

5-Taillibert Christel, Les festivals de cinéma et audiovisuel acteurs de la patrimonialisation. *Vivre du patrimoine – Un nouveau modèle de développement ?*, 2011, pp.1-8, halshs-02181751, consulté le 25 juin à 11h

6-Tano Kouakou Pierre, « L'animation socioculturelle dans la commune de Yopougon (Côte d'Ivoire), défis pour un développement tout azimut », *Anales de l'Université Moundou*, Série A-FLASH Vol.7(4), Num., Sp., Déc. 2020, aflash-revue-mdou.org, pp.299-318, consulté le 30 juin 2023 à 21H40

7-Touré Bouah Ahmed, *L'échec de la politique d'urbanisation d'un continent candidat à l'émergence*, Abidjan, K. Rol Editions, 2022, 122 p

22

Villes nouvelles, jeunes musiques et enjeux du développement de l'industrie musicale en Côte d'Ivoire

HIEN Sié et KONE Bassirima
Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Cocody
hiensie2002@yahoo.fr /bassirimakone@gmail.com

Résumé

L'urbanisation des villes en général et en Côte d'Ivoire particulièrement, s'accompagne d'une série de pratiques et comportements socioculturels parmi lesquels la musique occupe une place de choix. De fait, le développement des villes nouvelles ne se fait sans son corollaire d'émergence de besoins multiformes au niveau des populations. En Côte d'Ivoire, depuis l'indépendance à nos jours, l'on note la création des villes dans différentes régions du territoire entraînant des besoins existentiels divers dont la nécessité de consommer des musiques adaptées aux nouvelles réalités socioéconomiques. Mais, cela n'est pas sans conséquence aussi bien dans la création des produits musicaux qu'au niveau des conditions d'exercice ou d'expression des artistes.

Cette communication vise à montrer comment l'émergence des nouvelles villes entraîne de nouveaux comportements chez les artistes musiciens, mais aussi comment l'activité musicale impose aux décideurs la nécessité de créer les conditions infrastructurelles idoines pour un meilleur développement du secteur musical. En clair, il s'agira de montrer comment les villes nouvelles influencent l'industrie musicale ivoirienne, mais aussi comment elles créent les conditions indispensables pour que l'activité musicale contribue efficacement au développement des villes.

Mots-clés : villes nouvelles, musiques urbaines, industrie musicale, espaces d'expression, Côte d'Ivoire.

Abstract

The urbanization of cities in general and in Ivory Coast in particular, is accompanied by a series of socio-cultural practices and behaviors

among which music occupies a prominent place. In fact, the development of new towns does not take place without its corollary of the emergence of multifaceted needs at the population level. In Ivory Coast, since independence to the present day, we have noted the creation of cities in different regions of the territory leading to various existential needs including the need to consume music adapted to new socio-economic realities. But this is not without consequences both in the creation of musical products and in terms of the conditions of practice or expression of artists.

This communication aims to show how the emergence of new cities leads to new behaviors among musical artists, but also how musical activity imposes on decision-makers the need to create the appropriate infrastructural conditions for better development of the music sector. Clearly, the aim will be to show how new towns influence the Ivorian music industry, but also how they create the essential conditions for musical activity to effectively contribute to the development of towns. Keywords: new towns, urban music, music industry, spaces of expression, Ivory Coast.

Introduction

Généralement définie comme une agglomération regroupant un certain nombre d'habitants (de 200 à 50 000 selon les pays)¹, la ville est une composante importante dans le développement d'une Nation. Caractérisée dans son essence même par un contraste évident entre le nombre d'habitants qui y vit et l'exiguïté de l'espace de vie, la ville a cependant le mérite de regrouper en un même lieu un grand nombre d'activités socio-professionnelles allant du commerce à l'industrie, des activités liées à l'éducation à celle relevant de la culture en passant par le sport etc.

Ainsi, tous les domaines d'emploi se retrouvent-ils en ville, d'où son importance aux yeux des populations et des Nations. C'est également cet avantage qu'elle a de "tout regrouper en un espace défini" qui constitue sa principale faiblesse car de là, naissent les principaux problèmes de la ville. Selon un rapport des Nations Unies sur la ville, « *en 65 ans seulement, la planète a connu une croissance rapide des*

¹ Par exemple, au Danemark et en Islande, les lieux qui comptent un nombre d'habitants égal ou supérieur à 200 sont qualifiés de milieu urbain, alors que le seuil est fixé à 20 000 habitants aux Pays-Bas et au Nigéria, et à 30 000 au Mali. Au Japon, « shi » renvoie aux villes qui comptent 50 000 habitants ou plus.

zones urbaines, comme en témoigne l'augmentation de la population mondiale vivant en zone urbaine, passée de 29,6 % en 1950 à 54 % en 2015 »¹

Ainsi, l'un des principaux défis qui subsistent avec la création des villes est celui de la forte démographie. Et les chiffres de la forte démographie urbaine ne cessent de monter à donner le vertige :

Entre 1990 et 2000, la population urbaine mondiale a enregistré une hausse estimée à 57 millions de personnes en moyenne par année ; ce chiffre a encore augmenté entre 2010 et 2015, passant à 77 millions de personnes par an².

Selon ces mêmes statistiques, en 2030, 60% de la population mondiale sera urbaine. La problématique démographique se pose donc avec acuité mettant à mal l'atteinte des Objectifs du Développement Durable (ODD) en leur point 11³. Ce point des ODD fortement axé sur la résilience culturelle dans nos villes (du futur), fait ainsi un clin d'œil aux arts de façon générale et plus spécifiquement à la musique. Si nous constatons, à sept ans de l'atteinte de ces objectifs, un réel engouement pour les villes (création, rénovation, restructuration, etc.) surtout en Afrique, certaines interrogations ne manquent cependant pas de se poser : quels types de villes voulons-nous à l'horizon 2030 ? Quelle place la culture, particulièrement la musique, y occupera-t-elle dans l'optique de l'atteinte des ODD? En d'autres termes, quelles musiques projette-t-on pour les villes du futur ?

Si l'on s'inscrit dans une logique de « penser la ville africaine du futur pour panser la ville africaine d'aujourd'hui », ne serait-il pas tout aussi judicieux d'y associer la réflexion sur les musiques qui conféreront dynamisme et vitalité à ces villes ? L'émergence de musiques dites « jeunes » pourrait-elle constituer une alternative à la

¹Organisation des Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales, Division de la population (2014). World Urbanization Prospects: Révision 2014, Édition sur CD-ROM.

² ONU-Habitat (2016), World Cities Report: Urbanization and Development, Emerging Futures, Nairobi.

³ Rappel du point 11 des ODD 2030 : *Rendre les villes et les établissements humains inclusifs, sûrs, résilients et durables*. Notons, pour rappel que les Objectifs de développement durable (ODD) ont été adoptés en 2015 par l'Organisation des Nations unies. Ils constituent l'Agenda 2030, qui associe à chaque objectif des cibles à atteindre à l'horizon 2030, en vue d'«éradiquer la pauvreté, protéger la planète et garantir la prospérité pour tous».

problématique posée par ces villes du futur ? Quelles places pourrait-on accorder aux infrastructures culturelles, à l'industrie et aux activités musicales dans les villes du futur ?

Ces questions induisent de planifier la réflexion autant sur les villes que sur les musiques du futur. C'est dans cette optique que s'inscrit le présent article dont l'un des objectifs est de présenter la ville du futur dans une configuration qui allie infrastructures et activités culturelles, répondant ainsi aux exigences des ODD dans l'atteinte du bien-être social et culturel des populations qui y vivront. Il s'agira, en d'autres termes de montrer en quoi l'émergence des jeunes musiques pourraient constituer des facteurs de développement de l'industrie musicale dans les villes nouvelles.

Dans l'atteinte des objectifs de cette étude, nous adopterons un plan en quatre parties dont la première posera l'ancrage méthodologique de l'étude. La deuxième partie fera l'historique de l'évolution de certaines villes ivoiriennes en rapport avec celle de la musique. La troisième partie montrera l'apport des jeunes musiques au développement de l'industrie musicale dans les villes de Côte d'Ivoire et la dernière partie fera quelques recommandations pour des villes nouvelles culturellement fortes.

1. Ancrage méthodologique de l'étude

1.1. Approche méthodologique de l'étude

Cette étude repose essentiellement sur les fouilles documentaires et la consultation de sites internet. Elle s'appuie en partie sur les informations récoltées dans certaines bases de données statistiques en rapport avec les études menées sur la démographie mondiale ainsi que le développement des villes et agglomérations de la planète. Elle se focalise néanmoins sur les agglomérations africaines et plus particulièrement sur celle d'Abidjan dans ses prévisions. Elle adopte ensuite la méthode comparative dans ses analyses de données avec pour objectif d'en ressortir les besoins de la ville du futur.

Le cadre de l'étude est essentiellement situé à Abidjan en sa qualité de ville cosmopolite regroupant quelques caractéristiques idéales de la ville nouvelle. Cette agglomération de plus de 5 millions d'habitants nous servira de modèle dans la recherche des éléments constitutifs de la ville nouvelle. Ses problèmes, ses forces et faiblesses serviront, toute comparaison faite, à mieux appréhender et planifier les outils de la ville nouvelle.

En son volet musicologique, l'étude s'appuie sur l'ethnomusicologie des jeunes musiques de Julien Mallet (2004) en essayant de la comparer à celle d'autres musiques. Le concept de « jeunes musiques » est ici associé et mis en parallèle avec celui de musiques « populaires », « urbaines » ou « néo traditionnelles ». La musique comme outil de communication (D. Laborde, 2019 ; L. Aubert, 2005) est également abordée dans cette étude.

1.2. Définition des termes clés de l'étude

Certains termes tels que « la ville africaine », « les jeunes musiques », « l'industrie musicale » et les « ODD », utilisés dans cet article nécessitent d'être élucidés afin d'en avoir une commune compréhension dans le contexte de leur usage.

La ville africaine d'hier à aujourd'hui

Sous la thématique de « L'Afrique : d'un continent d'États à un continent de villes » (Dietz et al., 2012), le Centre d'études africaines de Leyde montre à quel point les villes africaines ont explosé au plan démographique. De l'accession à l'indépendance dans les années 60 pour la majorité d'entre elles, avec très peu d'habitants, à nos jours, 60 ans plus tard, de nombreuses villes africaines ont réussi à se positionner dans la *short list* des villes mondiales à forte agglomération. Regroupement d'habitations constituant un village ou une ville, les agglomérations urbaines ont la particularité de compter une ville centrale et des localités voisines principalement reliées par des zones bâties (plus ou moins) en continu. Certaines agglomérations ont plus d'une ville centrale.

Le tableau ci-après, sur la base des données du site Internet citypopulation.de présentant les grandes agglomérations du monde, établit une mise à jour (janvier 2023) des dix agglomérations urbaines africaines les plus peuplées.

Tableau 1 : Les dix plus grandes agglomérations africaines et les nombres d'habitants

n°	Agglomération urbaine	Pays	Populations en million d'hbts (1.1.2023)
1	La Caire	Egypte	22,200
2	Lagos	Nigéria	21,400

3	Kinshasa	RD Congo	15
4	Johannesburg	Afrique du Sud	14,800
5	Luanda	Angola	9
6	Khartoum	Soudan	6,850
7	Abidjan	Côte d'Ivoire	6,550
8	Nairobi	Kenya	6,550
9	Accra	Ghana	6,350
10	Alexandrie	Egypte	6,100

Source : KONE Bassirima, <http://www.citypopulation.de/world/Agglomérations.html>

Au total, l'Afrique compte en 2023, 38 agglomérations urbaines de plus de deux millions d'habitants. Sur les 54 États africains actuels, 36 ont, aujourd'hui, au moins une agglomération urbaine de plus d'un million d'habitants, et le nombre total de zones urbaines africaines de plusieurs millions est de 69. Plus de 150 millions des 1,2 milliard d'Africains vivent aujourd'hui dans ces régions.

La première ville africaine, le Caire est en 12^{ème} position au plan mondial derrière des villes comme Canton (Chine, 67 millions d'habitants), Tokyo (Japon, 40,8 millions d'habitants), Delhi (Inde, 33, 4 millions d'habitants) etc.

Le tableau ci haut présentant les villes africaines d'aujourd'hui induit la question ci-après : comment se présenteront les villes africaines du futur en termes de densité et d'infrastructures ?

Les jeunes musiques

Alors même que la mondialisation, l'ouverture au monde des cultures entre elles, est vue comme un avantage, l'ethnomusicologie, cette jeune science qui privilégie « l'analyse scientifique des systèmes musicaux et la description ethnographique des contextes socioculturels dans lesquels se situaient ces musiques » (Edwin Roubanovitch, 2008), peine à identifier et classer les musiques qui relèvent de son champ d'étude. Elle s'étend des « manifestations sonores des peuples de traditions orales à l'ensemble des musiques non écrites » (Koné, 2023) et englobe, dans son champ d'étude, les « popular musics » (Richard Middleton et David Horn, 1981 ; Frans Birrer, 1985 ; Richard Middleton, 1990), les « musiques urbaines » (Reyes-Schramm, 1982) et aussi les musiques « néotraditionnelles » (Kubik 1981, Obonyo

Digolo 1997). Conscient de la difficulté de positionner le champ de cette jeune science, Julien Mallet propose que le terme « *jeunes musiques* » soit utilisé pour traduire la volonté « d'échapper à des oppositions telles que : musiques traditionnelles/musiques modernes, populaires/savantes, rurales/urbaines..., renvoyant trop souvent à des jugements de valeur » (Mallet, 2004, p. 486).

Aussi, des concepts tels que la *juju music* (Nigéria), le *zouglou* (Côte d'Ivoire), le *marabi*, *l'amapiano* (Afrique du sud) possèdent-ils des vertus heuristiques que les jeunes musiques permettent d'interroger et de situer.

De l'industrie musicale

L'industrie musicale désigne les activités qui contribuent à l'offre de produits musicaux obtenus par un processus industriel de reproduction (en général, le disque). Le terme est très large et fait appel à des activités alliant musique, art et cinéma. On peut notamment considérer comme relevant de l'industrie musicale toutes les activités issues de l'édition phonographique, de l'édition du disque, de la facture instrumentale, des médias audiovisuels, des logiciels de créations... Le terme s'élargit également aux métiers de la scène, aux spectacles musicaux, ainsi qu'aux sites de musique en streaming (YouTube, Deezer...). L'industrie de la musique est très importante dans le développement de la ville. Il se trouve au cœur même de ce développement du point de vue culturel.

Les Objectifs de Développement Durable (ODD)

L'idée des Objectifs de Développement Durable (ODD) est partie de l'évaluation des résultats des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et des nouveaux défis et enjeux en lien avec l'atteinte du bien-être des populations. Le bilan des huit OMD lancés en l'an 2000 a montré des progrès considérables qui ont été réalisés dans différents domaines (l'éducation, la santé, l'accès à l'eau potable, l'accroissement des capacités économiques des populations pauvres). Les objectifs de développement durable (ODD), également nommés objectifs mondiaux, ont été adoptés par les Nations Unies en 2015. Ils sont un appel mondial à agir pour éradiquer la pauvreté, protéger la planète et faire en sorte que tous les êtres humains vivent dans la paix et la prospérité d'ici à 2030. Ils sont au nombre de 17. Les Objectifs de

Développement Durable en leur point 11 regroupent 16 recommandations en rapport avec la ville et son développement. De ces 16 recommandations, 2 sont en rapport direct avec le domaine de la culture et des arts ; il s'agit des recommandations 4 et 7 qui stipulent ce qui suit :

- **ODD 11.4 : Préservation du Patrimoine**

Renforcer les efforts de protection et de préservation du patrimoine culturel et naturel mondial.

- **ODD 11.7 : Accès aux espaces verts et publics sûrs**

Assurer l'accès de tous, en particulier des femmes et des enfants, des personnes âgées et des personnes handicapées, à des espaces verts et des espaces publics sûrs.

Parallèlement à ces préoccupations, l'ODD en son point 8 prend également en compte la culture en ce qu'il encourage à « *promouvoir une croissance économique soutenue, inclusive et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous.* »

L'urbanisation en Afrique doit aujourd'hui relever de nombreux défis qui sont donnés à voir dans les objectifs de développement durable (ODD) tels que définis par l'ONU en 2015. L'atteinte des ODD à l'horizon 2030 ne saurait se faire sans une prise en compte de la ville comme élément centrale du développement des Nations africaines.

2. Historique du développement des villes en Côte d'Ivoire

2.1. De 1893 à 2023 : un développement accéléré des villes ivoiriennes

De nombreuses villes africaines ont connu le même processus de développement que celles de la Côte d'Ivoire. D'abord protectorat français (1843-1893) puis colonie (1893-1946) puis territoire d'outre-mer (1946-1958) et enfin République (à partir du 7 août 1960), la Côte d'Ivoire a connu, selon Anne-Marie Cotten (1974), plusieurs étapes dans le développement de ses villes :

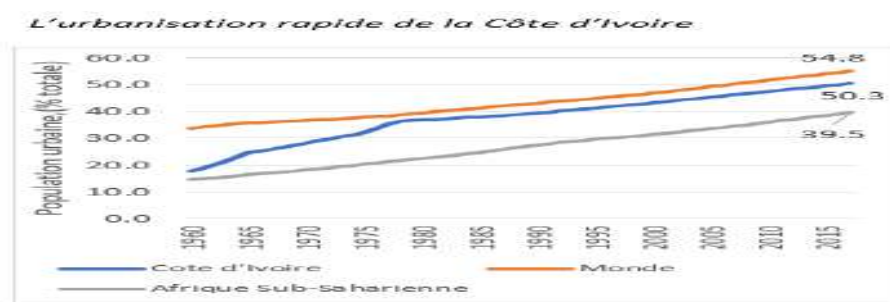
- Entre 1893 (date de création du territoire par décret du 10 mars 1893) et 1931, les villes sont rares à l'intérieur. On en dénombre une quinzaine environ et leurs populations représentent seulement 3 % de la population totale du pays. En 1902, Bingerville, alors capitale de la Côte d'Ivoire est qualifiée de « ville nouvelle sur la lagune de Grand-Bassam » (Larané,

- 2023). En 1931, Abidjan a 10 190 habitants, les autres centres entre 2 000 et 10 000 habitants.
- En 1948, au lendemain de la seconde guerre mondiale, l'on constate un accroissement de la population urbaine (8,9 % de la population totale). Abidjan compte alors 46 000 habitants, Bouaké 22 000, les autres centres étant les ports (Grand Bassam, Sassandra), les villes du chemin de fer (Agboville, Dimbokro) et quelques anciens postes coloniaux (Korhogo, Mankono, Odienné).
 - A partir de 1955, la croissance des villes ivoirienne s'accélère. Le taux d'urbanisation global était de 12,7 % en 1955, de 23,2 % en 1965 et de 28,1 % en 1970.

Ces développements sont accompagnés de quelques infrastructures (administrations publiques, centres médicaux, poste de police, etc.) qui leur confèrent un statut différent de ceux des villages.

Selon des études de la banque mondiale, le taux d'urbanisation en Côte d'Ivoire a grimpé de 17,7 % en 1960 à plus de 50 % en 2018. Parmi les pays africains de plus de 5 millions d'habitants, la Côte d'Ivoire est le troisième pays le plus urbanisé, derrière le Cameroun et le Ghana.

Figure 1 : L'urbanisation rapide de la Côte d'Ivoire



Source : Agence nationale de la Statistique

2.2. La place de la musique dans le développement des villes ivoiriennes

2.2.1. Le cas d'Abidjan

La ville d'Abidjan, depuis qu'elle devint capitale par décret du 10 Août 1933 jusqu'à ce jour, a constitué le principal poumon économique et culturel de la Côte d'Ivoire. Elle a progressivement bénéficié, à cet

effet, de nombreuses infrastructures socio-culturelles qui ont permis l'expansion de la musique et de l'industrie musicale dans la capitale. Toutefois, cela ne s'est pas fait aussi facilement du jour au lendemain.

Dès les premières années d'indépendance, la Côte d'Ivoire est submergée par les musiques congolaises, cubaines, ghanéennes, nigériennes etc. Et, pendant de nombreuses années, la musique ivoirienne a souffert de cette domination des musiques étrangères. Autant les artistes locaux, les pouvoirs publics (à travers les moyens de communication tels la Radio et la Télévision nationales) que les populations participèrent largement à cet état de fait. Dedy Seri, dans une étude menée entre 1975 et 1977 révèle la situation de marginalité de la musique ivoirienne que nous présentons dans le tableau ci-après :

Tableau 1 : Etat de marginalité de la musique ivoirienne entre 1975 et 1977

Nature	Origine ivoirienne	Origine étrangère	Total
Morceaux demandés par les auditeurs dans le cadre de la rubrique radiophonique « <i>Le Concret de l'Auditeur</i> »	14	86	100
Disques achetés en moyenne par jour (auprès de 97 disquaires abidjanais)	270 (8,11%)	<ul style="list-style-type: none"> • 1 711 congolo-zaïroises (51,42 %) • 434 françaises (13,04 %) • 334 américaines (10,03 %) • 219 cubaines (6,59 %) • 146 ghanéennes (4,26 %) • 132 œuvres d'horizons divers (3,96 %) • 81 maliennes (2,43 %) 	3 327

Il ressort de ce tableau, selon une analyse de son auteur que le phénomène de sous-consommation des biens musicaux n'incombe pas aux musiciens. Tout en relevant le paradoxe de l'adoption des musiques étrangères en dépit de la richesse du patrimoine musical ivoirien, Dedy Seri tente de dédouaner les musiciens ivoiriens en indiquant que « la production artistique est devenue une marchandise dont les détenteurs obéissent à la rationalité économique; en l'occurrence, ils suivent les goûts de leurs admirateurs; autrement dit, le mimétisme en question dépend moins des musiciens que de la société dans laquelle ils

évoluent. » (Seri, 1984, p. 122). Et la société, fortement marquée pendant la première décennie de l'après indépendance (1960-1970) par la ville d'Abidjan, symbolisant le boom économique du pays, est résolument tournée vers l'extérieur, faisant de celle-ci le lieu privilégié de passage des vedettes internationales (James Brown, Fela, Manu Dibango, etc). La marginalité de la musique ivoirienne a constitué un manque à gagner pour les musiciens, ce qui a eu pour conséquence de plomber, voire de tuer la musique ivoirienne, de ralentir les investissements dans le domaine culturel au point où l'industrie culturelle ivoirienne est quasi inexistante dans les années 80, soit plus de 20 ans après les indépendances. En outre, la musique en elle-même n'est pas considérée comme un business rentable. Les parents n'y encouragent pas leurs enfants car le gouvernement lui-même n'y accorde aucune importance.

2.2.2. Le cas des villes de l'hinterland

Abidjan étant résolument tournée vers l'extérieur à travers une « musicalisation extravertie » (idem, p.119) de ses canaux de communication (Radio-Abidjan, RTI) et de ses lieux de spectacles (le Palais des Congrès de l'Hôtel-Ivoire, le Centre culturel français d'Abidjan, l'Institut Goethe de l'Ambassade d'Allemagne fédérale), la réappropriation du patrimoine culturel local se fera à partir des bars-dancings de fortune à la périphérie de la capitale (Abobo-Yopougon, Port-Bouët, Treichville) et plus largement à partir des villes de l'intérieur du pays. Cette réappropriation fut facilitée par:

- la valorisation de plusieurs villes régionales à travers la promotion des chansonniers traditionnels qui en sont issus. Ce fut le cas de Toumodi à travers Allah Thérèse, de Bouaké à travers Pondo Kouakou, d'Issia à travers Srolou Gabriel, de Daloa à travers Tima Gbaï et Lago Liadé, d'Adzopé à travers Anoma Brou Félix, Djonké Yapi et les nombreux orchestres akyé, de Korhogo à travers Kassinigbé et de Tengrela à travers Zélé de Papara.
- La construction de centres culturels dans les principales villes du pays : ce fut l'occasion pour les jeunes, relais de ces chansonniers d'apprendre auprès d'eux. Certains centres culturels étaient pourvus d'orchestres municipaux qui animaient les grandes cérémonies de la ville (fête d'indépendance, passages d'artistes célèbres dans la ville). C'est à travers ce

genre d'orchestres qu'un jeune homme d'à peine 20 ans aura son premier contact avec la musique lors du passage de Mamadou Doumbia à Korhogo. Ce jeune qui se faisait appeler Elvis deviendra plus tard Alpha Blondy avec la suite que nous connaissons de sa carrière musicale.

- La vulgarisation de la musique à travers des émissions télévisées et radiophoniques comme *Podium*, *Varietoscope*, *Vacances cultures* : tout en favorisant la saine émulation des talents artistiques des jeunes, ces émissions encouragèrent la concurrence entre les villes de l'intérieur du pays les exhortant à faire mieux à chaque édition. Elles révéleront de nombreux talents (Meiway, Lustrone Kouamé, John Djongoss, Serges Kassy, etc.) et mettront en exergue des villes à travers leurs orchestres locaux (Bouaké, Korhogo, Gagnoa, San-Pedro, etc.).
- La politique de promotion du retour à la terre prônée par le gouvernement ivoirien au début des années 80 révélera des groupes comme Les Woya qui feront connaître la ville de Divo.

Ainsi, de nombreuses villes du pays seront-elles mises en avant et bénéficieront d'aides et de subventions qui boosteront leur développement. Cela fut en partie possible grâce à la politique de promotion culturelle mise en place par ces villes à travers la promotion d'orchestres municipaux, de troupes de danse ou de théâtre (la troupe d'Adjé Daniel exporte la ville de Divo) ou de simples artistes locaux. En retour de cet important investissement des villes dans la promotion du patrimoine local, la tendance de marginalité de la musique ivoirienne fut équilibrée (la côte de popularité de la musique nationale est passée de 8,11 % en 1975 à 34 % en 1980) avant d'être totalement inversée à l'avènement en 1990 des musiques jeunes que sont le Zouglou (1990) et le Coupé Décalé (2002).

2.3. Jeunes musiques et développement de l'industrie musicale en Côte d'Ivoire

2.3.1. Le phénomène du Zouglou et du Coupé Décalé

S'opposant à la catégorie des musiques dites populaires qui reposent sur des cohérences symboliques, les jeunes musiques (et non pas « musiques de jeunes ») bousculent les frontières entre les groupes et font débat tout en s'inscrivant dans

La « catégorie analytique et non taxinomique avec pour souci de rendre compte d'un processus qui révèle un état non stabilisé, en mouvement, qui réinvente sans cesse son existence dans de multiples concordances. Le terme évoque une aspiration à la modernité qui se traduit par un refus d'appartenances trop exclusives, accompagné d'inventions de codes et de comportements partagés. » (Mallet, 2004, p. 486).

Cette définition de jeunes musiques épouse parfaitement cette autre conception du Zouglou qui se veut « l'expression d'un comportement et une forme de pensée par la gestuelle [...], une forme de médiatisation de la pensée, [...], une danse cryptée, danse parlante et poétique, avant d'être le genre musical que l'on connaît » (Adom, 2013, p.17).

En effet, le Zouglou apparaît comme :

- un mélange de plusieurs danses (*Gnaman-gnaman*, *Ziguéhi*, etc.) ;
- un mélange de concepts (*Gnapa Gnakpa*, *Pkaklo*) ;
- un mélange d'idées (danse philosophique créée par l'étudiant pour oublier ses soucis) et
- une musique à plusieurs auteurs et concepteurs (Bruno Porquet alias Opokou N'ti ; Christian Gogoua alias Jo Christy ; Wakoubé Médard, Bakary Ouédraogo, Loubé Allali, Didier Bilé).

Cette musique s'inscrit ainsi dans une forme de syncrétisme qui lui assure sa stabilité et son dynamisme depuis plus de trente ans. Par ailleurs, le Zouglou, qui n'est ni spécifiquement né, ni uniquement basé à Abidjan aura permis de mettre en valeur certaines villes de l'hinterland. On peut ainsi citer Gagnoa (ville de naissance du Zouglou), Toubala (ville d'origine du célèbre groupe Les Galliets), San Pedro (d'où sont originaires les membres du groupe VDA), etc.

Quant au Coupé Décalé, bien que né à Paris (en 2002), il déferle sur une Côte d'Ivoire au bord de la guerre civile et réussit à l'apaiser. Il fait son entrée par la capitale, Abidjan et se propage instantanément dans les grandes villes du pays. L'avènement du Coupé Décalé voit se développer l'industrie musicale avec la vulgarisation de l'outil informatique en Côte d'Ivoire. Le marché de la musique est d'abord inondé par les CD, DVD, puis les clés USB et enfin les streaming qui permettent aux artistes de mieux contrôler leurs productions artistiques.

De nombreuses boîtes de nuits voient le jour, de grands espaces de concerts et de spectacles sont créés permettant à ces nombreux jeunes, adeptes de ce genre musical de se produire chaque week-end dans

plusieurs villes du pays. L'usage maîtrisé de l'outil informatique et des logiciels de musique voit naître et se développer de nouveaux métiers comme celui DJ ou Disc Jockeys (ceux-ci ont fortement contribué à vulgariser le Coupé Décalé) avec pour conséquence la redynamisation du marché culturel et, par ricochet, le développement de l'industrie musicale ainsi que celui des grandes villes du pays.

2.3.2. La Côte d'Ivoire de l'état de marginalité à celui de leader culturel en Afrique

L'avènement des jeunes musiques que sont le Zouglou et le Coupé Décalé apporte un nouvel élan à l'atmosphère culturelle de la Côte d'Ivoire. Le Zouglou comme le Coupé Décalé sont des musiques urbaines. A l'inverse des genres musicaux des années 60 et 70, ces « jeunes musiques » naissent en ville et concourent de diverses manières au développement de celles-ci. Les industries musicales fleurissent avec l'explosion de l'informatique et des réseaux sociaux. Contrairement aux années 60 à 80 où les musiciens étaient contraints d'aller en Europe ou au Nigéria pour de simples enregistrements de disques, de se produire avec difficultés dans les rares maisons de culture existant dans la capitale (Palais des congrès de l'Hôtel Ivoire, Centre culturel français, Institut Goethe), la naissance de ces jeunes musiques fait accroître le nombre de musiciens, de groupes et d'orchestres en Côte d'Ivoire ; de même, de nouvelles infrastructures culturelles voient le jour avec la construction de grandes salles de spectacles (Palais de la culture en 1998, Centre culturel d'Abobo et de plusieurs villes du pays).

De nombreux investissements sont réalisés au profit de la musique et des musiciens. Chaque ville, chaque groupe ethnique a son festival de promotion culturelle qui favorise le développement des villes et des aires culturelles. Cette explosion culturelle constitue un facteur important de l'essor économique des villes qui visent l'autonomisation à travers la création des conseils régionaux (circonscriptions administratives et collectivités territoriales) et le renforcement de l'identité culturelle régionale.

Ainsi, la musique ivoirienne passe-t-elle du statut de marginal à celui de leader ouest africain, voire africain. Les artistes ivoiriens sont primés dans de nombreuses cérémonies de distinctions culturelles et deviennent ainsi de véritables ambassadeurs de la Côte d'Ivoire à l'extérieur. La Côte d'Ivoire devient la plaque tournante de la culture

en générale et particulièrement de la musique en Afrique grâce à de célèbres festivals comme FIESTA, MASA, FEMUA.

Ce dernier festival particulièrement, créé et promu par le groupe Magic System, réussit chaque année à faire converger à Anoumanbo (un quartier d'Abidjan) les artistes les plus en vogue du moment. Grâce à ce festival, l'industrie musicale ivoirienne se professionnalise de plus en plus et la ville d'Abidjan se positionne comme une capitale incontournable au plan culturel. La réussite d'un artiste s'inscrit dans son passage obligé à Abidjan.

3. Recommandations pour des villes nouvelles culturellement fortes

Au regard de ce qui précède, le développement d'une ville ne peut se réaliser sans tenir compte de l'aspect culturel. Cela est d'autant plus vrai en Afrique que la forte démographie couplée de la forte jeunesse de la population impose la prise en compte de l'épanouissement de celle-ci dans tout projet de réalisation d'une ville nouvelle. Avec 200 millions d'habitants âgés de 15 à 24 ans, l'Afrique a la population la plus jeune au monde¹. Les solutions aux problèmes du chômage, du déplacement massif des populations vers les grandes villes passent par la mise en place de réelles politiques socio-culturelles d'épanouissement de celles-ci.

En nous fondant sur l'expérience de l'évolution d'une ville comme Abidjan depuis l'époque coloniale jusqu'à nos jours, nous pouvons en tirer quelques recommandations indispensables à la viabilité des villes nouvelles du futur. Celles-ci sont limitées à l'aspect culturel. Il s'agit, pour toute nouvelle ville à créer ou ancienne ville à aménager, d'y adjoindre :

- de grandes salles de spectacles pouvant contenir plusieurs milliers d'individus (2 à 5 000);

¹ Selon le rapport *Perspectives économiques en Afrique*, établi en 2012 par la Banque africaine de développement (BAD), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), la Commission économique pour l'Afrique (CEA) et l'Organisation de coopération et de développement économiques des pays industrialisés (OCDE), ce chiffre devrait doubler d'ici à 2045. (Source : <https://www.un.org/africarenewal/fr/magazine/mai-2013/jeunesse-africaine-bombe-%C3%A0-retardement-ou-opportunit%C3%A9-%C3%A0-saisir>, consulté le 05.09.2023 à 23h35)

- plusieurs petites salles de spectacles pouvant contenir des centaines d'individus (à l'image des centres culturels en Côte d'Ivoire) ;
- des espaces ou aires culturelles permettant aux artistes de se produire en extérieur (propices aux festivals de vacances);
- favoriser la création de studios d'enregistrement de sons et de salles de répétitions pour les jeunes musiciens ;
- organiser des festivals dans chaque ville (voire quartier) avec des thématiques diverses et complémentaires (s'inspirer du FEMUA, du festival des masques, du festival des musiques traditionnelles, etc.) ;
- organiser des cérémonies annuelles de récompenses et de décorations des meilleures œuvres culturelles et artistiques dans l'ordre du mérite ;
- promouvoir dans les différents médias les œuvres de qualité et y rattacher l'image de la ville pour ensuite les vendre à l'extérieur ;
- inscrire la ville aux différentes compétitions culturelles (nationales et internationales) : *Awards*, compétitions d'orchestres de musique, de danse, de théâtre, de cinéma, etc. ;
- rattacher la ville à l'image d'un artiste célèbre qui en serait l'ambassadeur à plein temps ;
- promouvoir des aides à la recherche pour l'inventoriage et le répertoire des œuvres artistiques et culturelles des différentes régions ;
- créer des pôles de recherches scientifiques dans chaque ville et en assurer le financement par le budget communal.

Conclusion

L'urbanisation de l'Afrique a connu un bond considérable depuis les indépendances. Bien que considéré par de nombreux chercheurs comme un continent rural en raison de sa faiblesse en mégapoles en comparaison aux autres continents (Asie, Europe, Amérique), la forte et rapide démographie du continent africain la classe dans la dynamique du développement rapide. Cependant, les problèmes infrastructurels de base, environnementaux et économiques (eau courante, toilettes) impactent négativement cette évolution et ralentissent fortement ce développement.

Au-delà de ces difficultés, il est également important que les villes africaines existantes ou celles qui verront le jour dans le futur tiennent compte des Objectifs de Développement Durable (ODD) arrêtés par l'ONU. Ces objectifs en bien des points exigent la prise en compte de l'aspect culturel dans la création des villes. En effet, une ville a autant besoin d'infrastructures sportives, sanitaires, sécuritaires que culturelles. Ces dernières sont souvent les plus négligées alors même qu'elles jouent un rôle capital dans la stabilité des Nations et dans l'équilibre mental des populations. Si nous admettons que l'une des caractéristiques principales de la ville est la taille de l'agglomération, il est primordial d'en faire une gestion efficiente. Celle-ci passe par la mise en place d'infrastructures socio-culturelles au bénéfice des populations ce qui ouvrirait de bonnes perspectives pour le développement des villes.

Les musiques ou genres musicaux s'identifient toujours à des villes et vice versa. Cependant, contrairement au passé, de nos jours, les musiques naissent de plus en plus dans les villes voire dans les mégapoles pour ensuite se déplacer et s'imposer dans les villages. Ce fut le cas de jeunes musiques comme le Coupé Décalé et le zouglou (à un degré moindre) en Côte d'Ivoire et de l'Amapiano en Afrique du Sud.

La production de la musique aujourd'hui n'induit pas forcément une connaissance du solfège ou de l'harmonie. Avec peu de moyen, notamment un ordinateur et quelques logiciels, tout le monde peut produire de la musique et la vendre. Le marketing et la promotion de l'œuvre deviennent alors la grande équation à résoudre pour l'auteur de l'œuvre, d'où la nécessité de multiplier et développer les canaux de communication dans la ville. Il est donc important que l'on tienne compte de ces paramètres dans la création des villes car ils devront orienter les décisions des autorités.

Par ailleurs, il est également important qu'une ville dispose de nombreux studios d'enregistrement et de salles de répétitions pour permettre l'épanouissement des artistes à l'instar des terrains de sport existant dans chaque quartier ou sous-quartier des villes africaines. La multiplication des salles de spectacles et de concerts, comparable à celle de stades de football ou de centres de santé concourent, à degrés divers à l'épanouissement des populations, surtout les plus jeunes. Ce besoin devrait constituer une priorité pour Afrique en raison de la forte jeunesse de sa population.

Références bibliographiques

- 1-ADOM, Marie-Clémence, 2013, « Mélanges autour du Zouglou. anthropolectures d'un genre néo urbain de Côte d'Ivoire », *Nodus Sciendi*, http://www.nodusciendi.net/vol_spe2.php
- 2-AUBERT, Laurent, 2005, *Musiques migrantes : de l'exil à la consécration*, Genève, collection Tabou, Edition Infolio
- 3-COTTEN Anne-Marie, 1974, Un aspect de l'urbanisation en Côte-d'Ivoire, *Les Cahiers d'Outre-Mer*, 27-106, pp. 183-193
- 4-DIETZ, T., D. FOEKEN, S. SOETERS et N. de VINK, 2012, *Africa: from a continent of states to a continent of cities* (Leiden: African Studies Centre), <http://hdl.handle.net/1887/20017>.
- 5-KONATE Yacouba, 2002, « Génération zouglou », *Cahiers d'études africaines*, N°168, p. 777-796
- 6-KONE Bassirima, 2023, « Musicologie ou ethnomusicologie : quelle approche scientifique pour les musiques africaines? » in *Littératures, musiques et cinéma francophones*, Dirs., KONAN Richmond Alain, Tite LATTRO, Sinan ANZOUMANA, Volume 8, N°1.
- 7-KUBIK Gerhard 1981 « Neo-traditional Popular Music in East Africa since 1945 », *Popular Music* 1: 83-104.
- 8-LABORDE Denis, 2019, « La musique pour s'entendre ? L'accueil des migrants à Baigorri. Une pluralité audible ? Mondes de musique en contact, pp.27-51, 2019. halshs-02880947 <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-02880947>
- 9-LARANE André, 2023, *10 mars 1893 : Naissance de la Côte d'Ivoire* https://www.herodote.net/10_mars_1893-evenement-18930310.php
- 10-MIDDLETON Richard & HORN David, 1982, *Popular Music, Folk or Popular? I*: 113- 129. Cambridge, Cambridge University Press.
- 10-MIDDLETON Richard, 1990, *Studying Popular Music*. Philadelphia, Open University Press.
- 11-OBONYO Digolo Beatrice, 1997 « Current Issues and Trends pertaining to the Advent of Neo-Traditional Genres of Music and Dance in the Contemporary African Societies: an Assessment of the Kenyan Situation », *15th Symposium*. Rhodes University.
- 12-REYES-SCHRAMM Adelaida, 1982, « Explorations in Urban Ethnomusicology: Hard Lessons from the Spectacularly Ordinary », *Yearbook for Traditional Music* 14: 1-14.

23

Penser la ville mégapole nouvelle ivoirienne par l'ancrage systémique des industries culturelles et créatives

KOFFI Yao Célestin
Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Cocody
mrkoffiyao@hotmail.com

Résumé

Penser la ville mégapole nouvelle ivoirienne, c'est questionner la ville ancienne dans ses paradigmes ontologiques, ainsi que dans ses insuffisances et ses crises. S'il y'a volonté de bâtir une ville nouvelle, c'est notamment parce que l'ancienne cité pose problème, comporte des insuffisances ou ne fonctionne pas pour permettre l'épanouissement de ses habitants. Qu'est-ce qui pose donc exactement problème dans la ville ancienne et qui nous invite à bâtir la ville nouvelle ? Que suppose et engage le concept de ville nouvelle ? Du point de vue de l'hypothèse, la ville nouvelle va implémenter les industries culturelles et créatives dans ses structures pour résoudre la crise qui affectent les villes anciennes et pour permettre le bien-être de ses populations.

La méthode d'analyse choisie est celle objective. Nous engageons cette étude à partir de l'existant, c'est-à-dire sur le modèle de référence des cités occidentale et à partir d'un projet modèle personnel que nous avons nous-mêmes bâti : le Centre Sankonian, destiné à l'implémentation de la culture, des arts et du savoir, dans une commune quelque peu déshéritée en la matière : Abobo.

Le résultat de cette démarche est de faire aboutir la construction des villes africaines en les équipant ou en les parant des réalités des industries culturelles et créatives. Cela signifie objectivement qu'il faut favoriser les expressions culturelles centrales (arts du spectacle, arts visuels, littérature, musique) ; les industries créatives centrales (cinéma, musées, galeries, bibliothèques, médiathèque, photographie) ; les industries associées (architecture, design, mode, publicité) et les industries culturelles élargies (éditions et médias imprimés, enregistrement sonore, jeux vidéo et sur ordinateur, service du patrimoine, télévision, radio).

Mots clés : Industries culturelles, Industries créatives, villes nouvelles, systématisation, conceptualisation

Abstract

Thinking about the new Ivorian megacity means questioning the old city in its ontological paradigms, as well as in its inadequacies and its crises. If there is a desire to build a new city, it is in particular because the old city poses problems, has inadequacies or does not function to allow the development of its inhabitants. So what exactly is the problem in the old city and which invites us to build the new city? What does the concept of a new city imply and involve? From the point of view of the hypothesis, the new city will implement cultural and creative industries in its structures to resolve the crisis affecting the old cities and to enable the well-being of its populations.

The analysis method chosen is the objective one. We are undertaking this study from what already exists, that is to say on the reference model of Western cities and from a personal model project that we ourselves built: the Sankonian Center, intended for implementation of culture, arts and knowledge, in a somewhat deprived municipality in this area: Abobo.

The result of this approach is to complete the construction of African cities by equipping them or adorning them with the realities of cultural and creative industries. This objectively means that we must favor central cultural expressions (performing arts, visual arts, literature, music); central creative industries (cinema, museums, galleries, libraries, media library, photography); associated industries (architecture, design, fashion, advertising) and broader cultural industries (publishing and printed media, sound recording, video and computer games, heritage service, television, radio).

Keywords: Cultural industries, Creative industries, new towns, systemization, conceptualization

Introduction

Quand nous abordons le concept de ville nouvelle en Côte d'Ivoire, nous constatons des absences notoires¹ du point de vue des industries

¹ Il n'existe quasiment pas de lieux implémentant et favorisant les expressions culturelles centrales (arts du spectacle, arts visuels, littérature, musique) ; les industries créatives centrales (cinéma, musées, galeries, bibliothèques, médiathèque, photographie) ; les industries associées (architecture, design, mode, publicité) et les industries culturelles élargies (éditions et médias imprimés, enregistrement sonore,

culturelles et créatives. Nous ciblons particulièrement les industries culturelles centrales, les industries créatives centrales, les industries associées aux industries créatives et culturelles, les industries culturelles élargies. Ces contradictions profondes démontrent de l'inachèvement des ambitions initiales de la cité ; celles-ci ne sont pas pensées ou intégrées par pure ignorance ou méprise des normes environnementales et urbanistiques en matière de construction immobilière. Pour Philippe Béraud et Franck Cormerais, il doit exister

Un continuum entre art, culture et média, d'où émerge l'attractivité d'une dynamique territoriale portée par les industries culturelles et les industries créatives (F. Béraud, F. Cormerais, 2014, pp.203-216)

Les cités sont en crise du fait de l'absence structurelle notoire et quasi complète des industries culturelles et créatives eu égard à la taille des communes abidjanaises. Les villes sont bâties comme des cités dortoirs dans l'occultation des industries culturelles et créatives, censées donner vitalités à la communauté des résidents. À perte de vue, s'amoncellent, une *urbanisation sauvage*¹ avec pour corollaire des espaces totalement bâties ne montrant nulle part la possibilité de compléter la cité par ce qui lui est vital et qui lui manque en profondeur dans les structures physiques de la culture, des arts et des industries créatives. Une autre conséquence est que l'urbanisation rapide dépendant elle-même de la croissance démographique rapide pose aussi problème.

La croissance urbaine rapide aux premiers stades de développement a signifié que les gens se sont concentrés dans les zones urbaines sans les investissements correspondants dans les structures physiques et le capital

jeux vidéo et sur ordinateur, service du patrimoine, télévision, radio), même dans les quartiers dits riches tels que conçus dans le rapport sur l'économie créative, en son édition spéciale de 2013 par l'UNESCO. Il s'agit de façon exhaustive de l'économie créative, des industries culturelles, des industries créatives et de ce qui ressort de la créativité culturelle et l'innovation. Il est nécessaire de susciter une « classe créative » selon les termes de Richard Florida, produisant des innovations de toutes sortes (...), une source d'énergie innovante et de dynamisme culturel pour les sociétés urbaines d'aujourd'hui.

¹ Nous faisons référence à une terminologie usitée par Gooré Bi Bué, dans son article consacré au secteur de l'urbanisme, de l'assainissement et de l'habitat, intitulé «Urbanisation sauvage : les experts tirent la sonnette d'alarme », <https://news.abidjan.net/articles/354322/urbanisation-sauvage-les-experts-tirent-la-sonnette-dalarme>, consulté le 10 mars 2023 à 11h15min.

humain nécessaire pour récolter les avantages économiques attendus de l'agglomération (M.E.Freire, L. Somik, D. Leipziger, 2014, p.6)

Aujourd'hui, il y a des difficultés et des impossibilités opérationnelles pour rattraper les erreurs irrémédiables commises qui affectent les cités. Au nombre des solutions, il peut être question d'opérer le déguerpissement des populations et la destruction d'un certain nombre d'habitations existantes par endroit, sous des dehors de frustration et de violation des droits des citoyens. Autrement, il faudra penser ou créer totalement des villes nouvelles à la périphérie des anciennes en y intégrant directement les structures dites physiques et les chaînes manquantes à l'image des solutions de la ville d'Abuja vis-à-vis de Lagos.

La problématique qui se pose est de savoir comment créer et arriver à trouver la meilleure formule pour un ancrage systémique des industries culturelles et créatives au sein de cités nouvelles africaines en respectant les paradigmes propres¹ des communautés y vivant. Comme balise, il ne s'agit pas de transposer brutalement et de façon anachronique et superficielle les solutions nécessairement en vigueur dans d'autres cultures étrangères à l'Afrique. Il ne s'agit pas, non plus, nécessairement de copier et coller aveuglement ce qui se passe de bien ailleurs, notamment en Occident et dont la greffe systématique et les modèles peuvent être rejetés ou incompris parce qu'inappropriés – ce qui ne constitue pas systématiquement un rejet catégorique des valeurs occidentales.

En premier lieu, il s'agit de faire une approche diagnostique holistique de ce qui apparaît comme une crise de conceptualisation des ICC² ; ensuite l'état des lieux à propos de ce qui ne fonctionne pas/plus dans les cités mégapoles actuelles ivoiriennes à l'instar d'Abidjan. Il faut en outre tenir compte du fait qu'en contexte, la situation est aggravée par la croissance vertigineuse de la cité ivoirienne et du capital humain du fait de différents exodes des populations des zones rurales vers les zones urbaines causés par un déséquilibre notoire et structurel durable des villes du pays, impactant le développement social et humain dans l'espace de vie communautaire ou par des causes temporelles

¹ Respecter les paradigmes propres ne signifie pas le rejet des autres cultures, il faut justement se servir des autres cultures, mais en prenant soin de les intégrer sagement aux réalités qualitatives et aux époques, au risque de créer des anachronismes dans l'usage des biens et des savoirs en migration dynamique.

² Industries Culturelles et Créatives

générées par des crises de nature de plus en plus asymétrique en cours au sein du pays lui-même ou dans les pays voisins.

1-La crise des industries culturelles et créatives au sein des villes anciennes

Avant de juxtaposer en contexte ivoirien les hors des ICC telles qu'elles sont perçues sous d'autres cieux, nous sommes portés à croire qu'il y a d'abord une véritable crise de référenciation – celle-ci n'est pas due à l'opérationnalisation des ICC, elle est essentiellement tributaire du problème de conceptualisation. Cette crise s'opère d'abord et avant tout autour de la part congrue à elles consacrée, ainsi que de leur meilleure planification.

Les plans rigoureusement appliqués pour certains ministères, le département de la culture n'en a pas bénéficié. Il y a eu des esquisses de plans de développement culturel qui n'ont pas été hissés au sommet de la hiérarchie des priorités. Dans les cas où il y a eu des plans, on ne les a pas appliqués» (Etranny, 2010 : 7).

La crise dans les concepts des ICC peut également s'opérer autour des objets, du nombre et de la qualité des lieux de culture et de création ; ensuite autour de la pauvreté des événements et des moyens s'y rapportant dans les domaines précités, à comparer à ceux consacrés à d'autres réalités jouissant d'une réelle reconnaissance et érigées comme utilité sociale, valeur marchande, valeur d'éducation et de formation dans les écoles, universités et dans la société économique.

Ces informations ne sont pas exclusives à la Côte d'Ivoire. En Afrique subsaharienne de façon générale, il est possible de rencontrer ce type de situations de crise et de marginalisation des ICC dans de nombreux pays. Le cas de la mégapole abidjanaise nous interpelle parce que nous y vivons. Nous y rencontrons essentiellement des problèmes de renouvellement et de normalisation de ses structures culturelles et créatives ; ainsi qu'une prise en compte sociopolitique, à cause des premiers choix coloniaux de développement et d'orientation de la vie de la cité. Ces choix pour autant qu'ils aient été adoptés, n'ont pas été achevés ou poursuivis.

Nous constatons également que ces engagements de développement effectués par les Ivoiriens ou proposés antérieurement par le colonisateur ne sont pas nécessairement en adéquation avec leur comportement, leur attitude et leur volonté en interne. Ceux-ci donnent

l'impression de ne pas s'adapter aux méthodes et pratiques culturelles et artistiques en vigueur qui finalement leur apparaissent davantage comme des modèles-matrices occidentaux imposés ou forcés, plutôt que des pratiques culturelles ivoiriennes propres et d'origine. S'agit-il alors d'un refus « naturel » parce qu'à l'intérieur d'eux-mêmes, les Ivoiriens ne se reconnaissent pas dans les modèles culturels européens proposés ou s'agit-il d'un boycott consciemment mené et volontairement organisé pour saborder l'identité-prothèse étrangère ? Y'a-t-il lieu de baser l'édification des ICC en se conformant à l'identité de peuplement de l'État nation ivoirien ? Y'a-t-il un modèle référentiel ontologique, voire une et une seule identité culturelle de base ? En somme, peut-on trouver des industries culturelles et créatives propres aux Ivoiriens ? Parmi différents modèles et identités affichées par la nation mosaïque ivoirienne, lesquels choisir et discriminer des autres identités nationales ? De ce point de vue, nous partageons les réserves de Séry Bailly à savoir que :

Étant donné la multiplicité de nos cultures ivoiriennes, comment opérer une sélection qui ne soit pas arbitraire et ne soit pas perçue comme fondée sur des préjugés ? Notre connaissance des différentes cultures ivoiriennes est plutôt imparfaite et inégale. Chacun de nous est alors invité, en attendant l'émergence d'une culture nationale maîtrisée par tous, à faire un bilan partiel susceptible d'aider l'ensemble de nos régions à avancer d'un même pas vers le progrès et la prospérité. (S. Bailly, 2009, p.173).

Quelles seront les grandes orientations de ces projets culturels nationaux à inoculer ou à enseigner ? Y a-t-il une possibilité de retour et de recours au passé pour rechercher des modèles culturels précoloniaux initiaux, comme le préconise le concept du Sankofa¹ ?

Le Sankofa, c'est le symbole Adinkra du peuple Akan du Ghana ; une image d'un oiseau qui étire son cou vers l'arrière pour cueillir son œuf et avancer en même temps. Sankofa symbolise celui qui prend du passé ce qui est bon et l'apporte au présent afin de faire des progrès positifs

¹ SANKOFA signifie dans le langage Akan du Ghana "retour aux sources", ou encore "se nourrir du passé pour mieux aller de l'avant". Le mot SANKOFA dérive des mots SAN (retourne), KO (va), FA (ramène). Cela symbolise la quête Akan de la connaissance, quête basée sur l'examen critique, et l'investigation intelligente et patiente. <http://www.sankofa.asso.fr/sankofa.html>, consulté le 30 mars 2023 à 10h08min

grâce à l'utilisation bienveillante de la connaissance (L. Balogun, 2013, p.155)

Quelle est donc la nature du modèle culturel précolonial et comment les Ivoiriens y agissaient-ils autrefois ou alors y agiraient-ils, une fois ceux-ci retrouvés ? Y a-t-il même lieu aujourd'hui, au sens de Séry Bailly de *descendre dans le canari profond* des anciens pour conquérir la vie ? (S. Bailly, 2009, p. 88). La situation sociale y était-elle d'ailleurs meilleure qu'aujourd'hui ?

2-L'architecture sociale des industries culturelles et créatives

La structuration programmatique des cultures et des arts dans le tissu social fait ressortir les objectifs premiers visés à la construction des piliers dits vitaux de l'État. En Côte d'Ivoire, ces piliers sont quasi inexistants dans les cités et sont de fait rendus inopérants dans le cadre des ICC. Dans tous les cas de figure, ces politiques ne valorisent pas suffisamment les ressorts et systèmes culturels et artistiques. Ils les écartent certainement comme quantité négligeable au profit d'autres secteurs qui peuvent être relatifs aux progrès scientifiques, techniques et matériels. Pour Sylla Lanciné, il y a une disproportion des éléments de la culture :

Le développement disproportionné des éléments matériels de la culture, avec un sous-développement concomitant des éléments non matériels ou immatériels. Il en résulte donc un déséquilibre entre les niveaux de développement des différents éléments de la culture contemporaine. Une déstructuration et une désorganisation se produisent au niveau du système global et des sous-systèmes partiels de la culture, créant des situations propices à la conflictualité, à la belligérance, à la guerre » (L. Sylla, 2007, p.312)

Le concept de l'art et de la culture se construit toujours à l'intérieur d'un corpus constitué, voire d'un programme de société donné. Si le corpus constitué est défaillant ou est atteint dans ses bases, la constitution, la construction et la formation des projets d'éclosion de l'art ne sont plus possibles ou viables. Nous nous posons aujourd'hui la question de savoir, s'il est possible de penser au culturel ou de faire de l'art dans une société qui est en crise ? Nous devons également chercher à savoir si sans même le supplément culturel et artistique, une société

est-elle possible sous ses autres angles et peut-elle encore garder ses équilibres et rester en paix ?

À l'intérieur d'un système global, nous rejoignons Sylla Lanciné pour dire que chaque élément de la culture peut être considéré comme un sous-système.

Il existe un sous-système culturel proprement dit qui concerne plus particulièrement ce qu'on appelle les œuvres de civilisation et qui constitue l'ensemble des processus par lesquels les membres d'une société communiquent les uns avec les autres et donnent un sens à l'existence humaine (L. Sylla, 2007, p.307).

Il s'agit alors de donner sens à l'existence humaine ou *a contrario* d'être perdu dans le contresens total. S'il s'agit là essentiellement de privilégier la communication et l'interrelation entre Hommes, quand bien même nous donnerions également sens à l'existence, nous pouvons dire qu'il n'y a pas constitution d'une société réelle, s'il n'y a pas édification de solides structures culturelles.

De toute évidence, sur quel substrat philosophique fédérateur, la société reposera-t-elle, quand le peuple est composite et provient d'horizons culturels différents comme en Côte d'Ivoire ? Si nous nous en tenons à l'approche de Sylla Lanciné, une société culturelle normale ne peut ignorer ce que l'homme entreprend, fait ou pense concrètement dans la cité :

Ce que l'homme fait et pense, c'est-à-dire les connaissances, les sciences, les techniques, l'économie, la politique, les arts, les lois, les institutions, les traditions, les coutumes, les usages, les mythes, les croyances, les idéologies, la religion, la morale, la philosophie, la métaphysique, etc. (L. Sylla, 2007, p. 306).

Au vu de cette liste particulière, nous nous interrogeons si une société digne de ce nom peut réellement fonctionner sans une politique affichée au sujet des connaissances artistiques et culturelles ? On ne peut parler de la crise du concept de la culture et de l'art dans un pays et dans un espace de temps sans faire l'état des maux qui prévalent à la formation et à l'installation de celle-ci. On peut même dire que l'effet contraire est possible dans un sens où c'est l'absence dans la société et dans l'espace public des lieux de cultures assimilés à des lieux de constructions, de création et de formation de l'intellect qui peuvent être source d'exacerbation des maux eux-mêmes. Doit-on voir la question

en termes de ce qui pourrait être dans les deux cas de figure, la cause du dégât majeur ?

3-De la construction des paradigmes créatifs culturels étatiques aux initiatives privées

Pour trouver toutes leurs efficiences, les réalités des ICC doivent allier plusieurs paradigmes de développement ; elles doivent sortir de l'exclusivité des sentiers dits étatiques et s'axer davantage sur des initiatives individuelles et le secteur privé. Dans ce sens, le projet Sankonian que nous avons implémenté à Abobo contribue aux solutions. Ce centre pour la culture, les arts et le savoir (Cf. Fig. 1, 2, 3) a été érigé dans l'espace public et dans le paysage ivoirien sur un financement personnel. Ce projet a vocation à perpétuer dans les habitus et les réflexes, dans un environnement difficile (le quartier Abobo Derrière-rail) : la culture du livre à travers une bibliothèque, une médiathèque et un café littéraire ; une galerie d'art pour implémenter la culture des arts visuels (Cf. Fig. 1). Il est également implémenté la culture du théâtre à travers la scène théâtrale Sidiki Bakaba ; les ateliers de formation aux théories et aux métiers des arts à travers l'invitation et le séjour des acteurs des arts et de la culture. Les acteurs des ICC sont en effet invités à séjourner au bâtiment résidentiel du Centre, dit bâtiment Félix Brunau dans le cadre des ateliers de formation des jeunes aux réalités culturelles et créatives.

À ce stade d'individuation des concepts culturels et créatifs, nous pouvons dire que les ICC, sont certes paramétrées dans les structures culturelles physiques, mais elles sont avant tout mentales, conceptuelles et intellectuelles, car elles permettent à tout individu d'être critique et d'être en capacité de juger et de remettre en cause ce qui lui est proposé dans la *culture du milieu*. Il faut d'abord penser et conceptualiser les politiques culturelles avant de les faire exister objectivement. Autrement dit, sur quel socle réflexif reposeraient-elles ?

La Côte d'Ivoire se doit donc d'investir dans le capital humain du point de vue des ICC, car quand celui-ci est instruit aux bonnes pratiques, elle peut être en mesure de suppléer l'État là où il est absent ou carrent, à l'instar du rôle que joue aujourd'hui le Centre Sankonian qui repose sur une initiative personnelle. Les productions artistiques et culturelles au sein d'un écosystème déterminé sont le reflet de la taille du capital humain. Cette production sera dynamique et pertinente selon que l'écosystème est varié et bien formé aux us et usages des ICC. Les

institutions physiques, le matériel technique et technologique n'ont aucun sens, s'il n'y a pas de ressources humaines formées à leur utilisation et pratique.

En cela, il est heureux de savoir que des écoles publiques et privées d'art existent, des musées et galeries privées ouvrent leur porte. Quatre institutions publiques des arts ayant vocation à former intégralement aux cycles de Licence, de Master et de Doctorat (LMD) ont vu le jour en Côte d'Ivoire (à l'École Supérieure des Arts Plastiques, de l'Architecture et du Design (ESAPAD) au sein de l'Institut National Supérieur des Arts de l'Action Culturelle (INSAAC), au Département des Arts de l'Université Félix HOUPHOUËT-BOIGNY à l'UFR ICA, l'Institut des Sciences et Techniques de la Communication (ISTC), ainsi que la nouvelle filière des Arts plastiques et Visuels de l'Université de Bondoukou), améliorant ainsi les capacités de formations des différents acteurs des arts et de la culture.

À cela nous pouvons ajouter les instituts culturels étrangers (Goethe, Français, Américain, Espagnol), les fondations, les festivals, les salons et marchés de l'art, les ateliers, l'académie des Sciences, des Arts, des Cultures d'Afrique et des Diasporas (ASCAD). Le Centre Sankonian est un pont pratique entre les théories que nous dispensons au Département des Arts de l'Université HOUPHOUËT-BOIGNY et les autres structures de formation et de la société dans son entièreté. Il y est mis en avant et en partage dans une large mesure la culture du livre à côté de celle des arts visuels. Une bibliothèque et un café littéraire (Cf. Fig. 2) constituent les activités majeures du Centre à l'instar de l'Institut Goethe et de l'Institut Français. En cela, nous sommes convaincus au sens d'Alexandre Dutu et Norbert Dodille que ces lieux sont symptomatiques de constitutions d'un espace de critique (Cf. Fig.1, Fig.2).

Les pratiques de lecture sont également au cœur du processus qui, au cours du XVIII^e siècle, voit l'émergence, face à l'autorité de l'État, d'un espace critique, d'une sphère publique politique (pour reprendre les termes de Jurgen Habermas). Elle peut être définie comme un espace de débat où les personnes privées font un usage public de leur raison, en toute égalité, quelle que soit leur condition, et sans qu'aucune borne ne puisse être mise à l'exercice de leur jugement. Cette sphère publique, apparue d'abord en Angleterre avant de gagner le continent, est portée par les sociétés des lumières (salons, cafés, clubs, sociétés littéraires, loges maçonniques) (Alexandre Dutu, Norbert Dodille, 1995, p. 9).



Fig. 1, Sankonian, Centre pour la Culture, les Arts et le Savoir, vu de la Galerie Koffi Yao, extérieur, Théâtre Sidiki Bakaba, et de la Résidence Félix Brunau
crédit photo : Koffi Yao



Fig. 2, Sankonian, Centre pour la Culture, les Arts et le Savoir, vu du Café Littéraire. Crédit photo : Koffi Yao

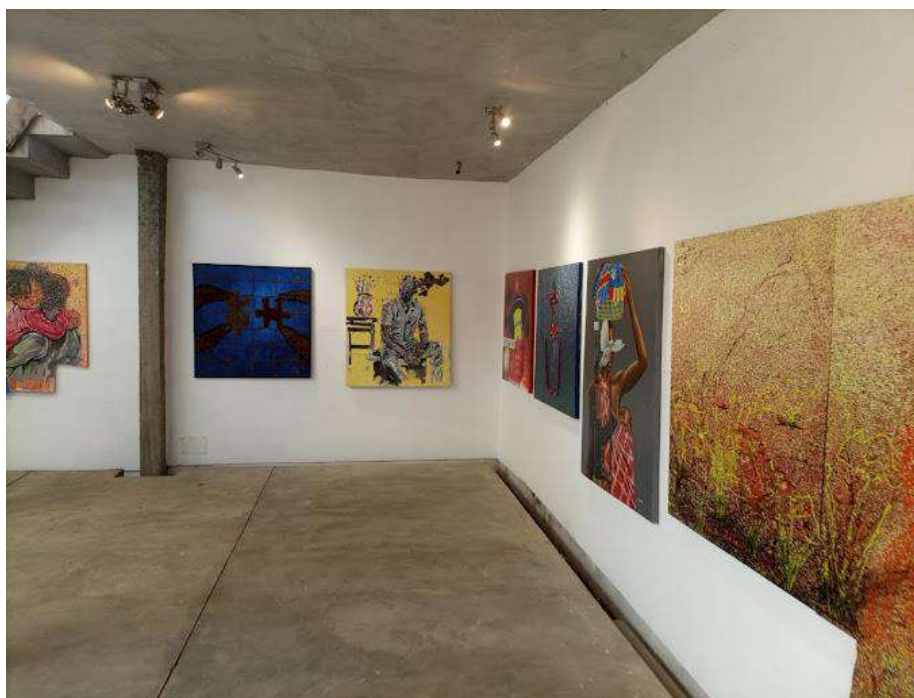


Fig. 3, Sankonian, Centre pour la Culture, les Arts et le Savoir, vu de la Galerie Koffi Yao, intérieur. Crédit photo : Koffi Yao

Conclusion

La cité mégapole nouvelle ivoirienne doit activer tous les instruments de son équipement dans les domaines culturels et artistiques enfin d'enrayer la crise inhérente dans ce secteur, sans lésiner sur les moyens. Les industries culturelles et créatives, sont à portée de main, elles ne doivent pas être une roue de secours de la nation ivoirienne, mais la première roue avant utile de la *locomotive ivoire*, tant il est que c'est le progrès qu'elle vise.

La notion de création est inséparable de celle de progrès [...] c'est aussi dans l'idée de progrès de l'humanité que les créateurs puisent souvent leur motivation (K. Beffa, C. Villani, 2015, p. 199).

Les Ivoiriens eux-mêmes peuvent transformer le tir en faisant de la longue crise qui a assailli le pays un champ expérimental leur permettant de bâtir la ville nouvelle en se servant de ce qui se passe ailleurs et conformément au modèle originel – la cité occidentale – en

adaptant la solution aux réalités du contexte. Ils n'ont désormais pas le droit ni le choix, ils ne peuvent pas éperdument contempler leurs grandes villes s'agrandir, leurs espaces verts s'amenuiser, au vu de la poussée démographique et se laisser aller lentement et sûrement à la catastrophe culturelle et à l'anarchie.

La Côte d'Ivoire possède les moyens de rebondir, si elle le veut et si elle se donne les moyens d'engager à des postes de responsabilité dans les domaines des arts et de la culture des personnes qu'il faut à leurs réelles positions de compétences. Il est vrai, le constat aujourd'hui est que la Côte d'Ivoire sort d'une grave crise dans différents secteurs. Lorsqu'un pays sombre dans une si longue période de crise, plusieurs domaines sont immédiatement affectés. On a tendance à hiérarchiser les impacts directs de la crise sur la société et à ne tenir compte que des formes dites les plus manifestes et criardes que sont les conséquences sociales, politiques, militaires. Le concept des industries culturelles et créatives dans les pays africains et en Côte d'Ivoire notamment est certes sujet à caution dans la mesure où traditionnellement, les politologues veulent inscrire la notion de rentabilité doublée de celle d'utilité dans son rôle à jouer. Dans les sociétés africaines, il est nécessaire cependant d'engager une réflexion globale sur la valeur réelle des arts et de la culture, ce qu'on perd et ce qu'on gagne en définitive.

En Côte d'Ivoire, il est nécessaire d'inscrire l'art et la culture dans tous leurs possibles autrement, après la non-reconduction des Grapholies (Salon Africain des Arts plastiques), les difficultés du MASA (Marché des Arts et du Spectacle d'Abidjan), la disparition des Coco Bulles (Festival de Bande Dessinée), les promesses non tenues de l'AVA (Festival des arts visuels d'Abidjan) et du SIAPA (Salon international des Arts Plastiques d'Abidjan), on peut avec force penser que les industries culturelles ont vocation à rentrer en désuétude en contexte ivoirien et que par ailleurs les individus sont définitivement perdus pour les arts et la culture. Rien cependant n'est définitivement compromis à condition d'une bonne dose de volonté.

Bibliographie

- 1-Bailly Séry (2009) *Regards culturels*, Éditions PUCI, Abidjan.
- 2-Balogun Lekan (2013) *Sankofa : engaging a 'diasporic' Afrocentrism*, *Anglisticum Journal (IJLLIS)*, Volume : 2 / Issue : 5 /.

- 3-Beffa Karol, Villani Cédric (2017), *Les coulisses de la création*, Éditions Flammarion, Paris.
- 4-Béraud Philippe, Cormerais Franck (2014), « *Industries créatives, industries de territoire : la géographie culturelle d'une métropole régionale* », open édition.org
<https://journals.openedition.org/communicationorganisation/3961>, consulté le 10 mai 2023 à 1h49.
- 5-Dutu Alexandre, Dodille Norbert (1995), *Culture et politique*, Éditions l'Harmattan, Paris.
- 6-Etranny Norbert (2010), « *Le cinquantenaire n'a rien apporté à la culture ivoirienne* », Abidjan in L'Intelligent d'Abidjan, N° 2038 du jeudi 22 juillet 2010.
- 7-Freire, M. E., Lall, S., & Leipziger, D. (2014) *Africa's urbanization : Challenges and opportunities. The growth dialogue*, p.30.
- 8-Gooré Bi Bué (2010), « *Urbanisation sauvage : les experts tirent la sonnette d'alarme* », <https://news.abidjan.net/articles/354322/urbanisation-sauvage-les-experts-tirent-la-sonnette-dalarme>, consulté le 10 mars 2023 à 11h15min.
- 9-Sylla Lanciné (2007), *Anthropologie de la paix. De la contribution de l'Afrique à la culture de la paix*, Les Éditions du CERAP, Abidjan.
www.sankofa.asso.fr, *Sankofa : quel est donc cet oiseau ?*
<http://www.sankofa.asso.fr/sankofa.html>, consulté le 30 mars 2023 à 10h08min.

Axe 6

Villes nouvelles, TIC, creations numeriques et changements climatiques

24

Villes nouvelles en Afrique, patrimoine à architecture coloniale et tourisme : rôle de la communication touristique

ALLANGBA Yéboué
Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Cocody
dr.allangba.yeboue@gmail.com

Résumé

Après l'indépendance politique des années 1960, de nombreuses villes africaines ont opté pour une architecture moderne. Elles n'ont pour autant pas rasé les bâtiments et ouvrages à architecture coloniale. Souvent, dans une même ville, coexistent deux styles d'architecture : le moderne et le colonial. Véritables vestiges de l'histoire de la Côte d'Ivoire, les bâtiments coloniaux connaissent différentes fortunes. Aujourd'hui, du fait de tourisme, le patrimoine des bâtiments coloniaux constitue une aubaine pour le développement des villes nouvelles en Côte d'Ivoire.

Les objectifs de ce travail sont de faire la typologie des bâtiments à architecture coloniale dans les villes nouvelles ivoiriennes ; et de montrer le rôle de la communication dans la patrimonialisation des bâtiments à architecture coloniale pour rendre les villes nouvelles ivoiriennes attractives.

Cette recherche a débouché sur deux résultats. Le premier est que les bâtiments coloniaux qui ont été choisis et valorisés par la communication touristique comme patrimoine sont devenus des attractions touristiques des villes modernes ivoiriennes. Le second est que l'absence de la communication dans le choix des bâtiments coloniaux comme patrimoine des villes modernes ivoiriennes impacte négativement sur leur développement touristique.

Mots clés : architecture, bâtiment colonial, patrimoine, tourisme, communication touristique.

Abstract

After political independence in the 1960s, many African cities opted for modern architecture. They did not, however, raze the buildings and works of colonial architecture. Often, in the same city, two styles of architecture coexist: modern and colonial. True vestiges of the history of Côte d'Ivoire, the colonial buildings know different fortunes. Today, due to tourism, the heritage of colonial buildings is a boon for the development of new towns in Côte d'Ivoire.

The objectives of this work are to make the typology of the buildings with colonial architecture in the new cities of the Ivory Coast; and to show the role of communication in the heritage of buildings with colonial architecture to make the new Ivorian towns attractive.

This search yielded two results. The first is that the colonial buildings that have been chosen and valued by tourist communication as heritage have become tourist attractions in modern Ivorian cities. The second is that the lack of communication in the choice of colonial buildings as heritage of modern Ivorian cities has a negative impact on their tourist development.

Keywords: architecture, colonial building, heritage, tourism, tourism communication

Introduction

Le tourisme constitue une opportunité économique pour de nombreux pays avancés ou émergents. Tous les pays en tirent profit. En 2018, selon l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT)¹, le nombre total d'arrivée de touristes internationaux était de 1,4 milliards ; ce qui a généré un gain de 1,700 milliards de dollar de recette. L'Afrique a accueilli 67 millions de touristes internationaux pour plus 38 milliards de dollars de recette (OMT)². Il existe une vive concurrence en Afrique pour capter la manne de touristes internationaux. Selon l'OMT³, la perspective de croissance du tourisme international en Afrique est très prometteuse. À l'instar des pays occidentaux où le tourisme domestique

¹ Organisation Mondiale du Tourisme (OMT). *Les faits saillants du tourisme international*. En ligne : https://www.e-unwto.org/doi/pdf/10.18111/9789284421251_2019, p.2 . Consulté le 23 Janvier 2023

² OMT. *Les faits saillants du...op.cit.* , p. 1

³ OMT. *Les faits saillants du...op.cit.* p. »

est développé, l'OMT invite les pays africains à encourager le leur. Le marché touristique mondial est très concurrentiel.

Dans cet environnement, pour attirer le plus de visiteurs internationaux et nationaux, il faut exploiter des créneaux voire des niches. Les vestiges coloniaux sont des niches qui peuvent être recherchées par les nationaux et par les étrangers en quête de souvenir, d'instruction et de divertissement.

Aujourd'hui, l'une des grandes particularités des nombreuses nouvelles villes africaines et ivoiriennes est l'existence de nombreuses bâtisses de style colonial. Ces bâtiments coloniaux se distinguent des constructions actuelles par leurs caractéristiques spécifiques de types romains et mauresques. Outre les résidences, de nombreuses autres infrastructures ont été construites selon les normes architecturales européennes de l'époque. On peut citer en exemple les ponts, les phares, les prisons, les centres commerciaux, les camps militaires ; etc. Héritages des périodes précoloniales et coloniales de l'Afrique, ces bâtisses sont laissées pour compte et tombent en ruine et disparaissent.

De nos jours, tous ces édifices coloniaux méritent une attention particulière car ils peuvent être réinjecté dans le tissu économique. Le processus de patrimonialisation des bâtiments coloniaux devrait à terme aboutir à leur restauration, à leur valorisation et à leur exploitation touristique. La communication touristique peut aider à faire entrer les bâtiments coloniaux dans le patrimoine matériel de la Côte d'Ivoire et, si possible, dans celui de l'Unesco.

Nos questions de recherche s'élaborent comme suit :- comment la communication touristique peut-elle contribuer à la patrimonialisation des bâtiments à architecture coloniale ? ;- comment la communication peut-elle valoriser le patrimoine de bâtiment colonial à des fins touristiques?

Dès lors les objectifs de ce travail sont : de montrer le rôle de la communication touristique dans la patrimonialisation des bâtiments à architecture coloniale ; d'indiquer l'apport de la communication touristique dans la valorisation, la promotion et l'exploitation touristique du patrimoine colonial des villes nouvelles ivoiriennes.

En outre, deux hypothèses sont à vérifier dans ce travail : - les bâtiments coloniaux des villes nouvelles ivoiriennes sont devenus des attractions touristiques parce que la communication touristique a contribué à leur patrimonialisation ; - l'absence et/ou l'insuffisance de la communication touristique pour la valorisation du patrimoine à

architecture coloniale impacte négativement l'essor du tourisme des villes modernes en Côte d'Ivoire.

Ce travail est subdivisé en trois grandes parties. La première fait ressortir le cadre méthodologique et conceptuel, la seconde présente les résultats et la troisième partie est consacrée à la discussion.

1-Cadres méthodologique et conceptuel

Pour la compréhension de ce travail, il importe de définir certains concepts utilisés.

1-1 . Cadre conceptuel et théorique

Pour une meilleure compréhension du travail, il importe de définir quelques concepts utilisés. Ainsi, l'architecture coloniale est un style architectural de la mère patrie qui a été incorporé dans les bâtiments des colonies situées dans des lieux éloignés. Pour Geraldine Darlington et Karlsson Pia¹, les briques utilisées dans toute la maison ont été importées de [la métropole] et le style colonial est évident dans les hauts plafonds avec poutres apparentes et les fenêtres à volets.

L'attraction touristique est définie par l'Office Québécois de la langue française² comme un élément, généralement un lieu, une construction, une activité ou un événement, qui a la capacité d'attirer un touriste. Une attraction touristique peut être un site archéologique, un site ou [un bâtiment] historique, un parc national, une station balnéaire, un musée, une église, un parc d'attractions, un festival, etc. L'attractivité touristique repose sur « tous les éléments localisés ailleurs qui attirent le voyageur en dehors de son territoire »³.

¹ Geraldine Darlington et Karlsson Pia. *Qu'est-ce que l'architecture coloniale*. 2019. En ligne : <https://dk-interiors.com/quest-ce-que-larchitecture-coloniale/>. Consulté, le 22 Février 2023

²Office Québécoise de la langue française. *Attraction touristique*. 2020. En ligne : <https://www.oqlf.gouv.qc.ca/>. Consulté, le 22 Février 2023

³ **François de Grandpré**. *Attraits, attractions et produits touristiques : trois concepts distincts dans le contexte d'un développement touristique régional* », *Téoros* [En ligne], 26-2 | 2007, mis en ligne le 01 février 2011, p. 14 URL : <http://journals.openedition.org/teoros/795> Consulté le 13 avril 2022.

La communication touristique est, selon Philippe Viallon¹ la communication associée au tourisme est une création ex-nihilo sortie de l'imagination d'individus visionnaires. C'est la communication appliquée au secteur du tourisme. Elle a pour objectif de faire connaître, de faire aimer et de faire agir au bénéfice d'un patrimoine. La communication touristique permet la valorisation touristique. La valorisation du patrimoine est selon Thibodeau, cité par Morin Tchissabou Kouoh², « consiste en l'ensemble des mesures prises pour faire connaître à la population locale et aux touristes un objet patrimonial (architectural, artistique, naturel...). Elle contribue ... à augmenter la valeur [économique] du patrimoine en question ».

Le patrimoine, selon Jean Baptiste Mathieu cité par Morin Tchissabou Kouoh³, se réfère à tout élément, tout événement qui nous rappelle une histoire, un événement passé. Il s'agit en réalité, de tout ce qui peut être un témoin du passé. Pour Jean Davallon⁴, la patrimonialisation est une création, une reconnaissance d'un objet à partir de discours et d'actions, de documents. C'est donc un acte administratif, politique ou médiatique qui confère à l'objet un caractère de patrimoine : c'est tout un processus. Nous retenons cette définition synthétique « le patrimoine est tout élément du passé servant de témoin du passé et qui a été choisi ou reconnu par un acte administratif à partir de discours et d'actions.

Le cadre de référence théorique utilisé est la théorie de la communication touristique du patrimoine développée par Jean Davallon⁵. Pour ce dernier, un patrimoine ne peut exister symboliquement qu'en étant médiatisé et valorisé comme produit touristique. Cette valorisation s'appuie, selon Davallon cité par Adjtoutah et Merah⁶, « sur une approche communicationnelle

¹ Philippe Viallon. « La communication touristique, une triple invention », *Revue Mondes du Tourisme* [En ligne] vol 7, |2013. URL. <http://tourisme.revues.org/171>. Consulté le 3 Janvier 2023

² Morin Tchissabou Kouoh. *Valorisation du patrimoine aux fins de développement du tourisme à Bankim*, 2016, p. 20. En ligne : <https://hdl.handle.net/20.500.12177/4318>. Consulté le 3 Janvier 2023

³ Morin Tchissabou Kouoh. *Valorisation ...op. cit.*, p.20

⁴ **Jean** Davallon. « Penser le patrimoine selon une perspective communicationnelle ». *Sciences de la société*. 2016. En ligne : <https://doi.org/10.4000/sds.5257> Consulté le 3 Janvier 2023

⁵ **Jean** Davallon. « *Penser le patrimoine...op.cit.*, p. 3

⁶ Tinhinan Adjtoutah et Aissa Merah. *Communication patrimoniale et mise en tourisme du patrimoine urbain : cas du patrimoine de l'ancienne ville de Bejaia. La*

processuelle de trois opérations étroitement liées et complémentaires : la mise en communication, la mise en exposition et enfin une mise en exploitation ».

Il existe de nombreux bâtiments à architecture coloniale en Côte d'Ivoire. La majorité tombe en ruine car inoccupée et non entretenue et une minorité est mieux conservée et sert de siège à des institutions sociales (musées, orphelinat), scolaires (écoles) et à des administrations publiques (préfectures, ministères). Reliques du passé, ces bâtiments coloniaux, occupés ou pas, reconnus officiellement, entrent dans le patrimoine du pays.

Le processus communicationnel se trouve dans les trois étapes de la patrimonialisation. Il commence en amont lors du choix du patrimoine, se poursuit au milieu et continue en aval une fois l'acte de reconnaissance posé. Ainsi, en amont, la mise en communication consistera à donner une âme symbolique au bâtiment en racontant ou en créant l'histoire des occupants, des colons, des serviteurs et des utilisateurs. Ensuite, une intense communication, consistera en la mise en exposition de ce patrimoine colonial bâti afin de le faire connaître au public, potentiel touristique. Enfin, en aval la communication jouera sa partition dans l'exploitation du patrimoine transformé en produit touristique afin d'être commercialisé aux touristes domestiques et internationaux.

1-2 Méthodologie

Ce travail est purement qualitatif. Il est basé sur l'étude documentaire et l'entretien. Les documents ont été générés par le moteur de recherche Google, grâce aux mots clés : patrimoine, architecture coloniale, tourisme du patrimoine, communication touristique. Ce moteur de recherche a permis l'identification des besoins et sources documentaires. Le choix des documents s'est fait dans les administrations publiques nationales et internationales pour recueillir les données quantitatives et qualitatives. Ainsi, au niveau national (ministères de l'intérieur et de la décentralisation, de la culture, du tourisme) et, au niveau international (Unesco, Organisation Mondiale du Tourisme (OMT)) nous avons consulté et exploité les

Communication publique au service de la valorisation territoriale, de l'économie solidaire et de la diversité culturelle. En ligne : <https://hal.science/hal-03628348>. 2020, p. 177. Consulté le 14 Février 2023

documents. De même, des thèses, des mémoires et des écrits scientifiques en rapport avec le thème ont été passés en revue. Des sites, pages et blog Internet en rapport avec le thème ont été visités.

Toute cette documentation désagrégée a permis de cerner le sujet et de comprendre l'enjeu et l'importance du tourisme dans l'économie locale, régionale et mondiale. Le patrimoine architectural de la colonisation est une richesse historique que l'on peut exploiter économiquement en la transformant en produits touristiques. La communication touristique du patrimoine est un outil précieux de promotion du tourisme national et international au niveau des villes et régions du pays.

L'entretien avec des responsables en charge de l'administration territoriale (préfets et maires) ; conservateurs de musées à Abidjan et Grand-Bassam a permis de collecter et comprendre la politique d'occupation, de restauration et de promotion des bâtiments à architecture coloniale occupés ou non à des fins touristiques. Le chargé de la politique culturelle et touristique de la ville de Grand-Bassam et le gestionnaire de la Maison du patrimoine mondial de l'Unesco nous ont renseigné sur l'apport de la communication dans la valorisation du quartier historique « France ». L'office en charge du tourisme ivoirien, Côte d'Ivoire Tourisme (CIT), nous a ressorti la politique touristique du pays. Quelques habitants des villes nouvelles à architecture coloniale et des pensionnaires de ces bâtiments interrogés ont donné leurs perceptions du patrimoine colonial.

L'exploitation des documents et des entretiens ont permis d'avoir les résultats suivants.

2-Résultats

2-1- Le tourisme ivoirien

En Côte d'Ivoire, selon le Ministère du Tourisme et des Loisirs¹, les chiffres du tourisme international sont en deçà des attentes du pays. De 1.441.000 touristes en 2015, l'effectif est tombé à 575.819 en 2021. Les crises récurrentes et la pandémie de la COVID 19 expliquent en grande partie cette baisse drastique. La recette générée en 2021 était de de

¹Ministère du Tourisme et des Loisirs. *Le tourisme en chiffres 2020*. En ligne : https://media-files.abidjan.net/document/docs/document_o2e2qkczojo.pdf . 2021 ; p. 5. Consulté le 3 Février 2022

689,98 milliards de FCFA. Quant au tourisme domestique, en 2021, on dénombrait 1.240.567 de touristes contre 1.675.000 en 2015.

Que ce soit au niveau du tourisme international qu'au national, les chiffres sont en régression. Il y a donc une nécessité de revigorer le tourisme en Côte d'Ivoire. La croissance du tourisme ivoirien passe nécessairement par des offres de produits touristiques originaux et attractifs. Les bâtiments à architecture colonial, patrimoine ou non, peuvent être un moteur de la croissance du tourisme domestique et international. La valorisation à des fins touristiques, ~~mais~~ in fine, a un objectif de protection du patrimoine.

2-2- Typologie des bâtiments à architecture coloniale : une architecture ni européenne, ni africaine

De Saivre Denyse¹ regroupe les villes coloniales en trois catégories :

Les villes de la côte », les plus anciennement colonisées : (Assinie, Sassandra, San Pedro) ; les « villes de l'intérieur », plus tardivement urbanisées (Bondoukou, Ferkessédougou, Tiassalé, Abengourou, Man); et les « capitales » : Grand Bassam, Bingerville, Abidjan, qui bénéficièrent d'un effort d'équipement spécial, et se différencièrent à ce titre, assez nettement des autres villes.

Il souligne le caractère particulier de l'architecture coloniale qui est « un style à part entière, ni vraiment européenne, ni vraiment africaine ». Le Ministère de l'urbanisme et logement², quant à lui, révèle :

Ces édifices, parfois surmontés d'étages... servent indistinctement de bâtiment d'habitation ou de lieu de travail ou d'équipement. Un dispensaire ne se distingue pas alors architecturalement d'un logement d'un fonctionnaire colonial... quelques bâtiments de prestige (mairie,

¹Denyse De Saivre. « L'architecture coloniale en Côte-d'Ivoire ». Dans : *Journal des africanistes*, 1986, tome 56, fascicule 1. En ligne : https://www.persee.fr/doc/jafr_0399-0346_1986_num_56_1_2121_t1_0185_0000_1. 1986. p. 1. Consulté le 3 Février 2022

² Ministère de l'urbanisme et logement. *Urbanisme et habitat Afrique noire francophone avant ; inventaire de l'expérience française sur les problèmes d'aménagement, d'habitat, de techniques ou bâtiment dans les pays en voie de développement avant 1960*. En ligne : https://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/divers18-01/17298.pdf 1984, p.24. Consulté le 3 Janvier 2023.

palais du gouverneur, etc.) sont élevés dans les principaux centres. Leur style architectural ressemble ... tantôt à celui d'une sous-préfecture de province [française], tantôt au genre hispano-mauresque.

2-3-Les bâtiments coloniaux et leur patrimonialisation dans la Côte d'Ivoire d'aujourd'hui

Après l'indépendance, le style architectural des bâtiments des nouvelles villes ivoiriennes contraste totalement avec celui de la colonisation. Le nouveau style se détache complètement de celui de la colonisation.

Aujourd'hui, les bâtiments coloniaux, vestiges de l'histoire de la Côte d'Ivoire, sont dissimilés dans de nombreuses nouvelles villes du pays. Deux tendances se détachent dans la présence de ces bâtiments coloniaux. D'un côté, on a les bâtiments occupés par des familles, par des administrations et par des institutions publiques. Ils sont plus ou moins entretenus et restaurés si besoin en est. De l'autre côté, majoritairement, on dénombre ceux qui sont laissés complètement à l'abandon et sont totalement en ruine ou avec une dégradation avancée. Les bâtiments coloniaux occupés se retrouvent partout sur le territoire. En exemple, à Bingerville, on recense actuellement : les sites de la sous-préfecture (image 1) ; de l'orphelinat (image 2), de l'église catholique, du lycée moderne de garçons Gnaléga Mémé Jérémie¹ ; etc.



Image 1 : La sous-préfecture de Bingerville
Source : FratMat.Info (crédit, 2019)



Image 2 : L'orphelinat de Bingerville
Source : Cliché Kouadio Théodore Yao
(crédit, 2015)

À Abidjan, on a le Collège Notre-Dame du Plateau avec son l'escalier d'honneur (image 3), la Primature, la Maison de la presse, la

¹ Faustin Kouakou Attadé. Sauvegarde de l'architecture coloniale et conservation de la mémoire de Bingerville. in *Communication en Question* n 12/ décembre 2019. En ligne : <https://www.comenquestion.com/numero%2012%20-%20%202019.html>. Consulté le 3 Janvier 2023.

Direction générale de la RAN, l'Inspection générale d'État, le Musée national (image 4). La liste n'est pas exhaustive.



Image 3 : École Notre-Dame du Plateau.
Source : crédit photo Futura (crédit ; 2020)



Image 4 : Le Musée des civilisations
Source : Musée des civilisations (crédit ; 2020)

La ville de Grand-Bassam fait exception en matière du nombre de regroupements de bâtiments coloniaux. Elle fut l'une des capitales de la Côte d'Ivoire coloniale. Quoique la rénovation y est rare, on y trouve : le Musée national du costume (image 5), le Palais de justice, le Bureau des postes et des douanes ; la Cathédrale du Sacré-Cœur, le Quartier France, le Phare de Grand-Bassam, la Maison du patrimoine de l'Unesco (image 6).



Image 5 : Le Musée national du costume
Source : Enoh Éric (crédit ; Infos new, 2023)



Image 6 : La Maison du Patrimoine mondial
Source : Patrimoine de l'Unesco (crédit, 2021)

Outre les habitations, de nombreuses infrastructures de transport ont été construites pendant la colonisation. Ainsi, la gare du chemin de fer d'Agboville (image 7), le pont Eiffel de Dabou (image 8) et celui de Tiassalé résistent au temps.



Image 7 : La Gare ferroviaire d'Agboville

Source : RAN (crédit ; 1998)

Image 8 : Le pont Eiffel de Dabou

Source : La Bibliothèque nationale (crédit ; 2000)

Outre les bâtiments coloniaux en Côte d'Ivoire qui résistent au temps, de nombreux autres sont abandonnés ou sont en ruine. Ainsi, à Dabou, le fort Faïdherbe (image 9) construit en dix jours résiste au temps ; deux canons s'y trouvent. De même, à Jacquville, des maisons coloniales appartenant à des familles sont délaissées (image 10).



Image 9 : Fort Faïdherbe de Dabou

Source : FratMat.info (crédit, 2020)

Image 10 : Résidence coloniale à Jacquville

Source : Côte d'Ivoire tourisme (crédit ; 2022)

La plupart des bâtiments coloniaux sont situés dans les villes côtières pour des raisons évidentes de commerce. La salinité de la brise maritime a accéléré le processus de corrosion et l'érosion a fait le reste. Certains bâtiments ont disparu sous l'effet de l'érosion côtière ; c'est le cas de la prison civile de Lahou-kpanda, dernier vestige colonial de la région.

Le regard des populations riveraines et autorités politiques sur les bâtiments coloniaux est contrasté. Selon Alain Sinou¹, « différentes franges de la population considèrent encore ces bâtiments comme des objets obsolètes qui ne méritent que d'être détruits ». Cette vision tranchée est largement partagée au sein de la population et de certaines autorités politiques et administratives. Pour les autorités, dans les années soixante-dix, Alain Sinou² affirme qu'« elles [autorités politiques] voient d'un œil un peu agacé cet intérêt ... pour des "vieilleries" qui leur rappellent surtout un passé d'asservissement ».

Heureusement, cette perception va évoluer positivement avec « l'arrivée au pouvoir de nouvelles générations de leaders dans les années 80. Elles vont s'approprier une part d'un passé qui s'éloigne »³. Souvenir du passé, ces bâtiments à architecture coloniale, occupés ou pas, en ruine ou non, peuvent être remis dans le circuit économique et social par l'entremise du tourisme. Pour cela, une politique de patrimonialisation des bâtiments coloniaux s'impose à l'État ou aux collectivités locales.

La politique de patrimonialisation des bâtiments coloniaux en Côte d'Ivoire est régie par « la loi n°87-806 du 28 juillet 1987 » qui protège le patrimoine culturel. Mais, à la pratique, cette loi n'a pris en compte que le patrimoine architectural colonial de la ville de Grand-Bassam. Seuls ceux du quartier « France » ont été reconnus et choisis comme patrimoine du pays. Ici, «la patrimonialisation demeure une démarche institutionnelle »⁴.

Selon Koffi Patrick ⁵:

La politique de restauration et de conservation mise en œuvre par les Ministères du tourisme, de la culture, de la construction et de la commune ont permis la labélisation du quartier France par l'Unesco en 2013 comme faisant partie du patrimoine mondial.

¹Alain Sinou « Enjeux culturels et politiques de la mise en patrimoine des espaces coloniaux » ; in *Autrepart* 2005/1(n° 33), pages 13 à 31. ISSN 1278-3986 ISBN 9782200920504 DOI10.3917/autr.033.0013. 2005, p.16. Consulté le 3 Janvier 2023.

² Alain S. « *Enjeux culturels...* op.cit p.14

³ Alain S « *Enjeux culturels* op.cit., p 15

⁴Affoh Guenneguez. «Le processus d'appropriation symbolique d'une ancienne capitale coloniale patrimonialisée : cas de la "ville historique de Grand-Bassam" en Côte d'Ivoire». *Mémoire de Recherche en Etudes Africaines*. En ligne : <https://studenttheses.universiteitleiden.nl/access/item%3A2627749/view>. 2015, p.21 Consulté le 12 décembre 2022

⁵ Gérant de la Maison de patrimoine de l'Unesco à Grand-Bassam.

Les nombreux autres bâtiments coloniaux du pays n'ont pas connu la même grâce. Ils ont été laissés pour compte et sont tombés en ruine ou ont disparu. Il appartient aux propriétaires des bâtiments coloniaux de les entretenir. En définitive, « la patrimonialisation demeure une démarche institutionnelle »¹ que les collectivités locales peuvent assumer. Le tourisme peut être une source de motivation pour elles.

2-3- Communication et tourisme du patrimoine en Côte d'Ivoire

Pour développer le tourisme patrimonial au niveau national et international, l'État a choisi le quartier « France » de la ville de Grand-Bassam pour en faire un patrimoine national reconnu plus tard, en 2013, par l'Unesco. À ce titre, « la communication touristique [a joué] un rôle important dans la construction de la pré-image [du patrimoine] »².

Le gérant de la Maison du Patrimoine de l'Unesco de Grand-Bassam souligne l'important rôle de la communication déployée par l'État avant et pendant le choix et dans la phase de valorisation du site de Grand-Bassam. « La transformation du quartier France en biens, patrimoines et en produits touristiques a été le fait d'une intense médiatisation fait par l'État ivoirien » Dès le choix du site, une communication mobilisant les médias traditionnels nationaux a été actionnée pour informer les habitants et riverains du site. Le contenu du message faisait revivre le passé glorieux des colons et des populations locales. La municipalité a été activement associée. « Le bouche-à-oreille a fonctionné à merveille, au point que le peuple N'Zima a demandé et obtenu son inclusion dans le projet »³.

De même, « pour le faire connaître à la population et aux touristes internes et internationaux une communication touristique a été menée par Côte d'Ivoire Tourisme (CIT)⁴ ». Ici, en plus des médias traditionnels nationaux et internationaux (radio, télévision et affichage), les technologies d'information et de communication (Internet et réseaux sociaux numériques) ont été mises à contribution par CIT. Un site et des adresses électroniques (Facebook, Instagram...) ont été créés. Des catalogues de présentation ont été édités et distribués dans tous les

¹ Affoh G., *Le processus d'appropriation*. op.cit. p. 21

² Luc Florent. « L'utilisation du label UNESCO dans la communication touristique Entre choix et contrainte ». in *Revue Téoros* URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1012238ar> DOI: <https://doi.org/10.7202/1012238ar> 2011. P. 23 Consulté le 12 décembre 2022

³ M. Ouégnin, conseiller du roi, 2023

⁴ Sous-direction de la promotion du tourisme de Côte d'Ivoire Tourisme, 2022.

hôtels et restaurants du pays. « Des célébrités telles que l'écrivain Bernard Dadié, les artistes Meïway, Magic System et Dobet Gnahoré et le footballeur Gervinho, ont été chargés de faire la promotion de la ville historique de Grand-Bassam dans le monde entier »¹.

Une fois le patrimoine « quartier France » a été reconnu par l'Unesco en 2013, il a commencé à bénéficier du label « patrimoine de l'Unesco ». Celui-ci lui confère, en termes de communication, un certain prestige et lui permet de bénéficier des retombées en termes d'image. Hormis les malheureux intermèdes de la fusillade djihadiste de 2016 et la pandémie de la COVID 19, « les bénéfices s'observent en termes de regain d'activités touristiques. Les touristes arrivent de partout, de l'Occident, de l'Afrique comme de la Côte d'Ivoire, pour visiter la ville historique » affirment en chœur les opérateurs économiques et la mairie de la ville de Grand-Bassam. L'impact direct et indirect du tourisme sur les recettes de la mairie s'évalue à 49 millions de FCFA en 2005 à plus de 79 millions de FCFA en 2015². Cette retombée économique du tourisme du patrimoine sur la ville de Grand-Bassam mérite de s'étendre à toutes les autres collectivités locales du pays. La politique de décentralisation de l'État les encourage à prendre des initiatives en matière de développement économique y compris en matière de tourisme, la manne du 21^{ème} siècle.

Il s'agit pour l'autorité en charge de la ville nouvelle de donner une âme ou une histoire au patrimoine colonial local par une communication efficace. Mais, en Côte d'Ivoire, très peu sont les villes modernes qui en ont conscience et qui s'y mettent. Les villes de la région du grand ouest ivoirien (Man, Danané...) préfèrent mettre en avant leur patrimoine culturel et naturel plutôt que sur les bâtiments coloniaux présents dans la région pour développer leur économie.

Même la ville de Grand-Bassam, où de nombreux autres bâtiments coloniaux y sont dissimilés, ne s'en occupe pas. « Ils sont gérés par les administrations qui les occupent ; il leur appartient de les entretenir et si elles le veulent d'en faire la promotion³ ». Les occupants rétorquent à l'unanimité que cela « ne relève pas de notre rôle, ni de notre vocation à faire la promotion des bâtisses coloniales qui nous abritent⁴ ».

Nombreuses sont les villes modernes qui se déchargent sur l'office du tourisme ivoirien. « C'est Côte d'Ivoire Tourisme qui possède les

¹ www.gouv.ci, 2014

² Direction financière de la mairie de Grand-Bassam, 2022.

³ T. P, conseiller municipal de Grand-Bassam 2022.

⁴ K O, habitant d'une maison coloniale 2022.

moyens financiers pour le faire ¹». Quant à Côte d'Ivoire Tourisme (CIT), elle avoue ne pas faire spécifiquement de fixation sur les bâtiments coloniaux dans sa communication touristique tant qu'ils (bâtiments) n'ont pas été choisis comme patrimoine du pays. Mais, « nous incluons les bâtiments coloniaux dans les destinations ou dans les packs de produits touristiques sur lesquels nous communiquons²». « Cette ignorance ou cette non prise en compte du bâtiment colonial dans la politique touristique des villes nouvelles et régions du pays a un impact négatif sur notre développement³».

3- Discussion

« Souvenir douloureux » pour certains, « pan important de notre histoire » pour d'autres, le bâtiment colonial dans les villes nouvelles africaines et ivoiriennes fait polémique.

Pourtant, les bâtisses coloniales constituent une richesse à sauvegarder et surtout à valoriser. Mais nombreux sont les bâtiments à architecture coloniale qui sont aujourd'hui à l'abandon ou qui ont disparu faute d'entretien et de restauration. L'étude rejoint Sangaré⁴ qui affirme que « ces bâtisses, témoins du passé prestigieux de la ville, par manque d'entretien tombent progressivement dans un état de ruine ».

En Côte d'Ivoire, le processus de patrimonialisation des bâtiments coloniaux est le fait de l'autorité administrative et/ou politique. Tout bâtiment colonial ou tout autre objet n'est pas forcément un élément de patrimoine. Cette politique du pays rejoint Jean Davallon⁵ pour qui « le patrimoine [est] l'ensemble des objets auxquels a été reconnue la qualité ou, plus exactement, le statut de patrimoine ». Lazzaroti et Violier, cités par Tchissabou Kouoh Morin⁶, le confirme : « La patrimonialisation est la désignation d'un objet quelconque comme patrimoine. Il s'agit à la fois d'une sélection et d'une qualification autrement dit d'un processus qui consiste à fabriquer du patrimoine. »

Le choix du quartier France de la ville de Grand-Bassam comme patrimoine bâti pour en faire un produit touristique inscrit la Côte d'Ivoire dans le courant mondial de relance de son tourisme. Le pays

¹ K.M., sous-Préfet de Bingerville 2023.

² Sous-direction de la promotion à Côte d'Ivoire Tourisme, 2022.

³ M.J. Adjoint au maire de la commune de Jacquerville.

⁴ Sangaré Z. *Bingerville - ville coloniale* op.cit., p.45.

⁵ Jean D. « *Penser le patrimoine* op.cit., p.17.

⁶ Kouoh Morin T. *Valorisation ...op.cit.*, p. 20.

rejoint l'assertion de Luc Noppen et Lucie K. Morisset¹ selon laquelle « l'industrie touristique s'est métamorphosée, tant par l'explosion des clientèles... et des destinations que par le développement de nouveaux créneaux, dont les créneaux thématiques ». Le tourisme du patrimoine bâti est un créneau thématique qui peut être étendu à tout le territoire national et faire l'objet de produits touristiques.

La communication touristique est la clé de voûte de la réussite d'un processus de patrimonialisation. La ville de Grand-Bassam, grâce à la communication qui fait la promotion de son patrimoine colonial, connaît une attraction touristique et en tire d'importantes ressources financières directes et indirectes. Ce constat confirme notre hypothèse selon laquelle les villes nouvelles ivoiriennes qui ont des bâtiments coloniaux ont une attractivité touristique lorsque la communication touristique a contribué à leur patrimonialisation.

Les autres villes du pays, pour n'avoir pas choisi et reconnu des bâtiments coloniaux comme faisant partie de leur patrimoine, n'ont pas d'attractivité touristique suffisante. En se déchargeant sur l'autorité centrale pour enclencher le processus de patrimonialisation de leurs bâtiments coloniaux, elles se privent d'une importante part de la manne financière touristique. En continuant d'assimiler les bâtiments coloniaux aux douleurs du passé ; nombre d'autorités des villes nouvelles ivoiriennes rejoignent le constat d'Alain Sinou² pour qui « tous ces lieux patrimonialisés évoquent un moment douloureux de l'Histoire africaine ». Il y a donc nécessité de rompre la symbolisation du colonialisme des bâtiments coloniaux plusieurs décennies après l'indépendance. Il importe que les dirigeants africains « se réapproprient une part d'un passé qui s'éloigne ... afin de développer le tourisme international »³.

Toutes les nouvelles villes ivoiriennes qui sont dans le déni de la patrimonialisation des bâtiments coloniaux et qui, de ce fait, n'utilisent pas la communication pour la valorisation de leur patrimoine colonial, impacte négativement le développement du tourisme local. Notre seconde hypothèse selon laquelle l'absence et l'insuffisance de la communication touristique pour la valorisation de l'architecture

¹ Luc Noppen and Lucie K. Morisset, «Le tourisme religieux et le patrimoine», *Téoros* [Online], 22-2 | 2003, Online since 01 May 2012. URL : http://journals.openedition.org/teoros/1791_2012, p. 12. Consulté le 3 Janvier 2023 .

² Alain S. « *Enjeux culturels*. op. cit p. 25.

³ Affoh G., *Le processus d'appropriation* op. cit, p. 23.

coloniale impacte négativement le tourisme des villes modernes en Côte d'Ivoire est ainsi confirmée.

Conclusion

Les objectifs de ce travail sont de faire la typologie des bâtiments à architecture coloniale dans les villes nouvelles ivoiriennes et de montrer que la patrimonialisation des bâtiments à architecture coloniale par la communication touristique permet aux villes nouvelles ivoiriennes d'avoir une attractivité touristique. Par une étude documentaire et des entretiens directs et semi-directifs, nous avons montré que le tourisme ivoirien qui, par moment, traverse des difficultés peut être ressuscité par le patrimoine colonial bâti. C'est un créneau pour développement du tourisme local.

En Côte d'Ivoire, ces vestiges du passé que sont les infrastructures coloniales font désormais partie de notre patrimoine. La vive concurrence en Afrique pour accueillir plus de touristes fait du patrimoine colonial un créneau rentable.

Par un acte administratif et/ou politique, le bâtiment colonial devient un patrimoine du pays. Grand-Bassam est ainsi devenu le patrimoine colonial de la Côte d'Ivoire. Ses bâtiments coloniaux sont plus ou moins entretenus. Les autres villes, bien que nanties de bâtiments coloniaux, n'en font pas partie. Dès lors, les bâtisses sont à l'abandon ou ont simplement disparus.

Pour ce faire, deux hypothèses ont été émises : (i) les villes nouvelles ivoiriennes qui ont des bâtiments coloniaux ont une attractivité touristique lorsque la communication touristique a contribué à leur patrimonialisation ; (ii) l'absence et l'insuffisance de la communication touristique pour la valorisation de l'architecture coloniale impacte négativement le tourisme des villes modernes en Côte d'Ivoire. Elles ont été toutes les deux confirmées.

La communication ne recouvre pas que la partie fonctionnelle et instrumentale du patrimoine, elle est opérante dans tout le processus de patrimonialisation. Par la communication touristique, le patrimoine colonial de Grand-Bassam a été mis en exposition et exploité à des fins touristiques. Elle en tire des dividendes socioéconomiques à la différence des villes nouvelles qui n'ont pas choisi de « patrimonialiser » leurs bâtiments coloniaux.

Pour engranger les retombées économiques du tourisme au niveau local, l'État doit s'engager auprès des collectivités locales d'abord, pour

briser le préjugé du souvenir colonial négatif chez les populations et, ensuite, pour choisir des bâtiments et sites coloniaux pour en faire des patrimoines touristiques.

Bibliographie

- 1-Affoh Gueneguez : Le processus d'appropriation symbolique d'une ancienne capitale coloniale patrimonialisée : cas de la «ville historique de Grand-Bassam» en Côte d'Ivoire Mémoire de Recherche en Études Africaines. 2015. En ligne : <https://studenttheses.universiteitleiden.nl/access/item%3A2627749/view>
- 2-Alain Sinou : Enjeux culturels et politiques de la mise en patrimoine des espaces coloniaux ; *Autrepart* 2005/1(n° 33), pages 13 à 31. ISSN 1278-3986 ISBN 9782200920504 DOI10.3917/autr.033.0013. 2005 En Ligne : <https://www.cairn.info/revue-autrepart-2005-1-page-13.htm> .
- 3-De Saivre Denyse : L'architecture coloniale en Côte-d'Ivoire. In : *Journal des africanistes*, 1986, tome 56, fascicule 1. p. 185; https://www.persee.fr/doc/jafr_0399-0346_1986_num_56_1_2121_t1_0185_0000_1. 1985
- 4-Attadé Kouakou Faustin: Sauvegarde de l'architecture coloniale et conservation de la mémoire de Bingerville. *Communication en Question* n 12/ décembre 2019. En ligne : <https://www.comenquestion.com/numero%2012%20-%20202019.html>.
- 5-Grandpré François de : « Attraites, attractions et produits touristiques : trois concepts distincts dans le contexte d'un développement touristique régional », *Téoros* [En ligne], 26-2 | 2007, mis en ligne le 01 février 2011, URL : <http://journals.openedition.org/teoros/795>;
- 6-Darlington Geraldine et Karlsson Pia : Qu'est-ce que l'architecture coloniale 2019. En ligne : <https://dk-interiors.com/quest-ce-que-larchitecture-coloniale/>
- 7-Jean Davallon : Penser le patrimoine selon une perspective communicationnelle *Sciences de la société*. 2016. En ligne : <https://doi.org/10.4000/sds.5257>
- 8-Florent Luc: L'utilisation du label UNESCO dans la communication touristique. Entre choix et contrainte *Revue Téoros* URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1012238ar> 2011. DOI: <https://doi.org/10.7202/1012238ar>.

- 9-Noppen Luc et Morisset Lucie K. : «Le tourisme religieux et le patrimoine», *Téoros* [Online], 22-2 | 2003, Online since 01 May 2012, connection on 25 May 2018. URL : <http://journals.openedition.org/teoros/1791>.
- 10-Ministère de l'urbanisme et logement : Urbanisme et habitat Afrique noire francophone avant ; inventaire de l'expérience française sur les problèmes d'aménagement, d'habitat, de techniques ou bâtiment dans les pays en voie de développement avant 1960. 1984. En ligne : https://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/divers18-01/17298.pdf.
- 11-Ministère des affaires Culturelles : Architecture coloniale en Côte d'Ivoire. 1985. En ligne : <http://akwaba.bnci.ci/files/original/08ec7f86c077e8f4b784e9225050bfa6.pdf>. Organisation Mondiale du Tourisme : Les faits saillants du tourisme international. 2019. En Ligne : <https://www.e-unwto.org/doi/pdf/10.18111/9789284421251>
- 12-Ministère du Tourisme et des Loisirs : Le tourisme en chiffres, 2021. 2022. En ligne : https://media-files.abidjan.net/document/docs/document_o2e2qkczajo.pdf.
- 13- Kouoh Morin Tchissabou: Valorisation du patrimoine aux fins de développement du tourisme à Bankim, Mémoire du Diplôme de Professeur de l'Enseignement Secondaire. 2016. En ligne : <https://hdl.handle.net/20.500.12177/4318>.
- 14-Office Québécoise de la langue française : Attraction touristique. 2020. En ligne : <https://www.oqlf.gouv.qc.ca/>.
- 15-Viallon Philippe : La communication touristique, une triple invention, *Revue Mondes du Tourisme* [En ligne], vol 7, |2013, le 30 septembre 2015, URL. <http://tourisme.revues.org/171>.
- 16-Tinhinan Adjoutah, Aissa Merah : Communication patrimoniale et mise en tourisme du patrimoine urbain : cas du patrimoine de l'ancienne ville de Bejaia. La Communication publique au service de la valorisation territoriale, de l'économie solidaire et de la diversité culturelle, 2020. En ligne : <https://hal.science/hal-03628348>.
- 17-Sangaré Zeinab : Bingerville - ville coloniale : réflexion autour de la patrimonialisation d'une cité à l'abandon, *Revue Africaine d'Anthropologie, Nyansa-Pô*, n° 24 – 2017. En ligne : <https://docplayer.fr/191193014-Bingerville-ville-coloniale-reflexion-autour-de-la-patrimonialisation-d-une-cite-a-l-abandon.html>.

25

La presse écrite ivoirienne dans la construction de la polémique autour des programmes d'assainissement de la ville d'Abidjan

TOURE Amidou et COULIBALY Nanga Désiré
Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Cocody
nangadesty@gmail.com/ amlatoure@gmail.com

Résumé

Depuis une dizaine d'années, l'État ivoirien a entamé un ensemble de projets structurants visant à donner fière allure au cadre urbain abidjanais, siège du gouvernement. Ce qui aurait dû rencontrer l'assentiment de l'opinion publique fait l'objet d'un conflit discursif entre les acteurs qui animent l'espace public dont les médias. En réalité, le constat est que la presse écrite, au lieu de s'en tenir à la publicisation des faits qui sont sacrés, a pris fait et cause pour les différentes formations discursives politiques en confrontation.

Ainsi, s'inscrivant dans une théorie de la polémique, cette contribution entend interroger ce phénomène sous l'angle de l'analyse du discours médiatique inspirée des travaux de Ruth Amossy. La question au centre de la recherche est la suivante : Comment la presse écrite ivoirienne participe-t-elle à la construction de la polémique autour des projets d'aménagement de la ville d'Abidjan ?

L'objectif ici est de mettre en évidence les modalités de construction de la polémique dans le discours médiatique et journalistique.

Mots clés : Presse écrite, polémique, dialogisme, enrôlement, assainissement urbain.

Abstract

Over the past ten years, the Ivorian state has undertaken a series of structural projects aimed at giving the urban environment of Abidjan, the seat of government, a new look. What should have met with the approval of public opinion is the subject of a discursive conflict between the actors who animate the public space, including the media. In reality, the written press, instead of confining itself to publicising

sacred facts, has taken up the cause of the different political discursive formations in confrontation.

Thus, as part of a theory of polemicity, this contribution intends to examine this phenomenon from the perspective of media discourse analysis inspired by the work of Ruth Amossy. The question at the centre of the research is the following: How does the Ivorian print media participate in the construction of the polemic around the development projects of the city of Abidjan?

The objective here is to highlight the modalities of construction of polemicity in the media and journalistic discourse.

Keywords : Print media, polemics, dialogism, enrolment, urban sanitation.

Introduction

En se référant au dicton populaire en Côte d'Ivoire qui indique qu'il est difficile de « faire une omelette sans casser des œufs », les programmes d'assainissement de la ville d'Abidjan¹ font l'objet de nombreuses tensions.

Sur le terrain, dans la mise en œuvre, l'objectif d'embellissement de la capitale économique, siège du gouvernement, ne semble pas rencontrer une adhésion populaire, du moins dans la presse.

À la pratique, les journalistes sont décriés et tenus pour être les principaux acteurs des crises multiples et multiformes qu'a connues la Côte d'Ivoire. Cette accusation est consécutive aux narratifs de la presse qui contribuent à la montée en tension des problèmes sociaux et à alimenter le débat dans l'espace public. Faisant ainsi apparaître le traitement de l'actualité comme un affrontement entre les différentes opinions qui structurent le champ politique depuis plus d'une décennie (Karimu, 2017, Touré, 2018).

Les programmes politiques traversent la presse écrite ivoirienne. L'alternance au sommet de l'État permet d'observer une certaine constance dans le traitement de l'actualité en Côte d'Ivoire.

¹ Il s'agit aussi bien du District d'Abidjan que le Grand Abidjan telle qu'envisagé par le plan directeur de 2015 par le Gouvernement de Côte d'Ivoire.

1. Problématique de la polémique de l'assainissement de la ville d'Abidjan dans la presse écrite

La mise en œuvre des programmes d'assainissement de la ville d'Abidjan se heurte à un ensemble de réactions. Depuis une dizaine d'années, l'État ivoirien a entamé un ensemble de projets structurants visant à donner fière allure au cadre urbain abidjanaise, siège du gouvernement. Ce qui aurait dû rencontrer l'assentiment de l'opinion publique fait l'objet d'un conflit discursif entre les acteurs qui animent l'espace public dont les médias. En réalité, le constat est que la presse écrite au lieu de s'en tenir à la publicisation des faits qui sont sacrés a pris fait et cause pour les différentes formations discursives politiques en confrontation.

Fierens (2021) décrit le rapport entre le journalisme et la politique en Côte d'Ivoire. Il présente un historique entre 1930 et 1950 de la presse écrite comme des journaux élitistes et militants. Puis, à partir de 1959, il considère le quotidien *Fraternité* comme un outil politique au service du PDCI. Touré (2020) analyse le journalisme de la presse écrite comme l'avatar du griotisme de scène et des acteurs politiques. Le traitement des événements politiques à travers la « UNE » des quotidiens ivoiriens a fait l'objet de préoccupation par l'auteur. À travers ces « unes », il met en exergue les interactions entre certains quotidiens par un discours iconographique et chromatique (Touré, 2021). La pacification de la presse écrite en Côte d'Ivoire continue de préoccuper certains chercheurs qui considèrent que le niveau d'adversité est trop élevé en dépit des autorités de régulation et d'autorégulation (Karimu, 2017).

Question de recherche : Comment la presse écrite ivoirienne participe-t-elle à la construction de la polémique autour des projets d'aménagement et d'assainissement de la ville d'Abidjan ? Objectif de recherche : L'objectif est de mettre en évidence les modalités de construction de la polémique ou de la controverse dans le discours médiatique et journalistique.

2. Cadre conceptuel et théorique de la construction de la polémique

Si l'usage du terme polémique est fréquent dans le discours ambiant, usage de sens commun, il vaut de comprendre son processus de conceptualisation dans le domaine de la science. En se référant à Kerbrat-Orecchioni, pour son intérêt à ce concept, Amossy (2014) propose, en plus de ses définitions lexicographiques et ses indications

étymologiques, d'explorer la façon dont ce vocable, abondamment usité sous sa forme substantive et adjectivale, mais aussi verbale (polémiquer) par ceux qui ne cessent de le brandir. D'autres procédés discursifs, servant à construire la polémique, apparaissent également dans le discours de presse. Il s'agit de l'enrôlement que Diassé et Coulibaly (2017) définissent par opposition au désenrôlement.

La polémique repose sur le dissensus qui se rattache à la dissension comme différence profonde, voire violente, d'opinions. La polémique est donc un débat autour d'une question d'actualité, d'intérêt public, qui comporte des enjeux de société plus ou moins importants dans une culture donnée (Amossy, 2014). La controverse est un échange polarisé sur une problématique donnée, à l'aide d'arguments, du fait d'opposition d'idées et d'opinions. Les constituants qui caractérisent la controverse sont la scène, la thématique, le statut et le positionnement des participants et l'enjeu du contrat d'échange (Charaudeau, 2017). Cette étude s'appuie également sur l'argumentation de la polémique et de la controverse dans le discours de presse.

3. Corpus et méthodologie

3.1. Présentation et justification du corpus

Nous avons constitué un corpus de 120 articles de presse écrite et de presse en ligne consacrés aux questions d'assainissement, d'urbanisme et de salubrité urbaine de 2020 à 2022 en Côte d'Ivoire. Ce corpus est composé de trois grandes catégories d'organes de presse écrite ou en ligne: « la presse proche du pouvoir », « la presse proche de l'opposition » et « la presse indépendante ». De ce corpus, nous avons sélectionné 30 articles de presse que nous analysons pour cet article. Nous les avons établis à partir de l'analyse descriptive de discours médiatique de la presse ivoirienne.

Le corpus d'étude est constitué de journaux adossés à des partis politiques. Ces derniers, pour coller à l'actualité, publient des narratifs sur l'assainissement dans un contexte d'amélioration de la ville et l'espace urbain. Pour les médias en ligne, nous avons : www.abidjan.net ; www.aip.ci ; www.afrikipresse.fr ; Apanew.ci Il s'agit de Fraternité Matin, le quotidien gouvernemental, de *Le Sursaut* (indépendant), les quotidiens, *Le Patriote*, *Le Jour Plus*, *Le Mandat*, *Le Matin* défendent les thèses du Rassemblement des Houphouëtistes pour la Paix et la Démocratie (RHDP) et *L'Héritage* est proche du Parti Démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI). *La Voie Originale*, *Le*

Quotidien d'Abidjan, Le Temps, soutiennent les idéaux du Parti des Peuples Africains-Côte d'Ivoire (PPA-CI).

3.2. Méthode d'analyse

Nous les avons établis à partir de l'analyse descriptive de discours que nous avons faite depuis l'année 1993, lors de cours consacrés à l'étude de discours de la communication pour le développement. En effet, d'après Doury (2013), l'Analyse Descriptive du Discours (ADD) cherche avant tout à répondre à la question « comment cette argumentation fonctionne-t-elle ? D'après Chauvin (2007) qui définit l'activité descriptive comme la réécriture et la construction, notamment par la forme énumérative d'un savoir sur le monde, l'ADD développe les phénomènes de régularité, la récurrence de catégories. D'après Doury (2013), l'analyse descriptive du discours (ADD) cherche avant tout à répondre à la question « comment cette argumentation fonctionne-t-elle ? ».

D'après Chauvin (2007) qui définit l'activité descriptive comme la réécriture et la construction, notamment par la forme énumérative d'un savoir sur le monde, l'ADD développe les phénomènes de régularité, la récurrence de catégories. Autrement dit, l'ADD s'intéresse aux pratiques répétitives. Et notre corpus a permis d'observer des pratiques répétitives dans les discours qui suscitent la polémique dans la presse écrite ivoirienne. Nous avons analysé le corpus à partir de certaines catégories qui consacrent la polémique ou la controverse sur la problématique de l'assainissement de la ville d'Abidjan dans les discours de presse. Ces catégories portent sur l'argumentation, la mise en scène du discours, le dialogisme. Ainsi, aussi bien sur le plan théorique que méthodologique, nous travaillons dans la perspective de l'analyse du discours qui est à la fois une science et une méthode d'analyse.

4. L'assainissement urbain de la ville d'Abidjan dans l'espace public médiatisé

4.1. Politiser l'assainissement urbain : quand la polémique esquivé l'enjeu...

Les victimes des programmes d'assainissement urbain profitent du clivage que l'on observe dans le discours de presse. La presse de l'opposition décrit et défend leur sort. Le champ politique domine le

champ médiatique, l'exemple de « l'état travail pour vous », cette formule ou slogan politique ne semble pas tenir compte de la situation des déguerpis anéantis. La précarité des lieux de vie des populations rime avec l'insuffisance de ressources financières nécessaires pour se reloger sur un site viabilisé. La responsabilité de l'état d'assurer l'ordre, la sécurité des populations est mise en avant par une presse favorable au pouvoir.

Dans ce discours, il s'agit de l'argument de l'autorité responsable face au sort des gouvernés. Le grand nombre de morts lors des dernières saisons de pluie en Côte d'Ivoire incite à voir dans la presse l'annonce par l'acteur politique de Milliards de franc destiné à régler un problème régulièrement et manifestement annuel. L'argument de la modernisation de la ville d'Abidjan pour changer le cadre de vie et de travail des populations est ce discours politique contribuant à construire le discours médiatique de la presse ivoirienne.

« La voie originale » N°567 du lundi 16 au mercredi 18 mai 2022 : **salubrité publique/ les balayeurs d'Abidjan. Un engagement au service de la communauté... une vocation de service public au péril de leur vie.** « Récemment mutée sur le boulevard François Mitterand à Cocody, la vieille Dabynhina, balayeur de la commune, garde encore en mémoire les mauvais souvenirs d'un terrible accident qui a fallu lui ôter la vie. Percutée par un conducteur de « Gbaka », il y a deux ans, elle a été prise en charge dans une clinique de la place... »

Toute production de parole de la part d'un sujet énonciateur fait écho auprès d'un sujet récepteur, lequel se trouve en position de pouvoir retourner, de quelque manière, une parole autre. Il se produit alors un échange. Ces échanges de parole sont faits pour ainsi dire d'accords et de désaccords, de consensus et de dissensus (Charaudeau, 2017). Il en va de même pour la discussion. C'est un échange polarisé sur une problématique donnée, à l'aide d'arguments, du fait d'opposition d'idées et d'opinions. Elle institue alors un rapport de confrontation comme le fait remarquer Charaudeau (2017).

L'inter N°7093 du lundi 28 février 2022. **Assainissement et hygiène du cadre de vie : deux codes en préparation pour accroître l'implication des populations.** « ... À en croire Bouaké Fofana, le gouvernement fait beaucoup d'efforts en matière de salubrité et d'assainissement. En ce qui concerne la salubrité, le ministre Bouaké Fofana a relevé l'adoption de la politique de gestion rationnelle des ordures ménagères... »

C'est également ce qui peut se lire dans les colonnes de cet autre organe de presse qui rend compte de l'importance du traitement de l'actualité en rapport avec l'assainissement urbain à Abidjan.

Soir info 8282 du jeudi 02 juin 2022. **Assainissement et pluies diluviennes. Bouaké Fofana demande aux familles les gouffres à Abidjan.** « Les dangers sont réels. Voulant, coûte que coûte, vivre à Abidjan, la capitale économique ivoirienne, des ménages et des populations s'exposent à la mort. La visite du ministre de l'hydraulique, de l'assainissement et de la salubrité, Bouaké Fofana, sur des sites à risque, a donné froid dans le dos. »

Quant au débat public, il résulte aussi d'une confrontation de points de vue en situation triangulaire, les interlocuteurs échangeant entre eux, mais leurs paroles étant diffusées auprès d'un public, régulé par la présence d'un animateur. En substance, il naît et se déroule dans un certain dispositif scénique dont le contrat est de coexistence des points de vue : les participants parlent de lieux de pensée différents (Charaudeau, *ibid.*).

Soir info 8290 du lundi 13 juin 2022. Constructions anarchiques en Côte d'Ivoire. Grosse pression sur les contrevenants au code de l'habitat. « Le ministère de la construction, du logement et de l'urbanisme ne veut rien lâcher, concernant l'assainissement des secteurs de la construction et de l'habitat. Il met les bouchées doubles pour traquer tous ceux qui ne veulent pas respecter les normes en matière de construction en Côte d'Ivoire... »

4.2. La controverse : statut et positionnement des débatteurs

La controverse se déploie dans la presse en révélant non seulement les lignes éditoriales des organes mais surtout la façon dont l'actualité dans le domaine de l'assainissement est présentée au public en Côte d'Ivoire. La controverse n'est rien d'autre qu'un type de confrontation qui se déroule dans une situation de communication entre des interlocuteurs, chacun ayant une position à défendre. Le débat a une particularité. Il répond aux spécificités. Les éléments qui caractérisent la controverse sont le contexte, l'objet, le statut et la position des participants, et la question du contrat d'échange.

La scène sur laquelle apparaît la controverse dans cette étude est la « Une ». C'est à travers elle que la thématique polarisée accède à la visibilité. La « une » où se déroule la controverse autour de

l'assainissement urbain devient alors une arène publique. Parler de scène, c'est parler de public, mais également de parler en public.

L'échange entre les « Unes » des journaux se fait sous le regard d'un public tiers, ici les lecteurs cherchant à s'informer, à évaluer les arguments des énonciateurs journalistes. La thématique dont il est objet dans cette controverse est le regard des partis politiques, des acteurs politiques sur les conséquences des inondations liées à la problématique de l'assainissement de la ville d'Abidjan.

Le contexte dans lequel la controverse a émergé dans cette étude était l'assainissement de la ville nouvelle. Grâce à cela, le sujet polarisant gagne en visibilité. Les pages et les colonnes de presse où se déroulait la polémique autour de la ville d'Abidjan est alors devenue l'espace public. Parler de scène, c'est parler de public. Les échanges entre les « People » des journaux se font sous les yeux d'un tiers public, ici, des lecteurs qui veulent s'informer, évaluer les arguments des journalistes. Pour qu'un sujet provoque un débat, il faut qu'il y ait un problème. Dans la situation actuelle, les porte-parole de la presse et les politiciens sont des adversaires opposés.

Notre voie n°6902 du jeudi 07 juillet 2022. Indemnisation des déguerpis du train urbain. Les acteurs du projet métro et les personnes affectées se renvoient la balle. « ... Les déguerpis du projet métro d'Abidjan ont commencé à donner encore de la voix. Puisque, depuis quelques jours, les machines commises à la démolition des habitations situées dans le périmètre de la voie du train urbain, ont repris du service... »

Fraternité Matin n°17228 du lundi 30 mai 2022. Prévention des risques d'inondation et d'éboulement. Le gouvernement ivoirien à l'épreuve de l'objectif «zéro mort en saison des pluies». Depuis quelques années, l'État de Côte d'Ivoire a ouvert de nombreux chantiers pour juguler les drames et dégâts engendrés par les crues. En dépit de résultats probants, des défis majeurs demeurent. « Au petit matin du 19 juin 2018, les ivoiriens apprenaient avec effroi, le passage de vie à trépas de 18 personnes ayant péri dans des inondations et glissements de terrains causés par la forte averse qui s'était abattue sur Abidjan toute la nuit. Ce drame majeur, enregistré en une seule nuit de pluie, fait partie, parmi tant d'autres qui surviennent en saison pluvieuse, des événements qui obligent l'État à se concentrer davantage sur les défis à relever pour l'atteinte de l'objectif « zéro mort en saison des pluies » qu'il s'est fixé... »

En nous appuyant sur le positionnement idéologique des journaux ivoiriens, leur arrimage au champ politique, nous présupposons que derrière la voix d'un journaliste s'entend la voix d'un acteur politique. Ce faisant, le statut des protagonistes de la controverse se décline comme suit : il y a les journalistes locuteurs responsables de l'énonciation des narratifs à la « Une » des journaux et les politiques considérés ici comme des énonciateurs dont les points de vue et l'identité sont mis en scène.

Ainsi, les colonnes des organes de presse peuvent paraître comme « l'espace où s'échangent les discours contradictoires des trois acteurs qui ont la légitimité de s'exprimer publiquement sur la politique et qui sont les hommes politiques, les journalistes et l'opinion publique au travers des sondages » (Wolton, 1995 : 107-108). Ces derniers acquièrent le statut de parole, ce qui fonde leur légitimité à parler au nom « d'un savoir de connaissance ou de croyance, en témoignant d'un avis personnel ou l'opinion d'un groupe » (Charaudeau, 2017 : 32), en l'occurrence ici, le parti politique. On voit bien que leur positionnement respectif crée une relation de communication fortement antagonique. Leur prise de position clivée doit être argumentée en faveur d'une ou de l'autre thèse en confrontation.

Partant de l'orientation idéologique des journaux ivoiriens et de leur attachement à la sphère politique, nous émettons l'hypothèse que derrière les voix des journalistes se cachent les voix des hommes politiques. Ce faisant, le statut des protagonistes de la polémique est le suivant : il y a les journalistes parlants chargés de livrer le récit à la une des journaux et les politiques qui sont vus ici comme des orateurs, dont les opinions et les identités sont mises en scène. C'est pourquoi « un » peut apparaître comme « l'espace dans lequel s'échangent les discours contradictoires de trois acteurs ayant la légitimité d'exprimer publiquement leurs opinions politiques – les politiciens, les journalistes et l'opinion publique des sondeurs » (Walton, 1995 : 107-). 108). Ces derniers acquièrent le statut de parole, qui fonde leur légitimité à parler au nom « d'un savoir ou d'une croyance, en attestant d'opinions individuelles ou collectives » (Charaudeau, 2017 : 32), en l'occurrence des partis politiques.

De toute évidence, leurs positions respectives créent une relation de communication très antagoniste. Leurs positions divergentes doivent soutenir l'un ou l'autre argument dans l'affrontement.

Soir info 8302 du lundi 27 juin 2022. Abobo Clouetcha 1 et 2, Port-Bouet Toviato et Benegosso, Attécoubé Agban-Attié... Le projet de démolition des zones à risque au point mort ? « ... Annoncé en grande pompe par le ministre de l'hydraulique, de l'assainissement et de la salubrité, Bouaké Fofana, le projet de démolition des habitations situées dans les 54 zones à risque identifiées par le gouvernement dans le district autonome d'Abidjan (...), semble être, aujourd'hui au point mort. En tout cas, tout porte à le croire, puisque depuis le début de la phase active de ce projet, le 7 juin 2022, à Abobo Kennedy-clouetchia et Abobo désert où des logements ont été détruits, en présence dudit ministre, c'est désormais en calme plat... »

5. Discussion : l'assainissement urbain dans le traitement de l'actualité en Côte d'Ivoire

5.1. L'assainissement urbain : opportunité de controverse dans le jeu politique

Les thématiques défendues dans la presse favorable ou proche du pouvoir sont très variées pour expliquer la problématique de l'assainissement de la ville d'Abidjan. En autres, l'on peut noter « l'assainissement urbain et la salubrité urbaine, une préoccupation du gouvernement » pour traduire le niveau d'implication dans le processus de « la modernisation de la ville d'Abidjan ». Le discours politique, depuis l'avènement du président Ouattara, construit la « la responsabilité des autorités politiques » autour de certaines valeurs comme « la réduction des victimes des pluies diluviennes et ses conséquences en termes de nombre de mort » et « l'amélioration du cadre de vie dans les quartiers précaires ». Pourtant, face à la gravité des conséquences des pluies diluviennes, ce gouvernement prend des mesures drastiques telles que « le déguerpissement des zones à risques du district d'Abidjan » avec tout ce que cela peut susciter comme préjudices au sein des populations concernées.

Dans la presse dite proche du pouvoir, l'on observe d'une diversité d'arguments pour expliquer les inondations dans la ville d'Abidjan. L'un de ses arguments clés porte sur le phénomène « des déchets plastiques, comme la principale cause d'obstruction des ouvrages de drainage des eaux ». Il est donc reproché aux populations abidjanaises d'utiliser les déchets plastiques sans assurer une gestion responsable afin d'éviter l'obstruction des ouvrages de drainage.

5.2. La controverse et les thématiques défendues dans la presse favorable ou proche de l'opposition

L'assainissement « un casse-tête pour les gouvernants », la lenteur dans l'exécution des projets, les opérations de déguerpissement et les dédommagements jugés insuffisants, la responsabilité des acteurs de l'assainissement en cause, « trop d'acteurs, trop de conflits de compétence... « Guerre » contre les inondations à Abidjan, le vrai problème demeure.

L'enjeu de cette controverse est, pour chacun des protagonistes, journaliste et politique, d'instiller dans l'esprit des lecteurs/électeurs non pas la « vérité », mais la défense de ses idées et de les imposer comme le point de vue dominant ou convaincant. Autant la scène politique ivoirienne est clivée autant l'espace public médiatique en épouse les mêmes contours. Par conséquent, ce profond clivage rend les positionnements inconciliables alors que la confrontation des idées et des opinions dans la controverse devrait en son principe aboutir à la manifestation d'une vérité qui « s'expose comme jugement de conviction » (Charaudeau, 2017 : 51).

L'enjeu de ce débat, pour chaque protagoniste, journaliste et homme politique, est d'endoctriner les lecteurs/électeurs non pas par la « vérité » mais de défendre leurs idées et de les imposer comme point de vue dominant ou convaincant. L'Ivoirien est divisé, l'espace médiatique public suit les mêmes contours. Cette division profonde rend ainsi les positions inconciliables, et la confrontation des idées et des points de vue en litige devrait en principe conduire à la manifestation de vérités qui « s'exposent comme des jugements de croyance » (Charaudeau, 2017 : 51).

Dans la perspective Charaudeauienne de la controverse, les positions doivent être argumentées alors que la polémique se réduit à une lutte acharnée entre deux positionnements irréductibles aux seules fins de séduire le public. En d'autres mots, cette radicalité des points de vue annihile toute possibilité d'argumentation pour donner de la crédibilité à leur posture respective.

Selon Plantin, l'antagonisme et la confrontation des thèses sont des éléments qui définissent la polémique, et ces « traits définitoires sont strictement ceux qui caractérisent l'argumentation ». (Plantin, cité par Amossy, 2014 : 52). Dès lors, on ne peut plus considérer que la polémique n'est donc pas une argumentation. Ainsi dans la guéguerre qui oppose la presse de l'opposition et la presse proche du pouvoir sur

l'indépendance de la presse, il en résulte une controverse avec des moments de polémique. Dans ce travail, cette polémique est une modalité argumentative.

Dans la perspective de l'argumentation, les positions doivent être argumentées, et les arguments sont réduits à une lutte acharnée entre deux positions irréductibles, dont le seul but est de séduire le public. En d'autres termes, l'activisme de ce point de vue supprime toute possibilité d'argumentation crédibilisant les positions respectives. Selon Plantin, la confrontation et la confrontation d'arguments sont des éléments qui définissent la polémique, et ces « traits déterminants sont à proprement parler des traits d'arguments ». (Plantin, cité dans Amossy, 2014 : 52).

Dès lors, on ne peut plus penser que les arguments ne sont donc pas des arguments. Ainsi, dans le débat sur l'indépendance de la presse, tant dans les médias d'opposition que dans les proches du gouvernement, le résultat est controversé. Dans cet ouvrage, cette polémique est une forme d'argumentation.

5.3. La polémique comme modalité argumentative au service des différents positionnements

Les échanges polémiques considérés comme une modalité argumentative sont « fortement agoniques », où les positionnements en présence qui s'affrontent sont très discordants (Amossy, 2014 : 54-55). En abordant la crise de l'indépendance de la presse dans l'espace public médiatique, on postule que « le discours polémique est un discours disqualifiant, c'est-à-dire qu'il attaque une cible, et qu'il met au service de cette visée pragmatique dominante (...) tout l'arsenal de ses procédés rhétoriques et argumentatifs » (Kerbrat-Orecchioni, 1980a : 13). Autrement dit, la polémique ne se résume qu'à la profération d'attaque et de défense. Dans un tel contexte, il ne peut y avoir de consensus. La polémique entretient un conflit ouvert et prégnant. L'affrontement consubstantiel à la polémique va aboutir aux phénomènes de dichotomisation, de polarisation et de disqualification de l'adversaire.

La communication argumentative, vue comme une forme d'argumentation, est une « détresse intense » dans laquelle les positions opposées sont profondément incohérentes (Amossy, 2014 : 54-55). dans l'espace médiatique public, l'hypothèse est que « le discours argumentatif est un discours disqualifiant, c'est-à-dire qu'il attaque un

but et qu'il sert ce but pragmatique dominant (...) sa rhétorique et tout l'arsenal du débat procédure » (Kerbrat-Orecchioni, 1980a : 13).

Autrement dit, la polémique se résume à des mots d'attaque et de défense. Dans un tel contexte, il était impossible de parvenir à un consensus. La controverse reste ouverte et porteuse de conflits. La confrontation avec le même corps de controverse conduira à la dualisation, à la polarisation et à la disqualification de l'adversaire. Nous avons soutenu plus haut que le conflit est inhérent aux polémiques. Elle conduit à la radicalisation des points de vue au point où ils deviennent irréductibles voire inconciliables. Dans les extraits ci-dessous apparaissent plusieurs dichotomies en fonction de leur utilisation contextuelle. Ainsi, ces titres à forte dichotomie ont été relevés en première page.

En effet, les journaux construisent une ligne de radicalité de leur point de vue en opposition à celui de l'adversaire. On comprend que « quand on cite le discours de l'adversaire, c'est pour en faire le négatif de son propre discours » (Maingueneau, 1983 : 136). Plus précisément, chaque journal défend son point de vue qui devient alors l'argument contraire de la position de l'adversaire. Les mots surlignés fonctionnent par paires d'opposés. Cela suppose que les parties impliquées sont dans une relation contradictoire qui rend leurs positions incompatibles. Leurs lectures de l'indépendance de l'IEC étaient à l'opposé. L'utilisation de ces mots n'est pas fortuite.

En effet, les journaux ont construit une ligne de radicalité de leur point de vue opposé à celui de leurs adversaires. Nous comprenons que « lorsque nous citons le discours d'un adversaire, nous le rendons négatif pour notre propre discours » (Maingueneau, 1983 : 136). Plus précisément, chaque journal défend son point de vue et devient alors un argument contre le point de vue de l'autre.

La polémique se caractérise également par la polarisation. Lorsque « la polémique éclate dans l'espace public, des acteurs vont soutenir des discours en tant que proposant et opposant face à un tiers » (Amossy, 2014 : 59). Dans le cas d'espèce, les lecteurs/électeurs qui assistent à cet échange par « Une » interposée constituent le public regroupant les militants et/ou sympathisants de chaque camp. Ces derniers font l'objet de séduction des protagonistes de la polémique. Elle est si forte que la masse des supporteurs s'aligne sur une thèse et se positionne contre l'autre thèse. La polarisation entraîne une fracture sociale. Deux camps antagoniques alors s'affrontent idéologiquement. En ce sens que la dichotomisation opère une opposition entre des termes, des idées et des

opinions alors que la polarisation va opposer des groupes d'individus concrets (Godefroid, 2020). Quand on sait qu'en Côte d'Ivoire, les titrologues font, alimentent et commentent l'actualité, aborder la question de l'indépendance de la ..., va, à l'image du champ politique et du champ médiatique, irrémédiablement radicaliser et opposer les différentes parties. Le débat qui en découle ne peut se faire sans attaques verbales et sans vouloir disqualifier l'adversaire.

5.4. La presse comme espace public médiatique de disqualification du discours de l'adversaire

Les journaux du corpus, représentant l'opposition et pouvoir, s'affrontent, s'attaquent. C'est une tendance lourde de la scène médiatique. Dans un dialogisme responsif (Bakhtine, 1984), les journaux de l'opposition ne sont que les réponses aux « Unes » des journaux proches du pouvoir et vice-versa. La particularité du débat qui s'instaure entre les organes de presse opposées est un dialogue décalé. Il n'y a pas de face-à-face.

Ce jeu d'attaque et de défense entre les différents journaux est empreint de discours disqualifiant. Ni la presse de l'opposition, ni la presse du parti RHDP ne veulent perdre la face (Goffman, 1974) dans cette bataille de l'imposition de leur point de vue dans la mesure où le discours polémique intègre donc un dispositif rhétorique qui vise à discréditer l'adversaire avec un procédé de « transformation négative » (Kerbrat-Orecchioni, 1980a : 10). La disqualification est mise en évidence dans l'extrait ci-dessous.

Pour imposer leur vision et leur compréhension du fonctionnement de cet organe, il s'ensuit une entreprise de disqualification par les journaux. Les moments discursifs (Moirand, 2007) regorgent d'évaluatifs axiologiques (Kerbrat-Orecchioni, 1980b). Ainsi, les journalistes utilisent-ils dans leurs narratifs de « Une » une rhétorique argumentative de délégitimation et de décrédibilisation du camp dont ils reprochent les thèses. Cette rhétorique porte atteinte à la fois à l'objet de la discussion et à l'énonciateur.

Conclusion

La controverse semble bercer le discours de presse en Côte d'Ivoire. Si la question de l'assainissement urbain est un défi pour les acteurs politiques, il en est de même dans la presse ivoirienne, systématiquement polarisée, sur toutes les questions d'intérêt général.

En ce sens, le discours médiatique ou de presse contribue à la construction de l'opinion politique et à la légitimation d'une opinion nationale sur des thématiques qui s'affrontent, qui se contredisent et qui se confrontent en permanence. La presse ivoirienne devient le lieu par excellence de l'expression du jeu démocratique à l'ivoirienne et la question de l'assainissement urbain n'est qu'un problème à débat parmi d'autres.

Bibliographie

- 1-Doury Marianne, (2013), « Positionnement descriptif, positionnement normatif, positionnement militant », *Argumentation et Analyse du Discours*. [En ligne], 11 | 2013, mis en ligne le 15 octobre 2013, Consulté le 20 août 2014. URL : <http://aad.revues.org/1540>
- 2-Amossy, Ruth. (2014). *Apologie de la polémique*, Paris, PUF.
- 3-Bahi, Aghi. (2001). « L'effet « titrologie » : étude exploratoire dans les espaces de discussion de rues d'Abidjan », *En-Quête*, n°8, PUCI, p. 129-167.
- 4-Bakhtine, Mikhaïl. (1984). *Esthétique de la création verbale*, Paris, Gallimard
- 5-Bastien, François et Neveu, Éric. (1999). *Espaces publics mosaïques. Acteurs, arènes et rhétoriques des débats publics contemporains*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, Coll : Res publica.
- 6-Breton, Philippe et Proulx, Serge. (2011). *L'explosion de la communication*, Paris, La Découverte.
- 7-Charaudeau, Patrick. (2020). *La manipulation de la vérité. Du triomphe de la négation aux brouillages de la post-vérité*, Limoges, Lambert-Lucas.
- 8-Charaudeau, Patrick. (2017). *Le débat public. Entre controverse et polémique. Enjeu de vérité, enjeu de pouvoir*, Limoges, Lambert-Lucas
- 9-Coulibaly, Nanourougo. (2021). *Titrologie. La guerre des tranchées médiatiques en Côte d'Ivoire*, Bouaké, ONVDP ÉDITIONS
- 10-Declercq, Gilles. (2003). « Avatars de l'argument *ad hominem* ». Dans *la parole polémique*, Paris, Champion.
- 11-De Montety, Caroline et Souchier, Emmanuël. (2011). « Écrire la crise...Poétique d'être médiatique ». Dans *Communication et Langages*, n°162, p. 49-113.
- 12-Diassé Alain et Coulibaly Nanga Désiré (2017), « Processus de construction du discours de la communication pour le développement », Lomé, Revue scientifique de littérature et sciences humaines, *Multifontaines*, vol 1, n°4, p.347-363.

- 13-Godefroid, Pierre. (2020). Polémique et mouvements sociaux. Étude de cas sur la crise des gilets jaunes. « Mémoire », Université de Liège, Liège.
- 14-Goffman, Erving. (1974). *Les rites d'interaction*, Paris, Minit.
- Habermas, Jürgen. (1993). *L'espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris, Payot.
- 15-Kerbrat-Orecchioni, Cathérine. (1980 a). *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin.
- 16-Kerbrat-Orecchioni, Cathérine. (1980 b). « La polémique et ses définitions ». Dans *le discours polémique*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, p. 3-40.
- 17-Lévêque, Sandrine. (2013). « Cadrage médiatique et production journalistique ». Dans *genre, sexualité et société*, URL : <http://journal.openedition.org>. Consulté, le 27 mars 2023.
- 18-Maingueneau, Dominique. (1983). *Sémantique de la polémique*, Lausanne, L'Âge d'Homme.
- 19-Moirand, Sophie. (2007). *Les discours de la presse quotidienne. Observer, analyser, comprendre*. Paris, PUF.
- 20-Plantin, Christian. (2005). « Des polémistes aux polémiqueurs ». Dans *la parole polémique*, Paris, Champion, p. 377-408 cité par Amossy, Ruth (2014). *Apologie de la polémique*, Paris, PUF.
- 21-Ringoot, Roselyne. (2014). *Analyser le discours de presse*, Paris, Armand Colin.
- 22-Touré, Amidou. (2023). « Les Unes de la presse en Côte d'Ivoire : une aire scripturale de la violence verbale, de la propagande et de la désinformation », *Akofena*, n°008, Vol. 1, p. 203-216.
- 23-Touré, Amidou. (2021). « Traitement des événements politiques à travers la « Une » des quotidiennes ivoiriennes », *ILENA*, Vol. 3, n°21, p. 13-28.
- 24-Wolton, Dominique. (1995). « Les contradictions de la communication politique », *Hermès*, La Revue 3, n°17-18, p. 107-124.

26

L'incommunication, facteur de crise dans l'urbanisation de la Côte d'Ivoire

GOA Kacou

Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Cocody
goakacou@yahoo.com

Résumé

Penser la ville africaine du futur, invite à réfléchir sur la politique de l'urbanisation des pays africains dans un contexte contingenté par les intérêts divers des populations, des États et des partenaires nationaux et/ou internationaux. En Côte d'Ivoire, la croissance des villes au détriment des villages occasionne de nombreuses crises d'ordres démographique, politique, social et économique. De fait, la problématique des crises dans le processus de l'urbanisation de la Côte d'Ivoire est consubstantielle à l'approche de la communication publique, prototypique de communication zéro et d'incommunications. Comment la communication publique impacte-t-elle le processus de l'urbanisation en Côte d'Ivoire ?

Une telle interrogation vise à montrer l'impact des incommunications dans les crises liées au processus de l'urbanisation. Il s'agit ici de composer avec la théorie de l'agir communicationnel de Jürgen Habermas, impliquant les dispositions d'analyse des fonctions et des effets des communications sur le processus de l'urbanisation de la Côte d'Ivoire, portant sur le prototype du fonctionnalisme médiatique de Dwight Harold Lasswell. Autrement, la méthode qualitative favorise cette démarche, car elle permet d'identifier et d'analyser les environnements de communication comme celui de la crise.

En conclusion, la réussite de la politique d'urbanisation de la Côte d'Ivoire impose d'avoir une communication publique adaptée aux questionnements de la population quant aux gains socioéconomiques de l'urbanisation dans leur vie.

Mots clés : *Urbanisation, Incommunication, Crise, Développement, Communication publique, Côte d'Ivoire.*

Abstract

Thinking about the African city of the future invites reflection on the urbanization policy of African countries in a context contingent on the various interests of populations, States and national and/or international partners.

In Côte d'Ivoire, the growth of cities to the detriment of villages is causing many demographic, political, social, and economic crises. In fact, the problem of crises in the process of urbanization in Côte d'Ivoire is consubstantial with the approach of public communication, prototypical of zero communication and incommunication. How does public communication impact the process of urbanization in Côte d'Ivoire?

Such a questioning aims to show the impact of miscommunications in the crises linked to the process of urbanization. It is a question here of composing with the theory of the communicative action of Jürgen Habermas, implying the provisions of analysis of the functions and the effects of the communications on the process of the urbanization of the Ivory Coast, bearing on the prototype of Dwight Harold Lasswell's media functionalism. Otherwise, the qualitative method favors this approach, because it makes it possible to identify and analyze communication environments such as that of the crisis.

In conclusion, the success of the urbanization policy of Côte d'Ivoire requires having a public communication adapted to the questions of the population as to the socio-economic gains of urbanization in their lives.

Keywords: *Urbanization, Incommunication, Crisis, Development, Public communication, Ivory Coast.*

Introduction

L'urbanisation indique le processus d'augmentation de la population des zones urbaines et d'accroissement des villes. Dans la majorité des pays du monde, y compris les États d'Afrique subsaharienne, les villes grandissent à toute vitesse. En 2010, on comptait déjà 32 agglomérations de plus de 10 millions d'habitants dans le monde, regroupant près de 10 % de la population mondiale sur moins d'un

millième de la superficie terrestre¹. Le phénomène s'accroît avec le développement des pays dits émergents et un exode rural².

La Côte d'Ivoire est aussi concernée. Un rapport de la Banque mondiale montre que ce pays de l'Afrique de l'Ouest a un taux d'urbanisation qui est passé de 17,7 % en 1960 à plus de 50 % en 2018³. Ledit document indique aussi que la Côte d'Ivoire occupe la troisième place dans le classement des pays africains de plus de 5 millions d'habitants les plus urbanisés, derrière le Cameroun et le Ghana. La dynamique de l'urbanisation du pays est caractérisée par une distribution inégale des villes sur le territoire national avec une concentration des grandes villes dans la zone sud et dans la zone forestière et une macrocéphalie d'Abidjan. La capitale économique est sous l'ancrage d'une métropolisation⁴. C'est un processus d'urbanisation qui met surtout en exergue ses vecteurs politiques, économiques et symboliques, en désignant les niveaux supérieurs d'organisation des systèmes urbains en fonction de l'approche communicationnelle.

En Côte d'Ivoire, l'accroissement des zones urbaines au détriment des zones rurales occasionne plusieurs crises d'ordre démographique, politique, social et économique. Cela pose la problématique des crises dans le processus de l'urbanisation de la Côte d'Ivoire à cause de la mauvaise approche de la communication publique, prototypique de communication zéro et d'incommunications. Comment la communication publique impacte-t-elle le processus de l'urbanisation en Côte d'Ivoire ? Cette interrogation invite à voir la portée de la communication publique dans le processus de l'urbanisation du pays.

De fait, la communication est perçue comme une discipline multidimensionnelle qui se doit d'être analysée en tenant compte du contexte politique, économique, médiatique, social et culturel. En effet, les sciences de l'information et de la communication produisent des actions et fonctions syncrétiques dans une évolution intégrative et

¹ <https://www.decitre.fr/revues/la-documentation-photographique-n-8125-septembre-octobre-2018-l-urbanisation-du-monde-3303331281252.html>

² Elisabeth Dorier et Marion Lecoquierre, *L'urbanisation du monde*, Paris, Documentation Française (La), 2018

³ <https://www.banquemonde.org/fr/country/cotedivoire/publication/cote-divoire-economic-outlook-understanding-the-challenges-of-urbanization-in-height-charts#:~:text=Le%20taux%20d'urbanisation%20a,le%20Cameroun%20et%20le%20Ghana>. Perspectives économiques en Côte d'Ivoire : 8 graphiques pour comprendre les enjeux de l'urbanisation, 21 FÉVRIER 2019.

⁴ <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/urbanisation-1>

intégrale de la société. Elles permettent d'apprécier ainsi les rapports de la communication avec l'urbanisation.

1. Cadres théorique et méthodologique de l'étude

1.1. Références théoriques de la communication autour de l'urbanisation

La théorie de l'Agir communicationnel de Jürgen Habermas¹ et le Fonctionnalisme médiatique de Dwight Harold Lasswell² constituent les références théoriques de cette étude.

La théorie de l'Agir communicationnel est une pensée de la société reposant sur la communication. Par cette théorie, Jürgen Habermas construit une histoire systématique de théories modernes (Max Weber, Max Horkheimer, Theodor Adorno, George H. Mead, Emile Durkheim)³ combinées avec les acquis de la pragmatique du langage (John L. Austin, John Searle) afin d'asseoir son concept d'une « *raison communicationnelle* »⁴. Il s'agit, pour Habermas, de valoriser la communication, qui serait la seule fonction capable de produire une consonance populaire dans une communauté. Pour lui, la communication occupe une place essentielle dans le fonctionnement de nos sociétés, car elle permet aux populations de réagir dans l'espace public. Donc, la théorie de l'agir communicationnel favorise la compréhension des dispositions d'analyse des fonctions et des effets des communications sur le processus de l'urbanisation de la Côte d'Ivoire.

Le Fonctionnalisme médiatique montre la vision d'une théorie simple et pragmatique de la communication. C'est un cadre conceptuel qui fonde la sociologie fonctionnaliste des médias. Ce modèle théorique a été créé en 1948 par Dwight Harold Lasswell. Il a fait une définition du champ d'études des sciences de la communication selon un modèle médiatique fonctionnaliste : « Qui (dit) quoi (à) qui (par) quel moyen (avec) quel effet » ? C'est le prototype de la « piqûre hypodermique », car il développe que les médias injectent leurs

¹ Jürgen Habermas, *Théorie de l'agir communicationnel*, Paris, Fayard, tome 1, 1987

² <https://www.universalis.fr/encyclopedie/harold-dwight-lasswell/> (Consulté le 05/09/2022)

³ Ce sont des penseurs de la modernité. <https://www.cairn.info/les-grands-penseurs-des-sciences-humaines--9782361063825-page-182.htm> (Consulté le 05/09/2022)

⁴ https://www.scienceshumaines.com/theorie-de-l-agir-communicationnel_fr_13095.html (Consulté le 05/09/2022)

messages dans le corps social comme l'effet d'une seringue dans le corps humain. Selon Lasswell, n'importe quel message peut atteindre son destinataire, à condition qu'il n'y ait pas d'interférence. Cette théorie présente trois niveaux de conduction. Le premier niveau est *total conductance*, lorsque le message passe complètement sans interruption. Le deuxième est *modified conductance*, lorsque le message passe, mais avec moins de clarté (Incommunication). Le troisième niveau est *no conductance*, lorsque le message ne passe pas du tout (Communication zéro)¹. Dans *Propaganda Technique in World War*², Lasswell se donne pour objectif de « comprendre l'impact et la meilleure utilisation possible des techniques gouvernementales »³. Le fonctionnalisme médiatique invite à mesurer la part des moyens de communication dans le processus d'urbanisation en Côte d'Ivoire.

1.2. Cadre méthodologique

La méthode qualitative est convoquée ici, car elle permet d'identifier et d'analyser les environnements de communication dans le processus de l'urbanisation. Selon Carl Ratner :

Les méthodes de recherche qualitative portent sur des questions subjectives d'une manière objective et systématique. La connaissance objective de la réalité sociale, nécessite des processus subjectifs actifs, et inversement, les processus subjectifs peuvent améliorer la compréhension objective du monde.⁴

Cette méthode est utilisée pour déterminer l'influence de la communication dans la politique de l'urbanisation. La méthode qualitative favorise ainsi la combinaison des postulats théoriques, des approches déductives et des principes inductifs en rapport avec la réalité des incommunications autour de l'urbanisation. Elle met en exergue

¹ Harold Lasswell, « L'analyse du contenu et le langage de la politique », *Revue française de science politique*, en ligne, n° 3 (1952), p. 505-520

² Lasswell, H. D. (1927). *Propaganda technique in the World War*. Knopf.

³ D. H., Lasswell Ralph Casey & Smith Lannes Bruce (1946). *Propaganda, Communication and Public Opinion: A Comprehensive Reference Guide*, Princeton, Princeton University Press;

⁴ Carl Ratner, (2002). Subjectivity and Objectivity in Qualitative Methodology. *Forum Qualitative Sozialforschung / Forum : Qualitative Social Research*, 3(3). <https://doi.org/10.17169/fqs-3.3.829>

l'analyse des communications, des activités cognitives idéologiques et comportementales des gouvernants et des populations.

Autrement, l'étude qualitative permet d'analyser et comprendre des phénomènes, des comportements de groupe, des faits ou des sujets liés au processus de l'urbanisation. Une analyse de contenu est faite. Elle permet d'obtenir des données de fond sur la communication publique autour du processus de l'urbanisation en Côte d'Ivoire. Les outils de collecte de données tels que des réunions de groupe avec certaines cibles (populations des villages de Aboboté, Adjamé Bingerville, Ahoué, Akékoi, Dabré, Domolon, M'batto Bouaké, Motobé, Songon), des entretiens avec des acteurs impliqués dans le processus de l'urbanisation (chefs du villages, responsables de commission foncière, géomètres, corps préfectorale, responsables de l'urbanisation) , l'observations de l'environnement et l'examen de documents (des journaux, des documents historiques, des documents liés au foncier et à l'urbanisme, etc.) sont utilisés dans le cadre de cette recherche. La zone d'étude, menée du 30 mai 2022 au 30 novembre 2022, concerne le Grand Abidjan, c'est-à-dire les parties des périmètres des communes et sous-préfectures de Grand-Bassam, de Bonoua, d'Anyama, d'Azaguié, d'Alépé, de Brofodoumé, de Bingerville, de Songon, de Dabou, d'Oghlwapo et de Jacquerville¹.

2. Informations liées au foncier et à l'urbanisation en Côte d'Ivoire

En Côte d'Ivoire, les droits étatiques et les droits coutumiers ou nés de la pratique s'entremêlent de façon complexe. Cette imbrication favorise souvent une confusion, d'une part, entre droit formel et "droit informel" et, d'autre part, entre le pouvoir réservé à l'Administration et l'autorité reconnue aux chefs traditionnels. En zone rurale, seul l'État, les collectivités publiques et les personnes physiques ivoiriennes sont admis à être propriétaires fonciers, conformément à la loi n° 98-750 du 23 décembre 1998 relative au domaine foncier rural². Dans les villes

¹ <https://www.gouv.ci/actualite-article.php?d=1&recordID=8981> Yamoussoukro, le 27 juin 2018 -A l'issue du Conseil des ministres du 27 juin 2018 à Yamoussoukro, le ministre en charge de la Communication, porte-parole du gouvernement, Bruno Nabagné Koné, a évoqué la création d'une zone d'aménagement différée sur le périmètre couvert par le schéma directeur du grand Abidjan.

²<https://www.ivoire-juriste.com/2017/07/cours-de-droit-foncier-les-modes-dacces-au-domaine-foncier.html> (Consulté le 04/09/2022)

ou les agglomérations, en zone urbaine, l'appropriation par l'État et ses institutions obéit à une logique différente de celle des particuliers. La multiplicité des modes de gestion foncière et de tenure, conduit aujourd'hui à établir une distinction précise entre la propriété foncière d'une part, et le droit d'usage, d'autre part. L'appropriation des terrains urbains par l'État est faite par l'immatriculation au livre foncier. À ce fondement du droit de propriété lié à la production de « titres fonciers », s'ajoutent d'autres procédés d'appropriation que sont l'achat, le déclassement et l'expropriation.

Le système de l'immatriculation a évolué au fil du temps. Établi en Australie le 2 juillet 1858 comme Torrens-act¹, le système de l'immatriculation été introduit en Côte d'Ivoire par le décret du 20 juillet 1900. Mais, son accès était alors réservé aux seuls européens. Sa portée pratique était ainsi limitée. Pour corriger cette information limitative, un décret est adopté le 24 juillet 1906 afin d'autoriser les détenteurs coutumiers à recourir à ce système. De fait, l'article 4 de la loi n° 98-750 du 23 décembre 1998 relative au domaine foncier rural est clair :

La propriété d'une terre du domaine rural est établie à partir de l'immatriculation de cette terre au registre foncier ouvert à cet effet par l'Administration et en ce qui concerne les terres du domaine coutumier, par le certificat foncier.

Ainsi, l'appropriation des terres rurales est liée à la propriété immatriculée et/ou à la propriété certifiée. Au regard de l'article 2 de l'Ordonnance n° 2013-481 du 02 juillet 2013 établissant les règles d'acquisition de la propriété des terrains en ville, toute occupation d'une parcelle urbaine doit être justifiée par l'obtention d'un titre de concession définitive délivré par le ministre chargé de la Construction et de l'Urbanisme. C'est l'Arrêté de Concession Définitive (ACD) conforme aux dispositions du décret n° 2013-482 du 02 juillet 2013, fixant les modalités d'application de l'ordonnance du 02 juillet 2013 susmentionnée.

¹ Torrens est une banlieue du district de Woden Valley à Canberra, en Australie. Il porte le nom de Sir Robert Torrens, ancien premier ministre de l'Australie du Sud et instigateur du système d'enregistrement foncier de Torrens. La banlieue a été publiée au Journal officiel le 12 mai 1966 (https://en.wikipedia.org/wiki/Torrens,_Australian_Capital_Territory) (Consulté le 04/09/2022)

Dans le District autonome d'Abidjan, la demande est déposée au Service du Guichet Unique du Foncier et de l'Habitat. L'ACD est délivré par le ministre chargé de la Construction et de l'Urbanisme dans le District autonome d'Abidjan ou le préfet, en dehors du Grand Abidjan.

3. Communication zéro et Incommunication autour du foncier et de l'urbanisation en Côte d'Ivoire

En Côte d'Ivoire, Abidjan a connu une évolution de sa population, et « *les infrastructures indispensables au développement économique, à la protection de l'environnement et à la qualité de vie des citoyens, font défaut* »¹. Ainsi, on observe une urbanisation anarchique du fait de l'insuffisance de planification, mais surtout une mauvaise communication ou des incommunications autour du foncier et de l'urbanisation dans ce pays. Le métropolisation exagéré engendre des risques de fragilisation des sols, de pollutions, de pillage des ressources naturelles et de nombreuses crises foncières relevant d'une mauvaise communication. Ces crises sont plus visibles à l'ouest et au sud du pays, surtout à Abidjan et sa périphérie. Elles ont atteint, ces dernières années, un niveau inquiétant lors de la crise sociopolitique qu'a connue le pays².

Dans un rapport de synthèse présentant la cartographie des conflits en Côte d'Ivoire, basé sur des échanges avec les populations des 108 départements visités par plusieurs délégations de l'institution « Le Médiateur de la République », les populations ont identifié 28 principaux indicateurs de menace de la paix et de la cohésion sociale. Cette institution permet de comprendre la portée de la mauvaise communication dans la survenance des crises liées au foncier et à l'urbanisation.

Selon Le Médiateur de la République :

Les conflits fonciers ruraux et urbains viennent en tête sur le plan inter et intra-communautaire. Avec pour origine, la méconnaissance de la législation foncière, les difficultés pour obtenir, dans des délais raisonnables, les titres de propriété pour faciliter les transactions. De même que l'abus de certaines autorités locales qui enlèvent ou

¹ <https://www.banquemondiale.org/fr/country/cotedivoire/publication/reimagining-ivoirian-cities> (Consulté le 06/09/2022)

²http://www.irenees.net/bdf_fiche-analyse-1094_fr.html#:~:text=Les%20conflits%20fonciers%20ruraux%20sont,le%20pays%20ces%20derni%C3%A8res%20ann%C3%A9es. (Consulté le 06/09/2022)

attribuent les terres selon leurs intérêts, au détriment des propriétaires coutumiers ou autres, ainsi que le coût élevé d'obtention du certificat foncier rural.¹

La méconnaissance des textes liés au processus de l'urbanisation par la majorité des Ivoiriens, d'une part, est la preuve d'une communication zéro ou nulle. C'est une communication négative, utopique ou indifférente attentatoire à une communication positive. La communication zéro consacre l'absence de communication formelle, l'imperceptibilité de la communication publique, l'in-audibilité de la communication sensible autour du foncier et de l'urbanisation, surtout en milieu rural. L'inaccessibilité des populations aux informations liées aux différents textes du foncier et de l'urbanisation, publiés par les canaux officiels comme le Journal officiel, l'invisibilité des avis de commodo et incommodo² diffusés dans les mairies ou sous-préfectures, sont des cas de communication zéro.

La communication zéro est une entropie communicationnelle comme l'incommunication. De la sorte, les crises qui découlent de l'ignorance des textes du foncier et de l'urbanisation, d'autre part, sont des incommunications. Le concept de crise englobe tous les contextes dans lesquels se trouvent des organisations, des groupes de personnes ou des individus dont les objectifs, les cognitions (pensées) ou les émotions sont contradictoires et les emmènent à s'opposer³.

Par exemple, l'opération de déguerpissement qui a viré au drame à Grand-Bassam, le 1er juin 2022, avec la mort d'un notable du village de Petit Paris, poignardé à mort, est un cas d'incommunication. L'incommunication intègre aussi les conflits de chefferie, car certains chefs de village ne sont pas désignés par l'administration en fonction des us et coutumes en vigueur. Certains chefs qui exercent sans arrêté préfectoral, donnent le sentiment d'assumer une fonction illégale.

L'incommunication implique aussi la confiscation des terres des autochtones par les allochtones et/ou les allogènes, à la suite de la crise post-électorale, et l'occupation illégale des forêts classées au vu et au

¹<http://www.hubrural.org/Cartographie-des-conflits-en-Cote-d-Ivoire-le-foncier-rural-et-urbain-les.html> Source : *fratmat.info*, 31/08/20

² Enquête préalable effectuée par l'Administration, avant la prise de certaines décisions (déclaration d'utilité publique en matière d'expropriation, etc.), in https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/de_commodo_et_incommodo/22309# (Consulté le 07/09/2022).

³ Kacou Goa, *Communication de crise en Côte d'Ivoire. Éviter la communication zéro et les incommunications*, Paris, L'Harmattan, 2021.

su de tous, population et autorité. Il y a également incommunication dans le non-respect des us et coutumes ou croyances des régions dans l'acquisition des terres, engendrant des crises communautaires, des conflits intercommunautaires et des conflits liés à la délimitation des terroirs des villages.

L'interprétation de la maxime selon laquelle « **la terre appartient à celui qui la met en valeur** », attribuée au Président Félix Houphouët-Boigny, est à la base de nombreux actes et actions attentatoires à une communication responsable et positive autour du foncier et de l'urbanisation. À l'écoute de la population ivoirienne, le Médiateur de la République a répertorié également certaines incommunications :

Le climat politique délétère qui impacte considérablement de manière négative les relations entre les populations, la divulgation de rumeurs et d'informations fausses via internet, l'incivisme et la défiance des jeunes à l'autorité administrative ou coutumière, le phénomène de la drogue de plus en plus répandu en milieu scolaire et dans les villages, la manipulation de la jeunesse désœuvrée et corvéable à souhait sont également autant d'indicateurs de menace de la paix et de la cohésion sociale.¹

Aujourd'hui, la cherté de la vie, la hausse des prix des terrains liée à l'urbanisation et la prise de conscience des crises du foncier par la nouvelle génération conduisent les populations à remettre en cause les contrats passés. On assiste ainsi à diverses formes de crises dans le processus de l'urbanisation. Pour une politique d'urbanisation, peu polémogène et/ou conflictogène, il importe d'avoir une communication publique ivoirienne dynamique et adaptée autour du processus d'urbanisation.

4. Nécessité d'une communication publique dynamique autour du processus de l'urbanisation en Côte d'Ivoire

La réussite de la politique d'urbanisation de la Côte d'Ivoire impose d'avoir une communication publique dynamique, adaptée aux questionnements de la population quant aux gains sociaux, économiques, politiques de l'urbanisation. La communication publique est un moyen pour une organisation et ses cibles d'être en contact en vue de se communiquer réciproquement, l'une à l'autre.

¹ N'dri Célestin, fratmat.info, 31/08/20

L'objectif immédiat de communication publique est la compréhension mutuelle ou le positionnement de l'organisation avec ses publics. Selon certains contextes, la communication publique a un objectif marketing.

La communication publique est une communication d'intérêt communautaire donnée par les administrations, les collectivités territoriales et les organismes publics, à travers des communicants publics. La fonction de communicant public est une profession à part entière, apparue dans les années 1970. Il a beaucoup évolué avec les missions et les outils de communication. Si à l'origine la fonction était essentiellement assurée par des collaborateurs d'élus ou des journalistes, elle s'est professionnalisée, aujourd'hui. Il s'agit de professionnels de la communication qui exercent leur profession dans les administrations, les organisations publiques, les collectivités locales ou au sein d'agences et prestataires spécialisés en communication publique. La communication publique vise l'ensemble de la population, à savoir les citoyens, habitants, contribuables et usagers des services publics¹. Elle concerne tous les domaines de la vie quotidienne. Elle est assurée par des professionnels qui travaillent dans les institutions ou sont à leur service, et contribuent au bon fonctionnement du service public.

Une communication publique ivoirienne dynamique et adaptée autour du processus d'urbanisation implique l'existence d'une communication gouvernementale, d'une communication territoriale, d'une communication institutionnelle et d'une communication éthique. D'une part, la communication gouvernementale vise à faire connaître aux populations les politiques publiques menées par le pouvoir politique dans un environnement où le message de l'État doit être audible ou visible au milieu de plusieurs autres informations. Dans ce cas, la différence entre communication publique et communication politique est quelquefois négligeable. D'autre part, la communication gouvernementale est liée à la volonté de modifier les comportements collectifs des citoyens. Les exemples de la communication autour du processus de l'urbanisation (textes, procédures de cession, d'acquisition de terrain, etc.), de communication en matière de sécurité (routière, maltraitance, accidents domestiques...), des campagnes de

¹ <https://www.cap-com.org/quest-ce-que-la-communication-publique> (Consulté le 07/09/2022)

prévention en matière de santé (drogue, alcool, Covid-19, etc.) ou de communications liées aux enjeux communautaires (civisme, développement durable, lutte contre les discriminations, etc.) sont là.

Enfin, la communication gouvernementale implique autant l'ensemble de la communication des administrations à l'endroit des usagers des services publics où la communication est plus institutionnelle. Elle consacre l'information et la valorisation des services et des missions de l'État. La parole de l'État est souvent portée par une grande diversité d'acteurs. Elle passe souvent par le relais d'organismes publics, agences ou organismes. En Côte d'Ivoire, le Centre d'Information et de Communication gouvernementale (CICG) et les membres du Réseau des services gouvernementaux de communication (RSGCOM) en sont les structures principales. Dans cette optique, lesdites structures ont renforcé leur collaboration, en vue d'accroître la visibilité de l'action gouvernementale au cours d'une rencontre à Abidjan, le 21 janvier 2021. Cette rencontre a mis en exergue les besoins essentiels et enjeux de la communication gouvernementale relevant de la communication digitale, la communication de crise, l'anticipation sur le traitement des thématiques sectorielles majeures. Bakary Sanogo pense à

la nécessité d'élaborer et de diffuser régulièrement des produits de communication de qualité afin de fournir aux publics cibles l'information nécessaire, aisément compréhensible et facilement accessible sur les politiques, décisions et projets du gouvernement pour une meilleure adhésion des populations¹.

Elle implique la communication territoriale, portée par l'ensemble des collectivités locales et des organismes publics locaux.

La communication territoriale est attachée à des territoires et à des institutions. Elle porte l'information sur les services publics, l'animation du territoire et de la vie démocratique aux populations cibles. Elle contribue également au marketing territorial consistant à la promotion pour l'attractivité des territoires, du pays. Aujourd'hui, la communication territoriale est beaucoup utilisée grâce au développement des outils numériques favorisant la collaboration et la participation des populations. Elle est une forme de communication institutionnelle, partie prenante de la communication locale portée par

¹ https://www.gouv.ci/_actualite-article.php?recordID=11921(Consulté le 03/09/2022).

l'ensemble des médias (presse, radios, sites, supports numériques, télévisions, affiches).

D'ailleurs, la dissimilitude institutionnelle des collectivités locales n'empêche pas une approche cohérente de leur communication. L'histoire de la communication locale est marquée par les besoins des populations, les évolutions institutionnelles, les enjeux socioéconomiques, et le développement des moyens classiques et numériques de communication.

L'usage de ces moyens de communication publique impose la considération de l'éthique., en atteste les travaux conduits avec Pierre-Henri Tavoillot, lors du Forum Cap'Com de Nancy¹. Lesdits travaux montrent la nécessité de vulgariser les enjeux éthiques de la communication. L'important pour eux, c'est de parler de l'éthique en s'adossant sur les textes et les supports existants en matière de communication publique. De fait, l'éthique est au cœur de l'exercice de la fonction de communicant public, parce que les communicants ont une responsabilité d'information, dans leur mission de service public.

Autrement, afin d'avoir une communication plus proactive, mieux coordonnée, plus cohérente, plus dynamique et plus adaptée, il est impérieux de créer un cadre de collaboration plus étroite entre les communicants publics et les organismes de communication publique comme le CICG, les services ministériels et les structures gouvernementales.

Conclusion

L'urbanisation de la Côte d'Ivoire est une aubaine pour améliorer aussi bien la productivité que le niveau de vie. Selon un rapport de la Banque mondiale, l'augmentation des gains de productivité, condition indispensable d'un véritable décollage, et l'amélioration du niveau de vie passent par le développement urbain². Le budget de la Côte d'Ivoire pour 2022 est de 9 901,1 milliards de FCFA, soit une hausse de 17,9% par rapport au budget de 2021³. Ce budget favorise la poursuite des objectifs nationaux de développement, orientés vers l'amélioration substantielle des conditions de vie des populations, à travers la mise en

¹ <https://www.cap-com.org/quest-ce-que-la-communication-publique> (Consulté le 05/09/2022).

² <https://www.jeuneafrique.com/mag/782413/economie/cote-divoire-le-developpement-des-villes-un-moteur-de-croissance/> (Consulté le 17/08/2022)

³ Conseil des ministres du 20 octobre 2021 à Abidjan.

œuvre du Plan National de Développement (PND) 2021-2025 et du second Programme Social du Gouvernement (PSGouv2)¹.

À ce rythme, la Côte d'Ivoire pourrait être un pays à revenu intermédiaire, d'ici une quinzaine d'années, à condition de promouvoir une économie plus inclusive et de maîtriser son urbanisation rapide. De fait, la Côte d'Ivoire a inscrit dans l'article 15 de sa Constitution que « Le droit de propriété est garanti pour tous »². Pour cela, personne ne doit être privée de sa propriété, si ce n'est pour cause d'utilité publique et sous la condition d'une juste et préalable indemnisation.

Or dans la pratique, il y a une communication zéro et des incommunications préjudiciables au processus d'urbanisation, occasionnant de nombreuses crises attentatoires à la cohésion sociale et au développement socioéconomique de la Côte d'Ivoire. Ainsi, pour atteindre les objectifs de la politique d'urbanisation en Côte d'Ivoire, il faut créer un cadre de collaboration plus étroite entre les communicants publics et les organismes de communication publique, dans la visée d'une communication publique proactive³, adaptée aux questionnements de la population ivoirienne. L'information est différente de la communication.

Bibliographie

1-Brochu François (2002). « Le système Torrens et la publicité foncière québécoise », 47-3 *Revue de droit de McGill* 625, 2002 CanLIIDocs 42, <https://canlii.ca/t/2pdq>.

2-Dorier Elisabeth et Lecoquierre Marion (2018). *L'urbanisation du monde*, Paris, Documentation Française (La).

3-Dozon Jean-Pierre (2000). « La Côte d'Ivoire entre démocratie, nationalisme et ethnonationalisme », *Politique africaine*, n° 78, 45-62.

4-Gabay M. (2005). *Communiquer dans un monde en crise – Images, représentations et médias*, Paris, l'Harmattan.

5-Glander Timothy, 2000, *Origins of Mass Communications Research during the American Cold War: Educational Effects and Contemporary Implications*, Londres, L. Erlbaum Ass.

¹ <https://www.gouv.ci/actualite-article.php?recordID=12731> (Consulté le 30/07/2022)

² <https://www.ivoire-juriste.com/2017/07/cours-de-droit-foncier-les-modes-dacces-au-domaine-foncier.html> (Consulté le 30/07/2022)

³ François Brochu, Le système Torrens et la publicité foncière québécoise, 2002 47-3 *Revue de droit de McGill* 625, 2002 CanLIIDocs 42, <<https://canlii.ca/t/2pdq>> (consulté le 07/09/2022)

- 6-Goa Kacou (2018). "Mutinies of January and May 2017 in Cote d'Ivoire: study of a crisis communication" in *IJCAR*, Vol. 5, No. 2, www.ijcar.net, Negeri Sembilan, Malaysia, pp. 23-41.
- 7-Goa Kacou (2020). « Communication and incommunication in the 2019 Coronavirus (Covid-19) crisis in Cote d'Ivoire », *IJCAR*, Vol. 7, Issue 4, <http://ijcar.net/previous-issues/vol-7-no-4-april-2020/>, Negeri Sembilan, Malaysia, pp. 17-38.
- 8-Goa Kacou (2021). *Communication de crise en Côte d'Ivoire. Éviter la communication zéro et les incommunications*, Paris, L'Harmattan.
- 9-Habermas Jürgen (1987). *Théorie de l'agir communicationnel*, Paris, Fayard, tome 1.
- 10-Kabou Axelle (1991). *Et si l'Afrique refusait le développement ?* Paris, L'Harmattan.
- 11-Lasswell D. H., Casey Ralph & Smith Lannes Bruce (1946). *Propaganda, Communication and Public Opinion: A Comprehensive Reference Guide*, Princeton, Princeton University Press.
- 12-Lasswell Harold (1952). « L'analyse du contenu et le langage de la politique », *Revue française de science politique*, en ligne, n° 3 (1952), p. 505-520.
- 13-Lecomte Julien (2012). *Médias : influence, pouvoir et fiabilité*, Paris, Harmattan.
- 14-Lepastier Samuel (sous la direction de) (2013). *L'incommunication*, Paris, CNRS Éditions.
- 15-Maigret Éric (2009). *Sociologie de la communication et des médias*, Paris, Armand Colin éditeurs.
- 16-Nkoa Ongo Bruno Emmanuel et Song Simon Jacques (2019). « Urbanisation et inégalités en Afrique : une étude à partir des indices désagrégés », *Revue d'Économie Regionale & Urbaine*, p. 447-484.
- 17-Ratner Carl (2002). Subjectivity and Objectivity in Qualitative Methodology. *Forum Qualitative Sozialforschung/Forum : Qualitative Social Research*, 3(3). <https://doi.org/10.17169/fqs-3.3.829>.
- 18-Robert Pascal (2005). « De la communication à l'incommunication », *Communication et langages*, n°146, p. 3-18.
- 19-Sène Mbade Abdourahmane (2008). « L'urbanisation de l'Afrique : davantage de bidonvilles ou des villes intelligentes ? », *Population & Avenir*, n° 739, p. 14-16.
- 20-Touré Ahmed Bouah (2022), *L'échec de la politique d'urbanisation d'un continent candidat à l'émergence*, Abidjan, K. Rol Editions.

21-Tudesq André Jean (1998). *L'espoir et l'illusion. Actions positives et effets pervers des médias en Afrique subsaharienne*, Talence, Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine.

22-Watzlawick P, Beauvin Janet, Jackson Don (1967). *Une logique de communication*, Paris, Seuil.

236-Wolton Dominique (2009). *Informé n'est pas communiquer*, Paris, CNRS Editions.

24-Wolton Dominique (2019). *Les incommunications*, Revue Hermès, n°84, Paris, CNRS Éditions ;

25-Zémor Pierre (1995). *La communication publique*, Paris, Presse Universitaire de France.

Annexe : Images et documents relatifs à l'urbanisation en Côte d'Ivoire¹



¹ Images collectées par GOA Kacou, avril 2023.

BIENVENUE A DIO
CE VILLAGE NE VEND PAS
SES TERRES

Ivoir Hebdo
Les temps de changements sont leurs temps...
N°118 du mardi 14 au lundi 24 octobre 2023 - 200

Conseil d'Etat
Une grosse marmaille à M'Batto-Bouaké ?

- Quand le juge suprême annule de fait des ACD pourtant inattaquables !
- Une affaire qui dévoile le côté sombre de l'administration

PERFORMANCE K
IMMOBILIER

TERRAINS EN VENTES À ALEPÉ (Memni, Ouguedoumé, Dabré, Akouré, Aghien télégramme)

Situé à memni juste à 30 minutes de cocody, des terrains en bordure de voie.

500 M2 / LOT
AVEC ACD

2 MILLIONS

+225 05 54 81 81 81
+225 07 46 85 40 94
www.performancek.ci


Performance K Immobilier
Urgent


MODIFICATION HEURE DE VISITE
13H30MN

Visite des sites de ougedoumé, dabré, akouré, aghien télégramme et Memni sur la route d'alepé juste à 30mn de cocody ce samedi 13h30mn
Sites en bordure d'eau et faisant face à Bingerville et en bordure de la grande voie reliant Abidjan Alepé.

Regroupement à petro
Confirme ta présence


infoline: 0748854094/ 0545990070






LISTE ACTUALISÉE DES LOTISSEMENTS OBJET DE SURSIS À DÉLIVRANCE D'ACTES ADMINISTRATIFS À LA DATE DU 16 JANVIER 2023

N°	LOTISSEMENTS	COMMUNES			
01	ADOUARO TRANCHE I & DOUARO TRANCHE I	DIKOUVILLE	05	SONCON ACBAM PAYS CARE	SONCON
02	ADINI	ENGERVILLE	06	SAPAC BEL HORIZON	BINGERVILLE
03	ANANCON ACADME ZONE CHU	YOPOLICON	07	ELOKA GLOIRE HORIZON	BINGERVILLE
04	ANOVEDOU EXTENSION SUD COMPLEMENTAIRE	COGODI	08	CITE ATLANTIDE I	DOUAIWAPO ALEPE
05	ANOVESOUSSOU VILLE NOUVELLE	VAHOUSSEURKO	09	YANASSE NCINAKRO 2EME TRANCHE	GRAND-BASSAM
06	ANOVESOUSSOU EXTENSION SUD	VAHOUSSEURKO	10	YANASSE NCINAKRO 3EME TRANCHE	GRAND-BASSAM
07	ANOVESOUSSOU EXTENSION SUD	VAHOUSSEURKO	11	YANASSE NCINAKRO 1ERE TRANCHE	GRAND-BASSAM
08	ANOVESOUSSOU EXTENSION SUD	VAHOUSSEURKO	12	CITE ATLANTIDE II	DOUAIWAPO ALEPE
09	ANOVESOUSSOU EXTENSION SUD	VAHOUSSEURKO	13	AFRONIAN RESIDENTIEL	BINGERVILLE
10	ANOVESOUSSOU EXTENSION SUD	VAHOUSSEURKO	14	PAQUAL ACBAM VILLAGE POPOTTO	BINGERVILLE
11	ANOVESOUSSOU EXTENSION SUD	VAHOUSSEURKO	15	SILICON BEACH	SONCON
12	ANOVESOUSSOU EXTENSION SUD	VAHOUSSEURKO	16	NIOTBE BEACH	DOUAIWAPO ALEPE
13	ANOVESOUSSOU EXTENSION SUD	VAHOUSSEURKO	17	ANYAMA ACADME 4EME EXTENSION COMPLEMENTAIRE II	ANYAMA
14	ANOVESOUSSOU EXTENSION SUD	VAHOUSSEURKO	18	ACUMASSI HORIZON EST - Quartier HOUPHOUET BOIGNY I et II	KOLASSI



NOS SERVICES
À VOTRE ECOUTE



1378
1145 22 78 78
07 07 56 45 45

Sigsona
travaux construction architecturale
en montage rapide et localisation
de bureaux partout au monde.

07 09 04 87 08

Actes du Colloque international sur la problématique des villes nouvelles
en Afrique, 11, 12, 13 mai 2023, Université Félix Houphouët-Boigny



Département de Grand-Bassam
Sous-Préfecture de Grand-Bassam
ROYAUME OSSOUHON D'EBRAH



AVIS AU PUBLIC

Sa Majesté Ahoba Piex Joseph Aïpri, Roi d'Ebrah (S/p de Grand-Bassam), intronisé le 02 février 2019, détenteur de l'Arrêté Préfectoral de nomination n° 008/P-GBM/CAB du 14 mars 2022, informe l'opinion et les opérateurs économiques que les terres du royaume d'Ebrah ne font l'objet d'aucune transaction.

Il n'a délivré aucune attestation de propriété coutumière autorisant quiconque à entreprendre des opérations de lotissement, bornage, vente, cession, etc. sur le patrimoine foncier du royaume.

Il n'a non plus mandaté personne à délivrer un tel document en son nom.

Par conséquent, Sa Majesté Ahoba Piex décline toute responsabilité quant à l'usage qui sera fait de ces fausses attestations de propriété coutumière qui sont nulles et de nul effet.

Ebrah, le 26 avril 2023



Pour Sa Majesté **AHOBA PieX & p.o.**

Nanan AHIBO Danho

Notable, Porte-Parole de la Notabilité

Contacts : 01 01 20 68 01 ou 01 02 93 21 75



Ebrah, c'est dans le Sud du pays. C'est dans la commune de Grand-Bassam. À Ebrah, dès panneaux d'information et d'interdiction dominant la ville. Le visiteur est alerté et averti : « Les terres ne sont pas à vendre ».

Les autorités coutumières prennent ainsi leurs responsabilités. « Il y a des jeunes qui anarquaient les gens en leur faisant croire qu'ils pouvaient obtenir des terres pour eux », selon mes informations. Certains acquéreurs, tombés dans le panneau, ont perdu des fortes sommes d'argent, au bas mot, 300 millions FCFA. Justice, crise d'AVC, crise d'hypertension en perspective...

27

Villes nouvelles et communication : l'expérience de Ouagadougou

Firmin GOUBA

Université Joseph Ki-Zerbo de Ouagadougou
firmingouba24@yahoo.fr

Résumé

Cette réflexion porte sur le lien entre la ville et la communication. En partant du constat général de la place centrale prise par l'information-communication dans l'évolution des villes, et la façon dont elle en redéfinit la vision, la nature même et le fonctionnement quotidien. Nous jetons un regard sur l'expérience de la ville de Ouagadougou, capitale du Burkina Faso en prenant appui sur l'approche systémique et l'approche explicative. La ville utilise la communication comme un moyen pour fonder son existence et faire sa promotion en tant qu'espace urbain doté d'une identité singulière et attractive. Dans l'autre sens, la communication se sert de la ville comme espace d'expression des interactions entre différents types d'acteurs sociaux et pour donner corps et vie aux ambitions institutionnelles des organisations marchandes.

Mots clés : communication, espace urbain, ville nouvelle, interaction, urbanisation.

Abstract

This reflection focuses on the link between the city and communication. Starting from the general observation of the central place taken by information-communication in the evolution of cities, and the way in which it redefines the vision, the nature and the daily functioning. We take a look at the experience of the city of Ouagadougou, capital of Burkina Faso, based on the systemic approach and the explanatory approach. The city uses communication as a means to found its existence and promote itself as an urban space with a unique and attractive identity. In the other direction, communication uses the city as a space for the expression of interactions between different types of social actors and to give body and life to the institutional ambitions of market organizations.

Keywords: communication, urban space, new city, interaction, urbanization.

Introduction

Pour paraphraser Hervé Marchal et Jean-Marc Stebé¹, nous disons que le processus d'urbanisation a imposé la communication comme condition incontournable dans la vie quotidienne des populations des villes. La communication intervient dans la dynamique de développement des territoires, du marketing et de la promotion des grandes villes. Elle se présente aussi comme un outil de la gouvernance urbaine tant sur le plan de la mobilisation que de la participation citoyenne. Enfin, la communication est partie prenante des enjeux économiques et culturels inhérents au monde urbain généralisé. Ainsi, suivant Hervé Marchal et Jean-Marc Stebé², on peut retenir que « par essence, la ville est un nœud de communication et, de tout temps, elle matérialise et rend possibles les échanges, les interactions, les transactions, les rapprochements et, bien sûr, les séparations ». Mais plus largement, au lieu de nœud, nous parlerons considérons la ville comme un cadre de communication, un espace d'interactions entre des individus, des groupes et des organisations.

De ce fait, au regard de l'évolution des villes, la présente réflexion porte sur l'expérience de Ouagadougou, capitale du Burkina Faso à partir des considérations théoriques que proposent l'approche systémique de l'école de Palo Alto et l'approche explicative. La ville, en tant qu'une entité distinctive avec ses limites géographiques, est considérée ici comme l'environnement d'un système³ composé de personnes résidentes ou non résidentes, d'organisations, d'institutions, etc. Les différents éléments de ce système sont en interaction permanente pour une dynamique communicationnelle et une dynamique d'évolution de la ville. Selon Charles Parmentier⁴ :

¹ Hervé Marchal et Jean-Marc Stebé, « La communication inhérente à la nouvelle condition urbaine », *Questions de communication*, 25 | 2014, 7-20.

² Op cit

³ Un système est un « ensemble d'éléments en interaction »

⁴ Charles Parmentier. L'approche systémique de Palo Alto : théories et perspectives pour la prévention des risques professionnels. [Rapport de recherche] Notes scientifiques et techniques NS 278, Institut National de Recherche et de Sécurité (INRS). 2009, 39 p., bibliographie. <hal-01427307>

Un système est intégré dans un environnement, lui-même constitué de systèmes plus grands, en perpétuels changements. Ces changements vont avoir des effets sur l'ensemble des systèmes considérés.

Il s'agira pour nous de répondre aux questions suivantes : comment se manifeste la relation ville-communication ? Quels place et enjeux de la communication dans la ville ? Quelles sont les formes de communication qui y sont pratiquées ? Quelles sont les perspectives pour la relation ville-communication dans le contexte de la mondialisation. L'objectif principal de notre contribution est de mettre en relation l'évolution des villes avec les pratiques de communication tout en essayant de comprendre les spécificités de la ville de Ouagadougou. Concernant la démarche méthodologique, notre corpus est constitué de données de l'observation et d'entretiens avec des personnes ressources.

À partir d'une grille d'observation préalablement élaborée, nous avons collecté puis classé et analysé tout ce qui peut être considéré comme actes de communication¹ dans le cadre de la ville. Dans le sens de Patrick Charaudeau, l'acte de communication renvoie à un phénomène d'échange entre deux partenaires ; pour cette réflexion, nous avons pris en compte les échanges interpersonnels d'une part et les relations de communication entre les institutions, les entreprises, les associations et leurs publics d'autre part. Les entretiens ont été réalisés avec le directeur de la communication de la Mairie de Ouagadougou, des responsables d'agences de communication et des chargés de communication d'entreprises et institutions. Les données des entretiens ont été collectées à partir d'un guide d'entretien conçu à cet effet.

1. Lien ville-communication

De tout temps, la ville et la communication entretiennent des relations de dépendance mutuelle fondées sur leurs caractéristiques intrinsèques. En effet, la ville en tant qu'espace territorial regroupant des communautés humaines n'a d'existence réelle que par la dynamique des interactions, des communications qui se développent en son sein et entre les différents groupes constitués. Ainsi, en l'absence

¹ Patrick Charaudeau, "Ce que communiquer veut dire", in *Revue des Sciences humaines*, n°51, Juin, 1995, consulté le 21 août 2023 sur le site de Patrick Charaudeau - Livres, articles, publications.
URL : <http://www.patrick-charaudeau.com/Ce-que-communiquer-veut-dire.html>

de la dynamique communicationnelle, on pourrait parler de « ville morte » c'est-à-dire une ville dans laquelle l'activité économique et les relations humaines sont fortement ralenties voire inexistantes. Quant à la communication, elle ne se développe qu'à l'intérieur d'un espace, tel que la ville, qui permet de mettre des personnes humaines en relation de partage, d'échange.

En d'autres termes, on peut dire que la société urbaine, par l'opportunité de coexistence qu'elle autorise, rend la communication incontournable dans la vie quotidienne des populations résidentes. Et, les pratiques communicationnelles qui y ont cours, fondent l'existence et le développement des villes.

Plus largement, si la communication peut se passer des villes, ces dernières ne peuvent se passer de la communication ; elles n'existent qu'à travers des flux de populations, des commerçants et des réseaux d'échanges, ne serait-ce que pour être approvisionnées en vivres et en objets de première nécessité. L'analyse de quelques points majeurs permet de comprendre les enjeux de la communication pour les villes actuelles et futures. Les éléments en discussion sont plus significatifs en contexte de démocraties :

L'information des citoyens

Il s'agit de la mise à disposition des informations produites par les autorités administratives et politiques, les mairies pour permettre aux citoyens de se situer, d'agir et d'occuper leur place dans la cité¹. Bien que cette mise à disposition ne se fasse pas toujours sans rapports de force et revendications, de nos jours, elle semble de plus en plus inscrite dans des pratiques politiques solidement ancrées depuis quelques années. L'information des citoyens porte sur la possibilité offerte à chaque individu d'avoir accès à des documents administratifs le concernant mais aussi à ceux concernant ses lieux de vie. Sur le plan politique, l'accès aux informations publiques est considéré comme une avancée majeure pour une participation démocratique aux décisions politiques².

¹ Michel Le Net, 1993, Communication publique : pratique des campagnes d'information, Documentation française 185 pages

² Rapport de l'OCDE, intitulé « *La communication publique : contexte mondial et perspectives* »

L'importance de l'enjeu de l'information dans les villes est à mettre en relation avec l'argument du « droit à l'information » qui est inscrit dans le document portant constitution de la plupart des États démocratiques. Dans un autre sens, cela correspond au « devoir de communiquer » pour les gestionnaires des villes. Tout cela révèle bien la dynamique des rapports de force qui se jouent entre les citoyens et les autorités en charge de l'administration des villes et pose en même temps la problématique de la stabilité de ces dernières.

Enfin, à ce niveau, s'ajoutent les besoins d'information sur les maux sociaux et les bons comportements civiques à adopter par les populations. Le cas de la pandémie de la COVID-19, qui a eu des impacts forts sur la plupart des villes du monde, est bien significatif des besoins d'information.

La mobilisation sociale

Les populations des villes modernes sont de plus en plus confrontées à de grands changements sociaux et environnementaux dont la démographie galopante, l'accroissement des inégalités socioéconomiques, les changements climatiques, la pollution, l'insécurité, etc. Selon Hancock et al.¹, ces changements ont des répercussions sur l'organisation sociale et les modes de vie (consommation, production, mobilité, etc.).

De ce fait, les villes sont des lieux de mobilisations sociales initiées soit par des acteurs sociaux pour défendre un certain nombre d'intérêts privés soit par les pouvoirs publics qui se lancent dans de grandes transformations urbaines. Ainsi, il paraît évident de comprendre que l'évolution des villes doit nécessairement intégrer une dimension démocratie participative citoyenne, c'est-à-dire une réflexion et des échanges qui impliquent les populations concernées. Ici, l'enjeu est d'associer les habitants des villes à l'ensemble du processus, de l'élaboration de tout projet de territoire à la prise de décision.

Par ailleurs, le monde évolue et les mentalités également. L'élargissement de l'espace médiatique et la rapidité de la diffusion de l'information permettent aujourd'hui de partager des expériences de modèles de gestion des villes à travers le monde entier. Tout cela ajouté au développement des idéologies de l'environnement² et des

¹ Hancock et al., 2015, Global change and Public Health: Addressing the Ecological Determinants of Health

² Didier Etienne et Dominique Testard, 1977, les idéologies de l'environnement

mouvements sociaux conduisent à l'idée que la politique de la ville doit poser comme principe fondateur la participation des habitants. On voit là le rôle fondamental de la communication pour prendre en charge les préoccupations locales et surtout faire le lien entre les différentes parties prenantes de la ville.

Au final, la mobilisation sociale se présente comme un déterminant clé dans les processus de mise en œuvre de grands projets et aménagements urbains ; dans une certaine mesure, elle conditionne l'émergence des villes futures ou la validation de nouveaux plans d'urbanisme.

Le débat public

La gouvernance de la ville, en tant que forme de régulation, implique d'intégrer à divers degrés le citoyen au débat public. Cela est, aujourd'hui, plus facilité par l'émergence et le développement des technologies de l'information et de la communication. En effet, la participation dans une sphère publique est désormais ouverte à tous ceux en position de s'approprier les moyens de production et de diffusion de l'information.

Le débat public offre des occasions pour la discussion autour de questions urbaines qui préoccupent d'une manière évidente le citoyen dans sa vie quotidienne en ville. Nous vivons à une époque où l'information abonde : "La supériorité de notre siècle sur les précédents semble donc tenir à ce que les dirigeants ou responsables de tous domaines disposent de connaissances plus fournies et plus exactes pour préparer leurs décisions, cependant que le public, de son côté, reçoit en abondance les informations qui le mettent en mesure de juger du bien-fondé de ces décisions¹". Cette réalité explique en partie, la tendance de l'exercice du « devoir de redevabilité » auquel s'adonnent des conseils municipaux à travers le monde.

Partant des considérations ci-dessus expliquées, l'information peut être considérée comme l'essence des sociétés en devenir. Sa gestion maîtrisée est facteur du développement harmonieux d'une ville. Mais, cela devient de plus en plus complexe et difficile au regard de la diversité des espaces qu'offrent les technologies de l'information et de la communication pour l'expression du débat public sur les problématiques de la ville.

¹ Jean-François Revel, 1988, La connaissance inutile, édition Grasset, 402 pages.

Aussi, la gouvernance peut être appréhendée sous l'angle du fait de communication. Dans cette perspective la gouvernance est considérée comme un système de communication politique interactive dans lequel les citoyens reçoivent des informations sur les actions du gouvernement lui-même ou d'autres sources et en retour, ils émettent des idées, des opinions à l'attention des autorités gouvernementales. En d'autres termes, les politiques développées par les gouvernants sont, en principe, le fruit, à divers degrés, de la communication entre les différents acteurs de la gouvernance. Appliqué à notre objet de réflexion, l'image de la ville est la résultante des échanges informationnels voulus ou imposés entre les autorités municipales et les citoyens.

La promotion

La mondialisation, le développement des moyens de communication conduisent, aujourd'hui, les villes à s'engager, souvent, dans une concurrence internationale. Il s'agit pour elles, d'attirer toujours plus d'habitants, de touristes, d'investissements, d'activités, et même, à se positionner en tête des nombreux palmarès qui mesurent, depuis quelques années, l'attractivité des grandes métropoles¹. Des classements publiés, diffusés, discutés, qui ont, donc, une répercussion sur l'image des collectivités territoriales.

Les efforts de singularisation de la ville (image distinctive) passent, entre autres, par la valorisation des ressources locales pour accroître la visibilité et la lisibilité d'une « identité compétitive² ». C'est dans cette logique que, de nos jours, la communication est devenue un support majeur au service du développement des territoires, du marketing urbain et de la promotion des grandes villes. Elle fait désormais partie intégrante de l'action publique territoriale qui contribue à l'affirmation des villes ainsi que de plus en plus des métropoles.

Par ailleurs, la nécessité d'informer et de communiquer sur les actions et opérations menées dans le cadre de l'urbanisme apparaît légitime et utile au regard du principe démocratique. Les villes ont besoin de l'adhésion, voire de la participation des citoyens pour se

¹ François Cusin et Julien Damon, 2010, Les villes face aux défis de l'attractivité : classements, enjeux et stratégies urbaines in *futuribles* n°367 *sur le site* <http://www.futuribles-revue.com> ou <http://dx.doi.org/10.1051/futur/36725>

² Larry Dwyer & Chulwon Kim, Destination Competitiveness: Determinants and Indicators, *Current Issues in Tourism*, 6:5, 369-414, 2003

réaliser d'une part et surtout, la démarche d'information et de communication permet de valoriser la contribution des acteurs politiques en charge de la gestion de la ville d'autre part. Dans le contexte démocratique, la qualité du bilan des gouvernants est un facteur important de réélection en période électorale.

La dynamique communicationnelle de la ville

La communication est partie prenante des enjeux sociaux, économiques et culturels inhérents au monde urbain généralisé. En effet, les hommes n'ont eu de cesse de développer les échanges économiques et culturels, de multiplier les rencontres politiques et diplomatiques, et d'intensifier les mobilités humaines en se rendant d'une ville à une autre¹.

Dans la plupart des pays à travers le monde, ce sont, généralement, les villes qui concentrent les plus grands nombres de populations par rapport aux campagnes². De ce fait, les relations communicationnelles sont très étendues et denses. Il s'agit des interactions quotidiennes privées, commerciales ou professionnelles. Elles constituent l'énergie qui donne vie et dynamisme à chaque ville. Tout cela est facilité et accentué par les opportunités de mobilité qu'offre une ville, ajoutées au développement de la téléphonie.

Par ailleurs, c'est en ville que sont implantés les sièges des administrations publiques, les grandes entreprises, les grands commerces, les institutions et organisations internationales. Pour se faire connaître et exister, toutes ces structures communiquent au moyen de panneaux publicitaires, d'enseignes lumineuses, d'écrans led, etc. La diversité et l'originalité de leurs pratiques de communication caractérisent en partie l'identité de chaque ville.

2. Particularités Ouagalaises

A l'image de toutes les capitales du monde, Ouagadougou concentre une plus forte densité de populations par rapport aux autres parties du pays. Faire cohabiter et gérer une telle masse de personnes nécessite des actions de communication conséquentes. Ainsi, allant dans le sens des théoriciens de l'école de Palo Alto, nous dirons que la ville de

¹ Hervé Marchal et Jean-Marc Stebé, Op. cit.

² Gachon Lucien. Les rapports villes-campagnes : le sens prévisible de leurs lignes d'évolution. In : *Noroi*, n°3, Juillet-Septembre 1954. pp. 201-218.

Ouagadougou ne peut pas ne pas communiquer. Au-delà de ce que nous avons développé plus haut pour expliquer le lien relationnel entre la ville et la communication, de façon spécifique, Ouagadougou se caractérise par deux (2) grandes formes de pratiques.

Les pratiques de communication existentielle

Cela concerne des pratiques de communication visant à faire exister la ville en tant qu'organisme constitué. Ici, nous considérons la ville comme un corps vivant dont la communication est nécessaire pour assurer son fonctionnement. Dans ce registre, trois (3) piliers de la vie en société sont pris en charge.

Les règles de vie

Généralement, en parlant de la ville, on fait référence à un rassemblement d'univers et de cultures différents caractérisé par des habitudes communes, un mode de vie. Le mode de vie renvoie aux habitudes de consommation socialement constituées par un groupe relativement homogène et intégré. Aussi, de nombreux travaux de recherches de sociologues et de géographes montrent que le mode de vie se construit en interaction avec l'environnement. Ainsi, la ville, en raison de la diversité et de la densité de ses populations, impose des conditions de vie spécifiques. Mais la réalité, alors qu'elle devrait susciter un modelage, une unification des comportements, les sociologues de l'école de Chicago observent au contraire une multiplication des petits groupes d'appartenance (quartier des peulhs, quartier des haoussa, quartier des yorouba, etc. à Ouagadougou), un développement des excentricités, voire des déviations. En conséquence, s'impose la nécessité de l'édiction et la diffusion de règles de vie au sein des populations pour anticiper sur d'éventuelles situations de désordre liés à des chocs de modes de vie différents.

Les actions de communication de la commune de Ouagadougou sur l'occupation des espaces publics, les nuisances sonores, l'agriculture et l'élevage en milieu urbain, la gestion des eaux usées domestiques, etc. s'inscrivent dans le souci et de l'obligation de régulation des modes de vie urbaine. Pour l'anecdote, l'ancien Maire de la ville, Simon Compaoré avait fait cette célèbre boutade en disant que « Ouagadougou ce n'est pas pour tout le monde ». Il s'agissait pour le Maire de rappeler

aux résidents de la ville qu'il y a des conditions à remplir pour y séjourner.

La cohésion sociale

De nos jours, la problématique de la cohésion sociale apparaît comme une préoccupation essentielle pour les villes actuelles et futures. Les autorités municipales sont directement confrontées aux conséquences des mutations profondes de la ville : étalement urbain, accélération des phénomènes de mobilité, nouvelles formes de pauvreté et d'exclusion sociale, ségrégation territoriale, individualisation des modes de vie, transformation de la famille, effritement du lien social, complexification des niveaux de pouvoir, etc. Autant d'évolutions qui font désormais de l'intervention en faveur de la cohésion sociale un enjeu stratégique pour les maires et les élus locaux, occupant une place de plus en plus centrale dans le projet municipal. Selon Bernard Dagenais, « pour les autorités publiques, la ville est un centre administratif qui doit veiller à la cohésion du groupe par l'imposition de balises et de règles du jeu, par des lois et règlements¹ ».

La cohésion sociale favorise l'intégration des individus, leur attachement au groupe et leur participation à la vie sociale. Elle est créée par des liens sociaux forts et l'acceptation par les membres de la société de leur responsabilité commune. Les membres partagent un même ensemble de valeurs et des règles de vie qui sont acceptées par chacun. Elle requiert la tolérance et la reconnaissance des personnes de culture et d'identité différentes ainsi que des personnes en situation de handicap.

Les enjeux de la cohésion sociale pour le maire et le conseil municipal se résument essentiellement à comment faire de la ville un lieu socialement intégré et des communautés cohésives, prometteuses de sécurité et de stabilité économiques. Aussi, l'organisation de l'espace urbain (logements, transport, espaces verts...) influence la nature des interactions entre individus, jouant ainsi un rôle dans la sphère sociale et économique.

¹ Bernard Dagenais, 1994, Les enjeux de la communication en milieu municipal in Communication et organisation n°6 : la communication locale, Presses Universitaires de Bordeaux, p.2

De façon spécifique, à l'initiative des autorités de la ville ou d'associations diverses (voisins, jeunes, femmes, communautés), les actions en faveur de la cohésion sociale à Ouagadougou s'expriment en termes de compétitions sportives, animations musicales, jeux de société, travaux d'intérêt commun, etc. Il s'agit de cadres d'interactions qui sont créés pour permettre aux individus de faire meilleures connaissances, nouer et ou renforcer les liens relationnels et surtout de prendre conscience de l'importance des fondements de leur communauté de vie.

L'Animation socioculturelle

Si l'on admet que les villes sont des organisations destinées à maximiser l'interaction sociale¹, on mesure le rôle que peut y jouer l'animation socioculturelle dans la double perspective de régulation et de contestation. Elle favorise l'émergence de projets collectifs comme réponse aux besoins identifiés. L'animation socioculturelle est un lieu d'apprentissage de la citoyenneté, de prise de responsabilité, de solidarité, de respect de chacun et de reconnaissance de l'autre. Elle permet à chacun d'être acteur et citoyen afin de permettre aux habitants de mieux vivre ensemble dans leur quartier. Pour Heinz Moser, Emanuel Müller, Heinz Wettstein et al.², elle développe la communication et la participation des individus, des groupes et des communautés en les mettant en relation les uns avec les autres et en construisant des réseaux. En d'autres termes, elle concourt à l'intégration sociale, dynamise la participation, l'initiative et l'auto-organisation.

Dans le contexte du Burkina Faso marqué par la multiplication des attaques terroristes et des suspicions communautaires, on assiste à la prolifération de discours publics valorisant l'expression du vivre ensemble dont l'animation socioculturelle apparaît comme un des leviers majeurs. L'animation est considérée ici comme un système d'actions et de développement culturel jouant sur le triple registre de la

¹ Paul Claval et Françoise Claval, *Logique des villes*, Litec, 633 p, 1981

² Heinz Moser, Emanuel Müller, Heinz Wettstein et al, 2004, Définition, fonctions et position In *L'animation socioculturelle : Fondements, modèles et pratiques*, Éditions ies, doi : 10.4000/books.ies.1491, pp.13-41

régulation, de la promotion et de la contestation sociale¹. Sa spécificité réside dans le fait que, dans le cadre de ses activités supports, les participants établissent entre eux des rapports dont découlent pour eux des bénéfices : l'activité elle-même, le développement personnel et le renforcement de leur réseau de sociabilité. Les relations sociales sont importantes sur les plans organisationnel, identitaire et citoyen. Elles favorisent une construction collective d'un monde ouvert au conflit, mais aussi au dialogue et invitent à la participation citoyenne élargie².

De façon concrète, plusieurs structures sont créées par la municipalité de Ouagadougou pour servir de cadre à l'animation socioculturelle. Il s'agit des maisons de jeunes et de la culture, des centres de lecture et d'animation culturelle, des espaces verts où sont souvent aménagés des « maquis ». Les maquis sont des lieux d'ambiance musicale, de restauration et de rencontres ; leur grand nombre et la spécificité de leurs offres sont constitutifs d'un aspect de l'identité de la ville de Ouagadougou.

Les Pratiques de communication promotionnelle

A l'image des entreprises, Ouagadougou comme beaucoup de villes du monde s'est engagée dans des interventions destinées à se rendre attractive. Pour l'essentiel, la démarche se fonde sur la construction d'une identité distinctive et la valorisation des atouts de la ville par l'activation de trois (3) leviers.

Le développement d'un sentiment d'appartenance

Le sentiment d'appartenance est aujourd'hui au cœur des démarches de développement territorial. Développer le sentiment d'appartenance devient un leitmotiv. Du point de vue individuel, le

¹ Jean-Marie Lafortune ; Jean-Pierre Augustin ; Paul Bélanger ; Jean-Claude Gillet., 2010, « Vers un système d'animation socioculturel : défis actuels et synergies internationales », *Animation, territoires et pratiques socioculturelles*, n° 1, p. 1-12

² Alain Caillé et Philippe, 2009, « Préface », dans F. Fistetti (dir.), *Théories du multiculturalisme : un*

parcours entre philosophie et sciences sociales, Paris, La Découverte, pp 5-10.

sentiment d'appartenance entretient des attitudes et programme des comportements par lesquels le citoyen s'identifie, établit des préférences, oriente ses motivations, participe à des activités. Tout cela lui donne un sentiment de rattachement, voire d'engagement vis-à-vis de sa ville de résidence.

A la différence de l'entreprise, le sentiment d'appartenance concernant la ville n'est pas unique ; l'individu fonctionne en appartenances multiples. Le sentiment d'appartenance ne se suffit donc pas de la seule dimension spatiale. Néanmoins, son apport pour l'atteinte des objectifs de la ville n'est pas négligeable.

Concernant Ouagadougou, le processus de décentralisation, engagé au Burkina Faso à partir de 2006, oblige les collectivités territoriales à plus d'autonomie et à trouver les moyens pour assurer leur propre développement. Aussi, bien que le flux migratoire des populations de la campagne vers la ville soit plus important que le mouvement contraire, le besoin de faire aimer, c'est-à-dire faire en sorte que les résidents se sentent fiers d'être des Ouagalais est devenu aujourd'hui une nécessité vitale.

L'attachement des populations à la ville est un moyen sûr pour le Maire de Ouagadougou et son conseil municipal de développer les interactions et les transactions autour des activités économiques génératrices de revenus. Mais au-delà des gains financiers, important pour la transformation de la ville, le sentiment d'appartenance contribue également à faire des citoyens des ambassadeurs de leur localité.

Pour ce faire plus types d'activités sont régulièrement entreprises. Ce sont par exemple l'organisation de fêtes populaires, l'assistance aux populations en difficultés, le développement de services sociaux de base (éducation, santé, assainissement). A cela s'ajoutent des initiatives individuelles ou collectives d'entraide, de solidarité et de partage qui se développent dans les quartiers.

La valorisation de l'image de la ville

Dans la réalité des faits, il n'y a pas une image unique et universelle de la ville, partagée par tout un chacun. A partir de la perception des éléments constituant l'espace, chacun la recompose à sa manière et réinvente l'espace perçu. Il y a autant de représentations que de récepteurs. L'image de la ville renvoie alors à toutes ces représentations. Elle correspond à la (re)construction, continuellement renouvelée, des éléments composant l'espace urbain, à partir de la

perception de la réalité matérielle de ces mêmes espaces, chargés de sens par l'expérience (cognitive, affective, fonctionnelle, ...).

Parler de l'image de la ville, c'est considérer qu'elle est munie d'un "capital image ; celle externe, perçue par l'environnement. Elle renvoie aussi à l'attractivité de la ville. Globalement, il s'agit de la notoriété de la ville, ses réputations vraies ou fausses, qui lui sont attachées. Ces clichés peuvent être très anciens et sont véhiculés par le bouche-à-oreille comme par les documents écrits. Ils impliquent un effort de communication pour les casser quand ils présentent une image négative de la ville.

L'intérêt de la valorisation de l'image de la ville repose sur deux (2) points. D'une part, elle est source de motivation pour la visite de touristes étrangers et, d'autre part, elle a un lien fort avec les projets de transformation de la ville. En effet, pour que la ville ne résulte plus d'un destin subi mais d'un dessein voulu, le projet de ville doit être accompagné d'une image positive de la ville.

Le processus de valorisation de l'image de la ville de Ouagadougou se développe à travers une diversité d'actions de communication telles que :

- l'événementiel à travers le Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou (FESPACO) ; le Salon international de l'artisanat de Ouagadougou (SIAO) ;
- l'utilisation de slogans comme Ouagadougou, la belle ; Ouagadougou, ville propre ; Ouagadougou la capitale du cinéma ;
- la rénovation urbaine par des aménagements architecturaux modernes ;
- l'embellissement du centre-ville, investissements commerciaux ;
- la lutte contre le chômage à travers les projets d'infrastructures à haute intensité de main d'œuvre (HIMO) ;
- l'aménagement d'espaces pour les activités commerciales ;
- l'édification de monuments.

La ville comme espace de communication des organisations

La grande majorité de la population est de plus en plus concernée dans les villes et le processus d'urbanisation connaît une croissance annuelle. Les villes sont également les endroits où se produit le plus

haut pourcentage du PIB mondial. Par ailleurs, le développement de la ville engendre des changements d'interactions, de comportements entre les consommateurs et les entreprises.

Aujourd'hui avec, la mondialisation le développement des moyens de communication et la forte concurrence, communiquer est devenu plus qu'essentiel pour les entreprises. En termes publicitaires, communiquer signifie occuper le marché et montrer sa présence. Cela signifie également occuper l'espace ; d'où le rôle important que joue la ville en tant qu'espace urbain dans les dispositifs de communication des institutions et des entreprises. Ouagadougou, avec une population estimée à plus de 2,8 millions d'habitants et une superficie de 520 km² concentre plus 200 agences de communication ; toute chose qui témoigne du lien entre l'évolution de la ville et celle de la communication visuelle d'acteurs multiples (entreprise, institutions, architectes, artistes peintres, particulier). Le développement urbain est, de fait, conditionné par ces attributs spécifiques. La ville de Ouagadougou, elle offre l'opportunité aux institutions et aux entreprises d'exploiter plusieurs moyens de communication à savoir :

- l'affichage urbain : panneaux publicitaires, écran led, abribus, bâtiments publics, totems ;
- l'affichage « sauvage » sur les arbres et les poteaux électriques ;
- les enseignes et les panneaux d'indication des institutions et entreprises ;
- le street marketing ;
- la publicité ambulante (camions publicitaires) ;
- le road show.

Les formes, les localisations, les contenus et le nombre de l'affichage utilisés caractérisent en partie l'identité de la ville de Ouagadougou tout en révélant le besoin d'existence et les ambitions institutionnelles des organisations dans un monde de communication. Philippe Poullaouec-Gonidec et Iréna Latek se fondent sur cette réalité pour soutenir l'idée que l'affichage commercial mène de plus en plus souvent le jeu des représentations de la ville et son actualisation marchande¹. A travers les éléments de la communication visuelle, on y voit le mode opératoire de

¹ Poullaouec-Gonidec et Iréna Latek, Affichage en paysage urbain in Les temps du paysage, Les presses de l'Université de Montréal, pp. 203-217, 2003

la société, symbole de la société de consommation, chronomètre de changement de ses goûts.

Hormis l'espace territorial de la ville, elle développe aussi des sous-espaces de communication tels que :

- les espaces des maquis, bars et restaurants ;
- les marchés, yaars, les magasins d'alimentation et de commerce général
- les espaces des transports en commun (taxis et autobus)
- les terrains de jeux et de sport.

L'existence des sous-espaces de communication est liée à des contraintes ou obligation de communication telles que :

- les besoins de visibilité et d'existence ;
- la nécessité de générer des revenus financiers ;
- les besoins d'établir et d'entretenir des relations sociales.

Conclusion

La problématique de la relation ville et communication est très marquée à l'heure actuelle. En effet, les villes sont de plus en plus interconnectées ; ce qui favorise une circulation rapide, presque instantanée de biens, des idées et des personnes entre différentes villes. À l'évidence, qu'aujourd'hui, le monde des villes est un monde de communications. Derrière le mot « communication » se découvrent des dynamiques plurielles, qu'il s'agisse d'échanges et d'interactions, de conflits et de mise à distance, de rapprochement et de solidarité, de promotion et de valorisation, ou encore de compétition et de concurrence.

D'une façon générale, la ville peut s'appréhender comme un espace privilégié de communication entre de multiples acteurs de la vie sociale, culturelle, économique et politique. Elle présente l'image d'un individu à fort capital économique et communicationnel qui signe son identité personnelle et sociale par la consommation quasi d'espaces urbains ainsi que d'outils de la communication de plus en plus performants et adaptés à ses manières de vivre.

L'analyse ici faite du contexte de la ville de Ouagadougou permet de bien voir et comprendre la dynamique interactionnelle qui se dégage dans la relation ville-communication avec pour fond des enjeux existentiel, identitaire et promotionnel. La ville de Ouagadougou a nécessairement besoin de communiquer, pour exister en tant

qu'organisme vivant mais surtout, elle doit signer et valoriser son identité pour intéresser ses publics internes et externes. De même, la communication des institutions et des entreprises qui y sont localisées a besoin de son cadre pour se réaliser.

La particularité de la ville de Ouagadougou tient à la nature et à la diversité des sous-espaces de communication qui lui sont propres (maquis, bars, yaars, etc.). La ville c'est aussi des contraintes de communication relatives à des nécessités et des besoins. Le constat fait sur la ville de Ouagadougou confirme et élargie l'axiome de l'école de Palo Alto qui stipule qu'on ne peut pas ne pas communiquer. Une obligation de communication liée, certes, à la diversité des formes et moyens utilisés mais également, aux conditions d'existence et de vie dans la ville.

Bibliographie

- 1-Caillé Alain et Chaniel Philippe, Préface, in Francesco Fistetti, *Théories du multiculturalisme : un parcours entre philosophie et sciences sociales*, Paris, La Découverte, pp. 5-10, 2009
- 2-Dagenais Bernard, « Les enjeux de la communication en milieu municipal », in *Communication et organisation n°6 : la communication locale*, Presses Universitaires de Bordeaux, 1994 – <https://doi.org/10.4000/communicationorganisation.1727>
- 3-Parmentier Charles, *L'approche systémique de Palo Alto : théories et perspectives pour la prévention des risques professionnels*, Rapport de recherche, Institut National de Recherche et de Sécurité (INRS), 39 p., 2009 - hal-01427307
- 4-Avenel Cyprien, « Les villes et la fabrique de la cohésion sociale : la montée d'un nouveau paradigme de l'action municipale ». *Informations sociales*, 179, pp.48-56, 2013
- 5-Giband David, *Les villes de la diversité : territoires du vivre ensemble*, Economica, 160 p., 2011
- 6-Etienne Didier, Testard Dominique, *Les idéologies de l'environnement*, 1977 - https://www.u-picardie.fr/curapp-revues/root/8/etienne_al.pdf
- 7-Ascher François, *La société hypermoderne*, éd. de L'aube, 300 p., 1998
- 8-Ascher François, *Métapolis ou l'avenir des villes*, Odile Jacob, 346 p., 1995

- 9-Cusin François et Damon Julien, 2010, Les villes face aux défis de l'attractivité : classements, enjeux et stratégies urbaines in *futuribles* n°367 - <http://www.futuribles-revue.com> ou <http://dx.doi.org/10.1051/futur/36725>
- 10-Barbier Frédéric, « L'action socioculturelle dans la ville », *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)* n°1, pp. 126-126, 1996
- 11-Lucien Gachon, « Les rapports villes-campagnes : le sens prévisible de leurs lignes d'évolution », In : *Norois*, n°3, Juillet-Septembre, pp. 201-218, 1954
- 12-Moser Heinz, Müller Emanuel, Wettstein Heinz et al, « Définition, fonctions et position » In *L'animation socioculturelle : Fondements, modèles et pratiques*, Éditions ies, pp.13-41, 2004 – <https://doi.org/10.4000/books.ies.1491>
- 13-Marchal Hervé et Stebé Jean-Marc, « La communication inhérente à la nouvelle condition urbaine », *Questions de communication*, 25, pp.7-20, 2014
- 14-Revel Jean-François, *La connaissance inutile*, Grasset, 402 p., 1988
- 15-Lafortune Jean-Marie, Augustin Jean-Pierre, Bélanger Paul, Gillet Jean-Claude., « Vers un système d'animation socioculturel : défis actuels et synergies internationales », in *Revue internationale Animation, territoires et pratiques socioculturelles*, n°1, pp.1-12,
- 16-Augustin Jean-Pierre, La « fabrication de la ville » et l'animation socioculturelle in *l'animation socioculturelle, quelle place dans le projet urbain ?*, pp.65-79, Éditions Carrières Sociales, 2013
- 17-Habermas Jürgen, *Théorie de l'agir communicationnel*, Fayard, 1987
- 18-Castells Manuel, *L'espace des flux. L'ère de l'information*, Paris, Fayard, 2001
- 19-Michel Le Net, *Communication publique : pratique des campagnes d'information*, Documentation française, 185 p., 1993
- 20-Claval Paul et Claval Françoise, *Logique des villes*, Litec, 633 p., 1981
- 21-Charaudeau Patrick, « Ce que communiquer veut dire », in *Revue des Sciences humaines*, n°51, Juin, 1995, consulté le 21 août 2023 - <http://www.patrick-charaudeau.com/Ce-que-communiquer-veut-dire.html>
- 22-Stryckman Paul, « Espace et communication réflexion sur le sentiment d'appartenance », in *Communication & Organisation*, 1992, <https://doi.org/10.4000/communicationorganisation.1341>

28

Comprendre la cybercriminalité dans les villes africaines : une analyse à partir de l'exemple de la ville de Lomé

Napo Mouncaïla GNANE
Université de Lomé (Togo)
gnanenapo@gmail.com

Résumé

Depuis quelques années, l'évolution des usages des TIC est impressionnante en Afrique. La fulgurante progression des usages de ces technologies numériques assez remarquable dans les villes africaines pour lesquelles elles constituent une aubaine, a aussi occasionné de nombreuses menaces.

En effet, plusieurs analystes sont unanimes sur le fait que les usages détournés des objets numériques connectés ont contribué, ces dernières années, à amplifier le phénomène de la cybercriminalité à des proportions suscitant inquiétudes. Partant, notre propos s'inscrit dans une approche réflexive visant à élucider le phénomène dans les villes africaines à partir de ses manifestations dans la ville de Lomé afin de nourrir des recherches de solutions.

Pour ce faire, une démarche méthodologique basée sur l'exploitation d'un corpus documentaire portant sur le sujet et l'analyse qualitative des données issues des entretiens individuels avec les acteurs clés agissant dans le cadre de la sécurité cybernétique au Togo a été mobilisée.

Il ressort de l'analyse que, malgré des évolutions, les cadres juridiques et institutionnels de régulation du secteur du numérique et de la sécurité se sont révélés inappropriés pour saisir ce nouveau phénomène criminel associé au numérique. Les dispositifs techniques et sécuritaires se révèlent aussi inappropriés et inefficaces pour assurer la sécurité des cybercitoyens et cyberconsommateurs dans des villes africaines en pleine expansion.

Sur un autre plan, l'analyse révèle que le développement de la cybercriminalité est consécutif à celui du numérique qui offre aux criminels, de nouvelles façons d'obtenir des données personnelles de

plus en plus disponibles avec l'hyper connectivité des populations. Cela cache en arrière-plan une certaine méconnaissance et parfois une naïveté des usagers en manque d'une éducation au numérique. Le développement du numérique offre également de nouveaux supports pour fomenter des actes de cybercriminalité. Lutter efficacement contre la cybercriminalité dans les villes africaines reviendrait à prendre en considération les causes susmentionnées tout en développant une cyberdiplomatie visant à mutualiser les efforts entre pays africains, face à un phénomène transfrontalier.

Mots-clés : Cybercriminalité, usages, numérique, villes africaines, Lomé

Introduction

Depuis quelques années, l'évolution des usages des TIC est impressionnante en Afrique. Selon un rapport d'Interpol (2021) l'Afrique compte plus de 500 millions d'internautes, devançant à ce titre d'autres régions du monde comme l'Amérique du Nord, l'Amérique du Sud et le Moyen-Orient. Ce nombre d'utilisateurs représente près de 38% de la population et devrait continuer à augmenter au cours des prochaines années en raison de la digitalisation accélérée de la société.

Au Togo, cadre de notre analyse, le taux de pénétration d'Internet est de 25,9%, avec une connectivité mobile de 90% de la population, soit 7,72 millions d'habitants sur 8,85 millions en 2022 (We Are Social & Hootsuite, 2022).

Cette fulgurante progression des usages de ces technologies numériques est assez remarquable dans les villes africaines qui se révèlent plus nanties en termes de dotation en équipement électronique et en connectivité par rapport aux zones rurales. Cet état de fait constitue une opportunité pour assurer un développement urbain répondant aux besoins des populations (J. Chenal et al., 2021).

Mais, autant l'adoption massive du numérique par les citoyens en Afrique constitue une aubaine, autant elle a occasionné de nombreuses menaces. En effet, les usages détournés des objets numériques connectés ont contribué, ces dernières années, à amplifier le phénomène de la cybercriminalité à des proportions suscitant des inquiétudes. Les menaces les plus prééminentes sont : l'escroquerie en ligne, l'extorsion en ligne, l'escroquerie aux faux ordres de virement, les rançongiciels, les botnets (Interpol, 2021). Et, du fait de cette nouvelle forme de

criminalité qui vient s'ajouter aux formes traditionnelles de la criminalité urbaine qui s'accroissent avec l'accroissement de la population urbaine en étant de plus en plus polymorphes et complexes selon F. Vanderschueren (2022), les économies africaines ont perdu 3,5 milliards de dollars en 2017, ce qui représente 10% du total des incidents cybernétiques mondiaux (Media Defence, 2020).

Partant, de ces conséquences préjudiciables au développement des villes africaines et aux populations africaines dans leur ensemble, notre propos s'inscrit dans une approche réflexive visant à élucider le phénomène dans les villes africaines à partir de ses manifestations dans la ville de Lomé afin de nourrir des recherches de solutions.

Nous partons de l'idée que, d'une part, l'inefficacité des cadres juridiques, institutionnels et des dispositifs techniques ne permet pas d'assurer adéquatement la sécurité des cybercitoyens et cyberconsommateurs dans des villes africaines en pleine expansion. D'autre part, le développement du numérique offre de nouveaux supports pour fomenter des actes de cybercriminalité face à une certaine méconnaissance et parfois une « naïveté » des usagers vis-à-vis de la gestion et de la protection de leurs données en ligne.

La démarche méthodologique que nous avons privilégiée pour conduire cette réflexion est basée sur l'exploitation d'un corpus documentaire portant sur la cybercriminalité et l'analyse qualitative des données issues des entretiens individuels avec les acteurs clés agissant dans le cadre de la sécurité cybernétique au Togo. Sur le plan théorique, nous nous référons à deux théories pour conduire notre réflexion. Nous nous référons à la théorie de l'appropriation sociale des technologies (M. De Certeau, 1990 ; J. Jouët, 2000 ; P. Chambat, 1994 ; S. Proulx, 2001) selon laquelle, il existe toujours un écart entre les usages observés au niveau des utilisateurs et les usages prescrits par les promoteurs des nouvelles machines à communiquer. Les usagers font preuve de créativité et même de détournement. Ainsi, certains utilisent les technologies numériques à des fins criminelles. Par ailleurs, nous nous appuyons aussi à la théorie de la déviance sociale qui considère le déviant comme un individu qui ne se conforme pas aux normes sociales de son groupe ou de sa société et la déviance comme un acte caractérisé par une transgression des normes sociales, une violation des interdits ou encore comme des postures ou pratiques contrevenant aux usages sociaux (A. Beitone et al., 2009 ; E. Durkheim, 2007). Il s'agit donc pour nous d'appréhender les actes criminels par technologie numérique interposée comme des actes de déviance sociale.

Notre propos se présente en quatre parties. La première partie fait état du phénomène de la cybercriminalité dans la ville de Lomé. La deuxième partie met l'accent sur les limites des cadres juridiques de régulation du secteur du numérique. La troisième partie est consacrée à l'analyse des dispositifs institutionnels, techniques et sécuritaires dédiés à assurer la cybersécurité au Togo et la quatrième et dernière partie traite des causes de la cybercriminalité en rapport avec le développement du numérique et aux compétences des usagers.

1- Caractérisation d'un phénomène en pleine croissance à Lomé

On assiste ces dernières années à une explosion remarquable de l'adoption du téléphone portable et de l'accès à internet en Afrique. Au Togo, le secteur des télécommunications est principalement porté par les technologies mobiles. Ainsi, selon le rapport du troisième trimestre de l'année 2021 de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (ARCEP) ¹, le taux de pénétration de la téléphonie mobile est estimé à 76,9% et celui de la data mobile à 70,64%. En mai 2022, le nombre de personnes utilisant internet était estimé à 1 011 937 personnes, soit 11,9%² de la population du pays.

Cette hausse des taux d'adoption et d'utilisation des technologies numériques et d'internet donne aussi lieu à des formes de détournements des usages. En effet, de nombreux usages que certains usagers font des objets numériques sont plutôt inappropriés. Les cas les plus fréquents rapportés ces dernières années en Afrique sont relatifs à des formes de délits (arnaques, tromperies, escroquerie, sabotages...). Très actifs dans la sous-région ouest-africaine, des réseaux de « cyber arnaqueurs » ou de « cyber escrocs » ont alimenté par leurs forfaitures la chronique des médias locaux et internationaux notamment en Côte d'Ivoire, au Nigéria ou encore au Bénin (J. J. Bogui, 2010 ; N. M. Gnane, 2016).

Selon l'autorité en charge de la cybersécurité, les atteintes et infractions enregistrées dans la ville de Lomé ne sont pas différentes de celles qui ont lieu dans les autres villes africaines. On note les infractions où la technologie est la cible (phishing, cyberharcèlement, vol d'identité) et les infractions où la technologie est l'instrument (virus

¹ ARCEP Togo, T3 2021, publié en avril 2022

² Statistiques d'utilisation et de population de Internet World Stats <https://www.internetworldstats.com/stats1.htm> Copyright 2022, © Miniwatts Marketing Group (consulté le 1er juin 2023).

et malware). Les attaques peuvent viser non seulement les entreprises et les administrations avec des intrusions sur les systèmes des attaques au déni de services, mais aussi des particuliers. Ces derniers sont généralement victimes de la cyber escroquerie et de la cyber arnaque. Même si nous n'avons pas pu obtenir des données statistiques officielles¹ pour attester de la recrudescence du phénomène, les témoignages des personnes-ressources des services en charge de la cybersécurité que nous avons rencontrés dans le cadre de nos recherches, nos observations et expériences vécues montrent bien que le phénomène est en vogue dans la ville de Lomé. Les arnaques et escroqueries sont souvent habillées sous forme de loterie, d'offres d'emplois ou de stages, d'offres de services publics (branchement d'eau, d'électricité...) ... D'autres formes d'arnaques ou escroqueries sont axées sur un hameçonnage de type émotionnel (faire croire par exemple que vous avez un malade ou un accidenté à l'hôpital qui a besoin de votre soutien financier pour subir une intervention médicale d'urgence).

Contrairement à la Côte d'Ivoire par exemple où les cybercriminels communément appelés des « brouteurs » sont très nombreux à parler avec fierté de leur activité, quelques fois même à visage (J. J. Bogui, op.cit), au Togo, ces criminels sont de jeunes gens de toutes les couches sociales, de nationalité togolaise, mais aussi étrangère (les Nigériens sont souvent pointés du doigt) et généralement appelée sous le vocable d' « arnaqueurs ». Ils opèrent à titre individuel ou parfois en petit réseau comme le témoignent les agents des services de police en charge de ces dossiers. Les attaques proviennent parfois de l'étranger, notamment la Côte d'Ivoire et du Bénin.

2. Les limites du cadre juridique

Règlementer et légiférer au sujet des infractions commises au moyen d'ordinateurs, d'internet ou de tous autres dispositifs numériques a été toujours difficile, que ce soit pour les Etat ou les organismes internationaux (H. Pitah Sama, 2017). Même si le retard du continent africain en la matière a longtemps été remarquable, de nombreux gouvernements, parfois sous « *injonction* » d'institutions internationales ont progressé remarquablement ces dernières années en

¹ Un rapport devant mettre en exergue des données en rapport avec la cybercriminalité au Togo était en préparation au moment de la rédaction de cet article.

matière de mise en place de cadres juridiques se rapportant à la cybersécurité.

En la matière, le Togo a aujourd'hui relevé le défi juridique en matière de cybersécurité en se dotant d'un ensemble de lois. Il s'agit de :

- La loi n°2020-009 du 10 septembre 2020 relative à l'identification biométrique des personnes physiques au Togo ;
- La loi n°2019-014 du 29 octobre 2019 relative à la protection des données à caractère personnel (« Loi sur les Données personnelles ») ;
- La loi n°2018-026 du 07 décembre 2018 sur la cybersécurité et la lutte contre la cybercriminalité (« Loi sur la Cybersécurité ») modifiée en 2022 ;
- La loi n° 2017-007 du 22 juin 2017 relative aux transactions électroniques en République togolaise (« Loi sur les Transactions électroniques ») ;
- La loi d'orientation n°2017-006 du 22 juin 2017 sur la société de l'information au Togo (« Loi sur la Société de l'Information ») ;
- La loi n°2014-014 du 22 octobre 2014 portant modernisation de l'action publique de l'Etat en faveur de l'économie (« Loi sur la Modernisation de l'Action publique ») ;
- La loi n° 2012-018 du 17 décembre 2012 sur les communications électroniques, modifiée par la loi n°2013-003 du 19 février 2013 (« Loi sur les Communications électroniques ») ;

Ces textes de loi comme c'est le cas d'autres pays africains ont pour source d'inspiration des références mondiales sur la cybercriminalité (la Convention de Budapest et le règlement européen de 2016 par exemple) et celles africaines, notamment la convention de « Malabo » de l'Union africaine (UA) sur la cybersécurité et la protection des données personnelles et l'acte additionnel relatif à la protection des données à caractère personnel dans l'espace Communauté économique des états de l'Afrique de l'ouest (CEDEAO) de 2010.

Bien qu'il faut saluer ces progrès dans la mise en place d'un cadre législatif et réglementaire dédié à l'encadrement de l'espace cybernétique au Togo et dans bon nombre de pays africains, il ressort que le rythme rapide de l'innovation dans le secteur des TIC peut entraîner des lacunes dans ces cadres législatifs et réglementaires de la cybersécurité puisque le défi pour le législateur est le retard dans la

reconnaissance des nouveaux types d'infractions et l'adoption d'amendements à la législation¹. Par ailleurs l'application de nombreuses dispositions parfois vagues et sujettes à interprétation (parfois adoptées avec empressement sous pression d'institutions internationales ou pour faire bonne figure) est en souffrance du fait de l'absence de règlements d'application ou de dispositifs techniques et l'expertise nécessaire pour leur mise en œuvre. À cela s'ajoute le fait que le renforcement des capacités est nécessaire pour permettre aux autorités de justice pénale d'appliquer la législation dans la pratique. Par ailleurs, ces textes ne prennent pas toujours les spécificités des catégories sociales vulnérables comme les femmes et les enfants et la population méconnaît dans une très large proportion ces textes censés encadrer les pratiques et usages des objets numériques ; ce qui ne participe pas dans une certaine mesure à réduire voire prévenir certains actes répréhensibles du point de vue de la loi.

3. Les dispositifs institutionnels et techniques inappropriés et inefficaces

La cybersécurité englobe toutes les institutions et tous les dispositifs techniques qui permettent d'assurer la protection et l'intégrité des données, sensibles ou non, au sein d'une infrastructure numérique. Au Togo, la loi sur la Cybersécurité (loi n°2018-026 du 7 décembre modifiée en 2022) dispose que le ministère en charge de la sécurité est l'autorité gouvernementale en matière de cybersécurité. Il assure, en collaboration avec le ministère chargé de l'économie numérique, la gouvernance stratégique de la cybersécurité.

Sur le plan opérationnel, en plus des unités de police et de gendarmerie qui assure la sécurité des citoyens y compris dans le cyberspace, il a été créé par le décret n° 2019-026/PR du 13 février 2019, l'Agence nationale de la cybersécurité (ANCY). Placée sous la tutelle technique et administrative du ministre en charge l'économie numérique et de la transformation digitale et du ministre en charge de la sécurité et de la protection civile, cette agence est l'autorité nationale en matière de sécurité des systèmes d'information au Togo. Elle travaille aussi en collaboration avec les autorités judiciaires et concourt

¹Source : https://au.int/sites/default/files/newsevents/workingdocuments/31357-wd-doc_on_cybersecurity_extra_ord_session_stc_cict_bamako_sept_2016_fr.pdf
consulté le 15 avril 2023.

de manière significative à la définition et à la mise en œuvre de la politique et des orientations stratégiques en matière de cybersécurité. Elle apporte son concours aux services de la République Togolaise en matière de défense et de sécurité. Elle est chargée de la sensibilisation des usagers des équipements, des services et installations informatiques, de la prévention des intrusions, de la sécurisation et de la défense de l'ensemble des systèmes d'information. L'Agence nationale de la cybersécurité assure, en outre, la coordination et la riposte aux attaques informatiques. Elle instruit les demandes de qualification et qualifie les produits de sécurité et les prestataires de services de confiance pour les besoins de la sécurité des systèmes d'information au Togo¹. L'Agence collabore par délégation de service avec le CERT.tg qui est le centre national de réponse aux incidents de cybersécurité au Togo. Sa mission est d'identifier, analyser et mitiger les cyberattaques affectant l'Etat, les citoyens, les entreprises et organisations togolaise.

L'ANCY délègue aussi des services sous contrat à Cyber defense Africa (CDA). Cette dernière est née en septembre 2029 d'un partenariat stratégique public-privé entre la République togolaise et la société Asseco data systems S.A. (ADS). C'est donc la société nationale de services de cybersécurité, mandatée par la République togolaise pour assurer la sécurité opérationnelle des systèmes d'information au Togo. Il fournit les services de « Security operations center » (SOC) et « Computer emergency response team » (CERT). Pour les administrations de l'Etat, les entreprises publiques et privées au Togo, ces services de sécurité informatique offerts à partir de la CERT.tg, l'outil opérationnel de l'ANCYs'incarnent dans la protection des infrastructures et applications utilisées ainsi que dans la confidentialité des données. Ces services comprennent une large gamme de solutions allant du conseil à la mise en œuvre technique.

Mais, à l'analyse, l'ensemble de ses dispositifs institutionnels au Togo comme c'est le cas dans de nombreux autres pays africains peinent à gérer efficacement la cybercriminalité. En effet, comme le soutient aussi A. T.-A. Tano-Bian (2015), l'Afrique n'est pas encore dotée de systèmes de surveillance d'envergure d'internet à l'image de certains pays comme la Chine, le Brésil ou le Canada. Même si des efforts sont faits ces dernières années dans la mise en place des dispositifs institutionnels et techniques comme on le constate avec le

¹ Source : <https://ancy.gouv.tg/apropos/> consulté le 8 mai 2023

cas du Togo, de nombreux actes passent encore facilement entre les mailles des services de surveillance et de répression qui ont du mal à élucider de nombreuses situations criminelles portées à leur connaissance par les cyberusagers qui en sont fréquemment victimes.

Par ailleurs, il se pose un réel problème lié au manque criard d'experts en cybersécurité et services connexes pour assurer le fonctionnement des dispositifs sécuritaires mis en place. Interpol (op. cit.) estime ce manque à 10 000 experts en Afrique. Ceci conduit parfois les États à déléguer leurs dispositifs sécuritaires à des entreprises étrangères avec une remise en question de leur souveraineté numérique et sécuritaire.

En définitive, les dispositifs institutionnels, techniques et sécuritaires, bien qu'en pleine évolution, se révèlent parfois inefficaces pour assurer la sécurité des cybercitoyens et cyberconsommateurs dans des villes africaines en pleine expansion.

4. Le développement du numérique en cause

Les braquages et cambriolages, les vols à main armée, les enlèvements et les actes d'escroquerie de tous genres ont toujours rythmé l'histoire de nos sociétés et surtout des milieux urbains en Afrique. Mais aujourd'hui, avec le développement et l'adoption massive des technologies numériques, non seulement les risques de survenue de ses actes criminels se multiplient, mais aussi de nouveaux types de délits criminels apparaissent. Les téléphones portables, et de façon plus générale tous les appareils mobiles constituent de nouveaux terrains d'investigation pour les pirates (E. Filiol et P. Richard, 2006).

Selon un rapport daté de 2021 d'Interpol et consacré à la cybersécurité en Afrique, 38% de citoyens africains se trouvent en ligne en 2021. Et, de fait, la transformation numérique accrue de l'Afrique facilite l'émergence de nouveaux vecteurs d'attaque et de nouvelles opportunités pour les cybermalfaiteurs. Avec cet usage généralisé des médias sociaux, des plateformes de transactions monétaires mobiles, de e-Banking et autres, les usagers laissent de plus en plus des traces et informations personnelles et confidentielles en lignes. Or, comme le souligne aussi H. Pitah Sama (op. cit.), dans la plupart des États africains et spécialement le Togo, la plupart des utilisateurs d'objets numériques, prennent très peu de précautions, même basiques de sécurité par manque de connaissance et de compétences en la matière.

Ce qui constitue une aubaine pour les criminels qui se saisissent de ces données pour commettre leurs forfaits. Ainsi le développement de la cybercriminalité est consécutif à celui du numérique qui offre aux criminels, de nouvelles façons d'obtenir des données personnelles de plus en plus disponibles avec l'hyper connectivité des populations. Cela cache en arrière-plan une certaine méconnaissance et parfois une « naïveté » des usagers en manque d'une éducation au numérique.

Par ailleurs, les escrocs du net emploient des méthodes de plus en plus sophistiquées et de plus en plus ciblées de nos jours. Il ne s'agit plus d'infecter la toile entière, mais d'atteindre une cible précise : une entreprise ou un profil d'internautes. Pour mener à bien leurs opérations, ils peuvent même faire leurs emplettes sur Internet. Des sites plus ou moins discrets permettent d'acheter toute une panoplie de virus, de logiciels espions, de programmes permettant de prendre le contrôle à distance d'un PC, d'un téléphone portable, d'une tablette... On peut même y trouver des numéros de carte bancaire et des codes entre 3 et 100 euros (E. Filiol et P. Richard, op. cit.). Ainsi, le développement généralisé du numérique surtout dans les villes africaines offre également de nouveaux supports pour fomenter des actes de cybercriminalité.

Conclusion

Il ressort de l'analyse que, malgré des évolutions, les cadres juridiques et institutionnels de régulation du secteur du numérique et de la sécurité se sont révélés inappropriés pour saisir les actes criminels associés au numérique. Les dispositifs techniques et sécuritaires se révèlent aussi inefficaces pour assurer la sécurité des cybercitoyens et cyberconsommateurs dans des villes africaines en pleine expansion.

Sur un autre plan, l'analyse révèle que le développement de la cybercriminalité est consécutif à celui du numérique qui offre aux criminels, de nouvelles façons d'obtenir des données personnelles de plus en plus disponibles avec l'hyper connectivité des populations. Cela cache en arrière-plan une certaine méconnaissance et parfois une naïveté des usagers en manque d'une éducation au numérique. Le développement du numérique offre également de nouveaux supports pour fomenter des actes de cybercriminalité.

Actuellement, aucun pays n'est capable de lutter contre la cybercriminalité dans nos villes. Lutter efficacement contre la cybercriminalité dans les villes africaines reviendrait à renforcer de

façon permanente les cadres juridiques et les dispositifs institutionnels et techniques. Cela revient également à renforcer les connaissances et compétences des usagers pour protéger leurs données personnelles à travers la sensibilisation et des programmes ambitieux d'éducation aux médias tout en développant une cyberdiplomatie visant à mutualiser les efforts entre pays africains, face à un phénomène transfrontalier.

Références bibliographiques

- 1-A. Beitone et al., *Sciences sociales*, Paris, éditions Dalloz, coll. Aide-mémoire, 2009, p. 557.
- 2-Anmonka Jeanine-Armelle Tano-Bian, 2015, *La répression de la cybercriminalité dans les États de l'Union européenne et de l'Afrique de l'Ouest*, Thèse pour le Doctorat en Droit public de l'Université de Paris Descartes, 2015, p. 641.
- 3-Bogui, J.-J., « La cybercriminalité, une menace pour le développement : Les escroqueries en Côte d'Ivoire », *Afrique contemporaine*, vol. 2, n° 234, 2010, pp. 155-170.
- 4-Durkheim Emile, *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, PUF, coll. « Quadrige Grands textes », 2007, p.144.
- 5-Filiol Eric, Richard Philippe, *Cybercriminalité, enquête sur les mafias qui envahissent le web*, Paris, Dunod, 2006, p. 212.
- 6-Vanderschueren Franz, *L'évolution et les défis de la sécurité dans les villes*, Chronique ONU, 2022. Consulté sur <https://www.un.org/fr/chronicle/article/evolution-et-les-defis-dans-les-villes> le 8 juillet 2022.
- 7-Sama Hérouwè Pitah, *La cybercriminalité en Afrique : contribution à l'étude du cas du Togo*, Mémoire de master professionnel Droit Pénal et Sciences Criminelles, Université de Parakou (Benin), 2017.
- 8-Interpol, *Rapport annuel, 2021*, 2021, p. 24. Consulté sur www.interpol.net le 21/03/2023
- 9-Chenal Jérôme et al., *L'utilisation du numérique dans le contexte des villes de l'Afrique de l'Ouest*, Lausanne, EPFL, 2021, p. 114.
- 10-Jouët Josiane, « Retour critique sur la sociologie des usages », *Réseaux*, Vol.18, n°100, 2000, pp. 487-521.
- 11-Media Defence, *Cybercriminalité : Module de synthèse sur les litiges relatifs aux droits numériques et à la liberté d'expression en ligne*, 2020, consulté sur www.mediadefence.org le 12 décembre 2022.
- 12-De Certeau Michel, *L'invention du quotidien*, tome I : Arts de faire, Collection Folio essais (n°146), Paris, Gallimard, 1990, p. 416.

- 13-Gnane Napo Mouncaïla, « Les usages du téléphone portable à Lomé : entre opportunités et menaces », *Cahiers du CERLESHS*, Université Ouaga I Pr Joseph Ki-Zerbo, Centre d'Études et de Recherche en Lettres, Sciences humaines et sociales, Tome XXXI, n° 52, 2016, pp. 1-20.
- 14-Breton Pierre et Proulx Serge, 2002, *L'Explosion de la communication à l'aube du XXIe siècle*, Paris, La Découverte, coll. Sciences et société, 2002, p. 390
- 15-Chambat Pierre, P., 1994, « NTIC et représentations des usages », *VITALIS* (dir.), *Médias et nouvelles technologies. Pour une sociopolitique des usages*, 1994, pp. 45-59. Dernière consultation le 9 septembre 2011.
- 16-Proulx Serges, « Usages des technologies d'information et de communication : reconsidérer le champ d'études ? », Actes du XIIe congrès national des sciences de l'information et de la communication, *Émergences et continuité dans les recherches en information et communication*, UNESCO (paris), SFSIC, 2001.
- 17-We Are Social & Hootsuite, *Digital 2022 Global overview report*, 2022. Consulté sur <https://wearesocial.com/fr/blog/2022/01/digital-2022-une-nouvelle-annee-de-croissance-exceptionnelle/> le 14 février 2023.

29

Le covoiturage comme levier pour la mobilité urbaine durable en Afrique de l'Ouest : cas de Cotonou et Abomey-Calavi

Raynald BALLO

Université le Havre – Normandie, France

raynald.ballo@doct.univ-lehavre.fr

Résumé

Cet article se concentre sur le rôle du covoiturage dans la promotion de la mobilité urbaine durable en Afrique de l'Ouest, avec un accent particulier sur les villes de Cotonou et Abomey-Calavi au Bénin. La rapide urbanisation de la région a engendré des problèmes de congestion routière, de pollution de l'air et d'émissions de gaz à effet de serre, faisant du covoiturage une solution potentielle pour atténuer ces défis. Cependant, l'intégration réussie du covoiturage dans ce contexte requiert la résolution de défis spécifiques, notamment l'adaptation des infrastructures, la levée de réglementations restrictives et la surmontée d'obstacles culturels. Les résultats de l'étude révèlent que le covoiturage est complètement ignoré dans les outils de planification urbaine à Abomey-Calavi et Cotonou. Seulement 12% d'utilisateurs réguliers tandis que 31% n'y ont recours qu'une fois par semaine ou moins, et 57% l'utilisent moins d'une fois par semaine. Cette faible adoption révèle le manque d'incitations publiques et un fort potentiel inexploité du covoiturage sur ces territoires. Bien que le potentiel soit sous-exploité, l'intégration des mobilités partagées dans la planification urbaine et la création d'incitations significatives pour encourager l'adoption du covoiturage sont essentielles pour favoriser la mobilité durable dans la région.

Mots clés : Mobilités partagées, covoiturage, territoire, numérique, planification, Afrique

Abstract

This article focuses on the role of carpooling in promoting sustainable urban mobility in West Africa, with a particular emphasis on the cities of Cotonou and Abomey-Calavi in Benin. The rapid

urbanization of the region has led to problems of traffic congestion, air pollution, and greenhouse gas emissions, making carpooling a potential solution to mitigate these challenges.

However, the successful integration of carpooling in this context requires addressing specific challenges, including adapting infrastructure, lifting restrictive regulations, and overcoming cultural barriers.

The study's results reveal that carpooling is completely overlooked in urban planning tools in Abomey-Calavi and Cotonou. Only 12% are regular users, while 31% use it once a week or less, and 57% use it less than once a week. This low adoption reflects the lack of public incentives and significant untapped potential for carpooling.

Although the potential is underutilized, integrating shared mobility into urban planning and creating significant incentives to encourage carpooling adoption are essential for promoting sustainable mobility in the region.

Keywords: Shared mobility, carpooling, territory, digital, planning, Africa.

Introduction

L'Afrique de l'Ouest connaît depuis plusieurs décennies une urbanisation galopante qui engendre de graves problèmes de congestion du trafic et de pollution atmosphérique au sein des grandes métropoles de la région (Daganzo, 2010, p. 57). Cette croissance urbaine effrénée, alimentée par l'exode rural et l'explosion démographique, a exacerbé les difficultés de mobilité, mettant en évidence le besoin crucial de solutions durables (Salau & Adelekan, 2017, p. 125). Dans ce contexte, le covoiturage a démontré qu'il pouvait apporter des bénéfices substantiels en termes de fluidité des déplacements urbains, de réduction des émissions polluantes et de baisse des coûts de transport individuels (Schaller, 2018, p. 193).

L'objectif de cette recherche est donc d'analyser le potentiel du covoiturage pour promouvoir une mobilité urbaine durable dans les villes ouest-africaines, en prenant pour cas d'étude les communes de Cotonou et d'Abomey-Calavi au Bénin. Nous cherchons ici à évaluer les avantages potentiels du covoiturage dans ce contexte précis, ainsi qu'à identifier les principaux obstacles auxquels les pouvoirs publics, les entreprises et la population devront faire face pour garantir le succès de son intégration.

La problématique centrale est de déterminer comment la planification urbaine peut efficacement incorporer les dispositifs de mobilité partagée, notamment le covoiturage, afin de promouvoir des déplacements durables en Afrique de l'Ouest, et quels sont les défis et opportunités spécifiques de cette démarche dans la région. Nous faisons l'hypothèse que l'intégration du covoiturage dans l'aménagement urbain est de nature à fluidifier la circulation, réduire les émissions polluantes et limiter les coûts de transport individuel, tout en optimisant l'utilisation de l'espace urbain. Nous supposons cependant que cette mise en œuvre est susceptible de se heurter à des obstacles liés aux infrastructures existantes, à la réglementation actuelle et aux perceptions culturelles vis-à-vis du partage des véhicules. L'adoption de stratégies adaptées, via une collaboration étroite entre les différents acteurs, ainsi que des campagnes de sensibilisation et d'incitation auprès du public, devraient néanmoins permettre une intégration efficace et pérenne du covoiturage.

Cet article se divise en deux parties : l'une analyse les enjeux et le potentiel du covoiturage pour une mobilité durable en Afrique de l'Ouest, la seconde examine les solutions envisageables pour en faciliter l'adoption et l'intégration dans les outils de planification territoriale.

1. Le covoiturage comme innovation de mobilité urbaine en Afrique de l'Ouest : diffusion, avantages et défis

Le covoiturage peut être défini comme un mode de transport basé sur le partage d'un véhicule privé entre un conducteur et un ou plusieurs passagers, effectuant un trajet commun (Shaheen et al., 2020, p.245). Pour la géographie de l'innovation, le covoiturage représente une innovation de service qui se diffuse progressivement au sein de la société grâce aux plateformes numériques facilitant la mise en relation entre conducteurs et passagers (Rallet, 2020).

Cette forme de mobilité relève d'un processus de diffusion spatiale et sociale d'une pratique innovante de mobilités partagées, passant de groupes pionniers d'utilisateurs à une adoption élargie au sein de la population (Rogers, 2003). Les interactions sociales, l'observation des pairs et la communication sur les avantages de cette innovation favorisent son intégration progressive dans les habitudes de déplacement (Rallet et al., 2022). La diffusion du covoiturage dépend aussi de facteurs géographiques comme la densité de population, la configuration des réseaux de transport ou les politiques publiques mises

en place pour l'encourager (Shaheen et Cohen, 2019). Toutefois, on s'interroge sur la question de savoir si les dynamiques spatiales, sociales et techniques sont réunies pour influencer l'adoption de cette innovation de mobilité durable en Afrique de l'Ouest (Efthymiou et Antoniou, 2017) ?

Le covoiturage présente un certain nombre d'avantages potentiels pour la mobilité urbaine durable en Afrique de l'Ouest, comme le démontrent plusieurs études scientifiques récentes (Shaheen et al., 2020, p. 236). Au Nigeria, la plateforme GoMyWay a connu une évolution positive. Une étude menée par Afolabi (2020, p. 69) a montré que le covoiturage a contribué à réduire la congestion et les émissions à Lagos. En Côte d'Ivoire, l'application Koolicar facilite le covoiturage entre utilisateurs. D'après Bie et al. (2019, p. 87), cette pratique a permis de diminuer les émissions de CO₂ et la congestion à Abidjan. Ces initiatives démontrent le potentiel du covoiturage pour une mobilité durable, en optimisant l'utilisation des véhicules et réduisant les externalités négatives des déplacements individuels. Les plateformes numériques telles que Gozem, Bolt, Uber ou Yango ont également introduit des solutions innovantes en Afrique de l'Ouest, en proposant des services personnalisés de VTC et de "covoiturage" (Efthymiou et Antoniou, 2017, p. 34). Elles ont comblé un vide dans le secteur des transports en attirant une clientèle aisée à la recherche d'un certain confort. Cependant, des défis spécifiques persistent pour le développement du covoiturage urbain dans la région, comme le besoin d'infrastructures et de réglementations adaptées ou la nécessité de surmonter certains obstacles culturels et psychosociaux.

2. Approche méthodologique de l'étude sur le covoiturage

Cette étude sur l'influence du covoiturage sur la mobilité urbaine en Afrique de l'Ouest s'est concentrée sur les villes d'Abomey-Calavi et Cotonou au Bénin. L'agglomération de Cotonou, qui inclut Abomey-Calavi, concentre un tiers du PIB national. Sa population a fortement augmenté, atteignant 1,8 million d'habitants en 2018, avec une densité 2,5 à 3 fois inférieure à d'autres métropoles ouest-africaines (Rapport SSATP, 2018). D'après ce même rapport, cet étalement urbain a créé des mouvements pendulaires massifs entre Abomey-Calavi et Cotonou, aggravés par le transit de fret international. La demande croissante de déplacement face à l'absence de financement public des transports

collectifs a entraîné une explosion des deux-roues, détenus ou exploités
comme taxis.

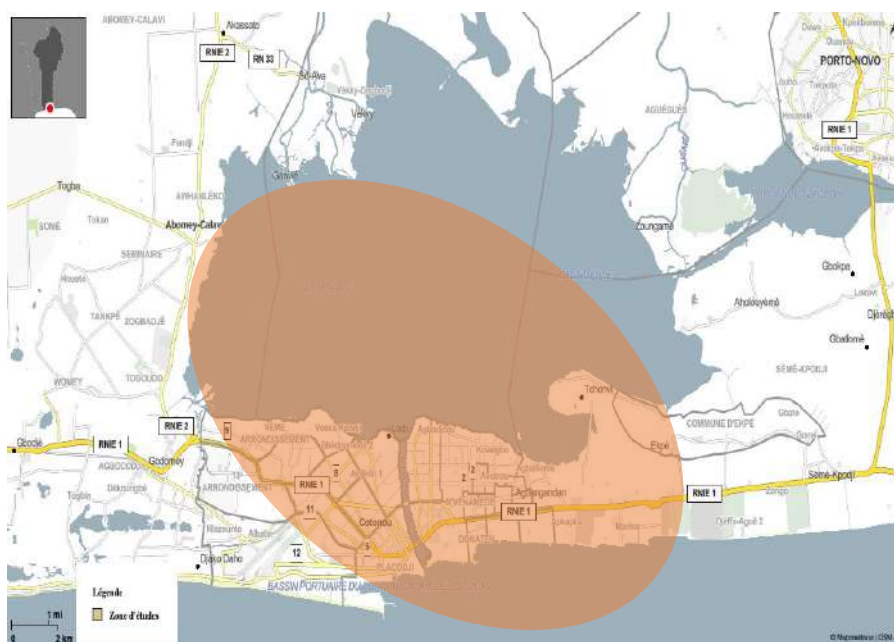


Figure 2 : Cartographie du terrain d'études

Productions : Raynald Ballo, 2023

D'après le rapport du SSATP en 2019 portant sur les politiques de mobilité et d'accessibilité durables dans les villes du Bénin, on compte 170 000 immatriculations de deux-roues par an, soit une croissance annuelle de plus de 10% du parc de deux-roues. Cette prolifération cause une congestion majeure, avec des bouchons quotidiens entre Abomey-Calavi et Cotonou aux heures de pointe. Des temps de parcours qui peuvent atteindre 2h aux heures de pointe pour un trajet Abomey-Calavi - Cotonou, contre 30-40 minutes en temps normal. A cette allure, la demande de déplacements devrait augmenter de 30% d'ici 2025 selon les projections démographiques, aggravant encore la congestion en l'absence de solution. Ces chiffres illustrent bien l'ampleur des problèmes de congestion sur cet axe majeur entre Abomey-Calavi et Cotonou aux heures de pointe soulignant l'urgence de trouver des solutions innovantes comme le covoiturage pour fluidifier les déplacements.

Notre approche méthodologique d'analyse consiste à combiner des observations directes sur le terrain, des enquêtes auprès des utilisateurs et une analyse des données de la plateforme de covoiturage RMobility. Les observations sur le terrain ont permis d'examiner les pratiques et les espaces dédiés au covoiturage dans ces villes. Les lieux de rencontre et les aires d'embarquement/débarquement ont été identifiés. Nous avons utilisé une méthode d'échantillonnage aléatoire stratifié pour garantir que l'échantillon, composé de 268 personnes, représentait divers groupes de la population, en prenant en compte des facteurs tels que l'âge, le sexe, la profession, la fréquence d'utilisation du covoiturage, et la localisation géographique (Abomey-Calavi et Cotonou) dans le cadre de cette étude. Les données récoltées couvrent leurs profils, leurs trajets, leurs motivations et leur perception des impacts de cette pratique. Les données extraites de la plateforme RMobility sur les usages du covoiturage ont également confortées nos analyses. Ces données numériques viennent compléter les observations de terrain et enquêtes pour examiner les tendances d'utilisation, les trajets fréquents, les motifs de déplacement, etc.

L'utilisation combinée de ces différentes méthodes qualitatives et quantitatives a permis d'obtenir une compréhension globale des dynamiques spatiales et des enjeux du covoiturage à Abomey-Calavi et Cotonou. Les résultats éclairent sur l'influence de cette pratique émergente sur les mobilités urbaines dans ce contexte ouest-africain.

3. Nos résultats et discussions

3.1. Le covoiturage : un oubli / une absence gênante dans les outils de planification territoriale

L'analyse des principaux documents de planification urbaine en vigueur à Abomey-Calavi et Cotonou révèle l'absence totale de la notion de mobilités partagées, et notamment de covoiturage. Que ce soit dans les Schémas Directeurs d'Aménagement Communaux datant des années 2010-2018, les Plans Directeurs d'Urbanisme ou même le Plan de Déplacements Urbains de Cotonou de 2019, ces nouvelles pratiques de mobilité ne sont pas évoquées. Ce sujet semble avoir été totalement délaissé par les pouvoirs publics alors même que l'enjeu de la congestion urbaine ne cesse de croître dans ces agglomérations. Cette occultation des mobilités innovantes et durables dans les documents de planification pose question. Comment des pratiques émergentes répondant aux défis de congestion et de pollution urbaine peuvent-elles

se diffuser et se structurer sans un cadre d'action publique adapté ?
L'inadaptation des outils de planification ne risque-t-elle pas de freiner
le développement de solutions de transport efficaces et collaboratives
répondant aux besoins des populations ?

L'enjeu crucial est désormais d'intégrer les mobilités partagées dans
la prochaine génération de documents de planification urbaine, afin
d'accompagner leur diffusion dans un cadre régulé et cohérent avec les
objectifs de durabilité. Notre analyse révèle également qu'aucune
mention n'est faite de pistes cyclables ou de voies réservées aux
véhicules partagés dans le code national de la route en vigueur depuis
1965, alors même que de tels aménagements peuvent fluidifier et
sécuriser la pratique du covoiturage. Pourtant, la création de points de
rencontre et de stationnement dédiés en périphérie, ainsi que
l'optimisation technologique des mises en relation et des transactions,
sont cruciaux pour garantir une expérience satisfaisante aux usagers du
covoiturage.



*Figure 3: Réunion de travail au ministère des Infrastructures et des transports / et au CEPED.
Prise de vue terrain 2022*

Ces enjeux d'infrastructures et de réglementation adaptés ont fait
l'objet de discussions récentes avec les pouvoirs publics lors des
enquêtes de terrain. Il en ressort qu'en l'absence de cadre légal
reconnaissant le covoiturage, des conflits persistent avec les opérateurs
de taxi traditionnels. Par conséquent, une approche flexible et évolutive
de la réglementation est nécessaire pour accompagner l'innovation en
matière de mobilité durable. L'adaptation des outils de planification
urbaine paraît donc incontournable pour lever les verrous techniques et

réglementaires entravant l'essor du covoiturage. Cette intégration explicite permettrait de structurer et légitimer cette pratique émergente, dans une démarche cohérente avec les objectifs de mobilités durables.

3.2. Obstacles à l'adoption du covoiturage : méfiance, craintes et perspectives

Les enquêtes menées auprès de 268 salariés d'Abomey-Calavi et de Cotonou soulignent également la forte réticence des usagers potentiels vis-à-vis du covoiturage. La méfiance, le manque de proximité sociale et les craintes sécuritaires ressortent comme des obstacles majeurs à l'adoption de cette nouvelle pratique de mobilités partagées. Près de 42% des personnes interrogées se disent méfiantes à recourir au covoiturage dans le contexte actuel marqué par des facteurs tels que les problèmes spirituels (fétichisme, vodoun, sorcellerie), la nécessité d'intimité, la peur de l'inconnu et les préoccupations liées à la sécurité personnelle sont également mentionnés comme des raisons importantes pour éviter le covoiturage. Pendant que 20 % des personnes interrogées soulèvent leurs inquiétudes à faire du covoiturage avec des inconnus, près 12% expriment clairement leur désintérêt à cette forme de mobilité. Par ailleurs, nous avons près de 22% qui évoquent des motifs personnels (ponctualité, pas de certitude sur les heures de retours, changement régulier d'itinéraire, escales souvent inopinés, cybercriminalité...) et près de 7 % soulignent les difficultés à organiser collecte (premier kilomètre) et dépose (dernier kilomètre) entre usagers.

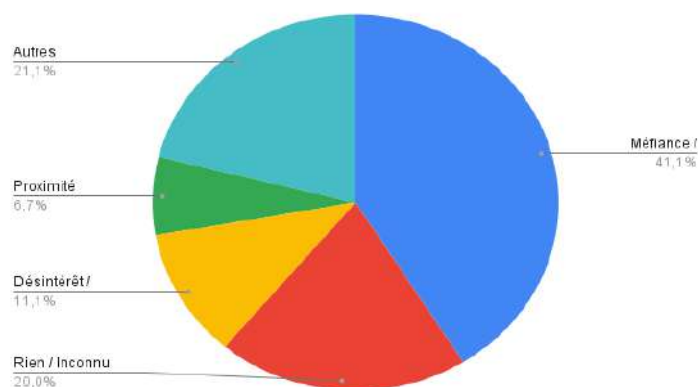


Figure 4 : les freins à l'adoption du covoiturage / Sources : Enquêtes de terrain

Cette frilosité des usagers peut s'expliquer en partie par l'absence totale de cadre réglementaire encadrant et légitimant le covoiturage. Sans régulation publique, les garanties sécuritaires et de fiabilité font défaut pour rassurer les potentiels utilisateurs. Par ailleurs, le manque d'information et de pédagogie sur ce mode de transport renforce les perceptions négatives. En rappelant que 42% des personnes interrogées expriment de la méfiance envers le covoiturage, ceci révèle que ce pourcentage élevé de méfiance suggère que de nombreuses personnes ont des préoccupations ou des craintes liées au covoiturage. Ces préoccupations sont liées à des questions de sécurité, à l'inconnu ou à une mauvaise compréhension de la manière dont fonctionne le covoiturage. Le manque d'information sur la manière dont le covoiturage fonctionne peut contribuer à ces perceptions négatives. Ce faible pourcentage indique que la majorité des habitants de ces villes ne sont pas conscients des avantages du covoiturage, tels que les économies financières, la réduction de la congestion routière et l'impact environnemental positif. Le manque d'information sur ces avantages peut dissuader les gens d'essayer le covoiturage.

Le paradoxe est que sur l'axe Abomey-Calavi et Cotonou, ce sont plus de 170 000 navetteurs qui se déplacent quotidiennement, générant des bouchons majeurs et une congestion croissante (SSATP, 2018). Le covoiturage pourrait, à terme, fluidifier ces déplacements s'il parvenait à s'intégrer dans les pratiques de mobilité. Mais son adoption nécessite au préalable un travail de sensibilisation, d'information et de régulation publique.

3.3. Le covoiturage à Cotonou et Abomey-Calavi : un potentiel sous-exploité et les voies de la promotion

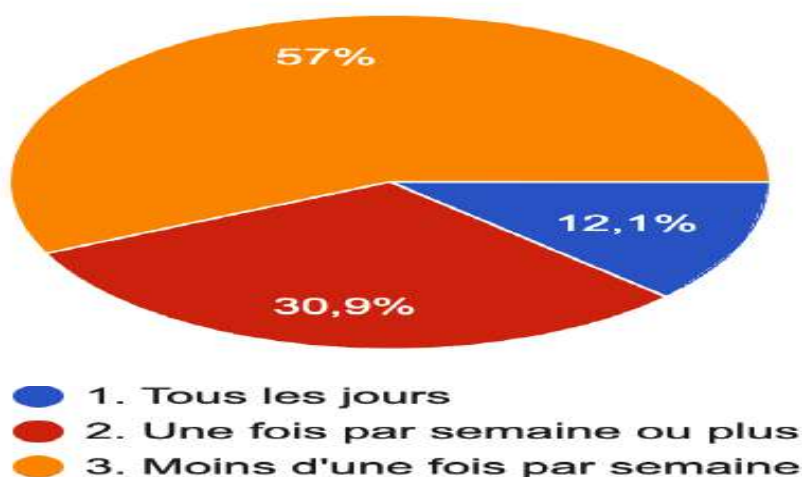


Figure 4 : Fréquence des pratiques de covoiturage domicile-travail sur l'axe Abomey-Calavi <-> Cotonou. Source : Études de terrain

L'état des lieux de l'incitation au covoiturage à Cotonou et Abomey-Calavi révèle une situation préoccupante. En dépit des avantages potentiels que le covoiturage pourrait offrir en termes de réduction des embouteillages, des émissions de CO2 et des coûts de transport, il existe actuellement un très faible niveau d'incitation au covoiturage dans ces villes. Les données recueillies dans le cadre de l'étude indiquent que le covoiturage n'a pas encore pris racine dans la culture de mobilité urbaine dans ce territoire.

Le graphique présenté ci-contre révèle une utilisation extrêmement limitée du covoiturage pour les trajets domicile-travail entre Abomey-Calavi et Cotonou. Les données issues des enquêtes indiquent que seulement 12% des participants recourent au covoiturage quotidiennement, tandis que 31% n'y ont recours qu'une fois par semaine ou moins, et 57% l'utilisent moins d'une fois par semaine. Cette réalité soulève plusieurs points importants à considérer :

1. Faible adoption du covoiturage : Il est manifeste que le covoiturage n'est pas une pratique courante pour les trajets domicile-travail dans la région. La majorité des répondants ne l'utilisent que rarement, voire jamais car les déplacements dans l'agglomération se font très

majoritairement en transport individuel motorisé, notamment les taxis-motos qui représentent 83% du trafic entre Abomey-Calavi et Cotonou. Il n'existe pas d'offre structurée de transport collectif.

2. **Manque d'incitations au covoiturage** : La faible utilisation régulière du covoiturage indique un manque d'incitations significatives pour encourager cette pratique. Cela pourrait être attribué à un déficit de sensibilisation des pouvoirs publics, d'offres attractives, ou d'incitations financières pour inciter les individus à partager leurs trajets sur les plateformes dédiées et sécurisées.

3. **Potentiel inexploité** : Les données suggèrent qu'il existe un potentiel sous-exploité pour promouvoir le covoiturage sur ces territoires. Avec seulement 12% des personnes ayant recours au covoiturage de manière régulière, il existe une opportunité significative pour accroître son adoption.

4. **Besoin de sensibilisation** : L'importance de sensibiliser le public aux avantages du covoiturage est manifeste. Il semble que de nombreuses personnes méconnaissent les avantages potentiels, tels que les économies financières, la réduction des embouteillages et l'impact environnemental positif associés à cette pratique. Le coût élevé des taxis-motos, notamment sur les longues distances comme Abomey-Calavi - Cotonou, pèse lourdement sur le budget des ménages. La prolifération des deux-roues motorisés cause des nuisances importantes : insécurité routière, pollution, engorgement.

5. **Nécessité d'incitations** : Les résultats soulignent également la nécessité d'introduire des incitations significatives pour encourager une utilisation plus régulière du covoiturage. Des avantages financiers, tels que des tarifs réduits pour les véhicules partagés, pourraient s'avérer une approche efficace.

Face à ce constat, il apparaît essentiel de mettre en place des stratégies de promotion du covoiturage qui visent à sensibiliser le public, à offrir des incitations attractives et à rendre le covoiturage plus accessible et visible dans ces villes. Des efforts significatifs sont nécessaires pour changer les attitudes et les comportements en matière de mobilité urbaine et pour encourager une adoption plus généralisée du covoiturage comme alternative durable de déplacement à Cotonou et Abomey-Calavi.

Notre étude met en lumière la nécessité de se pencher sur deux plateformes essentielles pour encourager le covoiturage et promouvoir les mobilités partagées à Cotonou et Abomey-Calavi et plus loin en Afrique de l'Ouest :

1. **RMobility – Covoiturage & Autopartage** : Cette application de covoiturage, souvent qualifiée de "Blablacar africain", est une plateforme qui rassemble les utilisateurs de divers modes de transport, y compris les motos, les taxis, les bus et les voitures individuelles. Forte de plus de 12 000 membres au Bénin, RMobility joue un rôle crucial dans la mise en relation des conducteurs et des passagers, facilitant ainsi le partage de trajets. Elle offre une opportunité importante pour renforcer la culture du covoiturage et réduire la dépendance à la conduite individuelle.

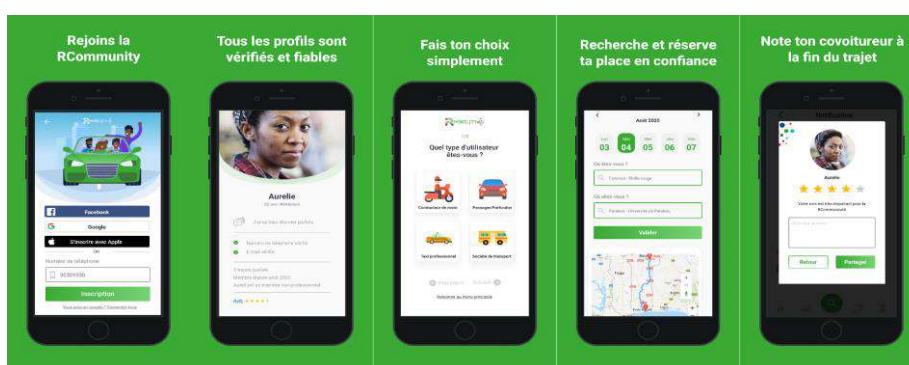


Figure 5: Interfaces de l'application RMobility – Covoiturage / Autopartage

La plateforme RMobility, en vue d'encourager le covoiturage, met en place un système d'incitation attractif pour les conducteurs ainsi que pour les passagers.

Pour les conducteurs, RMobility offre une incitation sous la forme de bons de carburant. Dès qu'ils réalisent leur premier covoiturage en transportant un passager, ils reçoivent une récompense de 2 000 francs CFA pour les conducteurs de motos et 5 000 francs CFA pour les conducteurs de véhicules. Cette incitation immédiate en bons de carburant vise à récompenser les conducteurs pour leur participation au covoiturage dès le départ, les incitant ainsi à partager leurs trajets avec d'autres passagers.

Pour les passagers, RMobility propose une offre de bienvenue particulièrement attrayante. Le premier trajet est offert gratuitement. Cette offre de découverte vise à inciter les usagers à essayer le covoiturage sans engagement financier initial. En offrant cette première expérience gratuitement, RMobility encourage les passagers à

découvrir les avantages de cette nouvelle forme de mobilité et à l'adopter comme une option de déplacement régulière. Ces incitations pour les conducteurs et les passagers démontrent l'engagement de RMobility à promouvoir le covoiturage en Afrique de l'Ouest en rendant cette option de mobilité à la fois économiquement attractive et accessible pour tous les utilisateurs potentiels.

2. **WeFlo Afrique** : Cette application développée par l'entreprise Transway a pour objectif de favoriser les comportements favorables à l'environnement en matière de mobilité durable. WeFlo Afrique encourage les utilisateurs à opter pour des modes de transport "bas carbone." Concrètement, l'application identifie automatiquement les modes de déplacement des utilisateurs et leur attribue des points en fonction de leurs choix de mobilité écologique. Ces points peuvent être échangés contre des offres et des récompenses. Cette approche d'incitation a déjà prouvé son efficacité en Europe et pourrait être adaptée en Afrique de l'Ouest pour promouvoir le covoiturage au Bénin et dans d'autres pays de la région.



Figure 6 : Application d'écobilité WeFlo Afrique by Transway

La discussion des résultats met en évidence plusieurs éléments cruciaux pour encourager le covoiturage en Afrique de l'Ouest, en particulier au Bénin. Ces éléments incluent la nécessité de réviser les réglementations de transport, l'importance de tenir compte des aspects socioculturels et de la sécurité, ainsi que la création d'infrastructures et de politiques favorables au covoiturage. L'étude de Pereira et al. (2020) souligne la nécessité de repenser les réglementations de transport existant pour les adapter spécifiquement au covoiturage. Les réglementations actuelles conçues principalement pour les taxis traditionnels ne prennent pas en compte les particularités du

covoiturage. Il est donc crucial d'adopter des réglementations adaptées qui reconnaissent et encouragent cette alternative de transport durable. Les discussions préalables avec les acteurs du secteur des transports sont un premier pas positif vers cette amélioration du cadre réglementaire.

L'adoption du covoiturage au Bénin et en Afrique de l'Ouest doit tenir compte des aspects socioculturels, de la confiance et de la sécurité. Les études d'Efthymiou et Antoniou (2017) et Salau et Adelekan (2017) soulignent de même que la sécurité et la confiance sont des obstacles majeurs à l'adoption du covoiturage. Des mesures telles que la vérification des antécédents des conducteurs et la possibilité de noter et de commenter les trajets sont recommandées pour renforcer la confiance des utilisateurs. Il est également important de lutter contre la perception selon laquelle le covoiturage est réservé à une élite sociale, en le présentant comme une solution accessible à tous.

L'éducation du public et les incitations jouent un rôle clé dans la promotion du covoiturage. Les études de Salau et Adelekan (2017) et Viti et al. (2018) soulignent l'importance de sensibiliser le public aux avantages du covoiturage, ainsi que l'efficacité des incitations financières pour stimuler la participation. L'application WeFlo Afrique, en récompensant les utilisateurs pour des choix de mobilité durable, offre une approche innovante pour encourager l'adoption du covoiturage. Enfin, il est nécessaire de développer des infrastructures et des politiques adaptées. Les recherches de Hensher et al. (2016) et AlFaisal et al. (2019) mettent en évidence l'importance de voies réservées aux véhicules partagés et de points de rencontre spécifiques. En ce qui concerne les politiques de transport, l'étude de Shaheen et Cohen (2019) recommande plus loin une révision des réglementations existantes pour créer un environnement favorable au covoiturage, y compris des incitations fiscales et des règles souples sur le partage des frais.

Conclusion

Il est crucial d'explorer des approches et des solutions pour faciliter l'intégration réussie du covoiturage dans la planification urbaine régionale, en tenant compte des défis spécifiques. En collaborant avec les planificateurs urbains, les plateformes de covoiturage et les autorités locales, en éduquant le public et en offrant des incitations à la mobilité partagée, il est possible de réaliser une intégration durable et fructueuse

du covoiturage dans la planification urbaine au Bénin. Il convient également de noter que certaines populations peuvent être réticentes à adopter ces nouvelles technologies en raison de leur nouveauté et de la confiance limitée dans les services en ligne, ce qui soulève de nouveaux défis.

L'adaptation des stratégies de covoiturage aux contextes locaux revêt une importance primordiale. Même s'il est nécessaire de comprendre les caractéristiques locales, telles que l'infrastructure, la densité de population, les comportements de déplacement et les préférences culturelles, afin d'adapter les stratégies de covoiturage (Santos et al., 2018), il est essentiel d'adopter des approches flexibles et personnalisées qui tiennent compte des particularités de chaque ville en termes de densité de population, de schémas de déplacement, d'infrastructures existantes et de modes de transport dominants (Shaheen et Chan, 2019). L'adaptation des stratégies de covoiturage doit également prendre en compte les particularités culturelles et sociales. Les attitudes et les comportements des individus envers le partage des trajets peuvent varier en fonction des contextes culturels. Par conséquent, il est recommandé d'adapter les messages de sensibilisation et les incitations pour tenir compte de ces différences culturelles et encourager une adoption plus large du covoiturage.

En intégrant le covoiturage dans la planification urbaine et en favorisant la collaboration entre les parties prenantes, notamment les planificateurs urbains, les plateformes de covoiturage, les autorités locales et la société civile, il est possible de maximiser l'efficacité et l'acceptation de cette pratique. De plus, allouer des ressources adéquates en termes d'infrastructures, de sensibilisation du public et de formation des conducteurs est essentiel pour assurer la viabilité et le succès à long terme du covoiturage dans ce contexte territorial béninois et plus largement ouest africain.

Références bibliographiques

- 1-Adebayo, M. A., Olokesusi, F., & Salami, A. O. (2019). An approach for urban carpooling in Lagos, Nigeria. *Proceedings of the Institution of Civil Engineers-Transport*, 172(1), 18-28.
- 2-Adesanya, A., Shitta-Bey, G. O., & Arogundade, B. B. (2018). An exploration of urban ride-sharing (Carpooling) as a sustainable solution to urban transportation challenges in Lagos, Nigeria. *Sustainable Cities and Society*, 37, 316-325.

- 3-Adewole, A. K., Ilori, M. O., & Oluwakayode, E. F. (2019). Carpool adoption among university students: The role of culture and infrastructure. *Case Studies on Transport Policy*, 7(3), 532-542.
- 4-Afolabi, O. (2020). Regulating ridesharing platforms in West Africa: Challenges and opportunities. *Journal of African Law*, 64(S1), S69-S84.
- 5-AlFaisal, W., ElGawady, M., & Garber, N. J. (2019). Developing a carpooling policy: Insights from a stated preference survey. *Journal of Transport Geography*, 79, 102472.
- 6-Amponsah, N. T., Nsiah, K. A., & Opoku, R. (2021). Information and communication technology and ridesharing diffusion in sub-Saharan Africa: Evidence from Ghana. *Sustainability*, 13(6), 3103.
- 7-Bie, Y., Verlinde, S., & Macharis, C. (2019). The potential of shared mobility in Sub-Saharan Africa: A case study of ride-sourcing and carpooling in Douala, Cameroon. *Transportation Research Part A: Policy and Practice*, 128, 87-105.
- 8-De La Cruz, M. P., González-García, J. C., & Uriona-Maldonado, M. (2019). Key success factors for implementing a ridesharing service in Latin American cities. *Transportation Research Part A: Policy and Practice*, 125, 232-245.
- 9-Diao, K., Liu, J., & Su, F. (2020). Evaluating the impact of ride-sharing services on urban mobility: A case study of Didi Chuxing in Wuhan, China. *Transportation*
- 10-Efthymiou, D., & Antoniou, C. (2017). Attitudes towards carpooling in African cities: The case of Nairobi and Dar es Salaam. *Research in Transportation Business & Management*, 25, 34-40.
- 11-Efthymiou, D., & Antoniou, C. (2017). Attitudes towards carpooling in African cities: The case of Nairobi and Dar es Salaam. *Research in Transportation Business & Management*, 25, 34-40.
- 12-Efthymiou, D., & Antoniou, C. (2017). Attitudes towards carpooling in African cities: The case of Nairobi and Dar es Salaam. *Research in Transportation Business & Management*, 25, 34-40.
- 13-Gozem (2020). Company Website. Retrieved from <https://www.gozem.com/>
- 14-Heinen, E., Eboli, L., & Paredes, D. (2019). Influences on carpooling adoption: A comparison of European countries. *Transportation Research Part A: Policy and Practice*, 124, 122-133.
- 15-Hensher, D. A., Li, Z. C., & Mulley, C. (2016). Infrastructure and policies to promote carpooling. *Transport Reviews*, 36(3), 392-415.

- 16-L. E., & Fujii, S. (2017). Influencing car commuters to make a transition to a shared ride: A comparative study of the influence of different financial incentives. *Transportation Research Part A: Policy and Practice*, 99, 38-46.
- 17-Martin, E., & Shaheen, S. (2019). Reviewing and refining ridesourcing regulations: The case for trip-level data. *Transportation Research Part C: Emerging Technologies*, 103, 373-389.
- 18-Olumide, A. F., Okunnuga, O., & Ilori, M. O. (2018). Modelling the impact of ridesharing on urban mobility in Lagos, Nigeria. *Urban, Planning and Transport Research*, 6(1), 9-19.
- 19-Olumide, A. O., Ogunbode, E. B., Oyedele, L. O., & Akinos
- 20-Pereira, R. H. M., Quak, H. J., & Annema, J. A. (2020). Carpooling challenges and opportunities in West Africa: Insights from Senegal and Ghana. *Journal of Transport Geography*, 83, 102677.
- 21-Salau, K. O., & Adelekan, I. O. (2017). Factors influencing carpooling adoption in Lagos, Nigeria. *Transportation Research Procedia*, 24, 123-134.
- 22-Santos, G., Behrendt, H., Maconi, L., Shirvani, T., & Teytelboym, A. (2018). City logistics 4.0: From the sharing economy to an integrated system for urban mobility. *Transportation Research Procedia*, 34, 313-320.
- 23-Shaheen, S. A., & Chan, N. (2019). Shared mobility policy playbook. University of California, Berkeley, Transportation Sustainability Research Center.
- 24-Shaheen, S. A., & Chan, N. D. (2019). Policy and planning for shared mobility: State of practice and future research. *Transportation Research Part C: Emerging Technologies*, 103, 286-310.
- 25-Shaheen, S. A., & Cohen, A. P. (2019). The adoption, impacts, and regulation of ride-hailing and other new mobility services. *Research in Transportation Economics*, 73, 48-57.
- 26-Shaheen, S., Zhang, H., & Martin, E. (2020). Challenges and opportunities for shared mobility in Africa. *Transportation Research Part A: Policy and Practice*,
- 27-Shaheen, S., Zhang, H., & Martin, E. (2020). Challenges and opportunities for shared mobility in Africa. *Transportation Research Part A: Policy and Practice*
- 28-Shaheen, S., Zhang, H., & Martin, E. (2020). Challenges and opportunities for shared mobility in Africa. *Transportation Research Part A: Policy and Practice*, 136, 236-251.

29-United Nations, Department of Economic and Social Affairs, Population Division (2018). World Urbanization Prospects: The 2018 Revision.

30-Viti, F., Njoya, E. T., & Van Ryneveld, M. (2018). Carpooling motivation factors in Cape Town, South Africa. *Transportation Research Procedia*, 31, 309-317.

31-Zhang, H., Shaheen, S., & Li, X. (2018). Carpooling in China: Potential, challenges, and progress. *Transportation Research Record*, 2672(8), 1-10.

30

Territoire urbain nigérien et gouvernance climatique de 2010 à 2022

YAO Yao Jules
Université Félix Houphouët Boigny d'Abidjan-Cocody
yyaojules@yahoo.fr

Résumé

La question du changement climatique dans les villes nigériennes est une réalité depuis 2010. Les villes subissent la pression atmosphérique des isohyètes. Cela se manifeste par l'avènement de plusieurs phénomènes tels que la sécheresse, les inondations, les érosions et les ensablements. L'espace urbain nigérien est agressé par les affres des perturbations climatiques. Quel est l'effet du changement climatique sur les centres urbains au Niger de 2010 à 2020 ? L'étude a pour but de montrer que les villes nigériennes sont victimes tout d'abord des épisodes d'inondations, des infections hydriques et des crises alimentaires. Ensuite, c'est une occasion pour établir un lien entre l'environnement et l'accès à l'alimentation. Enfin, c'est d'insister sur la prépondérance de l'hygiène dans les villes. Pour parvenir à nos résultats historiques, nous avons adoptés la mobilisation de sources écrites par la technique de la confrontation des données événementielles dans les villes.

Mots clés : Ville, Niger, réalité climatique, infection hydrique, crise alimentaire

Abstract

Climate change in the cities is reality since 2010. The cities suffer atmospheric pressure isohyets. That causes dryness, flood, erosion and running aground. Nigerien urban space is destroyed by climate change. What is real climatic, sanitary, alimentary problem of cities in Niger of 2010 to 2022 ? The work has for objective to present that the cities suffer of floods, hydraulic diseases and foods crisis. Then, we show the correlation between environment and food access. Finally, it is to present the importance of hygiene in the cities. In this way, to historical truth, we are used written documents.

Keywords: City, Niger, Climate change, hydraulic disease, food crisis

Introduction

Le Niger est un pays localisé dans la zone sahélienne¹. Cette partie du continent africain est caractérisée par les perturbations pluviométriques. Dans les années précédentes, cette actualité climatique touchait beaucoup plus les zones rurales du Niger. Malheureusement de plus en plus ce phénomène s'étend aux villes. Désormais, les zones urbaines sont concernées par cette difficulté atmosphérique. Ainsi, nous constatons qu'en 2010, les villes nigériennes commencent à vivre de plus en plus cette réalité climatique.

Les zones urbaines comme Niamey, Zinder, et Maradi sont bouleversées par des catastrophes naturelles. Par conséquent, les réserves alimentaires, les ressources agro-pastorales et l'environnement en pâtissent. Dès lors, Quel est l'impact du changement climatique sur les villes nigériennes de 2010 à 2022 ?

L'objectif de notre analyse, est de montrer les difficultés environnementales que vivent les villes du Niger. En outre, c'est une occasion pour nous de présenter l'impact de l'hygiène sur la santé humaine. Finalement, il s'agit d'exposer l'impact du changement climatique sur l'alimentation des villes. Pour la réalisation de l'étude, nous nous sommes appuyés sur les sources écrites comme les rapports de missions, les ouvrages spécialisés, les comptes-rendus de travail ... À ce propos, le travail consiste à vérifier les faits par le croisement du contenu des documents sur le sujet. Aussi faut-il ajouter, que nous avons fait une synthèse des faits tout en ayant l'esprit critique de l'appréhension d'une recherche scientifique.

Notre analyse s'articule autour de trois points : le phénomène des inondations de 2010 à 2022 ; les conséquences climatiques tout en mettant l'accent sur la présence des maladies hydriques et l'apparition des crises alimentaires.

1. Le phénomène des inondations de 2010 à 2022

Au Niger, la période de 2010 à 2022 est marquée par une récurrence des inondations² dans les localités urbaines du pays (Y.J. Yao 2023, p.49). Le pays a connu cinq (5) inondations depuis 2010. Nous avons eu des inondations en 2010, 2012, 2015, 2017, 2022. (Banque Mondiale,

¹ Le Sahel

² Débordement des eaux qui inondent un espace donné

2013). Les territoires urbains sont submergés par la montée des eaux du fait du changement climatique (AMCC, GCCA 2015, p.7). Le Niger subit sans cesse des baisses et déplacements des isohyètes¹ dans les régions du pays. Les données météorologiques montrent que le Niger est victime du dérèglement climatique. (J. Morel 2004, p.22). Les températures annuelles moyennes oscillent² entre 27 et 29°C et les précipitations varient de 0 à 800 mm d'eau par an, selon la zone climatique considérée (DNPGCCA, 2007). Pendant la saison sèche, la température moyenne varie de 18,01 à 31,1°C, et pendant la saison des pluies, de 28,01 à 31,7 °C (A. Sanda et al., 2011)

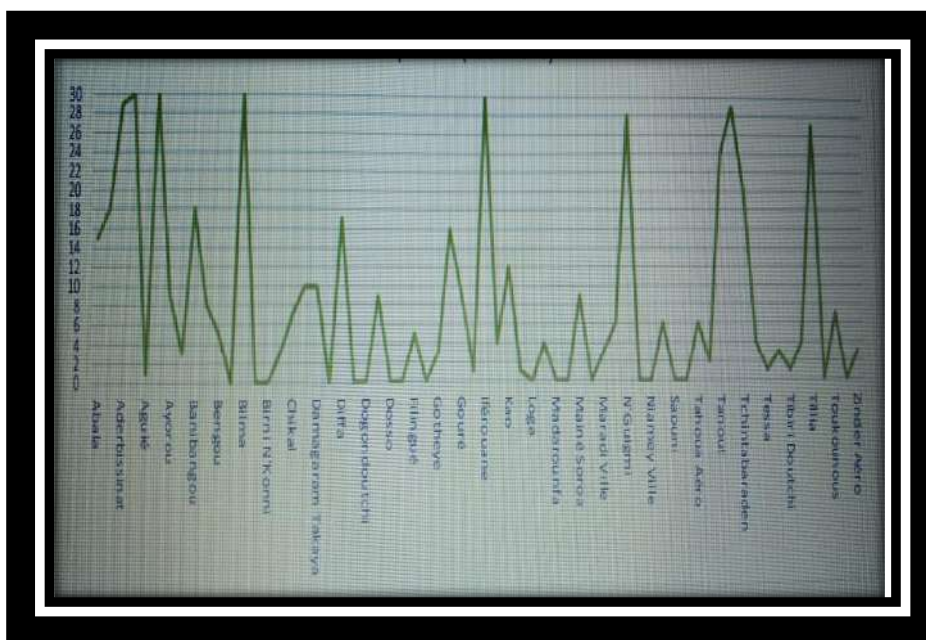
« À l'opposé des sécheresses, se produisent des inondations lorsque la pluviométrie est exceptionnelle. Les plus grandes catastrophes de ce type sont survenues en 1994, 1998, 2006, 2007, 2008, 2009, 2010 et 2012. Les inondations, l'une des conséquences les plus graves des changements climatiques, sont devenues fréquentes et très préoccupantes au Niger. Ces phénomènes répétitifs et suivis d'effets catastrophiques sont venus, entre autres, rappeler aux autorités Nigériennes la réalité des changements climatiques et la nécessité de renforcer le DNPGCCA » (Niger 2014, p.20).

Le Niger subit des déficits pluviométriques dans plusieurs localités. Les pluies ne sont pas régulières et abondantes. (CNEDD 2006, p.5) Elles ne sont pas précises dans leurs répartitions annuelles et temporelles. Les cumuls pluviométriques sont difficiles à apprécier dans le fond et la forme. Au niveau des stations météorologiques, il y a parfois des écarts de réponses dans les prévisions pluviométriques (OSS, ILWAC, DGPC et AEDD, 2013, p.8). La figure n°1 suivante présente la preuve de la variabilité climatique du Niger.

¹ Lignes géographiques imaginaires reliant les points où une certaine valeur d'eau de pluie est la même sur une durée donnée

² Varient

Figure n°1 : Les variabilités climatiques au Niger de 1980 à 2010



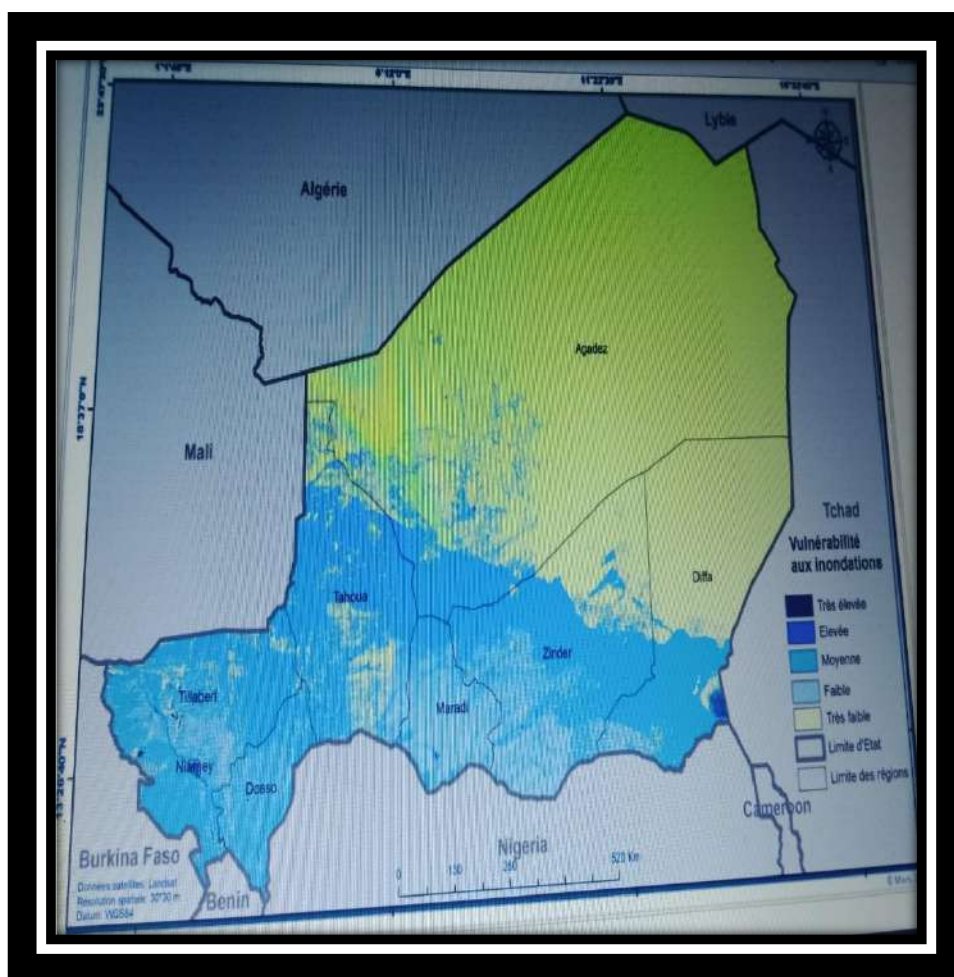
Source : BAD, CIF et CNEDD, 2019, Projet de Développement de l'Information et de la Prospective Climatiques (PDIPC), Version finale, p.30

On assiste à des fréquences sèches dans plusieurs régions du pays. Le changement climatique est une réalité dans les centres urbains au Niger. Le dérèglement de la pluviométrie est effective dans les localités de Fillingué, Ayourou, Dosso, Tanout, Gouré, Diffa, Loga... Les températures sont variantes d'un endroit à un autre ou d'une localité à une autre (P.Gubbels 2011, p.1). Mieux, cette précarité ¹climatique favorise des inondations urbaines. Plusieurs zones au Niger sont exposées aux phénomènes des inondations. Le risque d'inondation est plus important dans les centres urbains situés dans les principales vallées encore actives, par exemple du fleuve Niger, tels que Niamey, Tillabéri et Dosso, (DNPGCCA, 2011 ; CC/SAP, 2011). Le Sud des départements de Maradi, Zinder et Diffa, situés sur la zone climatique Sahélienne, sont plus sujettes aux inondations. Malgré de faibles précipitations et des écoulements rares dans la partie nord du pays, les koris de l'Aïr et de l'Azawak peuvent également engendrer des crues

¹ Difficulté

catastrophiques. L'absence d'ouvrages de protection et l'occupation non contrôlée des zones inondables en sont les principales raisons, comme dans la ville d'Agadez (CC/SAP, 2011). Tout cela est visible sur la figure n°2 :

Figure 2 : Carte nationale de vulnérabilité aux inondations



Source : BAD, CIF et CNEDD, 2019, Projet de Développement de l'Information et de la Prospective Climatiques (PDIPC), Version final, p.41

Nous observons six (6) villes sur huit (8) qui sont des zones favorables aux inondations au Niger. Il s'agit de Niamey, Dosso, Tillabéri, Maradi, Tahoua, Zinder. C'est seulement Diffa et Agadez où l'on note un faible risque d'inondation.

Nous pouvons également confirmer les données de cette cartographie par la figure n° 3. Elle mentionne que Niamey et ses régions environnantes furent menacées par cette montée des eaux. Voici l'image qui présente cette situation précaire.

Figure n°3: Inondation de Niamey détruisant des maisons à Harobanda en 2012



Source : Sighomnou D., Tanimoun B., et al., 2012, Crue exceptionnelle et inondations au cours des mois d'Août et Septembre 2012 dans le Niger moyen et inférieur, AFD, p.5

Sur la figure n°3, nous voyons des maisons qui sont en ruine. Les habitations ont subi des dommages. L'eau a tout ravagé sur son chemin à Harobanda. Nous remarquons une personne qui observe tristement les dégâts de l'eau. Niamey a cinq (5) arrondissements avec « des quartiers »¹ qui vont subir une inondation fluviale due au débordement du fleuve Niger. Par conséquent, Ces phénomènes constituent des canaux² de propagation des maladies hydriques.

¹Il s'agit de Saga, Gamkalé, Kombo, Kirkissoye, Kennedy, Karadjè, Zarmgandey, Lamordé et Nogaré

² voies

2. La présence des maladies hydriques

En 2010, Nous constatons que tous ces problèmes sont liés à la santé des populations locales. Les territoires sont des zones à risque. En fait, des foyers de bactéries, de virus se forment dans ces eaux. Les agents des maladies hydriques comme salmonella spp, amibiase, shigella, spirochite, prospèrent dans les zones insalubres¹. Ces espaces deviennent des zones où les règles d'hygiène ne sont pas respectées. Les villes de Niamey, Zinder par des inondations vont favoriser des contaminations épidémiologiques. Pendant, les inondations, toutes les zones deviennent insalubres du fait des extensions des eaux dans les toilettes, les caniveaux, les dépotoirs, les poubelles. L'eau transporte des déchets lors des inondations (N. Koffi et al.,2012).

Mieux, ces eaux peuvent servir aux besoins des populations locales par ignorance. Celles-ci dans leur trajet coulent parfois vers des sources d'eaux saines, fleuves potables, rivières buvables, pour les infecter. Pourtant, ces endroits sont les seules sources d'approvisionnement des ménages. Elles vont s'en servir pour les activités culinaires², agro-sylvo³ et pastorales. Or ces bactéries peuvent simplement être dangereuses par manipulation sans tenir compte des règles sanitaires. (S. Alio et al. 2017, p.11). La prévalence des personnes qui sont infectées par ces maladies sont nombreuses dans les villes du Niger depuis 2011. Ainsi, les ménages vont être contaminés par des maladies hydriques telles que la salmonellose, la shigellose, la fièvre typhoïde, la dysenterie.... Le problème sanitaire lors des inondations au Niger est observé dans la Figure 4 suivante :

¹ Sales

² Qui se rapporte à la cuisine

³ Sylviculture

Figure 4 : Les informations relatives aux infections hydriques

MODE DE TRANSMISSION	MALADIES	AGENTS CAUSAUX
Fécal – Oral : Par ingestion de nourriture ou d'eau contaminée suite à un contact avec de la matière Fécale d'origine humaine (<i>e.coli</i> , <i>shigella</i>) ou animale (<i>salmonelle</i>).	Diarrhées: Amibiases, Choléra, Fièvre typhoïde, Salmonellose, Shigellose...	D'origine bactérienne (<i>e.coli</i> , <i>Campylobacter</i> , <i>vibrio cholerae</i> , <i>Salmonella</i> , <i>Shigella</i> ...), protozoaire (<i>Entamoeba histolytica</i> (amibiase); <i>cryptosporidium</i> , <i>giardia lamblia</i>) ou ver (Rotavirus).
	Poliomyélite, Hépatite A	Virus
	Leptospirose	<i>Spirichete</i> (bactérie) transmise par l'urine des rats et autres animaux dans l'eau
	Ascarirose	<i>Ascaris lumbricoides</i> (vers nématodes)
	Trichocéphalose	<i>Trichouris trichiura</i> (vers nématodes)
Au contact de l'eau, de la boue ou du sol souillé de matières fécales.	Diverses maladies infectieuses de la peau ou des yeux dont la plus répandue est l'Ankylostomose	Ankylostomes, vers nématodes (hookworm, larva migrans) logés dans le duodénum.
D'origine aquatique: des vers qui peuvent pénétrer par la peau ou être ingérés. Pas à proprement parlé lié au péril fécal, mais à l'eau stagnante.	Bilharziose	<i>Schistosoma mansoni</i> , <i>S. japonicum</i> ... (plathelminthes)
	Ver de Guinée (dracunculose)	Helminthe (<i>Dracunculus medinensis</i>), parasite du cyclope, un crustacé minuscule
	Douve du foie orientale	Helminthe (<i>Clonorchis sinensis</i>)
	Autres du même genre...	Helminthes, plathelminthes...
Maladies transmises par des vecteurs (insectes ou rats)	Malaria	<i>Plasmodium falciparum</i> et 4 autres mous virentes véhiculés par moustiques
	Fièvre jaune, dengue...	Virus portés par moustiques
	Fièvre de Lassa	Virus transmis par rats <i>Mastomys natalensis</i>
	Typhus, typhus murin	<i>Rickettsias</i> , bactéries endémiques chez les rongeurs et transmises à l'homme par les acariens et les poux.
	Trachome	<i>Chlamydia trachomatis</i> , bactérie pouvant être transmise par contact ou par mouche <i>musca sorbens</i> , qui pond sur fèces humaines à l'air libre.

Source : ACF et UE, 2015, Hygiène et assainissement en milieu scolaire, p.28

Nous nous rendons compte que les infections hydriques trouvent toute leur source dans la stagnation des eaux, des inondations et dans la saleté. Les inondations sont des facteurs de développement des maladies hydriques et toutes sortes de maladies liées à l'hygiène des eaux. Bref, le changement climatique provoque des maladies hydriques mais aussi des famines¹ au Niger.

¹ Crises alimentaires

3. L'apparition des crises alimentaires

En 2010, les dérèglements¹ climatiques ont causé une succession de crises alimentaires au Niger. Le pays a enregistré cinq (5) crises alimentaires dans cette période. Ce sont les crises alimentaires de 2010, 2011, 2012, 2015 et 2022 (O. Seidou 2018, p.32). L'environnement naturel du Niger est défavorable aux activités agricoles et pastorales. Les conditions climatiques ne sont pas adaptées à ces activités. Ce qui entrave la sécurité alimentaire des villes (SAP, 2018). Le jeudi 28 Avril 2022, la ville de Niamey enregistre une crise alimentaire sévère à cause des déficits pluviométriques. Cela a créé plusieurs déplacés et réfugiés (A. Yaye et A. Gado, 2006, p.7). Les magasins des denrées alimentaires sont endommagés par les inondations. Les marchés d'approvisionnement des habitants des quartiers sont détruits. Les espaces des commerçants alimentaires sont en ruine. Les infrastructures socio-économiques des populations locales de Zinder subissent des dysfonctionnements. Les chaînes de distributions alimentaires des citadins sont moribondes. Le trafic commercial entre les différentes contrées du pays est abrogé. Les camions de livraisons, de distributions des denrées n'arrivent pas à accéder à des endroits de la ville car les zones inondées sont problématiques (J. Azel 2013, p.50). C'est l'une des raisons de la cherté des denrées alimentaires en ville en 2017.

La question du changement climatique a des répercussions sur la qualité nutritionnelle des citadins. Mieux, pour les espaces qui ont été épargnés des inondations, c'est la flambée des prix des céréales qui est d'actualité. C'est la loi de l'offre et de la demande qui est appliquée. Certains commerçants véreux profitent de cette situation climatique pour faire de la spéculation sur les sacs de céréales de mil, de riz, sorgho, ... (J. Ziegler, 2011).

En outre, les inondations impactent négativement les réserves alimentaires (V. Bonnecase 2010, p.9). C'est cette idée que la figure 5 présente dans les propos suivants :

¹ Perturbations

Figure 5 : Les effets dévastateurs des inondations de 2010 à 2022 sur l'alimentation Niger

Années	Localisation	Nombre de personnes	Nombre d'habitations endommagées	Pertes de cultures	Pertes en vies humaines et bétail
2010	Fleuve Niger et sud du Niger	252 900	10 708	6 872 Exploitations	115 114 têtes de bétail (essentiellement les petits)
2012	Niamey, Dosso, Diffa, Tillabéri, Maradi et Zinder	498 063	48 043	97 930,01 ha	81 pertes en vies humaines et 4972 têtes de bétail
2015	Agadez, Dosso, Diffa, Maradi, Tahoua, Tillabéri Niamey et Zinder	57 099	3 271 maisons, 404 cases, 218 greniers, 9 classes et CSI, 10 mosquées et 6 boutiques	5 525,31 ha et 123 champs inondés	15 pertes en vies humaines et 571 petits ruminants et 65 poules
2017	Agadez, Dosso, Diffa, Maradi, Tahoua, Tillabéri Niamey et Zinder	NR	NR	NR	NR
2022	Maradi, Zinder	16 000	Plus de 400	Environ 200 ha	à peu près 350 bêtes

Source : Banque Mondiale 2013 et YAO Yao Jules

La figure 5 indique que les inondations détruisent les greniers, les ressources agro-pastorales. L'accès à l'alimentation était difficile en à partir de 2012. Les populations rurales ont du mal à s'alimenter

correctement. Les villes de Zinder, Tillabéri sont en difficulté alimentaire sérieuse d'où l'augmentation du taux de malnutris dans les villes. Les personnes atteintes de malnutrition sont nombreuses dans les centres de santé (A. Steve, M. Monimart, 2008, p.77). Les foyers manquent de ressources alimentaires durables. Les canaux d'approvisionnement en nourriture sont dégradés du fait des inondations.

« En 2011, la production fourragère a enregistré un déficit de plus de 10 millions de tonnes de matières sèches soit 50 % des besoins du cheptel national séjournant dans le pays. En termes d'impacts économiques, les sécheresses et les inondations ont contribué ensemble pour 96% des pertes économiques. Les valeurs des dommages et pertes causées aux secteurs de l'agriculture et du logement vont au-delà de 3,2 milliards de dollars US. » (PNUD, 2017).

Les inondations sont très fréquentes dans les villes du Niger. C'est pourquoi le ministre de l'environnement Almoustapha Garba (2019) l'a réitéré dans ces termes : « Et, récemment encore, les inondations liées aux crues exceptionnelles du fleuve Niger et de la rivière Komadougou Yobé ont sinistré et privé plus de 10 000 ménages de leurs moyens d'existence durable » (A. Garba 2019, p.4). C'est le système social et économique des riverains qui est détruit par les effets du changement climatique. Les populations des villes sont privées de leur méthode de subsistance alimentaire. Elles n'ont plus de moyens pour se nourrir car leurs habitats, les fermes, leurs greniers ... Les stocks alimentaires se sont amenuisés de 2010 à 2022. Les populations vivent des disettes¹ en villes. Malgré, les efforts étatiques, il reste beaucoup à faire pour asseoir une politique véritable pour la sécurité alimentaire urbaine.

Conclusion

À la fin de l'étude, force est de reconnaître que de 2010 à 2022, les villes nigériennes vivent la réalité climatique avec son cortège de conséquences. Cela dit, plusieurs zones urbaines de ce pays ont subi des inondations. Elles s'élèvent au nombre de 05 pendant ces 12 années. Par ricochet, Ce qui a occasionné des problèmes alimentaires et sanitaires tels que les maladies hydriques et les crises alimentaires. Ne serait-il pas important pour le prolongement de notre étude d'analyser

¹ Manque des choses nécessaires à l'alimentation

la question suivante : Quelles sont les stratégies mises en place par les autorités nigériennes pour résoudre le problème du changement climatique dans les centres urbains du Niger de 2020 à 2022 ?

Références Bibliographiques

- 1-Alio S., Inoussa M., Samna O. Bakasso Y. (2017). « Prévalence et diversité de salmonella en Afrique : Analyse qualitative et quantitative », *European Scientific Journal*, Vol.13, No.30 ,13 p
- 2-Alou A. (2018). *La ville de Niamey face aux inondations fluviales. Vulnérabilité et résilience des modes d'adaptation individuels et collectifs*, Thèse de Doctorat, Communauté Université Grenoble Alpes / Université Abdou Moumouni de Niamey, HAL.
- 3-ACF, UE, Rayoua Karkara. (2015). *Hygiène et assainissement en milieu scolaire* ,48 p.
- 4-AMCC, GCCA. (2015). *Atlas Agro- climatique sur la variabilité et le changement climatique au Niger*, 36 p.
- 5-BAD, CIF et CNEDD. (2019). *Projet de Développement de l'Information et de la Prospective Climatiques (PDIPC)*, Version final, 154 p.
- 6-Banque Mondiale. (2013). *Evaluation des risques du secteur agricole au Niger : De la réaction aux crises à la gestion des risques à long terme*, Janvier 2013, rapport N° 74 322-NE.
- 7-Bonnecase, V. (2010). « Faim et mobilisations sociales au Niger dans les années 1970 et 1980 : une éthique de la substance ? », *Genèses*, 17p.
- 8-CNEDD. (2006). *Programme d'Action National pour l'adaptation aux Changements Climatiques*. 90 p.
- 9-CENEDD, H 3N, Ministère de l'agriculture et de l'élevage. (2020). *Plan National d'Adaptation face aux changements climatiques dans le secteur Agricole SPN2A 2020-2035*, Version finale, 85 p.
- 10-Dogo, I. (2011). *Etude biogéographique des zones potentielles de grégarisation du criquet pèlerin (Schistocerca gregaria, forsk 1775) au Niger sur la base des données d'archives des prospections acridiennes de 1965 à 2007*. 157 p.
- 11-DNPGCA. (2012). *Rapport général de la rencontre technique d'évaluation de la situation alimentaire*.
- 12-Gubbels, P. (2011). *Echapper au cycle de la faim. Les chemins de la résilience au Sahel*. Institut National de Statistique -Système Alerte Précoce (SAP), 2011. *Enquête conjointe sur la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire des ménages au Niger*.

- 13-Institut National de Statistique-Système Alerte Précoce. (2018). *Enquête conjointe sur la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire des ménages au Niger*.
- 14-Koffi R., Judicaël A., Assemand E., Wognin A. S., Koussemon M. (2012). « Origine des témoins de contamination fécale de l'eau d'arrosage de la laitue (*lactuca sativa*) cultivée dans la zone péri-urbaine d'Abidjan ». *Journal of Applied Biosciences* 52: 3669– 3675.
- 15-Ministère de la Salubrité et de Développement Durable, Allocution de Son Excellence Monsieur, Almoustapha Garba, *COP 25^{ème} Conférence des Parties à la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements climatiques COP25*, Madrid, Espagne 02 – 13 Décembre 2019, 6 p.
- 16-Morel, J. (2004). *Répartition Spatiale des précipitations et conditions de surface en zone sahélienne*, LTHE, 56 p.
- Niger. (2014). Niger, *Rapport d'évaluation des capacités nationales pour la Réduction des Risques de Catastrophes*, 78 p.
- 17-OSS, ILWAC, DGPC et AEDD. (2013). *Guide Méthodologique Cartographie de la vulnérabilité face aux risques climatiques*, 39 p.
- 18-Seidou, O. (2018). *Evaluation de la performance des modèles climatiques sur le Niger. Rapport technique III*, 455 p.
- 19-Save, A., Monimart, M., (2008), *Recherche sur les stratégies d'adaptation des groupes pasteurs de la région de Diffa, Niger oriental*, 102p.
- 20-Yao Y. J., (2023). *La faim au Niger de 1966 à 2023 : un fléau redoutable*, Editions Generis-Publishing, 100 p.
- 21-Yaye, A., Gado A. (2006). « Histoire des crises alimentaires au Sahel : cas du Niger », *Foresa*, Niamey, 20 p.
- 22-Ziegler, J. (2011). *Destruction Massive. Géopolitique de la Faim*. Edition du Seuil, 352 p.

TROISIÈME PARTIE

LE RAPPORT DE SYNTHÈSE

Introduction

Sous la présidence du Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, Monsieur Adama DIAWARA et sous le parrainage de Madame Mariétou KONÉ Député-Maire de la commune de Boundiali, représentée par Professeur Kouamé N'guessan, son conseiller technique ; sous la présidence scientifique du Professeur BALLO Zié, président de l'Université Félix Houphouët-Boigny de Cocody-Abidjan, représenté par le Vice-président chargé de la pédagogie, Professeur Monsan Vincent ; sous la vice-présidence du Professeur Joseph PARÉ de l'Université Joseph Ki-Zerbo de Ouagadougou, avec l'accompagnement et le partenariat hautement stratégique de Monsieur Touré Ahmed BOUAH, Président Directeur Général de SOPHIA, promoteur du projet ville nouvelle « Akwaba city », le Laboratoire des Sciences de la Communication, des Arts et de la Culture (LSCAC) a organisé un colloque international sur « Penser la ville africaine du futur pour panser la ville africaine d'aujourd'hui » qui s'est tenu les 11 et 12 mai 2023 à l'université Félix Houphouët-Boigny.

Ce colloque s'est articulé autour de deux (02) activités majeures, à savoir : la cérémonie d'ouverture et les Ateliers de Réflexion constitués autour de huit (08) axes. Dr Touré Amidou du Département des Sciences de l'information et de la Communication de l'UFRICA, maître de cérémonie, a conduit les participants à accorder à chacune de ces activités une attention et un effort de réflexion soutenus.

I. LA CÉRÉMONIE D'OUVERTURE

Elle s'est tenue à l'Amphithéâtre A du district à partir de 9h00. Dans le dispositif d'ouverture mis en place par le Comité d'organisation, figuraient des prestations artistiques, la projection de film sur le projet de ville nouvelle « Akwaba city », des allocutions et une conférence inaugurale en présence de nombreux de l'UFR ICA.

1.1- Les prestations artistiques

Conformément à la tradition d'accueil chère à la Côte d'Ivoire, la cérémonie d'ouverture a débuté et a été encadrée par plusieurs prestations artistiques proposées par l'artiste française Clémentine HUET alias Adrenaline, les ivoiriens Adama Dahico, Le Magnific,

Monique Séka et l'Orchestre de la fanfare de l'Université Félix Houphouët-Boigny regroupant des étudiants du Département des Arts sous la direction de Dr Dégny Marius. Ces différentes et riches prestations artistiques ont été offertes par le partenaire, Monsieur Touré Ahmed BOUAH à l'ensemble des invités de marque qui ont honoré de leur présence effective la tenue du colloque en guise d'akwaba ou de bienvenue à l'ivoirienne.

1.2- Les allocutions

Elles ont été introduites les unes après les autres par Dr Touré Amidou assurant la tâche de maître de cérémonie. Ainsi sont intervenus tour à tour Dr KONÉ Bassémori, Maître de Conférences, intervenant au nom du Président du comité d'organisation ; Professeur André Banhouman KAMATÉ, Directeur de l'UFRICA et Directeur du LSCAC ; M. Touré Ahmed BOUAH, partenaire du colloque ; Monsieur le président de l'UFHB représenté par le Vice-président chargé de la Pédagogie ; Madame Mariétou Koné, Député-Maire de la commune de Boundiali, Marraine du Colloque, représenté par le Professeur Kouamé N'guessan, son Conseiller technique.

1.3- La conférence inaugurale

Pour rendre possible la conférence inaugurale, le Professeur Joseph PARÉ, à qui elle a été confiée, sans être un spécialiste en urbanisme, a accepté malgré tout de parler de la thématique de la ville nouvelle, thématique centrale du colloque. D'entrée de jeu, il a relevé que la question de l'urbanisation est au cœur des défis sociétaux actuels. Elle pose à nos dirigeants la lancinante question de comment accueillir chaque année entre 400 000 et 500 000 néo-citadins. Par ailleurs, l'objectif n° 11 du développement durable relatif à l'urbanisation prévoit qu'à l'horizon 2030 que les villes doivent être en mesure d'offrir à chaque citoyen un logement décent, l'accès aux services sociaux de base. La conférence des nations unies de 2016 sur le logement et le développement urbain, tenue à Marrakech au Maroc, prévoit aussi que la plupart des populations puissent être logées dans des conditions décentes. Enfin, l'Agenda Africa 2060 de l'Union Africaine considère l'émergence des villes comme une condition de développement du continent africain.

La question de la ville nouvelle a été abordée par le Professeur Joseph Paré à partir de trois paramètres que sont la modélisation, les actants collectifs tels que connus en socio-sémiotique et enfin la tensivité. La thématique, affirme le Professeur Paré, demande le passage d'une dystopie à une utopie, au passage d'une entropie à une néguentropie. Les villes africaines d'aujourd'hui ont un déficit qui nécessite d'aller vers une ville nouvelle, une ville utopique.

Les pistes explorées invitent à une politique réaliste capable de transformer durablement la société. Elle consisterait à trouver avec l'État la possibilité de ne pas oublier les populations les plus défavorisées, mais à les prendre en compte, à penser l'urbanisation nouvelle avec les moyens dont nous disposons.

II. ATELIERS DE RÉFLEXION

Le colloque a réuni au total 55 communicants pour 38 communications qui ont été regroupées en huit (08) axes, à savoir :

Axe 1 : « Villes africaines et urbanisme colonial » avec 3 communicants pour 3 communications

Axe 2 : « Villes et imaginaires africains » avec 4 communicants pour 4 communications

Axe 3 : « Villes du futur, architecture, urbanisme et modernité urbaine » avec 8 communicants pour 4 communications

Axe 4 : « Villes nouvelles et questions sécuritaires » avec 8 communicants pour 5 communications

Axe 5 : « Cités nouvelles, cohésion sociale et développement socio-économique » avec 12 communicants pour 6 communications

Axe 6 : « Villes nouvelles et action culturelle » avec 8 communicants pour 6 communications

Axe 7 : « Villes nouvelles, TIC et créations numériques » avec 7 communicants pour 6 communications

Axe 8 : « Villes nouvelles et changement climatique » avec 5 communicants pour 4 communications

Parmi ces 38 communications, 12 ont été données en visioconférence par des participants de l'extérieur de la Côte d'Ivoire, précisément du Mali, du Burkina Faso, du Sénégal, de la République Démocratique du Congo, de la France, du Tchad, du Congo Brazzaville, du Gabon, du Togo, du Niger. Nous saluons la participation effective en présentielle de Ndèye Fatou Diouf du Sénégal.

On note en outre que pour des défaillances techniques, 3 communications n'ont pu être effectuées.

Enfin, toutes les communications ont donné droit à des échanges très enrichissants entre les différents panélistes et le public.

Conclusion

Le colloque sur la problématique des villes nouvelles a tenu toutes ses promesses en nombre de participants et surtout en participation de qualité.

Le rapporteur général du colloque

YAO Kouamé Gérard

Maître-assistant

Université Félix Houphouët-Boigny

UFR Information, Communication et Arts